UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Laboratoire Dynamiques Européennes DynamE – UMR 7367

THÈSE présentée par

Y. Marcela GARCIA

soutenue le **12 décembre 2014**

pour obtenir le grade de **Docteure de l'Université de Strasbourg**

en Sciences sociales, spécialité sociologie

LES FEMMES DE L'EXIL CHILIEN

De l'Unité Populaire vers la terre d'asile : une analyse en termes de rapports sociaux.

THÈSE dirigée par

Monsieur MATAS Juan	Maître de conférences, HDR, Université de Strasbourg
Monsieur PFEFFERKORN Roland	Professeur, Université de Strasbourg

RAPPORTEUR·E·S :

Monsieur BOLZMAN Claudio	Professeur, Université de Genève
Madame DESTREMAU Blandine	Directrice de recherche, UMR 3320 LISE (CNRS/CNAM)

MEMBRES DU JURY :

Madame MARQUES-PEREIRA Bérengère	Professeure, Université Libre de Bruxelles
Madame JEDLICKI Fanny	Maîtresse de conférences, Université du Havre

A mis tías del exilio

A Yiya

REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes m'ont encouragée, soutenue, confortée et réconfortée durant ce long cheminement. Quelques mots s'imposent pour celles et ceux qui m'ont aidée tout au long de ce parcours de thèse.

Ma profonde gratitude va à mon directeur de thèse, Juan Matas, qui a accepté de diriger cette thèse depuis ses débuts. La richesse de son regard sur ma recherche a énormément contribué à mon travail. Je tiens à le remercier pour sa patience à mon égard. Ma sincère reconnaissance à Roland Pfefferkorn pour sa co-direction, où l'expression « accord de principe » a trouvé tout son sens dans son implication durant la dernière étape de cette thèse. Sa réactivité et son soutien m'ont été précieux pour la finalisation de ce travail. Tous deux ont su faire avancer ma réflexion grâce à leurs remarques pertinentes, leurs conseils bibliographiques et leurs critiques constructives.

Je sais infiniment gré aux membres du jury de l'intérêt manifesté à l'égard de mon travail et de l'honneur qu'il et elles m'ont fait de lire et d'évaluer ma thèse. Je remercie Claudio Bolzman et Blandine Destremau de s'engager à en être les rapporteur·e·s ainsi que Bérengère Marques-Pereira pour sa participation en tant qu'examinatrice. Je tiens également à saluer Fanny Jedlicki en tant que membre invitée.

Mes remerciements vont aussi à Caroline Eckert et Marie Detournay qui ont eu la pénible et longue tâche de corriger ce manuscrit. Leurs minutieuses relectures se sont révélées irremplaçables car leur travail et leurs remarques m'ont sans aucun doute permis de préciser mes propos et de clarifier mes réflexions.

Mille mercis également à mes collègues doctorant·e·s Marie Léon et Manuel Santiago pour nos échanges, pour leur soutien ainsi que pour leur lecture de certains chapitres.

Je dois énormément au soutien de mes ami·e·s d'ici et d'ailleurs.

À Colette Lavie et Guy Lavie pour leur hospitalité chaleureuse durant mes semaines d'ermitage à leur domicile. À Yamileth Granizo, Irene Henríquez et Soledad Romero qui, depuis le Chili, m'ont transmis des données précieuses. À mes amies hanovriennes Janine Doerry et Corinna Trogisch qui m'ont écoutée et souvent insufflé la confiance qui me faisait

défaut. À mes collègues du Musée des Beaux-arts de Strasbourg Sofia Bryant, Rada Dulac et Nina Sellapillay pour leur bienveillance, ainsi qu'à Marie Refoufi, responsable de pôle des Musées de Strasbourg, pour sa compréhension. À Vivian Fritz pour son énergie et son soutien logistique. À Flor Palaco pour ses corrections bibliographiques. À mon cousin péruvien Iván Segura Córdoba pour ses conseils en traduction. À Elisabeth Martz pour ses encouragements.

Vivre au quotidien avec une thésarde n'est pas toujours évident. Merci à mes différent·e·s colocataires durant ces années et à Vicente Vargas Martínez. Et je ne voudrais pas oublier de remercier l'ensemble des ami·e·s, trop nombreux et nombreuses pour être tou·te·s ici nommé·e·s.

Je ne peux passer sous silence l'octroi d'une allocation et le soutien financier durant trois ans de Conicyt (Commission nationale de recherche scientifique et technologique du gouvernement chilien) ainsi qu'une bourse de mobilité de trois mois en Allemagne facilitée par le Ciera. Pendant ce séjour, Marietta Saavedra, Christian Büschges, Olaf Kalmeier et Sebastian Thies, professeur·e·s de l'Université de Bielefeld, m'ont chaleureusement accueillie.

Merci à ma mère et à mon père qui n'ont jamais douté de l'aboutissement de cette thèse. Malgré les obstacles, les pénuries et la répression auxquels il et elle ont été confronté·e·s, mes parents m'ont toujours inculqué, chacun·e à leur manière, que tout objectif dans la vie était réalisable. À ma mère qui m'a toujours incitée à poursuivre mes rêves, à mon père pour croire que j'en étais capable.

Une pensée pour Helia Lopez, sociologue, exilée chilienne, *retornada*, puis revenue en Angleterre, son pays d'asile. Helia m'a interviewée dans le cadre d'une enquête portant sur les enfants de *retornado*/as au Chili. J'avais alors 15 ans. Cette rencontre a déclenché mon désir de poursuivre des études en sociologie…

Enfin, cette recherche n'aurait pu se réaliser sans la participation de l'ensemble des femmes qui m'ont accordé leur confiance en acceptant d'être interviewées. Soyez remerciées de votre inestimable aide. C'est vous qui m'avez donné la motivation pour finir cette recherche. Ce travail vous est dédié.

TABLE DE MATIÈRE

REMERCIEMENTS 5

INTRODUCTION GÉNÉRALE 13

SIX PORTRAITS DE FEMMES : NOTE INTRODUCTIVE 21

PREMIÈRE PARTIE. UNE ENQUÊTE EN FRANCE ET UNE ANALYSE SITUÉE 27

INTRODUCTION 29

CHAPITRE I. LES FEMMES DE L'EXIL CHILIEN : VERS UNE ANALYSE EN TERMES DE RAPPORTS SOCIAUX 31

Quelle perspective sociologique ? 31

La conceptualisation de l'imbrication des rapports sociaux 40

L'exil chilien : une vision à partir des rapports sociaux 44

CHAPITRE II. ENQUÊTER SUR LES CHILIENNES EN FRANCE : MA PLACE, MON CHEMINEMENT ET LA RECHERCHE DE MES INTERLOCUTRICES 53

Les implications d'une proximité et d'une biographie personnelle 53

Le cheminement et la démarche méthodologiques 62

L'entretien comme outil : les conditions et le déroulement de l'enquête 72

CHAPITRE III. LES FEMMES DE L'EXIL CHILIEN : CERNER L'OBJET DE RECHERCHE 83

De l'exil à l'asile 84

Le groupe des exilé·e·s chilien·ne·s 96

Les étapes de l'exil : du provisoire à l'insertion 99

Les cinquante interviewées 107

DEUXIÈME PARTIE. AVANT L'EXIL : LA PLACE DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ CHILIENNE 119

INTRODUCTION 121

CHAPITRE IV. LA RACISATION ET LES SEXES SOCIAUX AU CHILI 124

Les origines de la construction des rapports sociaux de racisation et de l'altérisation 124

Les empreintes des rapports de racisation et du métissage 132

Marianisme et machisme : l'héritage et le poids du catholicisme 139

Vie familiale et conjugale : reconfiguration des rapports sociaux de sexe durant les années 1970 146

CHAPITRE V. LES RAPPORTS SOCIAUX DE CLASSE ET DE SEXE DANS LE MONDE DU TRAVAIL 155

Les femmes dans les rapports sociaux de classe 155

Les représentations et les conditions du travail rémunéré des femmes 166

Les différentes facettes du travail domestique 176

La scolarité et l'impact de l'accès des femmes au monde universitaire 184

PORTRAIT I. MAGDALENA : UNE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE ET MILITANTE 191

CHAPITRE VI. LES RAPPORTS AU POLITIQUE DES FEMMES SOUS L'UNITÉ POPULAIRE 204

Vers une participation collective croissante : retour sociohistorique 205

La construction d'une identité chilienne politisée 210

La participation collective et la place des femmes sous l'Unité Populaire 215

La socialisation et le positionnement politiques des femmes 226

PORTRAIT II. FLORENCIA ET L'AUTONOMISATION PAR UN TRAVAIL RÉMUNÉRÉ 244

CHAPITRE VII. LE MILITANTISME A DEUX SEXES : L'ENGAGEMENT POLITIQUE DES FEMMES 257

L'engagement dans un parti politique sous le prisme des rapports sociaux de sexe 259

L'engagement politique et l'assignation au travail domestique 275

Décloisonner la notion d'engagement militant : engagement domestique et engagement partisan 289

PORTRAIT III. JUANA ET LE MILITANTISME FAMILIAL 297

TROISIÈME PARTIE. LA RÉPRESSION ET L'ASILE EN FRANCE 311

INTRODUCTION 313

CHAPITRE VIII. L'INSTAURATION D'UN SYSTÈME RÉPRESSIF 316

La persécution en vue de l'anéantissement d'un projet politique 318

La détention, la torture et l'expulsion 326

La prolongation de la dictature 336

PORTRAIT IV. NILDA ET LA REPRESSION D'UN ENGAGEMENT PARTISAN 345

CHAPITRE IX. LA RÉPRESSION ET LA RÉSISTANCE DES FEMMES 358

Être femme sous la dictature militaire 359

La répression spécifique subie par les femmes 362

La résistance des femmes 371

PORTRAIT V. MIRVA : MILITANTE, ÉPOUSE ET RETORNADA 384

CHAPITRE X. LES MÉANDRES DE L'INSTALLATION PROVISOIRE EN FRANCE 397

Les premiers pas en terre d'asile 398

L'engagement domestique et politique des femmes en exil 401

Être réfugiée chilienne en France 413

L'impératif du travail rémunéré 419

PORTRAIT VI. ALICIA ET LES RESSORTS DE L'ENGAGEMENT DOMESTIQUE 428

CONCLUSION 441

BIBLIOGRAPHIE 465

Bibliographie générale 462

Sites internet 495

Films et séries 496

INTRODUCTION GÉNÉRALE

« C'est vrai que c'est dur, parce que nous avons toutes vécu une histoire, nous portons un lourd fardeau, celui de nos angoisses, de nos mauvais souvenirs qui nous hantent, de nos fantômes... Mais nous n'avons pas le choix parce que nous sommes une partie de l'histoire, malgré nous, qu'on le veuille ou pas, que ce soit pesant ou non. Nous faisons partie de l'histoire parce que quand nous ne serons plus là... Que va-t-il rester? Il ne restera aucune trace de notre histoire, il ne restera que ce qui s'est écrit et rien de plus... »

<49> Evelina

Cette recherche porte sur les femmes de l'exil chilien, contraintes à quitter leur pays suite à l'instauration de la dictature militaire le 11 septembre 1973. Elle est l'aboutissement provisoire à la fois d'un cheminement intellectuel et d'un parcours de vie. Enfant de réfugié·e·s chilien·ne·s, rentré·e·s au pays en 1989, la problématique de l'exil chilien m'a d'abord intéressée pour comprendre l'expérience de ma famille ainsi que celle de mes pairs. Cet intérêt qui n'a pas de cesse m'a incité très tôt à lire des travaux portant sur cette thématique. D'innombrables témoignages et travaux académiques ont été publiés dans différentes régions du monde. Ces publications portent généralement sur les périodes de l'Unité Populaire, de la dictature militaire et de l'exil des Chilien·ne·s en privilégiant, ce qui est compréhensible, les dimensions politiques du phénomène. L'expérience politique de l'Unité Populaire, la répression subie par les Chilien·ne·s contraint·e·s à l'exil, les activités des cercles militants chiliens reconstitués à l'étranger, le déracinement ou le retour des exilé·e·s au Chili sont les thèmes les plus étudiées. Mais ce qui frappe dans la majeure partie des témoignages et des recherches, c'est la quasi-invisibilité des femmes.

De nombreux et nombreuses auteur·e·s ont apporté des pistes de réflexion intéressantes sur la réorganisation des vies des exilé·e·s chilien·ne·s. Certain·e·s analysent les dynamiques familiales en terre d'asile, d'autres soulignent les transformations provoquées par l'expérience de l'exil. Il n'est pas anodin, par exemple, que quelques femmes chiliennes de l'exil se soient intéressées elles-mêmes aux changements dans les rapports hommes-femmes, durant l'exil. Cependant, la plupart du temps, les inscriptions de ces hommes et ces femmes dans la société chilienne d'avant leur départ sont peu mises en valeur, si ce n'est sous l'angle

de leur rapport à la situation politique. Le faisceau de ressources militantes antérieures à leur migration et l'impact de la répression vécue a sans aucun doute éveillé un intérêt légitime. De même, de nombreux travaux focalisent leur attention sur l'engagement partisan, dans lequel se dégage cependant la prégnance d'un modèle masculin, laissant plus ou moins dans l'ombre les femmes.

On ne peut que constater que l'exil a le plus souvent un visage *neutre masculin*. Cette « neutralité sociale » se présente, certes, en tant que référent universel, mais elle n'est pas sans effets sociaux. Évoquer l'exil des Chilien·ne·s, ici ou ailleurs, fait d'abord écho à deux figures d'hommes : Salvador Allende et Augusto Pinochet. Se référer à cet exil renvoie au projet de l'Unité populaire, à la dictature militaire, aux agents de la dictature ou encore aux personnes engagées dans un parti politique de gauche. Or la sphère politique publique est d'abord investie par les hommes. Elle est considérée, aujourd'hui encore, comme une sphère typiquement masculine (au sens social du terme). La parole publique est donc, d'abord, celle d'hommes engagés politiquement. Les militants parlent à tou·te·s au nom de tou·te·s.

En outre, l'exil politique chilien est une variante spécifique de la migration. Et jusqu'à récemment, bien que représentant à toutes les époques une part significative des migrant·e·s, les femmes migrantes étaient rarement prises en compte, autant dans les politiques publiques que dans les recherches. Comme dans tout phénomène migratoire, les faits et les circonstances antérieurs à la migration sont des éléments fondamentaux à prendre en compte pour comprendre le processus migratoire spécifique – ici l'exil chilien –, ses caractéristiques et ses transformations. Les réfugié·e·s chilien·ne·s arrivent en France suite à une défaite politique. Il s'agit de l'histoire d'un groupe d'individus qui a participé à un projet visant à changer la société et qui est contraint à l'exil ; mais il garde néanmoins l'espoir du renversement de la dictature dans son pays d'origine afin de, dans un premier temps du moins, pouvoir envisager un retour. En terre d'asile, ils et elles s'impliquent dans les activités partisanes et solidaires. Mais dans ces espaces militants, les femmes sont plus fréquemment derrière les fourneaux que sur les tribunes.

Ce travail doctoral est ancré dans un questionnement personnel, mais aussi théorique. Pour comprendre les diverses expériences des femmes de l'exil chilien, il m'a paru essentiel d'appréhender l'origine de leur parcours d'exil, par-delà les circonstances politiques *stricto sensu* que nous venons d'évoquer. En effet, dans l'étude des migrations, les caractéristiques de la société de départ et les inscriptions sociales des migrant·e·s sont primordiales pour saisir leurs parcours migratoires. Cela signifie qu'il est nécessaire de prendre en compte les

différences d'origine, notamment en termes de sexe, de classe sociale, de situation familiale ou de niveau d'éducation. La conjugaison de ces éléments avec les contextes et les caractéristiques des sociétés de destination permet d'appréhender leurs itinéraires lors du processus d'adaptation à la société de destination et de comprendre également leur situation postérieure. Or, dans mon parcours de recherche, je me suis heurtée à un écueil considérable : la situation des femmes au Chili, avant l'exil, avait rarement été analysée.

Les limites que tout travail doctoral impose m'ont aussi amenée à procéder à certains choix. Mon propos est, avant tout, de comprendre les parcours des femmes, en revenant sur le contexte et les conditions d'existence au Chili durant l'Unité Populaire et pendant la dictature. Lors de mon travail de terrain, mes rencontres et mes premières analyses des matériaux, j'ai réalisé la portée des différences vécues en exil par les femmes en fonction de leur classe sociale, de leur situation conjugale, de leur niveau d'études, de leur position dans la structure familiale ou de leur participation politique. Or, ces éléments structurels renvoient à leur situation antérieure au Chili : ils précèdent leur arrivée en terre d'asile. L'insertion et les situations actuelles des femmes rencontrées peuvent être mieux comprises si ces éléments sont sérieusement pris en compte. C'est la raison pour laquelle j'ai choisi de mettre l'accent dans ce travail sur la période qui précède leur départ et sur les premiers temps de leur arrivée en France. Les matériaux recueillis couvrent, certes, l'ensemble de leur parcours jusqu'au moment de la réalisation des entretiens. Cependant, hormis pour les portraits de femmes sur lesquels je reviendrai à la fin de cette introduction, ils ont été peu exploités à ce stade de mon travail. Ils restent une source précieuse pour des travaux ultérieurs.

Les événements fondateurs de l'exil sont constitués par deux expériences collectives. Le premier est l'Unité Populaire, caractérisée par l'implication d'une grande partie de la population, y compris des femmes, dans le processus politique. La victoire d'Allende en 1970 était la conséquence de l'effervescence politique et l'aboutissement de processus collectifs de grande ampleur. Au cours des années 1960, les mouvements sociaux se consolident. Le contexte politique de cette décennie va fortement concourir à l'engagement d'hommes et de femmes de différents secteurs de la population. Une partie significative des mouvements sociaux et des groupes politiques radicalise sa position et cherche à réaliser des transformations et des changements sociaux profonds.

Les femmes ne sont pas absentes de ce processus, loin s'en faut. Cependant, seule une minorité d'entre elles, en particulier parmi les plus jeunes, s'affilie à des partis politiques. L'appartenance à une nouvelle génération, à une famille militante de longue date ou

l'exercice d'une activité salariée donnent à certaines femmes davantage de possibilités de s'impliquer politiquement. La plupart d'entre elles sont militantes de base et seules quelques-unes obtiennent des responsabilités dans les structures politiques. Mais, à cette époque, les inégalités entre hommes et femmes ne font que rarement l'objet de réflexions de la part des différents partis politiques de la gauche chilienne. Ce constat ne concerne d'ailleurs pas uniquement le Chili. La majorité des femmes occupent un rôle subalterne dans la hiérarchie partisane. Sur le plan pratique, le fonctionnement des partis repose pourtant souvent sur des contributions, généralement invisibles, apportées par les femmes. En outre, le travail des conjointes des militants permet de dégager les hommes des soucis domestiques, délégués à leur compagne. Toujours est-il que la caractéristique fondamentale de l'Unité Populaire reste l'apprentissage de formes de participation collective, autant pour ses partisans que pour ses partisanes, mais pas de la même manière, comme nous le verrons dans ce travail.

Le second événement fondateur de l'exil est la dictature, durant laquelle la répression bat son plein. Les partisan·e·s de l'Unité Populaire (dirigeant·e·s, militant·e·s et sympathisant·e·s) ainsi que les opposant·e·s à la dictature sont poursuivi·e·s. Dans l'objectif d'empêcher toute pensée critique, le phénomène dénommé « *Apagón cultural* », sorte de black-out culturel, frappe les domaines de l'éducation, de la recherche, de la culture et des arts. Les répercussions de la prise de pouvoir par les militaires vont donc bien au-delà des seules conséquences politiques, au sens strict du terme, elle entraîne également une régression sur le plan culturel, et plus largement encore une précarité généralisée. La violence d'État est aussi bien conduite officiellement et institutionnellement que menée clandestinement et en secret.

Les femmes dont l'engagement partisan est public font également partie des premières cibles de la répression. Mais plus nombreuses sont celles dont la répression touche d'abord le conjoint ou l'entourage direct. De nombreuses femmes, conjointes, sœurs et filles de persécutés vivent une situation de détresse durant la dictature. Elles sont amenées à endosser de nouveaux rôles et contraintes à élaborer des stratégies de survie. Elles demeurent attachées aux préoccupations et aux responsabilités familiales mais leurs actions ont de toute évidence aussi un caractère politique. Nombre d'entre elles se sont ainsi investies dans les activités militantes des mouvements de résistance chiliens.

En tant que groupe, l'ensemble des exilé·e·s chilien·ne·s appartient aux secteurs poursuivis et opprimés par le régime militaire. Au Chili, les femmes sont principalement présentes dans l'espace public à travers les figures de mères ou de veuves des victimes de la

dictature. Les autres partisanes de l'Unité Populaire visibles sont d'anciennes prisonnières politiques luttant pour la reconnaissance de leur histoire. Or la plupart, si ce n'est l'ensemble de ces dernières, a été affiliée à un parti politique. En portant une attention exclusive sur les engagements politiques effectués dans la sphère publique, dans laquelle le groupe des hommes prédomine très largement, il est plus difficile d'appréhender l'engagement et la participation politiques des femmes.

Pendant dix-sept ans, les mesures ultra-libérales, l'autoritarisme et la violence déployés par la Junte militaire provoquent la sortie du pays de milliers d'hommes et de femmes. Les exilé·e·s ont été touché·e·s par les mesures restrictives du régime militaire, intimidé·e·s, pourchassé·e·s, voire emprisonné·e·s et banni·e·s de leur pays. Indépendamment de leur statut militant, de leur âge, de leur sexe, de leur condition sociale ou de leur situation familiale, les Chilien·ne·s qui prennent le chemin de l'exil vivent leur départ du pays comme une contrainte.

Indépendamment du contexte géographique ou temporel, le groupe des femmes se trouve dans une situation subalterne face au groupe des hommes, tout en partageant les mêmes espaces de vie. Les femmes sont généralement « pensées » avant tout dans leurs relations avec les hommes, relations marquées par l'asymétrie. Ce sont des *mères de* ou des *épouses de*, voire *des filles de*… On ne leur donne que très rarement un rôle de sujet autonome. Les Chiliennes de l'exil ont souvent été perçues comme des actrices de second plan, comme des « accompagnatrices » du processus politique de l'Unité Populaire, puis comme des « accompagnatrices » de militants exilés en terre d'asile. Ces femmes ont vécu et vivent pourtant des expériences spécifiques, rarement prises en compte en tant qu'expérience collective. L'objectif de ce travail est de tenter de présenter cette expérience du groupe des femmes de l'exil chilien, avec ses caractéristiques communes, sans négliger les différenciations. Et de visibiliser celles qui préparaient les *empanadas* durant les *peñas* de solidarité de l'exil ou celles qui participaient, voire organisaient, des réunions partisanes.

Car le groupe des femmes est traversé par des hiérarchies et par des appartenances multiples qui renvoient à l'inscription des unes et des autres dans les rapports sociaux traversant toute société. La particularité de cette recherche est d'analyser les situations et les conditions d'existence de ces femmes avant leur migration en France, sous le Chili de l'Unité Populaire et celui de la dictature, en les inscrivant dans les différents rapports sociaux, de classe, de sexe, de génération, voire de « race ». Les rapports sociaux se déclinent dans tous les champs et les sphères de la vie et leur appréhension reste complexe. Ce sont les récits des

interlocutrices qui m'ont révélé la façon dont le sexe (ou le genre), la classe et le statut militant sont déterminants dans leur parcours d'exil. Mon terrain m'a aussi invitée à des lectures complémentaires sur les migrations, sur le monde du travail et sur l'engagement militant. Cela m'a conduit à m'approprier des acquis des recherches féministes.

Mon objectif est donc d'analyser la place des femmes dans la société chilienne, puis de voir comment les inscriptions sociales différenciées se répercutent en terre d'asile et génèrent des parcours nettement différenciés dès les premiers temps de l'installation en France. Il s'agira également de saisir le sens des différents engagements des Chiliennes de l'exil dans les différentes sphères sociales en les resituant dans leur contexte sociopolitique et temporel.

Ces femmes appartiennent à un même groupe d'exilé·e·s, elles ont affronté des situations analogues, sous l'Unité Populaire, puis en exil, mais elles sont issues de classes ou de milieux sociaux différents, ont des qualifications et des situations familiales variées, ainsi que des engagements militants de nature diverse ; et ce, aussi bien dans leur société d'origine que dans celle d'installation. C'est dans leur diversité que nous pouvons constater qu'elles disposent et mobilisent des ressources différentes car les conditions structurelles des pays d'origine et d'arrivée se traduisent par des contraintes qui pèsent, plus ou moins fortement, sur elles. C'est dans une telle perspective que j'aborde les expériences et les paroles des femmes de l'exil chilien.

À partir des cinquante entretiens que j'ai menés avec des Chiliennes réfugiées en France et de la confrontation de leurs récits avec la littérature scientifique, j'ai souhaité apporter une contribution permettant de mieux cerner la place des femmes dans la société chilienne des années 1960 et 1970, pour ensuite en saisir les tenants et les aboutissants durant la dictature et la répression subie par les exilé·e·s, et, enfin, analyser l'asile des Chiliennes en France. À chaque moment de leur existence, les femmes occupent simultanément plusieurs positions, que ce soit dans le monde du travail, dans la structure familiale ou dans les cercles militants. Ces domaines sont présentés dans cette thèse à travers un découpage thématique, mais il impossible d'analyser l'un d'entre eux sans évoquer les autres car ces sphères d'activités sont, de fait, enchevêtrées.

Ce travail doctoral invite, bien sûr, à la réflexion, sur le chemin parcouru par les femmes de l'exil chilien, ainsi que sur le sort de l'ensemble du groupe. Sans prétendre à une représentativité au sens statistique, mon propos est de mettre en lumière les différences et les similitudes, en termes de rapports sociaux, ainsi que les stratégies et les ressources mobilisées

par les femmes, en tenant compte du regard qu'elles portent sur leur vie, plus de trente ans après leur départ du Chili. Cette recherche s'inscrit donc dans la nécessité d'écrire des histoires de femmes, de leur donner la parole, de les rendre visibles. Mais il s'agit aussi de mieux comprendre la part qu'elles prennent dans le monde, dans le travail, dans la vie politique et dans le processus de la migration.

Dans la **première partie** de ce travail, je présente la perspective théorique dans laquelle je m'inscris et les conditions de réalisation de mon enquête. Le premier chapitre est consacré à la posture analytique que j'ai adoptée : celle de l'imbrication des rapports sociaux. Le deuxième chapitre détaille les aspects méthodologiques de mon enquête et de son déroulement. Mon positionnement et ma proximité biographique pouvaient constituer un écueil, mais également une entrée privilégiée sur le terrain. Je présente les outils sur lesquels je me suis appuyée et les échanges et expériences de mon travail de terrain. Dans le troisième chapitre, je précise l'objet de ma recherche : les femmes de l'exil chilien. La présentation des caractéristiques des cinquante femmes que j'ai interviewées clôt cette première partie.

Dans une **deuxième partie,** je présente la place des femmes dans la société chilienne avant l'exil. L'analyse de la période de l'Unité Populaire ne prétend pas à l'exhaustivité car elle ne constitue pas l'objet de ma recherche. J'ai retenu les éléments significatifs susceptibles de préciser le rôle, le statut et la participation des femmes dans la structure familiale, le monde du travail et l'action collective au Chili. Cette deuxième partie présente les conditions d'existence des femmes dans le contexte de la société chilienne et les différents rapports sociaux qui la traversent. Nous prendrons en compte les rapports de « race » et de sexe (chapitre IV), la place des femmes dans la structure de classe et leur rapport au monde du travail (chapitre V). Les rapports des femmes à la sphère politique sont attentivement analysés dans le chapitre VI qui recontextualise le premier événement fondateur de l'exil : l'avènement de l'Unité Populaire. Nous reviendrons sur la situation sociopolitique et la participation des femmes durant cette période. Le chapitre VII réinterroge la conception classique de l'engagement militant et tente de visibiliser les multiples formes que prend l'engagement politique des femmes.

Dans une **troisième et dernière partie**, nous étudions le second événement fondateur de l'exil, l'instauration de la dictature et l'imposition du système répressif qui provoque la sortie massive du pays (Chapitre VIII), puis des répercussions du régime militaire sur la vie des femmes ainsi que des stratégies de résistance qu'elles élaborent (Chapitre IX). Enfin, nous traiterons dans le dernier chapitre de l'arrivée des Chiliennes en terre d'asile (chapitre X).

Nous tenterons de rendre compte des expériences de ces femmes durant leur installation dans le provisoire et des obstacles qu'elles ont surmontés[1].

[1] Cette thèse comporte également un volume d'annexes qui présente différents matériaux et supports.
L'annexe 1 présente une chronologie du Chili contemporain.
L'annexe 2 comprend un tableau synthétique des caractéristiques générales des cinquante interlocutrices ; une présentation succincte des situations de chacune d'entre elles au Chili, durant l'exil et au moment de l'entretien ; un second tableau expose leurs activités (leur dernière activité au Chili, leur première activité rémunérée en France et leur situation au moment de l'entretien) ; et la grille d'entretien.
L'annexe 3 comprend une bibliographie complémentaire sur l'exil ainsi qu'une liste de noms de publications militantes de l'exil.
L'annexe 4 réunit différents documents sur l'exil (revues, tracts, déclarations, bulletins, etc.).
Une annexe numérique (clé USB) est remise aux membres du jury. Il s'agit de la retranscription des cinquante entretiens.

SIX PORTRAITS DE FEMMES : NOTE INTRODUCTIVE

Cette thèse porte sur les femmes de l'exil chilien. Mon travail se divise schématiquement en trois périodes : la première est centrée sur la place des femmes dans la société chilienne avant et pendant l'Unité Populaire (2ème partie de la thèse), la deuxième débute avec l'instauration de la dictature militaire et la troisième correspond aux premiers temps de l'asile en France (3ème partie de la thèse). Ce découpage thématique, utile pour l'analyse, ne permet pas de saisir les itinéraires des femmes que j'ai rencontrées dans la durée. L'évolution des parcours individuels et le cheminement de chaque interlocutrice ne peut être suivi avec précision. Les principales bifurcations n'apparaissent pas.

C'est pourquoi j'ai choisi de présenter six parcours de femmes sous forme de portraits qui rendent compte de caractéristiques partagées par le groupe des Chiliennes exilées, toutes confrontées à la dictature et l'exil. Ils retracent séquentiellement la vie de six interviewées afin de rendre visible chronologiquement leur parcours en prenant en compte vie familiale, conjugale, militante et professionnelle. Les domaines de la vie sont en effet en permanence enchevêtrés. À travers la restitution de ces six parcours, il est donc possible de relever des caractéristiques communes mais également des différences significatives au sein du groupe des Chiliennes exilées.

L'autre intérêt de ces portraits est de nous montrer à quel point les rapports sociaux sont imbriqués. Ils permettent de saisir, avec des variantes, les différents rapports sociaux à l'œuvre. Ils montrent comment ces rapports de domination structurants ont parfois été contournés ou déplacés. Ces femmes ne disposent pas de ressources matérielles et symboliques comparables, leur situation familiale diffère, leur niveau d'études et leur classe sociale ne sont pas identiques. Elles s'investissent parfois de manière différente dans le monde du travail et dans le militantisme. Selon leurs appartenances et leurs places, elles ont pu mettre en œuvre des stratégies distinctes. Par là même, il devient possible d'observer la transformation et la reproduction des rapports sociaux ainsi que leur réappropriation par les femmes. Ces éléments sont analysés et développés par ailleurs dans les différents chapitres de la thèse. Malgré l'hétérogénéité du groupe des réfugié·e·s du Chili, des similitudes se retrouvent chez les femmes de l'exil que j'ai rencontrées, que ce soit dans le groupe des interlocutrices au cours des différents échanges et rencontres pendant ma recherche, voire durant le cours de ma vie. Les expériences et particularités de ces six femmes font écho à un

ensemble d'histoires de vie et de caractéristiques de Chiliennes réfugiées en France. On y retrouve une partie significative des cinquante femmes que j'ai rencontrées.

Certains aspects, bien qu'ils soient importants, n'apparaissent cependant pas dans ces portraits, en particulier ceux qui renvoient aux rapports de génération, à l'âge ou à la période d'arrivée en France. Les six interviewées sont nées autour des années 1950 et ont quitté le Chili durant la même période, peu de temps après le Coup d'État (1973-1977). De même, ces témoignages n'indiquent pas de carrières brisées ou de situation actuelle précaire.

Il s'agit davantage ici de comprendre les parcours de ces six femmes que de les expliquer. Leur portrait rend intelligibles les différentes étapes de leur vie dans leur progression. Ils explorent les principaux épisodes de leur vie, les principales bifurcations ainsi que les perceptions autour de leur exil.

Ces portraits ne visent pas à éclairer l'ensemble de leur biographie, ni ne possèdent la précision des « grands » récits de vie. Ils visent à repérer certains événements et à recomposer leurs trajectoires. De cette manière, les liens complexes entre les relations sociales, notamment conjugales et familiales, peuvent s'établir avec les rapports sociaux d'ensemble dans lesquels elles s'inscrivent. La construction de ces six parcours contrastés de femmes de l'exil chilien permet d'entrevoir la manière dont le genre s'articule à la classe, à la « race » ou à l'âge. Il s'agit d'explorer ce qui « se joue » alors du point de vue de ces rapports durant le cours de leur existence et au cours de diverses périodes.

Enfin, ces portraits se prolongent au-delà des périodes que nous analysons dans ce travail doctoral. Ils laissent entrevoir des pistes de réflexion intéressantes concernant l'exil et le post-exil des Chiliennes de France.

Voici quelques caractéristiques de ces six interviewées[2].

1) Le premier portrait est celui de <2> Magdalena. Il est présenté suite au chapitre V de ce manuscrit.

Magdalena est originaire d'une famille de droite qui se distingue par le nombre de femmes diplômées. Sa mère est fonctionnaire à l'université et son père est investisseur dans le bâtiment. Sa sensibilisation politique à gauche est favorisée par le contexte sociopolitique.

[2] Les caractéristiques générales des cinquante interlocutrices ainsi qu'une présentation succincte de leur parcours sont disponibles dans le second volume de cette thèse rassemblant les annexes. Voir l'annexe 2 : Outil méthodologique et matériel empirique.

Elle s'affilie au MAPU. Mariée à un ressortissant français, elle obtient la nationalité française avant d'arriver en France. L'insertion dans la société française se réalise par sa belle-famille, par le travail rémunéré et par le militantisme. Architecte, elle devient cadre supérieure d'une mairie. Elle évolue dans des cercles progressistes au Chili et ensuite en France, où sa condition d'exilée chilienne devient une ressource supplémentaire. Son parcours montre une volonté et des capacités à mobiliser ses ressources pour effectuer un important travail politique. Elle effectue une *reconversion militante* : elle adhère à un parti français de gauche et garde un lien avec le Chili par le biais d'un investissement associatif ; une prise de conscience féministe se concrétise dans le militantisme féministe. Sa trajectoire militante montre une ouverture à l'international. Elle est désormais davantage axée sur des activités franco-chiliennes.

2) Le portrait de <11> Florencia est présenté à la fin du chapitre VI.

Florencia est élevée au sein d'une famille de province de petite classe moyenne. Sa mère est au foyer et son père employé de banque. Elle poursuit ses études dans un domaine réservé aux femmes et lié à leur rôle domestique. Le dévouement à la vie familiale est très marqué chez elle. Elle se marie à un haut dirigeant du Parti socialiste, futur député durant l'Unité Populaire, et sympathise avec le Parti socialiste. Dans la sphère militante, elle se tient en retrait de l'espace public. Alors qu'elle est diplômée (bac+4), elle privilégie la maternité et n'a aucune activité rémunérée au Chili. Ce n'est qu'en France qu'elle commence à exercer un métier. Arrivée légèrement plus âgée que la moyenne des interviewées, ses difficultés d'adaptation ne sont pourtant pas majeures, hormis la maîtrise de la langue, sentiment d'ailleurs plutôt subjectif car son niveau de français ne contrecarre pas son insertion dans la société. Assistante sociale, elle trouve un réel épanouissement dans l'exercice de son métier. L'indépendance économique donne lieu à une affirmation de soi nouvelle chez elle.

3) Le portrait de <28> Juana est exposé à la fin du chapitre VII.

Juana est née dans un milieu extrêmement précaire. Elle travaille comme saisonnière dans l'agriculture dès l'âge de 6 ans. Mariée très jeune à un ouvrier, délégué syndical communiste, ce dernier s'oppose à ce qu'elle exerce une activité rémunérée. Jouant avec ses marges de manœuvre au sein d'une structure familiale classique, elle parvient néanmoins à agir en vue de son indépendance. L'organisation de sa famille renvoie à un certain *militantisme familial*, chaque membre participe selon la place qu'il ou elle occupe dans la structure familiale, caractéristique du mode de fonctionnement du Parti communiste chilien.

La gestion du quotidien est extrêmement importante à ses yeux. En France, elle est affiliée officiellement pour la première fois à un parti, le Parti communiste, et prend soin de ne pas militer dans la même cellule que son conjoint. Pour elle, les « *valeurs domestiques et familiales* » sont primordiales ; elle s'affirme au travers d'un emploi rémunéré ainsi que par son dévouement pour son entourage familial.

4) Le portrait de <17> Nilda prolonge le chapitre VIII.

Nilda est étudiante, militante du MIR, en rupture idéologique et sociale avec sa famille, traditionnelle et installée dans le commerce. En couple avec un *mirista* porté disparu, elle est contrainte de laisser son premier enfant au Chili. Nilda ne cherche pas à tout prix une ascension sociale, bien que ses origines sociales lui donnent certaines ressources. Musicienne et engagée politiquement, on pourrait estimer qu'elle subit une mobilité descendante, mais il s'agit davantage pour elle d'un « *choix de vie* » clairement lié à son engagement politique. Nilda montre une sensibilité féministe, autant dans son discours que dans ses pratiques au sein de ses différents espaces de militantisme, mais n'intègre pas de groupe féministe. Elle parle peu de l'espace domestique au cours de nos échanges, mais se réfère plus longuement à sa maternité. Aujourd'hui, elle continue à être présente dans les réseaux chiliens de l'exil et réalise des actions en justice pour son conjoint assassiné durant la dictature.

5) Suite au chapitre IX, le parcours de <42> Mirva compose le cinquième portait.

Mirva provient d'une famille de droite, sans études supérieures, mais dont la situation économique est relativement confortable. Son père est chef de chantier et sa mère est au foyer. Mirva se politise grâce à la rencontre avec son conjoint. Mère de famille nombreuse, elle adopte une nièce. Au Chili, elle assume déjà la charge entière de la famille car elle dispose d'un revenu stable en tant qu'aide-soignante, à l'opposé de son époux. Elle se distingue surtout par son militantisme partisan divergent de celui de son conjoint (elle milite au Parti socialiste alors que son époux est *mirista*). Elle s'ouvre un espace militant dans un milieu d'hommes et certaines de ses pratiques peuvent être interprétées comme émancipatrices, mais elle ne développe pas de réflexion féministe. Par ailleurs, son parcours professionnel se caractérise par des emplois féminisés. Sa vie conjugale est bouleversée par l'exil. Elle soutient le projet de *retorno* de son mari et fait partie des *retornado/as* revenu·e·s en France, faute de réinsertion au Chili.

6) Le portrait de <18> Alicia clôt cette thèse (à la suite du chapitre X).

La famille d'origine d'Alicia est sympathisante de l'Unité Populaire. Sa mère est infirmière et son père artisan carreleur. Puéricultrice récemment diplômée, elle commence à exercer durant l'Unité Populaire. Conformément aux attentes de l'époque, elle poursuit des études, puis se marie en vue de fonder une famille. En couple avec un cadre du Parti socialiste, elle s'engage davantage dans un *engagement politique domestique*, mais se sent protagoniste à part entière de son histoire. Elle profite de son passage par un premier pays d'asile, la Roumanie, pour poursuivre ses études. Alicia montre la capacité de mobiliser ses ressources et d'en acquérir de nouvelles. Sa recherche d'ascension sociale, déjà en cours au Chili, se poursuit en exil. L''engagement partisan « acharné » de son conjoint et son désir de retour sans projet précis finiront par produire une prise de distance, puis le divorce. Sa volonté d'indépendance se consolide au fur et à mesure de sa vie en exil. Aujourd'hui, elle ne désire pas de vie commune en couple.

Ces différents portraits viennent appuyer certaines analyses développées dans cette thèse : c'est en ce sens qu'ils sont mobilisés. Ils prolongent les chapitres mentionnés et peuvent donc être lus en continuité. Mais ils sont également susceptibles de faire l'objet d'une lecture indépendante et parallèle, c'est pourquoi j'ai choisi une police différente pour eux et pour cette note introductive.

PREMIÈRE PARTIE

UNE ENQUÊTE EN FRANCE ET UNE ANALYSE SITUÉE

INTRODUCTION

Toute recherche doctorale résulte d'un long cheminement et il est nécessaire de retracer les lignes directrices générales de la perspective des analyses. Mon point de départ était d'étudier les expériences de vie de femmes chiliennes exilées, de leur situation au Chili à l'exil, tout en prenant en compte la manière dont elles ont vécu et perçu ces expériences. Les sociétés de départ et de destination ont de toute évidence des impacts sur les différents itinéraires des exilé·e·s. Il est également question de comprendre et d'appréhender leurs évolutions au Chili ainsi que dans le processus de l'exil, en rendant compte de l'importance du contexte géographique, politique et socio-économique de départ et d'arrivée comme de l'aspect temporel.

Il s'agit de comprendre et d'étudier les antécédents biographiques des Chiliennes, leurs conditions d'existence au Chili et à leur arrivée en France et, de même, d'analyser leur situation et leurs itinéraires, en articulant à la fois le niveau subjectif (leur vécu, leurs expériences personnelles et leurs perceptions) et le niveau objectif (le contexte et les différents rapports sociaux en jeu). C'est dans cette perspective que mes objectifs sont de décrire, de définir et d'analyser les parcours professionnels, militants et familiaux des Chiliennes de France au Chili puis en exil, en tenant compte des rapports sociaux structurants ainsi que des stratégies et des ressources qu'elles mobilisent. J'utilise ici la notion de *parcours* afin de souligner le caractère composite des itinéraires, les étapes traversées et les épreuves affrontées jalonnant leur vie. Des parcours de combattantes serait le terme le plus approprié pour qualifier le cheminement de ces femmes, malgré les écueils et les heurts. Il s'agit de tenter par là d'articuler les déterminants sociaux et les itinéraires collectifs et individuels dans différentes sphères enchevêtrées (travail, militantisme, famille).

Cette première partie traitera des différents aspects théoriques et méthodologiques impliqués, du cadre de mon enquête ainsi que des caractéristiques de l'exil chilien. Ce travail doctoral cherche à articuler et à imbriquer les rapports sociaux de sexe, de « race »[3] ou d'altérité (toutes deux comprises comme catégories socialement construites), de classe sociale (en prenant en compte notamment le niveau d'études), et de génération.

Dans un premier temps, j'exposerai certains aspects du cheminement sociologique et des aspects afférents à ma problématique ainsi que quelques traits généraux des perspectives

[3] Le terme de « race » est employé et compris ici en termes d'attribution, de logiques et de pratiques sociales, elles-mêmes émergeant des dynamiques sociales qui établissent des hiérarchies sociales et des discriminations, et en aucun cas en termes de différences biologiques qui constitueraient une « race » supposée. Les guillemets sont utilisés afin d'insister sur la dimension sociale de cette construction et d'éviter toute confusion.

théoriques dans lesquelles j'envisage de m'inscrire à propos de l'imbrication des rapports sociaux. De même, j'exposerai quelques éléments de l'exil chilien au regard de l'imbrication des rapports sociaux. Tous ces aspects seront développés et approfondis au long des chapitres de ce texte.

Le choix d'un sujet n'est jamais anodin. C'est rarement par seule « curiosité scientifique », et jamais « par hasard », que l'on décide d'entamer un travail de recherche. L'appréhension de la réalité est en relation avec la position de la chercheure même, qui n'est ni neutre ni détachée des circonstances dans lesquelles elle évolue. Dans un deuxième temps, j'aborderai mon propre positionnement, je reviendrai sur la constitution d'une analyse et d'une enquête située pour ensuite traiter la démarche et les outils méthodologiques mobilisés ainsi que le déroulement de l'enquête et du travail de terrain. Enfin, dans un troisième temps, j'introduirai quelques pistes de réflexion et d'analyse sur l'exil et sur le groupe des Chilien·ne·s réfugié·e·s de France et je présenterai le groupe enquêté composé de cinquante interviewées.

Ces contours étant précisés, j'exposerai tout d'abord les éléments qui m'ont menée à tenir compte de l'imbrication des rapports sociaux, pour présenter brièvement par la suite cet outillage conceptuel et cette posture analytique.

CHAPITRE I. LES FEMMES DE L'EXIL CHILIEN : VERS UNE ANALYSE EN TERMES DE RAPPORTS SOCIAUX

Un long travail d'abstraction m'a permis d'établir et de reconnaître l'importance et la pertinence de la prise en compte des différents rapports sociaux et de leurs enchevêtrements dans l'appréhension et la compréhension des phénomènes sociaux en général et, en particulier, du parcours des Chiliennes exilées en France. Différents aspects m'ont conduite à considérer les différences en termes de genre, de classe et de génération et il s'avère nécessaire de retracer ce cheminement, autrement dit, d'exposer comment j'en suis arrivée à inclure la perspective des rapports sociaux dans ma réflexion. J'effectuerai également un retour sur la conceptualisation des rapports sociaux et exposerai quelques caractéristiques de l'exil chilien au regard de ces rapports.

Quelle perspective sociologique ?

Cette recherche résulte du désir d'approfondir certains éléments issus d'un premier mémoire de sociologie. Revenue en France, pays d'asile de mes parents, je m'étais penchée sur la question des reconstructions identitaires d'exilé·e·s chilien·ne·s en France au travers de leur processus d'adaptation[4]. À partir d'une approche interactionniste, ce mémoire était une étude de cas de type exploratoire, cherchant à obtenir les représentations et les perceptions d'un groupe d'exilé·e·s chilien·ne·s en France[5]. Les rencontres et les premiers résultats des analyses de terrain m'ont montré l'hétérogénéité du groupe de ces réfugié·e·s, tant des points de vue de l'appartenance sociale, du statut socio-économique, de l'implication militante que de la situation familiale.

Par la suite, après une formation en traduction, j'ai repris un cursus en sociologie. En vue du rapport de finalisation d'un master de recherche, j'ai cherché à approfondir les questionnements soulevés par ce premier travail en menant six entretiens exploratoires auprès

[4] Une critique du concept d'« *intégration* » a émané des enquêté·e·s mêmes. Selon les dires de certain·e·s interviewé·e·s : « *On ne s'intègre pas à un nouveau pays, on s'adapte, on s'habitue* ». Or le terme « intégration » comprend une dimension normative. « L'intégration des migrant·e·s », la « possibilité de s'intégrer des migrant·e·s » sont, effectivement, des concepts qui depuis de longues années servent quasiment de critère à une « immigration réussie » ou à une « réussite d'immigration » dans la société française. Cela « sous-entend un souhait, voire un impératif » pour les migrant·e·s. GONZALEZ Olga, « L'intégration problématique des Latino-américains en France » in AUDEBERT Cédric et MA MUNG Emmanuel (Eds), *Les migrations internationales : enjeux contemporains et questions nouvelles*, Université de Deusto, Bilbao, 2007, p.123.

[5] Ce mémoire de maîtrise de sociologie réalisé en 2004 à l'Université Lyon II est intitulé « Les exilés chiliens en France : processus de reconstructions identitaires ». Pour ce faire, j'ai réalisé quinze entretiens en profondeur, dont quatorze à Lyon et un à Paris. L'objectif de cette recherche était de dévoiler les relations des exilé·e·s, les restructurations successives du moi et du groupe dans un contexte autre et étrange(r) et d'interpréter des discours d'exilé·e·s pour comprendre l'exil.

de Chiliennes de France[6]. Cette recherche doctorale constitue donc le prolongement de ces premières approches, orientée cette fois vers l'appréhension des rapports sociaux.

Ma première curiosité a surgi de la quasi-absence de témoignages de femmes. Lors de mon premier travail et de mes premiers contacts, j'étais constamment renvoyée à des personnes illustrant l'image valorisée de « l'exilé chilien » au *neutre masculin* et je n'ai interviewé que deux femmes. Je n'avais pas alors considéré l'impact des rapports sociaux existant sur toute réalité sociale ainsi que leurs effets quant à la perception même des individus d'un groupe. En effet, dans tout groupe social, nous retrouvons des personnes davantage visibles et *visibilisées* que d'autres par leur prestige, leur statut ou leur activité. Ce constat m'a mené à m'attacher à la question du genre en général, puis à celle des rapports sociaux de sexe et, enfin, au croisement des rapports sociaux.

Suite à une prise de conscience progressive de la pertinence sociologique d'une approche en termes de rapports sociaux de sexe, après ce mémoire, je me suis donc attachée à examiner les parcours de Chiliennes réfugiées en France. L'intégration de la dimension sexuée dans mon étude s'est fondée sur deux raisons : d'une part, l'invisibilité des femmes dans le processus de la migration en général et, d'autre part, la valorisation du militantisme (masculin, cela va de soi), les femmes étant fort peu présentes dans les structures hiérarchiques des partis politiques en exil. Cela expliquerait en partie (ou du moins ce fut mon hypothèse de départ) le passage à la trappe de la problématique des Chiliennes exilées. Ces réflexions m'ont donc menée à réenvisager mon sujet et à introduire des outils d'analyse distincts, permettant tout d'abord l'appréhension des femmes en tant que catégorie sociale.

Auparavant, dans les sciences sociales, la question générale des femmes a souvent été évoquée sous le prisme de la famille (sociologie de la famille ou anthropologie de la parenté par exemple). Cependant, à partir de l'apport de théoriciennes féministes, un nouveau regard incluant les femmes comme catégorie sociale construite s'est avéré pertinent pour la recherche sociologique dans son ensemble.

L'aspect sur lequel convergent un certain nombre de courants féministes est celui du travail de réflexion sur la dénaturalisation des catégories sexuelles, non seulement comme revendication militante mais également comme outil d'analyse. Ainsi Zaidman met en exergue que « La sociologie doit prendre en compte la variable "sexe", c'est-à-dire la sexuation du social. Mais, en même temps, les féministes vont se donner comme tâche la déconstruction du discours social sur la différence. Il s'agit alors de penser comme catégorie

[6] Le titre de ce travail fut : « Les itinéraires des exilé·e·s chilien·ne·s en France », Travail de finalisation de master 2 recherche de sociologie, Université Marc Bloch, Strasbourg, 2006.

sociale, c'est-à-dire socialement construite, ce qui est socialement pensé comme catégorie biologique, c'est-à-dire comme différence naturelle. »[7]

Cherchant à comprendre l'assujettissement des femmes, de nombreuses théoriciennes se sont donné pour tâche de mettre en relief l'aspect relationnel existant autour de la division entre hommes et femmes et de transcender les prétendus déterminismes biologiques la justifiant. Ces réflexions ont conduit à élaborer des analyses autour de la distinction et de la hiérarchisation qui s'effectuent, c'est ainsi qu'émerge le concept de genre dans le monde anglo-saxon. Désormais, il s'agit de considérer ces deux groupes en définissant leurs distinctions comme des attributs sociaux et en tant que construits sociaux historiques et politiques, produits, reproduits et transformés dans des rapports de domination. À ce sujet, Joan Scott est l'une des auteures soulignant l'apport du genre en tant que catégorie d'analyse. Pour l'auteure, le genre constitue « une dimension décisive de l'organisation de l'égalité et de l'inégalité. Les structures hiérarchiques reposent sur des perceptions généralisées du rapport prétendu naturel entre masculin et féminin. »[8] Dans cette approche, il s'agit d'insister sur la dimension sociale des catégories sexuelles. Comme l'indique Juteau : « C'est le genre – le sexe social – qui construit le sexe biologique et non l'inverse, d'où la correspondance sociologique et politique entre le sexe et le genre. Le sexe est désormais associé à la classe de sexe et il a pour référence principale l'hétérogénéité du sexe et du genre. »[9] Le genre (ou le sexe social) en tant que concept, se réfère à la construction sociale et à la hiérarchisation des sexes. C'est dans ce sens que j'utiliserai ce terme dans mon travail. Toujours est-il que le *genre* est un terme polysémique[10]. Le féminisme matérialiste français, quant à lui, forge le concept de rapport social de sexe, apporté notamment par Danièle Kergoat, au travers duquel il est proposé d'analyser la logique de la structuration du social en considérant, comme elle l'expose, que : « Ces rapports reposent d'abord et avant tout sur un rapport hiérarchique entre les sexes […] ; de plus, [le rapport social de sexe] est structurant pour l'ensemble du champ

[7] ZAIDMAN Claude, « Fait migratoire et genre : le jeu des variables en sociologie de l'éducation » in *Cahiers du Cedref. Femmes en migrations. Aperçus de recherche*, n° 8/9, 2000, p.328.

[8] SCOTT Joan, « Genre : Une catégorie utile d'analyse historique » in *Les cahiers du GRIF. Le genre dans l'histoire*, Vol. 37, n° 37-38, 1988, p.146.

[9] JUTEAU Danielle, « De la fragmentation à l'unité. Vers l'articulation des rapports sociaux » in *Cahiers de recherche éthique. L'égalitarisme en question*, n° 18, 1994, p.112.

[10] L'historienne Michèle Riot-Sarcey expose la confusion que prête le terme *genre* en France en raison de sa nature polysémique. En outre, l'auteure postule que son emploi doit impliquer l'analyse critique qu'il suppose : RIOT-SARCEY Michèle, « L'historiographie française et le concept de "genre" » in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, Vol. 4, n° 47, 2000, pp.805-814. Aussi, au travers d'une remise en perspective des définitions plurielles du *genre*, tout en relevant la richesse de l'héritage des théoriciennes féministes, Pfefferkorn revient sur les usages, les apports mais aussi les limites du genre en tant que concept. Il souligne également son caractère polysémique. Voir PFEFFERKORN Roland, *Genre et rapports sociaux de sexe*, Page deux, Lausanne, 2012, 138 p. ; en particulier le chapitre 2, « L'invention du genre et sa polysémie », pp.47-69.

social et transversal à la totalité de ce champ. »[11] Le concept de genre renvoie à une construction sociale binaire et hiérarchique, divisant l'humanité en deux groupes : les hommes et les femmes. Cette dimension est également incluse dans le concept de *rapport social de sexe*, mais ce dernier sous-entend de plus la prise en compte de multiples rapports sociaux, et donc d'une appréhension de la structuration du champ social comme étant une réalité multidimensionnelle. Par exemple, le féminisme matérialiste français s'attache dans un premier temps à articuler rapports sociaux de sexe et rapports sociaux de classe. Nous reviendrons d'ailleurs sur la conceptualisation et l'importance de rendre compte de l'étendue de plusieurs rapports sociaux.

Par ailleurs, dans certains travaux théoriques féministes en France, l'appropriation matérielle par les hommes de la force de travail des femmes, indépendamment de leur statut familial, a été largement approfondie, notamment dans les travaux de Christine Delphy[12]. La place, les assignations et les conditions des hommes et des femmes dans la sphère du travail prennent une place décisive dans les analyses, tout comme la remise en question du travail domestique, réinterrogeant les rôles dans la famille et dans le travail salarié. Les réflexions et les analyses touchent désormais les rapports entre la vie familiale et la vie professionnelle ainsi que la distribution inégale des temps professionnels et domestiques entre hommes et femmes. En outre, tel que le note Kergoat, « Le travail reste central pour les deux sexes sociaux, même si cette centralité du travail s'organise complètement différemment selon le genre. »[13] En effet, le concept de rapport social de sexe est en relation directe avec celui de division sexuelle du travail. C'est d'ailleurs l'un des éléments fondamentaux qui renforce, conforte et produit les inégalités entre hommes et femmes, comme le précise Pfefferkorn, « objectivement, socialement et matériellement, c'est le travail, c'est-à-dire l'organisation et la division du travail, qui sert de levier à la domination du groupe des hommes sur celui des femmes. Et c'est pourquoi il est l'enjeu des rapports sociaux de sexe. »[14]

Dans les problématiques liées au monde du travail, il ne s'agit pas de comprendre le genre, ou le rapport social de sexe, comme une « variable » supplémentaire, mais d'affiner la construction de nouvelles approches. Ce faisant, le travail d'abstraction qui en découle fait

[11] KERGOAT Danièle, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe » in HIRATA Helena et alii (Dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris, 2004, p.40.
[12] À ce sujet, consulter les recueils d'essais de l'auteure : DELPHY Christine, *L'ennemi principal*, Tome 1. *Économie politique du patriarcat*, Syllepse, Paris, 1998, 293 p. et DELPHY Christine, *L'ennemi principal*, Tome 2. *Penser le genre*, Syllepse, Paris, 2001, 389 p.
[13] KERGOAT Danièle, « La division du travail entre les sexes » in BOUTET Josiane et alii (Dir.), *Le monde du travail*, La découverte & Syros, Paris, 1998, p.326.
[14] PFEFFERKORN Roland, *Genre et rapports sociaux de sexe, op.cit*., p.115.

progresser les connaissances sur la sphère du travail. C'est dans cette logique que le travail et ses différentes modalités (dans la sphère domestique, dans les activités salariées ou encore dans l'engagement militant) seront analysés tout au long de ce travail de thèse. En effet, les apports des approches féministes sur la dénaturalisation des catégories de sexe et de « race », comprises comme des constructions ou des productions sociales (sans connotation biologisante), ont contribué à remettre en question les analyses classiques, notamment celles portant sur le monde du travail ou encore sur les migrations.

Comme nous l'avons vu, la conceptualisation des rapports sociaux de sexe considère les classes de sexes non comme des données biologiques « naturelles » mais comme des construits sociaux, à l'instar des « races ». Comme tout groupe social, les catégories de sexes et de « races » sont produites par l'ordre social. Par définition, les exilées de France appartiennent au groupe des migrant·e·s et, sauf exception, à celui des étranger·e·s. À l'instar du genre et du sexe social et au regard des enjeux autour de la question des catégorisations sociales, il s'avère nécessaire d'analyser et de déconstruire, en reprenant les termes de Delphy, *la fabrication de l'autre*[15]. Si les rapports sociaux de classe font référence au système et aux structures de classe sociale, les rapports de sexe renvoient aux inégalités entre hommes et femmes. Les rapports de « race », quant à eux, sont en relation avec le racisme, soit une assignation et un processus de construction sociale (une racisation) dans l'élaboration de rapports où une personne « racisée est prise dans un rapport social asymétrique et placée dans une position subordonnée. »[16]

À ce titre, le rapport de racisation se réfère au processus d'attribution d'une « race », comprise comme une catégorie socialement et historiquement, voire idéologiquement, construite et non pas de « *race* » dans le sens biologisant du terme[17]. C'est ainsi que

[15] L'auteure souligne que « l'autre » se définit en opposition au « nous » et qu'il s'agit de « groupes […] créés dans le même moment *et* distincts *et* ordonnés hiérarchiquement ». DELPHY Christine, *Classer, dominer. Qui sont les autres ?*, La fabrique, Paris, 2008, p.22.

[16] FALQUET Jules, LADA Emmanuelle et RABAUD Aude (Coord.), « Introduction » in *(Ré)articulation des rapports sociaux de sexe, classe et « race »*, Mémoires du séminaire du Cedref 2005-2006, Publications Paris 7 Denis Diderot, Paris, 2006, p.8.

[17] Le concept d'ethnie s'est révélé être un apport non négligeable pour les analyses anthropologiques et sociologiques. Cependant, ce terme est souvent employé comme un euphémisme, invisibilisant un système et une structure de rapports sociaux spécifiques basés sur la hiérarchisation et l'attribution d'une « race » particulière à un groupe considéré « autre et différent ». Par exemple, le terme d'ethnicité n'est jamais employé dans le contexte des colonies allemandes ou italiennes d'Amérique latine, ces dernières étant des groupes de migrant·e·s qui ne furent pas discriminés par leur appartenance de « race ». C'est pour ces raisons que nous considérons qu'il est pertinent de se référer, dans l'étude des phénomènes migratoires, aux rapports sociaux au travers desquels une prétendue « race » est attribuée. Il est, par conséquent, également impératif de prendre en considération l'imbrication de ces rapports lorsque nous nous intéressons, notamment, aux phénomènes migratoires. Pour contextualiser historiquement et politiquement l'usage de ces notions, consulter notamment

Guillaumin explique que : « Si la race n'existe pas, cela n'en détruit pas pour autant la réalité sociale et psychologique qui montre l'existence des faits de race. Reconnaissance qui ne doit pas se confondre avec l'admission de la réalité raciale comme réalité biologique ; ce serait condamner à voir dans une réalité matérielle qui ne recouvre pas les divergences culturelles l'origine d'un fonctionnement social. »[18] Il est donc important d'appréhender les différenciations et les hiérarchisations qui s'élaborent au travers de cette catégorisation comme une réalité sociologique.

Le rapport social de racisation met donc en exergue « le processus qui produit des différences "visibles" infériorisées »[19]. Au travers de ce processus, un ensemble de caractéristiques considérées comme essentielles ou « naturelles » et immuables est attribué à un groupe social en fonction, le plus souvent, de phénotype ou de couleur de peau[20]. Tel que souligné par Curiel, « la notion de "phénotype" désigne non seulement des caractéristiques physiques produites par une condition biologique, mais surtout le sens attribué à cette condition biologique – qui sert à stéréotyper et discriminer différents groupes humains et qui prend comme base centrale la couleur de la peau. Il s'agit d'une des stratégies fondamentales qui sustentent le racisme. "Le Blanc" est légitimé comme paradigme valable et accepté dans une société raciste. Toute différence, quelle qu'elle soit, devient automatiquement "l'autre". »[21]

L'idée de l'existence d'une « race » est en relation directe avec la justification idéologique de la colonisation, confortant la position de domination des groupes colonisateurs ; ce qui est considéré comme « blanc » se définit par opposition à la composition des populations des continents américain, africain et asiatique. En outre, ce rapport social révèle les fondements des logiques coloniales. Cette catégorisation est opérée dans toutes les sociétés et elle trouve un écho important dans les sociétés post-coloniales, elle ne peut donc être négligée dans les investigations relatives à la migration, compte tenu du fait que chaque société possède des hiérarchies sociales et des préjugés racistes spécifiques.

LIAUZU Claude, « L'usage des termes "race, ethnie, nation" dans le contexte des conquêtes coloniales françaises » in *Raison présente. Racisme, race et sciences sociales*, n° 174, 2ème trimestre 2010, pp.13-29.

[18] GUILLAUMIN Colette, *L'idéologie raciste : genèse et langage actuel*, Gallimard, Paris, 2002 (1ère édition 1972), p.92.

[19] MATAS Juan et PFEFFERKORN Roland, « Présentation : Le problème de la ligne de partage des couleurs » in *Raison présente. Racisme, race et sciences sociales*, n° 174, 2ème trimestre 2010, p.4.

[20] FALQUET Jules, LADA Emmanuelle et RABAUD Aude (Coord.), « Introduction » in *(Ré)articulation des rapports sociaux de sexe, classe et « race »*, *op.cit.,* p.8.

[21] CURIEL Ochy, « Pour un féminisme qui articule race, classe, sexe et sexualité » in *Nouvelles questions féministes. Féminismes d'Amérique latine et des Caraïbes*, Vol. 20, n° 3, 1999, p.51.

Par ailleurs, dans un premier temps, la sociologie des migrations s'est particulièrement concentrée sur le travail rémunéré, c'est-à-dire sur l'analyse économique de la main-d'œuvre immigrée, sur les regroupements et l'organisation des groupes d'étranger·e·s d'un lieu géographique donné ou encore sur la transmission familiale des familles migrantes et de leurs descendant·e·s[22]. D'un point de vue économique, les études dans les pays de destination ont eu tendance à porter principalement sur la migration en tant que force de travail et sur les problématiques liées à l'insertion des migrant·e·s et de leurs descendant·e·s, alors que les travaux réalisés dans les pays d'origine s'orientent sur l'apport des migrant·e·s et les fonds envoyés à leurs proches. Bien que ces approches aient apporté des éléments-clés de compréhension des situations migratoires, il est nécessaire de prendre également en considération le fait que tout·e individu, migrant·e ou non, s'inscrit d'une part dans un ensemble de rapports sociaux (entre autres d'ordre économique, social, générationnel, de « race » et de sexe), et, d'autre part, possède de multiples appartenances. De plus, les identités collectives des groupes de migrant·e·s sont multiples et changeantes, et se reformulent au gré des contextes géographiques et sociopolitiques[23].

Dans l'étude de la migration, la prise en compte de l'imbrication des rapports sociaux trouve sa portée et sa pertinence, par exemple dans l'articulation entre rapports sociaux de « race » et rapports sociaux de classe. Lorsqu'un·e migrant·e appartient à une classe sociale défavorisée, le racisme se trouve en étroite relation avec des préjugés et des discriminations de classe sociale. En situation migratoire dans un pays hégémonique, de plus ayant un passé colonisateur, un·e migrant·e est généralement confronté·e à ce système discriminatoire particulier fondé sur une supposée « race ». Or le racisme n'est pas seulement une attitude forte de préjugés ou de discriminations : il s'agit également d'un système qui révèle une distribution inégale des richesses économiques et du pouvoir politique. L'oppression raciste s'articule de manière similaire à l'oppression de sexe : il s'agit de constructions et d'interactions sociales qui s'appuient sur des pratiques institutionnelles et des traditions sociales, historiques, politiques et culturelles. Force est de constater que les frontières

[22] Pour une vision plus générale de la sociologie des migrations, REA Andrea et TRIPIER Maryse, *Sociologie de l'immigration*, La Découverte, Paris, 2003, 122 p. Du point de vue historique, voir NOIRIEL Gérard, *Le creuset français. Histoire de l'immigration (XIXe – XXe siècle)*, Seuil, Paris, 1992 (2ème édition), 437 p. En ce qui concerne la construction de l'altérité : POUTIGNAT Philippe et STREIFF-FENART Jocelyne, *Théories de l'ethnicité*, PUF, Paris, 1995, 270 p. Cet ouvrage comporte également la traduction de l'article fédérateur intitulé « Les groupes ethniques et leurs frontières » de Frederik Barthes.

[23] Le postcolonialisme nous apporte des éléments de réflexion sur cet aspect, par exemple les travaux d'Arjun Appadurai. Ce sociologue indien résidant aux États-Unis porte un regard critique sur le culturalisme. APPADURAI Arjun, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Payot et Rivages, Paris, 2001, 322 p.

géographiques ne constituent en aucun cas les seuls éléments pour comprendre et définir un groupe (ni une personne). Il est courant de visualiser un phénomène et de l'encadrer dans un lieu précis : un pays ou une nation. Cependant, ce sont les contextes sociaux, économiques, politiques et culturels qu'il importe de saisir afin d'appréhender un groupe migrant et de le comprendre. L'analyse des conditions de vie des migrant·e·s occupant des positions sociales différentes, aux origines géographiques et à la couleur de peau également diverses permet de rendre compte des processus sociaux impliqués, et, ainsi, de comprendre les situations migratoires à l'échelle de l'individu comme à celle du groupe.

En outre, les études féministes articulent les rapports de sexe (ou de genre) avec ceux de classe (en France, dès la fin des années 1970) et/ou de « race » (aux États-unis, à partir des années 1980)[24]. Cependant, ce n'est que récemment que l'enchevêtrement des rapports sociaux a été pris au sérieux dans le monde de la recherche hexagonale. Progressivement, la nécessité d'inclure d'autres rapports sociaux s'est également imposée, mais, en termes théoriques et méthodologiques, il s'agit encore d'un champ à défricher. De plus, depuis maintenant deux décennies, les études sur les femmes issues des mouvements migratoires ont commencé à trouver leur place dans le monde académique et elles ne sont plus perçues comme un « appendice » de la recherche sociologique. Un long parcours a été nécessaire pour que des chercheures, provenant notamment des courants féministes, puissent légitimer la migration des femmes en tant qu'objet d'étude à part entière. En effet, inclure la question des femmes dans le processus migratoire ne revient pas simplement à évoquer les histoires de femmes car « les études sur le genre et le sexe ne sont pas des thèmes "particuliers", "spécifiques" ou "spécialisés" », mais sont appelées à devenir des « modes d'approches transversaux indispensables à une bonne pratique des sciences humaines et sociales et une bonne analyse du social dans sa complexité. »[25]

Dans les premières études concernant les migrations européennes en général, les femmes migrantes avaient subi une sorte d'invisibilité. Ce n'est que depuis peu que des chercheur·e·s se sont intéressé·e·s de manière plus approfondie à la dite « féminisation » des mouvements migratoires. Cette dernière se réfère à la migration effectuée par des femmes sans conjoint. En effet, des recherches centrées sur le travail salarié et le regroupement

[24] Autour de l'articulation entre racisme et sexisme en France, voir notamment les contributions du numéro suivant de la revue Nouvelles questions féministes : BENELLI Natalie et alii (Coord.), *Nouvelles questions féministes. Sexisme et racisme : le cas français*, Vol. 25, n° 1, 2006, 160 p.

[25] GARDEY Delphine, *Enjeux sur le genre et le sexe. Rapport à Mme la présidente du Conseil scientifique du CNRS*, Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques, UMR 2139. CNRS/Cité des sciences et de l'industrie, mars 2004, cité par PFEFFERKORN Roland, *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de sexes*, La dispute, Paris, 2007, p.372.

familial adoptent souvent un regard hétérocentré, priorisant le rôle de pourvoyeurs économiques des hommes et ne prenant guère en compte les migrantes en tant que groupe, quant bien même leur migration a toujours existé. D'autre part, indépendamment de leur situation familiale, les migrantes traversent des situations particulières de par leur condition de femmes. Bachelet et Zaidman proposent de ne pas isoler les femmes migrantes « en les séparant de l'histoire des migrations, mais [de] déplacer le regard en insistant sur un aspect trop méconnu de ces migrations. » Elles ajoutent : « Ensemble ou séparés, l'expérience de la migration les atteint différemment du fait de la structure des rapports entre hommes et femmes propres à chaque société, des pays d'émigration aux pays d'immigration. Ces rapports de sexe sont différents dans chaque conjoncture sociale et locale, mais traversent l'ensemble du monde, traversent les frontières. »[26]

Par conséquent, dans cette recherche, il s'agit d'analyser et d'illustrer la place et le statut de futures réfugiées chiliennes au Chili et dans une situation migratoire particulière (l'exil consécutif à une crise politique). Il est donc question de décrire et d'analyser les parcours de ces femmes issues de différents milieux socioéconomiques, de situations familiales diverses et dont les engagements politiques sont multiples aussi. Autrement dit, il s'agira non seulement de rendre ces femmes *visibles* mais également de mesurer et de comprendre l'importance et la part qu'elles prennent avant l'exil dans le monde du travail, dans la structure familiale, dans la vie politique et les mouvements sociaux au Chili, mais également dans le processus de la migration, et ce au regard des variations, des nuances et des caractéristiques communes de leurs parcours.

En outre, il me semble qu'il convient d'appréhender l'exil dans sa pluralité et, tel que proposé par Acuña et Rebolledo, de se référer à *des situations d'exil*[27], multiples et diverses, déterminées à la fois par des facteurs structurels (sociaux, économiques, politiques, géographiques, temporels), par des caractéristiques personnelles (classe sociale, sexe, niveau d'études, âge, engagement politique, situation familiale) ainsi que par des trajectoires individuelles. Ces éléments sont manifestes aussi bien *avant* le départ, que *lors des premiers pas de l'installation* en France, et ce *jusqu'à aujourd'hui*.

[26] BACHELET Prisca et ZAIDMAN Claude, « Introduction » in *Cahiers du Cedref. Genre, travail et migrations en Europe*, n° 12, 2004, p.20.

[27] En sciences sociales, Acuña et Rebolledo sont parmi les premières à étudier et à publier sur l'exil chilien au Chili. Elles soulignent également les différentes appartenances des Chilien·ne·s exilé·e·s. Cf. ACUÑA María Elena et REBOLLEDO Loreto, « Narrativas del exilio chileno » in *Anales Nueva época*, n° 3-4, Université de Göteborg, 2000-2001, pp.223-242.

Pour comprendre et appréhender les différentes expériences de ces femmes exilées, il m'a paru essentiel d'inclure dans mes analyses, par exemple, les différences de classe, de situation familiale et de forme d'engagement politique ainsi que les parcours individuels. D'autres aspects, tels que l'appartenance à une génération ou le niveau d'études, ont, au fur à mesure, également pris place dans mes analyses.

La conceptualisation de l'imbrication des rapports sociaux

À partir des différents constats concernant l'exil, je me suis focalisée sur les parcours de ces femmes en tentant d'appréhender un ensemble de rapports sociaux susceptibles d'entrer en jeu. J'ai choisi de m'intéresser aux *rapports sociaux* en tant que systèmes structurants d'oppressions et de dominations tout en tenant compte des stratégies, des résistances et des marges de manœuvre, et d'intégrer cette perspective comme l'un des principaux fils conducteurs de mon travail sur les parcours de ces femmes et sur leurs expériences avant et pendant l'exil.

Or, tenter d'appréhender la multidimensionnalité de la réalité sociale est une tâche complexe. À partir d'une catégorie construite dans l'un des rapports sociaux, celle des femmes, je me suis proposé de tenter de saisir à certains moments l'entrecroisement des autres rapports dans cette catégorie donnée.

Au demeurant, le concept de rapport social a été théorisé par différent·e·s auteur·e·s dans les sciences sociales dans une optique matérialiste. Je retiendrai la définition de Kergoat qui nous indique que « Le rapport social est une tension qui traverse le champ social. Ce n'est donc pas quelque chose de réifiable. Cette tension érige certains phénomènes sociaux en enjeux autour desquels se constituent des groupes aux intérêts antagoniques. »[28]

Kergoat applique ce principe en particulier aux rapports sociaux de sexe à l'entrecroisement des rapports sociaux de classe. Toutefois, cette définition est de la même manière prolongeable à l'ensemble des rapports sociaux. En effet, tel qu'indiqué par Pfefferkorn, « Le concept de rapport social […] permet de désubstantialiser tous les "objets" sociaux. Construit par Marx principalement par rapport aux classes, il peut être (et a été) étendu à bien d'autres regroupements, les sexes, les classes d'âge et/ou générations ou des regroupements d'individus en fonction d'autres critères, par exemple de leur origine, réelle ou supposée, leur appartenance religieuse, leur lieu d'habitation, leurs préférences sexuelles,

[28] KERGOAT Danièle, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », article cité, p.39.

leurs pratiques culturelles, etc. »[29] Au-delà de l'étude du groupe des femmes, le concept de rapport social de sexe constitue un outil permettant d'analyser le social du point de vue des catégories construites sur le modèle de la division et de la hiérarchie.

Des perspectives différentes émergent également au sein de théories féministes. Par exemple, au cours des années 1980, des militantes et des théoriciennes issues des courants féministes latino-américains et des Caraïbes critiquent le fait que le féminisme – entendu comme proposition théorique et pratique – fasse l'impasse sur la question du racisme et des rapports entre genre, classe et racisation. Tel que souligné par Curiel : « À la condition de genre s'ajoute simultanément la question ethnique et de classe. Ces remises en cause ont provoqué l'apparition de collectifs et de groupes féministes qui se proposaient de faire de la politique en partant de ces trois oppressions fondamentales, qui sont liées entre elles. »[30]

Force est de constater qu'autour de l'engrenage des rapports sociaux, les concepts mobilisés varient selon les courants théoriques. Ainsi sont introduites, entre autres, les notions d'intersectionnalité, d'articulation, de consubstantialité ou d'imbrication, chacune renvoyant à des perspectives distinctes, lesquelles ne s'excluent pas nécessairement mutuellement mais se réfèrent à des approches distinctes.

Premièrement, l'inclusion des différents rapports de pouvoir a été abordée par des féministes du monde anglo-saxon, et ce bien avant que ce ne soit le cas en France. L'un des apports pionniers provient du *Black feminism*, mouvement féministe né aux États-Unis pendant les années 1970[31]. Le *Black feminism* « a défini la domination de genre sans jamais l'isoler des autres rapports de pouvoir, à commencer par le racisme ou le rapport de classe. »[32] Ses auteures se réfèrent à l'intersectionnalité des différents systèmes d'oppression, capitalisme, racisme, sexisme et hétérosexisme, lesquels agissent de manière simultanée. Dès lors, s'établit une remise en question des analyses féministes qui ne tiennent pas compte de l'entrelacement des différents rapports de pouvoir. Dorlin relaie pertinemment cette critique : « L'analyse classique de la domination de genre définit le sexisme comme le seul rapport de pouvoir transversal à toutes les femmes, quelles que soient leur classe, leur sexualité, leur couleur, leur religion, etc., en faisant de la lutte contre le sexisme une lutte prioritaire

[29] PFEFFERKORN Roland, *Inégalités et rapports sociaux…*, *op.cit.*, p.24.
[30] CURIEL Ochy, « Pour un féminisme qui articule race, classe, sexe et sexualité… », article cité, pp.40-41.
[31] Citons ici comme exemple le manifeste fondateur de 1977 du collectif étasunien de féministes noires Combahee river collective (1974-1980). Une traduction en français par Jules Falquet a été publiée : « Déclaration du Combahee River Collective » in FALQUET Jules, LADA Emmanuelle et RABAUD Aude (Coord.), *(Ré)articulation des rapports sociaux de sexe, classe et « race »*, Mémoires du séminaire du Cedref 2005-2006, Publications Paris 7 Denis Diderot, Paris, 2006, pp.53-67.
[32] DORLIN Elsa, « Introduction. La Révolution du féminisme noir ! » in DORLIN Elsa (Coord.), *Black feminism. Anthologie du féminisme africain-américain 1975-2000*, L'Harmattan, Paris, 2008, p.21.

relativement aux autres rapports de domination. […] Or, si toutes les femmes font bien l'expérience du sexisme, malgré cette commensurabilité de l'expérience, il n'y a pas pour autant d'expérience "identique" du sexisme, tant les autres rapports de pouvoir qui informent le sexisme modifient ses modalités concrètes d'effectuation et partant les vécus des femmes. »[33]

Cette conceptualisation en termes d'intersectionnalité semblerait toutefois montrer certaines limites car elle pourrait se restreindre à un regard se focalisant uniquement sur les individus en situation d'oppressions simultanées. Néanmoins, on ne peut nier la contribution essentielle du *Black feminism* à la prise en compte non pas de la seule dimension du genre mais de l'ensemble des rapports sociaux.

Deuxièmement, autour de la notion d'articulation des rapports sociaux, l'acception retenue par Pfefferkorn est synthétisée de la manière suivante :
[*Premièrement*] « Il n'est plus possible de penser un rapport social indépendamment des autres. Pour donner toute son intelligibilité à chacun d'entre eux et pour rendre compte de la complexité du social, il est indispensable de prendre en compte l'ensemble de ces rapports entremêlés. » [*Deuxièmement*] « Pour chacun de ces rapports sociaux, il est nécessaire aussi d'articuler différents niveaux, différents espaces ou différents champs de la réalité sociale car cette dernière ne se présente jamais de manière univoque ou monolithique. » [*Troisièmement*] Il s'avère fondamental d'« articuler situation objective (du groupe considéré : classe sociale, sexe social, classe d'âge ou génération, "race" ou ethnie, etc.) et la subjectivité (des membres des différents groupes). En d'autres termes il s'agit de prendre en compte la dialectique de l'"en soi" et du "pour soi", dialectique de l'objectivité de la situation de classe et de l'expérience vécue de la classe incluant la subjectivité des hommes et des femmes vivant cette situation et se construisant leurs représentations. » [*Et quatrièmement*], « Il est nécessaire d'inscrire ces rapports sociaux dans le temps et dans l'espace. »[34]

Une troisième acception de l'enchevêtrement des rapports sociaux se réfère à leur caractère consubstantiel, défini par Kergoat dans l'étude du monde du travail. « La division sexuelle du travail n'existe pas en tant que telle, mais comme produit de ce type particulier de rapports sociaux que sont les rapports sociaux de sexe. Et qui dit rapports sociaux dit rapports antagoniques : la division du travail social entre les sexes se fait, non pas de façon équitable (ce qui renverrait à un problème de justice sociale), mais de façon antagonique (ce qui renvoie

[33] *Ibidem,* pp.26-27.
[34] PFEFFERKORN Roland, *Inégalités et rapports sociaux…*, *op.cit.*, p.375.

à un problème d'égalité). […] C'est dans ce sens que l'on peut parler de "coextensivité" et même de "consubstantialité" à propos des rapports de classe et des rapports de sexe. »[35]

Les rapports sociaux sont consubstantiels entre eux, ils se reconstruisent et se rétroalimentent. Ils sont par conséquent interdépendants les uns des autres. Bien que ce constat découle de l'analyse de l'imbrication entre rapport social de sexe et rapport social de classe, il est également extensible à d'autres rapports sociaux structurants. Le caractère consubstantiel des rapports sociaux est donc déterminant pour comprendre les faits sociaux, ce que Kergoat souligne également : « il ne s'agit donc pas, autour d'une question donnée, de faire le tour de tous les rapports sociaux, un à un, mais de voir les intercroisements et les interpénétrations qui forment "nœud" au sein d'une individualité ou d'un groupe. »[36]

Une dernière perspective de l'imbrication des rapports sociaux que je tiens à mentionner est celle évoquée par Juteau. Dans la droite ligne des théories féministes visant à dénaturaliser les sexes, l'auteure insiste sur le fait qu'il est nécessaire de « se pencher sur les processus par lesquels les sujets se voient attribuer une classe, une race et un genre. Étant donné que ces rapports ne peuvent tout simplement pas s'additionner, chaque cas représente une situation qualitativement différente. »[37] Il est donc question de *théoriser* « les rapports sociaux qui produisent les classes sociales, les classes de sexe, les groupes ethnico-nationaux et les minorités racialisées » ; *et de conceptualiser* « la manière dont ces rapports sont empiriquement imbriqués de façon à ne pas réduire ni les formations sociales, ni la complexité de leur articulation, verticale ou horizontale, à une détermination unique. »[38]

Pour leur part, Dunezat et Pfefferkorn précisent que « la sociologie des rapports sociaux redonne du sens aux catégories en les rapportant aux deux dynamiques qui fondent la catégorisation : celle de la domination et celle de la résistance », notant ainsi que « la problématique de l'articulation des rapports sociaux donne du sens à l'hétérogénéité (intracatégorielle) qui semble défaire les catégories parce qu'elle part de l'idée que le social n'est pas le produit d'un seul rapport de domination mais de plusieurs. »[39]

Les différents rapports sociaux se trouvent continuellement présents et enchevêtrés, et leur appréhension empirique reste une tâche complexe. De même, ils ne sont ni immuables, ni statiques, ni fixés éternellement. Ces rapports se transforment et se reconfigurent, en

[35] KERGOAT Danièle, « La division du travail entre les sexes », article cité, p.324.
[36] KERGOAT Danièle, *Se battre, disent-elles…*, La dispute, Paris, 2012, p.136.
[37] JUTEAU Danielle, « De la fragmentation à l'unité. Vers l'articulation des rapports sociaux », article cité, p.107.
[38] *Ibidem*, p.140.
[39] DUNEZAT Xavier et PFEFFERKORN Roland, « Articuler les rapports sociaux pour penser à contresens » in *Raison présente. Articuler les rapports sociaux : classes, sexes, races*, n° 178, 2ème semestre 2011, p.4.

particulier dès la reconfiguration d'un nouvel espace-temps social (comme c'est le cas durant la période de l'Unité Populaire au Chili ou bien dans l'expérience de l'exil). Toujours est-il que l'articulation de certains rapports sociaux est plus perceptible et intelligible à certains *moments* ou dans certaines *conjonctures* au sein d'un groupe social ou au regard des expériences des individus. Cela est manifeste notamment dans les parcours professionnels, dans les parcours migratoires ou dans l'action collective. Par exemple, il est possible de constater que des individus appartenant à une classe sociale particulière sont racisé·e·s et sexué·e·s, d'une part dans les pratiques institutionnelles et, d'autre part, dans les pratiques sociales des individus mêmes. La réflexion sous le prisme des rapports sociaux permet de souligner à quel point les pratiques ne sont pas neutres, non seulement en fonction de la classe sociale, mais aussi du point de vue du sexe et de la « race » (dans le sens social de ces termes).

Ce n'est que progressivement, au travers de mes analyses des récits des femmes interviewées, que j'ai pu réaliser la portée de l'articulation de divers rapports sociaux. Par conséquent, je me suis efforcée de saisir et d'éclairer des *instances* ou des *moments* où les rapports sociaux et leurs imbrications se manifestent plus visiblement et d'expliquer dans quelle mesure ils se reproduisent et se co-construisent. Ces derniers peuvent, en outre, parfois, faire l'objet de réappropriation par les individus, et, par des stratégies d'action et des résistances, ils sont contournés, voire subvertis. De plus, toute personne, selon les milieux dans lesquels elle se trouve et évolue, se situe dans différentes positions et se trouve à l'entrecroisement de différents rapports sociaux.

L'exil chilien : une vision à partir des rapports sociaux

Les points communs principaux des Chiliennes exilées sont en premier lieu d'avoir partagé une expérience collective durant l'Unité Populaire ou la dictature militaire et, en second lieu, d'avoir subi un exil, souvent très douloureux. Le sentiment d'appartenance et les expériences collectives liés à ce passé singulier ainsi que leur implication dans ce processus migratoire sont aujourd'hui désignés comme une référence commune, bien que les situations actuelles de chacune soient variées.

Revenons sur les éléments rencontrés lors de mes premiers travaux sur l'exil chilien en France. En premier lieu, la question des processus identitaires des réfugié·e·s du Chili, sans distinction de sexe, a été abordée. Je me suis ensuite axée sur les situations des femmes. De façon générale, les thématiques du déracinement et du militantisme sont prégnantes dans l'abondante littérature à ce sujet ou dans les récits et témoignages des exilé·e·s. Le contexte

sociopolitique, l'engagement et l'orientation politiques sont à l'origine de l'exil et en constituent les raisons mêmes. Dès lors, le projet politique ne peut être négligé dans l'analyse d'un groupe dont le sort fut scellé par cet engagement.

Les conclusions de mon travail de maîtrise et de master m'amenèrent à penser que l'expérience de l'Unité Populaire, la répression sous la dictature puis l'exil sont des éléments constituant une identité politique et politisée. En effet, les interviewé·e·s se présentent à la fois en tant que Chilien·ne·s et exilé·e·s. Et l'engagement militant a constitué un facteur fédérateur du processus d'insertion dans la société française. Les réfugié·e·s politiques chilien·ne·s, en tant que groupe, sont porteurs et porteuses d'une identité collective politique, particulière et spécifique, qui se décline de différentes manières au sein même du groupe ainsi que chez les réfugié·e·s économiques (certain·e·s se déclarant de gauche). Même si cette identification semble avoir moins de répercussions, chez ces dernier·e·s, au niveau de leur construction identitaire, de leurs représentations et sur leurs parcours migratoires, il est impossible de ne pas prendre en compte cette identité collective politisée, conjuguée à une expérience politique collective, et son impact sur les itinéraires du groupe.

Comme nous le constaterons, l'appartenance à un parti politique comme catégorie d'appartenance sociale et de distinction reste primordiale. Les personnes dites « non militantes » sont souvent considérées de « deuxième catégorie ». Or, les femmes étaient minoritaires dans les partis politiques. D'une part, elles sont moins présentes (et représentées) dans les structures partisanes, bien que militantes, affiliées ou non – or, elles ne sont jamais vraiment en marge du « politique ». D'autre part, dans la littérature autour de l'exil, le nombre de témoignages de femmes exilées est réduit. Est-ce le résultat d'une vision biaisée du militantisme ? Ce fut l'une de mes premières interrogations.

L'analyse et la déconstruction des logiques des hiérarchies militantes se sont donc présentées comme nécessaires afin de comprendre des aspects déterminants dans les parcours des Chiliennes installées en France. Dans ma démarche, ce sont bien ces logiques au sein du militantisme de l'exil chilien qui m'ont révélé l'importance de me centrer sur le groupe des femmes. Il m'a semblé que, grâce à des outils d'analyse distincts, il m'était possible d'apporter de nouveaux éléments aux réflexions et analyses déjà existantes sur cet exil politique. En outre, j'ai réalisé qu'il était également indispensable d'analyser l'origine de l'itinéraire d'exil, soit, en d'autres termes, de m'intéresser aux conditions d'existence, aux expériences et aux parcours de vie antérieurs à l'exil afin de mieux comprendre et saisir les situations d'exil.

Il est fort répandu d'assimiler et de limiter les rôles des femmes aux tâches reproductives et de les cantonner à la sphère familiale et privée. Or mes réflexions m'ont également invitée à réintroduire l'analyse du monde du travail et le rapport des femmes à cette sphère, que ce soit au travers du travail salarié, du travail domestique ou du travail militant. Hommes et femmes ont subi l'exil, mais les femmes sont, quant à elles, maintes fois perçues « uniquement » comme celles qui rejoignent ou « accompagnent » un conjoint. À l'instar des migrantes de toute région, elles sont supposées vivre majoritairement cette migration à travers un regroupement familial. À cela s'ajoute que la France était historiquement une destination privilégiée d'une partie de l'élite intellectuelle latino-américaine. Force est de souligner que « l'image dominante, transmise par les médias et les exilés politiques latino-américains, [est celle] du réfugié politique, homme de gauche, militant engagé… »[40] La participation des Chiliennes au processus migratoire, leurs engagements dans l'action collective ou bien leur entrée sur le marché du travail restent le plus souvent occultés.

En revanche, sous l'angle des rapports sociaux, la hiérarchie entre hommes et femmes devient visible (voire la domination et l'oppression). Par conséquent, il semble indispensable de porter un regard attentif aux assignations et aux rôles attribués aux individus selon leur sexe, ainsi qu'aux hiérarchisations qui en découlent. D'autre part, les femmes ont de multiples appartenances et des caractéristiques distinctes qu'il est nécessaire de relever ; la catégorie « femmes » est hétérogène.

Femmes et hommes occupent de multiples positions dans la réalité sociale. En conséquence, dans ma recherche, il s'agit de rendre compte de l'importance et de la complexité de l'imbrication des différentes dimensions de sexe, mais aussi de classe, de racisation et de génération, sans oublier l'appartenance politique et l'identité politisée. Et ainsi, par ce biais, de montrer comment une expérience collective se vit selon les différentes catégories d'appartenance, et de pouvoir réfléchir autour de ces distinctions.

Les analyses en termes de classes sociales ont fait l'objet de multiples travaux, tant dans le champ théorique que dans les enquêtes de terrain. Loin d'être un simple constat, les différences socioéconomiques jouent un rôle significatif dans les parcours migratoires. En exil, la partie la plus visible du groupe des Chilien·ne·s réfugié·e·s a longtemps été celle des personnes issues des classes moyennes. De plus, une certaine invisibilité des femmes en général, *a fortiori* de celles arrivées sans famille (en particulier sans conjoint) et issues des

[40] ROLLAND Denis et TOUZALIN Marie Hélène, « Un miroir déformant ? Les latino-américains à Paris depuis 1945 » in MARES Antoine et MILZA Pierre (Dir.), *Le Paris des étrangers*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1994, p.288.

couches populaires est manifeste quant à la perception de ces réfugié·e·s dans leurs pays d'arrivée respectifs. Certes, une partie significative provient des catégories moyennes ; toutefois, la répression n'a épargné aucun secteur de la population et les plus démuni·e·s de la société chilienne n'ont pas échappé à l'exil. De plus, nombreux et nombreuses sont les individus ayant bénéficié d'une certaine ascension et mobilité sociale pendant la période de l'Unité Populaire. Le processus politique et l'accès aux études grâce à l'ouverture de l'université ont permis à de nombreux et nombreuses étudiant·e·s, provenant des classes populaires, de prolonger leurs études. Une part importante d'entre eux et elles s'engagent dans des activités militantes et sont, par la suite, poursuivi·e·s par le régime militaire. En outre, les individus possédant une position sociale plus élevée ont eu davantage de ressources (matérielles et symboliques) pour pouvoir quitter le pays. Le nombre de professionnel·le·s, c'est-à-dire de personnes très qualifiées, et d'étudiant·e·s parmi le groupe reste important, ces individus étant assimilé·e·s à et catégorisé·e·s comme appartenant aux classes moyennes. Ils et elles sont perçu·e·s comme « militant·e·s politiques » et, par conséquent, souvent comme appartenant à un groupe dirigeant. Cependant, différentes strates des classes sociales sont présentes dans l'exil, celle des classes moyennes est de toute manière significative, et le niveau d'études est proportionnellement élevé, d'autant plus que le taux d'analphabétisme de la société chilienne est faible.

L'appartenance à une classe sociale a des conséquences incontestables dans toutes les questions abordées dans cette recherche. L'origine de classe sociale a notamment une influence dans les trajectoires professionnelles, dans l'inscription dans les hiérarchies militantes et dans les parcours individuels au Chili et en exil, lors de l'adaptation et de l'installation en France. C'est ainsi que j'ai cherché à interviewer des femmes de différentes classes et milieux socioéconomiques pour mesurer cet impact dans leur histoire, leur parcours et leur itinéraire.

Les Chilien·ne·s de France appartiennent aussi à la catégorie des migrant·e·s. Ils et elles sont perçu·e·s, par conséquent, comme des étranger·e·s dans cette société. Le groupe des exilé·e·s chilien·ne·s a formé une « communauté d'exil », dont les deux références principales sont une nation (ou un espace géographique) et une identité politique. Benedict Anderson propose la définition de nation comme une communauté politique imaginaire et imaginée, intrinsèquement limitée et souveraine. Ces mondes imaginés représentent des mondes multiples, constitués par les imaginaires historiquement situés, de personnes et de groupes dispersés sur toute la planète. En ce sens, les communautés se distinguent, non par leur

fausseté ou leur authenticité, mais par la façon dont elles sont imaginées. Au centre se trouve cette faculté imaginante, qui recrée la communauté et donc ce ne sont pas uniquement les liens de parenté et de nationalité qui constituent la communauté comme telle. La localité de référence constitue avant tout une question de relation et de contexte, plutôt que d'échelle ou d'espaces, d'où découlent des sentiments d'appartenance, des traits d'union et des liens imaginaires qui traversent une forme spécifique d'appartenance à une nation[41]. La prise de conscience de l'appartenance – ou de l'ex-appartenance – à une entité politique particulière est centrale, et ceci sans pour autant supposer que cette prise de conscience soit unique en son genre et qu'elle touche tout le groupe des Chilien·ne·s exilé·e·s de la même manière. Mon hypothèse est qu'il agit d'un groupe dont l'appartenance politique et politisée est reconnue en France et le distingue d'autres groupes migrants. À travers les entretiens, les lectures, les échanges avec les diverses personnes rencontrées, je me suis rapidement rendue compte que plus qu'un pays, c'est l'histoire sociopolitique d'une époque vécue au Chili ainsi que l'expérience du déracinement qui sont mises en relief et prennent toute leur importance dans les itinéraires retracés. En outre, un·e exilé·e chilien·ne peut ressembler (et s'assimiler) à un·e autre exilé·e, venu·e d'un autre pays latino-américain pour des raisons proches, parce qu'il ou elle partage avec lui ou elle davantage de traits et d'expériences spécifiques. Ainsi, il ou elle peut percevoir un·e autre exilé·e comme semblable, et peut se trouver différent·e d'un·e compatriote resté·e au pays n'ayant pas traversé cette expérience, en particulier si ce dernier·e a des idées politiques opposées.

Par ailleurs, pouvons-nous nous référer à des rapports discriminatoires dans la construction des rapports sociaux de racisation en ce qui concerne les exilées chiliennes ? Il s'avère que la racisation diffère selon les groupes d'appartenance. La structuration du rapport social de « race » catégorise et hiérarchise les différents groupes en présence, en attribuant des caractéristiques immuables aux individus, discriminant certain·e·s d'entre eux et elles et en privilégiant d'autres. Pour les Chilien·ne·s de France, l'assignation faite en tant qu'exilé·e chilien·ne reste primordiale et peut arriver à les enfermer dans une identité unidimensionnelle. Néanmoins, ces exilé·e·s se sentent *moins* discriminé·e·s que d'autres populations issues de la migration, parfois même de milieu socioéconomique similaire. En effet, la plupart du temps, l'image des latino-américain·e·s en général et des Chilien·ne·s en particulier renvoie à des stéréotypes positifs. De façon générale, les Chilien·ne·s sont perçu·e·s en tant que groupe de migrant·e·s « non problématique », dont le degré d'insertion dans la société française serait

[41] ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, La découverte, Paris, 1996 (publication originale 1983), 212 p.

notable. L'accueil reçu par ce groupe et une certaine reconnaissance sociale aux yeux d'une grande partie de la société française ont joué en sa faveur. Le statut de réfugié·e politique lui octroie une légitimité administrative et sociale. Ce statut émanant du système des autorisations de séjour a assurément eu de fortes influences et répercussions. Ces éléments nous montrent de quelle manière les rapports sociaux de l'altérité ne dépendent pas tant d'une origine géographique que de constructions et de pratiques sociales élaborées à travers des interactions et dans des contextes précis.

Toujours est-il que certains témoignages de Chilien·ne·s réfugié·e·s dans différents pays européens laissent entendre le souffrance de la *découverte* de la discrimination raciste pour ceux et celles qui n'en avaient jamais eu conscience au Chili[42]. Le racisme envers les exilé·e·s chilien·ne·s revêt une modalité particulière dans la société française, il s'exprime surtout lorsque leur couleur de peau est assimilée à une autre appartenance de « race » (en particulier maghrébine). De plus, ce racisme s'est surtout traduit par une certaine discrimination qui relève davantage d'autres facteurs, en particulier économiques.

Globalement, il convient également d'analyser la construction sociale de l'altérité/la racisation, et dans quelle mesure les rapports qui en résultent sont le produit de constructions politiques et historiques portant encore la marque des anciens rapports coloniaux. Or le Chili et la France ne partagent pas de passé colonial direct, quand bien même l'Hexagone représente en Amérique latine le « premier monde ». En outre, il s'avère que l'on s'est moins interrogé sur les représentations que les migrant·e·s ont de leur société de destination, ces constructions remontant à bien avant leur arrivée. Autrement dit, il importe de tenir compte de l'histoire sociopolitique et de la construction de la société chilienne en termes de racisation. C'est l'un des aspects que nous analyserons également dans cette recherche.

L'espace géographique de provenance d'un groupe n'est pas l'unique composante à considérer lorsque nous nous penchons sur un groupe en migration. Dans l'examen des Chiliennes exilées, nous retrouverons de toute évidence des similitudes avec d'autres groupes migratoires, toutefois les particularités de cet exil engendrent des distinctions propres. En effet, le rapport de « race » est traversé par une hiérarchisation entre « blanc·he·s » et « non-blanc·he·s », mais également par des hiérarchisations au sein de ces différents groupes.

Selon Juteau, un double objectif se dégage de ce type de recherche sur les migrations où les dimensions de classe, de genre et de racisation sont mises en exergue : « 1) examiner la

[42] BARRERA Luis, « Notas sobre el reencuentro cultural de Chile con todos los chilenos del mundo » in BARUDY Jorge et MONTUPIL Fernando (Dir.), *Exilio, derechos humanos y democracia. El exilio chileno en Europa*, Casa de América Latina et Servicios gráficos Caupolicán, Santiago du Chili, 1993, p.63.

manière dont s'entrecroisent et s'articulent le genre, l'ethnicité, la nation ainsi que la "race" ; 2) appréhender le rapport spécifique des femmes au groupe ethnique et à la nation. Or ces débats sont indissociables de la définition même de ces concepts. »[43]

Aussi, il est fondamental d'ajouter à ces différents constats que l'âge d'arrivée a un impact significatif sur l'insertion dans un nouveau pays. Par exemple, les personnes âgées rencontrent souvent plus de difficultés à s'adapter. D'une part, le monde du travail est de toute évidence plus ouvert à certaines tranches d'âge et d'autre part, l'apprentissage de la langue peut être plus laborieux selon les générations. De même, l'appartenance à une génération qui a pris part à un processus de participation politique est un élément jouant sur les stratégies élaborées par les Chilien·ne·s en général et les Chiliennes en particulier. Les rapports sociaux générationnels ont également une place dans mes analyses. Il s'agit de considérer la génération à laquelle appartiennent les femmes que j'ai interviewées et le contexte générationnel de leur parcours. En outre, les expériences sont différentes que l'on soit grand-mère, mère, épouse, compagne ou célibataire.

Une partie significative du groupe interviewé arrive en France entre 20 et 30 ans. Il s'agit, par ailleurs, d'une génération qui a participé à un projet politique précis, lequel, à son tour, s'est développé dans le contexte social et politique particulier des tourbillonnantes années 1970. Les partis politiques se sont aussi organisés selon la représentation (ou non) de différentes générations en leur sein. Alors que certains partis politiques de gauche se sont mobilisés et constitués de longue date, d'autres ont vu le jour à cette époque. L'orientation même de ces organisations a pu varier selon les générations présentes dans leur structure et l'âge de leurs militant·e·s. L'âge des femmes est aussi à considérer quand on observe leur positionnement dans la hiérarchie militante. Il en est de même de la classe sociale, du sexe, mais aussi de la position dans la structure familiale, notamment le fait de provenir (ou non) d'une famille militante.

En conclusion, il est nécessaire de saisir les différents rapports sociaux et les catégories qui en découlent dans leurs imbrications et articulations pour comprendre et expliquer les situations migratoires, dont l'exil, dans toute leur complexité. Il ne s'agit pas simplement d'une addition de catégories juxtaposées, car l'expérience simultanée de différents types d'oppression et de catégorisation crée des positions et des conditions particulières. Le résultat est un paradigme multidimensionnel où les différents rapports sociaux agissent de façon interdépendante.

[43] JUTEAU Danielle, « Ethnicité et nation » in HIRATA Helena et alii (Dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris, 2004, p.66.

Différent·e·s auteur·e·s insistent sur l'influence maintes fois déterminante de la classe sociale sur les trajectoires professionnelles, la fabrication des hiérarchies militantes, les parcours collectifs et individuels des migrant·e·s et de leurs descendant·e·s. Il en est de même pour le sexe et la « race ». Ces rapports existent simultanément, tout en se co-produisant les uns les autres. Que l'on soit homme ou femme, appartenant à une classe sociale déterminée et à un groupe racisé ou non, les expériences vécues ne sont pas identiques.

L'idée directrice de mon travail est celle d'une analyse multidimensionnelle touchant les divers rapports sociaux ainsi que les systèmes de représentations qui en découlent. Il convient également de mettre en relief que « l'articulation d'un rapport social avec d'autres rapports sociaux au sein de la totalité sociale est par ailleurs en même temps source potentielle de contradictions entre ces derniers. L'élément social, la réalité dernière à laquelle l'analyse doit s'arrêter, ce n'est donc pas l'individu (ou les individus) pris isolément, mais le rapport social (ou les rapports sociaux). »[44]

De plus, tel que le note Scrinzi en se référant aux situations migratoires de femmes en France et en Italie, l'exil chilien est un processus migratoire relevant également d'« un processus genré multidimensionnel qu'il faut situer dans des contextes sociaux, économiques, politiques qui sont à appréhender à leur tour dans leurs implications de genre. »[45]

Comme l'affirme Kofman, il est de même fondamental de ne pas négliger « d'observer les circuits spécifiques que prennent les femmes et les hommes pour migrer, ainsi que la stratification ou l'articulation complexe entre classe, genre et "race" (re)produite par la migration. Mais le genre dépend des variables de classe et de "race". »[46]

Or, selon la classe sociale, l'instruction, l'âge, la situation familiale et la forme d'engagement politique, les situations des femmes que j'ai rencontrées sont hétérogènes. Selon leurs places dans la société, il est possible de constater des répercussions distinctes sur leurs trajectoires et leurs parcours. En conséquence, rapports sociaux de sexe, de classe, de « race » et de génération se retrouvent omniprésents. Dans cette approche, les subjectivités mêmes des membres du groupe, leur capacité d'agir et leur marge de manœuvre sont également à prendre en compte. Ces éléments nous permettent de comprendre dans quelle mesure les rapports sociaux relèvent d'un processus continu.

[44] PFEFFERKORN Roland, *Inégalités et rapports sociaux…*, *op.cit.*, p.10.
[45] SCRINZI Francesca, « "Ma culture dans laquelle elle travaille". Les migrantes dans les services domestiques en Italie et en France » in *Cahiers du Cedref. Genre, travail et migrations en Europe*, n° 12, 2004, p.140.
[46] KOFMAN Eleonore, « Genre et migration internationale : critique du réductionnisme théorique » in *Cahiers du Cedref. Genre, travail et migrations en Europe*, n° 12, 2004, p.87.

La littérature autour des femmes migrantes a largement contribué à cette perspective. Comme le résume Dahinden, « les travaux soulignent non seulement la dimension sexuée des flux migratoires, mais également la variété des expériences migratoires au niveau des groupes de sexe, des groupes nationaux ou ethniques, des groupes d'âge, ou encore des formes que prend la circulation des personnes. Bref, les pratiques sont hétérogènes et remettent en cause les modèles dominants des protagonistes de la migration. »[47]

Nous voici donc face à un positionnement précis et à une démarche sociologique relevant l'impact et la nécessité de tenir compte des multiples rapports sociaux. Le fil directeur est le croisement des rapports sociaux comme clé de compréhension. Dans cette perspective, nous sommes amené·e·s notamment à repenser l'action collective et les engagements politiques, la structure familiale, le monde du travail ainsi que la migration. Il s'agit également de tenter d'appréhender leurs évolutions. Aussi les conceptualisations ici présentées seront développées et mises en œuvre tout au long des différents chapitres de cette thèse.

En outre, en tant que jeune chercheure et enfant de l'exil, travailler sur l'exil exige de porter un regard sur soi, dans une démarche réflexive consistant à déconstruire et à expliciter mon rapport à l'objet. Aussi, il est nécessaire de revisiter les différentes étapes de mes recherches. J'aborderai maintenant mon terrain de recherche, les éléments de l'enquête et ses méthodes ainsi que le déroulement des entretiens.

[47] DAHINDEN Janine et alii, « Migrations : genre et frontières – frontière de genre » in *Nouvelles questions féministes. Migrations : genre et frontières – frontière de genre*, Vol. 26, n° 1, 2007, p.6.

CHAPITRE II. ENQUÊTER SUR LES CHILIENNES EN FRANCE : MA PLACE, MON CHEMINEMENT ET LA RECHERCHE DE MES INTERLOCUTRICES

Ce chapitre porte d'une part sur mes propres questionnements autour de mon positionnement en tant que chercheure *située,* sur les implications qu'il suppose et, d'autre part, sur les outils méthodologiques utilisés, leur définition et leurs applications. Je détaillerai et analyserai également les différents choix effectués dans le cadre de ma recherche ainsi que les échanges réalisés sur le terrain. Les différents éléments relatifs au travail de terrain seront ainsi exposés.

Les implications d'une proximité et d'une biographie personnelle

Un·e chercheur·e prend des décisions notamment en fonction de sa propre subjectivité, de son contexte socio-historique et de sa place dans la société. Au-delà d'une neutralité illusoire, « *Toute connaissance est nécessairement* située *dans le temps et l'espace* » et ancrée « *dans les conditions matérielles d'existence spécifiques à un groupe et à une époque donnée*. »[48] En effet, l'un des apports de la recherche féministe est de souligner que le savoir se trouve inexorablement situé. Il est donc impossible d'écrire sur un sujet sans écrire *aussi* et *implicitement* sur soi-même. L'importance et l'implication de mon positionnement est à préciser. Or il existe une correspondance évidente entre ma biographie et les histoires de vie des Chiliennes exilées, elle pourrait expliquer ma motivation pour traiter la thématique de l'exil chilien.

Je suis enfant de réfugié·e·s chilien·ne·s et née en France. Ma famille a subi les difficultés propres à la migration et aux méandres de l'exil, tant et si bien que les situations d'exil des femmes que j'ai rencontrées me renvoient également à mon propre parcours. Il est certain que ma position d'*insider*, notion chère à Howard Becker[49], m'a d'emblée sensibilisée et a déclenché mon désir d'enquêter ainsi que celui d'étendre mes connaissances autour de

[48] OLLIVIER Michèle et TREMBLAY Manon, *Questionnements féministes et méthodologies de la recherche*, L'Harmattan, Paris et Montréal, 2000, pp.73-74. Cité également par GAUSSOT Ludovic, « Des rapports sociaux de sexe à la connaissance de ces rapports : une vertu cognitive de la non-conformité ? » in *Cahiers du genre*, n° 39, 2005, pp.153-172.

[49] Cf. BECKER Howard, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Métailié, Paris, 1985 (publication originale 1963), 247 p.

l'exil. D'ailleurs, un grand nombre de personnes ayant travaillé sur l'exil chilien se trouvent reliées à cet exil de par leur propre biographie, portant ainsi cette *double casquette*.

J'ai passé la première partie de ma vie en France, mes parents rentrent au Chili à la levée de l'interdiction d'entrée sur le territoire au début de l'année 1989, soit durant la dernière année de la dictature chilienne. J'étais alors âgée de 11 ans. Par ce retour et cette installation au pays, j'appartiens au groupe des enfants de *retornado/as*, dénomination accordée aux Chilien·ne·s réfugié·e·s durant la dictature qui rentrent au pays[50]. C'est donc au Chili que j'ai poursuivi mes études et réalisé un premier cursus en sociologie.

Mon intérêt pour l'exil chilien peut paraître évident, mais ce sujet n'est pas nécessairement qualifié d'« intéressant » par les Chilien·ne·s du Chili. Jusqu'à nos jours, il constitue une question délicate et rarement abordée « là-bas ». Derrière les figures du déni se trouve un monde divers et complexe composé de femmes et d'hommes dont les destins ont été brisés par l'exil. Les travaux sociologiques sur l'exil au Chili sont d'ailleurs quasi-inexistants et il existe davantage d'ouvrages et d'articles traitant de l'exil et du *retorno* dans le domaine de la psychologie, prenant en compte les difficultés de réinsertion des *retornado/as* et de leur famille[51].

Revenue en France en 2002 à l'âge de 25 ans, mon itinéraire franco-chilien est caractérisé par des allées et venues. En vue de poursuivre des études, je ne me suis pas réinstallée à Châteaudun (ma ville de naissance), ni à Dreux (ma ville d'enfance), d'autant que les contacts avec la plupart des gens rencontrés pendant mon enfance en France avaient été interrompus. J'ai (re)noué en France avec d'ancien·ne·s réfugié·es au moment de mon retour, mais davantage dans le cadre de mes recherches. De fait, aux yeux des Chilien·ne·s de France, je suis rattachée au groupe d'enfants de *retornado/as* et considérée comme *fille de compañero/as*, camarades et pairs rentré·e·s au Chili. À chaque nouvelle rencontre, la question qu'on me pose est bien de qui suis-je la fille…

Ce n'est qu'à mon retour en France que j'ai commencé à travailler sur l'exil chilien et ses répercussions. Comme je l'ai indiqué, mes premières ébauches de ce travail doctoral ont vu le jour lors d'un mémoire de maîtrise en sociologie. À l'époque, bien que la thématique de

[50] L'appellation chilienne *retornado/as*, adjectif néologisé, prend son origine du verbe *retornar* en espagnol, c'est-à-dire, « retourner » au pays. Elle comporte implicitement une dimension politique : seul·e·s les réfugié·e·s qui ont quitté le Chili pour des raisons politiques sont désigné·e·s en tant que *retornado/as*.

[51] Lors d'une première tentative de mémoire de licence en sociologie autour de l'exil, j'ai exposé le sujet de mon travail au Chili. J'ai été questionnée quant à l'intérêt et au besoin d'analyser les situations d'exil au sein de ma propre Faculté. Cela peut paraître paradoxal étant donné qu'une grande partie des sociologues chilien·ne·s revenaient aussi de l'exil, d'où l'évidence des non-dits et des sentiments ambigus et de mécompréhension de tout·e exilé·e retrouvant son pays d'origine.

l'exil chilien m'ait été familière, je ne pouvais guère compter que sur quelques informations générales et de rares contacts avec ce que l'on nomme la « communauté chilienne en exil ». Depuis les premiers pas de mes recherches, mon intention était d'envisager l'exil comme un « fait social total »[52], dans toutes ses dimensions et ses répercussions au niveau de la construction des représentations, mais aussi sur les parcours, les situations et les expériences des Chilien·ne·s réfugié·e·s de France.

La migration chilienne fut avant tout une migration familiale. Elle comprend des enfants arrivé·e·s jeunes ou en bas âge en terre d'asile. De nombreux et nombreuses enfants naissent durant l'exil de leurs parents, dont l'implantation se consolidera progressivement, et n'auront que rarement la possibilité de connaître le pays d'origine de leur famille durant la période de la dictature. Certain·e·s, comme ce fut le cas dans ma famille, vivront au Chili dès le *retorno* de l'un·e ou des deux parents, ou prendront le chemin du retour (ou de la découverte du pays d'origine) de façon indépendante. L'héritage porté possède de multiples volets et les parcours sont variés mais il n'en demeure pas moins en nous une empreinte de l'exil[53]. Des *enfants de l'exil* (reprenant l'expression utilisée par Jedlicki) ont abordé le sujet dans leurs domaines respectifs, par exemple à travers le cinéma ou dans les sciences sociales[54]. Dans mon propre parcours, j'ai fait la connaissance à différentes reprises de

[52] À partir des analyses des pratiques des dons rituels, Marcel Mauss avance le concept de « fait social total ». Par ailleurs, il détermine que l'étude de chaque grand groupe de faits nous « force à voir, à chercher les actes sous les représentations, et les représentations sous les actes et, sous les uns et les autres, les groupes ». MAUSS Marcel, « Divisions et proportions des divisions de la sociologie » in *Année sociologique*, Nouvelle série, Vol. 2, 1927, p.224. Dans l'étude des migrations, Sayad relève quant à lui l'importance de rappeler que la migration est un fait social total en soulignant que « [C'est] dans le statut de l'immigré (statut tout à la fois social, juridique, politique, et aussi scientifique) et, par suite, dans la nature même de l'immigration de ne pouvoir être nommés, de ne pouvoir être saisis et traités qu'à travers les différents problèmes auxquels ils sont associés… » SAYAD Abdelmayek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité.* Tome 1. *L'illusion du provisoire,* Raison d'agir, Paris, 2006 (1ère édition 1991), p.16.

[53] Cette problématique est analysée plus particulièrement pas Fanny Jedlicki, notamment dans son travail de thèse doctorale. JEDLICKI Fanny, *De l'exil au retour. Héritages familiaux et recompositions identitaires d'enfants de* retornados *chiliens*, Thèse de Doctorat de sociologie, Université Paris VII, 2007. Dans la bibliographie consultable en fin de manuscrit, le nombre de pages de cette thèse et de celles qui suivent ne sont pas indiqué. J'ai consulté des mémoires et des thèses au Chili, en Europe ainsi que sur la toile. Je n'ai pas systématiquement relevé cette information, raison pour laquelle, dans un esprit d'harmonisation, la référence des mémoires et des thèses n'incluent pas le nombre de pages.

[54] Citons par exemple Macarena Aguiló, réalisatrice du documentaire « El edificio de los chilenos » (2010) portant sur le projet *Hogares* à Cuba destiné aux enfants de militant·e·s du MIR qui retournent clandestinement au Chili pendant la dictature ; Camila Guzmán, fille du réalisateur Patricio Guzmán, qui retourne sur les traces d'exilée de son enfance à Cuba et consacre son documentaire « Le rideau de sucre » (2007) à la révolution cubaine. Toutes deux se placent du point de vue de cette *deuxième génération* d'exil. C'est le cas en France de Fanny Jedlicki, dont les travaux sur l'exil chilien et la transmission sont considérables, ou de Cecilia Baeza, qui travaille sur la diaspora palestinienne en Amérique latine. Cette dernière publie notamment l'article touchant la transformation de la perception et du statut des Chilien·ne·s migrant·e·s au Chili, autrefois réfugié·e·s et désormais considéré·e·s expatrié·e·s, ou, reprenant ses termes, les nouveaux et nouvelles globe-trotters Chilien·ne·s. BAEZA Cecilia, « Des exilés aux globe-trotters La redéfinition du statut de l'expatrié dans la transition démocratique chilienne (1990-2006) » in DUFOIX Stéphane (Dir.), *Loin des yeux, près du cœur, les*

certain·e·s « enfants de » dont les mémoires universitaires de sociologie, de littérature, de psychologie, de droit ou d'histoire touchaient à cette thématique. Lors de mes multiples déménagements, j'ai croisé et parfois tissé des liens avec des enfants d'exilé·e·s ou avec des personnes de ma génération revenues au pays d'exil de leurs parents[55]. J'ai également rencontré différentes personnes du groupe des exilé·e·s qui, sans me connaître, m'ont tendu la main, encouragé durant ce travail doctoral, voire m'ont hébergée, laissant penser à une certaine *solidarité de l'exil*.

Cette description de mon propre parcours est nécessaire pour comprendre la relation établie avec les femmes que j'ai interviewées. En effet, quelle que soit notre position, celle-ci a un impact sur le mode de perception de l'enquêté·e. Comme l'indique Bourdieu : « Si la relation d'enquête se distingue de la plupart des échanges de l'existence ordinaire en ce qu'elle se donne des fins de pure connaissance, elle reste, quoi qu'on fasse, une relation sociale qui exerce des effets (variables selon les différents paramètres qui peuvent l'affecter) sur les résultats obtenus. »[56]

Les perceptions de nos caractéristiques par les interviewé·e·s influencent la recherche et nous montrent certains mécanismes du groupe étudié. Cependant, l'ensemble complexe de relations qui se tissent entre l'enquêteur/l'enquêtrice et les enquêté·e·s avant et durant la situation d'enquête est également révélateur des représentations et des rapports qu'entretient un individu ou un groupe particulier avec le monde qui l'entoure. De fait, ces effets en sont une partie constitutive. Par exemple, les premiers échanges m'ont montré la valorisation de la migration politique et la signification du retour au pays pour le groupe des Chilien·ne·s réfugié·e·s.

Les approches de terrain, quant à elles, mettent à jour les processus sociaux comme indissociablement propres au milieu étudié et, de même, propres à la relation d'enquête. Lors de tout premier échange, téléphonique ou en face à face, présentée sous mon nom renvoyant à mes origines chiliennes (ou du moins au monde hispanophone), la conversation bascule « spontanément » vers l'espagnol. Toutefois, le fait d'être reconnue comme Chilienne n'éveille pas *illico* une acceptation sans réserve. Outre les questions parfois soulevées autour du cadre de la recherche et de mes objectifs, les interlocutrices m'ont davantage interrogée sur

états et leurs expatriés, Éditions Sciences-Po Les presses, Paris, 2010, pp.285-304. Autrement, je pense notamment à Sarah qui diffuse ses fanzines où elle traite de sa bi-appartenance franco-chilienne et de sa bisexualité.

[55] Des amies proches se sont réinstallées à Copenhague, à Paris, à Montréal ou à Cuenca. Par ailleurs, quelques enfants de l'exil ont des carrières marquées par l'instabilité géographique.

[56] BOURDIEU Pierre (Dir.), *La misère du monde*, Seuil, Paris, 1993, p.1391.

ma ville de provenance (sous-entendu au Chili), voire ma ville de naissance, l'endroit où vivent mes parents, l'année du retour au Chili, puis mon propre parcours. La position de ma famille en tant que *retornada* est alors identifiée.

Comme le souligne Béatrix Le Wita : « La première [procédure] porte sur la question de l'identité : l'informateur veut savoir à qui il parle. L'enjeu n'est pas plus de faire connaissance avec le chercheur que de s'intéresser à ses qualités professionnelles. L'informateur cherche seulement à savoir si la personne qui est face à lui appartient ou non à son monde. »[57] En outre, mon appartenance au groupe de l'exil a, sans aucun doute, facilité une certaine mise en place de la relation de confiance. L'affiliation partisane de ma famille fut aussi une de leurs questions récurrentes.

Un aspect caractéristique de ces interrogations est la réinsertion de mes parents au Chili : la ville d'installation, l'année du retour et les écueils rencontrés. Leur situation socioprofessionnelle est uniquement évoquée dans ce contexte alors que leur statut professionnel en France n'a jamais été abordé. Dans les faits, cela reflète leurs propres inquiétudes soulevées lorsqu'elles se sont elles-mêmes questionnées face à un éventuel retour au pays. J'ai cru percevoir que le retour et l'installation au Chili de mes parents m'octroyaient à la fois une certaine légitimité dans ma requête et engendraient une solidarité envers une enfant de l'exil revenue en France. Nombreuses sont celles qui ont abondamment évoqué le sujet du retour et les raisons d'être restées en France, alors que cet aspect ne constituait pas l'un des éléments principaux de ma recherche. En effet, pour les exilé·e·s, le *retorno* et ses possibilités ont représenté un dilemme, du moins pendant la première période de la migration.

Il est nécessaire de souligner que, quand bien même l'on acceptait de m'accorder un entretien, j'ai dû à maintes reprises préciser mes origines, souvent même l'affiliation militante de mes parents[58], mais aussi les objectifs de mon travail. Ce n'est que progressivement que ces questions s'atténuaient, lorsque mon entrée sur le terrain se consolidait et que j'accédais plus souvent à une personne par le biais d'une autre interviewée.

Il est aussi très significatif qu'un certain nombre de leurs questions touchât à ma propre insertion et mon adaptation à la société chilienne en tant qu'enfant (âge, scolarité, fratrie) et aux difficultés que j'ai rencontrées. De fait, la possibilité de leur retour au Chili avait soulevé des inquiétudes quant au devenir de leurs propres enfants, ce qui avait souvent amplement influencé, voire déterminé, la non-concrétisation de leur retour.

[57] LE WITA Béatrix, *Ni vue ni connue. Approche ethnographique de la culture bourgeoise*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1989, p.11.
[58] Quelques femmes ayant milité dans un parti politique m'ont aussi clairement demandé quel était le parcours militant de ma mère.

Leur curiosité pour ma propre biographie était manifeste et la situation d'entretien « s'inversait », au point de me faire parfois sentir comme une « *intervieweuse interviewée* ». Au début, j'évitais de prendre position, mais ces questions sur mes parents ou mon parcours revenaient au cours de l'entretien même. Au fur et à mesure, la réciprocité des récits permettait d'approfondir certains éléments, en même temps qu'un rapport générationnel pouvait s'établir, facilitant maintes fois l'échange. Cependant, ce dialogue prenait parfois une place considérable dans l'entretien même. C'est la raison pour laquelle j'ai volontairement et consciemment pris le parti de leur donner ces informations au préalable. Ce choix s'est imposé de lui-même.

Par ailleurs, quelques interviewées m'ont davantage rattachée à la nationalité chilienne que leurs propres enfants du fait d'avoir vécu quatorze ans au Chili (« *Tu es plus franco-chilienne que mes enfants* », voire « *Tu es* vraiment *franco-chilienne* »). De surcroît, perçue comme une étudiante chilienne, en situation d'apprentissage, une de leurs intentions était de me rendre service ou de m'orienter dans mes démarches, outre le fait de contribuer à une recherche les concernant. L'étiquette que l'on m'a alors attribuée était celle d'une « étudiante chilienne en France », indissociable de la seconde, celle de « fille de *retornado/as* ».

L'histoire de l'Unité Populaire et de la dictature était donc loin de m'être inconnue. J'avais au préalable délibérément choisi de ne pas approfondir, voire de ne pas faire allusion aux épisodes de répression subie au Chili telles que la torture et la détention. En effet, il m'est toujours difficile aujourd'hui d'évoquer la répression dont ont été l'objet mes proches, réveillant d'anciennes peurs non verbalisées et ancrées en moi. Mais il est aussi impossible de se soustraire à ces traces de la violence politique qui ont marqué à jamais la vie de ces femmes et de leur entourage immédiat. Celles qui ont vécu la détention me l'ont mentionnée, mais la torture était abordée de façon très succinte et avec peu de détails. Cependant, quelques-unes ont effectué une réflexion et un travail politiques autour de leur arrestation. Dans ce cas, il ne s'agit pas de relater leurs propres sévices, mais de livrer une expérience collective. Comme me l'a qualifié l'une d'entre-elles : « *Travailler sur les traumatismes… c'est traumatisant !* » Les mises en garde de quelques interviewées (dont <46> Justina qui m'a souvent répété « *Protège-toi* »), mais aussi d'autres personnes du groupe, étaient justifiées. J'avais pensé avoir pris la distance rationnelle nécessaire et pouvoir ainsi échapper à de tels récits, en croyant de même connaître suffisamment le sujet. Ma conclusion est que l'horreur est loin d'avoir des limites…

Il reste délicat pour certaines de parler des conséquences de l'exil sur leur vie, étant plus fragilisées par le déracinement provoqué. J'ai également été confrontée à des moments où les récits devenaient déchirants… Il demeure profondément troublant et bouleversant de continuer un entretien face à des yeux embués d'émotion. Cependant, il existe aussi une attitude contrastée chez des femmes qui ont traversé des épreuves extrêmes au cours de leur vie et qui font preuve d'une force d'esprit et d'une ténacité remarquables. Force est de constater qu'au-delà de l'horreur vécue, les ressources pour surmonter ces expériences se révèlent chez les unes et les autres. Mais, de façon générale, aucune des femmes que j'ai rencontrées ne se laisse emporter par une victimisation quelconque.

Il est nécessaire de préciser que ces récits ont été réalisés quarante ans après l'Unité Populaire, le putsch militaire et que leurs premiers pas dans l'exil remontaient à plusieurs décennies. Certains événements traumatiques n'ont pu être verbalisés que récemment. Par exemple, à la fin de notre rencontre, <45>Mabel m'a confié qu'elle n'aurait jamais accordé d'entretien antérieurement, du seul fait de devoir se remémorer son passage de torture. Par ailleurs, malgré une réflexion sur leur parcours, certains aspects n'attiraient pas une attention particulière, notamment l'âge d'arrivée en France. Il est évident que j'ai encouragé chez certaines un travail de mémoire dans la reconstitution de leur itinéraire.

Cette recherche m'a également permis de retracer mon propre cheminement et de me retrouver dans une identité d'exil de groupe, identifiant et caractérisant mes allers-retours entre la France et le Chili. Sans pour autant m'identifier en tant qu'exilée mais davantage en tant que porteuse de l'héritage de l'exil, ces entretiens ont fait naître en moi une nouvelle compréhension du phénomène de *notre* parcours d'exil. Ils ont été douloureux pour moi mais également libérateurs, tout en me permettant de prendre davantage conscience de ce qu'avaient vécu mes proches et des expériences traversées par mes parentes. Ce travail a déclenché de multiples questionnements personnels, mais aussi des conversations, non seulement sur la thématique de l'exil mais également sur la participation ou l'engagement parfois ponctuel de femmes proches ou de ma propre famille, que j'ignorais en grande partie[59].

J'appartiens donc au groupe de l'exil. Cette proximité biographique a sans aucun doute facilité une certaine relation de confiance, mais elle comporte aussi des désavantages. Par exemple, de nombreux aspects (notamment les conditions d'existence au Chili des années

[59] Comme dans de nombreuses familles, ce sont les hommes qui ont subi l'emprisonnement pendant la dictature et, pour certains, ont été la cible du décret officiel d'expulsion du pays. Or les femmes ont pris part aux manifestations et aux actions collectives durant le régime militaire, mais souvent sans affiliation partisane.

1970, les conceptions et les événements politiques ou encore les expériences de l'exil) étaient pris d'avance comme évidents et connus par moi-même. De plus, je touchais à des souvenirs douloureux, personnels et parfois délicats et j'ai souvent ressenti de leur part à la fois un désir de relater leur expérience collective et certaines réticences à s'étendre sur leur vécu personnel. À ce sujet, dans son travail sur les rescapé·e·s de camps de concentration allemands, Pollak souligne à quel point « le besoin de parler et celui de se taire peuvent coexister parce que les mots adéquats manquent… »[60]

Un autre désavantage de ma proximité biographique est également lié au fait d'appartenir au groupe des exilé·e·s. En effet, cela signifiait être potentiellement considérée comme plus proche d'un cercle que d'un autre. Comme pour tout groupe, des conflits ont traversé les différents moments du parcours collectif du groupe, notamment en termes d'appartenance à un parti politique, dont les divisions, entre les partis ou au sein même de celui-ci, ont laissé des traces.

De plus, l'entretien est perçu comme un espace intime. Aussi, on ne peut négliger l'importance de donner une « bonne image de soi » à une personne faisant partie du groupe et susceptible de partager et d'échanger avec d'autres personnes du réseau. J'ai donc préféré dans un premier temps ne pas travailler dans ma ville de résidence afin, d'une part, de conserver une certaine distance avec les attentes et les projections des personnes d'un terrain aussi proche, et, d'autre part, de faciliter un développement d'analyses plus distanciées de mon expérience subjective.

Un dernier désavantage est relatif à la démarche même de la recherche. Ma grande proximité biographique a rendu complexe l'objectivation nécessaire pour adopter une posture analytique, donnant lieu à des biais que j'ai tâché de transcender grâce à des lectures, à différents échanges académiques avec des personnes ressources et à des communications présentées. Ce travail d'abstraction, incontestablement nécessaire, a signifié pouvoir établir une perspective réflexive analytique plus distanciée.

En outre, l'avantage principal de cette proximité biographique est de m'avoir permis d'établir certains contacts privilégiés. Ma position encourageait aussi la mise en place d'un dialogue. Ces femmes m'ont reconnue tout d'abord comme proche de leur vécu. Par ma position dans le cycle de vie, j'étais identifiée en tant qu'« enfant de pairs d'exil » et un rapport générationnel et de transmission était dès lors susceptible d'émerger.

[60] POLLAK Michael, *L'expérience concentrationnaire*, Métailié, Paris, 2000 (1ère édition 1990), p.248.

Sous un autre aspect, notre position sociale n'est jamais univoque. Comme tout·e individu, mes identités et mes appartenances sociales sont multiples et changeantes. J'appartiens à la catégorie des femmes, à un groupe d'âge, à une classe sociale, au groupe de l'exil chilien, j'occupe une position dans le cycle de vie et porte la marque de ma trajectoire sociale. Ces positions ont également des effets dans les interactions d'enquête. Comme l'affirme Fournier : « Peut-on en effet rester indifférent au fait que les récits recueillis changent selon que l'enquêteur partage ou non la position sociale de l'enquêté ? Et que se passe-t-il quand on prend des "caractéristiques externes" que personne ne peut imaginer neutraliser comme le sexe de l'enquêté, son âge, son origine ethnique ? »[61] Les approches et les démarches de terrain exigent un exercice de réflexivité afin de prendre en compte et d'analyser ces éléments. Comme j'avais pu le présupposer, être une femme a contribué à faire émerger des liens de proximité avec des femmes de l'exil. Des aspects plus intimes, comme les problèmes conjugaux, la maternité, voire la sexualité, peuvent être parfois plus accessibles lorsqu'ils sont abordés de femme à femme.

Les lectures de textes d'approche féministe m'ont également éclairée quant aux rapports élaborés dans la relation d'entretien, notamment dans le besoin de « multiplier les points d'ancrage de sa "personnalité sociale" pour en user dans l'enquête et l'intégrer dans l'analyse. »[62] Cependant, comme le souligne Marie Goyon, « Ce n'est en effet pas parce que nous sommes femmes, que nous sommes automatiquement complices : il n'y a pas d'enchaînement logique à cela, il y a surtout le désir de partager et de se reconnaître dans l'autre. »[63] En effet, le rapport social de sexe est articulé avec d'autres rapports sociaux et, de plus, il ne constitue pas le seul critère d'identification[64].

Les femmes partagent certaines expériences communes du fait de leur appartenance à la classe des femmes, mais elles les vivent différemment selon d'autres caractéristiques qui les distinguent et les hiérarchisent entre elles. Cela ne suffit donc pas en soi à créer ni surtout

[61] FOURNIER Pierre, « Le sexe et l'âge de l'ethnographe : éclairants pour l'enquêté, contraignants pour l'enquêteur » in *ethnographiques.org*, n° 11, octobre 2006.
Disponible sur www.ethnographiques.org/2006/Fournier.html

[62] C'est l'un des éléments relevés par Marie Buscatto dans sa recherche sur les chanteuses de jazz dans le milieu des musicien·ne·s, composé majoritairement d'hommes. BUSCATTO Marie, « Femme dans un monde d'hommes musiciens. Des usages épistémologiques du "genre" de l'ethnographe » in *Volume ! La revue des musiques populaires*, Vol. 1, n° 4, 2005, p.91.

[63] GOYON Marie, « La relation ethnographique : une affaire de genres » in *Socio-anthropologie*, n° 16, 2005. Disponible sur http://socio-anthropologie.revues.org/index444.html

[64] Sur une approche de terrain dans un contexte étranger, consulter notamment LE RENARD Amélie, « Partager des contraintes de genre avec les enquêtées. Quelques réflexions à partir du cas saoudien » in *Genèses*, Vol. 4, n° 10, 2010, pp.128-141 ; et PEZERIL Charlotte, « Réflexivité et dualité sexuelle » in *Journal des anthropologues*, n° 108/109, 2007. Disponible sur http://jda.revues.org/1182

à expliquer entièrement la relation de confiance de l'enquête. D'autres catégories sont à mobiliser dans cet exercice de réflexivité[65].

L'identification en tant que « fille de *retornado/as* », prégnante lors des échanges, faisait généralement passer mon appartenance de classe au second plan. S'ajoutent donc au fait d'être femme l'appartenance au groupe de l'exil, mon statut d'étudiante et ma position dans le cycle de la vie : c'est ainsi que se sont entrelacées les différentes appartenances qui m'étaient attribuées. Dès que le cadre de l'entretien a été posé et qu'une relation de confiance a été instaurée, leur proximité biographique avec celle de mes parents, mon appartenance de sexe et d'âge ont en effet produit un rapprochement, voire une certaine identification.

Il est presque impossible de savoir si un·e chercheur·e avec d'autres caractéristiques et appartenances aurait accédé aux mêmes informations car les résultats d'enquête sont produits par et dans une relation sociale particulière et unique. Différents éléments entrent dans la définition de cette relation d'enquête qui s'est établie au cours de mon terrain : le sexe, la génération, mais aussi (et surtout) l'origine géographique reliée à la composante politique de l'exil.

Le cheminement et la démarche méthodologiques

Durant mon premier mémoire de maîtrise, en sollicitant des personnes ressources par le biais de connaissances, j'ai cherché à contacter des Chilien·ne·s ancien·ne·s réfugié·e·s politiques en précisant que mon intérêt portait sur les exilé·e·s chilien·ne·s (sans distinction de genre) arrivé·e·s pendant les années 1970. Ce premier paramètre élaboré pour la sélection des potentiel·le·s interviewé·e·s a manifestement fait écran à la diversité de l'exil. Bien qu'à l'époque j'aie eu conscience de la pluralité du groupe des exilé·e·s, qui avait notamment inclus des individus de toutes les échelles sociales, je n'avais guère envisagé la question de la transversalité des rapports sociaux ni la portée de la hiérarchisation du militantisme. Lors des prises de contact, j'ai donc constamment été renvoyée à des individus représentant le groupe en raison de leur statut ou de leur légitimité, soit par leur militantisme reconnu, soit par une insertion professionnelle et un métier « prestigieux », et ce aussi bien par le biais des réseaux français que des réseaux chilien ou latino-américain. En effet, le terme « *exil* » renvoie à l'image de militant·e·s engagé·e·s dans un parti politique chilien, souvent emprisonné·e·s durant la dictature, et qui, en outre, auraient continué à militer durant leur exil.

[65] C'est le constat dont rend compte un groupe de jeunes chercheures féministes. Voir JARRY Anna et alii, « Quelques réflexions sur le rapport de jeunes chercheuses féministes à leur terrain (chantier) » in *Terrains & travaux*, Vol. 1, n° 10, 2006, pp.177-193.

Sans distinction préalable des catégories socioprofessionnelles, des appartenances de classes, et encore moins de la dimension de genre, ce mémoire de maîtrise ne contient que deux témoignages de femmes : la première était une ancienne connaissance de ma famille et la seconde a été interviewée lors… de l'entretien de son conjoint. Ce constat m'a menée à de nouvelles interrogations quant à la manière d'aborder le sujet de la migration en général et de l'exil chilien en particulier, et à prendre conscience de l'importance d'inclure une perspective en termes de genre et de classe sociale.

Ma première question fut la suivante : pourquoi avais-je obtenu uniquement des coordonnées d'hommes exilés, alors même qu'ils pouvaient se trouver en couple avec une Chilienne exilée ? D'autre part ayant accès à des militants considérés comme « prestigieux », ou du moins visibles, je me suis de même demandé de quelle façon étaient représentées les différentes classes sociales dans l'analyse des situations d'exil. À ces questions s'est ajoutée la suivante : pourquoi les secteurs populaires étaient-ils aussi négligés ? En d'autres termes, il s'agissait de comprendre comment certaines personnes étaient davantage invisibles, voire invisibilisées, et avaient un moindre accès à la parole. Mon attention s'est donc particulièrement dirigée vers l'opaque présence des femmes et des classes populaires dans les récits d'exil.

Le militantisme étant un élément primordial de la distinction du groupe des exilé·e·s, si une personne « non militante » est considérée de « seconde classe », qu'en est-il des réfugiées qui n'étaient pas inscrites dans une structure partisane ? Ou encore, quelle est la situation des militantes, des femmes diplômées et de celles issues de classes populaires ? En effet, si nos appartenances sont multiples, les situations des femmes issues de milieux divers et touchées par l'exil ne peuvent être uniformes.

Mon travail de terrain a porté sur trois grands moments de l'exil : le pré-exil (le parcours de vie au Chili), l'exil (la sortie du pays, l'arrivée dans un pays d'asile et le début de l'insertion) et le post-exil (étape perçue comme la « fin de l'exil », où le retour au pays devient possible). La richesse des matériaux recueillis et l'importance des situations de départ m'ont mené à me concentrer, pour ce travail de thèse, sur la place des femmes dans la société chilienne, les bouleversements provoqués par l'instauration de la dictature et l'arrivée en France. Les matériaux recueillis sur les autres moments seront exploités dans mes recherches ultérieures.

Pour débuter mon enquête, j'ai élaboré quelques hypothèses provisoires qui ont orienté mes premières lectures ainsi que mes approches du terrain. Ces hypothèses ont constamment

été révisées et remises à jour durant la réalisation des entretiens, fruit de la maturation de mes réflexions et de mes analyses. Il est davantage question d'idées directrices et d'orientations que d'hypothèses *stricto sensu*. Ces premières orientations furent les suivantes :

- Les exilées chiliennes sont susceptibles d'avoir assumé des tâches domestiques et familiales (travail domestique), d'avoir participé à des activités militantes (travail militant) et d'exercer une activité rémunérée (travail rémunéré).

  De cette hypothèse découlent quatre suppositions.

  - Les Chiliennes exilées ont participé à différentes organisations politiques.
  - Les Chiliennes exilées ont exercé un travail rémunéré.
  - L'apport en tant que travail militant ou soutien du travail militant du travail lié aux responsabilités familiales n'est pas reconnu comme tel, car il est considéré comme une simple extension du travail assigné aux femmes.
  - L'apport dans le processus migratoire du travail lié aux responsabilités familiales n'est pas reconnu comme tel, car également considéré comme une simple extension du travail assigné aux femmes.
- Les nouveaux horizons et les défis rencontrés durant l'expérience migratoire transforment leurs rôles antérieurs et produisent une certaine autonomisation.
- L'exil est une rupture. Il se caractérise par des transformations, et les perceptions et représentations des exilées chiliennes ont évolué au cours de leur vie.
- L'exil comporte une dualité, il constitue d'une part un apport, et d'autre part une perte.

En outre, il s'agit d'interroger les façons d'agencer le travail rémunéré, le travail militant et les responsabilités domestiques et familiales (ce qui est moins exigé des hommes) et, par là même, de constater la relation entre les situations antérieures à la migration et les situations en exil de ces femmes.

Pour construire l'encadrement méthodologique, il était nécessaire de réexaminer les caractéristiques de mon sujet et les objectifs visés, tout en comprenant les particularités des destins des femmes dont je voulais rendre compte. Bien que la littérature autour de l'Unité Populaire et l'exil chilien soit abondante, je me suis promptement rendue à l'évidence que les aspects concernant la situation des femmes n'étaient en revanche que rarement abordés. Je ne disposais donc au préalable que de peu d'informations et de données, mais la pertinence sociologique d'intégrer la dimension sexuée s'en est trouvée renforcée d'autant plus.

À défaut de références et d'études approfondies sur le sujet, il me fallait adopter une posture analytique et une approche du terrain adéquates. En reprenant les termes d'Howard Becker, mon enquête découlait « d'une analyse sociale scientifique de la situation au sein de laquelle le problème surgit » en combinant l'ensemble des *ficelles du et de la sociologue* qui forment l'approche d'une sociologie empirique, cherchant à résoudre les problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent et qui élabore sa cohérence *a posteriori*[66]. Une révision critique des hypothèses, la reformulation du plan de travail, les confrontations avec la littérature et les réajustements à partir des résultats de l'enquête sont des procédés auxquels j'ai eu recours durant les différentes étapes de la recherche.

Après avoir redéfini ma problématique, le dessein s'est axé sur le besoin de retracer, de décrire et d'analyser les vécus d'un groupe de Chiliennes réfugiées en France de caractéristiques diverses. Par conséquent, cette étude n'a aucune intention de représentativité statistique, mais prétend présenter les parcours articulés de différentes exilées chiliennes.

La sélection des instruments méthodologiques vise alors à la reconstitution des discours de différentes femmes et aux descriptions de pratiques sociales. Je me suis donc attachée à recueillir et à traiter mes données à partir d'un *raisonnement ethnographique*, privilégiant une approche qualitative avec le besoin d'être épaulée par des données supplémentaires contextuelles[67]. Dans cette optique, je m'appuie de même sur des travaux de différents domaines sociologiques : le monde du travail, le militantisme, les migrations, la structure familiale, les rapports hommes/femmes… Et je puise dans différents courants sociologiques.

Il est question d'aborder la problématique de ces Chiliennes à la lumière de leur récit et des interprétations qu'elles appliquent elles-mêmes à leur parcours à partir de leurs antécédents biographiques. En correspondance avec les caractéristiques de mon sujet, des objectifs de mon investigation et de l'état de la question, j'ai choisi d'utiliser principalement l'entretien semi-structuré comme instrument méthodologique. En effet, celui-ci favorise la prise en compte et l'exploration de la diversité parmi les femmes, bien que sa limitation soit de déployer un large univers des possibles[68].

---

[66] BECKER Howard, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, La découverte, Paris, 2002 (publication originale 1998), 352 p.

[67] BEAUD Stéphane et WEBER Florence, « Le raisonnement ethnographique » in PAUGAM Serge (Dir.), *L'enquête sociologique*, PUF, Paris, 2010, pp.225-246.

[68] OLLIVIER Michèle et TREMBLAY Manon, *Questionnements féministes et méthodologies de la recherche*, *op.cit.* Consulter en particulier le chapitre « Sur l'impact du féminisme sur l'instrumentation en sciences sociales », pp.115 sqq.

L'analyse du discours des récits, recueillis notamment au travers d'entretiens, nous donne un regard sur les représentations sociales permettant de comprendre les expériences vécues et, par ce biais, appréhender certaines pratiques sociales. En effet, l'appréhension du monde et des réalités sociales et historiques ne serait possible que *de l'intérieur*, dans ce qu'ils ont de singulier, par un processus interne, par l'expérience et la compréhension[69].

Envisagée à partir de la psychologie sociale, la définition des représentations sociales reposerait aussi sur trois piliers proposés par Serge Moscovici : « une dimension structurelle (la représentation est un ensemble organisé) ; une dimension attitudinale (position évaluative vis-à-vis de l'objet de représentation) et un niveau d'information détenu par l'individu à l'intérieur de son (ou ses) groupe(s) d'appartenance et à propos d'un objet donné. »[70]

Par ailleurs, il convient d'interroger *l'illusion méthodologique* qui « consiste à prendre la dichotomie sujet/objet (l'objet prêt à être étudié par un "observateur neutre") comme allant de soi. Or, l'objet n'est pas totalement indépendant des conditions historiques, culturelles et linguistiques d'observation. »[71] En séparant l'enquêteur ou l'enquêtrice de son objet, l'expérience de soi et pour soi se trouve mise à mal. Cependant, inscrite dans un horizon, moi-même « indigène » et enfant de l'exil, je ne peux que lire et interpréter les récits à partir de cet horizon historique, générationnel et social, sans pouvoir m'y soustraire, tout en déployant un important travail analytique.

Notre tâche, en tant que sociologue, est de cerner et de dévoiler les interprétations et les représentations des interviewé·e·s de leur propre vécu et de leurs expériences de vie. Mais il s'agit davantage de considérer les mécanismes qui définissent la réalité depuis leurs discours. Pour Bourdieu : « On est sans doute en droit de supposer que le récit autobiographique s'inspire toujours, au moins pour une part, du souci de donner sens, de rendre raison, de dégager une logique à la fois rétrospective et prospective, une consistance et une constante, en établissant des relations intelligibles, comme celle de l'effet à la cause efficiente ou finale, entre les états successifs, ainsi constitués en *étapes* d'un développement nécessaire. »[72]

---

[69] DILTHEY William, *Introduction à l'étude des sciences humaines : essai sur le fondement qu'on pourrait donner à l'étude de la société et de l'histoire*, 1886, cité par BLANCHET Alain et GOTMAN Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan, Paris, 2001, p.16.

[70] ROUSSIAU Nicolas et BONARDI Christine, *Les représentations sociales : état des lieux et perspectives*, Mardaga, Sprimont, Belgique, 2001, p.15.

[71] GHASARIAN Christian, « Introduction. Sur les chemins de l'ethnographie réflexive » in GHASARIAN Christian (Dir.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Armand Colin, Paris, 2002, p.10.

[72] BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique » in *Actes de la recherche en sciences sociales,* Vol. 62-63, Juin 1986, p.69.

Par ailleurs, selon la tradition de Chicago, les récits de vie s'attachent à saisir l'individu dans son espace temporel, dans son histoire et dans sa trajectoire, pour atteindre à travers eux la dynamique du changement social. Une telle approche fait appel à une analyse dynamique des phénomènes sociaux, les appréhendant en tenant compte simultanément de leur historicité, de leur relativité et de leur caractère interactif.

À partir d'une perspective constructiviste, soutenue notamment par Berger et Luckmann, en saisissant des événements depuis le discours et le point de vue des individus, force est de constater que les significations se modifient, se transforment et se reformulent dans les objets de réflexions des individus. La perception de leur propre biographie n'a pas un statut fixe, figé et éternel, d'autant plus qu'ils et elles génèrent des constellations de significations différentes et même contradictoires. Le passé relaté par des interviewé·e·s ne se résume pas à une simple description d'évènements et de périodes, mais il s'agit d'une synthèse de l'histoire sociale. Ce temps passé, recomposé, est un travail qui se réalise à partir de l'expérience actuelle, où l'individu resynthétise sa propre histoire sociale[73]. Au travers des récits recueillis durant les entretiens, nous accédons donc à la réécriture et à la reformulation du passé et d'expériences antérieures à partir de la situation actuelle des individus.

Le récit passe nécessairement par une réappropriation individuelle. Sur ce point, une idée est fondamentale : « l'essence » des éléments sociaux n'est que son propre changement, sa variation et son devenir dans le temps. L'évolution constante et la dimension (re)construite des récits sont dès lors à considérer. Dans l'élaboration du récit des interlocutrices, circonscrit à une étape de leur vie, un retour sur le passé s'effectue, ainsi qu'une réécriture et une réinterprétation de leur vécu. Une caractéristique de toute reconstruction biographique est fondamentale : elle se produit dans des contextes à chaque fois particuliers et singuliers qui lui impriment son sens et sa tonalité[74]. En outre, dans mon travail de recherche, il est également nécessaire de préciser que les derniers événements consignés correspondent à ceux évoqués lors des derniers contacts, notamment au moment de l'entretien. La situation des interviewées a évidemment évolué depuis notre dernier échange (par exemple un départ à la retraite, la naissance d'un petit-enfant…).

En nous intéressant aux situations migratoires produites par un événement fondateur remontant à plusieurs décennies, l'angle des récits est de même défini par le temps que ces femmes ont vécu en France et le cycle de vie où elles se trouvent. Ces récits s'enracinent dans

[73] BERGER Peter et LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, Paris, 1996 (publication originale 1966), 288 p.
[74] BATTAGLIOLA Françoise, BERTAUX-WIAME Isabelle et alii, *Dire sa vie. Entre travail et famille, la construction sociale des trajectoires*, Iresco-CNRS, Paris, 1991, 280 p.

la *mémoire sociale* et dans la *mémoire collective*, telles que Maurice Halbwachs les a décrites, comme reconstruction narrative du présent en référence à des récits fondateurs[75].

Afin de resituer, de contextualiser et de comprendre les expériences traversées, il est nécessaire de saisir leurs discours dans leur complexité, de nous interroger sur leur mode d'intervention dans le réel plutôt que de tenter de les démystifier. Au-delà de leur véracité, le théorème de Thomas prend alors toute sa portée. Réintroduit par Robert Merton, il définit une situation comme réelle, car réelle dans ses conséquences[76]. Les représentations que les individus se font de la réalité peuvent s'avérer « vraies » ou « fausses », mais cette question n'est pas de mise. Elles nous dévoilent de fait le rapport à une (des) réalité(s)[77].

Tous ces éléments sont à considérer au moment d'opter pour un cadre méthodologique orienté vers des instruments qualitatifs. Aussi il est pertinent de se repositionner par rapport aux différentes manières de concevoir l'articulation entre individu et société, mais également de tenir compte de la relation entre chercheur·e et interviewé·e·s. Au cœur du raisonnement de Bertaux, cette relation s'établit notamment à travers le récit d'un individu actif·ve (narrateur et narratrice) dans une situation interactive entre chercheur·e et enquêté·e durant la situation même d'entretien[78].

Prenant ces aspects en compte, j'ai privilégié une approche qualitative, tout en nourrissant parfois les analyses de quelques données quantitatives, aussi bien générales que sur le groupe enquêté, cherchant à illustrer ou à clarifier certains propos. Les réflexions et analyses de cette recherche doctorale s'appuient sur le décorticage de cinquante entretiens et sur un important travail bibliographique. L'ensemble de ces éléments est mobilisé dans mon travail.

Pour les analyses des entretiens, j'ai fait appel à chaque fois à la retranscription intégrale de l'interview et intégré les prises de notes décrivant ou détaillant nos conversations et rencontres ainsi que les observations faites au cours de l'entretien ou après celui-ci. Ces notes de terrain ont enrichi la retranscription de chaque entretien réalisé. Outre les analyses des entretiens, j'ai donc tenté de mobiliser des données riches et susceptibles d'être croisées : les notes de terrain sur les contextes de chaque entretien, les observations ainsi que les analyses, les outils conceptuels et les données qualitatives et quantitatives issues de révisions bibliographiques. Par ailleurs, j'ai réalisé que la structure de cette thèse et l'analyse

[75] HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, Albin Michel, Paris, 1997 (1ère édition 1950), 295 p.
[76] MERTON Robert, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Armand Colin, 1997 (publication originale 1949), 384 p.
[77] À ce sujet, consulter notamment LEJEUNE Philippe, *Le pacte biographique*, Seuil, Paris, 1975, 357 p.
[78] Voir BERTAUX Daniel, *Les récits de vie. Perspective ethnosociologique*, Nathan/VUEF, Paris, 2001, 127 p.

thématique ne permettaient pas d'avoir une vue d'ensemble des trajectoires des interviewées. C'est pourquoi j'ai choisi de présenter six portraits d'interviewées retraçant leur parcours.

Ma réflexion et mon raisonnement se sont affinés au fil du temps, de mes rencontres et de mes lectures. J'ai consulté une importante littérature scientifique autour de la situation des femmes et du contexte au Chili[79], de l'exil chilien en France et dans le monde et des situations migratoires en France traitant des thématiques de genre. J'ai également participé à plusieurs congrès, journées d'études et colloques autour de ces questions. Les rencontres, notamment durant les Journées d'étude *Exils politiques du Cône sud durant le XX*^{ème} *siècle* à l'Université de La Plata (Argentine), ont donné lieu à des échanges enrichissants. Les discussions avec mes directeurs de thèse ont également été fructueuses. De même, les conversations et entretiens menés avec Fanny Jedlicki (dont les travaux portent sur l'exil et le retour chiliens), Ricardo Parvex (ancien président de l'Association d'ex-prisonniers politiques chiliens en France), Maruja Parra (présidente de la Fedach – Fédération des associations chiliennes), Loreto Rebolledo (professeure à l'Université du Chili) et Ana Vásquez (spécialiste de l'exil chilien) m'ont apporté de nombreuses précisions et des pistes de réflexion. D'autre part j'ai assisté à plusieurs événements réunissant des cercles différents d'ancien·ne·s réfugié·e·s. Parmi ces manifestations, j'ai assisté en mai 2009 à un atelier de travail à Paris autour du Projet de mémoire et d'éducation au Stade National du Chili (Musée ouvert, site de mémoire et d'hommage), à différentes activités organisées par la Fedach, à une rencontre officielle entre la présidente Bachelet et les résident·e·s chilien·ne·s à Paris le 29 mai 2009, à des actions solidaires en avril et septembre 2010 en faveur des sinistré·e·s du tremblement de terre survenu au Chili en février 2010.

J'ai également exploité différents ouvrages traitant de l'exil et du retour. Or la quantité et la diversité des documents publiés par des Chilien·ne·s réfugié·e·s est abondante dans les différents pays d'asile. Ces publications incluent des bulletins, des périodiques, des journaux, des articles scientifiques, des pamphlets, des tracts, des affiches, des revues, etc. Nous trouvons des publications qui, d'un côté, sont davantage destinées aux militant·e·s et sympathisant·e·s de partis politiques, et, de l'autre, des textes qui visent la population du pays d'asile concerné. De même, leurs contenu et thématiques sont larges et variés, comprenant des productions artistiques et culturelles, (poésie, littérature, musique, théâtre), des informations, des témoignages, des analyses politiques et théoriques… Toutes, néanmoins, partagent un

[79] Une partie de ces derniers textes sont rédigés en espagnol. J'ai donc procédé à une traduction des extraits cités par mes soins. Loin de prétendre m'en vanter, il m'a semblé utile de préciser qu'il s'agit d'une traduction, perfectible, et d'une interprétation personnelles.

fond de dénonciation politique. Des interviews de dirigeant·e·s politiques chilien·ne·s, des témoignages et des articles des associations de Droits humains y sont régulièrement relatés.

Cette vaste production étant éditée dans plusieurs langues, et de diffusion parfois restreinte, je n'ai évidemment pas pu accéder à son ensemble. J'ai cependant eu accès à certains documents de travail, ouvrages ou articles scientifiques, communications, mémoires universitaires, témoignages et romans de fiction et les ai répertoriés. Ces études m'ont confirmé que la question des femmes exilées était quasiment absente dans la littérature portant sur l'exil. Il était aussi nécessaire de consulter un certain nombre d'ouvrages sur le Chili. Pour cette tâche, je me suis rendue notamment à l'Institut ibéro-américain du Kulturforum de Berlin (IAI)[80]. Une bibliographie complémentaire de différentes publications sur l'exil recensées et consultées sont présentées en annexe[81].

Revenons sur les portraits présentés dans mon travail. J'ai composé ces six portraits pour montrer certains parcours et ainsi pouvoir en observer l'évolution temporelle et l'enchevêtrement du militantisme et de la vie familiale et professionnelle dans une optique chronologique. En effet, créer la trame du récit, le reconfigurer et retracer les trajectoires de ces femmes nous permet de montrer qu'elles sont prises dans des relations d'interdépendance. Il devient possible de saisir et de comprendre de quelle manière les différentes dimensions familiales, militantes et professionnelles se sont intriquées au cours de l'existence de ces femmes et que ces dernières occupent des places successives et imbriquées, acquérant ainsi des ressources liées à ces places qui s'ajoutent à celles de leur socialisation antérieure[82]. Leur lecture est à mettre en relation avec les différentes analyses présentées dans mon travail.

Ces portraits ont été élaborés à partir du corpus des entretiens et des matériaux empiriques réunis. Dans un premier temps, j'ai eu recours à une nouvelle lecture approfondie de chaque retranscription d'entretien, des informations personnelles et des données en vue de repérer des interviewées dont les traits et les parcours respectifs révéleraient dans l'ensemble le destin et les caractéristiques d'une partie d'entre elles. Cette relecture s'est appuyée sur des critères de sélection pré-établis qui m'ont paru essentiels.

[80] J'y ai effectué un séjour de recherche de février à avril 2007 grâce à une bourse de mobilité du Ciera.
[81] Voir Volume 2, Annexe 3 Bibliographie.
[82] Pour ce faire, je me suis appuyée notamment sur des travaux de Bernard Lahire ainsi que sur un article de Yannick Le Quentrec. LAHIRE Bernard, *Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Seuil, Paris, 2012, 434 p. ; du même auteur, *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Armand Colin, Paris, 2005 (1ère édition 1995), 431 p. ; et LE QUENTREC Yannick, « Portraits de militants et d'hommes de militantes » in FILLIEULE Olivier et ROUX Patricia, *Le sexe du militantisme*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 2009, pp.115-139.

Le premier critère principal concerne le respect d'un certain équilibre dans la représentation du groupe. Celui-ci s'est donc centré sur la diversité et la concordance des catégories, caractéristiques et trajectoires de ces femmes. Par conséquent, j'ai pris en considération la classe sociale et l'origine socio-économique, la ville d'origine, le niveau d'études et de formation, les professions, les activités rémunérées et les métiers exercés ainsi que la situation familiale et conjugale. De plus, j'ai jugé utile de tenir compte d'un passage par un pays tiers ou de la réalisation d'un *retorno*. Un aspect pertinent et primordial était celui de l'affiliation politique : les différences en termes de parti politique, de formes d'engagement politique ainsi que le militantisme du conjoint (lorsqu'elles en avaient un). Ces éléments ont aussi été pris en compte au regard de leur évolution et des différences entre les situations précédant la migration et les situations actuelles. Toutefois, dans cet exercice, je n'ai malheureusement pas réussi à retenir de différenciations générationnelles, ni de femmes dont la famille d'origine était militante partisane ou bien n'ayant pas de vie conjugale à l'arrivée en France[83].

Un deuxième critère principal relève de l'abondance du matériel recueilli, à savoir de l'intérêt et de l'extensivité de l'entretien en soi, de la quantité d'informations, des notes de terrain et des conversations menées. En effet, les spécificités de certaines interlocutrices paraissaient de prime abord susceptibles d'être sujettes à une construction de portrait, mais les informations obtenues au moyen d'entretiens étaient insuffisantes et certains interviews n'avaient pas donné lieu à un échange suffisamment approfondi. Ces distinctions sont induites notamment par la réserve ou la difficulté de parole chez certaines, les modalités de l'échange ou les empêchements propres aux contraintes de temps.

A priori je n'avais pas approfondi chaque biographie dans son intégralité par le biais de l'entretien. Un troisième critère, moins central mais non négligeable, était la possibilité de recontacter lesdites interviewées si le besoin d'obtenir des précisions se faisait sentir[84]. Le fait d'avoir revu certaines d'entre elles hors du cadre de cette recherche m'avait également permis de profiter d'échanges informels.

[83] Un de mes regrets est de ne pas avoir inclus de femmes plus jeunes, en situation de dépendance familiale, arrivées en exil sans conjoint ou « fille de » ; arrivées plus âgées, avec un accès difficile au marché du travail et des difficultés majeures pour acquérir le français ; ou bien venues en France à la fin du régime militaire chilien. De plus, aucune de ces six femmes n'a véritablement subi de déclassement social ou de nette mobilité sociale descendante. Dans cette partie, limitée par des besoins d'équilibre et de représentation, j'ai donc mis en avant les aspects cités antérieurement.

[84] À l'exception de deux cas (faute de disposer d'adresses email), j'ai renvoyé le portrait à chacune en vue d'un éventuel retour. J'ai été recontactée par <2> Magdalena et <17> Nilda pour corriger certains éléments de leur portrait, ainsi que par <42> Mirva, qui a tenu à me remercier pour ce travail sur son vécu (« *au moins quelqu'un écrira notre histoire* ») et m'a confié se « *sentir privilégiée* ».

Sous l'optique de ces critères de référence et suite à cette révision, j'ai retenu les six témoignages suivants : ceux de <18> Alicia ; <11> Florencia ; <28> Juana ; <2> Magdalena ; <42> Mirva ; et <17> Nilda.

Il était ensuite question de recontextualiser, de reconstruire et de restituer leurs parcours au fil du temps. Par conséquent, il m'a fallu dans un deuxième temps réorganiser le récit de ces six femmes. Afin de donner une trame suivie au récit, j'ai procédé à une restitution chronologique en périodisant celui-ci et en reconstruisant des fils conducteurs. J'y ai ensuite intégré quelques précisions et renseignements obtenus hors du cadre de l'entretien.

Tout d'abord, chaque portrait a été réalisé de manière indépendante. L'un des écueils auxquels j'ai été confrontée a été la difficulté de présenter de façon succincte ces parcours. J'ai donc accordé la priorité aux points essentiels à aborder et à certains recoupements séquentiels. J'ai également choisi de faire figurer différentes étapes de l'exil, c'est-à-dire les événements précédant la migration (la famille d'origine, la jeunesse, l'Unité Populaire), l'exil (la dictature, le départ du Chili et l'arrivé en pays d'asile) et le post-exil. Par la suite, une mise en commun de ces six portraits s'est avérée indispensable afin de rendre possibles des mises en lien et des correspondances entre eux. Ces six portraits seront présentés entre les chapitres de la deuxième partie et troisème partie.

En guise de synthèse : c'est au travers de cet assemblage d'informations et de données de diverses provenances que la conception et les analyses de cette enquête se sont élaborées : les entretiens, les notes de terrain, les portraits, les apports théoriques, la bibliographie consultée, les échanges… En outre, mes résultats et mes analyses se centrent particulièrement sur les recueils des entretiens réalisés et les révisions bibliographiques.

L'entretien comme outil : les conditions et le déroulement de l'enquête

L'entretien est un instrument d'investigation spécifique qui aide à mettre en évidence des faits particuliers : les représentations (pensées construites) et les pratiques sociales (faits expérimentés). Il prétend favoriser un discours – découverte. Dans un premier temps, l'entretien biographique avait été envisagé, mais il s'est avéré trop exhaustif et peu adapté aux objectifs de ce travail. En revanche, l'entretien semi-structuré correspondait davantage aux besoins de ma recherche. En effet, je m'attachais à certaines périodes de vie définies et à des thématiques ciblées, lesquelles devenaient en conséquence appréhendables par un entretien semi-structuré. Ce type d'entretien me permettait en outre certains réajustements de la recherche et des sujets à aborder et à approfondir en cours de route. Aux fins de mon travail,

j'ai donc réalisé des entretiens individuels semi-directifs et semi-structurés qui revêtent certains traits du récit de vie[85].

Par l'orientation principale autour de thèmes généraux d'analyse, la caractéristique principale de l'entretien semi-structuré que j'ai utilisé est sa tendance à la focalisation sur certains sujets prédéfinis. Cet entretien m'a permis la formulation de propositions et la préfiguration d'axes thématiques d'une grille d'entretien. Ces axes thématiques sont :

- Les situations et les inscriptions professionnelles, militantes et familiales au Chili et en France.
- L'exil et ses conséquences sur la réorganisation des vies (restructuration familiale, professionnelle et politique).

L'espace de l'entretien a fait l'objet de consignes de ma part, tout en considérant les éléments mis en avant par les interviewées elles-mêmes. Le récit était axé sur certaines thématiques et les expériences de chacune en ont constitué des éléments organisateurs, puisqu'elles sélectionnaient d'elles-mêmes certains aspects qui leur paraissaient significatifs. J'ai élaboré une liste de sujets, de questions et de précisions sur des périodes déterminées en relation avec les objectifs de mon enquête. La grille d'entretien n'a jamais prétendu à une structure fixe ni à un instrument rigide, mais elle a été envisagée comme un outil évolutif. Il s'agit surtout d'un « outil *hybride* dans lequel l'enquêteur articule différentes questions. […] certaines questions présentes au début de l'enquête seront progressivement reléguées, tandis que d'autres apparaîtront ou s'étofferont. »[86]

L'une des caractéristiques de l'entretien semi-structuré est de guider l'individu. Cette grille m'a servi de fait à orienter, non pas le discours, mais les thématiques à aborder. Elle présupposait de même des possibilités de relance. Son ordre fut sujet à des modifications, en concordance avec le profil et les caractéristiques de l'interviewée. Chaque interlocutrice a été amenée à raconter l'évolution de son parcours et son itinéraire quant à sa vie familiale, professionnelle et militante au Chili et en France.

Dans la façon de se présenter et de se conter, les récits sont empreints de marques dans la biographie constituant des matrices qui donnent à (re)penser car ils introduisent une

[85] L'une des femmes déjà interviewées a tenu à me présenter une amie. Invitées au domicile de la première, le résultat est un entretien à *trois* voix (l'ancienne interviewée, son amie et moi-même). À une autre occasion, deux interviewées étaient présentes au même endroit (le domicile d'une des deux femmes). Les deux entretiens se sont intercalés à différents moments. Postérieurement, j'ai contacté deux personnes. S'agissant d'une mère et de sa fille, je me suis rendue au domicile de la première. À cette occasion, j'ai pu faire comprendre aux interviewées qu'il était préférable de réaliser les entrevues à tour de rôle pour saisir la parole et le vécu individuels de chacune.

[86] BARBOT Janine, « Mener un entretien de face à face » in PAUGAM Serge (Dir.), *L'enquête sociologique*, PUF, Paris, 2010, p.126.

discontinuité dans l'existence, ce que Everett Hughes a défini comme des *tournants de l'existence*[87]. L'arrivée en France constitue l'un des tournants majeurs de la vie de ces femmes et il prend une place primordiale dans leur narration. Et, comme j'aborde la thématique de l'exil, pour elles, c'est cette première période qui constituait l'axe principal de mon travail. L'histoire de l'exil mène aussi à retracer et à se remémorer la période de l'Unité Populaire, mais surtout la première période de la migration, souvent longuement détaillée. Évoquer l'exil présuppose une quête du passé et la situation actuelle tend donc à être très peu mise en avant. Certains entretiens tendaient vers l'histoire politique[88]. Par conséquent, il s'avérait nécessaire de réorienter les interviewées vers leur vécu personnel en référence à d'autres domaines et d'autres périodes de leur vie. Chaque reprise autour de thématiques s'est montrée extrêmement utile et nécessaire. J'ai dû préciser au fur et à mesure la stratégie d'écoute et celle de mes interventions. En effet, les expériences de terrain conduisent souvent à infléchir les questionnements initiaux[89]. La grille d'entretien s'est donc affinée progressivement.

J'ai ensuite délibérément choisi de débuter l'entretien par leur situation actuelle pour aborder ensuite des événements chronologiquement antérieurs, en particulier ceux précédant la dictature. Je me suis vue dans le besoin de demander premièrement l'âge, l'occupation et la situation familiale actuels, pour ensuite revenir sur la genèse de leur parcours. En outre, les interlocutrices se sont prêtées à un échange durant lequel se sont éveillés à maintes reprises des souvenirs douloureux, contenant une charge et une portée émotionnelles intenses. Suite à quelques interviews, j'ai rapidement décidé de conclure l'entretien par les aspects positifs de la vie en exil, et ce, par égard pour moi autant que pour elles. Ces récits et ces biographies, porteurs d'émotions, trouvaient en moi des échos indéniables, croisant de façon parfois troublante ma propre biographie et celle de mes proches.

L'exil se caractérise à la fois par une nécessité d'oublier et par des revendications de différents ordres. Les entretiens n'ont pas toujours été aisés à mener. Des femmes occupant des positions hiérarchiques, professionnelles ou militantes peuvent avoir tendance à vouloir maîtriser la représentation qu'elles souhaitent donner d'elles-mêmes. Ainsi, chez quelques femmes, le récit se pare d'une certaine objectivité qui accroît leur crédibilité, et les expériences et les souvenirs personnels sont moins évoqués. En ayant de bonnes

[87] HUGHES Everett (textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulié), *Le regard sociologique. Essais choisis*, Éditions EHESS, Paris, 1996, 344 p.
[88] En particulier chez quelques anciennes militantes, notamment avec un certain statut dans la hiérarchie d'un parti politique.
[89] PAUGAM Serge, « Choix et limites du mode d'objectivation » in PAUGAM Serge (Dir.), *L'enquête sociologique*, PUF, Paris, 2010, pp.53-70.

connaissances des parcours du groupe, certaines, dont le niveau d'études est élevé, s'attribuent un regard d'expertes, en passant de leur situation personnelle à une réflexion collective, comme une stratégie de présentation d'un parcours personnel en lien avec une destinée collective.

Aussi, tenant compte des rapports au militantisme de certaines interrogées, j'ai préféré entrer en matière en m'enquérant de leurs sensibilités politiques au lieu d'interroger de premier abord leur statut militant pendant la période de l'Unité Populaire. Cependant, j'ai négligé les engagements politiques ou militants actuels, qui ont été convoqués par certaines d'entre elles. C'est donc dans les analyses postérieures que j'ai tenté de rendre compte de ces aspects. Mais le recueil de cette donnée, à l'instar d'autres types d'informations, est incontestablement inégal. En outre, le corpus est inégalitaire en termes de sujets traités et de données, et des catégories ont été construites a posteriori.

Chaque entretien a été réécouté et transcrit afin de repérer et de resituer les données qui paraissaient pertinentes, ou du moins significatives[90]. Ces transcriptions ont été soumises au découpage et à l'analyse thématiques et, par la suite, j'ai procédé à une analyse de discours. J'ai donc à nouveau sélectionné et classé des thèmes et des sujets à l'intérieur des trois moments retenus (c'est-à-dire le pré-exil, l'exil et le post-exil), étant donné que « L'identification des thèmes et la construction de la grille d'analyse s'effectuent à partir des hypothèses descriptives de la recherche. […] Elles procèdent d'une itération entre hypothèses et corpus. […] L'unité thématique n'est donc pas définie *a priori* comme l'unité linguistique. C'est un noyau de sens repérable en fonction de la problématique et des hypothèses de la recherche. Mais, une fois sélectionnés pour l'analyse d'un corpus, les thèmes constituent le cadre stable de l'analyse de tous les entretiens. »[91]

En parallèle, j'ai extrait les principales caractéristiques des femmes interviewées à ces trois moments. Cela m'a aidée par la suite d'une part à reconnaître et à cibler chaque cas lors des analyses et, d'autre part, à établir certaines pistes de comparaison ainsi que des parallèles entre la trajectoire et l'itinéraire respectifs de chacune. Un tableau synthétique avec les caractéristiques de chacune a également été élaboré. La grille d'entretien, un tableau synthétique et la description succincte des parcours des cinquante interviewées sont joints en

[90] Les transcriptions des entretiens sont remises sur support numérique pour les membres du jury. Malheureusement, dans quatre cas, il s'agit d'une reconstitution de l'entrevue grâce aux prises de notes. En effet, à deux occasions des problèmes de manipulation ont provoqué la perte du support audio. Deux interviewées ont refusé l'usage du dictaphone, bien qu'elles aient accepté sans réserve l'entretien sans souci de respecter leur anonymat. Je n'ai évidemment pas voulu les enregistrer à leur insu et ai donc recouru à la prise des notes durant l'entretien même.

[91] BLANCHET Alain et GOTMAN Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, *op.cit.*, p.98.

annexe[92]. La consultation du tableau synthétique et des caractéristiques des interviewées est conseillée afin de pouvoir resituer la biographie de chacune d'entre elles et d'en saisir les particularités.

Revenons sur les modes d'accès au terrain. Pour prendre contact et rencontrer de potentielles interviewées, j'ai principalement mobilisé deux entrées : premièrement, mon réseau familial ou personnel (non nécessairement en relation à l'exil) et, secondement, deux contacts ressources appartenant à deux associations (l'Association d'ex-prisonniers politiques chiliens en France et la Fedach – Fédération des Associations Chiliennes en France –). Les premiers entretiens ont entraîné les suivants, chaque interviewée pouvant présenter une ou plusieurs candidates potentielles parmi son réseau relationnel, selon la stratégie boule de neige. J'ai également rencontré certaines interlocutrices au cours de manifestations et événements réunissant des Chilien·ne·s.

À travers cette mobilisation de relations sociales, j'ai pu remarquer une certaine circularité d'un milieu d'interconnaissances, défini comme « un ensemble de personnes en relation directe les unes avec les autres, ou plus exactement qui disposent, les unes sur les autres, d'un certain nombre d'informations nominales. »[93] Ces ancien·ne·s réfugié·e·s ne sont pas forcément proches actuellement, mais le fait d'avoir partagé une première époque, notamment dans certaines activités militantes et de solidarité, avait créé une certaine proximité. Aussi, des événements plus récents (par exemple la mobilisation lors de la détention de Pinochet à Londres en 1998 ou la candidature présidentielle de Bachelet en 2005) ont engendré des possibilités de rencontre, voire de renouement de liens.

Je me suis heurtée à deux refus d'entretiens formels. Ces refus sont assez significatifs et révélateurs : ces deux femmes n'avaient aucune inscription partisane officielle. Elles ont toutefois consenti à converser avec moi. La raison avancée de leur refus était de ne pas se sentir représentatives du groupe des réfugié·e·s chilien·ne·s et de ne pas avoir de connaissance approfondie sur le sujet, s'estimant pour la première incapable de me renseigner et, pour la seconde, n'affichant aucun désir de vouloir « figurer ». Il peut cependant s'agir d'une stratégie pour éviter un entretien, mais j'ai aussi cru percevoir un réel sentiment d'illégitimité de leur part en tant que *porte-parole* du groupe de l'exil.

De manière générale, nombreuses furent celles qui se sont réjouies de ma recherche. De toute évidence, la dimension d'une trace écrite de leur parcours peut s'avérer importante

[92] Consulter Volume 2, Annexe 2, Outil méthodologique et matériel empirique.
[93] BEAUD Stéphane et WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, La découverte, Paris, 1997, p.295.

pour les femmes engagées dans le militantisme partisan ou associatif et/ou montrant une certaine sensibilisation à la cause des femmes, voire une réflexion clairement définie en tant que féministe. Quelques-unes se sont exclamées « *Enfin un travail sur les femmes exilées !* », et d'autres soulignaient l'importance d'un travail axé sur les femmes de l'exil qui étaient « *les éternelles oubliées* ». J'ai souvent été soutenue dans mes démarches, par solidarité ou par simple empathie. Cet enthousiasme a aussi été exprimé par d'autres femmes moins « politisées », et ce, clairement en lien avec un besoin de reconnaissance. Toutefois certaines femmes n'ayant jamais été affiliées à un parti politique, de milieu populaire, et en outre non diplômées, ont souvent été surprises par l'attention qui leur était portée. Cependant, elles se sont montrées ouvertes et disponibles, mais davantage dans l'intention de me venir en aide dans ma requête, en soulignant parfois « *Si ça peut te servir à quelque chose…* ». Cette attitude montre à quel point l'invisibilité des femmes est à mettre en lien avec certaines hiérarchies traversant le groupe de l'exil.

Ces rencontres se sont caractérisées par une bienveillance certaine. L'acceptation des demandes d'entretien correspond très certainement à l'identification que l'on me porte avec le groupe, sans négliger le fait d'une certaine reconnaissance dans le dessein de rétablir leurs histoires car certaines se meuvent entre le récit personnel et la signification historique de leurs expériences. L'importance de laisser une trace de leur parcours s'est bien manifestée à différentes occasions. Quelques-unes ont conscience de ne représenter qu'une partie de l'histoire du groupe et m'ont proposé d'elles-mêmes de me mettre en relation avec d'autres Chiliennes. Pour conserver un certain « professionnalisme », j'abordais toujours une potentielle interviewée en la vouvoyant, mais, excepté à deux reprises, l'usage du tutoiement a été systématique de leur part[94].

Cette confiance, qui se transformait en accueil chaleureux, n'a pas été générale ni immédiate dans quelques rares cas : bien que certaines m'aient accordé une interview, je sentais le « devoir » pour elles de répondre à mes attentes. Ayant coupé avec les milieux de l'exil ou avec un vécu douloureux, il est évident que certaines ont tenté de faire table rase de leur passé, ce qui est en lien avec une réticence personnelle à aborder des événements antérieurs ou avec une volonté de ne pas être assimilée à un destin collectif.

Au début de mes approches de terrain, j'ai à nouveau été confrontée au même obstacle rencontré au début de mes recherches : le fait d'accéder plus facilement à des personnes

[94] De temps à autre, on m'appelait Marcelita (diminutif de Marcela) ou bien encore *mija* (ma petite). Bénévole durant une action de solidarité pour les sinistré·e·s du tremblement de terre en 2010, j'ai même été interpellée en tant que *compañera* par des anciens militants socialistes. Par ailleurs, le comité qui organise cette action est composé par d'ancien·ne·s réfugié·e·s, et j'y retrouve quatre interviewées.

« prestigieuses » du groupe. Comme l'a constaté Pollak dans son travail sur les rescapé·e·s de camps de concentration allemands durant la Seconde guerre mondiale, l'accès à la parole ne dépend pas de la notoriété propre de la personne mais de son statut de représentante d'un groupe[95]. Mais il s'agit aussi d'un biais provoqué par ma démarche initiale. En effet, j'avais cherché en premier lieu à être mise en relation avec des femmes dont la situation d'origine différait du profil-type de la réfugiée auquel se réfère une grande partie des ouvrages concernant l'exil, à savoir, des compagnes de militants venues en France par regroupement familial. Toutefois, au moment de déclencher le réseau, bien qu'*a priori* les « épouses de » soient majoritaires dans le groupe, elles se sont avérées d'accès plus difficile, spécialement lorsqu'elles sont séparées de ce conjoint. De surcroît, les militantes d'un parti ont de toute évidence côtoyé davantage de femmes militant également dans une structure partisane. Les propos de <38> Mathilde sur les relations entre « militantes » et « non militantes » est assez illustratif.

« *Je crois que c'est le même problème qu'entre la femme qui travaille et celle qui ne travaille pas. La femme qui travaille, elle est évidemment en relation avec plus de gens parce qu'elle travaille et qu'elle sort du foyer. La femme qui ne travaille pas, elle est plus en lien avec sa famille, avec ses amies proches mais elle a un réseau d'amis plus restreint*. »

Cependant, il faut ajouter à ceci qu'il s'agit également de réseaux qui ne se croisent pas systématiquement. De plus, une femme affiliée à un parti a tendance à sentir que son vécu est proche de celui d'une autre militante, même si l'appartenance au même parti politique d'origine n'a pas toujours primé au moment de me diriger vers l'une de ses connaissances. Aujourd'hui, des traces des clivages entre les divers anciens partis politiques chiliens en exil persistent, mais semblent être dépassés, en particulier pour celles qui ont participé à d'autres activités politiques ou associatives (notamment dans des groupes réunissant des femmes). Cependant, une certaine affinité politique entre elles reste latente.

Dans le groupe des femmes en général et dans celui des Chiliennes exilées en particulier, certaines sont plus *visibles* que d'autres. La représentation d'un réfugié politique se décline au féminin et à l'intérieur même du groupe : elle renvoie à celle d'une militante d'un parti politique chilien, en outre ancienne détenue politique. Cet aspect m'a révélé à quel point la classe des femmes est traversée par d'autres éléments de hiérarchisation, notamment en termes de classe, mais aussi l'importance, et ce jusqu'à aujourd'hui, du militantisme et de la hiérarchisation des victimes dans le groupe de l'exil chilien.

[95] POLLAK Michael, *L'expérience concentrationnaire*, *op.cit.*, p.204.

Mon souci était de diversifier le groupe des interrogées. C'est bien en mobilisant plusieurs réseaux (notamment grâce à d'autres « épouses de militants »), en mettant l'accent sur mon intérêt de prendre en compte différentes situations d'exilées chiliennes et en focalisant moins sur l'exil militant que j'ai enfin réussi à obtenir des entretiens avec des femmes provenant de différents milieux sociaux et sans engagement politique partisan, dont des femmes en couple avec un conjoint adhérant à un parti (avant et/ou pendant l'exil) sans avoir eu elles-mêmes officiellement une affiliation partisane. La reformulation de l'énoncé de mon travail, en me référant cette fois-ci aux « femmes de l'exil chilien », voire aux « femmes chiliennes en France », sans évoquer explicitement « les exilées chiliennes », trouve un écho particulier chez elles car l'exil comporte incontestablement la connotation d'une forme de militantisme, dans laquelle certaines ne se retrouvent pas. Cet angle modifie le contexte : ces femmes sont alors enthousiasmées et disposées à se livrer à un entretien, non pas comme « porte-parole militantes », mais en tant que femmes touchées par l'exil.

C'est ainsi que j'ai réalisé cinquante entretiens à Châteaudun (Eure et Loir), à Lyon, en Région parisienne et à Strasbourg entre janvier 2006 et juin 2009. Ces entretiens se sont concentrés en Région parisienne (trente-trois entretiens). Pour le reste, neuf ont été effectués à Lyon, quatre à Châteaudun et quatre à Strasbourg[96]. Des entretiens exploratoires ont été menés dans d'autres régions : quatre entretiens en Allemagne (Bielefeld et Hanovre), trois au Danemark (Copenhague) et quatre au Chili (Santiago et Concepción). Ma première intention avait été de travailler l'exil des femmes chiliennes dans une analyse comparative franco-allemande. Cependant, ce travail exigeait de moi non seulement de maîtriser l'allemand (afin de consulter la littérature afférente) mais aussi de rendre compte des *deux* anciennes Allemagnes (RFA et RDA), démarche rendue extrêmement délicate par la dissolution de la RDA[97].

La durée des entretiens s'étend de 50 minutes à cinq heures, bien qu'en moyenne, les entretiens aient généralement duré environ une heure et demie. Les rencontres et conversations se sont fréquemment prolongées au-delà du cadre de l'entretien et j'ai partagé des repas à nombreuses occasions car j'étais souvent invitée à leur domicile. À quelques reprises, les lieux de travail, en particulier pour les Parisiennes, ont constitué la scène de l'entretien.

[96] Par ailleurs, trois des six entretiens réalisés pour mon travail de master recherche sont inclus.
[97] En effet, il semblerait que très peu de Chilien·ne·s ont pu rester en RDA dès la levée de l'interdiction d'entrée au Chili. En tant que hôtes et réfugié·e·s politiques, les autorités allemandes incitaient dès lors au retour au pays. Par conséquent, il est possible qu'une grande partie des exilé·e·s soient rentré·e·s au Chili et que peu d'entre eux et elles soient resté·e·s en Allemagne.

Les attitudes envers l'anonymisation des entretiens sont contrastées : un grand nombre déclare qu'elle est inutile, certaines n'y attachent aucune importance particulière tandis que pour d'autres, elle constitue une condition *sine qua non*[98]. Ce souci d'anonymat concerne principalement des personnes visibles publiquement par une position institutionnelle et professionnelle, par exemple des psychologues dont le métier exige qu'elles ne soient pas reconnues. Deux d'entre elles m'ont explicitement demandé de n'être pas identifiées, voire identifiables, et de brouiller les pistes de tout antécédent personnel. Ayant travaillé sur la thématique de l'exil, elles sont en contact avec des patient·e·s dans une relation thérapeutique, voire des individus du groupe des Chilien·ne·s exilé·e·s ou avec d'autres professionnel·le·s travaillant sur les Droits humains. Leur profession les expose à être identifiées et leur souci est d'ordre déontologique. L'inquiétude d'être reconnue par des pairs a certainement été partagée par d'autres interviewées. Suite aux sollicitations de quelques interlocutrices, des passages de l'entretien ont été supprimés (par exemple concernant un retour clandestin ou, plus souvent, touchant le devenir de leur/s enfant/s).

Par ailleurs, une anecdote récurrente en dit long sur les représentations auxquelles n'échappent point les Chilien·ne·s de France : après une prise de contact téléphonique, beaucoup s'étonnent au moment de la rencontre en face à face. En effet, je serais « moins typée qu'une Chilienne ». Mais se trouver face à une Chilienne (ou une Franco-chilienne) déclenche l'emploi de l'espagnol, qui plus est, de l'espagnol et des régionalismes chiliens.

Il est vrai que j'avais intuitivement (voire inconsciemment ?) opté pour discuter en castillan pour aborder de potentielles interviewées, tout en pensant que cela pouvait faciliter l'accès au terrain et créer une certaine familiarité. Il s'agit bel et bien d'une stratégie d'approche, mais il me semblait également *artificiel* d'utiliser le français entre des personnes dont la langue d'origine partagée en est une autre. L'un des éventuels effets négatifs était le renvoi à une identité d'exil dans laquelle plus d'une ne se retrouveraient probablement pas, mais étant donné la thématique à approfondir, il m'a paru que l'usage de l'espagnol était pertinent.

L'espagnol chilien reste également ma langue maternelle dont je maîtrise plus aisément les tournures, les nuances et les différents registres de langue (allant de l'argot à un niveau soutenu). Je pouvais ainsi aborder des femmes de différents horizons et adopter un langage en adéquation avec la personne rencontrée. J'ai cependant laissé à mes interlocutrices

[98] Je précise ici que les prénoms de chacune d'entre elles ont été modifiés.

la possibilité de s'exprimer dans leur langue de préférence, mon bilinguisme relatif me permettant l'usage du français ou de l'espagnol indistinctement[99].

L'espagnol, et ses régionalismes chiliens, a largement prédominé pendant les entretiens, qui se sont tous déroulés intégralement dans cette langue, bien que pour quelques-unes teintés et mêlés d'expressions espagnoles « francisées». Je ne peux que saisir ces éléments, étant moi-même confrontée à ces multiples décodifications, pièges et calques linguistiques[100]. On m'a rarement demandé s'il était nécessaire de passer au français au moment de débuter l'enregistrement de l'entretien, les interviewées ayant pris le parti d'échanger en espagnol.

À chaque fois, le « choix » de l'espagnol apparaissait comme un phénomène progressif, voire pragmatique. Néanmoins, son usage indique et reflète une appartenance commune, comme signe patent de la similitude et de la ressemblance. Reprendre le discours en français à certains passages représente sans doute le fait de se vivre dans cette autre langue. Celles dont les activités sont davantage axées autour de milieux francophones et se trouvent plus éloignées de cercles hispanophones reviennent évidemment plus facilement au français. La langue n'est pas seulement un moyen d'expression, elle est un indicateur de la différenciation entre les individus et indique leur possible immersion dans un monde linguistique. La traduction des fragments d'entretiens (et aussi des citations bibliographiques) est personnelle, elle peut néanmoins être marquée par une syntaxe franco-espagnole, qui reflète d'ailleurs leurs/nos *formes bilingues*. J'ai également recouru à des compensations, procédés de traduction par lesquels un effet stylistique, présent ailleurs dans le fragment d'entretien, est introduit afin de garder le ton général du texte d'origine. J'ai d'ailleurs essayé de conserver les connotations présentes dans les récits ainsi qu'un style versé dans l'oralité. L'exercice de la traduction est loin d'être une tâche simple et aisée, il est évident que malgré mes efforts, l'exactitude de ces traductions est loin d'être parfaite. Par exemple, la traduction ne rend pas pleinement compte de quelques expressions ou proverbes. Il est souvent dit que tout·e traducteur ou traductrice est traître·sse, mais il s'agit davantage de s'appliquer à préserver et à rendre une *fidélité* du texte d'origine, tout en prenant en compte le public ciblé.

[99] Le bilinguisme relatif est défini par certain·e·s linguistes en distinction d'un bilinguisme dit « parfait ». Ce dernier comprend une maîtrise entière de deux langues, souvent apprises simultanément, avec des compétences linguistiques identiques, au statut social équivalent, dans leur usage oral et écrit. Le bilinguisme relatif se réfère quant à lui à une maîtrise de deux langues, mais dans laquelle la langue maternelle reste prédominante.

[100] Un calque linguistique signifie la transposition littérale d'un mot ou d'une expression dans le passage d'une langue à autre. Par ailleurs, dans la traduction des fragments d'entretiens mobilisés, mes connaissances en traduction, acquises grâce à un diplôme universitaire, m'ont permis de cerner et d'éviter ces erreurs, fréquentes dans les traductions franco-espagnoles.

Par ailleurs, la situation de l'entretien lui-même est une instance qui se transforme en témoignage et en reconstitution et déconstruction de leur biographie. Nombreuses sont celles qui ont trouvé dans l'espace de l'entretien une occasion de réaffirmer leur image de soi car je représente moi-même le regard du groupe des exilé·e·s, et tout particulièrement celui de la deuxième génération de l'exil. L'histoire de l'exil étant marquée par des non-dits, nombreuses sont celles qui m'ont exprimé n'avoir pas raconté leurs histoires individuelles à leurs propres enfants. Ainsi, dans l'esprit de remettre dans mes mains ces récits comme héritage, l'entretien a aussi correspondu à ce rapport générationnel, bien que je réveille souvent des souvenirs délicats, voire conflictuels. Je leur ai toujours proposé de leur faire part de la transcription de leur entretien, ce que j'ai fait dans la mesure de mes possibilités. Certaines d'entre-elles en ont souhaité une copie car elles évoquaient des éléments de leur vie qu'elles n'avaient jamais verbalisés auparavant. D'autres m'ont recontactée afin d'obtenir cette transcription pour leurs enfants. Outre l'importance de la transmission, ce désir a été déclenché par mon propre souhait, en tant que « fille de », de pouvoir un jour lire les récits de mes proches…

Ce terrain de recherche a donné lieu à un abondant recueil de matériel empirique. Il va sans dire qu'au long de mon parcours, j'ai effectué de nombreuses rencontres et soutenu de longues conversations avec des Chiliennes et des Chiliens de l'exil ainsi qu'avec leur entourage. Cela a de toute évidence enrichi ma réflexion. Les éléments d'analyse de cette thèse se centrent principalement sur le groupe interviewé. En outre, les divers éléments que nous avons abordés laissent déjà apercevoir des similitudes et des différences au sein de ce groupe des femmes. De même, ceux-ci renvoient à la fois à une expérience collective et à des espaces spatiotemporels différents. Il convient donc d'aborder les conditions et les situations de la migration en général et de l'exil chilien en particulier. Ensuite, les caractéristiques de l'exil chilien dans le monde et en France ainsi que celles du groupe des Chilien·ne·s réfugié·e·s sont exposées ; enfin je procéderai à la présentation des caractéristiques des cinquante femmes interviewées.

CHAPITRE III. LES FEMMES DE L'EXIL CHILIEN : CERNER L'OBJET DE RECHERCHE

Depuis des siècles, des hommes et des femmes se sont vu·e·s dans l'obligation d'abandonner leur pays pour des raisons diverses. Tel est le cas des Chilien·ne·s à partir de l'automne 1973. Le 11 septembre 1973, un putsch militaire orchestré par les quatre commandants des Forces armées (Augusto Pinochet de l'Armée de terre, Gustavo Leigh de l'Armée de l'air, José Toribio Merino de la Marine et César Mendoza de la Police nationale – *carabineros* –), avec le soutien des secteurs de la droite chilienne et le rôle actif des États-Unis, réduit à néant l'Unité Populaire[101]. L'assaut, puis la chute du palais de *la Moneda* et, le jour même, la mort d'Allende, enterrent ainsi les espoirs des partisan·e·s de l'Unité Populaire. Dirigée par Pinochet, la Junte militaire chilienne s'installe au pouvoir pour dix-sept ans de dictature sanglante. De nombreuses personnes se voient alors dans l'obligation de quitter le pays, créant une rupture entre l'« intérieur » difficile de ceux et celles qui restent au Chili et l'« extérieur » douloureux de ceux et celles qui sont contraint·e·s à l'exil. La migration provoquée par la dictature est en étroite relation avec les mesures de répression du régime militaire, dont l'objectif est de réduire la population au silence. C'est ainsi que des milliers de Chilien·ne·s s'exilent et certain·e·s d'entre eux et elles arrivent en France.

Au-delà des seuls aspects culturels, dans son travail de déconstruction de la figure de l'exilé·e, Agier met en évidence que « ce qui fait l'étranger, ce n'est pas une identité, c'est un lieu et un contexte. Ce lieu est matériel et symbolique. »[102] Quelles que soient les raisons du départ, tout·e migrant·e expérimente le déracinement. Le parcours migratoire constitue un élément clé et un tournant décisif dans son vécu. À leur arrivée dans un nouveau pays, ils et elles traversent des difficultés et font face, selon la région de provenance, parfois pour la première fois, à la construction de leur altérité/racisation. Tout individu en pays inconnu est confronté·e à des obstacles et a besoin d'établir des réseaux qui seront déterminants pour son insertion. En outre, les migrant·e·s constituent un groupe social qui se construit et s'inscrit dans un espace social spécifique où divers groupes sociaux, eux-mêmes répartis dans des espaces sociaux différents, interagissent, et où les individus s'inscrivent dans un ensemble de

[101] Ce sont donc ces institutions armées qui prennent le pouvoir. En castillan, le terme « *uniformados* » (ceux qui portent l'uniforme) inclut ces différentes branches. J'utiliserai la dénomination de « *militaires* » pour me référer aux différents agents de la dictature, indépendamment de leur statut, bien qu'il convienne de souligner que des civils intègrent le gouvernement et que certains d'entre eux participent également à la répression.

[102] AGIER Michel, *Le couloir des exilés. Être étranger dans un monde commun*, Éditions du Croquant, Bellecombe-en-Bauges, 2010, p.12.

rapports sociaux. Une définition des migrant·e·s élaborée exclusivement en fonction de leur appartenance nationale limite toute analyse de leur insertion dans la société de destination car autant leur parcours antérieur que les caractéristiques des sociétés d'origine et d'arrivée ont un impact sur leur insertion au sein d'un nouveau pays et sur leur adaptation à celui-ci.

Il serait ambitieux de rendre compte brièvement des diverses expériences de l'exil chilien car elles sont multiples et géographiquement éclatées dans différents pays du monde. En outre, en tant que type de migration particulière et spécifique, il est nécessaire d'appréhender le phénomène de l'exil dans sa pluralité : tenir compte des situations dans le pays d'origine, des conditions à l'arrivée, de la manière dont les migrant·e·s sont perçu·e·s, des conditions structurelles des sociétés de destination ainsi que des caractéristiques et des différentes appartenances du groupe des Chilien·ne·s. Ces éléments sont à saisir dans leur interdépendance pour comprendre la migration.

De l'exil à l'asile

« *Ils nous envoyèrent mourir à l'étranger. Nous avons transformé cette mort, que la dictature avait voulue pour nous, en une petite victoire quotidienne. Nous l'avons fait en payant un prix qu'aujourd'hui encore nous ne parvenons pas à comprendre clairement, que ceux qui sont restés au pays ne comprennent pas non plus, que de trop nombreuses personnes souhaitent oublier.* »[103]

Être séparé·e du monde d'origine implique des conflits et des difficultés et la migration constitue une expérience traversée de souffrances ; elle est également constituée de défis et se trouve chargée d'espérances. L'expérience migratoire est le plus souvent vécue comme une rupture, voire un deuil et un déchirement et signifie surtout une coupure avec un monde et avec des repères sociaux établis. Cependant, il convient de souligner qu'en fonction de leur société de provenance et des contextes sociopolitiques, les groupes migrants ne vivent pas les mêmes expériences et ne sont pas égaux à leur arrivée.

De façon générale, *l'exil* est une modalité de la *migration*. Le déplacement est bien l'idée qui relie ces deux termes. Une des dimensions de l'exil lui confèrant son caractère particulier est la contrainte qu'il signifie pour une personne, ou plus largement pour un groupe, de vivre hors de son pays. Mais ce terme renvoie également à des traits singuliers de cette migration, en particulier à la manière dont celle-ci est perçue dans les pays de destination.

[103] DORFMAN Ariel, « Prólogo » in AGUIRRE Estela et CHAMORRO Sonia, *"L". Memoria gráfica del exilio chileno 1973-1989*, Ocho libros, Santiago du Chili, 2008, pp.8-9. [Traduction personnelle].

Ce n'est qu'à l'arrivée dans un nouveau pays que les migrant·e·s deviennent des étranger·e·s. Lors des premiers pas en exil, un aspect est souvent souligné par les interlocutrices : « *Arriver en France, c'est recommencer à zéro* ». En effet, si la migration signifie un déplacement dans l'espace géographique, c'est-à-dire occuper une nouvelle place physique dans l'échelle spatiale, elle comprend aussi un déplacement social, autrement dit, une nouvelle place dans l'échelle sociale. C'est en exil que les migrant·e·s font l'expérience de l'altérité et de la racisation ; tel que le souligne Aravena Cortés, en terre d'asile, « le Chilien découvre qu'il est Chilien. Avant, il venait d'une ville, il était *santiaguino*, *porteño* ou *penquista*[104], de la capitale ou provincial, d'un quartier chic ou d'un quartier populaire, étudiant, ouvrier, communiste, socialiste, démocrate-chrétien, radical, bref, il se trouvait dans l'une des diverses identités de la société chilienne des années 1970. »[105]

Le Chili, société constituée par le métissage, ne possédait toutefois pas de grande tradition migratoire. Jusqu'en 1973, aucun précédent de migration collective importante à l'étranger n'est attesté. Les migrations antérieures à cette époque étaient plutôt individuelles et ne peuvent en rien être comparées à l'exode provoqué par la mise en place du régime dictatorial. De fait, on retrouve dans l'imaginaire collectif chilien le personnage du *patiperro*, sorte d'aventurier masculin qui décide de tenter sa chance en terre étrangère[106]. Del Pozo indique que la migration chilienne était rare et limitée et s'est plutôt effectuée au sein du territoire national ou à destination des pays frontaliers, principalement de l'Argentine[107]. La migration était constituée d'une migration de travail d'une part, composée d'hommes des classes populaires migrant à la recherche d'un travail rémunéré, et, d'autre part, une migration d'études, des étudiant·e·s issu·e·s de familles bourgeoises venant en Europe afin de poursuivre des études supérieures[108]. Dans ces deux cas de figure, la migration s'insère dans un projet temporaire et le retour au pays est souvent réalisé.

[104] Note de traduction : ces gentilés désignent respectivement les habitant·e·s de Santiago, Valparaíso et Concepción, les trois villes les plus peuplées du pays.

[105] ARAVENA CORTES Verónica, « Chilenos y el mercado de trabajo en São Paulo : éxitos y fracasos » in DEL POZO José (Coord.), *Exiliados, emigrados y retornados. Chilenos en América y Europa*, 1973-2004, RIL, Santiago du Chili, 2006, p.95. [Traduction personnelle]

[106] GARCIA Y. Marcela, « La imbricación de las relaciones sociales en el estudio de situaciones migratorias : el exilio de chilenos y chilenas en Francia » in FIELBAUM Alejandro, HAMEL Renato et LOPEZ Ana (Eds.), *El poder de la cultura. Espacios y discursos en América Latina*, LOM, Santiago du Chili, 2014, à paraître.

[107] José Del Pozo corrobore le fait que la présence de Chilien·ne·s à l'étranger se concentre en Argentine, puis, minoritairement, aux États-Unis. À partir de la fin des années 1960, les destinations incluent également l'Australie ou le Canada. DEL POZO José, « Introducción » in DEL POZO José (Coord.), *Exiliados, emigrados y retornados. Chilenos en América y Europa*, 1973-2004, RIL, Santiago du Chili, 2006, p.9.

[108] DEL POZO José, « Los chilenos en el exterior : ¿ De la migración y el exilio a la diáspora ? » in *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 20, n° 1, 2004, p.78.

En revanche, des vagues successives de sortie en masse du Chili se produisent durant le régime militaire. Provoquées en partie par l'appauvrissement généralisé de la population, elles sont cependant indubitablement marquées par la composante politique. À ce jour, il demeure extrêmement difficile de connaître les chiffres exacts de la migration provoquée par la mise en place de la dictature. En effet, les instruments de mesure furent principalement les recensements des pays de destination, or ces derniers ne permettent pas de déterminer précisément la dimension et la proportion de l'arrivée de Chilien·ne·s, notamment en raison de la pluralité des conditions de départ et d'arrivée, des différents statuts de ces réfugié·e·s et de la diversité des pays vers lesquels ils et elles se sont dirigé·e·s. Les moyens de sortie du pays et les statuts furent divers : la demande d'asile au sein des ambassades étrangères pour ensuite quitter le pays (recours possible uniquement pendant quelques mois après le putsch militaire), les expulsions suite à un emprisonnement (le décret 504 instauré par la dictature en 1975 permettait de convertir une peine de prison en obligation de vivre à l'extérieur du Chili[109]), les sorties gérées par des organisations internationales ou organisées par des milieux militants, les regroupements familiaux, les départs à titre individuel, par exemple pour réaliser des études à l'étranger, etc. La migration des Chilien·ne·s se caractérise par sa dispersion : selon le recueil de Loreto Rebolledo, auteure de l'un des principaux ouvrages en sciences sociales publié au Chili sur l'exil et le retour, les Chilien·ne·s ont pris le chemin de l'exil vers soixante pays aux caractéristiques très différentes, allant du Mozambique à l'Union soviétique, en passant par les États-unis. Sur le continent américain, leur présence se concentre particulièrement en Argentine, au Venezuela, au Mexique et au Canada ; en Europe de l'Ouest, en Italie, en Suède et en France et en Europe de l'Est, en Roumanie, en Tchécoslovaquie et en RDA. Rebolledo fait également référence à un rapport du Conseil de l'Europe qui constate la présence de Chilien·ne·s dans vingt et un pays membres de l'organisation[110]. En outre, l'exil se définit comme une situation transitoire et, dans certains cas, après un passage par un premier pays, les exilé·e·s migrent vers une autre destination.

Les différents recensements estiment le nombre de personnes ayant quitté le pays entre 1973 et 1989 à un chiffre compris entre 500 000 et 1 000 000 d'individus. Pour le

[109] Le décret 504 concerne les prisonnier·e·s politiques. Il est mis en oeuvre comme résultat de la pression internationale, notamment en raison d'une réunion de l'OEA à Santiago, organisme qui sollicite la visite des centres de détention et des camps de concentration. Cette visite officielle ne changera pas pour autant le caractère répressif du régime militaire.

[110] REBOLLEDO Loreto, *Memorias del desarraigo. Testimonios de exilio y retorno de hombres y mujeres de Chile*, Catalonia, Santiago du Chili, 2006, p.29 sqq. Dans ses analyses, prenant en compte les différentes expériences et conditions d'exil, Rebolledo distingue les *retornado/as* selon trois régions d'asile : les pays latino-américains, les pays de société néolibérale et les pays de régime communiste.

dénombrement des exilé·e·s, une grande partie des travaux s'est centrée sur les raisons de la sortie du Chili, qualifiant certaines de politiques et d'autres d'économiques. D'après les sources des organismes des Droits humains chiliens, l'historienne Carmen Norambuena indique que 408 000 de ces migrant·e·s seraient des réfugié·e·s « strictement politiques »[111]. Pour sa part, Bolzman reprend les estimations de la Ligue chilienne de Droits humains qui indique que 400 000 Chilien·ne·s répondraient aux critères de réfugié·e·s politiques[112]. Ce chiffre se réduirait à 250 000 selon les critères de l'ONU. La *Vicaría de la solidaridad*, organisme de Droits humains de l'Église catholique chilienne atteste de l'interdiction de retour touchant 260 000 Chilien·ne·s de l'étranger. Le Centre latino-américain de démographie (CELADE) dénombre 500 000 Chilien·ne·s à l'étranger durant les années 1980 ; au Chili, les évaluations de l'Office national du retour (ONR) montrent que 700 000 Chilien·ne·s résident hors du Chili, parmi lesquel·le·s 200 000 sont considéré·e·s comme réfugié·e·s politiques[113]. Les écarts entre les chiffres émis par ces différents organismes montrent combien il est difficile de procéder à un recensement précis de l'exil. De fait, le statut de réfugié·e politique ne correspond pas à l'ensemble des personnes affectées par la répression. Ce groupe regroupe des personnes aux statuts divers : étudiant·e, situation irrégulière, autre nationalité, visa de travail, etc. Pendant la période allant de 1973 à 1990, l'on comptabilise environ 1 000 000 de personnes ayant quitté le territoire national[114]. Un des écueils récurrents est celui relatif à la distinction élaborée entre réfugié·e·s économiques et réfugié·e·s politiques, aspect sur lequel je reviendrai.

Il est possible d'observer deux périodes de recrudescence des sorties du pays : entre 1973 et 1976, lors de la première grande vague de persécution généralisée, puis entre 1980 et 1984, période marquée par une seconde vague répressive généralisée conjuguée à une crise économique structurelle. De façon générale, cette dernière période se caractérise par une certaine tendance, pour les personnes les plus engagées dans l'opposition au régime militaire, à rester au Chili. Plus tard, à la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix, un dernier exode se produit, celui-ci fut cependant peu significatif, cette période

[111] NORAMBUENA Carmen, « Exilio y retorno. Chile. 1973-1994 » in GARCES Mario et alii (Coord.), *Memoria para un nuevo siglo. Chile, miradas a la segunda mitad del siglo XX*, LOM, Santiago du Chili, 2000, pp.173-188.

[112] BOLZMAN Claudio, *Sociologie de l'exil : une approche dynamique. L'exemple des réfugiés chiliens en Suisse*, Seismo, Zurich, 1996, 333 p.

[113] ORELLANA Patricio, « Exilio y desexilio » in ORELLANA Patricio, *La represión en Chile, 1973-1989*, non publié, 1992. Disponible sur www.probidadenchile.cl

[114] Au retour de la démocratie, il s'agit du chiffre faisant consensus au Chili. *Araucaria de Chile*, revue emblématique de l'exil chilien, publie en 1979 « *Un millón de chilenos* » (« Un million de Chiliens »), en référence à cet exode. *Araucaria de Chile*, n° 8, 4ème trimestre, 1979. Les numéros de la revue *Araucaria de Chile* sont intégralement disponibles en ligne : www.memoriachilena.cl

étant en correspondance avec le retour à un régime démocratique pactisé entre l'opposition et les autorités militaires. Une dernière vague migratoire débutant à partir de l'an 2000 est de nature plus individuelle et motivée par des raisons professionnelles ou d'études, une migration théoriquement plus transitoire[115]. À ceci s'ajoutent les migrations pour des raisons conjugales (sur lesquelles il n'existe *a priori* aucune étude). L'insertion connaît elle-même des modalités différentes puisqu'il ne s'agit plus d'une migration collective. Ce changement, tant en termes de nombre de migrant·e·s que de nature de la migration, est évidemment lié à la transition démocratique au Chili et, dans le cas de l'arrivée en Europe, à la fermeture de ses frontières, les critères de délivrance des titres de séjour au sein de l'Union européenne devenant de plus en plus restrictifs.

La mobilité internationale apparaît actuellement comme l'une des modalités du processus que l'on nomme globalisation. Cependant, les flux migratoires ont toujours représenté un élément constitutif des sociétés. En revanche, la migration revêt des caractéristiques particulières au cours du XXème siècle et il est pertinent de les contextualiser. De façon générale, la place des migrant·e·s dans les sociétés de destination dépend fortement du contexte et du moment dans lesquels la migration s'effectue. La question de la migration relève aussi d'une question politique, ayant des répercussions sur le statut administratif, les conditions d'entrée et le droit de résidence auxquels les migrant·e·s peuvent prétendre. En outre, le droit d'asile dépend de la gestion d'organes nationaux et internationaux et, comme le démontre Noiriel, l'ensemble de ces éléments ne peuvent se comprendre qu'en relation avec les politiques nationales, voire internationales, elles-mêmes reliées à des conjectures socioéconomiques[116]. Les éléments et les rapports sociaux qu'il importe de saisir pour appréhender le phénomène migratoire sont multiples. Tout d'abord, les différents types de ressources matérielles et symboliques des migrant·e·s dépendent des conditions d'existence et des situations précédant la migration ; de même le parcours des migrant·e·s est marqué par les conditions de sortie et l'existence, ou non, d'un accueil (et de la qualité de ce dernier) dans le pays d'arrivée. En outre, les migrant·e·s sont désigné·e·s par différentes appellations et obtiennent des statuts distincts selon les pays de provenance, les temporalités et les sociétés de destination dans lesquelles s'ancrent leur parcours migratoire. Il s'avère que l'exode des Chilien·ne·s est circonscrit à une période et à des circonstances particulières. D'une part, les Chilien·ne·s prenant le chemin de la migration durant la période de la dictature sont

[115] Pour une analyse des migrant·e·s chilien·ne·s en post-dictature, consulter BAEZA Cecilia, « Des exilés aux globe-trotters…», article cité.
[116] NOIRIEL Gérard, *Réfugiés et sans-papiers. La République face au droit d'asile XIXème-XXème siècle*, Hachette, Paris, 1998 (1ère édition 1991), 355 p.

désigné·e·s en tant qu'*exilé·e·s*, ce qui renvoie à une situation politique ; le terme d'exilé·e fait écho en outre à une persécution. D'autre part, ils et elles deviennent dans la plupart des pays d'arrivée des *réfugié·e·s*, ce qui inclut à cette époque une reconnaissance sociale et juridique. Or le statut administratif de réfugié·e constitue également une catégorie institutionnelle qui se base sur la conception de l'*asile* dans un contexte sociopolitique fort différent de celui d'aujourd'hui.

Au cours du XXème siècle, les modèles d'asile politique ont évolué. Durant la première moitié du siècle, comme le consigne Lochak, le statut des réfugié·e·s se (re)configure. Ces dernier·e·s ne sont plus appréhendé·e·s individuellement mais collectivement, en fonction de leur appartenance collective à un groupe national persécuté. À partir de la deuxième moitié du XXème siècle, dans le contexte d'après-guerre, leur statut se fonde sur cette notion de *persécution*, à laquelle vient s'ajouter un système de reconnaissance individuelle[117]. La configuration de la scène internationale, marquée par la Seconde Guerre Mondiale, explique en partie cette évolution et la Convention de Genève (1951) donne un précédent juridique de protection aux personnes persécutées[118]. C'est dans ce contexte que l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides) est créé en France en 1952.

D'autre part, la mise en place successive de l'Otan et du pacte de Varsovie vont polariser la scène internationale en deux blocs, entraînant le contexte de la confrontation connue sous le nom de Guerre froide qui marque l'ensemble des relations internationales et oppose les gouvernements des États-Unis et de l'Union soviétique ainsi que ceux de leurs alliés respectifs. Dans ce contexte international polarisé se déroulent différents conflits entre des pays dits du tiers-monde et les pays hégémoniques. Des mouvements contestataires surgissent dans différentes régions et différents pays sont le théâtre de guerres d'indépendance. La mainmise des puissances internationales ou des classes dirigeantes nationales suscite également des résistances dont les caractéristiques sont variées. C'est dans ce contexte que des vagues de migration se produisent. Certaines personnes sont considérées « indésirables » par les autorités de leur pays pour différentes raisons, que ce soit pour leur appartenance à un groupe socio-ethnique ou à une organisation politique. Elles prennent donc le chemin de la migration. De même, des individus quittent leur pays principalement en raison

[117] LOCHAK Danièle, « Qu'est-ce qu'un réfugié ? La construction politique d'une catégorie juridique » in *Pouvoirs. Les réfugiés*, Vol. 1, n° 144, 2013, pp.34-35.

[118] Rappelons ici la définition de réfugié·e du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (créé en 1950) dans son article premier adopté en 1951 : « Toute personne qui craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou du fait de cette crainte ou pour des raisons autres de convenance personnelle, ne veut se réclamer de la protection de ce pays. »

de leurs conditions de vie précaires et partent à la recherche d'un travail rémunéré sous de nouveaux horizons.

Or certaines migrations sont légitimées aux yeux des sociétés de destination, en particulier dans les pays hégémoniques, alors que d'autres sont considérées comme secondaires, faisant ainsi émerger des catégories de réfugié·e·s, définies en fonction de ce qui serait la raison principale du départ du pays d'origine. Akoka explique ainsi que « pour les puissances occidentales le problème à résoudre et qui sous-tend l'élaboration d'un régime de réfugiés est celui de la violence politique. »[119] Selon les critères retenus par une partie des pays européens, les personnes qui quittent leur pays parce qu'elles sont victimes ou qu'elles encourent des persécutions concrètes ou potentielles de la part des forces publiques de leur pays peuvent prétendre à être considérées comme des réfugiées. Suivant les propos d'Akoka, une persécution politique vient alors justifier et légitimer le départ des migrant·e·s alors que celui provoqué par la précarité socioéconomique est déconsidéré.

La France, jusqu'en 1974, fait appel à la main d'œuvre étrangère et une certaine porosité prévaut entre la migration dite de travail et le traitement de l'asile. En outre, le statut de réfugié·e est le plus souvent accordé d'office aux individus en fonction de leur appartenance nationale, sans exigence de preuves d'éventuelles persécutions[120]. Pour Noiriel, jusqu'au début des années 1970, les migrant·e·s peuvent prétendre à une place sociale, par exemple à travers un travail rémunéré[121]. En effet, l'état de l'économie française montre encore un taux de croissance significatif et le plein emploi. Par la suite, au gré de la crise économique, des changements législatifs sur l'immigration, de la montée du chômage et des discours racistes, les attributions du droit de résidence sont réduites pour les groupes migratoires des pays non-européens. Cette période amorce ainsi un tournant dans les politiques migratoires.

Les Chilien·ne·s obtiennent sans difficulté majeure le statut de réfugié·e lorsqu'ils et elles le sollicitent. Quelle que soit la raison principale du départ, globalement, il s'avère extrêmement délicat d'établir une distinction entre réfugié·e·s politiques et réfugié·e·s économiques. Comme le souligne Jedlicki « opérer une distinction pertinente entre "migrants économiques" et "politiques", comme le formule la terminologie commune, s'avère une

[119] AKOKA Karen, « L'archétype rêvé du réfugié » in *Plein droit. Réfugiés clandestins*, Vol. 3, n° 90, 2011, p.13.
[120] AKOKA Karen et SPIRE Alexis, « Pour une histoire sociale de l'asile politique en France » in *Pouvoirs. Les réfugiés*, Vol. 1, n° 144, 2013, p.71. Cet article examine les conditions d'application du droit d'asile en France en mettant en relation les rapports de force politiques de l'État et les logiques institutionnelles.
[121] Cf. NOIRIEL Gérard, *Réfugiés et sans-papiers…*, *op.cit.*

entreprise difficile : d'une part parce que les sphères économiques, sociales et politiques – donc les motifs de départ – sont toujours étroitement imbriquées. »[122] En effet, les politiques économiques affectent l'emploi et le niveau de vie, conséquences directes de l'administration et de la gouvernance du régime militaire, lesdites conditions politiques et économiques sont donc à mettre en lien. L'imposition d'un système économique ultra-néolibéral et les mesures drastiques de réajustement économique contribuent à provoquer un exode massif[123]. De plus, les causes du départ d'un·e réfugié·e économique relèvent aussi bien du contexte politique que des politiques économiques et l'exil inclut parfois la famille élargie, c'est-à-dire les parent·e·s des réfugié·e·s politiques, le départ d'une personne donnant souvent lieu à des regroupements familiaux, en particulier dans les familles de milieux populaires. De nombreuses familles étendues se réunissent à l'étranger, bien que souvent un·e seul·e membre ou une partie de la famille ait été persécutée pour son engagement politique. En d'autres termes, il est difficile d'établir la frontière entre les raisons politiques et les raisons économiques de quitter le pays ; celle-ci est floue.

À ces constats s'ajoute le fait que la migration n'est jamais entièrement volontaire. Il s'agit plutôt d'une « décision » comprise dans une pluralité d'options, mais en aucun cas d'un choix détaché des circonstances. Cela est valable pour tout type de migration, quelles qu'en soient les motivations[124]. Sans chercher à établir une hiérarchisation quelconque entre les un·e·s et les autres, une des différences entre la situation des réfugié·e·s politiques et celle des réfugié·e·s économiques réside dans l'impossibilité frappant les premier·e·s de rentrer en territoire chilien et la possibilité, tout au moins légale, de revenir au pays pour les réfugié·e·s économiques. Souffrances et difficultés sont partagées, toutefois l'installation, la construction du discours, les pratiques et les représentations diffèrent. Le sentiment de défaite suite à l'écrasement d'un projet politique, l'interdiction de retour et la légitimation de leur migration constituent les différences les plus significatives entre réfugié·e·s politiques et réfugié·e·s économiques[125]. Ces dernier·e·s quittent le pays suite à une « décision individuelle » dans laquelle s'insère un projet migratoire, ce qui n'est guère le cas pour les réfugié·e·s politiques.

[122] JEDLICKI, Fanny, « De l'exilé héroïque à l'illégitimité du *retornado*. Les retours des familles de réfugiés chiliens en France » in *Anuario de Estudios Americanos*, Vol. 1, n° 64, Séville, 2007, p.89.

[123] Au cours de mes recherches, je n'ai relevé aucun ouvrage ni étude autour de la migration économique chilienne provoquée par la dictature. La sortie du Chili pour des raisons qualifiées d'économiques n'a guère suscité d'intérêt, malgré le fait que quantitativement, elle a autant, voire davantage, d'importance que l'exil politique.

[124] Précisons que toutefois, pour des personnes expulsées officiellement, le départ du pays est une contrainte ne laissant aucune marge de manœuvre.

[125] GARCIA Y. Marcela, « De différentes formes d'engagements. Itinéraires d'exilées chiliennes en France » in GALLORO Piero (Dir.), *L'exil des Sud-américains en Europe francophone*, Presses Universitaires de Nancy, Nancy, 2010, pp.55-76.

Il est possible de postuler que les partisan·e·s de l'Unité Populaire, outre les militant·e·s de partis politiques de gauche ainsi que les adversaires du régime militaire, sont ceux et celles qui sont parti·e·s indépendamment de leur situation économique pour des raisons qualifiées de politiques[126]. Seul le renversement de la dictature peut bouleverser cette situation qui ne dépend pas d'un choix individuel.

Par ailleurs, l'asile politique octroie un statut particulier et subordonne également la possibilité de retour à des changements d'ordre politique. En outre, ceux et celles qui partent du Chili et appartiennent à la catégorie de l'exil politique ont été persécuté·e·s directement ou indirectement pour différents motifs : en raison d'un militantisme affiché, d'un engagement associatif ou social ou d'une proximité avec un entourage politisé particulier, sous-entendu à gauche. Ces Chilien·ne·s ont appartenu aux secteurs de la population adhérant à l'Unité Populaire et/ou s'opposant à la dictature militaire. Et si certain·e·s de leurs *camarades d'infortune* restent au Chili, d'autres deviennent leurs pairs d'exil.

En France, leur accueil fut plutôt favorable dans les années soixante-dix, et ce jusqu'aux années quatre-vingt. La fin des années 1960 se caractérise par l'émergence en divers endroits du monde de mouvements sociaux menés au nom de valeurs démocratiques, égalitaires, contestataires ou libertaires : les mouvements étudiants de 1968 au Mexique, Mai 1968 en France, le Printemps de Prague en Tchécoslovaquie, les mouvements révolutionnaires inspirés par la Révolution cubaine, la solidarité avec le Vietnam (y compris aux États-Unis), le soulèvement en Argentine connu sous le nom du « *Cordobazo* » qui conduit à la chute du régime dictatorial de Juan Carlos Ongonía en 1969 et tant d'autres… C'est dans ce contexte d'effervescence collective que surgit au Chili l'Unité Populaire. Dès l'investiture du candidat Salvador Allende, l'intérêt suscité par les mille jours du gouvernement de l'Unité Populaire traverse les frontières et fait couler de l'encre dans le monde entier, notamment en France[127]. Le projet politique et les partis politiques de gauche chiliens, par leur structure et idéaux politiques, ont des affinités avec des secteurs de la gauche

[126] DEL POZO José, « Los chilenos en el exterior : ¿ De la migración y el exilio a la diáspora ? », article cité, p.79. Par ailleurs, on estime que 60 % des professeur·e·s en sciences sociales et humaines perdent leur emploi pendant les premières années de dictature et que 30 % des chercheur·e·s quittent le Chili.

[127] Sous la période de l'Unité Populaire, Régis Debray réalise une série d'interviews de Salvador Allende, publiées dans l'ouvrage suivant : DEBRAY Régis, *Entretiens avec Allende sur la situation du Chili*, Éditions Maspero, Paris, 1971, 171 p. Durant les années 1970, Alain Joxe et Alain Touraine, pour ne citer qu'eux, s'intéressent également à l'expérience politique chilienne : JOXE Alain, *Le Chili sous Allende*, Gallimard, Paris, 1974, 278 p. ; et TOURAINE Alain, *Vie et mort du Chili populaire – journal sociologique / juillet-septembre 1973*, Seuil, Paris, 1973, 283 p.

française et permettent une certaine identification de leur part[128]. Les études sur l'exil chilien dans les différents pays d'asile ainsi que l'importance des Comités de solidarité qui se constituent dans différentes régions attestent de l'intérêt et de la solidarité envers la *cause chilienne*. Bell et ses collègues proposent trois facteurs explicatifs. Premièrement, la particularité même de l'Unité Populaire, cette *voie chilienne vers le socialisme* réside dans l'élection démocratique d'un gouvernement d'orientation marxiste qui postule de profondes transformations sociales tout en respectant le cadre institutionnel, ce qui suscite une grande curiosité et une attention particulière. Deuxièmement, la violence du régime militaire frappe non seulement ceux et celles qui sympathisent avec l'Unité Populaire, mais également la population européenne en général, faisant écho aux atrocités de la Seconde Guerre Mondiale ou de la Guerre Civile espagnole. Troisièmement, l'importante mobilisation politique déployée par les exilé·e·s dans leur pays d'asile contribue à créer cette prédisposition favorable[129].

Au-delà des différences partisanes et indépendamment de leur destination d'exil, les Chilien·ne·s se consacrent à faire connaître, dans leurs pays d'asile respectifs, les violations des Droits humains commises au Chili. L'expérience du déracinement renforce une implication politique collective. Bien qu'ils et elles aient été déplacé·e·s vers des continents, des pays, des villes et des localités différents, les exilé·e·s entreprennent de nombreuses actions collectives et s'impliquent dans des domaines variés dans le cadre de leurs activités militantes[130].

Pendant les années 1970, nombre de pays d'Amérique latine se sont trouvés sous l'emprise de dictatures militaires. Toutefois, c'est « le réfugié chilien » qui symbolise la figure du réfugié·e politique dans la société française[131]. La sympathie pour le caractère démocratique du programme de l'Unité Populaire et la critique généralisée de la dictature chilienne (les images du bombardement du palais de *La Moneda* sont largement retransmises) provoquent une désapprobation généralisée. De plus, Pinochet incarne l'ensemble des

[128] C'est une des conclusions d'Araujo et Vásquez, auteures de l'ouvrage fédérateur sur l'exil du Cône sud. Consulter ARAUJO Ana María et VASQUEZ Ana, *Exils latino-américains : la malédiction d'Ulysse*, L'Harmattan/ CIEMI, Paris, 1988, p.13 sq. En outre, malgré des caractéristiques partagées, ce serait moins le cas pour les partis et les mouvements de gauche d'Uruguay et d'Argentine, pour ne citer que ces exemples. Sur l'exil des Argentin·e·s, consulter FRANCO Marina, *El exilio : argentinos en Francia durante la dictadura*, Siglo XXI, Buenos Aires, 2008, 333 p.

[129] Les auteur·e·s insistent sur la riche expérience militante et le travail politique des centaines de cadres politiques exilé·e·s. BELL Roberto et alii, « Exilio, derechos humanos y solidaridad » in BARUDY Jorge et MONTUPIL Fernando (Dir.), *Exilio, derechos humanos y democracia. El exilio chileno en Europa*, Casa de América Latina et Servicios gráficos Caupolicán, Santiago du Chili, 1993, p.20 sqq.

[130] OÑATE Rody et WRIGHT Thomas, *La diáspora chilena : a 30 años del golpe militar*, Urdimbre, Mexico, 2002 (2ème édition), 302 p.

[131] Cf. JEDLICKI Fanny, *De l'exil au retour...*, *op.cit.*

dictatures latino-américaines et en devient le symbole. Cela explique en partie la médiatisation de la situation du Chili à l'étranger, ce qui favorise d'autant plus le travail politique des réfugié·e·s[132].

À l'opposé, au Chili, une véritable campagne vise à discréditer le groupe des exilé·e·s et à lui ôter toute légitimité : les autorités militaires taxent leur migration d'*exil doré*, de surcroît antipatriotique, passant sous silence les exactions, les pressions et les expulsions prononcées par la dictature. Ces éléments sont indubitablement et pour longtemps intériorisés par la société chilienne, ce qui explique que, jusqu'aujourd'hui, aucune forme de commémoration de l'exil n'existe sur le territoire chilien. Comme le constate Rebolledo : « L'exil n'a ni date, ni lieu de commémoration. Il n'a ni mémoriaux, ni plaques, ni musées, ni quelque support matériel que ce soit. »[133]

En revanche, d'innombrables ouvrages, articles, études et mémoires sont réalisés dans les régions de destination des Chilien·ne·s tout au long des différentes périodes de l'exil[134]. Pour ne citer que quelques-uns des travaux les plus récents : à partir d'une perspective historique et au travers d'histoires orales, Gatica retrace « par le bas » l'exil en Patagonie de Chilien·ne·s issu·e·s des classes populaires[135] ; Rojas Mira revient sur le rôle central joué par la *Casa de Chile* au Mexique durant l'exil, institution qui concentre le travail politique et les activités des exilé·e·s[136]. Une publication conjointe avec Santoni (dont les travaux se centrent sur l'exil des Chilien·ne·s en Italie) explore l'impact et le travail politique des solidarités internationales envers le Chili ainsi que le rôle joué par les directions nationales (des pays d'asile) et chiliennes des partis de gauche pour la cause chilienne[137]. En outre, en 2012, une Journée d'études en Argentine a regroupé plusieurs chercheur·e·s travaillant sur l'exil du Cône sud en général, dont le Chili, sur différents continents[138].

---

[132] VAYSSIERE Pierre, *Le Chili d'Allende et de Pinochet dans la presse française : passions politiques, informations et désinformations (1970-2005)*, L'Harmattan, Paris, 2005, 301 p.
[133] REBOLLEDO Loreto, *Memorias del desarraigo…*, *op.cit.*, p.13. [Traduction personnelle].
[134] Pour une bibliographie non exhaustive sur des ouvrages, articles, mémoires et témoignages de l'exil chilien publiés au Chili et à l'étranger, consulter l'annexe de cette thèse.
[135] GATICA Mónica, *¿ Exilio, migración, destierro ? Los trabajadores chilenos que se asentaron el Noreste de Chubut a partir de septiembre de 1973. Memorias, historias e implicancias*, Thèse de Doctorat d'histoire, Université nationale de La Plata, La Plata, 2011.
[136] ROJAS MIRA Claudia, *El exilio político chileno : La Casa de Chile en México (1973-1993), una experiencia singular*, Thèse de Doctorat d'études américaines, mention histoire, Université de Santiago du Chili, Santiago du Chili, 2013.
Disponible sur http://190.98.219.232/~tesisdh/Tesis_PDF/Tesis%20Rojas%20Claudia.pdf
[137] ROJAS MIRA Claudia et SANTONI Alessandro : « Geografía política del exilio chileno : Los diferentes rostros de la solidaridad » in *Perfiles Latinoamericanos*, n° 41, 2013, pp.123-142.
[138] Différentes communications issues de cette journée sont publiées et consultables à l'adresse suivante : http://jornadasexilios.fahce.unlp.edu.ar/ponencias

En France, plusieurs travaux se distinguent, entre autres, l'étude psychosociale de Araujo et Vásquez datant de 1988[139], la recherche de Gaillard en 1997 qui se consacre aux itinéraires d'exil et aux problématiques de l'insertion du retour d'exilé·e·s de France[140], ou, plus récemment, les différentes publications de Jedlicki qui portent sur l'héritage et la transmission politique familiale des chilien·ne·s exilé·e·s ou encore les mobilisations militantes des Chilien·ne·s de France[141].

À l'opposé, la thématique de l'exil a été peu étudiée au Chili[142]. D'ailleurs, ce n'est qu'à l'occasion des commémorations du quarantième anniversaire du Coup d'État que, pour la première fois, un cycle de conférences sur l'exil a eu lieu au Chili, organisé par le Musée de la Mémoire et des Droits humains[143]. En outre, des témoignages d'exil sortent progressivement de l'ombre. Il va sans dire qu'une illégitimité pèse sur les exilé·e·s dans leur pays d'origine. Bien que l'exil ait été considéré comme un acte de violation des Droits humains et des libertés individuelles, il n'est guère légitimé comme relevant de la victimologie de la dictature[144]. Les *retornado/as* sont d'ailleurs davantage perçu·e·s comme des personnes ayant pu échapper aux années de dictature. L'exil a plutôt été considéré comme une répercussion d'un probable engagement politique que comme aspect de la répression mis en place par la dictature. Pourtant, les expulsions et les sorties du territoire national chilien visaient bien à réduire au silence les opposant·e·s au régime militaire.

---

[139] ARAUJO Ana María et VASQUEZ Ana, *Exils latino-américains…*, *op.cit.*

[140] GAILLARD Anne-Marie, *Exils et retours : itinéraires chiliens*, L'Harmattan/CIEMI, Paris, 1997, 303 p. Les réflexions et les analyses de deux derniers ouvrages cités sont également travaillées dans l'étude de Prognon. Voir PROGNON Nicolas, *La diaspora chilienne en France : l'exil et le retour (1973-1994)*, Thèse de Doctorat d'Histoire, Université Toulouse II Le Mirail, 2002.

[141] Nous avons cité son travail doctoral. JEDLICKI Fanny, *De l'exil au retour...*, *op.cit*. Plusieurs articles de l'auteure sont ici mobilisés.

[142] Durant la dictature, les psychologues sont les uniques spécialistes à effectuer des recherches sur l'exil, en se consacrant particulièrement à la question des difficultés du retour. Voir notamment FASIC (ouvrage collectif), *Exilio 1978-1986*, Amerindia, Santiago du Chili, 1986, 273 p. La fin de la dictature et le retour à la démocratie n'impliquent pas un intérêt majeur pour cette thématique. Exception faite du livre cité de Loreto Rebolledo (2006), peu de travaux traitent de l'exil. Plus récemment notons la publication de quelques articles, notamment dans les ouvrages collectifs suivants : PINEDO Javier et SANHUEZA Carlos (Ed.), *La patria interrumpida : Latinoamericanos en el exilio, siglos XVIII-XX*, LOM, Santiago du Chili, 2010, 245 p. ; et DEL POZO José (Coord.), *Exiliados, emigrados y retornados : chilenos en América y Europa 1973-2004*, Ril Editores, Santiago du Chili, 2006, 211 p.

[143] Le Musée de la Mémoire et des Droits humains est inauguré en 2010 durant le premier mandat de Bachelet. Son objectif est d'exposer et de faire connaître les violations des Droits humains durant la dictature. Fin 2014, il se propose de visibiliser les mémoires de l'exil. Outre une journée d'études, des projections de documentaires et une exposition sont organisées. Un appel au témoignage est également lancé, un site internet est créé et regroupe ces témoignages. Témoignages d'exilé·e·s de par le monde, disponibles sur www.memoriasdeexilio.cl

[144] JEDLICKI Fanny, « De l'exilé héroïque à l'illégitimité du *retornado*… », article cité.

Le groupe des exilé·e·s chilien·ne·s

Au-delà de l'appartenance nationale, les Chilien·ne·s réfugié·e·s partagent une défaite, l'espoir de la chute du régime militaire chilien et l'objectif du retour au pays. Pendant leur exil, ils et elles poursuivent à distance un important travail de dénonciation du pouvoir dictatorial en place au Chili. Leur migration est associée à une orientation et à un agir politiques, ce qui permet de créer un collectif ainsi que la constitution, pour reprendre l'expression des exilé·e·s, d'une « *colonie chilienne* ». L'exil cimente une conscience collective, une « culture de l'exil », entretenue à travers de nombreuses activités partisanes, solidaires ou artistiques, créant ainsi une identification au sein du groupe, malgré les différends entre les divers partis de gauche recréés et reconstitués à l'étranger[145].

En tant que groupe, ces exilé·e·s partagent une conception particulière de la société et un projet sociopolitique. De plus, ce groupe comprend à la fois des partisan·e·s de l'Unité Populaire (allant des dirigeant·e·s des partis aux militant·e·s de base, en passant par des sympathisant·e·s) et des opposant·e·s à la dictature militaire (des membres de la gauche radicale ou encore du centre modéré). L'âge des exilé·e·s est relativement varié, bien que la moyenne soit assez jeune (entre 20 et 40 ans). Il s'agit d'un exil familial, dans la mesure où une grande majorité des familles (nucléaires ou étendues) se réunit à l'étranger et il est composé par des hommes et des femmes qui occupent différentes places dans la structure familiale[146]. De plus, ils et elles sont issu·e·s de diverses classes sociales et proviennent d'horizons très différents (du ministre à l'étudiant·e, du ou de la salarié·e qualifié·e au délégué·e syndical·e du monde ouvrier).

Il importe de souligner que l'adhésion à un parti, en tant que catégorie d'appartenance sociale et de distinction, fut primordiale durant l'Unité Populaire. Il en est de même lors de l'arrivée en terre d'exil. Dans un premier temps, le regroupement des Chilien·ne·s à l'étranger se fait principalement en fonction de l'appartenance à un parti politique déterminé ; le militantisme et les actions solidaires dans leur terre d'asile occupent une place privilégiée. Si une partie d'entre eux et elles se replie sur eux et elles-mêmes à leur arrivée suite aux traumatismes subis, la majorité participe avec énergie aux activités de solidarité. De fait, et comme nous l'avons indiqué, ce groupe se distingue du reste des migrations en Europe en

[145] OÑATE Rody et WRIGHT Thomas, *La diáspora chilena…*, *op.cit.*
[146] ACUÑA María Elena et REBOLLEDO Loreto, « Narrativas del exilio chileno », article cité. Acuña et Rebolledo soulignent particulièrement cette hétérogénéité et caractérisent le groupe en tenant compte des différences en termes de classe, genre et âge.

général, et en France en particulier, par le travail militant réalisé et par le mouvement de sympathie qu'il inspire.

Parmi les différentes activités de solidarité (meetings, concerts, etc.) se distinguent les *peñas*[147], soirées musicales et poétiques organisées par les exilé·e·s, où l'on vend notamment les *empanadas*, chaussons au bœuf typiques qui connaîtront un grand succès en exil. Ces différents événements permettent de réunir des fonds pour le fonctionnement des partis politiques (au Chili ou à l'étranger) ou pour le soutien de différents groupes « là-bas » (les prisonnier·e·s politiques, les familles pauvres les plus touchées par la répression, les organisations de Droits humains…). À cela s'ajoute une vaste production littéraire, académique et politique, réalisée par les Chilien·ne·s à l'étranger[148]. Entre 100 et 200 revues auraient été créées par l'exil chilien dans le monde[149]. Par ailleurs, les publications à vocation militante sont innombrables[150]. Au-delà de leur visée informative, leur but est d'élaborer une stratégie de résistance face au pouvoir du régime militaire et de manifester leur solidarité envers la population chilienne à l'échelle internationale. Mais ces différentes manifestations cherchent également à sensibiliser l'opinion publique et les autorités nationales et internationales afin d'impulser la fin de la dictature et, par là même, le retour au pays.

[147] Pour une analyse du rôle joué dans et par les peñas au sein de l'exil, consulter JORDAN Laura, *La musique des Chiliens exilés à Montréal pendant la dictature (1973-1989). La création de musiques de la résistance politique et la réception des auditeurs dans l'exil*, Mémoire de Maîtrise en musicologie, Université de Montréal, 2010. Bien que ce travail porte sur les peñas au Canada, il est évident que le fonctionnement et l'importance de ces événements politico-culturels pour le groupe des exilé·e·s sont analogues dans toutes les régions.

[148] Une liste d'ouvrages et de textes produits par des Chilien·ne·s dans différents pays d'exil est disponible sur www.abacq.net/imagineria/frame7.htm Par ailleurs, selon Mujica, entre 1973 et 1990, plus de 1 000 textes académiques sont produits en France. MUJICA Gustavo, *La literatura chilena publicada en Francia (1973-1990)*, Embajada de Chile ante la Unesco, 1991, 159 p.

[149] REBOLLEDO Loreto, *Memorias del desarraigo…*, *op.cit.*, p.104 et PROGNON Nicolas, « La culture chilienne en exil en France : Une forme de résistance à la junte (1973-1994) » in *Pandora*. *Revue d'études hispaniques*, n° 8, 2008, p.213. La revue *Araucaria de Chile* est un exemple emblématique. Fondée par le Parti communiste chilien en exil, cette revue s'inscrit dans la durée (entre 1978 et 1994) et compte 48 numéros publiés. Elle est multidisciplinaire, multipartiste (ses auteur·e·s appartiennent à diverses tendances politiques) et transnationale : son directeur, Volodia Teitelboim réside à Moscou, l'équipe de rédaction à Paris (au siège mis à disposition par le journal *L'Humanité* jusqu'en 1984) et ses auteur·e·s sont réparti·e·s dans les différents pays d'exil. Éditée ensuite à Madrid, son impression s'effectue symboliquement à Santiago du Chili à partir de 1989. Cette revue est distribuée dans cinquante pays, ce qui nous donne une indication approximative de l'ampleur et de la dispersion des Chilien·ne·s dans le monde.

[150] Les documents à vocation pleinement militante et partisane, les *micro-médias imprimés* sont définis par Del Río comme un ensemble de supports écrits de diffusion non massive, comprenant divers types de publications qui varient selon les moyens déployés, la portée de leur diffusion et le public ciblé. DEL RIO Luis, *Les micros-médias imprimés : recherches sur la micro-presse pendant la résistance chilienne (1973-1989)*, Thèse de Doctorat d'histoire, Paris La Sorbonne nouvelle, 1996, p.7. Clairement inscrits dans des lignes de partis politiques, caractérisés par leur autogestion, ils sont financés par les propres militant·e·s et les fonds réunis grâce aux activités de solidarité. Pour ma part, j'ai répertorié l'existence d'au moins soixante-quatorze publications éditées dans dix-neuf pays (Angleterre, Belgique, Canada, Costa Rica, Cuba, Danemark, Espagne, États-Unis, France, Italie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Pays-bas, Ancienne République Démocratique Allemande, Ancienne République Fédérale Allemande, Roumanie, Suède et Union soviétique). Les noms de ces publications sont joints en annexe. Voir Annexe 3, Bibliographie.

En Europe, outre les pays de l'Est, les Chilien·ne·s arrivent en Allemagne, en Angleterre, au Danemark, en Belgique ou aux Pays-bas ; la Suède, la France et l'Italie sont les pays où se concentre la majorité des réfugié·e·s. En France, selon les archives de la Cimade, autour de 9 000 personnes sont recensées en 1986[151], l'Ofpra répertorie la prise en charge d'environ 7 000 réfugié·e·s, sans compter les enfants mineur·e·s[152]. La faiblesse de ces chiffres peut paraître surprenante. Il importe de souligner que cela ne reflète qu'un statut administratif. Un nombre indéterminable n'est pas pris en compte (visa étudiant, nationalité différente ou encore situation irrégulière). Par exemple, parmi les cinquante femmes que j'ai rencontrées, douze d'entre elles, soit un quart du groupe, n'ont pas bénéficié du statut de réfugiée. Certaines interlocutrices, ou leur conjoint, ne veulent pas le statut de réfugié·e pour des raisons idéologiques (l'asile politique représenterait une couardise), d'autres demandent le statut d'étudiante, quelques unes font valoir leur ascendance française ou sont mariées à un ressortissant français (elles sont donc considérées comme rapatriées pour l'administration française) ou encore obtiennent un visa de travail. Seules trente-six sont réfugiées aux yeux des organisations françaises.

En France, leur arrivée crée un précédent car il s'agit du premier groupe de migrant·e·s non européen·ne·s dont les demandes d'asile sont aussi nombreuses. De plus, le statut de réfugié·e a des répercussions non seulement au niveau pratique (obtenir le statut administratif de réfugié·e, accéder à des aides) mais aussi au niveau symbolique (une reconnaissance sociale).

À leur arrivée, comme tout·e migrant·e, les Chilien·ne·s doivent surmonter des obstacles et réorganiser leur vie. Le fait de pouvoir trouver des solutions aux problèmes de logement et des aides financières dépend en grande partie des politiques gouvernementales. Les Chilien·ne·s bénéficiant de l'asile sont hébergé·e·s dans des foyers de réfugié·e·s subventionnés par l'État français et sont soutenu·e·s par différents Comités de solidarité composés par des militant·e·s de différents partis politiques de gauche français, des associations humanitaires ou des étudiant·e·s. Les différentes personnes que j'ai rencontrées au cours de mes recherches ont souligné à maintes reprises la qualité et l'importance de l'accueil en France. Malgré les expériences douloureuses et les difficultés, l'accueil favorable qu'ils et elles reçoivent facilite leur adaptation en France et la résolution des problèmes de logement et de travail. C'est bien dans ce sens que les Chilien·ne·s arrivé·e·s au cours des

[151] VOLOVITCH-TAVARES Marie-Christine, « L'accueil en France des réfugiés après le 11 septembre 1973 » in *Hommes & migrations*, n° 1305, 2013, p.54.
[152] ANGOUSTURES Aline, « L'Ofpra et le traitement des demandes d'asile des Chiliens en France » in *Hommes & migrations*, n° 1305, 2013, p.68.

années 1970 témoignent d'un « privilège », en comparaison à d'autres étranger·e·s. Le drame de la sortie du Chili et la répression sous la dictature légitiment leur place dans la société française.

Au sein même du groupe des Chilien·ne·s, une hiérarchie classe les réfugié·e·s « sur une échelle symbolique allant de "l'immigré économique" qui aurait profité de l'asile politique pour venir vivre en Europe, au martyr, torturé dans les geôles de Pinochet avant de se faire expulser du pays, en passant par l'exilé "volontaire", parti de lui-même afin d'éviter la répression. »[153] La valorisation de l'image des réfugié·e·s politiques contribue à renforcer la valorisation du militantisme. Il existe des représentations de « l'exilé chilien » : militant engagé dans un parti de l'Unité Populaire, fonctionnaire, intellectuel des classes moyennes, accompagnés de leur famille[154]. Considérées comme positives, ces représentations prédominent dans l'imaginaire français. Les médias véhiculent ces images à l'instar de celle du « travailleur immigré » et, de toute évidence, une importante distinction s'opère quant à leur valorisation (positive pour le premier et négative pour le second).

Les étapes de l'exil : du provisoire à l'insertion

De manière générale, les migrations collectives se caractérisent par le caractère provisoire du séjour dans un nouveau pays. Hommes et femmes commencent à faire face aux obstacles propres à toute migration. Indubitablement, leurs situations évoluent, et les auteur·e·s traitant de l'exil chilien y distinguent plusieurs étapes. Priorisant les dynamiques militantes, certain·e·s divisent l'exil en deux périodes : une première marquée par *l'activisme politique*, activités et actions militantes qui portent sur la dénonciation de la dictature et se centrent sur le retour, et une seconde, définie comme une période de réflexion et politiquement « *calme* »[155]. Durant cette période, l'insertion dans le pays d'arrivée, qui devient une société d'installation plus qu'un pays de transit, coïncide avec les dernières années de la dictature et un retour au pays devenu possible ou envisageable – du moins pour certain·e·s. Les organisations politiques chiliennes de l'exil se déstructurent et les individus réorientent

[153] JEDLICKI Fanny, « Les exilés chiliens et l'affaire Pinochet. Retour et transmission de la mémoire » in *Cahiers de l'Urmis. Débat : la nation, l'Europe, la démocratie*, n° 7, 2001, pp.33-51. Disponible sur http://urmis.revues.org/index15.html

[154] Selon certaines anecdotes rapportées, certains exilés s'inventent un CV militant ou même professionnel en espérant répondre ainsi aux attentes supposées des Français·es solidaires qui les accueillent.

[155] BELL Roberto et alii « Exilio, derechos humanos y solidaridad », article cité, p.13.

leur engagement dans des structures locales (partis politiques, associations, etc.) ou dans de nouvelles structures associatives réunissant des Chilien·ne·s ou des Latino-américain·e·s[156].

Bolzman, quant à lui, intègre les dimensions du militantisme et celles de l'insertion. L'auteur étudie l'exil en tant que processus dynamique et définit trois phases : la première est la « cassure » provoquée par le putsch militaire, la deuxième correspond aux « péripéties » de l'exil et se réfère aux modes de sortie et d'arrivée dans un pays d'asile (en passant par un pays de transit par exemple) ; la troisième représente le début de l'implantation progressive dans le pays de destination, caractérisée par le déracinement et le choc culturel[157]. Son analyse sous-entend une quatrième phase, pendant laquelle les Chilien·ne·s s'installent dans la société d'arrivée.

Pour leur part, Araujo et Vásquez[158] déterminent aussi trois étapes. Au sein de chacune coexistent des éléments des autres étapes (signifiant une idée de processus). L'arrivée, marquée par le traumatisme, le deuil et un très fort sentiment de culpabilité, constitue la première étape. L'instabilité de la situation des exilé·e·s est toujours évoquée en employant la métaphore de la valise : vivre avec les valises ouvertes ou dormir avec la valise sous le lit. Au-delà des difficultés propres à la migration, chacun·e vit des souffrances liées au déchirement et aux traumatismes de la répression dont il ou elle a été l'objet. Les premiers pas en terre d'asile sont difficiles et la plupart subissent alors un déclassement symbolique et matériel. Chez ces personnes marqué·e·s par le deuil, le sentiment de culpabilité freine le processus de *transculturation* qu'on pourrait attendre des exilé·e·s en tant que personnes déplacées. Durant la première partie de l'exil, toutes les problématiques liées à la réorganisation dans un pays étranger sont vécues comme une régression ou une perte, alourdie par les traumatismes de chacun·e. Pour les exilé·e·s, mu·e·s par le désir du retour et la conviction d'une chute imminente de la dictature, cette étape se caractérise par un fort investissement dans les partis politiques ; l'implication dans des activités professionnelles ou encore la création de liens amicaux durables passent souvent en arrière-plan.

Les processus d'adaptation et d'insertion sont les traits essentiels de la deuxième étape. Un décalage chronologique prévaut alors dans la perception que les exilé·e·s ont du Chili, toujours centrée sur l'Unité Populaire. Pendant cette étape, au niveau collectif, des éléments de culpabilité et des retours réitératifs à des comportements de deuil sont toujours présents. Cependant, à l'exception de certains comportements individuels de refus, il est

[156] DEL POZO José, « Introducción » in DEL POZO José (Coord.), *Exiliados, emigrados y retornados...*, article cité, p.12.
[157] BOLZMAN Claudio, *Sociologie de l'exil…*, *op.cit.*
[158] ARAUJO Ana María et VASQUEZ Ana, *Exils latino-américains…*, *op.cit.*

possible de constater que l'installation en France a déjà démarré. En d'autres termes, les Chilien·ne·s commencent progressivement à défaire leurs valises. Ils et elles commencent à vivre dans le temps et l'espace réels (« ici » et « maintenant »).

Dans la mesure où l'exil se prolonge, une troisième étape se configure, définie comme celle du post-exil. S'initie alors un questionnement sur le projet politique collectif initial axé sur le retour au pays, ce qui est désigné par les auteures comme « l'ébranlement des mythes collectifs ». Le retour ne constitue plus leur seul leitmotiv. Cette troisième étape trouve son origine dans celle qui la précède, mais la concrétisation de l'installation requiert des processus antérieurs, de façon à rendre possible le questionnement du projet collectif.

De plus, au fur et à mesure, les activités militantes réunissent des groupes plus réduits et se transforment souvent en initiatives plus individuelles. L'inscription dans les partis chiliens en exil ou dans les différentes organisations de solidarité recule. L'étiolement des partis politiques en exil s'explique notamment par le caractère provisoire des premières années en exil et l'orientation de leurs actions vers la situation chilienne. Or celle-ci évolue également, ce qui entraîne des évolutions et des changements chez ces hommes et ces femmes, désormais installé·e·s en France, mais qui n'abandonnent pas pour autant l'idée de retour (du moins certain·e·s d'entre eux et elles). Cette troisième étape se configure autour de la possibilité concrète ou potentielle du retour. En effet, après une longue période d'incertitude, le retour au Chili est à nouveau possible.

Les éléments retracés constituent les traits généraux de ces trois périodes, de cette vie entre parenthèses, perçue comme un *entre-deux*. Au sentiment de déracinement se mêle un point de vue critique sur les deux pays. Les personnes rencontrées développent une vision de leur propre exil à titre personnel et s'identifient dans le même temps à un parcours collectif. Les discours sont teintés d'une nostalgie, dont l'intensité varie selon les expériences vécues au Chili, les liens et les rapports (re)créés ainsi que les modalités d'insertion dans le pays d'asile. Incontestablement, les trajectoires de chacun·e restent marquées par les événements liés à la répression, par le chemin de l'exil et par l'implantation dans une nouvelle société. Autrement dit, le post-exil, considéré comme étape du processus de l'exil, est de toute évidence à intégrer dans les analyses.

Par ailleurs, outre les difficultés et le déracinement propres à toute migration, nombreux et nombreuses sont ceux et celles qui portent l'empreinte de la répression vécue au Chili. De plus, en dépit d'un accueil favorable, voire chaleureux (en particulier lors des premières années de l'exil), l'arrivée et l'adaptation en France sont difficiles. À quelques

exceptions près, indépendamment de leur situation d'origine, les exilé·e·s accèdent initialement à des métiers non qualifiés. En tant que rupture et deuil, l'exil impose également de nouveaux horizons et de nouveaux défis. Progressivement, de nombreux changements s'opèrent. Par exemple, dans le monde du travail, un certain nombre subissent un déclassement définitif. Cependant, de nombreux et de nombreuses diplômé·e·s et salarié·e·s qualifié·e·s réussissent à valider leurs acquis et d'autres entament des formations. Ils et elles trouvent des débouchés, souvent en lien avec leur métier d'origine ou bien élaborent des reconversions professionnelles. Quant aux personnes peu ou non qualifiées, issues des classes populaires, la plupart exercent une activité salariée équivalente. En comparaison avec les conditions de vie précaires des classes populaires de l'époque au Chili, leur niveau de vie s'améliore, d'autant plus qu'ils et elles bénéficient d'avantages sociaux plus favorables. L'âge ou le sexe jouent aussi un rôle dans ces différentes trajectoires. En outre, dans ce processus d'insertion, les exilé·e·s élaborent des stratégies qui sont en relation, d'une part, avec leur situation antérieure à la migration (niveau d'éducation, origine socioéconomique, engagement politique, génération, ressources familiales et affectives, entre autres) et, d'autre part, avec les outils et les possibilités offerts par le pays d'asile.

Les conditions de vie antérieures à la migration ne sont pas accessoires dans l'appréhension du processus de l'exil, il s'avère cependant que ces éléments sont souvent délaissés, notamment en raison de l'important engagement politique et de l'impact de la répression. Or il est fondamental de prendre en compte leur vie antérieure pour comprendre leur itinéraire d'exil. Pour ma part, j'ai séquencé l'exil en trois moments analytiques qui marquent un tournant. Le *pré-exil* se réfère à la période de leur vie jusqu'au putsch de 1973. C'est ce que je présenterai durant la deuxième partie de ce travail. L'*exil* débute à l'instauration du régime militaire, qui infléchit le destin de ces hommes et de ces femmes, et s'étend jusqu'au début de l'insertion. Il comporte, lui-même, trois « sous-moments » : en premier lieu la répression vécue au Chili et les modes de sortie du pays (incluant parfois un passage par un pays de transit), en deuxième lieu l'arrivée en France où le provisoire est de mise, puis, en troisième lieu l'insertion progressive. Suite à mon travail de terrain, j'ai estimé que l'exil débutait au moment de l'instauration de la dictature. En effet, au moment d'aborder la thématique de l'exil, les interlocutrices (ainsi que les hommes rencontrés) relatent la répression, les conditions de sortie du Chili, puis l'accueil en France. La possibilité du *retorno*, le post-exil, signifie un troisième moment du processus d'exil. L'interdiction du retour pesant sur le groupe se lève et ce moment représente la « décision » de rester (ou non)

en France. Comme je l'ai mentionné, les matériaux recueillis dans ma recherche couvrent l'ensemble des étapes de l'exil. Cependant, tout travail doctoral a ses limites. J'ai choisi d'analyser des aspects peu traités dans les travaux sur l'exil. Je me suis particulièrement attachée aux conditions d'existence des femmes au Chili avant le putsch de 1973 (le pré-exil), à leurs situations pendant la dictature et à leur arrivée en terre d'asile (les deux premières phases de l'exil). Ces éléments sont indispensables à la compréhension des étapes suivantes de l'exil, que je me propose d'étudier dans mes futures recherches.

L'impossibilité du retour pèse sur l'ensemble du groupe durant la période de la dictature. Aux craintes compréhensibles d'un retour dans un pays sous l'emprise du régime militaire s'ajoutent des raisons légales qui annihilent cette possibilité. D'une part, le statut de réfugié·e impose de résider en France (autrement dit, les Chilien·ne·s perdent cet avantage en rentrant au pays). D'autre part, une interdiction de retour, décrétée par les autorités chiliennes ou parfois supposée par les propres exilé·e·s, pèse sur de nombreuses familles, même si elle ne touche souvent qu'un·e seul·e de ses membres. Le bannissement est graduellement levé à partir de 1986 et se lève pour l'ensemble du groupe en 1989[159]. Mais cela n'implique pas pour autant un retour massif.

Les différents dénombrements concernant l'exil se sont prioritairement centrés sur les critères légaux et administratifs (par exemple le statut de réfugié·e), les raisons de la sortie du pays, ou l'interdiction d'entrée sur le territoire chilien[160]. Certains tiennent compte des regroupements familiaux, mais il reste délicat d'élaborer des critères stricts car l'ensemble des situations n'est pas toujours pris en compte (en particulier l'entourage d'un·e banni·e). Parmi les cinquante interviewées, le retour de quarante et une est problématique : une interdiction de retour (pour elles-mêmes, leur conjoint, leur père ou, plus rarement, leur mère), la crainte de subir à nouveau la répression (envers elles ou envers un·e parent·e exilé·e), ou encore la perte

[159] L'interdiction est effective pour des ancien·ne·s détenu·e·s ou encore appliquée d'office pour d'autres lors de la sortie du pays. Les directives officielles du régime militaire sont imprécises, les informations sont parfois contradictoires. Outre le décret 504, la dictature publie des listes à partir de 1984 jusqu'à 1988, interdisant l'entrée de personnes spécifiques sur le territoire national. D'autre part, entre 1982 et 1988, elle commence à diffuser des listes autorisant certaines personnes à y revenir. Il n'existe cependant aucune liste officielle regroupant tou·te·s les proscrit·e·s. La première liste d'autorisation daterait de 1982 mais concerne peu de Chilien·ne·s, le nombre d'autorisations augmente significativement à partir de 1986.

[160] Selon une étude récente et les compilations de l'historien Danny Monsálvez, durant les trois premières années du régime, 20 000 personnes sont affectées par l'expulsion du pays (expulsions officielles, sauf-conduits émis par le régime militaire, etc). MONSALVEZ Danny, « Chili, la dictadura cívico-militar de Augusto Pinochet y el exilio como dispositivo de control social: El caso de la ciudad de Concepción » in *Actas de las Jornadas de trabajo sobre Exilios políticos del Cono sur en el siglo XX. Agendas, problemas y perspectivas conceptuales*, Editorial de la Universidad de La Plata, La Plata, 2013, 19 p. Disponible sur : http://jornadasexilios.fahce.unlp.edu.ar/ponencias Il convient de préciser que ce chiffre n'indique que les personnes dont le bannissement est décrété. Il ne tient pas compte de l'application d'une interdiction de retour postérieure et encore moins de l'entourage familial.

du statut de réfugié·e politique. Outre les quatre femmes qui arrivent en France durant les deux dernières années de la dictature, seules cinq interlocutrices n'auraient théoriquement aucune entrave à leur retour. Toujours est-il qu'en 1989, la dernière année de la dictature, l'autorisation d'entrée sur le territoire chilien est effective pour l'ensemble des exilé·e·s. Nous pouvons postuler que ce fait marque la fin d'une étape du processus de l'exil.

Comme l'indique Gaillard, tou·te·s les réfugié·e·s ne réagirent pas de manière identique face à la possibilité du retour et, à partir du moment où le groupe se disperse, les devenirs individuels prennent le pas sur le destin collectif[161]. Selon l'étude de l'auteure, environ 40 % des Chilien·ne·s de France prennent le chemin du retour. Cependant, cette estimation date de la fin des années 1990 et il est évident que les situations ont évolué, certain·e·s reviendront en France et d'autres entament leur retour plus tardivement. La mise à la retraite ou encore les reconfigurations familiales sont des éléments influant encore aujourd'hui sur les retours de Chilien·ne·s, les allers-retours ou les « semi-retours » (à savoir des séjours prolongés ici et là-bas). Mais des attitudes contrastées existent au sein du groupe, notamment chez les femmes. De même, un certain nombre de personnes ont définitivement tiré un trait sur l'éventualité d'un retour au pays.

Confronté·e·s désormais à nombre d'autres changements, une grande partie d'entre eux et elles décident alors de repousser ce retour à une date indéterminée et d'autres optent pour rester (plus ou moins définitivement) en France. D'autre part, les raisons de l'installation en France sont nombreuses : la désillusion politique, les enfants qui sont inséré·e·s ici, les perspectives professionnelles ou une nouvelle situation familiale. Mais les séjours au Chili, désormais possibles, leur permettent de constater leur décalage avec la réalité chilienne et la crainte d'une nouvelle rupture ou d'un nouveau recommencement apparaît. Il faut aussi tenir compte du fait que les conditions économiques, sociales et politiques chiliennes sont loin d'être identiques à celles de la France. Après des décennies passées ici, à un âge plus avancé, se projeter et recommencer une vie là-bas ne relève pas de l'évidence. Nous pouvons ajouter à cela qu'une démystification partielle du Chili est nécessaire pour passer à la « décision » de rester en France[162]. Ce n'est que progressivement, au cours des années, que les Chilien·ne·s commencent à se projeter en France. Par ailleurs, en 1994, le gouvernement français décrète un changement du statut de réfugié·e des Chilien·ne·s : ceux et celles n'ayant pas adopté la nationalité française peuvent bénéficier d'une carte de résident·e permanente, renouvelable tous les dix ans. Si certain·e·s ont acquis la nationalité française entre temps, d'autres

[161] GAILLARD Anne-Marie, *Exils et retours…*, *op.cit.*
[162] GARCIA Y. Marcela, « De différentes formes d'engagements... », article cité.

décident progressivement d'entreprendre les démarches de naturalisation. Au-delà des aspects pratiques, cette démarche symbolise aussi concrètement le fait d'envisager de rester en France.

En guise de synthèse, nous pouvons supposer que l'exil renferme une dichotomie essentielle, puisqu'il représente à la fois une perte et une nouvelle richesse. Les exilé·e·s ont subi une grande perte de références et de repères mais, après une première période difficile pendant laquelle ils et elles durent surmonter divers obstacles, ces réfugié·e·s ont cependant réussi à (re)construire une vie. En général, à l'instar d'autres migrant·e·s installé·e·s dans un pays, les exilé·e·s déclarent à la fois se sentir totalement inséré·e·s en France et se sentir Chilien·ne·s. Cette position représente le discours majoritaire ressortant lors des entretiens réalisés. C'est également la vision prédominante de différents travaux sur l'exil. D'une certaine manière, le déracinement est une combinaison de sentiments contradictoires. Être exilé·e comporte cette ambivalence, et cette dernière est constitutive de la condition d'exil.

Parmi les interlocutrices, certaines continuent à se considérer et à se définir comme exilé·e·s. Cependant, le retour étant concrètement possible, lorsqu'elles « décident » de rester en France, la majorité d'entre elles perçoivent et considèrent cette étiquette d'exilé·e comme appartenant à leur passé. En définitive, les différents réseaux qu'elles ont construits et qui les entourent définissent aujourd'hui leur vie. Un nombre considérable d'entre elles sont divorcées de leur premier conjoint, c'est-à-dire de leur compagnon chilien d'exil. Elles exercent des métiers différents ; certaines s'impliquent dans des associations locales ou des partis politiques français (de gauche, cela s'entend). Ce sont les multiples appartenances des Chiliennes réfugiées de France qui expliquent leurs divers destins actuels. Encore aujourd'hui, l'appellation qu'on leur donne est fréquemment celle de Chilienne exilée. Du point de vue sociologique, elles appartiennent, plus largement, à la catégorie des femmes migrantes. De nombreuses publications s'intéressent au Coup d'État, à la dictature militaire ainsi qu'aux devenirs des exilé·e·s, mais les hommes sont davantage visibles[163]. Ce sont eux majoritairement qui accèdent à la parole, que ce soit dans les tribunes publiques, durant les meetings ou dans les récits littéraires et biographiques. De plus, les dirigeant·e·s des partis politiques sont les porte-parole privilégié·e·s, or, pour des raisons que nous analysons dans cette thèse, les hommes sont le plus souvent des représentants ou des membres des partis politiques, tandis que les femmes sont davantage présentes dans les organisations sociales de

[163] Soulignons ici cependant le travail d'Araujo et Vásquez durant les années 1980 consacre une partie de l'analyse aux perceptions des femmes et la transformation de leurs rôles provoquée par l'exil. ARAUJO Ana María et VASQUEZ Ana, *Exils latino-américains…*, *op.cit.* D'autres auteur·e·s examinent également quelques aspects de l'exil des femmes, dont certains éléments sont intégrés dans le présent travail.

base et dans les associations. Cette faible présence des femmes dans les partis est déjà effective avant l'exil. De plus, en terre d'asile, le nombre d'hommes célibataires a été supérieur à celui des femmes célibataires. Dans l'Hexagone, Gaillard indique qu'il s'agissait d'un exil « plus masculin que féminin où les hommes ont été les plus nombreux à arriver isolés, c'est-à-dire arrivant seuls et ne rejoignant personne. »[164] Cet aspect a conduit différent·e·s auteur·e·s à considérer l'exil chilien comme une migration essentiellement composée d'hommes. La question des femmes a été peu abordée et le « neutre » au masculin représente souvent l'intégralité de ce groupe. Cependant, selon le sondage réalisé par la même auteure, le groupe des réfugié·e·s en France serait constitué à 59,69 % d'hommes et à 40,31 % de femmes[165]. On constate alors que le taux de femmes exilées est significatif. Néanmoins, l'exil des femmes est le plus souvent considéré comme la conséquence de l'engagement politique et du départ des hommes, certainement par le fait que la majorité d'entre elles sont arrivées en exil en couple. Et leur propre situation reste dans l'ombre.

Nous avons mentionné au cours du premier chapitre l'invisibilité des migrantes relevée par différentes auteures travaillant sur la migration sous l'angle du genre[166]. Dans un premier temps, ces études insistent sur le fait que les migrantes sont protagonistes à part entière de leur mobilité. Tout en reconsidérant les situations migratoires, ces recherches se sont intéressées à la place, au rôle et au statut des migrantes dans le processus migratoire et dans la société d'installation. Un constat général se dégage de ces études : l'insertion dans un nouveau pays est vécue de manière distincte en fonction des différentes appartenances des migrant·e·s, à plus forte raison selon leur sexe social. Autrement dit, l'exil se décline différemment selon que l'on soit femme ou homme. En effet, les rapports de sexe (et les inégalités) se reproduisent dans différentes sphères de la vie sociale (travail, militantisme, vie conjugale, etc.). Et il en est de même dans le processus migratoire.

Une lecture peu approfondie des situations migratoires des femmes peut prêter à des généralisations réductrices. Dans le cas de l'exil chilien, nous l'avons vu, la dimension militante a largement été priorisée. Dans cette logique, Myra Silva pointe deux idéaux-types stéréotypés des Chiliennes exilées. D'une part, une mère au foyer qui ne s'intègre pas dans le

[164] Selon le sondage élaboré par Gaillard basé sur les données de l'Ofpra sur un échantillon de 578 personnes représentant 5 778 réfugié·e·s chilien·ne·s en France ayant obtenu l'asile entre 1973 et 1988. GAILLARD Anne-Marie, *Exils et retours…*, *op.cit.,* p.44.

[165] *Ibidem*, p.44. De plus, ce recensement, basé sur les statistiques de l'Ofpra, ne comptabilise pas les individus ne possédant pas le statut de réfugié·e.

[166] Pour un aperçu général des apports des études féministes sur la migration, consulter QUIMINAL Catherine, « Migrations » in HIRATA Helena et alii (Dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris, 2004, pp.124-129.

pays d'asile, isolée et uniquement occupée par les tâches domestiques et l'éducation des enfants. Présentée comme un être passif et objet de l'action des autres, elle aurait suivi son mari pour s'occuper de sa famille sans se poser de questions. Nous pouvons ajouter à cette image le fait qu'elle n'est pas toujours considérée comme « véritable exilée » par l'entourage. D'autre part, l'image opposée de la militante « pure et dure » qui se consacre entièrement à la revendication politique, sans vie privée, ni conflits, ni contradictions, militante exemplaire « malgré son sexe »[167]. Ces deux modèles stéréotypés de « la » femme exilée, évoqués par Myra Silva, doivent être remis en cause.

De fait, les expériences des Chiliennes, en tant que migrantes et exilées, passent le plus souvent en arrière-plan. L'invisibilité du groupe des femmes réfugiées m'a invitée à m'intéresser à leur trajectoire. Cela a constitué le point de départ de ma recherche. En tenant compte des différentes perceptions de l'exil et des multiples rencontres, j'ai cherché à m'approcher des situations des femmes dans l'intention d'ouvrir de nouvelles pistes d'analyse. Il convient en premier lieu de présenter le groupe résultant de mes recherches.

Les cinquante interviewées

Ces anciennes réfugiées sont implantées en France depuis au moins une vingtaine d'années et, par conséquent, leur situation actuelle ne peut être assimilée à l'ensemble des Chiliennes réfugiées (dont les *retornadas* ou les exilées chiliennes d'autres pays), bien qu'une analyse comparative eût certainement laissé entrevoir plus d'une similitude. Les données présentées ci-dessous ont été reconstituées et resituées suite au travail de terrain effectué. Bien que chacune des interlocutrices ait une expérience particulière, nous retrouvons des éléments en commun, notamment au travers de leurs discours et de la mise en relief de leur parcours. Le but de cette présentation des données est de proposer une vue d'ensemble des cinquante interviewées, et de situer ainsi leur point de départ selon la classe sociale d'origine, les activités au Chili, le niveau d'études, l'âge et l'année d'arrivée, la situation familiale et l'inscription politique[168].

Mon but était de tenter d'élaborer un cadre assez large, non nécessairement représentatif d'un point de vue quantitatif, mais, pour reprendre les propos de Firdion, « en

[167] SILVA Myra, « La mujer exiliada » in MEZA María Angélica (Dir.), *La otra mitad de Chile*, CESOC Ediciones Chile y América, Instituto para el Nuevo Chile, Santiago du Chili, 1986, p.318. Les conclusions de cet article sont le résultat d'ateliers menés par la psychologue avec des Chiliennes exilées en France.

[168] Le groupe est constitué par cinquante interviewées, 50 en constitue donc la valeur de référence. Le chiffre étant simplement à doubler pour obtenir son pourcentage. Afin de simplifier la lecture de ces données, je présenterai le nombre d'interviewées en toutes lettres et indiquerai une proportion dès qu'elle s'avère significative, ou dans une optique de simplification.

veillant à ce qu'il puisse inclure la plus grande variété de cas possibles, de façon à avoir des connaissances sur la plupart des types de populations qui la composent. »[169] Dans cette perspective, les principaux critères retenus au moment de choisir d'interviewer ces femmes se sont centrés sur les caractéristiques suivantes : l'engagement politique, le statut socioprofessionnel et la situation familiale. En conséquence, j'ai tenté de sélectionner des interlocutrices en m'appuyant sur ces quelques traits (notamment le militantisme, la classe sociale et la situation conjugale) jusqu'à un point de saturation du discours et en fonction des caractéristiques et des profils non encore saturés. Certains profils sont susceptibles de s'en dégager, bien que je tienne compte des caractéristiques communes et des distinctions traversant le groupe des interviewées, je n'ai pas cherché à établir de typologies mais plutôt à rendre compte de la diversité et de la similitude des situations de ces femmes et de leurs différences en termes d'inscription militante, de classe sociale ou encore de génération.

Bien que la sélection soit en quelque sorte orientée, elle s'inscrit davantage dans la démarche développée par Anselm Strauss et Barney Glasser connue comme *Grounded theory* ou théorie ancrée[170]. D'une part, les données empiriques constituent un point de départ pour le développement de la démarche analytique, et, d'autre part, le recours constant à ces données permet l'émergence d'éléments conceptuels ou de théorisation.

Il s'agit d'un groupe d'enquête qui constitue un échantillon non probabiliste. Par conséquent, il ne peut être généralisable à l'ensemble des femmes chiliennes exilées en France (ou ailleurs), mais il garde un certain esprit d'échantillon équilibré, dont le principe est celui d'un échantillonnage théorique. Tel que le souligne Janine Barbot : « Dans les choix des personnes à interviewer, l'enquêteur n'est pas en quête d'une représentativité au sens statistique, il cherche davantage à identifier et à explorer, au fur et à mesure de l'accumulation des données et du travail d'analyse, les *situations contrastées* qui vont lui permettre d'échafauder un cadre théorique. »[171] Bien que cet échantillon ne soit donc pas généralisable, nous pouvons néanmoins supposer qu'il dégagera des composantes transposables.

Ce groupe de femmes présente une certaine diversité quant à la situation d'origine (avant le départ du Chili), aux premiers pas en terre d'asile et aux situations actuelles. Par la suite et en itinérance d'exil, engagées dans une structure de parti ou non, et malgré les

[169] FIRDION Jean-Marie, « Construire un échantillon » in PAUGAM Serge (Dir.), *L'enquête sociologique*, PUF, Paris, 2010, p.73.
[170] Développé dans l'ouvrage fédérateur : GLASER Barney et STRAUSS Anselm, *The discovery of Grounded Theory. Strategies for qualitative research*, Aldine, Chicago, 1967, 271 p. Voir notamment CORBIN Juliet et STRAUSS Anselm, *Les fondements de la recherche qualitative : techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*, Academic press Fribourg, Fribourg, 2004 (publication originale 1990), 342 p.
[171] BARBOT Janine, « Mener un entretien de face à face », article cité, p.117.

différences en termes de classe sociale, de situation conjugale, familiale et professionnelle, ces Chiliennes exilées ont affronté des situations similaires. Il reste d'autant plus nécessaire et pertinent de présenter les données concernant les cinquante interviewées, permettant ainsi d'apprécier, dès lors, quelques éléments les rapprochant ou les distinguant, notamment en termes d'appartenances sociales.

En France, la littérature sur les différences entre catégories sociales est abondante, les approches sont variées et elles font majoritairement référence à la nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles élaborées par l'Insee. Bien que cette nomenclature demeure un outil pratique, son usage prête à confusion en ce qui concerne les catégories socioprofessionnelles des individus (l'activité rémunérée) et leur appartenance à une classe sociale (la place occupée dans le système économique). En effet, l'appartenance concrète à une classe sociale est susceptible de disparaître derrière les statistiques socioprofessionnelles. La pertinence d'une analyse en termes de classe sociale dans un contexte contemporain est ainsi revendiquée par plusieurs auteur·e·s. Une approche relationnelle, envisageant les conflits et les inégalités de classe, y est de mise[172].

Il demeure délicat de rattacher un individu à une classe sociale déterminée. La classe sociale se définit notamment en tenant compte des positions inégales au sein des rapports de production, en termes économiques, mais en considérant également les ressources inégalement distribuées qui en découlent (ressources matérielles ou économiques, sociales et symboliques)[173]. Si notre attention se porte exclusivement sur la catégorie socioprofessionnelle d'un individu, le glissement vers l'appartenance supposée à une classe sociale d'origine peut s'avérer trompeur. À titre d'exemple, la situation de deux interviewées est assez appropriée pour mettre en lumière la confusion antérieurement décrite : toutes deux sont assistantes sociales récemment diplômées débutant dans le monde du travail avant de venir en France. Selon la nomenclature des catégories socioprofessionnelles, elles seraient donc incorporées à la catégorie de professions intermédiaires. Mais leur situation d'origine nous indique deux réalités différentes, voire opposées : la première est issue d'une famille paysanne sans-terre dont elle est la première et l'unique diplômée, tandis que la seconde provient d'une famille propriétaire d'une chaîne de pharmacies dans laquelle certaines femmes poursuivent des études universitaires.

[172] Voir par exemple BIHR Alain et PFEFFERKORN Roland, *Le système des inégalités*, La découverte, Paris, 2008, 128 p. ; BOUFFARTIGUE Paul (Dir.), *Le retour des classes sociales. Inégalités, dominations, conflits*, La dispute, Paris, 2004, 288 p. et CHAUVEL Louis, « Le retour des classes sociales ? » in *Revue de l'OFCE*, Vol. 4, n° 79, 2001, pp.315-359.
[173] BIHR Alain et PFEFFERKORN Roland, *Le système des inégalités*, *op.cit.,* pp.103 sqq.

Au demeurant, quelle serait la classe sociale d'appartenance d'une artiste ou d'une étudiante ? Bien que le domaine d'activité reste un sujet intéressant à explorer, tout comme le statut et le grade hiérarchique dans le monde du travail, il s'avère nécessaire de creuser les antécédents familiaux pour mieux cerner les situations et les conditions socioéconomiques de tout·e individu ainsi que sa classe sociale.

Comme mentionné antérieurement, j'ai tenté de diversifier la composante socioéconomique du groupe que je voulais étudier. Vu l'âge d'une majorité d'interviewées, – pour la plupart récemment sorties du foyer parental —, et le contexte politisé de l'Unité Populaire au sein duquel des transformations se sont effectuées, c'est en privilégiant la situation socioéconomique de la famille d'origine que j'ai catégorisé leur provenance en termes de classe sociale ; et j'ai relevé les promotions rendues possibles par une formation professionnalisante pour certaines, ou les choix de métier dans une optique militante (en particulier dans le domaine du travail social) effectués par d'autres. Il n'en demeure pas moins qu'avant leur départ du pays, quelques-unes font déjà preuve d'une reproduction sociale de la situation familiale d'origine. Les données de la famille d'origine que j'ai recueillies ne sont pas toujours détaillées par les interviewées mais elles m'ont tout de même permis de resituer leurs antécédents socioéconomiques. Il s'agit de prendre en compte les positions des parents ou des adultes qui les ont éduquées (quelques-unes d'entre elles ayant été prises en charge par des grands-parents, des oncles et tantes ou d'autres membres de leur famille proche).

Sur les cinquante femmes interrogées, des membres de la famille de deux d'entre elles appartiennent à la classe dirigeante et proviennent de la grande bourgeoisie. La notion de « classe moyenne » désigne une catégorie sociale aux contours mal définis jouissant de revenus et de positions disparates. Le terme est souvent utilisé par mes interlocutrices. Trente-six interviewées peuvent être assimilées aux « classes moyennes » (c'est-à-dire les trois quart du groupe). Dans une tentative de catégorisation, j'ai essayé de mettre en lien les ressources matérielles, sociales et symboliques de leurs familles et de distinguer leur position relative notamment à la possession, ou non, de moyens de production. Ainsi, douze femmes (soit un quart du groupe) sont issues de couche moyenne supérieure ou de moyenne bourgeoisie, principalement de familles dont certain·e·s membres sont cadres supérieur·e·s, grand·e·s ou moyen·ne·s commerçant·e·s, propriétaires terriens, etc. Neuf d'entre elles peuvent être rattachées à la catégorie moyenne salariée « *profesional* ». L'expression, en espagnol, renvoie aux personnes diplômé·e·s, qualifié·e·s ou très qualifié·e·s (fonctionnaires, cadres intermédiaires, enseignant·e·s etc.). Quinze interviewées (un tiers du groupe) proviennent

d'une petite classe moyenne, dont certain·e·s membres de la famille sont technicien·ne·s, employé·e·s, exerçant des professions intermédiaires ou petit·e·s commerçant·e·s, entre autres. Pour finir, douze femmes, soit un quart du groupe, sont issues de classe populaire (de famille paysanne ou ouvrière et/ou exerçant une activité non déclarée, non diplômée).

L'entrée des femmes dans le monde du travail n'était que très récente au Chili. En 1970, seuls 21,7 % des femmes avaient une activité rémunérée officiellement déclarée[174]. D'après les informations repérées, au moins vingt-six des mères des interlocutrices étaient au foyer (ou grands-mères, lorsque les interviewées étaient à la charge de ces dernières), sans comptabiliser celles qui avaient une activité rémunérée non déclarée ou qui soutenaient le travail d'un conjoint.

La situation retenue pour les interviewées est la dernière activité exercée avant leur départ du Chili (que ce soit pendant l'Unité Populaire ou sous la dictature). Les femmes que j'ai interrogées ne sont pas représentatives de l'ensemble des femmes du pays, elles étaient nettement plus actives professionnellement car vingt-trois d'entre elles avaient déjà exercé un travail rémunéré avant de venir en France. En outre, une partie significative du groupe se trouvait à l'époque en période de formation : trois étaient dans le système scolaire, quatorze faisaient des études supérieures, dont six universitaires récemment diplômées, alors que seulement neuf sont au foyer, dont deux avec une activité non déclarée. Une seule femme n'avait aucune activité rémunérée et demeurait au foyer de ses grands-parents.

À leur arrivée en France, la moitié (vingt-six) étaient titulaires d'un diplôme (dix-sept diplômées universitaires et neuf dotées d'un diplôme technique) et légèrement moins de la moitié (soit vingt-quatre interviewées) n'avaient aucun diplôme. Cependant, il convient d'ajouter que quinze d'entre elles avaient entamé des études supérieures qu'elles avaient abandonnées : pour exercer un métier (trois interviewées), pour rester au foyer suite à la naissance d'un enfant (deux interviewées) ou à la suite de l'instauration de la dictature militaire (dix d'entre elles se voient contraintes d'abandonner leurs études ou empêchées d'en entreprendre). Seules quatorze femmes n'ont suivi aucune formation (dont trois mineures au moment de quitter le Chili). Par ailleurs, toutes ces femmes ont exercé un travail rémunéré en France.

Leur arrivée en France remonte au moins à une vingtaine d'années, mais la majorité d'entre elles est arrivée dans les années 1970. Selon la période de leur venue, le contexte et l'accueil ne sont pas identiques. Je n'ai pu diversifier suffisamment cet élément, pourtant il

[174] Selon le recensement officiel de la population de 1970. Source : *Censo de la República de Chile de 1970.*

implique des répercussions concrètes non négligeables sur leur insertion. De plus, celles qui ont vécu plus longtemps sous l'emprise de la dictature ont aussi des expériences antérieures différentes. Trente-cinq femmes rencontrées sont arrivées en France entre 1973 et 1979. Onze d'entre elles sont venues entre 1980 et 1984, tandis que quatre femmes sont arrivées tardivement et ont vécu au Chili jusqu'aux deux dernières années du régime militaire (entre 1988 et 1989). Par ailleurs, onze réfugiées étaient passées par un pays de transit, pendant une période allant de quelques mois à neuf ans, et la France constituait leur deuxième pays d'asile.

La période d'arrivée marque un précédent important pour comprendre les parcours des migrant·e·s, mais aussi le cycle de vie où ils et elles se trouvent et leur âge, notamment en matière d'emploi ou d'apprentissage d'une langue étrangère. Les ouvrages sur l'exil chilien se réfèrent fréquemment à une population en exil assez jeune. Il reste difficile d'analyser cet aspect, en raison du retour de certain·e·s ou de possibles décès. Notre groupe est composé de femmes quittant le pays relativement jeunes[175]. En effet, deux d'entre elles sont arrivées mineures en France, une seule avait plus de cinquante ans et trois d'entre elles entre 40 et 42 ans. En ce qui concerne les tranches d'âge intermédiaires de « jeunes adultes », environ la moitié (vingt-deux interviewées) sont âgées de 18 à 25 ans à l'arrivée, un quart (douze) ont entre 26 et 30 ans et dix d'entre elles ont entre 31 et 36 ans.

En résumé, une partie significative a migré à un âge intermédiaire considéré de « jeune adulte », trente-deux interviewées ont entre 20 et 30 ans et près de neuf dixième (quarante-quatre interviewées) ont moins de 36 ans à leur arrivée en France.

Leur âge approximatif actuel est de 40 ans pour la plus jeune et de 82 ans pour la plus âgée. Cinq femmes ont entre 40 et 49 ans au moment de l'entretien. La fraction la plus significative se situe entre 50 et 67 ans : plus de la moitié, soit vingt-sept, sont âgées de 50 à 60 ans et l'âge de quinze d'entre elles va de 61 à 67 ans. Seules trois femmes sont plus âgées et ont entre 74 et 82 ans. En outre, le départ à la retraite a déjà concerné onze interviewées.

Bien que les situations familiales soient diverses, l'exil chilien se présente avant tout comme une migration familiale. La plupart des femmes ont quitté le Chili en couple et, selon la littérature sur le sujet, elles ont principalement rejoint un conjoint ou ont migré avec celui-ci, souvent avec des enfants et parfois des membres de leur famille (parents ou autres)[176]. Dans

[175] Je tiens à signaler que les données en termes d'âge sont approximatives, car certaines interlocutrices se sont montrées évasives sur ce point. L'âge a souvent été reconstitué d'après l'âge donné à une période précise (âge d'arrivée en France ou au moment de l'entretien).

[176] Selon le sondage élaboré par Gaillard déjà, chez les hommes, 46 % arrivent seuls, 37,86 % arrivent en famille et 15,32 % rejoignent leur famille. Quant aux femmes, 60,94 % arrivent en famille, 20,17 % arrivent seules et 18,88% rejoignent leur famille, GAILLARD Anne-Marie, *Exils et retours…*, *op.cit.*, p.44.

notre groupe, trente-trois femmes, soit deux tiers, se trouvent en couple avec leur compagnon du Chili[177] au début de leur exil en France (soit elles arrivent avec leur conjoint, soit le couple se réunit en France). Parmi ces couples, seul un couple vivait en union libre au Chili. Il faut ici préciser que leur situation conjugale n'est évidemment pas statique : elle présente des changements avant leur arrivée en France et, à plus forte raison, durant leur exil. En outre, cinq mariages ont été célébrés pour que les deux membres du couple puissent quitter le Chili uni·e·s légalement : trois mariages ont été contractés en prison (dans un cas les deux conjoint·e·s étaient détenu·e·s et seul le futur époux l'était dans les deux autres cas) et deux mariages avant la sortie du territoire[178].

Par ailleurs, il m'a paru intéressant de rencontrer des femmes arrivées sans partenaire (c'est-à-dire célibataires, séparées ou veuves). Il est question d'un groupe dont les structures de couple sont hétérosexuelles, car je n'ai disposé d'aucune information concernant des Chiliennes lesbiennes exilées qui m'aurait permis d'aborder cet aspect[179]. Dix-sept interviewées sont venues en France sans conjoint du Chili, soit un tiers de notre groupe. Parmi ces dix-sept femmes, neuf sont arrivées célibataires (dont trois mères célibataires), cinq étaient séparées de fait, dont deux sans enfant, et trois d'entre elles étaient veuves, leur conjoint étant porté disparu.

La présence d'un·e parent·e en France, outre un·e conjoint·e, a très certainement encouragé la venue de nombreux et nombreuses Chilien·ne·s. Ainsi, sur les dix-sept femmes arrivées sans conjoint, sept avaient au moins un·e de leurs deux parents en France et cinq retrouvent en exil un·e membre de leur famille (enfant majeur·e, frère ou sœur). En revanche, cinq femmes n'ont aucun· parent·e en France, ce qui ne représente qu'un dixième du groupe des cinquante interviewées.

La prise en charge d'enfants est également un facteur à prendre en compte. Deux tiers (trente-deux interlocutrices) viennent en France avec un·e ou des enfants mineur·e·s, deux d'entre elles retrouvent des enfants majeur·e·s installé·e·s en France et trois sont enceintes de leur premier enfant. On peut donc affirmer que les trois quarts des femmes du groupe (trente-sept interviewées) sont mères au Chili, effectives ou potentiellement. Douze d'entre elles n'ont pas d'enfants en France à leur arrivée. Une était mère au Chili, mais son enfant est resté

[177] Cette formulation a été choisie car deux des conjoints sont Français.

[178] Dans le cadre de cette recherche, le recueil des informations et des données des conjoints de ces femmes n'a pas été exhaustif (notamment en référence au rang ou au statut dans la hiérarchie militante d'un parti politique ou encore à l'insertion dans le monde du travail, au Chili et en France). Je ne prétends donc pas à une analyse stricte en termes de rapports conjugaux.

[179] Que ce soit sur mon terrain, au cours des différentes rencontres ou dans la littérature à laquelle j'ai pu accéder, l'homosexualité reste un sujet qui n'est ni traité ni abordé dans l'exil chilien.

au Chili à la charge de sa famille d'origine car, son époux étant porté disparu, elle ne pouvait compter sur son autorisation de sortie de territoire pour le mineur. La répression généralisée durant la dictature a de toute évidence laissé son empreinte sur leur vie. À titre indicatif, seize interviewées (un tiers) ont été détenues, dont douze militantes et quatre « non militantes ».

L'engagement des femmes constitue l'un des aspects de ma recherche et j'ai tenté de transcender la dichotomie entre « militantes » et « non militantes ». De fait, elles sont rattachées à la vie sociale et politique, que ce soit par leur inscription à un parti, à un mouvement de la gauche chrétienne, par une implication associative et/ou l'engagement partisan d'un·e de leurs proches (famille, conjoint ou pairs). Toutes ont soutenu le gouvernement de l'Unité Populaire, y compris celles dont les sympathies ne penchaient vers aucun parti politique en particulier.

Les situations et les expériences militantes des interlocutrices sont extrêmement riches et variées. Malgré mon intention de prendre en compte les parcours de « non militantes », j'ai tout d'abord eu davantage accès à des militantes reconnues. En outre, la majorité des femmes rencontrées ont été inscrites à un parti politique, bien que cette affiliation ait été de courte durée pour certaines. En effet, même parmi mes connaissances étiquetées « non militantes », plusieurs avaient adhéré à un moment donné à un parti, que ce soit au Chili ou durant les premières années d'exil. Mais force est de constater que, bien souvent, leur militantisme passe à la trappe et que celui de leur conjoint (voire d'un parent) est priorisé. De plus, autant au Chili que dans d'autres régions du monde, les femmes sont minoritaires dans les partis politiques. Dans notre groupe, trente-trois (soit deux tiers) ont milité dans une structure partisane à un moment donné et dix-sept interviewées (soit un tiers) sont dites « non militantes ». Pas plus pour la sphère du travail qu'en termes de militantisme, les interviewées ne sont représentatives de l'ensemble des femmes chiliennes.

Au-delà de la distinction entre affiliées officiellement ou non à un parti politique, la frontière entre militantes et sympathisantes s'avère floue. À titre d'exemple, certaines d'entre elles se considèrent « non militantes » alors qu'elles ont été *ayudistas*[180] durant la dictature, soutenant un parti dans la clandestinité ; leur travail militant peut être davantage assimilé à celui d'une militante de base. Le même constat s'avère pertinent lorsqu'il s'agit d'une femme engagée durant le référendum de 1989 pour la campagne du « non », poursuivie à cause de cet engagement par la suite, mais qui ne se retrouve affiliée à aucune structure partisane. Du reste, nombreuses sont celles qui conjuguent plusieurs formes d'engagement (partisan et

[180] Ce néologisme provient du verbe *ayudar*, soit « aider », et se réfère à des personnes militant officieusement dans un parti sans y être affiliées ou appartenant à un réseau d'entraide durant la répression.

associatif) à différentes étapes de la migration ou se retirent de toute activité partisane en France.

Si je n'avais pas, dans un premier temps, porté d'attention particulière aux différences en termes de parti politique, je me suis rapidement rendue à l'évidence que des distinctions importantes opéraient selon le parti d'appartenance[181]. Pour l'ensemble des interviewées, il s'agit de toute évidence de structures partisanes ou mouvements de gauche. Sous cet aspect, sur les trente-trois interlocutrices affiliées à un moment donné à un parti politique (militantes au Chili, en France, ou dont le militantisme s'inscrit dans la durée), douze ont milité au sein du MIR, neuf d'entre elles sont militantes au Parti socialiste, six femmes au Parti communiste et quatre ont milité au MAPU. Appartenant à un parti de plus petite taille, une femme est militante du Parti communiste révolutionnaire (parti dissident du Parti communiste de tendance maoïste) et une dernière du parti *Izquierda cristiana* (Gauche chrétienne).

Quant aux sensibilités politiques des dix-sept qui n'ont jamais officiellement adhéré à un parti politique (soit un tiers du groupe), six adhèrent aux idées de l'Unité Populaire sans s'identifier à un parti précis. Six sont sympathisantes du Parti socialiste, deux sympathisent avec le MIR, deux sont issues d'un mouvement chrétien de gauche et une est sympathisante du Parti communiste.

Parmi ces dix-sept « non militantes », outre leur famille restée au Chili, nous retrouvons neuf femmes dont le conjoint milite ou a milité dans un parti politique chilien (soit quasiment la moitié des « non militantes »), quatre (soit un quart des « non militantes ») dont l'un·e des deux parents et/ou un frère est affilié·e à un parti et quatre (soit un quart des « non militantes ») n'ont aucun·e proche en France avec une inscription partisane. Cependant, à l'exception de deux interviewées, toutes ces femmes ont adhéré au cours de leur existence à une organisation qu'elle soit sociale, politique, associative ou socioculturelle. Par ailleurs, je n'avais pas envisagé initialement les possibles conversions militantes : outre les femmes qui militent dans un parti français de gauche ou un parti chilien reconstitué, une partie des interlocutrices participent actuellement à une organisation associative.

Le militantisme et ses pratiques sont loin d'être une affaire individuelle. Le contexte hautement politisé du Chili a incontestablement eu un impact sur la vie personnelle de tout un chacun. Ces vies ont souvent été rattachées à la vie partisane et les couples pouvaient se constituer autour du militantisme. Parmi les trente-trois femmes arrivées en couple (à ne pas confondre avec les trente-trois ayant milité dans un parti politique chilien), vingt-trois ont les

[181] Les différents partis politiques chiliens, leur composition et leur positionnement sur l'échiquier politique seront présentés ultérieurement.

mêmes tendances politiques que leur conjoint. Dix-sept couples sont formé·e·s par des militant·e·s et, parmi ces couples, les inscriptions partisanes de chacun·e ont des durées variables. Quatre femmes en couple n'ont jamais milité dans un parti et sont sympathisantes du même parti que leur conjoint et deux couples sont sympathisant·e·s du même projet politique. En d'autres termes, plus de deux tiers des femmes en couple ont milité à un moment donné dans le même parti que leur conjoint ou ont sympathisé avec les tendances politiques de ce dernier. Attirons l'attention sur un autre fait : huit femmes sont arrivées sans conjoint en France mais avaient eu une vie conjugale au Chili (séparées ou veuves). Or ces huit femmes ont également soit milité soit sympathisé au sein du même parti que leur conjoint. Des quarante et une femmes en couple au Chili (pendant ou après l'Unité Populaire), trente et une ont un positionnement politique semblable à celui de leur conjoint. Nous pouvons donc affirmer que les sensibilités politiques de gauche des couples ont tendance à se rejoindre.

Chez les dix femmes restantes venues en France en couple, il convient de prêter attention au militantisme conjugal : cinq sont « non militantes » et ne sympathisent pas avec le parti de leur conjoint, elles représentent moins d'un cinquième du groupe des femmes en couple (elles sont sympathisantes soit de l'Unité Populaire, soit d'un parti différent de celui du conjoint), quatre militent dans un parti différent de celui de leur conjoint ou se trouvent en couple avec un homme « non militant ». Dans un cas, nous ne possédons aucune information concernant le militantisme du conjoint.

Par ailleurs, sur les dix-sept femmes venues en France sans conjoint, douze avaient milité au sein d'un parti et cinq étaient sympathisantes.

J'ai interviewé des femmes dont le parcours est considéré comme « atypique » : certaines ont milité dans un parti au Chili un certain nombre d'années, le militantisme d'autres diverge de celui de leur conjoint ainsi que certaines femmes venues sans conjoint ou sans enfant. Leur parcours révèle aussi des réalités de l'ensemble du groupe[182]

Quelques évolutions des situations en exil seront évoquées au cours de ce travail, mais elles méritent de toute évidence un développement majeur. J'avancerai uniquement deux éléments supplémentaires : sur les trente-trois couples arrivés en France, treize (deux cinquième des couples) vivent ensemble au jour de l'entretien, dont une divorcée, à nouveau en vie commune avec son ex-époux et deux ayant vécu une séparation de fait durant plusieurs années. Vingt se sont séparées de leur premier conjoint (soit trois cinquième).

[182] Dans l'idée de Bernard Lahire « d'étudier des cas atypiques pour contribuer à la connaissance des réalités sociales les plus générales. » LAHIRE Bernard, *Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, *op.cit.,* p.16.

Le retour au pays a été une question récurrente durant les années d'exil. Sept interviewées ont effectué des tentatives de *retorno* et finissent par revenir en France, une interviewée vit entre le Chili et la France et, outre celles qui sont passées premièrement pas un premier pays d'asile, six ont vécu dans un pays différent durant une période de leur vie d'exil.

Cette présentation succincte des principales caractéristiques des cinquante interlocutrices, en particulier de leur situation au Chili et à l'arrivée en France sera approfondie dans les différents chapitres qui constituent cette thèse.

Les études sociologiques sur la migration (dans les pays de destination) s'axent généralement sur l'installation des migrant·e·s. Nous savons depuis les travaux de Sayad qu'il est pertinent d'interroger les conditions d'existence antérieures à la migration[183]. En d'autres termes, il est nécessaire de contextualiser et de prendre en considération, dans une optique plus large, les caractéristiques de la société d'origine, les faits et contextes antérieurs à la migration et les traits de la société d'installation. Ainsi, il sera possible de mieux comprendre les transformations qui s'opèrent au sein des groupes de migrant·e·s. En raison des limites d'un travail doctoral, nous avons centré nos analyses sur les parcours des Chiliennes avant leur départ du pays et durant la première période de l'asile en France. Nous analyserons dans la deuxième partie de ce travail la place des femmes dans la société chilienne. Ensuite, durant la troisième partie, nous aborderons le début de l'exil : l'instauration du régime militaire et l'arrivée en France.

[183] SAYAD Abdelmayek, *L'immigration ou les paradoxes...*, *op.cit.*

DEUXIÈME PARTIE

AVANT L'EXIL : LA PLACE DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ CHILIENNE

INTRODUCTION

L'exil a largement été abordé sous ses aspects politiques et la figure du réfugié le plus souvent traitée au neutre masculin, y compris pour l'exil familial, caractéristique de l'exil chilien où les hommes militants sont majoritaires. En outre, la littérature autour des migrations et de l'adaptation des migrant·e·s à un nouveau pays souligne à maintes reprises l'importance des expériences antérieures à leur départ. Ces études sur les migrations attestent que les situations des migrant·e·s restent largement marquées par les histoires politique et sociale des pays d'origine. Cela est également vrai pour ces migrant·e·s particulier·e·s que sont les exilé·e·s politiques chilien·ne·s.

Il n'est en aucun cas accessoire de s'attacher aux conditions de vie des futur·e·s migrant·e·s dans leur pays d'origine, que ce soit dans la vie familiale ou professionnelle. Il s'agit d'un point de départ indispensable permettant d'appréhender les changements entraînés par la rupture de la migration. Or il existe des perceptions réductrices des migrant·e·s provenant de pays non hégémoniques. Celles-là restent généralement unidimensionnelles et ignorent l'hétérogénéité du groupe des migrant·e·s. Les femmes et les hommes qui prennent le chemin de la migration sont maintes fois considéré·e·s à tort comme non qualifié·e·s et issu·e·s des secteurs les plus défavorisés, quand bien même les vagues de migration se caractérisent par la diversité et la multiplicité des régions d'origine mais aussi des situations et des statuts des migrant·e·s.

Concernant les Chilien·ne·s réfugié·e·s, en terre d'asile ils et elles sont souvent assimilé·e·s aux catégories moyennes de leur pays d'origine. Les militants reconnus sont le plus souvent des hommes et les rapports hommes-femmes sont rarement considérés, par exemple. La vision prédominante des femmes demeure celles d'épouses de militants, engagées « par procuration ». Or, pour être considéré·e·s comme des réfugié·e·s à part entière, les individus doivent avoir fait preuve d'un engagement partisan au préalable et/ou d'une persécution politique. Tel que le souligne Anne Morelli, les femmes exilées, indépendamment de leur région d'origine, tendent à être perçues comme « accompagn[a]nt un réfugié politique (mari, père…) et partage[a]nt obligatoirement son sort. Mais on s'est rarement interrogé pour savoir si elles partageaient aussi les *idées* de ces hommes, dans quelle

mesure elles participaient à leurs activités politiques ou quelles tâches spécifiques leur étaient confiées au sein de l'exil politique. »[184]

Deux cas de figure sont ainsi envisagés. Premièrement, les femmes sont censées voir leurs destins marqués par ceux des hommes de leur entourage. Ainsi, le désir de ne pas se séparer d'un compagnon et de continuer une vie de couple serait suffisant pour expliquer et comprendre leur départ postérieur et leur exil. Dans ce cas de figure, la question des mineures dépendantes de leur famille est éludée, alors que certaines adolescentes peuvent déjà être politisées et militer dans un parti. Deuxièmement, ce sont les activités politiques personnelles des femmes qui peuvent les conduire à l'exil. Or, dans ce cas, il est rare que leur entourage (partenaire et/ou famille) ne soit pas également investi politiquement et, de plus, les militantes vivant en couple ont le plus souvent pour conjoint un homme militant (généralement au sein du même parti politique).

La grande majorité des travaux portant sur l'exil chilien se centre sur deux éléments : d'une part la situation politique sous l'Unité Populaire en lien avec les engagements politiques des futur·e·s réfugié·e·s et, d'autre part, la répression mise en place par le régime militaire. De toute évidence, il s'agit des traits les plus marquants de ce groupe, mais d'autres aspects de la vie menée par les Chilien·ne·s dans leur pays d'origine sont ainsi négligés. Si la politisation de la société chilienne reste incontestablement l'une des caractéristiques principales du Chili du début des années 1970, il s'avère également nécessaire d'examiner le début des trajectoires des exilées dans les domaines autres que celui de la sphère politique publique car, dans les faits, les différentes sphères et domaines sont enchevêtrés. Pour comprendre la participation politique des femmes, il est pertinent, voire nécessaire, de s'interroger sur les conditions d'existence, les situations et les occupations des femmes avant qu'elles ne prennent le chemin de l'exil. C'est ce que je tente d'analyser en me penchant sur la constitution de la société et de l'État chiliens ainsi que sur la place des femmes dans la structure familiale, dans le monde du travail et dans le militantisme.

C'est ainsi que cette partie s'attache au *pré-exil* (c'est-à-dire à la genèse du parcours d'exil), à la construction sociopolitique de la société chilienne et aux différents rapports sociaux qui la traversent, tout en tentant d'appréhender les conditions d'existence des femmes dans la société chilienne et les spécificités des futures exilées. Il s'agit également de contextualiser l'avènement de l'Unité Populaire, d'examiner ce projet politique et ses répercussions et d'appréhender la participation politique des femmes.

[184] MORELLI Anne, « Exhumer l'histoire des femmes exilées politiques » in MORELLI Anne (Coord.), *Femmes exilées politiques*, Sextant, n° 26, GIEF / Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2009, pp.7-8.

L'objet de cette partie est de recontextualiser les conditions d'existence des femmes au Chili, en tenant compte à la fois du contexte global de la société chilienne, des antécédents biographiques et des situations des interlocutrices au Chili. C'est pourquoi je m'appuierai sur des sources qui concernent les Chiliennes en général durant la période de l'Unité Populaire, et, notamment, sur les récits des femmes interviewées ou rencontrées.

Dans un premier temps, notre attention se portera sur la construction de la société chilienne au regard des rapports de racisation et des rapports sociaux de sexes. Dans un deuxième temps, nous analyserons le rapport des femmes à l'égard du travail salarié, du travail domestique et des études. Ensuite, dans un troisième temps, leurs rapports au politique seront exposés. Finalement, dans un quatrième temps, nous aborderons les engagements politiques des femmes. Ce faisant, il s'agira de tenter de saisir l'imbrication de différents rapports sociaux.

CHAPITRE IV. LA RACISATION ET LES SEXES SOCIAUX AU CHILI

Une caractéristique partagée par une grande partie de la société chilienne est le métissage, les interviewées sont *métisses*, phénomène relevant de la composition socio-ethnique du pays. Ce métissage est la résultante d'un long processus historique qu'il convient de retracer. Nous reviendrons sur les origines métisses de cette société, en retraçant la hiérarchisation, les représentations et les pratiques sociales construites durant le système colonial, pour ensuite constater leurs transformations durant la seconde moitié du XXème siècle. Il s'agit donc de rendre compte d'éléments de l'histoire sociopolitique et de la constitution de la société chilienne.

Il est nécessaire de se pencher sur la constitution de la société chilienne eu égard à la construction des rapports sociaux de « race » (au sens social du terme), même si la majorité des interlocutrices ne font pas explicitement référence à l'origine de leur famille en termes de « race », et qu'elles se considèrent avant tout comme Chiliennes.

Dans chaque société, le statut des femmes relève de constructions sociales, lesquelles découlent d'héritages politiques et culturels. Il convient aussi d'analyser la socialisation des femmes chiliennes, leur rôle et leur place au sein des structures familiales qui sont historiquement reliés à la maternité et se produisent dans un espace particulier. Françoise Collin et Françoise Laborie remarquent que cette dernière « constitue à la fois une spécificité valorisée – le pouvoir de donner une vie – , une fonction sociale au nom de laquelle revendiquer des droits politiques ou des droits sociaux et l'une des sources de l'oppression [des femmes]. »[185] C'est pourquoi nous examinerons le statut et le rôle de la maternité, les représentations et les pratiques de la vie familiale ainsi que ses évolutions dans la société chilienne.

Les origines de la construction des rapports sociaux de racisation et de l'altérisation

Il serait prétentieux de vouloir retracer l'histoire coloniale, de l'indépendance et de la construction de la société et de l'État chiliens en quelques paragraphes. Je me limiterai à

[185] COLLIN Françoise et LABORIE Françoise, « Maternité » in HIRATA Helena et alii (Dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris, 2004, p.109.

présenter quelques aspects du contexte historique et des origines de la configuration de la société chilienne nous permettant de comprendre ses fondements.

En Amérique latine, en général, et au Chili en particulier, le métissage ainsi que la construction et la légitimation des rapports de racisation (en tant que système de domination racisant) trouvent leurs fondements politiques et socioéconomiques dans la colonisation européenne, cette dernière se caractérisant par la domination, l'exploitation et le génocide des peuples amérindiens ainsi que l'esclavage des Africain·e·s. Tout au long de l'époque coloniale, les *conquistadores* asservissent les populations colonisées, pillent leurs biens et s'emparent de leurs terres, tout en cherchant à anéantir leur culture. La conquête et la colonisation espagnoles, de par leur magnitude (elles touchent en effet une grande partie du continent), leur impact et leurs répercussions, constituent des éléments décisifs des devenirs des sociétés latino-américaines colonisées[186]. Le système de domination racisant en Amérique latine a des principes communs, mais possède aussi de multiples variantes locales et régionales et il s'avère pertinent de se référer à des racismes latino-américains (au pluriel). Dans chaque région et pays, les rapports de « race » se reformulent selon les réalités des groupes amérindiens qui y habitaient, les formes de domination et les contextes socioculturels et politiques dans lesquels s'est développée historiquement chacune de ces modalités de la racisation[187]. Ce processus se prolonge durant plusieurs siècles et traverse toutes les sociétés latino-américaines.

Au Chili, l'arrivée des premiers colons espagnols date du XVIème siècle et l'indépendance à l'égard de la Couronne espagnole, orchestrée par des créoles d'ascendance européenne, remonte au XIXème siècle[188]. La présence d'esclaves africain·e·s au Chili, certes

[186] Voir les deux tomes de l'ouvrage de Luis Vitale : VITALE Luis, *Interpretación marxista de la historia de Chile.* Tomo 1. *Los pueblos originarios y la conquista española (10 000 a.c – siglo XVI)*, CELA, Santiago du Chili, 1992 (1ère édition 1967), 207 p. ; ainsi que du même auteur *Interpretación marxista de la historia de Chile.* Tomo 2. *La colonia y la revolución por la independencia*, CELA, Santiago du Chili, 1992 (1ère édition 1967), 216 p. Plusieurs sociétés latino-américaines pré-colonisées avaient connu des phénomènes de domination intérieure (c'est-à-dire de groupes colonisateurs du même continent, cherchant l'expansion de leur territoire). Elles avaient subi l'exploitation colonisatrice, notamment des Incas ou des Aztèques, bien que certains groupes n'en aient jamais fait l'expérience.

[187] Rappelons ici la définition introduite en première partie de cette thèse. Sous le terme de racisation, nous nous référons à l'élaboration de rapports qui assignent des groupes et des individus à une catégorie selon leur appartenance (réelle ou supposée) à une « race » (au sens social du terme).

[188] Les premières arrivées de colons espagnols remontent à la première moitié du XVIème siècle : l'expédition maritime de Fernand de Magellan en 1520 en Patagonie et Terre de feu et l'expédition de Diego de Almagro en 1536, lequel rebrousse ensuite chemin. Finalement, en 1541, Pedro de Valdivia se rend au Chili, déterminé à conquérir ce territoire. La période connue sous le nom de « la Conquête » débute alors. La période de la Guerre d'indépendance et de la naissance du Chili républicain s'étend de l'année 1810 (première Junte Nationale de Gouvernement) à l'année 1823 (désignation de Bernardo O'Higgins comme premier chef d'État). L'indépendance officielle du pays est déclarée en 1818 par l'Acte d'Indépendance du Chili. L'Espagne ne reconnaîtra cette déclaration qu'en 1844.

moins significative que dans d'autres régions latino-américaines, a souvent été minimisée, voire occultée par l'historiographie nationale[189]. En outre, une des particularités de l'histoire de la conquête du Chili est la forte opposition à l'invasion espagnole d'une partie de ses habitant·e·s, les Mapuches[190], qui constituaient un groupe politiquement et économiquement indépendant, avec une structure sociale à la fois complexe et flexible, basée sur des unités de parenté dont les autorités exerçaient la juridiction à travers un ensemble de normes (l'*admapu*, ou droit indien)[191]. Avant l'arrivée des troupes espagnoles, on estime qu'un million de Mapuches[192] vivaient au Chili et que le génocide perpétré lors de l'invasion espagnole aurait fait chuter leur nombre à 600 000. Les Mapuches ont longtemps contrecarré les troupes espagnoles ; la conquête va se prolonger pendant plus de trois cents ans. Incapables de venir à bout des foyers de résistance, situés principalement au sud du pays, les *conquistadores* espagnols parviennent néanmoins à réduire drastiquement le territoire mapuche et à soumettre une partie de cette population. Les Mapuches insoumis·e·s se retrouveront ainsi circonscrit·e·s au sud du fleuve Bíobío[193]. Les Mapuches sont le seul peuple amérindien à qui la couronne d'Espagne accorde la souveraineté et la reconnaissance en tant que nation, mais bien que quinze décrets aient été édictés dans cette optique sous le régime colonial, ceux-ci ne sont guère respectés. Une partie importante du territoire mapuche ne sera jamais conquis par la Couronne espagnole et ce n'est que soixante-dix ans après l'Indépendance du Chili que l'État chilien affirme son hégémonie sur l'intégralité de ce territoire.

Durant les périodes de la conquête et de la colonisation se met en place la domination coloniale. Cette dernière se fixe non seulement dans le langage, les comportements et les pratiques, mais s'inscrit également dans le Droit. Le racisme fondateur colonialiste s'articule avec l'antagonisme de classe, le sexisme et l'hétérosexisme. Il se fonde sur des formes de discrimination telles que la subordination, la marginalisation ou l'exclusion, qui entraînent une distribution inégale des ressources matérielles et symboliques entre colonisateurs/colonisatrices et colonisé·e·s.

---

[189] À ce sujet, se référer à MELLAFE Rolando, *La introducción de la esclavitud negra en Chile : tráficos y rutas*, Editorial Universitaria, Santiago du Chili, 1984, 287 p.

[190] Mapuche signifie « gens de la terre » en mapudungun, la langue mapuche, et son pluriel est invariable. Cependant, dans sa transposition au français, j'utiliserai « Mapuches » au pluriel.

[191] Des communautés de Mapuches sont aussi présentes sur le territoire argentin. Les Mapuches du Chili et d'Argentine se défendaient des invasions du Nord car ces peuples avaient déjà affronté des invasions par le passé, tel que l'assaut de l'empire Inca.

[192] Différentes communautés composent le peuple mapuche (Mapuches, Picunches, Huillinches, Pehuenches, Tehuelches, etc.) et des alliances temporaires ou conjoncturelles s'établissaient entre elles. D'ailleurs, certaines vivent des mobilités cycliques sur le territoire.

[193] BENGOA José, *Conquista y barbarie. Ensayo crítico acerca de la conquista en Chile*, Ediciones Sur, Santiago du Chili, 1992, 131 p.

Dans la stratification sociale coloniale, les classes sociales et l'attribution d'une catégorie racisée se trouvent fortement liées, voire en correspondance. Les fonctions sociales sont distribuées selon l'appartenance réelle ou supposée aux différents groupes racisés. Les Espagnol·e·s occupent les positions supérieures, les peuples amérindiens et les Noir·e·s les positions inférieures. Postérieurement, les métis·ses et les immigrant·e·s venu·e·s d'ailleurs occuperont des positions intermédiaires. La société coloniale est à la fois raciste et classiste : selon son origine, tout·e individu connaît à sa naissance sa propre position et celle à laquelle il ou elle peut aspirer car « les rangs sociaux et les races sont entièrement hiérarchisés de façon pyramidale ; les valeurs et les formes symboliques de la classe supérieure sont imitées et finalement incorporées par les couches moyennes et inférieures. »[194]

Il convient de souligner que les rapports sociaux de sexe et le modèle patriarcal de la famille trouvent également leur origine dans le système colonial. L'anthropologue péruvienne Norma Fuller rappelle que les sociétés coloniales ibériques sont des sociétés hiérarchisées, où les relations ne sont pas régies par des principes universels mais contextuels. L'existence de hiérarchies racisées a favorisé une intense circulation des hommes des groupes dominants parmi les femmes des divers groupes dominés ainsi qu'un contrôle étroit de la sexualité des femmes des groupes dominants[195].

Au début de la conquête, le groupe des premiers colons espagnols est principalement constitué d'hommes célibataires et la présence de femmes espagnoles est faible. Le métissage trouve majoritairement son origine dans des conditions tragiques et dans le contexte de violence de la colonisation, principalement par le viol de femmes colonisées. Les hommes espagnols peuvent les violer impunément (alors qu'en cas de viol d'une femme espagnole ou métisse, les hommes Indiens ou Noirs encourent les peines maximales). Comme l'affirme Teun Van Dijk, ce système « classiste/raciste se combine structurellement avec le sexisme et la domination masculine, étant donné que la plupart des schémas de domination affectent particulièrement les femmes. »[196]

[194] GONGORA Mario, *Ensayo histórico sobre la noción de Estado en Chile en los siglos XIX y XX*, Editorial Universitaria, Santiago du Chili, 1994, p.30. [Traduction personnelle]

[195] FULLER Norma, « Reflexiones sobre el machismo en América Latina » in VALDES Teresa et OLAVARIA José (Eds.), *Masculinidades y equidad de género en América latina*, FLACSO/UNFPA, Santiago du Chili, 1998, pp.258-268, cité par VIVEROS VIGOYA Mara, « Jusqu'à un certain point, ou la spécificité de la domination masculine en Amérique latine » in *Mouvements*, Vol. 1, n° 31, 2004, p.58.

[196] VAN DIJK Teun A., *Dominación étnica y racismo discursivo en España y América Latina. Prejuicios e ideologías racistas en Iberoamérica hoy en día*, Gedisa, Barcelone, 2004, p.101. [Traduction personnelle]

En outre, l'assimilation espagnole imposée aux groupes colonisés se fonde notamment sur la religion catholique[197] et si, par la suite, des concubinages « mixtes » s'établissent progressivement, le mariage, pacte civil privilégiant les unions entre Européen·ne·s, s'impose dans le même temps comme seule figure légale, délégitimant encore davantage les unions hors mariage. Le caractère illégitime des unions « mixtes », c'est-à-dire métisses, est la résultante d'une oppression raciste et sexiste.

Entre le XVIIème et le XIXème siècle, suite à l'installation définitive des familles colonisatrices, d'importantes transformations vont continuer d'opérer au sein de la société. Les familles colonisatrices et leurs descendant·e·s accroissent leur fortune notamment grâce aux droits de seigneurie sur les populations colonisées, la *encomienda*, et par l'exploitation des grandes propriétés agricoles, les *latifundios*, dont les Indien·ne·s (notamment les *Diaguitas* du Nord du Chili et les premier·e·s métis·ses) sont la principale force de travail. Ainsi, les Indien·ne·s constituent une classe racisée et exploitée. Par ailleurs, une partie significative des femmes indiennes travaillent comme domestique. Les Mapuches, quant à eux et elles, intègrent progressivement cette force de travail.

De plus, le métissage découle de constructions arbitraires. Les études d'Alejandro Lipschütz confirment que la hiérarchisation entre les différentes catégories socio-ethniques n'a aucun lien avec l'anthropologie physique ni avec une « race biologique ». Ces dernières sont créées par les différentes législations constituant un outil juridique par lequel la classe dominante peut prétendre perpétuer le maintien d'un *statu quo* à son avantage. Afin de protéger ses privilèges, la classe dominante invoque ce que Lipschütz nomme une « loi des spectres de couleur », distinguant entre elles les catégories racisées en les présentant comme relevant d'une loi « naturelle » et immuable, justifiant ainsi l'attribution à une « race » [198]. Au rythme des transformations sociétales, de nouvelles législations régulent et attribuent une catégorie socio-ethnique aux individus. Ainsi, selon leur position sociale, certain·e·s individus peuvent accéder à une catégorie supérieure au travers de ce que l'auteur définit comme une « mutation ethnique », relevant d'une « hypocrisie raciale ». Lipschütz met en exergue la relation entre classe sociale et « race » et constate que : « L'indien aisé ou riche effectuera sa *mutation ethnique* vers la classe des blancs aisés ou riches. À l'opposé, l'indien pauvre effectuera inévitablement sa *mutation* vers la classe des blancs pauvres. »[199] Ainsi, certain·e·s

[197] Nous reviendrons ensuite sur l'héritage du catholicisme dans la configuration des rapports sociaux de sexe et dans les représentations des femmes.
[198] LIPSCHÜTZ Alejandro, *El problema racial en la conquista de América y el mestizaje*, Andrés bello, Santiago du Chili, 1967, 384 p.
[199] *Ibidem*, p.341.

métis·ses, voire des Indien·ne·s, réussissent à occuper des positions moins défavorables, en particulier durant le XIXème siècle. Certain·e·s Espagnol·e·s et créoles n'appartiennent pas aux classes dirigeantes, mais, de par leur appartenance de « race », ils et elles ne sont pas contraint·e·s ni limité·e·s au travail agricole et ne sont pas réduit·e·s au travail forcé. Au fur et à mesure que la population métisse s'accroît, les métis·ses peuvent prétendre à l'exemption du travail dans les *latifundios* et parviennent à des positions intermédiaires. Le métissage représente ainsi une possibilité d'ascension sociale et les métis·ses se résignent généralement à renier leurs origines mapuches, notamment pour pouvoir accéder à d'autres types de travaux[200].

Durant le XIXème siècle, suite à l'indépendance du Chili et à la naissance de la République, l'État consolide sa souveraineté en occupant militairement les terres des Mapuches (processus connu sous l'expression euphémique de « Pacification de l'Araucanie ») ce qui entraînera la soumission de la population mapuche. Il promulgue des lois de propriété indienne (fiscales et particulières) dont l'expression majeure est l'établissement de réserves indigènes[201]. L'appropriation du territoire mapuche se réalise d'une part par les mêmes mécanismes que durant la conquête (occupation militaire, construction de villes) et, d'autre part, par l'assignation ou la vente de terres à des colons ou à des familles chiliennes ou européennes. C'est ainsi que le sociologue Aníbal Quijano affirme que, de manière générale, dans les projets de construction nationale des pays latino-américains, il est possible de constater le prolongement d'un modèle de domination hérité de la période coloniale, organisé et établi sur l'idée de « race »[202].

Au cours des siècles, les rapports de racisation se reformulent et se reconfigurent. L'identité nationale chilienne se consolide à la fois en enfouissant et en idéalisant ses origines indiennes, excepté pour une partie de l'élite d'origine européenne, pour qui il s'agit de renier toute trace du passé antérieure à l'arrivée des colons espagnols.

Bien qu'indépendante de l'Espagne, marquant par là son aspiration à l'autonomie, la République imite le modèle européen. Sous le régime colonial, les phénotypes étaient différenciateurs et permettaient de distinguer la classe exploitée de la classe exploitante. Les classes dominantes de l'État chilien se portent garantes de l'idéologie racisante et associent à

[200] CERDA OJEDA Urzula, *Razas, racismo, clases sociales y clasismo : Revisión teórica y desarrollo en Chile*, Mémoire de *Magíster* en sciences sociales, Université du Chili, 2004, pp.51 sqq.

[201] Ces réserves s'étendent sur 5 000 km^2, à peine plus de 5 % de terres d'origine des Mapuches. Pour une analyse de la constitution de l'État chilien, consulter PINTO VALLEJOS Julio et SALAZAR Gabriel, *Historia contemporánea de Chile.* Tomo I. *Estado, legitimidad, ciudadanía*, LOM, Santiago du Chili, 1999, 315 p.

[202] QUIJANO Aníbal, « Colonialidad del poder, eurocentrismo y América Latina » in LANDER Edgardo (Coord.), *La colonialidad del saber : eurocentrismo y ciencias sociales. Perspectivas latinoamericanas*, CLACSO, Buenos Aires, 2000, pp.201-246.

la fois un projet d'unité nationale et un projet de *modernisation* de la nation. « Une politique migratoire promulguée par l'État est instaurée afin de souligner les traits de *blancheur* [de la nationalité chilienne]. Cette caractéristique du nouvel État se trouve en relation étroite avec le projet de modernisation dont l'un des objectifs est d'encourager la migration européenne. […] Autour des années 1850, une première opération étatique est mise en œuvre pour prolonger un modèle économique européen, en suivant la tendance du racisme hiérarchique. »[203]

Dans cette idéologie moderniste et racisante, les Mapuches sont perçu·e·s comme un « obstacle » à la modernisation et au développement de la société chilienne. Il est question de peupler le territoire, en particulier les régions du Sud du pays, en proposant des conditions avantageuses à des familles migrantes européennes (terres à travailler, postes administratifs, etc.). Cette migration européenne, stimulée par les autorités chiliennes et dont l'un des objectifs est de « blanchir » le pays, fut donc interprétée comme *positive*[204]. Ces primo-arrivant·e·s s'installent au Chili sans subir de préjugés ni de stéréotypes négatifs et obtiennent rapidement une mobilité sociale ascendante tandis qu'une grande partie des Mapuches, dépossédé·e·s de leur terre, vivent sous le seuil de pauvreté, nombre d'entre eux et elles migrent vers les grandes villes. Ainsi persiste dans la société chilienne la représentation des Mapuches en tant que dominé·e·s des dominé·e·s.

Par ailleurs, la classe laborieuse, née durant la fin du XVIIème siècle et le début du XIXème siècle, regroupe des individus issu·e·s du métissage. Ainsi, au cours du XXème siècle, une classe laborieuse, formée principalement de métis·ses et de leurs descendant·e·s se consolide. Les couches moyennes ou intermédiaires sont constituées d'une part par des Chilien·ne·s métissé·e·s, et, d'autre part, par un secteur issu de l'immigration européenne. Comme le souligne Juan Matas : « le métissage indo-espagnol est devenu multiethnique du fait des nombreuses migrations, européennes, du Moyen-Orient ou d'Extrême-Orient principalement. De ce fait, le métissage et la complexité s'inscrivent au plus profond de l'identité chilienne, métissage biologique, certes, mais également métissage (et peut-être syncrétisme) culturel. »[205] La population chilienne est composée de descendant·e·s de créoles,

[203] CERDA OJEDA Urzula, *Razas, racismo, clases sociales y clasismo…*, *op.cit*, p.62. [Traduction personnelle]

[204] L'immigration européenne et sa promotion selon la nationalité des migrant·e·s furent officiellement proposées en 1865 par l'Intendant de Santiago, Benjamin Vicuña Mackenna. Sa classification des immigrant·e·s européen·ne·s préconisait de favoriser l'immigration selon des critères nationaux de préférence : en premier lieu la migration d'Allemand·e·s, d'Italien·ne·s et de Suisses, en deuxième d'Irlandais·e·s, d'Ecossais·e·s et d'Anglais·e·s, en troisième lieu de Français·es et dernièrement d'Espagnol·e·s. VICUÑA MACKENNA Benjamín, *Bases para el informe presentado al Supremo Gobierno sobre la inmigración extranjera por la Comisión especial nombrada con ese objeto y redactado por el secretario de ella*, Imprenta Nacional, Santiago du Chili, 1865, cité par CERDA OJEDA Urzula, *Razas, racismo, clases sociales y clasismo…*, *op.cit.*, pp.62-63.

[205] MATAS Juan, « Les Chiliens transplantés en Alsace : un exil apprivoisé ? » in *Par monts et par vaux*, Migrations et voyages, Montbrison, 2002, p.488.

d'Européen·ne·s ainsi que de métis·ses, mais aussi de migrant·e·s d'autres régions du monde. Une partie significative de la population mapuche paysanne s'est également métissée, produisant le métissage constitutif de la population paysanne du centre du pays[206].

En outre, durant le XXème siècle, la réalité sociale ne s'ajuste plus au modèle colonial mettant en relation « race » et classe, en particulier en ce qui concerne la composition des classes moyennes. Toutefois, les classes dirigeantes continuent à être principalement constituées par des descendant·e·s d'Européen·ne·s. Par exemple, parmi les femmes que j'ai interrogées, les familles des deux femmes de classes supérieures sont issues de familles européennes migrant au Chili au début du XXème siècle. <29> Josefina l'affiche de la façon suivante :

« *Ma mère est chilienne, chilienne de nationalité*, *mais elle est arrivée à 5 ans au Chili* [née en Allemagne]. *Du côté de ma mère, ils sont tous Européens.* […] *D'ascendance allemande, russe, française… Le seul Chilien, Chilien à 100 %, c'était mon père. Bon, pas tant que ça, sa famille est d'ascendance espagnole.* »

Force est de constater que plusieurs membres de sa famille se situent dans les hautes sphères décisionnelles.

Comme dans d'autres pays latino-américains, la structure sociale connaît des évolutions au fil des siècles. Néanmoins, un fossé persiste entre les familles d'origine européenne, les secteurs davantage métissés et les populations descendant des peuples colonisés, dont les Mapuches constituent le groupe majoritaire[207].

En 1966, 370 000 mapuches sont recensé·e·s (représentant 4,4 % de la population chilienne)[208]. Ils et elles vivent principalement au Sud du fleuve Maule, dans le Centre-sud du pays et, tout comme ceux et celles qui ont migré vers la capitale, demeurent les laissé·e·s-pour-compte de l'État chilien. Bien que le « courage mapuche » et la figure du guerrier mapuche, résistant à l'invasion espagnole, soient souvent revendiqués avec fierté dans les manuels scolaires d'histoire, socialement les Mapuches sont stigmatisé·e·s, discriminé·e·s et exclu·e·s. C'est ainsi que la relation avec les Mapuches du Chili est biaisée ; ils et elles sont perçu·e·s comme « des "autres" que l'on observe de loin, différents de notre identité

[206] BENGOA José, *Historia de un conflicto. El Estado y los Mapuches en el siglo XX*, Editorial Planeta Chilena, Santiago du Chili, 1999, p.28.
[207] Les Mapuches représentent 94 % des minorités indiennes, les Aymaras du nord du pays 4 % et les Rapanui de l'Île de pâques 2 %. VAN DIJK Teun A., *Dominación étnica y racismo discursivo…, op.cit.*, p.145.
[208] CHIHUAILAF Arauco, « Migraciones mapuche en el siglo XX » in *Les cahiers ALHIM. Flux migratoires du XIXème et XXème siècles en Amérique latine*, n° 12, 2006. Disponible sur http://alhim.revues.org/1212

"blanche", fausse et construite. Qui plus est, le modèle socioculturel civilisation / barbarie est une distinction toujours présente dans l'interaction avec les Indiens. »[209]

Ces antécédents historiques et sociopolitiques composent l'architecture sur laquelle se fondent les rapports de racisation et d'altérisation dans la société chilienne. Cet héritage est encore présent au XXème siècle, Rafael Gaune et Martín Lara remarquent ainsi que : « Les colonisateurs espagnols, tout d'abord, et, ultérieurement leurs descendants (les créoles), ont constitué la classe dominante, celle qui possède les terres, les mines et qui concentre les pouvoirs économique et politique. Elle a imposé la catégorie blanc/non blanc, qui s'est enracinée dans nos esprits depuis toujours, irrémédiablement. »[210]

Dès la Constitution de 1925, l'État chilien se présente comme un « État unitaire », gommant les différences de ses citoyen·ne·s en termes de « race ». La persistance d'une politique d'intégration des Mapuches tout au long du XXème siècle et l'insistance sur l'existence d'une nation homogène métisse ont eu pour effet de négliger, voire d'ignorer, la présence d'une population indienne. La discrimination dite raciale n'est autre qu'un puissant instrument de discrimination sociale, contribuant à maintenir les privilèges sociaux des classes dominantes. Selon Lipschütz, la distinction entre blanc·he·s, métis·ses et Indien·ne·s repose historiquement sur une « justification des privilèges acquis par la force des circonstances favorables aux blancs, ultime justification créée ad hoc. »[211] Le métissage de la société chilienne relève d'un processus politique dynamique s'étendant sur plusieurs siècles qui donne lieu à la construction de nouvelles catégories racisées. Ainsi se construisent des frontières et une hiérarchisation entre les « races » qui se superpose à celle des classes. Par ailleurs au sein même des métis·ses se créent des inégalités.

Les empreintes des rapports de racisation et du métissage

Les rapports coloniaux ont marqué de leur empreinte la société chilienne, produisant un racisme intériorisé et reconfiguré au fil du temps, dont on retrouve les manifestations dans les différents secteurs qui la composent. En Europe, le racisme altérise et se manifeste contre les « étranger·e·s autres et différent·e·s » tandis qu'en Amérique latine, ce sont surtout les peuples natifs qui en sont les principales victimes. La distinction selon le phénotype et

[209] GAUNE Rafael et LARA Martín, « Desvelando huellas, evidenciando preguntas » in GAUNE Rafael et LARA Martín (Eds.), *Historias de racismo y discriminación en Chile*, Uqbar Editores, Santiago du Chili, 2009, p.9. [Traduction personnelle]
[210] GUZMAN Jorge, « Ejes de lo femenino/masculino y de lo blanco/no blanco, en dos textos literarios » in ACUÑA María Elena et MONTECINO Sonia (Coord.), *Diálogos sobre el género masculino en Chile*, Bravo y Allende Editores, Santiago du Chili, 1996, p.60. [Traduction personnelle]
[211] LIPSCHÜTZ Alejandro, *El problema racial…*, *op.cit.*, p.349. [Traduction personnelle]

l'apparence physique reste ancrée dans les représentations et avoir un phénotype qui, dans l'imaginaire collectif, se rapproche de celui des Européen·ne·s constitue un avantage important « résumant une généralisation profonde de la hiérarchie sociale et de la domination, selon laquelle à un aspect physique plus européen correspondent davantage de possibilités de succès et de prestige social dans tous les domaines (politique, social, éducatif, etc.), tandis que les "autres" demeurent relégués aux rangs inférieurs ou aux échelons les plus bas de la hiérarchie. »[212]

Par ailleurs, la migration est partie constituante de la configuration familiale de quelques interviewées. Les ascendances françaises de <39> Graciela et de <30> Amanda deviennent plus tard une ressource objective : toutes deux accèdent à la nationalité française avant de venir en France, mais sans pour autant ressentir un lien avec ce pays, dont elles ne maîtrisent du reste pas la langue[213]. En effet, elles n'ont pas de transmission familiale directe. En revanche, quelques familles avaient conservé et entretenu des liens avec leur pays d'origine. C'est le cas de <38> Mathilde, issue d'une famille française et immigrée durant la Seconde guerre mondiale, qui reçoit une éducation dans un collège français et possède également la nationalité française. Comme pour quelques interlocutrices dont la famille a migré au Chili, la migration familiale constitue un antécédent transmis, une ressource symbolique qui les aidera postérieurement à assumer leur propre migration et, une fois surmontées les premières difficultés en terre d'exil, à la percevoir davantage comme un continuum. C'est la situation de <43> Karin, dont la famille, d'origines diverses, provient de la diaspora juive et se trouve marquée par des migrations constantes.

« *Je ne me sens étrangère nulle part et je vais te dire pourquoi : Je suis issue d'une famille qui vient de partout. Ma mère est née en Espagne, à Séville, mais sa famille vient du Moyen-Orient, ils sont tous juifs. Mon père était né à Odessa, il est arrivé en Argentine. J'ai donc des cousins argentins et chiliens, tu vois. J'ai des oncles italiens, des tantes allemandes, donc je n'ai pas… Et chaque famille, ma famille, on se réunissait toujours, tous les week-ends. Une semaine, c'était de la cuisine italienne, la suivante de la cuisine juive, la suivante de la cuisine espagnole. On écoutait de la musique du monde entier.* »

La couleur de la peau ou un nom de famille à consonance étrangère (c'est-à-dire européenne) ou mapuche constituent des éléments différenciateurs reliés dans les représentations sociales à une appartenance de classe réelle (parfois supposée), donnant lieu à

[212] VAN DIJK Teun A., *Dominación étnica y racismo discursivo…*, *op.cit.*, p.111. [Traduction personnelle]
[213] Citons comme autre exemple les situations de <2> Magdalena ou <9> Isabel, dont les maris ont la nationalité française. Ainsi, elles peuvent toutes deux arriver en France par le biais du regroupement familial, par le rapatriement de leur conjoint, sans faire appel au statut de réfugiée politique.

des différenciations. Ces distinctions peuvent s'avérer valorisantes ou, à l'opposé, dévalorisantes dans le cas des Mapuches. Seule interviewée à se référer à ses origines mapuches reconnues <5> Elena, vivant à Santiago et fille de domestique, témoigne de la double discrimination qu'elle subit au Chili, de par son appartenance de classe et de « race » (issue de classe populaire et descendante mapuche).

« *Du fait d'être une fille d'indigène, on rejette un peu sa… sa race au Chili. C'est incroyable ! Mais on la rejette parce que… parce qu'on est toujours critiqué, c'est ce qui se passe jusqu'à maintenant* [là-bas]. *À un Indien qui va travailler à Santiago, on lui dit "Il faut lui donner un boulot d'indigène", comme ici en France on dit un travail pour Noirs, un travail d'Arabe ! Donc ça, je le sentais, ça, je voulais pas… pour rien au monde, évidemment, je ne voulais pas être une fille d'indigène.* »

Par ailleurs, le métissage se traduit par une coexistence dans un même espace géographique de groupes sociaux aux phénotypes divers dans les différentes couches de la société chilienne, dont certain·e·s individus peuvent se distinguer par une apparence physique, comme le souligne <22> Paulina, qui appartient à une catégorie moyenne supérieure.

« *Elle* [ma mère] *avait voyagé tout le temps et puis elle-même, elle n'était pas d'origine... son père, mon grand-père, était américain, mon arrière-grand-père était irlandais. C'est des gens qui sont arrivés en Bolivie, ma mère était née en Bolivie, et ils sont décédés en Bolivie. Donc ma mère a été envoyée avec sa tutrice au Chili. De toute façon, elle n'avait pas cette notion de... de patriotisme à fond ! À Arica, malheureusement, la couleur de ma peau, partout où j'allais* [me faisait remarquer]... *et ça, ça m'embêtait tout le temps... "Ah, tu es d'ici, mais pourquoi tu es aussi blanche ?" Parce que normalement, les gens là-bas sont typés…* »

Un autre aspect constitutif du racisme de la société chilienne est la négation du métissage, qui se traduit par le refoulement des origines indiennes et qui se reflète dans les pratiques et dans les discours. Une anecdote rapportée par Lipschütz en dit long sur ce fait : « Au Chili, nous sommes habitués à penser qu'il n'y a pratiquement pas de Mapuches. […] Il n'y a pas si longtemps [entre 1970 et 1973], j'ai été attaqué et insulté par la presse chilienne pour avoir affirmé qu'au Chili, il y a entre 400 000 et 500 000 Mapuches. »[214]

Malgré une idée dominante d'une supposée « *homogénéité nationale blanchie* », le métissage constitue bel et bien une réalité du paysage sociétal chilien. À partir d'un paradigme binaire « blanc » opposé au « non-blanc », en reprenant les termes de

[214] LIPSCHÜTZ Alejandro, *Marx y Lenin en la América latina y los problemas indigenistas*, Casa de las Américas, La Havane, 1974, p.132. [Traduction personnelle]

l'anthropologue Sonia Montecino « se référer au métissage [au Chili] signifie se prononcer sur un métissage atténué, voire éliminé, par l'exercice permanent de "*blanchitude*" adopté par les groupes dirigeants, les intellectuels et les politiciens depuis le début. »[215]

Cette négation s'effectue dans tous les secteurs, toute classe sociale confondue. Renier ses origines mapuches peut également signifier (ré)affirmer son appartenance à une classe privilégiée, ce que l'on peut constater dans les propos de <37> Josefa, de classe bourgeoise.
« *On avait des domestiques mapuches et dans ma famille, tout le monde est blond sauf ma sœur et moi. Une fois, j'ai demandé à mon père, lui est* moreno[216]*, si on avait du sang mapuche. Et il m'a répondu que oui, avec une certaine honte. C'était une sorte de tabou, on avait une grand-mère* [mapuche]. *Je n'ai jamais vu de photo de cette grand-mère, jamais entendu parler d'elle, jamais, tout était… Et en plus, j'ai senti cette différence parce qu'au Chili, ils sont très racistes. Comme dans ma famille, ils sont tous grands, blonds, et moi je suis petite en comparaison et…* morena*. Au collège, pareil, tous blonds aux cheveux longs* [lisses]. *Donc toutes ces différences, on te les fait vivre quand tu es enfant, tout dépend du milieu que t'imposent tes parents.* […] *C'est pour ça que j'ai demandé à mon père s'il y avait du sang mapuche* [dans la famille] *et il me l'a dit d'une façon tellement… tellement secrète.* […] *Et en plus, comment ils traitaient les employées domestiques ! Comment ils traitaient les Mapuches, ça me choquait énormément. Je me regardais dans la glace et je sentais que je ressemblais physiquement beaucoup plus à l'employée domestique.* »

Les situations décrites par <5> Elena et <37> Josefa, descendantes mapuches, nous montrent qu'il n'existe pas toujours de correspondance entre origines mapuches et classe sociale, mais elles nous révèlent surtout à quel point les rapports de racisation découlent d'une construction sociale. Leurs répercussions sont différentes selon la classe sociale d'appartenance et la possibilité de « dissimuler » lesdites origines. Cela montre que des logiques racisantes perdurent au sein de la société chilienne.

Replacés dans les discours de certaines interlocutrices, le concept de racisation et les représentations du *métissage à la chilienne* prennent toute leur portée. Premièrement, l'attribution par autrui est déterminante à l'heure de se définir comme appartenant à une « race », elle engendre la production de l'altérité déterminée en fonction des différences de classes sociales, des hiérarchies symboliques et des pratiques sociales. Deuxièmement, malgré les changements de la structure sociale de la société et de la composition des différentes

[215] MONTECINO Sonia, *Madres y huachos : alegorías del mestizaje chileno*, Editorial Cuarto propio / CEDEM, Santiago du Chili, 1991, p.20. [Traduction personnelle]
[216] *Moreno/a* se traduit littéralement par brun·e. Ce terme se réfère à la couleur des cheveux mais aussi à la couleur de la peau.

classes, l'origine de « race » continue à peser et elle peut être souvent agencée à une appartenance de classe. Troisièmement, l'identification à un groupe national ou ethnique s'effectue lorsqu'elle se trouve accompagnée d'une transmission familiale.

En outre, comme souligné précédemment, la majorité des interviewées font partie de la population métisse et ne remontent pas leurs généalogies familiales respectives. Elles s'identifient en tant que Chiliennes, ce qui renvoie à la fois à un espace géographique et à une nationalité. Or comme le souligne Sabine Masson, la catégorie du et de la métis·se en Amérique latine constitue une catégorie raciale dominante par rapport aux populations indigènes et afrodescendantes[217], même si chaque région décline les catégories racisées selon son histoire sociopolitique.

Il nous faut ici parler des représentations et des pratiques émergeant des différents mouvements de gauche avec un élan particulier durant les années 1960. Si auparavant des résistances s'étaient déjà manifestées, l'organisation des luttes sociales connaît un essor significatif durant cette décennie. Dans les différentes tendances de la gauche chilienne, on relie politique et culture. Dès lors, l'identité et l'appartenance chiliennes revêtent une nouvelle signification dans laquelle se configure un projet d'émancipation. Le mouvement ouvrier et paysan prend un élan notable. Des Mapuches s'y intègrent ou forment, dans le secteur paysan notamment, leurs propres organisations pour récupérer leurs terres et améliorer leur sort, leurs revendications trouvant des échos dans la réforme agraire déjà initiée[218]. Postérieurement, sous l'Unité Populaire, « les Indiens sont reconnus comme des individus à part entière, habitant dans tout le territoire, faisant partie d'un groupe dont les caractéristiques linguistiques, les modalités de travail, les coutumes, les normes de convivialité, etc., diffèrent de celles qui prédominent chez les citoyens du pays, bien que la gauche politique n'ait jamais dissocié la question indienne du problème rural. »[219]

Concernant l'Unité Populaire et la « question mapuche », des visions controversées se présentent. Selon l'historien José Bengoa, la cause des Mapuches aurait fait l'objet d'une

[217] MASSON Sabine, « Genre, race et colonialité en Amérique Latine et aux Caraïbes. Une analyse des mouvements indigènes et féministes » in FILLIEULE Olivier et ROUX Patricia, *Le sexe du militantisme*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 2009, p.300.

[218] Différentes organisations ont vu le jour : la Fédération des Travailleurs Agricoles et Mapuches Luis Emilio Recabarren (réunissant des syndicats et des paysan·ne·s mapuches d'Arauco et Temuco), la Corporation Araucana, le Front Unique Araucano, la Confédération Nationale des Paysans et Indigènes Ranquil. La Confédération Nationale Mapuche, la plus importante d'entre elles, représente le peuple mapuche dans les différentes négociations avec le gouvernement de l'Unité Populaire. La réforme agraire débute en 1960 sous le gouvernement du conservateur Jorge Alessandri (1958-1964), elle se poursuit sous le gouvernement du démocrate-chrétien Eduardo Frei Montalva (1964-1970) et se consolide et s'intensifie sous la présidence de Salvador Allende (1970-1973).

[219] WALDMN MITNICK Gilda, « Chile : indígenas y mestizos negados » in *Política y Cultura*, n° 21, p.101. [Traduction personnelle]

instrumentalisation politique des partis de gauche et les Mapuches bénéficient uniquement du soutien de quelques étudiant·e·s et de certain·e·s militant·e·s du Parti communiste révolutionnaire ou du MIR[220], simples « observateurs et observatrices » du mouvement mapuche et étranger·e·s à leurs intérêts. Le programme de l'Unité Populaire vise alors à améliorer les conditions de vie des Mapuches uniquement en tant que classe paysanne, faisant fi de leurs revendications ethniques[221]. Alejandro Saavedra Pelaez, anthropologue et sociologue, réfute les analyses de l'historien. Selon lui, en premier lieu, le programme de l'Unité Populaire incorpore les revendications ethniques des Mapuches. En 1972, la promulgation de la loi indienne 17 729 sous Allende prévoit d'augmenter la restitution des terres en leur faveur ainsi que la création de l'Institut de Développement Indigène (IDI), dont le but est d'améliorer leurs conditions de vie. Or la Réforme agraire n'envisage pas l'autogestion des terres par les Mapuches, mais l'expropriation de terres au profit des ouvrier·e·s agricoles en général et non des Mapuches en tant que groupe. En outre, d'autres types de mesures visant l'accès de jeunes Mapuches au système universitaire sont mises en place, tels que l'ouverture et la création de foyers pour étudiant·e·s mapuches. Si auparavant l'État octroyait 556 bourses étudiantes à des jeunes Mapuches, ces dernières s'élèvent à plus de 10 000 en 1972[222].

En deuxième lieu, suivant l'argumentation de Saavedra Pelaez, les Mapuches ont bénéficié du soutien politique effectif de groupes organisés d'étudiant·e·s, de membres du gouvernement de l'Unité Populaire ainsi que de nombreux et nombreuses militant·e·s du Parti communiste, du Parti Socialiste, du MAPU et du MIR (et non de « quelques » militant·e·s tel que suggéré par Bengoa)[223]. En outre, on ne peut ignorer le fait que la discrimination envers les Mapuches s'exprime non seulement dans les secteurs conservateurs de la société, mais aussi parmi des membres du gouvernement de l'Unité Populaire et de ses adhérent·e·s, lesquel·le·s, de plus, considèrent que les demandes des Mapuches doivent uniquement s'inscrire dans une logique de revendications de classe sociale.

[220] Le Parti communiste révolutionnaire est un parti de petite taille issu d'une scission antirévisionniste du Parti communiste chilien. De tendance maoïste, contrairement à d'autres organisations latino-américaines maoïstes, il soutient les projets politiques nationaux anti-impérialistes. Quant au MIR (Mouvement de gauche révolutionnaire), ce parti de gauche radical est créé par différents secteurs dissidents des partis de gauche traditionnels ou du monde syndical. Il sera ensuite constitué majoritairement par des étudiant·e·s de tendances marxiste, trotskiste et guévariste. Ces deux partis politiques ne sont donc pas proches.
[221] BENGOA José, *Historia de un conflicto…*, *op.cit.*, pp.153-154.
[222] CHIHUAILAF Arauco, « Migraciones mapuche en el siglo XX », article cité.
[223] SAAVEDRA PELAEZ Alejandro, *Los Mapuche en la sociedad chilena actual*, LOM, Santiago du Chili, 2002, p.97.

À ce sujet, Crow souligne un aspect : la politique de l'Unité Populaire représente un changement dans les discours officiels sur l'identité chilienne ainsi que dans les politiques gouvernementales, désormais les Mapuches, en tant que groupe, sont inclus·e·s et considéré·e·s[224]. Quoi qu'il en soit, il convient de se garder des généralisations : ni les groupes mapuches ni les groupes de gauche chiliens (qu'il s'agisse des mouvements sociaux ou des partis politiques) ne sont homogènes en termes de revendications politiques. En effet, ils sont traversés par les deux tendances principales existant au sein de la gauche : la tendance « révolutionnaire », qui s'oppose à la tendance appelée « réformiste » (un clivage sur lequel nous reviendrons).

Dès la mise en place de la réforme agraire, des groupes de paysan·ne·s sans terre entrent en négociation avec le gouvernement tandis que d'autres cherchent à faire éclater le cadre de ces mesures. La coopération de militant·e·s de différents partis politiques de gauche avec le monde agricole, paysan·ne·s et/ou Mapuches, remonte à la création et à l'organisation des mouvements paysans, précédant aussi l'époque de la réforme agraire. En 1961 naît la Fédération Paysanne et Indienne (*Federación Campesina e Indígena* – FCI), regroupant des paysan·ne·s travaillant étroitement avec le Parti communiste et le Parti socialiste[225].

Des communautés mapuches tentent de récupérer des terres par les *corridas de cercos* (la récupération des terres usurpées par les propriétaires terriens en déplaçant les clôtures) et des occupations de terres agricoles (les *tomas de fundos*). À la fin des années 1960, et aussi durant l'Unité Populaire, des militant·e·s s'engagent auprès de ces mouvements mapuches paysans, initiatives souvent prises par des dirigeant·e·s des sections régionales des partis (et non par les directions nationales des partis basées à Santiago).

Les modalités du soutien aux communautés mapuches diffèrent selon les partis politiques. Par exemple, un des fronts crées par le MIR, le MCR (*Movimiento campesino revolucionario* – Mouvement paysan révolutionnaire) est le résultat d'une convergence de militant·e·s du MIR et des communautés mapuches de la région de Cautin. Les premières approches du monde mapuche par le MIR ont pour but de vaincre les réticences de ces communautés. Dans notre groupe, plusieurs interlocutrices participent à ces actions politiques. Ainsi, <43> Karin, <46> Justina et <47> Mabel, étudiantes militant au MIR, intègrent le MCR pendant quelque temps. Elles y participent, dialoguent avec les Mapuches et travaillent côte à côte avec eux et elles (<43> Karin participe notamment à des *corridas de*

[224] CROW Joanna, « Debates about ethnicity, class and nation in Allende's Chile (1970-1973) » in *Bulletin of Latin America research*, Vol. 26, n° 3, 2007, pp.319-338.
[225] RADOVIC Iván, « Experiencia de la reforma agraria chilena » in *Biblioteca de documentos cooperativa*, Document de travail, Red de trabajo cooperativo, 2005, 30 p. Disponible sur www.comunitarios.cl

cercos). Pour sa part, <37> Josefa, militante universitaire du MAPU, relate le travail politique effectué avec des communautés mapuches, principalement d'alphabétisation et de syndicalisation.

En outre, le projet politique incite les individus à se repositionner face à certaines structures dominantes de la société. Susceptibles de se reconfigurer, les rapports sociaux de sexe évoluent également durant cette période. Ainsi, la sociologue Julieta Kirkwood signale qu'autour des années 1970, les différents secteurs de gauche cherchent à résoudre les inégalités de sexe en renforçant la valeur du *compañerismo* au sein des couples, c'est-à-dire à la fois des partenaires de vie et des camarades de partis, où les deux membres seraient en parfaite égalité[226]. Précisons ici que le terme *compañero/a* comporte plusieurs dimensions. En espagnol, *compañero/a* peut désigner aussi bien un·e collègue, un·e camarade de classe, qu'un·e partenaire. Cependant, cela signifie à la fois compagnon ou compagne et camarade de parti[227]. Or au Chili, comme dans l'ensemble de l'Amérique latine, les origines du modèle dominant et des rôles familiaux portent l'empreinte du catholicisme et d'une morale où les femmes, dans leur rôle de mères, sont le socle fondamental de la famille. L'idéal féminin est socialement associé aux rôles dits traditionnels de mère et d'épouse, constituant un moyen de reconnaissance sociale pour elles. Elles sont responsables de « l'harmonie du foyer ». De ce fait, elles sont censées porter davantage les charges familiales. Les rapports qui se configurent au sein de la structure familiale permettent de comprendre les inégalités entre hommes et femmes.

Marianisme et machisme : l'héritage et le poids du catholicisme

Comme dans l'ensemble des pays latino-américains, l'un des aspects prédominants de la configuration de la structure familiale au Chili relève historiquement de l'imposition du catholicisme durant la colonisation. En effet, l'influence et le poids de l'héritage colonial et de la religion catholique sont des traits constitutifs de ces régions. L'historienne Barbara Potthast met en relief les représentations de « la supériorité morale des femmes [qui] s'appuie sur des conceptions mythiques religieuses, provenant autant du christianisme que des religions indiennes et africaines. Elles trouvent leur origine dans le pouvoir féminin de donner la vie. […] Étant donné que les mères facilitent le métissage et édifient les liens entre les cultures,

[226] KIRKWOOD Julieta, *Ser política en Chile : las feministas y los partidos*, FLACSO, Santiago du Chili, 1986, 237 p.

[227] La subtilité et la connotation de ce terme se perdent dans la traduction en français. Par conséquent, je conserverai le terme espagnol tout au long de ce travail.

elles devinrent les symboles des nouvelles sociétés latino-américaines, et plus tard des États indépendants. »[228] Toutefois, le catholicisme finit par s'ériger comme la religion dominante.

Par ailleurs, l'hégémonie de l'Église catholique dans la structuration de l'État chilien se prolonge bien au-delà de la période coloniale. Si en 1828, la constitution prévoit la liberté de culte religieux, le cinquième article de la constitution chilienne de 1833 rétablit la religion catholique en tant que religion d'État et interdit tout autre culte. Cet article restera en vigueur jusqu'à un amendement de 1865, permettant à nouveau la libre pratique d'autres religions. La séparation de l'Église et de l'État, quant à elle, date de 1925, sans que le Chili ne se déclare pour autant un État laïc[229].

En 1970, la religion catholique reste incontestablement la religion dominante dans le pays. Sur la population recensée en 1970, 80,91 % se déclarent catholiques. Moins de 2 % n'affiche aucune religion, dont les deux tiers sont âgé·e·s de moins de 35 ans[230]. Une partie significative des partisan·e·s et des sympathisant·e·s de l'Unité Populaire est donc probablement catholique. La présence de communistes catholiques est d'ailleurs l'une des singularités des gauches latino-américaines, bien que l'athéisme soit de mise dans quelques familles où le militantisme communiste est une longue tradition. Il est aussi vraisemblable qu'un nombre plus élevé de non-croyant·e·s existe chez les exilé·e·s, en particulier parmi les plus jeunes.

Toujours est-il que le catholicisme demeure prégnant dans la société chilienne, quand bien même les pratiques et les idéologies de certains de ses secteurs présentent des transformations, en écho aux revendications sociales de la seconde moitié du XXème siècle. Il convient de mentionner l'émergence de la Théologie de la libération, mouvement social issu des églises catholique et protestante durant les années 1960. À partir de réflexions centrées à la fois sur le christianisme et sur l'émancipation des plus défavorisé·e·s, la Théologie de la libération est un courant divers présent à tous les niveaux hiérarchiques de l'Église. Cette doctrine, ainsi que le mouvement social qui l'accompagne, « opposent à la modernité "réellement existante" en Amérique latine (le capitalisme dépendant) une modernité

[228] POTTHAST Barbara, *Madres, obreras, amantes. Protagonismo femenino en la historia de América latina*, Iberoamericana-Vervuet, Madrid, 2011, p.359. [Traduction personnelle]

[229] Sur les rapports entre l'Église catholique et l'État chilien au XIXème siècle, consulter SERRANO Sol, « La definición de lo público en un estado católico. El caso chileno 1810-1885 » in *Estudios públicos*, n° 76, 1999, pp.211-232. Concernant la sécularisation de l'État, PRECHT PIZARRO Jorge, « La laicidad del estado en cuatro constituciones latinoamericanas » in *Estudios constitucionales*, n° 2, 2006, pp.697-716.

[230] D'autres religions, comme les pentecôtistes, sont largement minoritaires à l'époque. 6,22 % sont protestant·e·s, 0,42 % déclarent une religion différente (juive, orthodoxe, musulmane ou bouddhiste). On ne possède aucune information concernant les 10,50 % restants. Pourcentages calculés à partir des données du recensement de 1970. *Censo de la República de Chile de 1970*.

"utopique" (la société sans classes), à travers la médiation socio-analytique de la théorie marxiste, qui réunit la critique de la première et la promesse de la deuxième. »[231]

C'est ainsi que des secteurs progressistes au sein de l'Église se développent en Amérique latine. Bien que l'incidence de la Théologie de la libération soit appréciable au Chili, elle est plus significative au Brésil ou dans des régions d'Amérique centrale[232]. Cependant, dès les années 1960, des cercles chrétiens de réflexion de gauche se constituent au Chili, inspirés notamment par la Théologie de la libération. Dépassant les structures institutionnelles de l'Église, surgissent des partis politiques catholiques de gauche, tels le MAPU en 1969 ou la *Izquierda cristiana* (Gauche chrétienne) en 1971, tous deux dissidents de la Démocratie chrétienne, ainsi que des mouvements sociaux, comme *Cristianos por el socialismo* (Chrétiens pour le socialisme), soutenant l'Unité Populaire. Ces groupes allient christianisme et marxisme.

À l'instar des changements opérant dans la société et de la radicalisation des positions de tout un chacun, l'Église est traversée par différentes tendances. Juan Matas souligne pour sa part : « Dans ce contexte, l'Église catholique chilienne occupe une position importante, mais se trouve elle-même traversée par les contradictions [traversant le reste de la société]. […] Par ailleurs, la hiérarchie catholique est divisée, avec un secteur conservateur très actif et un secteur progressiste qui ne l'est pas moins. Dans ce dernier, la TL [Théologie de la libération] rencontre un écho important et les groupes à la base poussent à une radicalisation de ses positions dans un certain nombre de domaines (réforme agraire, contrôle ouvrier de la production et élargissement du secteur public, luttes étudiantes et revendications dans le secteur culturel, notamment). »[233]

Le gouvernement Allende ne néglige pas l'influence de la religion chez les Chilien·ne·s et tient compte de l'engagement de chrétien·ne·s, principalement catholiques, en faveur du socialisme. S'appuyant sur l'esprit de pluralisme politique, il présente par ailleurs une vision particulière de la laïcité, dans laquelle les croyant·e·s ne se trouvent en aucun cas exclu·e·s du projet politique. *A contrario*, la participation de ces dernier·e·s est également

[231] LÖWY Michael, « Modernité et critique de la modernité dans la théologie de la libération » in *Archives de sciences sociales des religions. La théologie de la libération en Amérique latine*, n° 3, 1990, p.21.
[232] Autour des fondements de la réflexion émergeant de la théologie de la libération et de ses répercussions politiques, voir GUTIERREZ Gustavo, *Teología de la liberación : perspectivas*, Centro de estudios y publicaciones, Lima, 1970, 372 p. ; et SILVA GOTAY Samuel, *La teología de la liberación : implicaciones para la Iglesia y el marxismo ; implicaciones de la teología de la liberación para la sociología de la religión*, CEPAE, Santo domingo, 1985, 393 p.
[233] MATAS Juan, « Éléments pour une approche des diasporas de l'exil chilien en Europe et des réseaux religieux liés à la Théologie de la libération » in BASTIAN Jean-Pierre (Dir.), *La modernité religieuse en perspective comparée : Europe – Amérique latine*, Karthala, Paris, 2001, p.258.

convoquée. Allende déclare ainsi dans l'un de ses discours : « La base politique de mon gouvernement est composée de marxistes, de laïcs et de chrétiens. Et nous respectons la pensée chrétienne lorsqu'elle interprète la parole du Christ qui chasse les marchands du temple. »[234]

Indépendamment de la croyance, de la pratique religieuse – ou de l'athéisme et de l'anticléricalisme pour certain·e·s exilé·e·s –, le catholicisme en tant que système de valeurs reste fortement ancré dans les mœurs de la société. Cet héritage est également présent dans les relations familiales, de nombreuses interviewées témoignent de l'influence de mères ou de grands-mères chrétiennes participant activement aux œuvres de charité de l'époque, généralement sans idéologie politique particulière, mais appartenant souvent à des secteurs conservateurs de l'Église.

Comme nous le constaterons plus tard, les différents groupes chrétiens de gauche ont une influence significative sur la socialisation politique de nombreuses interlocutrices, bien qu'un certain nombre se déclare athée ou agnostique et que de nombreuses croyantes soient souvent critiques envers l'institution cléricale[235]. Chez celles qui adhérent au catholicisme, l'exercice de la religion se traduit généralement davantage par une croyance que par une participation institutionnelle. Mais les activités d'ordre religieux de l'entourage, les rencontres avec des groupes de jeunes chrétien·e·s de gauche, avec des religieuses humanistes ou des prêtres-ouvriers ont généré des espaces de réflexion significatifs pour une partie d'entre elles.

Néanmoins, la subordination des femmes dans l'espace religieux « peut être repérée et analysée plus largement [dans] les discours, les représentations, les pratiques, comme l'expression des rapports sociaux qui sont en jeu dans la société en général et dans le champ religieux en particulier. »[236] De plus, la religion, en tant que fait social, agit sur la réalité. Elle renforce, conforte ou parfois modifie les rapports sociaux existants dans la société. Or, dans ses fondements, les rôles assignés aux femmes et aux hommes, jusque dans les structures familiales, entérinent la division sexuelle formelle du travail. L'emprise du christianisme se fait donc ressentir dans les représentations et les attentes normatives pesant sur les femmes.

Le sexisme prédominant en Amérique latine, généralement appelé *machisme*, va de pair avec le *marianisme*, issu de la représentation de la Vierge Marie. Le terme machisme

[234] Discours de Salvador Allende, Université de Guadalajara, décembre 1972. [Traduction personnelle]

[235] La religion n'est pas l'un des aspects traités systématiquement lors de mes entretiens et je n'ai donc pas toujours recueilli les attitudes et les croyances religieuses des interviewées. Par ailleurs, bien qu'il existe une franc-maçonnerie chilienne, elle est circonscrite à des cercles restreints. Dans notre groupe, seule une femme déclare avoir un père franc-maçon, mais sa mère est catholique pratiquante.

[236] ROSADO NUNES Maria José F., « Religions » in HIRATA Helena et alii (Dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris, 2004, p.193.

renvoie à la spécificité de la domination masculine propre aux régions latino-américaines, centrée sur la prédominance et l'hyper valorisation de la virilité. Quant au marianisme, il peut être défini comme la valorisation et la sacralisation de l'exemple de la Vierge Marie « donnant au maternalisme des accents de sacrifice, de compassion et de douleur. »[237] Par cette représentation de la féminité, les femmes ont vocation exclusive de se réaliser à travers une maternité vécue dans le sacrifice et l'abnégation.

Cependant, il convient de ne pas réduire hommes et femmes latino-américain·e·s aux images stéréotypées. Falquet signale que le terme de machisme « évite de parler directement d'oppression des femmes et à plus forte raison de système patriarcal. […] Cette expression est une espèce de fourre-tout dont l'imprécision met tout le monde d'accord. Le machisme est présenté comme un trait culturel – idéologique et non pas matériel, politique, ni social… »[238] En effet, machisme et marianisme découlent d'une construction sociohistorique complexe et ambivalente dont les origines remontent à la période coloniale.

De plus, les rapports inégaux entre hommes et femmes ne sont certainement pas une exclusivité des régions latino-américaines. Selon Bejin et Garcia Guadilla, si une distinction particulière est à soulever, elle relève avant tout des rapports parentaux et de la filiation. Concernant la domination masculine caractérisant l'Amérique latine, ces auteur·e·s argumentent que « le type de rapports entre parents et enfants, qui prévaut dans une grande partie de l'Amérique latine est, lui, beaucoup plus significatif. »[239] Un des traits de la structure familiale est l'importance des naissances « illégitimes », modulant le rôle des hommes dans la famille et le *machisme latino-américain* relève historiquement d'une « polygamie sans véritable territorialité ni pleine paternité. »[240] Les mères, quant à elles, sont souvent amenées à assumer seules et entièrement la parentalité, constituant ainsi l'ancrage et la référence familiale centrale.

La hiérarchie entre les rôles respectifs des pères et des mères résulte également de la conformation historique de la société chilienne reliée aux rapports de racisation. Ainsi, l'anthropologue Sonia Montecino analyse la structure de la famille chilienne au regard du

---

[237] CRASKE Nikki, *Women in Politics in Latin America*, Polity Press, Cambridge, 1999, cité par MARQUES-PEREIRA Bérengère, « Savoir et système de genre au Chili : une connaissance à vocation politique et pragmatique dans un contexte de démocratisation » in *Revue internationale de politique comparée. Les sciences du gouvernement en France et au Chili : pratiques, usages, dispositifs*, Vol. 19, n° 3, 2012, p.132.

[238] FALQUET Jules, « À qui appartiennent les femmes ? L'"arraisonnement des femmes" par les mouvements sociaux mixtes et leur possible autonomisation : une analyse féministe » in ARNAUD Lionel et alii. (Dir.), *L'action collective face à l'imbrication des rapports sociaux. Classe, ethnicité, genre*, L'Harmattan, Paris, 2009, p.99.

[239] BEJIN André et GARCIA GUADILLA Naty, « Sept thèses erronées sur le machisme latino-américain » in *Cahiers internationaux de sociologie. Le sexuel*, Nouvelle série, Vol. 76, 1984, p.24.

[240] *Ibidem*, p.24.

processus de colonisation, comme marque et empreinte de la culture latino-américaine. L'auteure relie l'origine des représentations filiales à l'existence d'enfants « illégitimes », né·e·s de mère indienne et père colon espagnol[241]. À l'opposé se trouvent le couple, la famille et les enfants reconnu·e·s et « légitimes » au sein des familles de colons. Les rôles assignés sont historiquement issus de l'image de « la mère indigène, et par la suite de la mère métisse, comme responsable d'enfants illégitimes, et le père espagnol, le père métis et postérieurement le père "créole" comme le grand absent – son univers, c'est la guerre, la politique, les affaires ; somme toute la sphère publique. »[242] La représentation symbolique dominante serait celle d'un père puissant mais absent.

L'historien Gabriel Salazar, quant à lui, explore la constitution de la famille chilienne à partir des conditions de travail pendant et après la période coloniale, et démontre que les rapports de classe marquent également les structures familiales[243]. Les hommes des secteurs populaires, dépourvus de moyens de production, souvent agriculteurs sans terre ou mineurs, sont amenés à prendre la route pour vendre leur force de travail, se transformant en travailleurs saisonniers nomades. C'est ainsi qu'ils deviennent pourvoyeurs économiques à distance. Les femmes, quant à elles, sont les piliers du foyer familial. Lorsqu'elles exercent des activités rémunérées, ces dernières ne rentrent souvent pas dans le cadre du salariat. Elles sont mères de famille nombreuse, pivot de la survivance familiale et domestique, et assument fréquemment seules la parentalité. Progressivement, au rythme des transformations du monde du travail, une certaine sédentarisation s'établit chez les hommes, mais la relation de domination des propriétaires des forces productives envers les salarié·e·s ne s'atténue pas. Caractérisés par le paternalisme, les patrons incarnent une figure d'autorité, dont l'exercice porte également sur le fonctionnement des familles à leur service. Dans la société chilienne, deux idéaux-types de la composition familiale coexistent : d'une part la famille bourgeoise dont les enfants sont « légitimes » et reconnu·e·s et, d'autre part, la famille prolétaire où le père n'est pas le noyau du foyer. Dans ces deux configurations, les femmes restent essentiellement rattachées à leur condition de mère, mais une forte opposition existe quant au rôle de la paternité, entre des pères absents (voire inconnus) et des pères reconnaissant leurs enfants. À ceci s'ajoutent les qualités les plus valorisées pour les hommes et les femmes : la qualité féminine est de devenir mère, et la qualité masculine d'être fils.

---

[241] MONTECINO Sonia, *Madres y huachos…*, *op.cit.*, 162 p.
[242] MONTECINO Sonia, « Símbolo mariano y constitución de la identidad femenina en Chile » in *Estudios Públicos*, n° 39, 1990, p.288. [Traduction personnelle]
[243] SALAZAR Gabriel, *Ser niño huacho en la historia de Chile (siglo XIX)*, LOM, Santiago du Chili, 2006, 134 p.

La sociologue Teresa Valdés aboutit aux mêmes conclusions concernant cette figure paternelle absente. Elle constate, particulièrement dans les familles des classes populaires, que les hommes intègrent le projet familial tout en y prenant un rôle secondaire. Au-delà du rôle de pourvoyeur, ils intègrent la famille principalement pour que les femmes puissent accomplir leur rôle, c'est-à-dire devenir mères. Celles-ci restent les principales responsables de l'éducation des enfants. L'auteure insiste sur cet aspect en soulignant que « ce projet n'inclut aucune régulation concernant le couple. Bien qu'il soit nécessaire que les femmes aient un partenaire pour donner naissances à des enfants, le projet familial ne définit aucune condition ni contrainte [pour les hommes]. Il s'agit avant tout d'un projet de maternité [pour les femmes]. »[244]

Pour sa part, à partir de l'analyse des mouvements de femmes en Amérique latine, Berengère Marques Pereira définit comme *maternalisme marianiste* ce cadre normatif dans lequel la famille et le maternalisme constituent les modèles de référence par excellence, permettant de contourner le spectre de l'indifférenciation des sexes[245]. Ce dévouement attendu des femmes serait largement intériorisé par ces dernières, qui en tirent d'ailleurs reconnaissance et valorisation. Pour sa part, Vera Gajardo affirme que l'organisation du foyer revient aux femmes tandis que les hommes y représentent l'autorité. L'auteure signale ainsi que « la distinction entre le "royaume paternel" et le "gouvernement maternel" met en exergue le modèle patriarcal de la famille et ses relations de réciprocité et de similitude avec l'État. Comme on le voit, dans le contexte chilien, la ritualisation de la famille est aussi ritualisation d'une féminité et d'une masculinité inscrites dans l'argument de la nature différente et complémentaire des sexes, un argument et un principe d'ordre hétéronormé, binaire et hiérarchique qui définit un lieu précis pour chacun-e. »[246]

Portant sur plusieurs périodes, les analyses de ces différent·e·s auteur·e·s convergent sur les attributs du rôle familial assigné aux femmes : la responsabilité de la parentalité, le sacrifice que suppose la maternité, la prise en charge et les soins des enfants. Ces éléments sous-entendent la supériorité morale des mères comme chargées de leur filiation. En outre, l'indépendance et la liberté sexuelles sont tolérées pour les hommes. L'écart entre la morale dictée par la religion et les pratiques concrètes caractérise les fondements de la structure familiale, bien que l'idéal à atteindre reste le couple marié et la famille biparentale. Tels sont

[244] VALDES Teresa, *Venid, benditas de mi padre : las pobladoras, sus rutinas y sus sueños*, FLACSO, Santiago du Chili, 1988, p.172. [Traduction personnelle]
[245] MARQUES-PEREIRA Bérengère, « Savoir et système de genre au Chili… », article cité, pp.127-148.
[246] VERA GAJARDO Antonieta, « Les discours de genre dans la campagne présidentielle de Michelle Bachelet : une critique féministe » in *Raisons politiques*, Vol. 3, n° 31, 2008, p.102.

les héritages sociaux, politiques et culturels structurant la vie familiale et le rôle des hommes et des femmes.

Par ailleurs, Nicole-Claude Mathieu consigne que : « Pour distinguer une valeur de domination (exercée sur un groupe dominé) d'une valeur qui peut devenir valeur "de libération" (c'est-à-dire qui peut – après prise de conscience – être réutilisée par ce groupe dominé à son profit), il faut, dans chaque société, se demander à quel groupe cette valeur s'applique principalement. »[247] Or si la famille est désignée comme fondamentale pour la société, apportant réconfort et protection aux individus, le dévouement est avant tout attendu des femmes dans leur rôle de mère au sein de la famille. Il est d'ailleurs possible de retrouver cette configuration des rapports sociaux de sexe dans d'autres régions. Et celle-là s'inscrit dans un espace géographique mais aussi temporel.

Vie familiale et conjugale : reconfiguration des rapports sociaux de sexe durant les années 1970

La famille, à plus forte raison nucléaire, est considérée comme le pilier fondamental de la société ; néanmoins elle présente différentes compositions. Ainsi, à l'arrivée de l'Unité Populaire, 5,7 % sont des foyers unipersonnels, 30,3 % des familles nucléaires simples (mono ou biparentales) et 64 % des familles étendues[248].

Chez les femmes en couple et les femmes célibataires que j'ai interviewées, il est souvent question de familles nombreuses et étendues, toutes classes sociales confondues. Une grande majorité rend compte d'une parenté élargie, laquelle occupe une place significative dans le fonctionnement familial. De plus, certaines interviewées ont vécu des ruptures familiales dès leur enfance et ont été détachées très tôt de leurs parents (décès de la mère, séparation des parents). D'autres membres de leur famille (beau-père, grands-parents, oncle et tante) interviennent dès lors dans leur éducation et leur prise en charge. Dans trois cas, des femmes mariées adoptent soit une nièce, soit des neveux, en les prenant en charge à part entière. Ces enfants les suivront sur le chemin de l'exil.

En outre, il est utile de faire une distinction en lien avec les rapports sociaux de classe et de génération. En effet, quelques interlocutrices, jeunes diplômées ou étudiantes issues des classes bourgeoises, s'éloignent de la structure de la famille étendue. Une autonomie

[247] MATHIEU Nicole-Claude, « Quand céder n'est pas consentir. Des déterminants matériels et psychique de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie » in MATHIEU Nicole-Claude (Dir.), *L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*, Éditions de l'EHESS, Paris, 1985, p.216.

[248] RACZYNSKI Dagmar, « Radiografía de la familia pobre » in SCULLY Timothy et alii (Eds.), *El eslabón perdido. Familia, modernización y bienestar en Chile*, Taurus, Santiago du Chili, 2006, p.303.

financière peut les amener à former une famille nucléaire plus indépendante de leur famille d'origine. Pour certaines, il s'agit également d'une rupture idéologique avec leur entourage familial conservateur et un déménagement est la solution pour celles qui cherchent à s'émanciper. Néanmoins, la famille d'origine reste toujours une référence centrale.

D'autre part, le dévouement marianiste décrit antérieurement peut sembler concerner davantage, voire exclusivement les femmes en couple. Or, il ne s'applique pas uniquement à ces dernières, mais porte sur l'ensemble de la classe des femmes. Les rapports de classe et de génération entrent également en jeu. Susceptibles d'être déchargées de certaines tâches domestiques, les jeunes femmes célibataires de classe privilégiée peuvent mettre en œuvre des marges de liberté, et ce depuis l'enfance. En revanche, celles issues de classes moins favorisées se voient souvent contraintes de prendre davantage en charge des aspects de l'organisation familiale, comme extension de la maternité de leur propre mère. <8> Celia, adolescente à l'époque et vivant au foyer parental, raconte notamment :

« *Au Chili, la femme a un poids important dans la famille. Moi, je viens d'une famille où ce sont les femmes qui assumaient tout, même si les hommes travaillaient ! Ce sont les femmes celles qui prennent les décisions… Dans ma propre famille, ma mère m'a habituée à être la plus forte. Nous, on était cinq et j'étais la seule fille. Comme mes parents avaient une petite épicerie, on devait tous les aider. Ma mère, elle m'envoyait travailler comme mes frères. Et je l'aidais de la même façon que mes frères.* »

La suite de ses propos montre qu'en tant qu'unique fille de la fratrie, les exigences envers elle sont plus rigoureuses qu'envers ses frères. L'égalité n'est qu'apparente. Seule future femme, elle est censée assumer davantage de tâches.

« *En fait, ma mère considérait que je devais aider mes frères, je ne sais pas pourquoi, mais j'ai toujours eu plus de responsabilités à la maison que mes frères.* »

La position des femmes dans la famille reste sans aucun doute l'un des éléments déterminants des conditions d'existence des femmes, comme il en sera question lors de l'analyse du monde du travail. En 1970, l'état civil de la population chilienne âgée de plus de 15 ans se répartie ainsi : 51 % sont marié·e·s, 37,3 % célibataires, 6,5 % en situation de veuvage, 2,4 % en concubinage et 2,1 % en annulation de mariage[249]. En effet, la seule figure légale possible pour dissoudre un lien matrimonial est l'annulation civile du mariage. De fait, le mariage demeure l'union légitime par excellence. En 1855, le code civil chilien établit le mariage religieux comme légal et, en 1884, une loi introduit le mariage civil. Bien que le sujet

[249] VALENZUELA Samuel, « Democracia familiar y desarrollo » in SCULLY Timothy et alii (Eds.), *El eslabón perdido. Familia, modernización y bienestar en Chile*, Taurus, Santiago du Chili, 2006, p.118.

du divorce soit abordé au cours de la préparation de cette loi, rien n'est mis en application dans ce sens. Des discussions autour de la dissolution légale du mariage reprennent en 1914[250], mais ces tentatives n'aboutiront… qu'en 2004. Bien que l'introduction du divorce soit envisagée pendant l'Unité Populaire, elle reste lettre morte. Le régime matrimonial se caractérise donc par son indissolubilité.

Les propos de <41> Nancy sur sa vie de couple illustrent bien les représentations dominantes autour de la valorisation du mariage. Mariée à son petit ami à 20 ans, elle se réfère à cette décision comme à une évidence.

« *C'est qu'à cette époque, pour vivre avec ton copain, tu n'avais pas le choix ! On devait assumer beaucoup de choses et on était plongé très rapidement dans la vie adulte…* […] *En fait, ma vie sexuelle, je ne l'ai pas vraiment vécue dans ma jeunesse, mon seul vrai copain* [sous-entendu seul partenaire sexuel]*, ça a été mon mari et c'est tout ! Du moment où j'ai perdu ma virginité, c'était mieux de me marier avec lui…* »

Pour vivre en couple, le mariage s'impose comme la voie privilégiée. Et, compte tenu de la valorisation de la vie familiale et du couple hétéronormé, ce contrat représente une possibilité de réalisation personnelle.

Le cycle de vie est un élément à inclure dans les analyses. Sur les cinquante femmes interviewées, seules cinq ont entre 31 et 42 ans pendant l'Unité Populaire. Quarante-cinq interviewées sont alors âgées de moins de 30 ans (vingt-six ont entre 20 et 30 ans et dix-neuf ont moins de 20 ans – dont huit mineures de moins de 16 ans)[251]. La plupart appartiennent donc à une classe d'âge spécifique : il s'agit majoritairement de femmes jeunes, ce qui joue un rôle non négligeable durant cette période et par la suite dans le parcours d'exil.

Parmi les quarante-deux femmes âgées d'au moins 16 ans en 1971, trente vivent en couple pendant l'Unité Populaire — vingt-huit sont mariées et seules deux sont en concubinage —, une est séparée de fait et onze sont célibataires. Une partie significative des

[250] VALDES Ximena, « Notas sobre la metamorfosis de la familia en Chile », Document de travail, CEPAL, Santiago du Chili, 2007, 18 p.

[251] Il s'agit de leur âge approximatif en 1971. Il est utile de préciser deux aspects : en premier lieu, je n'ai pas pu rencontrer de femmes plus âgées. Il se peut qu'elles soient plus difficiles d'accès, mais aussi que certaines soient retournées au Chili ou, vu leur âge avancé, qu'elles soient décédées. En second lieu, la majorité, à l'époque, est fixée à 21 ans. Cependant, pour mes analyses, j'ai retenu un autre critère et choisi de distinguer les femmes selon qu'elles sont âgées de plus ou de moins de 16 ans. En effet, d'une part la plupart des interviewées contractent mariage assez jeunes. D'autre part, comme nous le verrons par la suite, la scolarité est obligatoire jusqu'à 14 ans. Certaines débutent dans le monde du travail dès leur adolescence, voire leur enfance, tandis que d'autres poursuivent des études supérieures. Il m'a semblé que fixer cet âge (16 ans) permettait de mieux saisir les évolutions et le passage à l'âge adulte, vu le contexte et les mœurs de l'époque.

couples s'était récemment constituée[252]. D'ailleurs, les jeunes femmes célibataires vivent avec leur famille d'origine et seules des études universitaires dans une ville éloignée conduisent certaines à quitter le foyer parental.

La majorité des femmes sont donc en couple à l'époque et sont mères très jeunes. Les méthodes contraceptives ne sont guère répandues et, dans le groupe, de nombreux mariages sont la conséquence d'une grossesse non planifiée. Indépendamment du statut conjugal, la maternité est assumée comme incontournable et fait partie intégrante de la vie des femmes[253]. <17> Nilda est mariée à son compagnon, et leur premier enfant naît peu de temps après l'union, comme partie du projet de couple[254], ce qu'elle explique de la manière suivante :
« *Ma génération a agi ainsi ! On ne réfléchissait pas tant que ça, pas comme vous… Je ne sais pas si on avait une confiance absolue dans l'avenir, je ne sais pas si c'est le fait d'avoir été rapidement des acteurs… d'avoir été très vite poussés dans le monde adulte, le monde du travail, même si on était parfois encore étudiants, mais on avait conscience de ce que les travailleurs vivaient… Donc on ne se posait pas ce genre de questions. Disons que si les enfants arrivaient, ils étaient les bienvenus et ils allaient vivre la vie qu'on leur proposait. Et je crois que toutes les femmes de mon âge, de ma génération, nous avons vécu le même phénomène.* »

Cependant, au Chili, la filiation ne se produit pas systématiquement dans le cadre d'une union légale. En 1970, 20,2 % des enfants naissent hors mariage[255]. La grande majorité des mères sans compagnon font partie de familles étendues car elles font souvent appel à la solidarité familiale et vivent au foyer parental. Dans notre groupe, pendant ou après l'Unité Populaire, six femmes sont mères avant leur départ du Chili sans être mariées (12 % des cinquante interviewées) : trois sont mères célibataires et trois vivent en union libre.

Prenons l'exemple de <3> Marisol, de famille ouvrière, dont les parents et la fratrie sont militant·e·s du Parti communiste. Elle est la seule à ne pas militer dans un parti et s'identifie au mouvement hippie. Sans se considérer militante, elle grandit toutefois dans une effervescence où la vie collective est importante. Mère célibataire à 18 ans, le père de son enfant reste inconnu. Pour elle, la maternité ne s'inscrit pas dans un projet de couple et elle

[252] Par ailleurs, les circonstances familiales s'associent aux événements politiques : quelques-unes se sont mariées ou se sont mises en ménage suite à la persécution, pour fuir la répression avec un compagnon, que ce soit par le biais du passage à la clandestinité ou de l'asile politique. D'autre part, trois mariages se sont réalisés en prison et le compagnon de trois interviewées est porté disparu.
[253] En 1970, la moyenne d'enfants par femme est de 4,34 %. LARRAÑAGA Osvaldo, « Comportamientos reproductivos y natalidad 1960-2003 » in SCULLY Timothy et alii (Eds.), *El eslabón perdido. Familia, modernización y bienestar en Chile*, Taurus, Santiago du Chili, 2006, p.139.
[254] Le parcours de Nilda fait partie de l'un des six portraits présentés.
[255] LARRAÑAGA Osvaldo, « Comportamientos reproductivos y natalidad 1960-2003 », article cité, p.139.

insiste sur sa décision personnelle d'être mère célibataire « *pour rompre le schéma dominant*. […] *Je ne voulais donner d'explication ni rendre de compte à personne, je n'ai jamais cherché le père de mon enfant.* » Cependant, elle peut compter sur le soutien de ses parents et finit sa scolarité. Le cas de Marisol n'est certainement pas représentatif de la réalité des jeunes mères célibataires de l'époque. La situation de <39> Graciela illustre davantage les contraintes que subissent les jeunes mères dont l'enfant n'est pas reconnu par le père. Orpheline de mère, elle est élevée par ses grands-parents maternel·le·s, tous deux militant·e·s de gauche. Elle devient mère célibataire à 20 ans[256].

« *Ça ne faisait pas trop longtemps qu'on était en couple.* […] *Et le père de ma fille s'est dégonflé. J'avais déjà trois mois de grossesse et au Chili, un avortement, à cette époque ? C'est impossible et… dangereux. Alors je suis partie, parce que j'ai toujours été fière, c'est mon caractère.* […] *Quand ma grand-mère l'a su ! "Je ne t'ai pas élevée pour que tu couches avec n'importe qui !" Enfin pour elle, tous les hommes étaient pareils. "Et je ne t'ai pas non plus éduquée pour que tu en arrives là !" Et elle m'a foutue à la porte ! Et je me suis retrouvée à errer, de la maison d'une copine à une autre…* »

Dans les faits, le mariage légitime la sexualité et les naissances d'enfants dits « illégitimes » sont largement désapprouvées. Dans la société chilienne, comme dans d'autres régions, le statut de mère célibataire est un lourd fardeau. Les relations familiales constituent un soutien précieux pour ces femmes, tout en exerçant un contrôle social régulateur de leur sexualité. La virginité avant le mariage est la valeur souhaitable la plus valorisée pour les femmes, et ce, toutes classes sociales confondues. Cependant, le décalage entre cette morale et les pratiques effectives est loin d'être de l'ordre de l'exception. Resituons par exemple l'importance octroyée au mariage dans le parcours de <37> Mabel, issue d'une famille petite bourgeoise :

« *Très jeune, j'ai pris conscience que je ne serais jamais une belle femme. Donc, je devais m'en sortir autrement dans la vie ! Et ça, ma grand-mère me l'a bien transmis, ma mère aussi à sa manière. Et donc j'ai appris à utiliser mes neurones, à penser, à discuter, à argumenter…* »

A priori, le mariage ne constitue pas l'un de ses objectifs, se démarquant de l'attente normative dominante. À la fin des années 1960, Mabel est étudiante en sciences humaines et milite au MIR, son petit ami, étudiant en dernière année de médecine, est également *mirista*. Une grossesse non planifiée modifie leur itinéraire.

[256] La situation ici décrite se produit quelque temps après le Coup d'État de 1973.

« *Quand je suis tombée enceinte, mes parents ont été super avec moi. Quand je l'ai raconté à ma mère, elle m'a dit "C'est terrible, qu'est-ce que tu vas faire ?" Je n'oublierai jamais ça, elle a respecté… Même mon père m'a dit "Si tu ne veux pas te marier, c'est pas important. C'est un détail, on élèvera l'enfant ensemble." Mais c'est lui, mon ex, qui m'a obligé à me marier, parce que voilà, il fallait accomplir le devoir révolutionnaire, les responsabilités et blablabla.* […] *Il y avait cette histoire du* compañerismo *aussi et c'est ça qui fait que… qu'on a eu trois gamins ensemble.* […] *Et surtout, dans tout ce contexte* [politique], *nous étions* compañeros, compañeros *avant tout.* »

Le couple dont le militantisme converge vers le même projet de société constitue en effet un idéal. En outre, le machisme, véhiculé par les hommes et les femmes, est attribué soit aux origines bourgeoises de certain·e·s militant·e·s, soit au traditionalisme paysan. Il serait dépassé dans la convergence vers un projet politique commun. C'est d'ailleurs la vision partagée par une partie des jeunes femmes engagées dans des groupes militants. Durant l'entretien, quand il est demandé à <38> Matilde quelle était sa situation en tant que jeune femme dans les milieux militants, sa réponse est la suivante :

« *C'était l'époque de ma jeunesse, il y a eu des moments merveilleux, de générosité extrême. C'est pour ça que je ne vois pas de différence entre les femmes et les hommes, non. C'était d'une générosité, on se dévouait tous de la même façon, ce n'est pas que les hommes, c'était aussi les couples, il y avait donc une certaine égalité.* »

Il convient de souligner que Matilde est alors encore adolescente et n'a aucune charge familiale, ce qui lui permet de s'investir corps et âme dans le militantisme, possibilité renforcée par la politisation régnante à cette période.

En effet, certaines jeunes femmes revendiquent leur indépendance et leur liberté. Et, à partir des années 1960, la société chilienne se caractérise par une dualité : d'une part la permanence de représentations conservatrices autour de la constitution et de la structure de la famille (avec une stricte et classique division sexuelle du travail) et, d'autre part, l'émergence d'idées plus progressistes sur le rôle des femmes et, de façon plus générale, sur les rapports entre hommes et femmes. Force est de constater qu'il n'existe pas d'idéal féminin unique[257]. De manière générale, cette période montre certaines avancées, non exemptes de paradoxes d'ailleurs. Une partie des jeunes femmes de gauche oscillent entre un modèle d'assignation dite classique (être épouse, mère, femme au foyer, protectrice et soutien affectif de la famille)

[257] Il s'agit d'une des conclusions des études des Mattelart. MATTELART Armand et MATTELART Michèle, *La mujer chilena en una nueva sociedad. Un estudio exploratorio acerca de la situación e imagen de la mujer en Chile*, Editorial del pacífico S.A, Santiago du Chili, 1968, 232 p.

et un modèle « rupturiste » ou « moderne » (exercer une profession, devenir militante et être citoyenne). Certaines jeunes femmes rompent définitivement avec le confinement au foyer, se démarquant ainsi des attentes normatives. Leurs buts sont multiples : militer dans un parti politique, poursuivre des études, avoir une activité rémunérée. <30> Amanda, issue d'une famille petite bourgeoise, devient assistante sociale par *option politique*. Elle milite également dans un parti et retrace ainsi sa perception de l'indépendance dont elle se sent bénéficier à l'époque :

« *Le fait de travailler, tu as déjà à la base une indépendance économique, tu as un salaire, tu as un certain niveau intellectuel, on va dire, et en plus le fait de militer… Je ne sais pas trop si j'étais atypique, je pense que pour moi… c'était normal, en fait, de faire tout ça, de participer… En plus, je vivais l'époque d'Allende, ce qui impliquait participer à tout ce processus, avec cette euphorie et ces idéaux…* »

Par ailleurs, nombreux sont les jeunes couples qui se forment pendant l'Unité Populaire, c'est-à-dire dans le contexte politisé des années 1970 et dans l'effervescence collective dans laquelle sont plongé·e·s les jeunes de l'époque. Dans son récit autobiographique, Eva Palomino relate ainsi une relation amoureuse de cette époque : « De cette histoire d'amour ancrée dans ce contexte d'agitation sociale et puis de dictature, il est quasiment impossible de démêler le coup de foudre et l'amour individuels de la passion collective pour le mouvement social et politique dont nous étions les protagonistes, car tous deux furent intimement liés. »[258]

Différents éléments sont à prendre en compte dans le processus de rupture que signifie cette période et la situation générationnelle en constitue l'un des facteurs interprétatifs. Une explication de ce phénomène est apportée par Loreto Rebolledo qui précise que les exilé·e·s appartiennent à une génération de transition, se situant entre une génération plus conventionnelle et l'émergence d'une nouvelle génération progressiste[259]. Comme le relève Claudine Attias-Donfut : « La socialisation politique, les "générations politiques", mettent en scène le jeu des idées, des conceptions du monde de la société et d'une façon générale des mentalités. »[260] Les expériences de l'Unité Populaire, de la dictature et, postérieurement, de l'exil, produisent une identification en tant que génération. En se référant au groupe des exilé·e·s chilien·ne·s, Jedlicki souligne : « Le terme de "génération" est utilisé ici non pour se référer à une même année de naissance, mais pour qualifier un ensemble de personnes qui ont

[258] PALOMINOS ROJAS Eva, *Vuelo de mariposa. Una historia de amor en el MIR*, Ediciones Escaparate, Concepción, Chili, 2007, p.16.
[259] Entretien avec Loreto Rebolledo, Professeure de l'Université du Chili. 27 octobre 2010, Santiago du Chili.
[260] ATTIAS-DONFUT Claudine, *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, PUF, Paris, 1998, p.148.

vécu des expériences communes, au cours desquelles ont été forgées de mêmes représentations, réifiées au cours du temps par un récit mythique. Ils ont conscience d'appartenir à ce groupe-là, et l'affirment, en se définissant eux-mêmes comme tels. »[261]

Il s'agit donc ici de génération sociale, telle que définie par Karl Mannheim, dans la mesure où des individus d'un âge semblable participent potentiellement aux mêmes événements et mêmes expériences, ce qui crée des liens et produit un contexte de socialisation. L'introduction d'une *rupture* dans la continuité historique façonne une génération sociale[262].

Cette période représente en effet pour certain·e·s jeunes un renouveau. Il est possible d'en voir un des aspects les plus progressistes dans la revue *Ramona*, proche du Parti communiste, qui s'adresse à un jeune public féminin. Ses thématiques touchent aux sujets d'actualité mais également à la domination masculine, à l'homosexualité ou encore au contrôle de la natalité[263]. Le point de vue prédominant de ces publications ne propose pas de renversement radical des mœurs, mais prouve une évolution appréciable du regard porté par et sur les jeunes femmes. De même, les transformations dans les relations de couple auxquelles aspirent des femmes du MIR sont également révélatrices : « Nous ne cherchons plus un mari, un homme qui nous entretienne, mais nous tentons de trouver un compagnon avec qui partager. Au-delà de la subsistance économique, nous cherchons une bonne entente, mais avant tout, un engagement politique dans lequel s'impliquer ensemble. »[264]

Car, parallèlement, si les jeunes femmes évoluent quant à leur représentation d'elles-mêmes, il en est de même de leur représentation des jeunes hommes. En correspondance avec la transformation sociétale à laquelle elles aspirent, on constate un changement de leur perception du rôle de la *compañera* et une modification des attentes envers un *compañero*. Le

---

[261] JEDLICKI Fanny, *De l'exil au retour…*, *op.cit.*, p.44.

[262] En outre, « La situation de classe et la situation de génération (appartenance à des classes d'âge voisines) ont en commun de circonscrire, du fait de leur situation spécifique dans l'espace socio-historique, les individus dans un champ des possibilités déterminées et de favoriser ainsi un mode spécifique d'intervention dans le processus historique. » MANNHEIM Karl, *Le problème des générations*, Nathan, Paris, 1990 (publication originale 1928), p.45.

[263] Par exemple, sur les méthodes contraceptives, voici un extrait qui illustre la ligne éditoriale de cette publication : « Certains pensent qu'une revue pour adolescents comme *Ramona* ne devrait pas aborder ce sujet car cela incite les jeunes à avoir des rapports sexuels avant le mariage. Nous pensons que cet argument est faux et que ceux qui le brandissent sont très éloignés des jeunes. Nous ne leur avons pas dit de faire l'amour avant de se marier, ils LE FONT, et sans nous demander notre avis. C'est la raison pour laquelle *Ramona*, revue destinée aux jeunes, se doit de les informer sur les méthodes contraceptives afin de les orienter et de leur éviter de devoir affronter une grossesse non désirée. » *Ramona*, n° 79, mai 1973, p.11. [Traduction personnelle] Voir annexe 4, figure 2. Apparue en 1971, la revue *Ramona* est éditée par la maison d'édition *Quimantú*. Des couvertures et quelques articles sont consultables sur www.memoriachilena.cl.

[264] CASTILLO MORA José Miguel, « "También luchábamos, también caíamos." Aproximación a la represión sufrida por las militantes femeninas del MIR en la dictadura de Pinochet » in *Contrastes*, n° 13, 2008 p.147. [Traduction personnelle]

rôle attendu de ce dernier va au-delà du simple pourvoyeur économique et du père des enfants. <23> Marta décrit justement le partenaire souhaité en tant que jeune militante :
« *Il y avait aussi l'idéal du* compañero*. Et je dis bien d'un* compañero*, pas d'un homme, l'idéal de ce que devait être un homme. Il devait avoir plusieurs caractéristiques, l'idéal qu'on cherchait, c'était avant tout un* compañero *avec certaines qualités. Il devait être révolutionnaire, bien parler, à l'époque porter une barbe… C'est-à-dire avoir des symboles, des signes externes de révolutionnaire, mais aussi des idéaux et un agir politiques. C'était le partenaire qu'on choisissait, sans d'autres attentes* [vie familiale ou financière]… *Et c'était un partenaire mais aussi un* compañero*, on pouvait s'entraider, se protéger, aller aux réunions* [du parti] *ensemble, voilà !* »

En outre, comme nous le confirmerons par la suite, on constate d'importantes distinctions dans l'engagement politique et le militantisme au sein même de la classe des femmes. Ces variations renvoient aux différences de génération, d'appartenance sociale et aux différentes places qu'elles occupent dans la société. C'est également dans le rapport que les femmes ont à l'égard du monde du travail que les inégalités sexuées trouvent leurs fondements. Et il est important d'aborder ces éléments pour comprendre et saisir dans sa complexité la situation des femmes pendant l'Unité Populaire. Nous reviendrons aussi sur les politiques publiques concernant les femmes durant cette période.

CHAPITRE V. LES RAPPORTS SOCIAUX DE CLASSE ET DE SEXE DANS LE MONDE DU TRAVAIL

Nombreuses sont les études qui nous montrent que dans leur pays d'origine, les femmes migrantes sont souvent issues de secteurs moins défavorisés, ou du moins qu'elles ne sont pas celles qui disposent des moindres ressources au sein de leur structure familiale. Citons par exemple Roulleau-Berger qui distingue les différences en termes de ressources des migrantes provenant de différents continents. Elle souligne le fait que « les différences importantes dans l'accès à l'emploi entre les diverses catégories de femmes en migration dans les situations d'emploi se construisent en fonction de l'histoire antérieure à la migration, des qualifications et savoirs professionnels et linguistiques, des différentes expériences migratoires, de la position qu'elles occupaient dans le pays d'où elles sont originaires, d'où elles arrivent, et des positions générationnelles. »[265]

D'une part, selon l'appartenance sociale, la trajectoire sociale et le sexe, les individus peuvent compter sur des ressources différentes, par définition inégales. D'autre part, la situation des Chiliennes exilées est donc à contextualiser et le classement dans l'échelle socioéconomique au Chili est un élément à considérer pour appréhender les différentes expériences affrontées en France. Or, en-dehors de la vie politique, les situations et les conditions concrètes de vie des Chilien·ne·s exilé·e·s ont rarement fait l'objet d'une étude approfondie dans les recherches sur l'exil. Afin de mieux saisir les formes d'implication politique des femmes, il est tout d'abord nécessaire d'examiner de plus près les conditions et les expériences des femmes, en tant que catégorie sociale, dans les sphères autres que la politique. Le chapitre qui suit portera sur leur appartenance de classe pour ensuite analyser les activités professionnelles ou non des femmes, leur rapport au monde du travail (rémunéré et non rémunéré) et leur accès aux études, et cela, à l'entrecroisement des rapports sociaux.

Les femmes dans les rapports sociaux de classe

Les futures exilées chiliennes ne font pas systématiquement partie des plus dépourvu·e·s de ressources économiques, sociales et symboliques dans leur pays d'origine, loin de là. Mon objectif n'est pas de présenter la structure des classes sociales au Chili mais de donner des éléments permettant de situer les femmes dans cette dernière. Au demeurant, il est délicat de faire l'amalgame entre les situations et les conditions des catégories

[265] ROULLEAU-BERGER Laurence, *Migrer au féminin*, PUF, Paris, 2010, p.69.

socioéconomiques chiliennes de cette époque et celles de la réalité actuelle (chilienne, française ou d'ailleurs). Il s'agit dès lors de reconsidérer ces éléments de façon spatio-temporelle. En effet, toute société possède ses particularités en ce qui concerne le système de classes sociales. Il est donc préférable de ne pas établir de transposition mécanique d'un pays à l'autre. Les classes sociales sont à appréhender dans leur processus, dans leurs rapports entre elles et dans une dynamique historique. Sur ce point, il est utile de rappeler l'apport d'Edward Thompson : « Une classe [sociale] est une formation sociale et culturelle (trouvant souvent une expression institutionnelle) que l'on ne peut définir dans l'abstrait ou isolément mais seulement dans ses relations avec d'autres classes ; et finalement, la définition ne peut s'élaborer qu'en fonction de la dimension *temporelle*, c'est-à-dire en termes d'action et de réaction, de changement et de conflit. Quand nous parlons d'une classe, nous avons à l'esprit une catégorie de population définie de manière très vague, de gens qui partagent le même ensemble d'intérêts, d'expériences sociales, de traditions et le même système de valeurs, qui ont une disposition à se comporter en tant que classe, à se définir dans leurs actions et leur conscience en relation à d'autres groupes en termes de classe. Mais une classe en elle-même n'est pas une chose. Elle advient. »[266]

Les adhérent·e·s de l'Unité Populaire (ainsi que plus tard les adversaires du régime militaire) appartiennent à différentes classes socioéconomiques de la société chilienne, des individus allant des classes populaires aux classes moyennes supérieures s'identifient au projet de cette *voie chilienne vers le socialisme*. À ce propos, Gaudichaud ajoute une précision pertinente autour de l'hétérogénéité des classes moyennes chiliennes. En s'appuyant sur les analyses de Marie-Noëlle Sarget, il indique qu'en 1970, 85 % de la population dite « active » (c'est-à-dire exerçant une activité rémunérée) sont salarié·e·s et 15 % composent la bourgeoisie propriétaire, elle même fortement clivée. En outre, 58 % de la population sont formés de couches populaires (prolétariat, semi-prolétariat et sous-prolétariat) et environ un quart de la population correspond à des secteurs salariés qualifiés. L'auteur souligne le besoin de distinguer la petite bourgeoisie des catégories moyennes salariées, ces dernières étant davantage « potentiellement mobilisables » autour du projet politique de l'Unité Populaire[267].

De plus, certain·e·s partisan·e·s de l'Unité Populaire, dont une partie des futur·e·s exilé·e·s, exercent une profession salariée et s'investissent dans le processus politique, alors

[266] Traduction française de l'ouvrage *The making of the England working classe* (1968) d'Edward P. Thompson : THOMPSON Edward P., *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Points, Paris, 2012, p.1132. Cette citation est issue de la postface rédigée par l'auteur cinq ans après la première publication du livre.

[267] GAUDICHAUD Franck, *Chili 1970-1973. Mille jours qui ébranlèrent le monde*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2013, p.46. Consulter également SARGET Marie-Noëlle, *Histoire du Chili de la conquête à nos jours*, L'Harmattan, Paris, 1996, 319 p.

que leur famille d'origine appartiennent aux classes favorisées. En outre, d'autres personnes, issues des classes populaires ou de la petite classe moyenne, bénéficient à cette époque d'une certaine mobilité sociale ascendante. Cette ascension est rendue possible par le processus politique, social et économique dans lequel l'État et les partis politiques jouent un rôle significatif. À cela s'ajoute la reconnaissance sociale des secteurs les plus démunis. Le processus de participation politique global et leur propre implication dans ce processus les légitiment en tant qu'acteurs. Par ailleurs, une partie significative de la jeunesse chilienne s'engage avec enthousiasme dans des activités militantes. Plusieurs salarié·e·s diplômé·e·s ou en étudiant·e·s en cours d'études voient leur situation évoluer durant cette période et quelques jeunes femmes sont embauchées dans des structures de l'État par le biais de leur engagement politique. Par exemple, <13> Paula, issue d'une famille de petit·e·s commerçant·e·s, affiliée au Parti socialiste, poursuit pendant un an et demi des études universitaires de pédagogie en espagnol.

« *Ensuite, j'ai arrêté mes études et j'ai commencé à travailler… grâce à un piston au fond, j'ai été embauchée aux Impôts.* […] *J'ai obtenu un poste administratif de fonctionnaire* [en tant que secrétaire]*, mais je n'avais aucun diplôme, et comme j'étais militante du PS… on avait besoin d'une personne de confiance pour travailler avec le directeur des Impôts à l'époque, quand Salvador Allende a été élu.* […] *Même si je n'avais pas fini mes études, j'avais quand même un certain niveau et on avait besoin de gens formés dans les bureaux.* »

Son compagnon et futur mari, dirigeant socialiste et étudiant en journalisme, est quant à lui promu à un poste à responsabilités politiques.

La trajectoire de <27> Mirta en est un autre exemple. Issue de petite classe moyenne, son père est infirmier, sa mère au foyer, et la fratrie se compose de huit frères et sœurs. Mirta poursuit un cursus universitaire, obtient un diplôme de sage-femme et débute sa carrière professionnelle à la fin des années 1960. Pendant l'Unité Populaire, son époux, Mario, topographe, et elle, militant·e·s du MIR, voient leurs carrières respectives prendre leur essor. Mirta, professionnelle de la santé, travaille dans différents programmes de santé publique mis en place par le gouvernement.

« *J'avais un excellent travail, je gagnais bien ma vie. Je travaillais à l'hôpital et pour les mines, disons que je gagnais facilement trois fois le salaire d'une sage-femme lambda. C'est-à-dire que je gagnais largement plus que ce à quoi j'avais aspiré. Mario gagnait aussi bien sa vie car il était fonctionnaire de l'Enap* [compagnie pétrolière chilienne, dépendant du Ministère des mines]*… ce que signifiait à l'époque être fonctionnaire de l'Enap ! Donc nous étions très bien rémunérés.* »

Ici, il s'avère nécessaire de revenir sur quelques aspects de l'histoire sociopolitique de la société chilienne et de ses transformations successives au cours du XXème siècle. À partir des années 1920, d'importants mouvements migratoires internes commencent et des habitant·e·s provenant des zones rurales du Sud s'installent dans les grandes villes du pays ou les zones minières du Nord. Résultante de ces migrations internes, en 1970, 75,1 % de la population chilienne est urbaine[268]. Néanmoins, une forte ségrégation territoriale, fondée sur des critères socioéconomiques, persiste dans les grandes villes. D'ailleurs, parmi les interviewées, seules quelques-unes proviennent d'un milieu rural, la majorité habite les grands centres urbains (principalement Santiago du Chili) ou les villes intermédiaires de province.

Des changements surviennent également au sein de la structure socioéconomique ainsi que dans les modes de gouvernance du pays. Les sociétés latino-américaines sont caractérisées historiquement par le paternalisme des classes dominantes, mais ce phénomène multiforme subit des transformations successives au cours du XXème siècle.

Dès la fin du XIXème siècle, le pays fut la scène d'importants mouvements de grèves et de luttes sociales. Le début du XXème siècle est marqué par le développement de l'organisation ouvrière, notamment des secteurs miniers. En 1909 se crée la *Federación Obrera de Chile* (Fédération ouvrière du Chili) et en 1912 se constitue le Parti Ouvrier socialiste[269].

À partir des années 1920 commence une participation politique progressive et intense des couches moyennes à la gestion étatique qui se consolide durant les années 1930. Elles entreprennent la conquête de droits sociaux spécifiques, ce qui favorise à la fois leur développement et un processus de mobilité sociale. C'est donc durant la première moitié du XXème siècle que l'on assiste d'une part à la mobilisation croissante des classes populaires et, d'autre part, à la création de partis politiques représentant les revendications des catégories moyennes.

Au Chili, un *Estado de compromiso* (type d'État providence avec des caractéristiques propres à la situation régionale), associé à un processus d'industrialisation, se met en place dès les années 1930. À ce sujet, Cecilia Casassus-Montero rappelle que l'économie chilienne (dépendante du secteur exportateur, industrialisation insuffisante et soutenue par l'État) « a

[268] VALENZUELA Samuel, « Democracia familiar y desarrollo », article cité, p.106.
[269] Une grève des mines de salpêtre éclate en 1907 et une marche s'organise. Le 2 décembre 1907, alors que les mineurs et leur famille sont regroupés dans une école, dans l'attente de la suite des négociations, des centaines – voire des milliers – de personnes sont tuées par l'armée chilienne. Cet événement, connu comme le Massacre de l'École de Santa maría d'Iquique, bouleverse l'opinion ouvrière.

placé l'État chilien en position d'intermédiaire entre les forces politiques et économiques nationales et le pouvoir économique de l'enclave. »[270] Ainsi, l'État prétend se porter garant des intérêts des différents secteurs de la société. Dans cette perspective, toute négociation politique se place sur un plan de consensus, voire de « conciliation »[271], et les divers mouvements sociaux comme les partis politiques sont appelés à chercher des accords conjointement avec l'État. Dès lors, l'État chilien commence à jouer un rôle prépondérant, axé sur le développement économique du pays, appelant à la « modernisation ». Ce projet national est nommé « substitution des importations » et se focalise sur l'industrialisation du pays et la mise en œuvre de politiques publiques sociales.

Aussi, à partir des années 1950, selon l'historien César Cerda, des différenciations idéologiques se dessinent au sein des couches moyennes[272]. Pour sa part, Alain Touraine précise que les couches moyennes chiliennes se définissent avant tout par leur relation avec l'État car elles jouent un rôle particulier dans la structuration du modèle national de développement. Les études constituent la ressource principale de mobilité sociale pour les personnes des classes moyennes ; les principales différences de revenus de ces familles étant liées au niveau d'études atteint. D'autre part, la participation de ces couches sociales à la vie politique favorise leur prise de conscience en termes de citoyenneté[273].

Les gouvernements postérieurs, de tendances politiques parfois divergentes, poursuivent, à différents degrés et selon leur couleur politique, le modèle d'un État orienté vers l'application de politiques publiques. Certains d'entre eux mettent ainsi en place une ligne d'action spécifique envers les secteurs les plus défavorisés, marquée par un fond d'assistanat. Cet État agit à travers une structure bureaucratique proposant des services et des avantages et recherche parallèlement des accords et des négociations avec les différents partis politiques. Si cette stratégie conforte une certaine stabilité politique, elle entraîne néanmoins un cumul de problèmes sociaux et économiques.

La société chilienne reste empreinte de fortes inégalités. Les clivages socioéconomiques entre les différentes classes sociales demeurent flagrants, les classes sociales « ne se mélangent pas ». En 1968, Armand Mattelart et Michèle Mattelart font état de « la marginalisation d'un ensemble de personnes qui ont bénéficié de la modernisation de

[270] CASASSUS-MORENO Cecilia, *Travail et travailleurs au Chili*, La découverte, Paris, 1984, p.26.
[271] MOULIAN Tomás, *Democracia y socialismo*, FLACSO, Santiago du Chili, 1983, en particulier le chapitre « Desarrollo político y Estado de compromiso. Desajustes y crisis estatal en Chile », pp.115-178.
[272] CERDA César, *Historia y desarrollo de la clase media en Chile*, Ediciones UTEM, Santiago du Chili, 1998, 179 p.
[273] TOURAINE Alain, *Actores sociales y sistemas políticos en América Latina*, Oficina Internacional del Trabajo – Programa Regional del Empleo para América latina y el Caribe, Santiago du Chili, 1987, pp.79-81.

manière diffuse. »[274] Leur recherche laisse présager la radicalisation du processus politique : « l'actuelle conjoncture politique est telle que la révolution sociale se réalisera à court ou à moyen terme. L'élaboration d'une stratégie politique d'intégration sociale de tous les habitants du pays devra contrecarrer les solutions proposées par le "traditionalisme moderne". »[275]

C'est dans ce contexte qu'Allende remporte les élections présidentielles et place au cœur du projet politique la problématique des inégalités de classes. Comme la société se trouve dans une dynamique de changement, la situation des femmes n'est donc, elle non plus, ni statique ni immuable[276]. En effet, durant les gouvernements de Frei Montalva et d'Allende, des politiques publiques s'adressent directement aux femmes en tant que sujets spécifiques. Le régime de Frei Montalva institutionnalise un espace de participation des femmes : les *Centros de madres* (Centres ou Clubs de mères). Comme leur nom l'indique, ces associations regroupent des mères au foyer et proposent des ateliers de travaux manuels liés à la sphère domestique. En 1964, l'État formalise le réseau de ces centres à travers la CEMA (*Central relacionadora de Centros de madres*) et leur attribue un statut et une reconnaissance juridiques en 1966 comme association de base. Le gouvernement d'Allende poursuit l'organisation de ces *centros*, prône l'égalité de salaires entre hommes et femmes et exhorte les femmes à participer à l'organisation des entreprises et des usines, aux JAP (*Juntas de abastecimiento y control de precios* –Comités de ravitaillement et de contrôle des prix[277]), à la construction autogérée de l'habitat et à celle de centres de santé de quartier ainsi qu'aux *Juntas de vecinos* (Comités de quartier)[278]. Il met également en place des cantines populaires dans les usines ainsi qu'un « Programme de plats préparés » situé au centre-ville de Santiago pour les salariées du secteur social. À ceci s'ajoutent le demi-litre de lait par jour offert par l'État aux femmes enceintes et aux femmes qui allaitent, l'ouverture obligatoire de crèches dans toute entreprise comptant plus de 20 salariées, l'extension du congé de maternité de 45 à 90 jours, l'appel à la syndicalisation des employées domestiques (demandant 8 heures de

[274] MATTELART Armand et MATTELART Michèle, *La mujer chilena en una nueva sociedad…*, *op.cit.*, p.23. [Traduction personnelle]
[275] *Ibidem*, p.24. [Traduction personnelle]
[276] Sur les politiques publiques déployées par l'État chilien concernant les femmes durant le XXème siècle, consulter le document de travail suivant : WEINSTEIN Marisa, *Estado, mujeres de sectores populares y ciudadanía*, Document de travail, FLACSO, Santiago du Chili, 1996, 24 p.
[277] Nous aborderons à nouveau la constitution des JAP dans la chapitre suivant.
[278] Les *Juntas de vecinos* sont une sorte de Conseil ou Comité de voisinage où sont représenté·e·s les habitant·e·s d'un quartier. Cette organisation est formalisée depuis 1968. Pour une analyse de la participation et de la politisation des *Juntas de vecinos* pendant l'Unité Populaire, voir VANDERSCHUEREN Franz, « Significado político de las juntas de vecinos en poblaciones de Santiago » in *Revista EURE*, Vol.1, n° 2, 1971, pp.67-90.

travail journalières et une autorisation d'absence pour finir leur scolarité dans un établissement du quartier des familles employeuses. En effet, la grande majorité des employées domestiques vivent chez ces dernières et sont à leur disponibilité à toute heure)[279].

En 1972, le gouvernement de l'Unité Populaire tente de légiférer sur un nouveau statut légal de la famille[280]. Ce dernier inclut le droit des femmes à gérer leur propre compte en banque, à contracter des prêts et des hypothèques sans l'autorisation du conjoint, il prévoit un partage égal des soins et de l'entretien des enfants entre les deux parents et l'élimination de la différence du statut de filiation que les enfants soient issu·e·s d'un couple marié, reconnu·e·s par leur père ou dit·e·s « illégitimes ». Il est aussi question d'établir une protection juridique et une reconnaissance légale du concubinage, de mettre en place des tribunaux de la famille intégrant des psychologues, des assistant·e·s social·e·s et des avocat·e·s et d'instaurer le divorce après un temps défini de séparation de fait. Par ailleurs, durant cette période, des assemblées de paysannes se constituent pour impulser les Centres de réforme agraire (CERA) et les femmes obtiennent pour la première fois les mêmes droits à la propriété agricole que les hommes. Reste que ces initiatives demeurent centrées sur les femmes en relation à leur statut de mères et/ou de salariées – bien que la plupart des femmes du pays soient femmes au foyer.

En outre, les réfugiées chiliennes ont occupé des positions sociales différentes dans leur pays d'origine. En général, les catégories socioéconomiques et les positions sociales d'origine des Chilien·ne·s en exil varient grandement et les femmes que j'ai rencontrées proviennent de catégories socioéconomiques diverses. De plus, elles exercent différentes activités, rémunérées ou non, quelques-unes obtiennent divers niveaux de qualification avant leur arrivée en France et de nombreuses jeunes, dont des mineures, se trouvent pour la plupart en phase d'études. Tous ces éléments ont de nombreuses répercussions en exil, notamment lors de l'insertion dans la société française en général et dans le monde du travail rémunéré en particulier.

Comme je l'ai signalé lors de la description du groupe interviewé, en cherchant à définir l'origine de classe des interlocutrices, j'ai croisé la situation de leur famille d'origine et leur propre situation socioéconomique au Chili (lorsqu'elles n'habitaient plus au foyer parental). Ainsi, deux interviewées sont issues de classe aisée, douze de couche moyenne

[279] VITALE Luis, *La mujer en el gobierno de Salvador Allende*, Document de travail, Centro de Estudio Miguel Enríquez, Santiago du Chili, 2005, 3 p. Au cours de cette période, selon l'historien, 467 000 postes auraient été créés et réservés aux femmes.
[280] Rappelons ici que la création du Secrétariat de la femme, organisme de l'État, date de septembre 1972.

supérieure, neuf appartiennent aux catégories salariées qualifiées, quinze sont de petite classe moyenne et douze de classe populaire[281].

Celles qui proviennent des secteurs les plus défavorisés ont connu la misère et ont souvent dû faire preuve de persévérance face aux nombreux obstacles qui ont jalonné leur parcours. Elles témoignent d'une volonté d'aller de l'avant, utilisent leurs marges de manœuvre et élaborent des stratégies d'adaptation bien avant leur départ du pays. Un exemple de situation précaire peut être illustré par l'itinéraire de <5> Elena, issue de classe populaire, qui décrit son enfance de la façon suivante :

« *Ma mère… elle était employée domestique, mais elle était cuisinière quand même. Elle travaillait chez les riches, sa spécialité, c'était la cuisine, elle était embauchée chez des Allemands.* »

Comme nous l'avons constaté, la dimension du rapport de « race » imbriqué à la classe sociale reste prégnante dans la société chilienne des années 1970. <5> Elena a souvent été considérée comme « une fille d'indigène », condition qui la rattache aux métiers de service.

« *Quand je suis née, elle* [sa mère] *travaillait*, *avec moi à ses côtés. Moi, j'ai toujours vécu chez des gens qui avaient de l'argent, et pas des gens de classe moyenne, des familles vraiment aisées.* […] *Je suis fille de ma mère et je n'ai pas connu mon père, ni famille, ni rien. Elle a eu trois gamins, elle a tellement lutté pour nous élever ! Ma petite sœur, elle, elle a pu faire des études. Et puis ma mère, elle avait fait des mauvais choix en amour, son* [deuxième] *mari était alcoolique.* »

<5> Elena commence à travailler comme employée domestique dès l'âge de 14 ans. Embauchée ensuite chez un jeune couple démocrate-chrétien modéré qui soutient le

[281] Pour élaborer ces catégories, j'ai opéré de la façon suivante : j'ai d'abord tenu compte des situations de la famille d'origine des interviewées. En effet, la plupart d'entre elles sont jeunes à l'époque, certaines dépendent encore financièrement de leur famille, d'autres ne vivent que depuis peu hors du foyer parental. De plus, le contexte de l'Unité Populaire est à l'origine de profonds changements : certaines bénéficient de promotion sociale, alors que d'autres, issues de classe privilégiée, vont choisir certains métiers (comme assistante sociale), motivées par leur engagement politique. J'ai donc croisé les situations des interviewées et les situations socioéconomiques des familles d'origine, en priorisant ces dernières. Ce faisant, j'ai différencié les positions relatives à la possession ou non des moyens de production et les ressources sociales et symboliques. Par exemple, les pères des deux femmes de classe aisée sont des hauts fonctionnaires de carrière. La notion de classes moyennes renvoie à une pluralité de situations. J'ai donc distingué au sein des ces dernières les classes moyennes supérieures bourgeoises (grand·e·s propriétaires terrien·ne·s, cadres supérieur·e·s, grand·e·s commerçant·e·s, etc.), les catégories moyennes professionnelles salariées, (personnes diplômées et salariées, occupant un statut plutôt élevé dans leur métier : fonctionnaires, cadres intermédiaires, etc.) et les petites classes moyennes (employé·e·s, technicien·ne·s, professions intermédiaires, petit·e·s commerçant·e·s, entre autres.) Par ailleurs, un critère non négligeable de distinction entre la petite classe moyenne et les classes populaires est la présence d'une employée domestique au sein des foyers. Quant aux classes populaires, il s'agit essentiellement des familles paysannes ou ouvrières et/ou exerçant une activité non déclarée (ne disposant ni de propriété ni de biens, non diplômées, sans employée domestique). Pour une analyse et une explication des critères que j'ai considérés, consulter le sous-chapitre « La définition et les caractéristiques des cinquante interviewées » de la partie méthodologique de cette thèse.

programme de l'Unité Populaire, elle est encouragée à poursuivre une formation qui lui ouvrira les portes d'un autre métier.

« *J'ai toujours travaillé chez des particuliers, fait le ménage, gardé des enfants… Et là, j'ai eu une opportunité, grâce à cette famille où je travaillais comme femme de ménage. Moi, je voulais m'en sortir, faire autre chose de ma vie, c'est normal ! En fait, je n'ai pas fait de grandes études. C'était une vraie opportunité, à la Croix-rouge, j'ai pu apprendre… des choses dans ce domaine-là, parce que j'ai toujours voulu être infirmière, mais j'avais pas les moyens ! Et comme on trouve toujours dans la vie des personnes qui nous tendent la main, alors voilà. J'ai commencé et j'ai fini des cours à la Croix-rouge… on m'a beaucoup aidée. Et donc ensuite, j'ai commencé à travailler comme aide-soignante à domicile comme on dit là-bas. J'ai appris à faire des piqûres et tout, c'est-à-dire tout ce qu'il est possible de faire sans grand diplôme.* »

Entre-temps, <5> Elena rencontre son époux, militant socialiste. Sympathisante de l'Unité Populaire, elle intègre un *Centro de madres*. Lors de ses trois premières grossesses, <5> Elena cesse temporairement ses activités rémunérées. Peu de temps après la création de la maison d'édition de l'Unité Populaire *Quimantú*, son conjoint est embauché comme ouvrier imprimeur. Durant la dernière année du gouvernement d'Allende et sa quatrième (et dernière) grossesse, elle quitte définitivement son emploi, arguant de la meilleure situation économique de son conjoint.

Du reste, nombreuses sont les interviewées dont l'origine sociale est assimilée aux classes moyennes, même si leurs positions sociales sont extrêmement variées. En effet, en tant que groupe, les classes moyennes ont pour signe distinctif une profonde hétérogénéité, aussi bien par les métiers que les individus exercent que par leurs revenus et par leurs trajectoires. Dans une population où, historiquement, les conditions de vie et l'accès aux biens et services ont été particulièrement limités pour les plus défavorisé·e·s, les clivages entre les différentes classes restent patents malgré les avancées de l'Unité Populaire. Évoquons, à titre d'exemple, la situation de quelques interviewées appartenant aux couches moyennes.

<15> Marcelina appartient aux classes moyennes et sa situation s'améliorera au début des années 1970 grâce à l'ascension sociale de son époux. Le couple milite à l'époque au Parti communiste. Il s'agit d'un des couples les plus âgés (elle a approximativement 40 ans en 1973), parents de cinq enfants. <15> Marcelina n'a aucune formation.

« *Mes parents avaient un atelier de vannerie, ils employaient une soixantaine de travailleurs.* […] *Quand j'étais jeune fille, j'ai commencé à travailler pour moi-même, pas pour mes parents car ils avaient bien de quoi vivre. J'ai travaillé à Yarur* [l'une des plus grandes

entreprises textiles chiliennes] *cinq ou six ans comme tisseuse, pendant ma jeunesse. Et quand je me suis mariée, j'ai donc quitté mon travail.* [Durant l'Unité Populaire, son mari devient fonctionnaire d'État] *Ensuite, j'avais un magasin. Nous avons acheté un terrain dans un quartier de banlieue et on a construit notre maison… une maison avec un petit commerce, on s'est installés avec une épicerie de quartier.* »

En outre, dans la catégorie des classes moyennes, conformément à l'une des images des réfugié·e·s chilien·ne·s répandues en France, certaines femmes proviennent de familles intellectuelles militantes de gauche. C'est le cas de <24> Nora, dont le grand-père est l'un des fondateurs du Parti socialiste chilien.

« *Ma famille est une famille d'écrivains, les livres ont toujours été présents chez nous.* […] *Toute ma famille était de gauche, la plupart professeurs universitaires. C'est pour cette raison que je disais que pour moi, le chemin professionnel, c'était la carrière à l'université, d'être chercheure, professeure… c'était une évidence même !* »

Et ainsi, alors même que les femmes de son entourage familial n'entreprennent pas de longues études, <24> Nora passe son bac durant la période de l'Unité Populaire et commence des études de psychologie. Elle fait son chemin dans la recherche universitaire. Militante du Parti socialiste, la jeune femme parvient à exercer, en dépit de la répression durant la dictature militaire, dans un milieu universitaire restreint et persécuté. Mariée pendant quatre ans, puis séparée, Nora n'a pas d'enfant et se réfugie finalement en France en 1983.

<19> Lisa a, quant à elle, un parcours nettement différent. Provenant d'une famille bourgeoise profondément ancrée à droite, elle poursuit également des études supérieures.

« *Je suis issue d'une famille de commerçants aisés financièrement, mais pas culturellement ! Mon arrière-grand-père avait gagné beaucoup d'argent.* […] *Culturellement, ce sont mes tantes qui en ont ensuite tiré parti et se sont épanouies. Mais ensuite. Au début, c'était uniquement une aisance économique, après les enfants ont commencé à progresser et ils ne se sont pas consacrés au travail toute leur vie uniquement pour gagner des sous. C'est ce qui s'est passé dans ma famille ; par exemple ma tante* [qui l'a éduquée] *était directrice d'école…* »

Militante socialiste, Lisa poursuit également son chemin professionnel dans l'enseignement universitaire. Durant l'Unité Populaire, elle travaille dans un institut national de recherche et son époux est dirigeant national du Parti socialiste.

L'exemple de ces femmes, toutes trois de « classe moyenne », montre le flou de ce que recouvre ce terme et il est important de prendre les distinctions de leur situation en compte, car celles-ci renvoient à des réalités socio-économiques fort différentes. Leurs conditions de

vie cependant sont restées bien meilleures que celles de leurs consœurs issues des classes populaires. En effet, les importantes inégalités socioéconomiques sont une des caractéristiques de la société chilienne. Pour illustrer ce constat, mobilisons ici quelques données à titre d'exemple : une enquête de 1967 menée par l'Université du Chili sur la distribution des revenus indique que le décile du bas totalise 1,5 % du total des revenus, alors que le décile du haut dispose de 40,2 %. La moitié de la population concentre 83 % des richesses du pays, tandis que la seconde moitié n'en détient que 17 %, et la majorité d'entre eux et elles vit de revenus inférieurs à un salaire minimum[282]. De plus, ces inégalités traversent tous les niveaux des classes sociales. Durant les années 1960, l'écart salarial est profond, le salaire d'une personne diplômée du secondaire est le double de celui d'une personne n'ayant qu'un niveau d'études primaires[283].

La description de ces cas nous montre à quel point les situations et les origines de classe des exilées sont variées. En outre, cela permet de noter les activités dans lesquelles les femmes s'investissent, d'interroger le rapport qu'elles établissent avec le travail rémunéré et le travail domestique et de relever l'impact du niveau d'éducation atteint. Vingt et une interviewées exercent une activité rémunérée durant la période de l'Unité Populaire (dont quelques-unes juste diplômées et trois étudiantes salariées), sept sont mères au foyer, dix sont étudiantes universitaires et douze poursuivent leur scolarité. La partie la plus significative exerce donc un travail rémunéré ou se trouve en période d'études. Quarante-deux ont au moins 16 ans et nous nous centrerons en particulier sur les activités de ces dernières durant la période de l'Unité Populaire pour rendre compte de certaines évolutions de la place des femmes.

En effet, il est judicieux d'appréhender les transformations survenues dans l'accès à l'emploi et au système éducatif en relation avec les rapports sociaux de sexe. À ce propos, Claudine Attias-Donfut affirme que : « Les traditions sociales se perpétuent à condition que se maintienne une stricte division sexuelle des rôles et des statuts dans la famille, la religion, le travail et, d'une façon générale, dans l'organisation sociale. »[284] Et elle conclut en postulant que « la transformation des statuts respectifs de sexes entraîne une transformation des

[282] HESKIA Isabel « La distribución del ingreso en Chile » in DE KADT Emanuel Jehuda (Eds), *Bienestar y pobreza*, CEPLAN/Editorial Nueva Universidad, Santiago du Chili, 1974, cité par BITAR Sergio, *Chile 1970-1973 : asumir la historia para construir el futuro*, Pehuén, Santiago du Chili, 1996, p.30. Voir également ARELLANO José Pablo, *Políticas sociales y desarrollo 1924-1984*, CIEPLAN, Santiago du Chili, 1985, 329 p.
[283] BEYER Harald et LE FOULON Carmen, « Un recorrido por las desigualdades salariales en Chile » in *Estudios públicos*, n° 85, 2002, p.161.
[284] ATTIAS-DONFUT Claudine, *Sociologie des générations…*, *op.cit.*, p.117.

rapports entre générations. »[285] La période de l'Unité Populaire donne lieu à une reconfiguration des rapports sociaux. Il est donc pertinent de mettre ce constat en relation avec les différentes sphères du monde du travail.

Les représentations et les conditions du travail rémunéré des femmes

Le fait de s'attacher au travail rémunéré des femmes implique de retracer leur statut social et les places qu'elles occupent dans la société. Comme le constate Kergoat, « le travail salarié, c'est aussi un enjeu spécifique pour l'autonomie de la famille et dans la société, et pas seulement pour des raisons économiques ; le seul fait de travailler entraîne une évolution des pratiques sociales envers la division sexuelle du travail domestique et le partage des rôles dans le couple (et cela vaut aussi pour les hommes dont la compagne travaille). »[286] En outre, le rapport au travail salarié des femmes relève à la fois des rapports sociaux de sexe transversaux à toutes les régions du monde et des contextes sociétaux spécifiques.

Tout au long du XXème siècle, l'État chilien tend à favoriser la protection du travail rémunéré des femmes (lorsqu'elles en ont un). Jusqu'aux années 1960, il s'agit d'une vision maternaliste : les femmes qui ont besoin d'un revenu sont encouragées à travailler tout en restant au foyer, en privilégiant les activités non qualifiées de lavandière ou de couturière. Les politiques publiques et la promotion du modèle hétéronormé de la famille demeurent de toute évidence ancrées dans l'assignation des femmes à l'espace domestique.

Cependant, certaines mobilisations de femmes prennent une direction opposée. La création du MEMCH – Mouvement pro-émancipation des femmes du Chili (1935-1953) – en témoigne et marque un précédent. Dans son travail sur les mouvements féministes chiliens, Nicole Forstenzer rapporte que « Le mouvement suffragiste chilien est essentiellement porté par un nombre restreint de femmes des classes moyennes ayant accédé à l'enseignement supérieur, voire de certaines femmes appartenant à l'élite aristocratique de la capitale, et ne bénéficie pas d'une diffusion ni d'échanges avec les femmes des milieux populaires ou ouvriers jusqu'à l'apparition du Memch en 1933 et la période des Fronts populaires. »[287] Le MEMCH se mobilise autour de l'émancipation des femmes de toute classe sociale et réunit des femmes, affiliées ou non à une structure partisane de gauche. Ce mouvement conçoit le travail rémunéré comme l'une des conditions élémentaires pour atteindre l'émancipation

[285] *Ibidem*, p.121.
[286] KERGOAT Danièle, *Les ouvrières*, Le Sycomore, Paris, 1982, p.135.
[287] FORSTENZER Nicole, *Politiques de genre et féminisme dans le Chili de la post-dictature : 1990-2010*, L'Harmattan, Paris, 2012, p.32.

sociale, économique, politique et juridique des femmes. En outre, l'accent est mis sur l'accès des femmes à des métiers plus qualifiés et mieux rémunérés.

En général, les femmes qui exercent un emploi proviennent des deux extrêmes de la hiérarchie socioéconomique : soit des classes supérieures instruites, soit des secteurs les plus pauvres. Ces dernières sont contraintes de chercher un moyen de subsistance, a fortiori lorsqu'elles sont cheffes de famille[288]. Cependant, les formes que prennent les activités rémunérées dans lesquelles elles s'investissent sont différentes : si certaines sont officiellement salariées, d'autres exercent un travail non déclaré, sous-payé et sans bénéficier d'aucun avantage social. Le salaire de ce travail non déclaré est considéré comme un complément de revenus pour le foyer, conjugal ou parental. De plus, les conditions dans lesquelles leur travail (déclaré ou non) s'effectue sont particulièrement précaires. En effet, les femmes les plus pauvres effectuent des tâches pénibles, peu valorisantes et mal rémunérées, depuis leur enfance. Le travail rémunéré est donc rarement synonyme de conquête ou d'épanouissement et représente davantage un moyen de survie[289]. Être peu qualifiée sur le marché du travail est donc lourd de conséquences.

Pour leur part, les études chiliennes portant sur le monde du travail ont longtemps proposé des analyses centrées sur le travail rémunéré productif. Jusqu'aux années 1990, rares sont les travaux considérant la participation des femmes (et des hommes d'ailleurs) au travail sous d'autres aspects[290], à plus forte raison les analyses du travail rémunéré et non rémunéré des femmes. La figure de l'ouvrier de l'industrie ou des mines (au neutre masculin) demeure prédominante.

---

[288] Comme nous l'avons constaté précédemment, cette configuration familiale est largement répandue au Chili, Au lieu de se référer à des familles monoparentales (qui, somme toute, signifient habituellement une famille composée par une mère sans conjoint et un ou des enfants), les notions et les figures des *jefas de hogar* (cheffes de famille) sont utilisées. Christine Catarino, Mirjana Morokvasic et Laura Oso Casas, pour ne citer qu'elles, mobilisent le terme de cheffes de famille dans leurs différents travaux sur les migrantes. Voir notamment CATARINO Christine, *Études de genre, développement et migrations : un état des lieux de la littérature*, Document de travail n° 5, Institut de hautes études internationales et du développement, Genève, 2013, 69 p. ; MOROKVASIC Mirjana, « Le genre est au cœur des migrations » in FALQUET Jules et alii (Dir.), *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Presses de Sciences Po, Paris, 2010, pp.105-119. ; et OSO CASAS Laura, « Migration, genre et foyers transnationaux : un état de la bibliographie » in *Cahiers du Cedref. Femmes, genre, migrations et mondialisation*, n° 16, 2008, pp.125-146.

[289] Cf. GAVIOLA Edda, LARGO Eliana et PALESTRO Sandra, *Una historia necesaria. Mujeres en Chile : 1973-1990*, Akí & Aora, Santiago du Chili, 1994, 256 p. ; VALDES Teresa et WEINSTEIN Marisa, *Mujeres que sueñan. Las organizaciones de pobladores en Chile 1973-1989*, FLACSO, Santiago du Chili, 1993, 265 p.

[290] Il s'agit notamment d'une des critiques développées par Isabel Nuñez dans sa recherche. NUÑEZ SALAZAR Isabel, "Yo he trabajado toda la vida"… *Representaciones sociales del trabajo femenino en Chile 1970-1992*, Mémoire de *Magíster* Genre et culture, mention Sciences humaines, Université du Chili, 2010. Dans leurs travaux, Ximena Díaz, Lorena Godoy et Amalia Mauro adoptent une perspective analogue en étudiant le travail productif et le travail reproductif dans la sphère privée ainsi que le travail bénévole des femmes. Quelques ouvrages sont mobilisés ci-après.

Toutefois, quelques auteur·e·s s'intéressent au travail rémunéré des Chiliennes. Pendant la première moitié du XXème siècle, les recherches privilégient le travail rémunéré des femmes des secteurs les plus pauvres de la société chilienne, les conflits avec la maternité et l'assignation à l'espace domestique. Elles s'intéressent à la condition des ouvrières et peu aux employées domestiques, qui représentent le deuxième emploi le plus exercé par les femmes. À partir des années 1950 et 1960 apparaissent d'autres perspectives avec des études portant sur des métiers davantage professionnalisés. C'est d'ailleurs à partir de cette époque que surgit une vision plus positive du travail rémunéré des femmes[291].

Par ailleurs, Nuñez rappelle que les femmes des milieux les plus démunis ont toujours travaillé hors du foyer. Durant la première moitié du XIXème siècle, elles travaillent depuis l'enfance ou l'adolescence, soit dans le travail productif (ouvrières ou saisonnières agricoles), soit dans le travail reproductif (employées domestiques, couturières, lavandières, cuisinières…). En outre, dans les années 1960, les jeunes femmes des classes populaires ont souvent vu leur mère travailler. Elles ont en conséquence perçu et assimilé le travail rémunéré non qualifié comme partie intégrante de leur vie, c'est-à-dire non comme un sacrifice mais comme une réalité à assumer car il n'est guère envisageable pour elles de poursuivre des études[292]. Mais elles retirent une certaine satisfaction de leur indépendance économique.

Parallèlement, durant les années 1960, on assiste à l'augmentation significative du nombre de femmes, surtout de classes moyennes, dans des métiers plus qualifiés, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé, du travail social et de l'administration publique. Ces emplois relèvent de la division sexuelle classique du travail qui est commune à toutes les sociétés. Mais le fait que des femmes plus instruites cherchent à s'investir dans un métier met en évidence que le travail rémunéré ne concerne pas (voire plus) uniquement les femmes pauvres et, par conséquent, qu'il n'est plus exclusivement lié aux besoins de subsistance[293]. Force est de constater que ces femmes cherchent à s'épanouir professionnellement et personnellement.

En outre, les hommes continuent à représenter les pourvoyeurs économiques par excellence et ce, toutes classes sociales et catégories socioculturelles confondues. Or, dans la société chilienne, la structure familiale présente de multiples compositions dont la famille nucléaire biparentale ne représente que l'une des configurations possibles. Lorsqu'un homme

[291] Pour une analyse des travaux d'auteur·e·s chilien·ne·s sur les femmes dans le monde du travail, consulter DIAZ Ximena, GODOY Lorena et MAURO Amalia, « Imágenes sobre el trabajo femenino en Chile 1880-2000 » in *Universum*, Vol. 2, n° 24, 2009, pp.74-93.
[292] NUÑEZ SALAZAR Isabel, "Yo he trabajado toda la vida"..., *op.cit.*, pp.95-96.
[293] *Ibidem*, pp.96-97.

est présent dans le noyau familial, il peut s'agir d'un grand-père, d'un oncle, d'un frère, d'un père ou d'un beau-père au foyer parental, ou d'un conjoint dans un couple.

Dans sa recherche, Felícitas Klimpel fait l'éloge de la diversification et de la professionnalisation des emplois investis par les femmes, mais exprime conjointement l'idée qu'il serait important pour la société de ne pas altérer leur rôle quant à la maternité[294]. Pour leur part, Armand et Michèle Mattelart rendent compte de la persistance, dans la société chilienne, d'une perception négative des femmes qui travaillent à l'extérieur, partagée par les hommes comme par les femmes[295].

En 1970, la proportion d'hommes et de femmes ayant un travail rémunéré est de 26,1 % pour les femmes contre 73,9 % pour les hommes[296]. Entre 1968 et 1972, la répartition des métiers exercés par les femmes à Santiago est la suivante : 22,7 % sont employées de maison, la plupart travaillent et vivent chez leurs patron·ne·s, 23,5 % exercent des métiers de service, 22,4 % sont ouvrières qualifiées ou non qualifiées, 16,6 % travaillent dans les bureaux et l'administration et 10,9 % sont diplômées et exercent des professions ou des emplois en-dehors de l'administration[297]. Une catégorisation différente nous indique que 48 % travaillent dans l'administration, dans les organismes publics, dans l'éducation, dans la santé ou dans le service social[298]. Par ailleurs, il n'existe aucun recensement des femmes prostituées.

En matière d'emploi, l'entrée des Chiliennes sur le marché du travail est donc limitée : en 1970, 21,7 % des femmes de plus de 12 ans occupent un emploi au Chili[299]. Un réajustement statistique prenant en compte les femmes âgées de plus de 14 ans fait apparaître que 22,8 % sont salariées, dont 10,5 % sont en couple et 12,3 % sont célibataires. 14,4 % n'ont pas d'enfants[300], mais la proportion des femmes âgées de 25 à 40 ans sur le marché du travail est de 45 %[301].

Dans notre groupe, vingt et une interviewées des quarante-deux âgées de 16 ans et plus, soit la moitié, ont exercé une activité rémunérée hors du foyer (trois poursuivent en parallèle des études universitaires) et seules sept sont mères au foyer.

---

[294] KLIMPEL Felícitas, *La mujer chilena. El aporte al progreso de Chile 1900-1960*, Editorial Andrés Bello, Santiago du Chili, 1962, p.304.
[295] MATTELART Armand et MATTELART Michèle, *La mujer chilena en una nueva sociedad…*, *op.cit.*
[296] DIAZ Ximena, GODOY Lorena et MAURO Amalia, *Trabajo y empleo femenino en Chile 1880-2000. Su aporte al desarrollo del país desde la economía doméstica, el trabajo voluntario y el trabajo remunerado*, Rapport final du projet de recherche Fondecyt n° 1060057, Santiago du Chili, 2009, p.153.
[297] LARRAÑAGA Osvaldo, « Participación laboral de la mujer » in SCULLY Timothy et alii (Eds.), *El eslabón perdido. Familia, modernización y bienestar en Chile*, Taurus, Santiago du Chili, 2006, p.218.
[298] NUÑEZ SALAZAR Isabel, "Yo he trabajado toda la vida"..., *op.cit.*, p.98.
[299] Recensement de la population, *Censos de la República de Chile 1970, 1982, 1992*.
[300] NUÑEZ SALAZAR Isabel, "Yo he trabajado toda la vida"..., *op.cit.*, pp.91-94.
[301] LARRAÑAGA Osvaldo, « Comportamientos reproductivos y natalidad 1960-2003 », article cité, p.145.

Progressivement durant les années 1960, et plus particulièrement à l'arrivée de l'Unité Populaire, un tournant s'amorce quant aux représentations du travail rémunéré des femmes qui s'exprime en particulier chez les jeunes femmes qui ont eu accès à des études supérieures et/ou qui s'inscrivent dans le militantisme partisan. Le dévouement à l'égard du foyer prôné par et pour les femmes est toujours prédominant, mais il coexiste avec la quête de l'indépendance pour certaines femmes à travers un emploi rémunéré ou une participation politique. Cette réalité est loin de ne présenter aucune contradiction, notamment en raison de la surcharge de travail qu'elle représente.

Au début des années 1970, une étude de l'Institut du travail et de développement social et du Ministère du travail sur les femmes de Santiago atteste que la manière de concevoir le travail rémunéré a évolué et que le rapport à l'emploi est plus positif. Ce changement de perception concerne aussi bien l'État que les femmes elles-mêmes. Cette étude conclut que nombreuses sont les femmes qui aspirent à un travail rémunéré dans la sphère publique mais les conditions sociales et familiales ne le permettent pas[302]. En outre, les résultats d'un sondage de 1971 de la revue *Paula* met également en exergue un aspect important : « Il est impossible de généraliser et de parler des "femmes chiliennes" car leurs représentations varient, notamment en fonction de leur niveau socioéconomique. L'origine sociale influence la manière dont elles présentent leurs problèmes, leurs besoins et leurs relations familiales, même si elles s'accordent sur l'existence du sexisme dans la société et dans la famille. […] Suivant le niveau économique, les aspirations se diversifient. Il est important de signaler que les plus jeunes expriment leur motivation et le désir de se réaliser à l'extérieur du foyer. »[303]

Néanmoins, des représentations contrastées du travail rémunéré s'affichent au sein d'une même classe sociale. Ainsi, <37> Josefa et <44> Ada proviennent toutes deux de familles aisées. Elles sont respectivement étudiante, investie dans un groupe de gauche chrétienne, et psychologue enseignante-chercheure, militante dans un parti d'obédience maoïste. Cependant les caractéristiques sociales de leur cercle familial sont distinctes :

[302] Selon les résultats de cette enquête effectuée chez des femmes au foyer et exerçant un métier : 77,6 % pensent que la responsabilité économique doit être partagée entre hommes et femmes, 62 % sont favorables à leur intégration dans la sphère du travail rémunéré. DUCCI María Angélica, GILI Margarita et ILLANES Marta, *El trabajo: ¿un nuevo destino para la mujer chilena?*, Document de travail, Instituto laboral y de desarrollo social y Ministerio del trabajo y previsión social, Santiago du Chili, février 1972, cité par DIAZ Ximena, GODOY Lorena et MAURO Amalia, « Imágenes sobre el trabajo femenino en Chile 1880-2000 », article cité, p.87.

[303] ROJAS MIRA Claudia, *Poder, mujeres y cambio en Chile (1964-1973) : Un capítulo de nuestra historia*, Mémoire de *Magíster* d'histoire, Université Autonome Métropolitaine, UAM-Iztapalapa, Mexico, 1994, p.27. [Traduction personnelle]

propriétaire terrienne conservatrice de droite pour la première et intellectuelle progressiste pour la seconde.

Tandis que <37> Josefa affirme que les femmes de son entourage sont mères au foyer et que rares sont ses anciennes camarades de lycée se projetant dans une carrière universitaire et professionnelle, <44> Ada, pourtant plus âgée (40 ans environ) témoigne d'une situation différente. D'une part, elle a toujours été encouragée à poursuivre une carrière professionnelle, d'autre part, de nombreuses femmes partagent son milieu professionnel. Alors que <37> Josefa ajoute « *Les femmes qui travaillaient, ce sont les femmes pauvres, les lingères par exemple. Mais les femmes de classe moyenne ou de classe aisée, elles, elles ne travaillaient pas ! Et les diplômées ou celles qui allaient à l'université étaient rares* », <44> Ada rapporte, quant à elle, une réalité différente :

« *À l'époque, je me rendais compte que j'étais privilégiée, mais en termes de classe sociale, pas en tant que femme, même si d'autres femmes ne travaillaient pas… Moi j'étais une acharnée du travail, j'aurais pu ne pas travailler, mais ça m'est même pas passé par la tête ! Toutes mes amies, les femmes que je côtoyais, elles travaillaient… peut-être deux ou trois pauvres femmes qui ne travaillaient pas et qu'on plaignait toutes ! Parce qu'elles ne travaillaient pas, parce qu'elles étaient cloîtrées chez elles… Et elles voulaient absolument reprendre le travail, elles avaient arrêté par exemple à cause d'une grossesse difficile.* »

La place de la maternité est toujours considérée comme essentielle dans leur parcours de femmes adultes. Par exemple, <44> Ada, mère de sept enfants, renchérit :

« *Au Chili, qu'une femme puisse affirmer "Non, je ne veux pas avoir d'enfants, je veux uniquement travailler et être une intellectuelle", c'était inconcevable !* »

En général, l'étude du rapport au travail rémunéré des femmes des différentes catégories moyennes rend patente leur assignation à l'espace domestique et à la maternité. Mais si nous tenons compte du niveau d'études et du rapport social de génération, cela n'est plus systématique pour les femmes diplômées, spécialement les plus jeunes. À cette époque, pour beaucoup d'entre elles, l'emploi comporte une dimension militante et le contexte politique joue un rôle dans la perception des activités hors travail domestique et sphère privée. Au-delà de l'indépendance économique, l'important est de participer à un processus politique. C'est ce qu'évoque <26> Lilian, assistante sociale récemment diplômée.

« *Je faisais un travail… en fait, c'était aussi bien un travail social qu'un travail politique, les deux à la fois, tout était mêlé…* […] *Si tu allais travailler dans les quartiers pauvres, c'était un travail politique, un travail de quartier, autour des problématiques sociales avec les syndicats, avec les* Juntas de vecinos. *C'était un travail merveilleux ! Et c'était surtout un*

travail politique pour conscientiser les gens et pour résoudre les problèmes sociaux collectivement. »

En couple depuis peu et sans enfant, son époux et elle militent au MIR. Mentionnons ici que son conjoint est ingénieur et conseille en tant qu'expert les ouvrier·e·s d'une usine autogérée. Il s'agit donc bel et bien d'un projet et d'une vision partagés du jeune couple.

À l'inverse, l'itinéraire de <35> Lidia témoigne des inégalités de sexes persistant au sein des couples dans le rapport au travail rémunéré. Lidia appartient à la même tranche d'âge que <26> Lilian. Elle contracte un mariage précoce à l'âge de 15 ans avec un ingénieur, son aîné de 14 ans. Le fait que son époux appartienne à une génération différente peut être un des éléments déterminants de la différence de situation. Les deux membres du couple sont sympathisant·e·s du Parti socialiste et lui occupe par la suite un poste administratif à responsabilités au sein d'un cabinet ministériel d'Allende. Le couple a une enfant. Pour Lidia, la volonté ferme de poursuivre des études et d'exercer un emploi s'inscrit dans un parcours de combattante car son époux, qu'elle qualifie de *machiste*, s'y oppose farouchement.

« *J'avais des inquiétudes. Mais à l'époque, si un mari pouvait bien t'entretenir… à quoi bon travailler ?! Quand je me suis mariée, je n'ai donc même pas terminé le lycée. Et j'ai dû attendre ! Car au Chili, les femmes mariées n'avaient pas le droit d'étudier* [sans autorisation du conjoint] *jusqu'à l'âge de 20 ans. Là, il y avait possibilité de passer des examens en candidat libre, ce que j'ai réussi avec succès. Et j'avais très envie d'aller à l'université, je pense que j'aurais pu y prétendre… Mais pour mon mari, c'était tout simplement inadmissible.* »

En 1969, Lidia débute alors un cursus de deux ans.

« *Et j'ai suivi une formation de secrétariat* [juridique] *parce que c'était une formation où il n'y avait que des femmes. Et parce que j'étais censée ne jamais travailler de ma vie. Et puis mon mari allait me déposer et me chercher* [tous les jours]. »

Suite à l'obtention de son diplôme, elle travaille de 1971 à 1974 à la Caisse des prévisions de la police nationale, date à laquelle elle sera contrainte de démissionner en raison de sa couleur politique.

« *J'ai réussi à travailler et je me suis rendue compte que j'en étais capable, j'aimais beaucoup exercer mon métier… et si j'avais pu divorcer à l'époque, je l'aurais fait ! Mais… c'était inacceptable dans la famille ! Et bon, finalement, on était arrivé à un accord, notre mariage allait durer jusqu'aux 18 ans de ma fille.* »

La séparation ne se concrétise pas car son mari s'exile et prend le chemin de la France sans sa famille. En outre, l'expérience de <35> Lidia met en relief que son désir de travailler

va à l'encontre du modèle de la famille patriarcale. En effet, dès qu'elle commencé à exercer son métier :

« *C'est là, la rupture, là que la crise du couple a commencé. C'était impensable* [pour son conjoint] *qu'une femme puisse même envisager le fait de travailler si elle avait les moyens de ne pas le faire !* »

Il n'en est évidemment pas de même pour toutes les femmes en couple car d'autres ne se heurtent pas au même refus de leur compagnon (par exemple les cas mentionnés plus haut, de <5> Elena ou <13> Paula)[304]. Cependant, l'acceptation implicite d'un conjoint peut être requise. Alors que certaines ne rencontrent pas d'obstacles majeurs, pour d'autres l'accès à l'emploi est un chemin semé d'embûches. Face à l'adversité, elles acceptent des compromis et élaborent des stratégies de résistance lorsqu'elles souhaitent travailler hors du foyer. En effet, la configuration familiale est loin d'être un facteur accessoire dans le travail rémunéré des femmes. Et ce constat reste valable pour toutes les classes sociales et dans toutes les régions d'ailleurs ; les inégalités sexuées s'y manifestent de différentes manières.

D'autres éléments sont à considérer dans le rapport des femmes au travail rémunéré. Certaines jeunes femmes issues des classes populaires accèdent à une formation ou à un diplôme universitaire et s'évertuent à exercer leur métier. Après avoir surmonté de multiples épreuves pour obtenir une qualification, ce qui représente déjà une réussite sociale, elles cherchent à concrétiser leur avenir professionnel. C'est la situation de <23> Marta, issue de milieu rural, assistante sociale et militante socialiste à Santiago sous l'Unité Populaire.

« *J'ai donc intégré l'université après d'énormes efforts, parce qu'à l'époque, il y avait peut-être 0,01 % de personnes modestes qui y arrivaient ! Il fallait être… avoir d'excellentes notes, même au lycée… par exemple, quand je suis entrée au lycée, je suis venue de la campagne pour l'épreuve d'admission et je devais être une élève brillante pour la passer. Et juste pour rentrer dans un simple lycée public ! Même pas un bon lycée privé ! C'est-à-dire que les sélections existaient bien, et là, c'était avant tout une sélection sociale. Ou bien il fallait être excellente, excellente en tout et sur tous les points.* »

C'est dans ce milieu que <23> Marta se trouve confrontée à des inégalités flagrantes, non seulement en termes de ressources économiques mais aussi symboliques et culturelles. Son langage et ses habitudes révèlent qu'elle provient d'un milieu rural, elle subit la discrimination de ses pairs et doit affronter leurs propos méprisants.

[304] Notons ici au passage qu'en 1970, le taux d'emploi des femmes mariées entre 20 et 39 ans est de 15,0. DIAZ Ximena, GODOY Lorena et MAURO Amalia, *Trabajo y empleo femenino en Chile 1880-2000…*, *op.cit.*, p.156.

« *Évidemment, pour eux, j'étais une simple bouseuse et je me suis dit "Cette bouseuse va leur montrer à tous ces* santiaguinos *qu'elle n'est pas idiote. Et je vais avoir les meilleurs résultats. Et je vais aller à l'université." Ça m'a servi en fait, figure-toi… c'était attaquer un défi.* »

Bien loin de se laisser aller, elle est confortée dans son désir d'étudier par son sentiment de révolte et devient la meilleure élève de sa classe. Cependant, ses résultats au bac, certes corrects, ne lui permettent pas d'intégrer l'école de droit comme elle l'aurait souhaité. Ne pouvant se permettre de consacrer une année supplémentaire à une meilleure préparation, elle décide de s'inscrire à l'école de travail social[305]. C'est grâce à l'aide de ses sœurs qu'elle parvient à entamer ses études (l'une d'elles est employée domestique à la capitale et la loge et la nourrit, et une deuxième sœur se charge de ses autres besoins).

« *J'ai bénéficié d'une solidarité familiale importante car, d'une certaine façon, j'étais la fierté de la famille, j'étais la première à aller au lycée, la première et la seule qui faisait des études universitaires…* »

Faisant preuve de ténacité, il est compréhensible qu'après autant d'investissements, s'accomplir à travers une activité rémunérée lui paraisse essentiel. En couple avec un jeune homme avec qui elle se mariera peu avant son départ du Chili, <23> Marta poursuivra son cheminement professionnel.

En outre, comme indiqué antérieurement, parmi les femmes les plus démunies, nombreuses sont celles qui ont exercé une activité rémunérée non qualifiée. À l'opposé d'une vision misérabiliste, en étudiant les conditions de vie des femmes des quartiers populaires engagées politiquement durant les années 1960, les historiens Gabriel Salazar et Julio Pinto expliquent: « Elles furent plus actives, libérées et fortes d'expériences que ce que suggère le prototype/modèle de la "femme au foyer" des discours ecclésiastiques, patriarcaux et populistes. Elles ne furent ni mères exclusivement dévouées à leurs enfants, ni épouses soumises éternellement à leur mari, ni emblèmes d'un stoïcisme pur. Elles ne furent nullement fanatiques de la virginité de Marie. »[306]

Ces éléments transparaissent aussi dans le récit de <21> Eleonora[307]. Marquée par le militantisme de son père, un marin marchand, elle devient militante de base du Parti communiste dans un quartier d'une extrême pauvreté et de forte organisation sociale où elle s'impliquera après sa séparation. À l'instar de <35> Lidia, sa (première) relation conjugale

[305] Le cursus du travail social est une formation universitaire au Chili.
[306] PINTO VALLEJOS Julio et SALAZAR Gabriel, *Historia contemporánea de Chile.* Tomo IV. *Hombría y feminidad*, LOM, Santiago du Chili, 2002, p.253. [Traduction personnelle]
[307] Eleonora est une des deux femmes les plus âgées que j'ai pu rencontrer. Elle a plus de 40 ans en 1971.

n'est pas du tout harmonieuse. Quatre enfants naissent de cette première union. À son initiative, elle obtient l'annulation légale de son mariage (la figure légale du divorce n'existant pas). Malgré leurs réticences à cette séparation, ses parents la soutiennent dans la détresse. Elle rencontre un nouveau compagnon, avec qui elle aura son dernier enfant, et dont elle se séparera également.

« *Malchance en amour ! Donc après, je me suis occupée de travailler avec les gens qui étaient autour de moi. Et j'avais un copain, mais je le voyais juste de temps en temps, parce que moi, je n'ai pas récité le chapelet !* »

<21> Eleonora s'implique dans une dynamique d'engagement politique collectif. C'est suite à ses séparations qu'elle entreprend de s'investir dans une activité rémunérée.

« *Quand je me suis séparée, j'ai cherché un salon de coiffure pour être assistante coiffeuse, faire le ménage, des choses comme ça. Et j'ai trouvé des gens très bien, on m'a appris à friser les cheveux et tout. Et après, avec le temps, j'ai suivi un cours d'un an de coiffure et je travaillais dans un salon du lundi au samedi. Et le dimanche, je travaillais à la maison. Je demandais moins cher, je me suis acheté un sèche-cheveux et dans la chambre, j'avais une coiffeuse avec un grand miroir…* »

Cette source de revenus est gratifiante et valorisante pour elle, mais le sens qu'elle attribue au travail rémunéré est différent. Bien qu'il s'agisse également d'une voie vers l'indépendance, il s'agit surtout d'avoir des ressources économiques pour survivre.

En outre et de manière générale, il ressort que le travail ne se réalise pas uniquement dans l'espace du travail productif, mais aussi dans celui du travail reproductif. Tous deux se trouvent étroitement reliés, ce qui influence directement les choix, les comportements et les préférences des femmes. En recontextualisant la réalité des Chiliennes, Nuñez affirme par ailleurs que « les chemins du travail choisis par les femmes diffèrent selon leur niveau d'éducation, leurs origines sociales, les contextes historiques et leurs propres représentations du travail […]. Le choix de travailler ou non [hors du foyer], et par conséquent de la vie qu'elles construisent, reste subordonné aux assignations faites aux femmes et à la transgression de certaines envers ces dernières. »[308]

Bien que les tâches rémunérées et non rémunérées relèvent de la division sexuelle classique du travail, certains secteurs des gauches chiliennes remettent en question les inégalités entre les sexes et le statut conféré aux femmes. Cette critique émane notamment des femmes les plus jeunes qui, durant les années 1960 à 1970, proposent des représentations

[308] NUÑEZ SALAZAR Isabel, "Yo he trabajado toda la vida"…, *op.cit.*, p.86. [Traduction personnelle] Par souci de transparence, je précise que j'ai choisi de traduire « *mandato cultural de género* » par « *assignations* ».

différentes. Le modèle de femmes combatives et engagées dans la sphère publique se superpose à l'idéal « classique » des femmes. De façon générale, une volonté d'indépendance s'affirme parmi des jeunes femmes de gauche.

Ceci étant, dès que les femmes ont des charges familiales, l'assignation à la sphère privée et domestique fait obstacle à ce désir d'émancipation. Galerand et Kergoat confirment l'indissociabilité entre sphère privée et professionnelle et insistent sur l'interdépendance entre les deux, laquelle s'avère d'autant plus visible chez les femmes occupant un poste[309]. Les arrangements qu'elles mettent en place pour s'investir dans la sphère publique s'avèrent éminemment contraignants.

Les différentes facettes du travail domestique

Les femmes continuent à devoir prendre à leur charge la famille, les enfants, les adultes malades et/ou très âgé·e·s car leur rôle s'inscrit toujours dans le soin et le dévouement à autrui, et ce indépendamment de leur classe sociale, de leur état civil ou du travail rémunéré. Qu'un certain nombre d'entre elles aient un emploi ne change rien au fait que l'on persiste à attendre d'elles la réalisation d'une très grande partie du travail domestique. Face à la surcharge de travail entre responsabilités familiales, domestiques, militantes et professionnelles, certaines d'entre elles ont recours à d'autres femmes pour se décharger de certaines (voire de la plupart des) tâches relevant du travail domestique. Le travail domestique restant à leur charge, les femmes doivent s'occuper de trouver une personne qui le réalise, généralement des femmes provenant des secteurs ruraux. Comme l'a noté pendant les années 1970 en Angleterre Ann Oakley, le travail domestique (non rémunéré) des femmes des classes moyennes est alors délégué à des femmes des classes populaires[310]. Pour reprendre les propos d'Hirata et de Kergoat, certaines femmes exerçant une activité rémunérée externalisent « leur » travail domestique[311].

En général, les femmes qui interviennent dans différents domaines de la vie sociale bénéficient du soutien d'un réseau étendu. Or, dans le Chili de l'époque, nombreuses sont les futures exilées qui participent à la sphère publique et professionnelle. Celles qui sont engagées dans un travail rémunéré et/ou dans des activités d'ordre militant s'appuient sur

[309] GALERAND Elsa et KERGOAT Danièle, « Le potentiel subversif du rapport des femmes au travail » in *Nouvelles questions féministes. L'ambivalence du travail : entre exploitation et émancipation*, Vol. 27, n° 2, 2008, pp.67-82.
[310] OAKLEY Ann, *Housewife*, Penguin, Londres, 1976, 273 p.
[311] HIRATA Helena et KERGOAT Danièle, « Division sexuelle du travail professionnel et domestique. Brésil, France, Japon » in HIRATA Helena et alii (Coord.), *Travail et genre : regards croisés. France-Europe-Amérique Latine*, La découverte, Paris, 2008, pp.197-212.

l'aide de leur famille, voire, pour les moins défavorisées, se reposent sur des employées domestiques. Ceci concerne des femmes issues des couches moyennes, allant de la petite classe moyenne à la classe moyenne supérieure. En effet, malgré les différentes politiques publiques mises en œuvre par l'Unité Populaire, les écarts de salaire demeurent importants[312]. Le service d'aide domestique et le système d'employée de maison est amplement répandu et usuel au Chili (et ce, jusqu'à aujourd'hui), privilège dont ne bénéficient pas uniquement les femmes et les hommes les plus aisé·e·s. Ainsi, comme le constatent de nombreuses interlocutrices, ce type de main d'œuvre est « *abordable* » et vivre au Chili leur paraît de ce point de vue « *plus facile* » qu'en France.

Au demeurant, la relation avec les employées domestiques et la perception des femmes du service domestique se présentent sous deux facettes bien distinctes : alors que pour certaines femmes, il s'agit d'une relation verticale qui renforce l'invisibilisation du travail domestique (point de vue directement hérité de l'oligarchie chilienne), d'autres envisagent une relation plus horizontale avec leur employée, permettant ainsi des sortes d'alliances à l'intérieur d'un foyer[313]. C'est ce second point de vue que l'on retrouve davantage chez les interviewées.

Parmi les femmes de catégories moyennes rencontrées, certaines des plus jeunes, parce qu'elles sont dans une situation économique plus modeste que celle de leur foyer d'origine (par exemple lorsqu'elles sont étudiantes et récemment en couple) ou pour des raisons politiques ou idéologiques, préfèrent ne pas embaucher d'employée domestique. Elles ont néanmoins fréquemment recours à leur ancienne nounou pour garder leurs enfants dès qu'elles en ont.

D'ailleurs, un des constats des Mattelart est le suivant : « Un signe évident de l'actuel paradoxe – assez alarmant – est le fait que de nombreuses Chiliennes mariées ne considèrent pas possible leur intégration effective dans une société moderne, à moins de pouvoir compter sur un service domestique. Rares sont celles qui relèvent le défi d'une nouvelle organisation visant à faciliter le travail des femmes. Elles gardent l'habitude d'exiger très peu de l'État et trop peu de leurs proches. [ou de leur conjoint ?] »[314]

D'autre part, l'entourage familial constitue une ressource importante. Les grands-parents et la famille étendue constituent un énorme secours (parfois crucial) et un important

[312] Si l'Unité Populaire introduit une nette amélioration des conditions de vie des plus défavorisé·e·s, en 1970, 25 % de la population se trouvent en situation d'extrême pauvreté, dont deux tiers vivent dans les grandes villes du pays. BITAR Sergio, *Chile 1970-1973…*, *op.cit.*, p.31.
[313] NUÑEZ SALAZAR Isabel, "Yo he trabajado toda la vida"…, *op.cit.*, p.119.
[314] MATTELART Armand et MATTELART Michèle, *La mujer chilena en una nueva sociedad…*, *op.cit.*, p.22. [Traduction personnelle]

système d'entraide. C'est sur eux, et elles surtout, que se reposent les femmes dont les faibles ressources économiques excluent la possibilité d'employer quelqu'un. Il est important de souligner que de nombreuses grands-mères ont certaines ressources pour venir en aide à leur enfant dès la naissance d'un petit-enfant, soit qu'elles n'aient jamais travaillé hors du foyer, elles décident alors de consacrer du temps à l'éducation et à la prise en charge d'un petit-enfant au détriment d'une autre activité, soit, pour les moins démunies, qu'elles puissent compter elles-mêmes sur le travail d'une femme de ménage ou d'une nurse, laquelle à son tour étend son travail.

Les facilités offertes par l'aisance matérielle (pour les moins défavorisées) et le soutien familial permettent à de nombreuses femmes d'étudier ou de travailler à l'extérieur du foyer, mais elles restent responsables d'une grande partie de l'éducation des enfants (lorsqu'elles sont mères), et laissent maintes fois la priorité à la carrière de leur conjoint.

Ces arrangements sont mis en place par les femmes salariées, qui n'échappent pas à l'assignation aux tâches domestiques, à plus forte raison lorsqu'elles ont des charges familiales[315]. Pour l'heure, malgré l'accès à un emploi, elles ne se libèrent ni de ce rôle, ni du travail qu'il implique. Ce dernier est de surcroît invisible. Or il s'avère que « si le seul travail reconnu dans les sociétés industrielles est le travail qui mérite salaire, il existe un autre travail qui a été exclu de la sphère économique et, du coup, est gratuit : le travail domestique. »[316]

Rappelons que la conceptualisation du rapport social de sexe élaborée par Kergoat spécifie que « la division sexuelle du travail n'existe pas en tant que telle, mais comme produit de ce type particulier de rapports sociaux que sont les rapports sociaux de sexe. Et qui dit rapports sociaux dit rapports antagoniques : la division du travail social entre les sexes ne se fait pas de façon équitable (ce qui renverrait à un problème de justice sociale), mais de façon antagonique (ce qui renvoie à un problème d'égalité). »[317]

Dans cette optique, il devient nécessaire d'analyser l'apport des femmes au travers de ce travail domestique. Les recherches des auteures féministes portant sur le travail domestique des femmes ont ouvert une nouvelle perspective, notamment grâce aux analyses mettant en lumière *l'invisibilité* de ce dernier[318]. Elles permettent d'appréhender le monde du travail sous un autre angle.

---

[315] D'ailleurs, seule une interviewée ayant un emploi rémunéré est célibataire et n'a pas d'enfant.

[316] MARTIN Hélène et alii « Édito. Le travail, outil de libération des femmes ? » in *Nouvelles questions féministes. L'ambivalence du travail : entre exploitation et émancipation*, Vol. 27, n° 2, 2008, p.4.

[317] KERGOAT Danièle, « La division du travail entre les sexes », article cité, p.324.

[318] À ce sujet, pour ne citer qu'elles, voir les travaux pionniers de Christine Delphy qui aborde la question du travail domestique à travers la notion de mode de production domestique ou bien ceux de Colette Guillaumin qui, quant à elle, se réfère au sexage. DELPHY Christine, *L'ennemi principal.* Tome 1 et 2, *op.cit* ;

La description des situations des femmes salariées nous montre qu'elles se voient assujetties au travail domestique, bien que certaines trouvent le moyen de s'en décharger. Par travail domestique s'entend, comme le définit notamment Dominique Fougeyrollas-Schwebel, « [l']ensemble de tâches accomplies dans le cadre de la famille (sans que ce soit clairement établi si on parle de la famille conjugale ou de l'ensemble de la parenté), travail gratuit effectué essentiellement par les femmes. »[319]

De plus, « la notion de "travail domestique" n'est pas ahistorique : c'est la forme concrète que prend le travail reproductif assigné au groupe des femmes dans une société salariale. »[320] Il est question d'un travail gratuit fourni qui est « non pas pour soi mais pour d'autres et toujours au nom de la nature, de l'amour ou du devoir maternel. »[321]

Le travail domestique est un travail à part entière concernant toutes les femmes, mais ces dernières se voient dans la possibilité de pouvoir l'assumer différemment selon les classes sociales, les situations conjugales, voire les générations. Si pour certaines interlocutrices, comme nous l'avons vu, le travail rémunéré représente un espace de conquête ou un besoin matériel, pour d'autres, la vie familiale et le travail gratuit au foyer font partie intégrante de leur vie et en constitue un élément fondamental. En effet, bien que les femmes fassent face aux mêmes obstacles, elles possèdent des marges de manœuvre diverses et agissent (et réagissent) de façon différente.

Dans notre groupe, sept des quarante-deux femmes de plus de 16 ans sont en couple et sont mères au foyer. Leur vie conjugale se caractérise surtout par l'absence de partage des tâches domestiques avec leur conjoint. Or j'ai pu constater un fort clivage entre les classes sociales des femmes ayant une activité rémunérée dans la sphère publique et celles des femmes travaillant au foyer. Ces dernières, dans notre groupe, sont principalement des femmes sans formation appartenant aux classes populaires[322]. Un autre cas de figure est celui de femmes de différentes classes sociales cessant leur activité rémunérée ou décidant de ne pas exercer un métier dès lors qu'elles sont mères.

GUILLAUMIN Colette, « Pratique du pouvoir et idée de Nature (1). L'appropriation des femmes » in *Questions féministes. Les corps appropriés*, n° 2, 1978, pp.5-30 ; et, de la même auteure, « Pratique du pouvoir et idée de Nature (2). Le discours de la nature » in *Questions féministes. Natur-elle-ment*, n° 3, 1978, pp.5-28.

[319] FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL Dominique, « Travail domestique, services domestiques » in BOUTET Josiane et alii (Dir.), *Le monde du travail*, La découverte & Syros, Paris, 1998, p.328.

[320] KERGOAT Danièle, « La division du travail entre les sexes », article cité, p.324.

[321] KERGOAT Danièle, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », article cité, p.37.

[322] Ce constat est à nuancer. Différents témoignages, outre mes échanges personnels et la littérature sur le sujet, indiquent qu'une grande partie des femmes de la haute bourgeoisie ou des classes moyennes supérieures se consacrent au foyer. Cependant, dans le cadre de ma recherche, je n'ai interviewé aucune exilée chilienne, femme au foyer au Chili qui appartienne aux classes supérieures (et n'ai connu, de façon ponctuelle et anecdotique, qu'une femme présentant ces caractéristiques).

Tel est le cas de <16> María, militante communiste issue de milieu populaire, qui abandonne une formation au moment de fonder une famille.

« *Ma famille, oui, elle était modeste, mais on n'a pas connu la misère absolue, comme quelques familles du voisinage. Et puis, surtout, mes parents insistaient, ils voulaient que je finisse mon lycée. Ensuite, comme j'avais terminé, ils m'ont dit : "Tu veux continuer des études ? Parce que là, soit tu travailles, soit tu étudies.* […] *Et quelles étaient mes options ? J'aurais pu être coiffeuse, couturière… un truc dans le genre mais non, moi je voulais aller un peu plus loin. Je me suis donc décidée à être secrétaire, étudier et finir une formation de secrétariat.* […] *Mais qu'est-ce qui se passe entre-temps ? Je tombe enceinte et j'ai même pas eu le temps d'aller en stage. Et puis on a rapidement décidé avec mon mari… de nous marier, c'est-à-dire qu'on a avancé la date.* »

Pour <16> María, bien qu'elle regrette, par la suite, en exil, de ne pas avoir finit sa formation, le fait d'être au foyer n'est pas perçu comme un fardeau mais plutôt comme la conséquence de la maternité dans son parcours de femme, en accord avec la représentation de mère dévouée. Parallèlement, elle fait partie d'un *Centro de madres* et s'investit dans l'organisation de la JAP de son quartier.

Il est intéressant de remarquer ici que d'autres femmes ont alterné des périodes au foyer et des moments d'investissement dans un emploi. Bien qu'elles désirent exercer un métier, elles se trouvent face à des contraintes, notamment à l'opposition d'un conjoint.

J'ai pu constater que, de façon générale, ces femmes au foyer conçoivent souvent leur situation comme inhérente au dévouement qu'on attend d'elles en tant que mères et épouses. Citons par exemple un passage de l'entretien de <14> Ofelia. Ofelia, dont la mère décède très jeune, est élevée par ses grands-parents maternel·le·s. Elle est issue d'une famille paysanne sans-terre. Durant l'Unité populaire, elle vit en concubinage avec un délégué syndicaliste du Parti socialiste. À ma question portant sur « [s]es activités pendant l'Unité Populaire », elle se définit avant tout par sa condition de mère. Étonnée par ma demande, sa réponse spontanée est la suivante :

« *Moi… ben, j'étais maman ! J'avais presque 21 ans, j'avais un bébé de 5 mois et une fille de 2 ans.* […] *J'étais venue m'installer à Santiago parce que j'y avais de la famille et puis j'étais montée sur Santiago histoire de voir si je faisais des études… ou voir…. Bon, en fait, j'ai rien étudié et j'ai fait… j'ai fait des bébés ! En fait, j'avais rencontré mon ex dans le parti, parce que j'étais aux Jeunesses socialistes.* […] *Et puis après j'étais enceinte, mais bon, j'allais aux chantiers bénévoles du parti, j'ai participé à tout ça avec mon gros ventre !* »

Toujours est-il que si certaines interlocutrices présentent leur situation de femmes au foyer comme un « choix », d'autres avancent qu'elles ne réussissent pas à faire valoir leur désir de s'investir dans d'autres sphères car les obstacles sont trop importants.

Les femmes au foyer consacrent donc une plus grande partie de leur temps au travail reproductif. Elles cherchent à se réaliser à travers la maternité et l'espace familial, sans pour autant que ce soit toujours leur activité exclusive. Certaines prennent l'initiative d'exercer une activité rémunérée non déclarée leur permettant d'éviter de sortir du foyer. Quand bien même elles produisent par ce biais des ressources économiques (bien que limitées), leur travail reste de ce fait également invisibilisé. De même, le travail qu'elles accomplissent pour l'économie familiale est rarement pris en compte. Tout comme la séparation arbitraire entre sphère reproductive et sphère productive, la frontière entre femmes au foyer et femmes exerçant un travail déclaré serait-elle également à dépasser ? Quoi qu'il en soit, il serait prudent de ne pas considérer les femmes au foyer comme des « inactives ». C'est ce qu'illustre le récit de <4> Gilda :

« Je travaillais [au foyer]*, j'avais fait une formation de coiffeuse parce qu'à l'époque, ma mère voulait que je sois coiffeuse. Elle voulait, comme souhaitée par la tradition chilienne de l'époque, que je sois ou coiffeuse ou couturière. Comme ça, je travaillais à la maison et en plus, je pouvais m'occuper du foyer et en même temps soutenir mon mari. Avant, j'avais fini mes études secondaires en suivant les cours du soir et tout… Et bon, entre-temps, je me suis mariée, j'ai eu ma fille… Je dansais aussi, je suivais des cours de danse espagnole…* »

Il semble donc pertinent de dépasser la notion « d'inactivité ». À ses activités au foyer s'ajoutent d'autres occupations. <4> Gilda, tout comme son époux, milite au MAPU, bien que l'engagement de son mari reste privilégié. Elle participe à la campagne présidentielle d'Allende (où elle réalise d'ailleurs une présentation de danse), et épaule son époux dans le travail politique (et salarié) de ce dernier. Aucune de ses activités n'est vraiment reconnue en tant que « travail », du fait qu'elle n'est pas rémunérée, et son travail se trouve par conséquent invisibilisé. Rendre compte de l'invisibilisation de ce travail, pour reprendre les termes de John Krinsky et Maud Simonet, signifie « non seulement [d']admettre que les frontières entre travail et non travail ne sont pas fixes puisqu'elles sont le produit de rapports de force, mais aussi que, loin d'être discrètes, ces frontières sont bien plutôt continues. »[323]

Or, bien qu'elles soient au foyer, ces femmes ne sont pas pour autant confinées à l'espace domestique ni ne se consacrent uniquement aux tâches ménagères. Sur ce point, on

[323] KRINSKY John et SIMONET Maud, « Déni de travail : l'invisibilisation du travail aujourd'hui. Introduction » in *Sociétés contemporaines*, Vol. 3, n° 87, 2012, p.6.

peut relever l'impact du contexte sociopolitique de l'Unité Populaire, l'identification des exilées à ce projet politique et leur investissement dans celui-ci, quelles qu'aient été leurs activités. Militantes ou non dans un parti, ces femmes au foyer ne se retrouvent pas complètement exclues de la vie sociale, bien que leur implication s'inscrive souvent dans la lignée du rôle maternel « classique » : indépendamment du domaine ou de la sphère où elles agissent, le don de soi et le dévouement restent des caractéristiques intériorisées par elles-mêmes et attendues par la société.

Citons à ce propos l'une des activités de <11> Florencia[324]. Florencia se consacre à la vie familiale et à l'éducation de ses deux enfants, malgré une première formation universitaire en quatre ans de conseillère en économie familiale et sociale et une deuxième formation d'institutrice qu'elle abandonne suite au mariage. Non affiliée, mais sympathisante socialiste, marié à un haut dirigeant national du parti, elle propose des cours au sein des *Centros de madres,* sans aucune rémunération, alors que des fonds destinés aux formatrices existent. Elle indique d'ailleurs brièvement lors de notre entretien que « *Ce n'était pas déclaré, mais parce que j'en avais pas besoin.* » Cependant, <11> Florencia présente bel et bien cette activité comme « un travail » qui, par ailleurs, sera une expérience extrêmement utile et une ressource pour exercer comme assistante sociale en terre d'asile.

Analyser le travail de ces femmes au foyer invite également à reconsidérer la conceptualisation classique du travail. En effet, la notion de travail mérite d'être « élargi[e] au travail non salarié, non rémunéré, non marchand, au travail informel. Travail professionnel et travail domestique, production et reproduction, salariat et famille, classe sociale et sexe social sont considérés comme des catégories indissociables. »[325]

Par ailleurs, il est possible d'avancer qu'à l'instar du travail rémunéré, le travail domestique comporte des ambivalences où coexistent deux éléments : il s'agit à la fois d'une assignation faite aux femmes à travers laquelle s'exerce une oppression spécifique mais, pour certaines d'entre elles, il s'agit d'un moyen de réalisation personnelle. La figure et les efforts des « mères dévouées » sont souvent mis en valeur par les différents secteurs de la gauche chilienne. En effet, cette figure de la « *madre esforzada y trabajadora* », c'est-à-dire la mère courageuse et travailleuse, est souvent mobilisée dans les discours politiques de l'époque. Elle est associée à une image positive du rôle des mères au foyer participant au processus politique.

[324] L'itinéraire de <11> Florencia est présenté intégralement à travers un portrait.
[325] HIRATA Helena et ZARAFIAN Philippe, « Travail (le concept de) » in HIRATA Helena et alii (Dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris, 2004, p.246.

Ce travail domestique gratuit n'en reste pas moins problématique et détermine un type d'inégalité centrale entre hommes et femmes : ses caractéristiques demeurent contraignantes, et ce pour trois raisons : premièrement du fait de l'assignation exclusive à l'espace domestique et les difficultés potentielles à s'investir dans d'autres sphères, deuxièmement la dépendance économique qui en résulte et, troisièmement, sa dévalorisation et sa non reconnaissance.

Au demeurant, travail domestique et travail salarié (déclaré ou non déclaré) se conjuguent avec différents types d'implications politiques des femmes dans l'organisation sociétale[326]. En effet, ces femmes, pour la plupart jeunes adultes, participent au processus politique de l'Unité Populaire à travers différentes activités.

Nombreuses sont celles qui possèdent une formation ou un diplôme universitaire[327]. Leur orientation s'inscrit souvent dans la continuité du rôle et des valeurs associées à la condition des femmes. Ainsi, comme le confirme Rojas Mira, « lorsqu'elles accèdent à une carrière universitaire, les femmes privilégient les formations d'éducatrice ou d'institutrice, d'infirmière ou de travailleuse sociale. Dans les domaines techniques, elles s'orientent vers la couture, le tissage, la coiffure ou encore le secrétariat. Soit [indépendamment du niveau de qualification] des formations en lien avec le service à autrui, ce qui est d'ailleurs intériorisé depuis leur plus jeune âge. »[328] Ainsi les femmes qualifiées sur le marché du travail, tout comme la classe des femmes d'autres régions du monde, se trouvent majoritairement dans les professions de la santé et de l'éducation[329].

Cependant, en concordance avec le processus de participation politique généralisé, un certain nombre de femmes ont fait leur entrée dans la sphère politique publique. D'ailleurs, à partir de 1968, en comparaison avec les autres pays latino-américains, il existe au Chili un nombre plus important de salariées qualifiées, de fonctionnaires employées de bureaux et de femmes politiques. En outre, selon les données d'Elsa Chaney, l'intégration de femmes dans cette sphère est, à cette même époque, semblable à celle de pays tels que la Suède, la Yougoslavie et l'Union soviétique[330].

---

[326] Nous traiterons et analyserons ce sujet dans les chapitres suivants.

[327] Rappelons les données avancées dans la partie méthodologique : vingt-six ont un degré de qualification dont dix-sept diplômées universitaires et neuf ayant suivi d'autres types de formation. Vingt-quatre femmes ne sont pas qualifiées. Cependant quinze d'entre elles avaient débuté un cursus ou une formation qu'elles ne terminent pas. Seules onze femmes n'ont suivi aucune formation au Chili et trois quittent le pays mineures et poursuivent leur scolarité à l'étranger.

[328] ROJAS MIRA Claudia, *Poder, mujeres y cambio en Chile…*, *op.cit.*, p.23. [Traduction personnelle]

[329] À ce sujet, consulter PFEFFERKORN Roland, *Inégalités et rapports sociaux…*, *op.cit.*, pp.247-250 et pp.350-370.

[330] CHANEY Elsa, *« Supermadre ». La mujer dentro de la política en América latina*, Fondo de Cultura Económica, Mexico, 1992, p.20.

Par ailleurs, l'obtention d'une qualification, à plus forte raison universitaire, se traduit par une ascension sociale. À cela s'ajoute le fait que l'accès à l'éducation constitue l'un des points prioritaires du gouvernement de l'Unité Populaire. Les Chilien·ne·s sont fortement encouragé·e·s à s'instruire et c'est ainsi que différentes formations sont envisagées et mises en place pour les travailleurs et travailleuses. De même, le système universitaire est également mis en valeur et l'accès des jeunes à l'université est encouragé. Ainsi, en tenant compte de leur âge, nous retrouverons parmi les interviewées un nombre significatif d'étudiantes.

La scolarité et l'impact de l'accès des femmes au monde universitaire

Jusqu'en 1973, douze interviewées suivent leur parcours scolaire et dix sont étudiantes. Parmi ces dernières, certaines décrochent à peine leur diplôme avant de quitter le pays, pendant ou après l'Unité Populaire, et n'ont donc pas exercé d'activités professionnelles au Chili. Par ailleurs, quelques-unes n'entreprennent pas d'études universitaires et d'autres cessent leurs études supérieures durant la dictature.

Reste que la situation familiale des jeunes étudiantes est extrêmement variée. Ainsi, parmi elles certaines sont déjà mariées, et dépendent économiquement de leur conjoint ou de leur famille d'origine (voire de leur belle-famille quand ce dernier est également étudiant) ; d'autres sont célibataires et vivent la plupart du temps au foyer parental, tandis que quelques-unes s'inscrivent dans des établissements universitaires d'autres régions et peuvent être accueillies dans des foyers universitaires[331]. Ces étudiantes célibataires dépendent financièrement de leur famille d'origine et, pour les plus démunies, peuvent compter sur des allocations. Cependant, ces aides sont versées aux parents, ce qui se traduit également par une forme de dépendance. Quant aux plus jeunes, il s'agit en général, dans notre groupe, d'« enfants de » famille militante de gauche. Leur situation est donc à mettre en relation avec celle de leur famille d'origine.

En tout état de cause, il est pertinent d'établir un état des lieux de la scolarité en général et de l'accès à l'université en particulier. Un premier décret sur l'école primaire voit le jour en 1920 et le gouvernement de Frei Montalva instaure huit années de scolarité obligatoire pour les enfants. Le taux d'analphabétisme est quant à lui relativement faible. En effet, la société chilienne du XXème siècle a vu une forte augmentation de la scolarité et de l'alphabétisation de ses habitant·e·s : en 1907, 50,3 % de la population est alphabétisé, alors

[331] À cette époque, le gouvernement incite les jeunes de classes populaires à poursuivre des études supérieures. L'université est donc gratuite pour les plus démuni·e·s et les enfants issu·e·s de famille ouvrière sont également hébergé·e·s et nourri·e·s par le système universitaire étatique.

qu'en 1970, ce taux atteint les 89 % (88,2 % des femmes et 89,2 % des hommes respectivement)[332]. De plus, parmi les mineur·e·s entre 6 et 14 ans, 96,3 % des garçons et 96,7 % des filles sont scolarisé·e·s[333].

Toujours est-il que d'importantes distinctions sont à noter quant au niveau d'études et aux qualifications. Portons notre attention sur la situation des femmes. Entre 1968 et 1972, la qualification scolaire des femmes âgées de 25 à 54 ans est la suivante : 62,3 % ont un niveau d'études primaires (jusqu'à l'âge de 14 ans dans le système éducatif chilien), 31,5 % ont terminé le cycle secondaire et 6 % ont achevé leurs études universitaires[334]. Cependant, ces données ne prennent pas en compte les étudiantes dont le cursus universitaire est en cours. En revanche, en 1970, seules 5,25 % des femmes n'ont aucune formation scolaire.

En outre, l'entrée dans le système universitaire évolue. En 1960, antérieurement à la réforme universitaire mise en place par Frei Montalva, 4 % de la population âgée de 20 à 24 ans poursuit des études universitaires[335]. Or l'accès au système éducatif, à plus forte raison universitaire, reste le privilège d'une élite socioéconomique, où prédominaient les hommes, ce qui explique la marginalisation des femmes et des classes populaires.

À la fin de l'Unité Populaire, il est important de relever que ce pourcentage atteint 16 %[336]. Il s'agit donc d'une progression manifeste. Ce changement est dû au processus d'ouverture de l'université initié durant les années 1960, qui favorise la diversification de l'origine sociale des étudiant·e·s. Les politiques de l'Unité Populaire accélèrent ce processus. Prenons comme exemple le cas de <10> Mariela, jeune célibataire issue d'une famille agricole dont le beau-père est métayer et la mère au foyer (aucun·e des deux n'est d'ailleurs particulièrement politisé·e). Le cheminement de son parcours est le suivant :

« *Après le lycée, c'était pratiquement impossible d'envisager des longues études parce que je n'avais pas les moyens pour continuer, ni pour déménager dans une ville plus grande. À San Fernando, il n'y avait pas grand-chose. En fait, c'est pour cette raison que j'avais décidé d'étudier dans un lycée professionnel, de suivre la formation de secrétaire, parce qu'à l'époque, dans mon milieu, on disait que, si tu avais un diplôme, tu pouvais trouver un travail.* »

[332] VALENZUELA Samuel, « Democracia familiar y desarrollo », article cité, p.120.
[333] *Ibidem*, p.123.
[334] LARRAÑAGA Osvaldo, « Participación laboral de la mujer » in SCULLY Timothy et alii (Eds.), *El eslabón perdido. Familia, modernización y bienestar en Chile*, Taurus, Santiago du Chili, 2006, p.216.
[335] DIAZ Ximena, GODOY Lorena et MAURO Amalia, *Trabajo y empleo femenino en Chile 1880-2000…*, *op.cit.*, p.143.
[336] *Ibidem*, p.143.

<10> Mariela obtient un diplôme technique de secrétaire et commence à travailler dans un dispositif de l'État pour les PME, plus spécifiquement une filiale de CORFO (Agence nationale de développement économique – organisme d'État). Les mesures de l'Unité Populaire facilitent la poursuite de ses études.

« *Et j'étudiais donc en même temps à l'Université Technique de l'État, j'étais étudiante en Industrie Alimentaire.* […] *Secrétaire, j'avais donc décroché un poste et ensuite, je suivais les cours du soir parce que l'Université s'est installée dans ma ville pendant le gouvernement de l'Unité Populaire.* »

L'accès à un diplôme universitaire, notamment pour les femmes, a une portée considérable. Il se traduit par l'accroissement des possibilités d'agir, que ce soit dans la vie économique, politique ou sociale. Or, on assiste à une hausse significative de l'entrée d'étudiantes dans les universités chiliennes. En effet, si entre 1940 et 1970, la population universitaire quadruple, elle est multipliée par huit pour les femmes[337]. De plus, en 1970, les étudiantes constituent 46 % de la population universitaire de l'Université du Chili[338].

Araujo et Vásquez soulignent que de nombreux et nombreuses intellectuel·le·s chilien·ne·s étaient les premier·e·s de leur famille à obtenir un diplôme universitaire[339]. En outre, dans certains milieux des classes supérieures et moyennes supérieures, il était depuis longtemps question de l'instruction des femmes. En effet, le décret d'Amunátegüi de 1877 avait déjà autorisé l'admission des femmes dans certaines formations universitaires, mais en termes concrets, rares furent celles qui en eurent la possibilité. Dès 1927, les femmes obtiennent le droit de se présenter à l'examen d'accès aux études supérieures, mais ce n'est que très progressivement que leur entrée est effective. Néanmoins certaines femmes des classes supérieures perçoivent l'obtention d'un diplôme dans l'univers des possibles, ainsi notamment <19> Lisa :

« *C'était évident pour moi, je devais avoir une carrière et un diplôme car j'ai vécu une époque durant laquelle les femmes de ma famille au Chili avaient intégré cette idée. Et pour la plupart des femmes, aller à l'école, être diplômées, c'était quasiment un devoir. Parce que le problème de nous les femmes, c'est que les hommes, avec ou sans diplôme, ils pouvaient toujours être embauchés. Mais les femmes, sans diplôme, on ne l'était pas… Donc on devait avoir le diplôme pour pouvoir obtenir un poste. Et les femmes, c'est bien pour cette raison*

[337] *Ibid.*
[338] CHANEY Elsa, *« Supermadre ». La mujer dentro de la política…*, *op.cit.*, p.100.
[339] ARAUJO Ana María et VASQUEZ Ana, *Exils latino-américains…*, *op.cit.*, pp.35-36.

qu'il y a un élan chez elles au Chili, parce qu'elles prennent conscience qu'obtenir un diplôme, c'est le plus important. »

Cependant, le taux de diplômées au Chili reste peu important. Toutefois certaines interviewées comptent dans leur entourage familial une parente diplômée, notamment des institutrices. Et, enfin, une partie des étudiantes, déjà diplômées ou en cours d'études, sont pionnières de leur famille d'origine.

Par ailleurs, au Chili, la majorité des formations scientifiques ou techniques sont universitaires, notamment les formations paramédicales et sociales. Prenons l'exemple de la formation d'assistante sociale au Chili, formation suivie par un nombre significatif d'interviewées (aussi bien au Chili qu'en France). Ce cycle est composé de quatre, voire cinq ans d'études universitaires, au lieu des trois années de formation dans un institut supérieur en France. Cette distinction explique en partie une surreprésentation d'exilé·e·s ayant suivi des formations universitaires (achevées ou non).

S'il existe dans la société chilienne des avancées notables en matière d'éducation des femmes, la reproduction des rôles assignés aux femmes a une incidence sur leur choix en termes de carrière et de métiers. Cependant, une partie des jeunes femmes diplômées de l'université fait une entrée discrète dans des carrières généralement réservés aux hommes : elles représentent 30 % des étudiant·e·s de médecine (dont la majorité se spécialise, non par hasard, en médecine obstétrique et gynécologie), 25 % des étudiant·e·s de droit et 14 % des étudiant·e·s en économie[340].

Tout diplôme constitue une ressource considérable, à plus forte raison pour les femmes. Pour certaines exilées, l'entrée dans le monde universitaire a également favorisé l'entrée dans le monde militant. En effet, de nombreuses étudiantes s'impliquent dans des activités militantes, ou sont du moins sensibilisé·e·s politiquement par les rencontres effectuées. De plus, les étudiant·e·s de gauche, militant ou sympathisant d'un parti, s'engagent dans des volontariats pour aider les habitant·e·s des bidonvilles et les paysan·ne·s les plus démuni·e·s. Il ne s'agit pas d'assistanat mais de prise de contact et de travail politique en association avec eux et elles. En effet, la jeunesse universitaire constitue l'un des secteurs les plus engagés de la société chilienne dans le processus de l'Unité Populaire. Il en sera d'ailleurs question dans le chapitre suivant.

Pour les étudiantes, l'accès à l'université offre une possibilité de rompre avec un milieu familial conservateur et/ou d'échapper au rôle de mère au foyer. Au demeurant, le

[340] CHANEY Elsa, *« Supermadre ». La mujer dentro de la política…*, *op.cit.*, p.102.

niveau d'études influe considérablement sur le champ des possibles, leurs marges de manœuvre et renforcent leurs capacités d'agir. Par ailleurs, une formation supérieure constitue une ressource objective (un diplôme et un statut professionnel officiellement reconnus), culturelle (un bagage et des acquis) et symbolique (une valorisation et des expériences vécues). Or, la qualification ou la non qualification des interlocutrices, conjuguée à d'autres éléments, jouera un rôle non négligeable dans les parcours d'exil, notamment dans la recherche d'emploi ou dans le processus d'adaptation à une nouvelle société.

Force est de constater que les parcours et les situations des femmes que j'ai rencontrées se différencient déjà bien avant leur migration. Somme toute, les exilées sont issues de classes sociales différentes, ont occupé des positions variées dans la société et ont participé à l'organisation de la vie sociale par des voies également distinctes : par un travail rémunéré, par un travail dans des organisations de base et de quartier, à travers les tâches reproductives, par le moyen d'études, en pratiquant le bénévolat… Et, de fait, les frontières entre ces activités sont parfois perméables, voire se superposent.

La représentation dominante des femmes dans la société reste associée à la figure de la mère au foyer, comme le montre l'existence des *Centros de madres*, par excellence constitués par des femmes au foyer qui perpétuent leur assignation au travail domestique. Néanmoins ce rôle sort de l'invisibilité et leur participation collective est considérée. D'ailleurs, la représentation des femmes au foyer en tant que « mères courages » est valorisée et peut même s'avérer valorisante pour les femmes adhérentes de l'Unité Populaire.

En outre, certaines femmes entament un processus visant à sortir d'un rapport de domination et cherchent des voies d'émancipation. Il reste important de souligner, tel que l'indiquent Jonas et Sehili, que « l'émancipation recouvre également une pluralité de dimensions – elle est à la fois économique (l'indépendance économique des femmes), politique et sociale (l'enjeu étant la reconnaissance sociale et politique des femmes) et sexuelle (liberté de choix du ou de la partenaire, abolition des contraintes et violences sexuelles…). »[341] De plus, dans le cheminement des femmes vers l'émancipation, il s'avère fondamental de prendre en compte le contexte sociétal dans lequel les femmes évoluent et agissent, ainsi que la temporalité dans laquelle se déroule leur itinéraire.

Aussi il est nécessaire de préciser que les interlocutrices ne sont certainement pas représentatives à part entière de la classe des femmes au Chili, mais d'une partie de cette

[341] JONAS Irène et SEHILI Djaouida, « Les images d'Epinal : émancipation ou aliénation féminines ? » in *Nouvelles questions féministes. L'ambivalence du travail : entre exploitation et émancipation*, Vol. 27, n° 2, 2008, p.50.

société, identifiée et marquée par le processus politique de l'Unité Populaire, souvent engagée dans ce processus, et, par la suite, opposée à la dictature militaire et réprimée par elle.

En outre, les situations et les expériences vécues au Chili par ceux et celles qui partiront en exil sont souvent analysées à l'aune de la situation et de leurs engagements politiques. Il est par conséquent difficile de saisir et de comprendre les formes que prennent les engagements politiques des femmes en particulier. En effet, par l'assignation à l'espace domestique et la surcharge de travail qui en découle, elles ne sont pas en situation égalitaire face aux hommes, ni dans le monde militant, ni dans la structure familiale, pas plus que sur le marché du travail.

Assurément, comme le souligne Zaidman, à la différence d'autres groupes sociaux opprimés, « les femmes sont à la fois distinctes comme groupe social et non ségréguées de la même façon que d'autres catégories sociales. Elles se trouvent adscrites de par leurs liens sociaux dans l'ensemble des systèmes de rapports sociaux. De ce fait, elles se trouvent en partie liées avec les hommes dans leurs familles, dans une classe sociale, dans des mêmes univers d'appartenances linguistiques ou culturels, ce qui n'exclut ni la hiérarchisation ni la domination, ni l'oppression ou l'exploitation. »[342] En d'autres termes, « elles sont inscrites par leurs liens familiaux dans l'ensemble des systèmes de rapports sociaux d'âge, de classe ou de "race". »[343]

En nous intéressant plus particulièrement aux devenirs et aux parcours dans leur pays d'origine des Chiliennes exilées, nous avons examiné dans les chapitres précédents des éléments de la configuration de la société chilienne au regard de l'imbrication de différents rapports sociaux. Nous avons, de même, observé leurs transformations et leurs reconfigurations. La priorité du rôle de la maternité et l'importance du dévouement marianiste, à la fois intériorisé par les femmes et imposé par la société, ont été mises en relief.

Car, même si leurs représentations et leurs pratiques évoluent, les femmes sont davantage amenées à se dévouer pour leur famille, leur compagnon de vie ou leurs camarades de parti. Certaines d'entre elles cherchent à s'affranchir de cette contrainte sociale. Encore faut-il préciser que selon les places qu'elles occupent dans la société, leur position dans les configurations familiales, leur appartenance de classe sociale, leur statut dans le monde du travail et leur niveau d'études, de nombreuses déclinaisons se présentent dans le groupe des femmes. De même, des différences se dessinent en termes de génération. Or dans le groupe

[342] ZAIDMAN Claude, « Ensemble et séparés » en préface à GOFFMAN Erving, *L'arrangement des sexes*, La dispute et Cahiers du Cedref, Paris, 2002, p.28.
[343] *Ibidem*, p.28.

des interviewées, la majorité ont moins de trente ans durant l'époque de l'Unité Populaire. La plupart sont en couple ; certaines ont déjà un ou des enfants. En outre, elles sont issues de différentes classes sociales, mais il est davantage question de femmes appartenant aux catégories moyennes salariées, à la petite classe moyenne et aux classes populaires. Si, historiquement, au Chili, les femmes ont été minoritaires dans la sphère du travail rémunéré, la société chilienne enregistre durant cette période des transformations et il est possible de constater qu'une majorité des interviewées exercent une activité rémunérée, une partie significative d'entre elles est diplômée ou poursuit des études universitaires.

D'une part, en tant que groupe, les interviewées se caractérisent par leur hétérogénéité et la diversité de leurs parcours et appartenances, comme nous l'avons constaté. Leur parcours en exil présente des similitudes ainsi que des divergences, dont les fondements se situent souvent bien avant leur départ du Chili. Les expériences passées sont à l'origine des ressources différentes dont elles disposent. De plus, le contexte sociopolitique et leur participation au projet de l'Unité Populaire sont également fédérateurs et ces éléments sont donc également à prendre en compte.

D'autre part, la majorité des exilé·e·s, notamment les femmes, sont issu·e·s d'un secteur particulier du Chili des années 1970. Elles appartiennent généralement, de par leur activités, leur entourage familial, leur milieu professionnel et/ou leur milieu militant, aux secteurs les plus progressistes de la société chilienne, ces derniers compris en tant que tels dans leur contexte sociopolitique et temporel. En outre, certaines sont en rupture avec les assignations faites aux femmes, en tant que classe, en particulier les femmes les moins âgées, militantes ou sympathisantes d'un parti politique de gauche.

La place des femmes dans la société chilienne, notamment dans la vie familiale et dans le monde du travail, et leurs conditions d'existence nous fournissent les clés pour comprendre leur participation politique. Le projet politique de l'Unité Populaire a en retour un impact sur les parcours et les trajectoires postérieures des exilées. Il est donc opportun ici de revenir sur ce processus politique pour ensuite en analyser les effets.

PORTRAIT I.

MAGDALENA : UNE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE ET MILITANTE[344]

« On m'a interdit de vivre [au Chili]*, mais en même temps, j'ai vécu en France dans d'excellentes conditions…* […] *Ici, j'ai pu avoir accès au monde entier, tellement de portes m'ont été ouvertes… »*

Au cours de prises de contact dans le réseau parisien, différentes personnes ont cité Magdalena, une figure visible du réseau d'associations chiliennes. J'obtiens ses coordonnées par le biais d'une interviewée, elle-même engagée dans une association.

Suite à quelques échanges par mail et téléphone, il s'avère délicat dans un premier temps de fixer un rendez-vous. Ce n'est en aucun cas par manque d'intérêt mais en raison de son emploi du temps surchargé. Je l'identifie dans le public lors de la visite de Bachelet, événement au cours duquel je l'aborde et nous entamons une conversation. Magdalena se montre intéressée par ma recherche et par le besoin de soutenir la démarche d'une étudiante. Nous convenons enfin d'un rendez-vous pour l'entretien. En juin 2009, nous nous rencontrons à nouveau, cette fois à son bureau. Magdalena a le souci de nous accorder un créneau de deux heures et l'interview enregistré dure 1 h 37.

Je ne tarde pas à m'apercevoir que son enthousiasme pour ma démarche se trouve également en lien avec sa position féministe. De par son investissement politique et son poste au sein d'une administration parisienne, Magdalena occupe une position de leadership dans le monde associatif chilien actuel. Son portrait montre le parcours d'une exilée dont la carrière professionnelle et l'implication associative font figure d'exemple, raison pour laquelle il est présenté.

Un engagement catholique de gauche

Magdalena naît en 1949 au sein d'une famille petite-bourgeoise. Elle est l'aînée et la seule fille d'une fratrie de quatre enfants. Les idées politiques de sa famille s'inscrivent profondément dans une aile conservatrice opposée à l'Unité Populaire, bien qu'aucun·e des membres ne milite dans un parti de l'opposition.

[344] Entretien numéro 2. Retranscription intégrale en annexe numérique.

La situation financière de sa famille est plutôt aisée. Le père est investisseur dans le bâtiment et travaille durant certaines périodes en tant que cadre salarié dans des entreprises du bâtiment. Sa mère est fonctionnaire et travaille dans l'administration universitaire. Magdalena est issue d'une famille dont certaines femmes ont suivi des études supérieures. Sa grand-mère maternelle était institutrice et avait milité au début du XXème siècle pour le suffrage des femmes. Elle hérite de cette tradition familiale et évolue dans un milieu où une grande importance est accordée à l'éducation des filles.

Dès son adolescence, membre d'un groupe de jeunes de l'Action catholique, la jeune fille participe à des œuvres de charité à travers lesquelles elle est confrontée aux milieux les plus défavorisés de la société chilienne. À l'origine de cette implication, elle évoque la « sensibilité sociale » des femmes de sa famille. La confrontation avec la misère l'incite à s'engager auprès des Jeunes démocrates-chrétiens, où elle s'identifie davantage avec le secteur progressiste. Le programme du gouvernement démocrate-chrétien de Frei Montalva la remplit d'espoir, mais, à l'instar d'une partie de sa génération de jeunes militant·e·s, elle est progressivement déçue par la tournure réformiste des mesures gouvernementales.

Cette période coïncide avec son entrée à l'université. L'étudiante s'oriente vers l'architecture, formation où, à l'époque, la proportion de femmes est encore faible. Magdalena est militante de la Démocratie chrétienne et devient dirigeante dans les mouvements étudiants. Déçu par le parti, un groupe de jeunes dissident·e·s dont elle fait partie s'écarte de la ligne majoritaire. En 1969, ces divergences donnent le jour au MAPU, organisation où Magdalena poursuit son engagement.

En effet, il s'agit pour elle de concilier le marxisme et le christianisme afin d'être fidèle à la Théologie de la libération, non seulement pour venir en aide aux pauvres mais également en vue de générer des changements sociaux. Elle s'implique aussi dans des actions au sein des bidonvilles et des zones rurales de sa région. La jeune femme se retrouve entourée majoritairement de jeunes militant·e·s.

« Nous n'avions pas la rigidité de la hiérarchie que pouvait avoir un parti politique plus ancien ou avec une plus longue tradition, comme le Parti communiste ou le Parti socialiste, juste pour nommer ces deux partis. Donc ma présence en tant que femme, je dirais que cela n'avait pas… cela ne posait aucun problème. En tout cas je n'ai jamais senti qu'il y avait une restriction du fait d'être une femme s'intéressant à l'action politique ou… [ou que l'on] *me faisait sentir que ce n'était pas ma place, en aucun cas. »*

En 1970, Magdalena se trouve en fin d'études et se prépare à l'élaboration de son mémoire professionnel. L'élection d'Allende précipite son entrée dans le monde du travail car le gouvernement de l'Unité Populaire a besoin de cadres formé·e·s pour travailler dans ses structures étatiques. Elle commence à exercer comme fonctionnaire au Ministère des Travaux publics et est ensuite mutée à l'Entreprise publique portuaire. Magdalena est donc rapidement immergée dans la vie politique administrative du pays.

En conséquence, Magdalena se trouve en rupture avec la tendance politique de sa famille. À l'exception d'une de ses cousines, elle est la seule adhérente de l'Unité Populaire et, de surcroît, militante d'un parti de gauche et cadre dans une entreprise d'État. Elle continue à fréquenter sa famille, mais lors des repas familiaux du dimanche de fortes disputes se produisent, en particulier avec son père.

Magdalena fait la rencontre de Guy, un expatrié français, professeur et directeur du collège français de sa ville. Bien qu'il ne soit impliqué dans aucune organisation partisane, Guy est admiratif et sympathisant du processus politique de l'Unité Populaire.

En 1971, le couple séjourne en France et Magdalena rencontre sa future belle-famille. Elle souligne cependant que le couple n'envisage à aucun moment de s'installer en France et désire vivre au Chili. En 1972, Magdalena épouse son petit ami et peu de temps après, début 1973, elle est enceinte.

En septembre 1973, une semaine avant le putsch, Magdalena entame son congé de maternité. Quelques jours après le Coup d'État, contrairement aux ordres des autorités militaires, elle ne se présente pas à son lieu de travail et échappe ainsi à la détention que subissent nombre de ses collègues.

La famille de Magdalena fait partie de celles qui célèbrent l'arrivée de la dictature, mais est rapidement alarmée par les informations contradictoires qui circulent. Les parents s'inquiètent du sort de leur fille et le lendemain même du putsch, son père et sa mère se rendent à son domicile.

« Ils sont venus chez moi, ma mère en particulier m'a dit : "S'il vous plaît, si vous avez des armes ici, donnez-les nous parce que s'ils vous chopent avec des armes, ils vont vous tabasser, vous maltraiter…" "Mais", je lui ai répondu… "Mais maman, comment vous êtes capable de croire toutes les bêtises que la droite et l'extrême droite ont racontées ! On n'a jamais eu d'armes ! Ce qu'on a, ce sont des livres, des disques." Bon, c'est ce qu'avaient tous

les Chiliens lambdas on va dire, mais nous n'avions pas d'armes. C'est-à-dire que ma mère était convaincue que nous avions des armes et que la gauche allait sortir à la riposte. »

À l'université, sa mère est témoin d'arrestations arbitraires de collègues et d'étudiant·e·s et se rend à l'évidence des injustices commises par le régime militaire. Dès lors, les parents décident de soutenir leur fille et l'aident à se dessaisir de livres et de documents susceptibles de lui valoir une arrestation en cas de perquisition. Elle sera également soutenue par ses frères.

Alarmé par la disparition d'un ami français, prêtre-ouvrier, Guy se rend à Santiago pour contacter l'ambassadeur français, avec qui il entretient une relation proche. C'est avec soulagement qu'il apprend que cet ami s'était réfugié à l'Ambassade. L'ambassadeur leur fait part de son inquiétude car les ressortissant·e·s français sont aussi poursuivi·e·s et il lui propose sur le champ son aide pour rapatrier le couple en France. Se trouvant dans l'impasse, autant Magdalena que Guy hésitent à abandonner le pays, mais l'avertissement d'un frère de Magdalena les conduit à organiser leur départ. En effet, ce sympathisant démocrate-chrétien est averti par un dirigeant du parti favorable au Coup d'État que les noms de Magdalena et de Guy figurent à la Préfecture sur la liste des personnes recherchées.

Le couple se réfugie chez l'ambassadeur à Santiago et obtient un sauf-conduit. Depuis la France, les parents de Guy leur font parvenir les billets d'avion, mais Magdalena se trouve dans la dernière étape de sa grossesse et préfère attendre la naissance de son enfant, qui naît donc au Chili.

Une arrivée et un accueil privilégiés

En octobre 1973, le couple regagne la France avec leur nouvelle-née. Magdalena a 25 ans et, contrairement aux Chilien·ne·s de la première vague d'exil, elle n'est pas prise en charge par les organismes s'occupant de l'asile politique car elle possède le statut de rapatriée et non celui de réfugiée. Elle bénéficie en effet de la nationalité française, par alliance, et est accueillie par sa belle-famille.

Le soir même de son arrivée en France, le couple se rend à un meeting de solidarité avec le peuple chilien. On demande à Magdalena de témoigner et, par l'intermédiaire d'un interprète, ses paroles sont entendues par un public français avide d'informations sur la situation chilienne. En effet, Magdalena comprend le français mais ne le maîtrise pas

suffisamment car son conjoint parle parfaitement l'espagnol et la langue de communication du couple reste l'espagnol.

La récente naissance de sa fille et les conditions privilégiées de son accueil motivent Magdalena et sont la source de sa détermination à s'insérer le plus rapidement possible dans la société française.

« Je ne pouvais pas me permettre de tomber en dépression profonde, comme s'est arrivé à beaucoup de personnes, et c'est normal ! Parce qu'elle [sa fille] *était là et en plus, j'ai bénéficié d'un accueil familial merveilleux* [de la part de sa belle-famille française]. *Et j'ai eu aussi la possibilité de m'inscrire très rapidement à l'École d'architecture ici. Ils m'ont très bien accueillie, ils m'ont fait toutes les équivalences et m'ont directement mise en dernière année d'architecture. »*

Grâce aux démarches de sa mère, Magdalena obtient ses relevés de notes et un certificat qui indique son expulsion de l'université pour des raisons « *non académiques* », laissant entendre qu'il s'agissait donc de motifs politiques. Le directeur de l'école d'architecture en France, de sensibilité de gauche, l'oriente dans les démarches à suivre, ses expériences antérieures sont prises en compte et l'étudiante doit uniquement suivre les cours de droit français et réaliser un projet de fin d'études. De plus, l'étudiante est accueillie à bras ouverts par ses camarades d'école.

La jeune mère est également soutenue par sa belle-mère, qui garde sa petite-fille. Magdalena peut donc suivre des cours intensifs de français tous les matins, son cours de droit et préparer son diplôme. En outre, Guy reprend immédiatement une activité salariée. Ses frères soutiennent le couple et les beaux-parents jouissent d'une bonne situation économique. L'insertion dans la société française se réalise tout d'abord à travers ces liens familiaux. Magdalena bénéficie également d'un bon accueil dans son école ainsi que dans la vie militante et quotidienne. Son environnement est donc très favorable à son insertion.

« Je n'ai pas senti un vrai rejet des Français, parce qu'il y avait une sympathie envers le Chili. Mais ce n'était pas parce que c'était moi, envers ma personne en particulier ! C'était parce qu'il y avait aussi une sympathie envers le Chili [et le projet de l'Unité Populaire]. *»*

Magdalena rejoint le MAPU reconstitué à l'étranger, reprenant ainsi contact avec sa famille politique et rencontrant des militant·e·s de divers horizons, notamment des Français·es solidaires de la cause chilienne. Elle participe à l'organisation d'activités de solidarité.

Vers la fin de l'année 1975, Magdalena obtient son diplôme d'architecte et accomplit quelques expériences professionnelles. Sa deuxième fille naît en 1976 et, dans un premier temps, elle reste au foyer et n'a aucune activité rémunérée. Toutefois, l'insertion dans le monde du travail constitue un enjeu majeur pour elle. La jeune diplômée avait auparavant envisagé de travailler au Chili dans la formulation et la conception de projets architecturaux dans les secteurs privé et public. Dotée de six années d'études, elle bénéficie d'une expérience de trois ans dans l'architecture et sa formation chilienne est plus approfondie que celle de ses jeunes collègues de l'école[345]. Cependant, à l'issue de son diplôme français, par manque de réseau professionnel, elle n'envisage pas de créer sa propre agence. L'architecte demeure toutefois convaincue qu'elle peut parvenir à s'occuper un jour de projets intéressants et n'a aucune hésitation à reconstruire sa carrière. Magdalena commence à exercer auprès de cabinets d'architectes pour des courtes missions, en tant qu'indépendante en CDD.

« Et petit à petit, j'ai commencé à travailler soit à mon compte, soit dans une agence privée, soit durant des périodes de charrette. Je ne sais pas si tu sais ce que c'est une charrette. C'est un terme [dans les bureaux d'études en architecture et ingénierie] *qu'on emploie quand il y a beaucoup de travail dans une agence et l'on embauche des gens pour finir les plans, les dessins, pour vérifier, etc. J'ai donc commencé à être charrette un peu ici et là, avec des périodes de chômage… Ce qui m'arrangeait en partie car ça me permettait en même temps de m'occuper des filles et d'avoir un peu d'activité professionnelle, tout en sachant qu'en définitive, on pouvait vivre avec le salaire de mon mari. »*

En 1979, Magdalena envisage d'aller au Chili pour rendre visite à sa famille. C'est alors qu'un de ses frères, qui accède à ces informations par un contact à Air France, lui communique qu'elle est *persona non grata* et qu'il est fort probable qu'elle soit refoulée à l'aéroport. Le voyage est par conséquent annulé. Sa famille présente un recours en garantie de droits aux tribunaux chiliens et apprend que Magdalena est considérée « dangereuse pour la sécurité du pays » et fichée en tant que militante du MIR, alors qu'elle n'a jamais milité dans ce parti. En 1980, un décret du régime militaire confirme officiellement son bannissement. Magdalena parvient tout de même à rejoindre sa famille au Pérou.

[345] En effet, le cursus universitaire d'architecte au Chili (bac+6) correspond davantage à un double cursus alliant ingénierie et architecture.

Mais, dès lors, son exil prend un autre tournant et sa volonté d'aller de l'avant se renforce. En termes de vie conjugale, la situation de Magdalena est singulière. Les problèmes d'adaptation ne concernent que l'épouse et les relations hommes-femmes s'avèrent alors différentes des couples où les deux membres affrontent l'exil. Guy constitue un soutien et une porte d'entrée dans cette société française qui est la sienne, sans souffrir d'obstacle dans sa vie professionnelle.

« … beaucoup de compañeros [au masculin], *son arrivés et, mince, ils ont dû changer complètement de métier, avec une sorte d'auto-valorisation en contrecoup de ce qu'ils faisaient au Chili, qu'ici s'est volatilisé, ils avaient tout perdu ! Par contre, je crois que nous* [les femmes], *nous avons une « auto-évaluation » différente à celle des hommes. D'avoir été prof là-bas par exemple alors qu'ici, on était femme de ménage… mais au bout du compte, pour les femmes, c'était une histoire de survie avant tout. Au pire des cas, on laissait tomber notre orgueil pendant un temps. Je crois que psychologiquement, l'exil… du moins durant la première période d'adaptation, je dirais que pour une femme, il est plus facile d'assumer. »*

La reconversion militante et l'évolution professionnelle

Le MAPU est l'un des premiers partis à se déstructurer car il commence très tôt à souffrir de dissidences internes et se dissout, donnant lieu à des alliances et à de nouveaux regroupements. Cela n'engendre pas une démobilisation chez Magdalena, qui réoriente son militantisme vers des structures associatives. Elle fait partie du groupe de femmes qui constitue en 1979 le premier collectif d'exilées chiliennes.

« Au bout d'un moment, les partis politiques chiliens commencent à aller chacun de son côté et puis à se disputer entre eux. "Mais non !" Nous, des femmes de différents partis, on s'est dit "Mais, si c'est pour s'engueuler, se disputer dans ces circonstances !" Et nous avons créé une association de femmes chiliennes où nous avons travaillé pour la solidarité, en faisant différentes choses. Et on fonctionnait bien, ça a marché parce qu'on n'avait pas cette obligation, ce besoin qu'avaient pas mal de compañeros *de faire des analyses, de déterminer qui étaient les coupables historiques* [du Coup d'État]. *C'était quelque chose d'important, mais ça ne pouvait pas être central. Et pour nous, à ce moment-là, on s'est dit : "Ce qui est central en ce moment, c'est d'aider, de faire connaître ce qui se passe au Chili et d'apporter notre solidarité aux gens du pays." »*

Cette association est composée de Chiliennes issues de divers partis politiques, et dont les membres vont de la dirigeante à la sympathisante, voire sans inscription partisane, en passant par la militante intermédiaire ou de base. Les adhérentes se réunissent dans des ateliers de discussion sur des problématiques qui leur sont chères : l'intégration des enfants, les relations de couple ou la situation vécue en exil. Elles organisent aussi des activités solidaires, notamment pour secourir financièrement des prisonnières politiques du Chili. À travers cet engagement, ces femmes entrent en interaction avec les milieux féministes français. Au fil du temps, il s'avère également important pour Magdalena de militer « ici » dans un parti politique et en 1985, elle devient membre du Parti socialiste français dans la section de son quartier.

Du côté professionnel, grâce au réseau constitué lors de son passage dans plusieurs agences et bureaux d'études, elle accède progressivement à des contrats plus étendus. L'architecte exerce dans des bureaux d'exportation s'occupant de commandes architecturales pour l'étranger, notamment pour le Golfe Persique. Elle travaille ensuite dans une agence franco-belge, entre autres pour la construction d'hôpitaux. Il s'agit de contrats allant de trois mois à un an.

En 1986, l'interdiction de retour de Magdalena est levée. La question du retour au Chili se pose et en 1987, le couple décide de séjourner quelques mois au Chili avec ses deux enfants en vue d'une possible installation postérieure. Guy est sur le point de terminer sa carrière en France et de prendre sa retraite. Mais l'une de ses filles exprime ses craintes de ne pas pouvoir s'adapter. Le couple décide alors de rester en France.

En 1989, Magdalena travaille au sein d'un bureau d'études dans un projet d'aménagement et de rénovation d'une cité de banlieue parisienne. Elle y est recrutée en CDI, travaillant durant douze ans sur des projets de logements sociaux et de rénovation de centres historiques. Les années 1980 marquent son insertion définitive dans la société française et, durant les années 1990, l'existence de Magdalena se trouve davantage axée autour de la vie parisienne. Par ailleurs, de nouvelles inquiétudes surgissent, Magdalena affirme sa pensée féministe et s'engage dans l'Assemblée des Femmes[346].

[346] L'Assemblée des Femmes est une association féministe fondée en 1992 par Yvette Roudy, ancienne ministre aux Droits des Femmes durant le mandat de François Mitterrand, et Françoise Durand, ancienne conseillère de Paris.

« Je dirais que ma conscience politique était plus ou moins accompagnée, de façon un peu subconsciente, de la discrimination envers les femmes. Moi, au Chili, j'avais très bien senti en travaillant dans les bidonvilles ou à la campagne qu'il y avait de la part des femmes une sorte de… je sentais un certain malaise on va dire. Je sentais qu'il y avait souvent des injustices quand même, mais je ne l'avais pas intégré… Disons que je l'avais senti mais ça ne s'était pas traduit par une réflexion ou un militantisme. […] *Et toute cette thématique, je l'ai acquise, j'ai acquis cette réflexion à travers cette association. »*

Son autonomisation finit par produire une remise en question de la structure du couple. Selon elle, l'exil a aussi des répercussions sur sa vie conjugale.

« Je crois que ce qui s'est passé avec mon mari est en relation avec l'expérience de l'exil. Au Chili, j'avais ma vie, ma vie de militante, ma vie politique, ma vie sociale. J'avais aussi décidé d'entreprendre un certain nombre de choses autour de ma future vie professionnelle. […] *Quand nous sommes arrivés en France, je pense que mon mari s'est senti responsable, dans un geste psychologique de protection, très responsable… Il a été à la fois un facteur de mon intégration, de toute évidence un élément important de mon intégration, je te l'ai raconté. Mais du fait que j'étais dans une situation professionnelle plus aléatoire…* […] *Il se sentait comme une sorte de père protecteur des filles et le mien également. Je n'étais quasiment plus son épouse, j'étais comme sa fille, il voulait décider un certain nombre de choses… Et puis j'ai commencé à m'épanouir en tant que professionnelle et… et par ailleurs ma maturité même… J'ai commencé à diverger entre ce qu'était le fonctionnement du rôle qu'il m'attribuait et ce que je voulais faire par moi-même. »*

Un fait symbolique de la portée de son indépendance est sa décision d'avoir un compte bancaire personnel. À cette période, ses deux enfants sont indépendantes financièrement et elles n'habitent plus le foyer parental. Cela l'incite en 1997 à vivre seule et elle décide donc de se séparer de fait.

« [À son conjoint] *"Bon, je crois que ça ne vaut pas la peine qu'on vive dans un simulacre, de vivre ensemble alors qu'au fond, chacun fait sa vie à part. Donc, dans ce cas"… Je lui ai dit : "Je pars." Et je lui ai dit clairement "Je pars pour un besoin personnel d'être avec moi-même, pas avec quelqu'un d'autre !" Je ne suis donc pas partie pour vivre avec une autre personne. »*

La consolidation du parcours en post-exil

Magdalena conserve des liens d'amitié avec des Français·es solidaires de la première époque. Les Chilien·ne·s qu'elle fréquente sont majoritairement ceux et celles qui participent à des activités associatives. Par ailleurs, elle a toujours évolué dans des cercles progressistes par le biais de son triple engagement : dans des associations chiliennes, dans des groupes féministes et au Parti socialiste français. C'est au sein des réseaux militants de ce dernier qu'elle rencontre différent·e·s dirigeant·e·s avec lesquel·le·s se tissent des liens. À différentes reprises, elle manifeste son désir de travailler dans le service public et propose ses services à la mairie de sa ville, si la gestion de celle-ci était administrée par son parti.

En 2001, son rêve se concrétise. Le Parti socialiste emporte les élections municipales et Magdalena est sollicitée pour se joindre au Cabinet par un conseiller municipal, lequel deviendra par la suite maire de la commune. L'architecte démissionne de son poste et devient collaboratrice chargée de l'architecture et de l'urbanisme. Il s'agit d'un poste de confiance, proche du maire, et à responsabilités technique et politique, où l'architecte s'occupe des questions d'urbanisme, de construction, d'aménagement et de patrimoine. Un contrat de trois ans lui est proposé, renouvelé à la mandature suivante.

« J'aurais pu rester sans aucun souci dans mon ancien poste, je t'assure. Mais d'un autre côté, je me suis dit : "Non, j'ai donc fait une promesse et en effet, ça doit être fascinant de voir comment se construit la ville." Et voir comment se construit la ville, ce n'est pas n'importe quelle ville : comment se construit Paris, comment ça se passe au niveau des décisions, des interventions, etc. »

Magdalena se retrouve ainsi occupant un poste alliant architecture et politique publique urbaine, comme elle l'avait souhaité un jour, opérant également une reconversion militante. Malgré l'essoufflement des activités partisanes et associatives chiliennes de la première période, elle reste proche de certain·e·s ancien·ne·s compagnes et compagnons de route. En 2005, la candidature présidentielle de Bachelet suscite la mobilisation d'ancien·ne·s réfugié·e·s et elle contribue à la création d'un comité chilien dont le but est d'établir une passerelle entre les deux sociétés. Le comité soutient cette candidature, notamment à travers une exposition d'artistes chilien·ne·s. En effet, il est important pour Magdalena d'entretenir un lien avec le Chili, mais son militantisme partisan est davantage tourné vers sa société d'installation.

« Maintenant, il est vrai qu'il y a des priorités. Par exemple un jour, pendant une réunion, [associative chilienne]*, j'insistais surtout sur un point : "Mais impossible! Pourquoi vous fixez cette réunion chilienne ce jour-là… Et ce jour-là, tout le monde distribue des tracts pour les élections européennes !" C'est-à-dire que je me sens plus engagée, pour moi, la priorité dans ce cas, évidemment c'est le militantisme ici. On est foutus avec ce gouvernement de merde, donc il faut agir ici*[347] *! J'en ai aucun doute. »*

De façon générale, le débouché actuel du parcours professionnel de Magdalena correspond à ses aspirations antérieures à l'exil. Sa carrière semblait prometteuse au Chili, néanmoins, elle reste satisfaite de l'ensemble de l'exercice de sa profession en France. Bien qu'elle ait atteint l'âge de la retraite, elle demeure à son poste pour deux raisons fondamentales : d'une part, par son adhésion et son engagement auprès du Cabinet du maire, et, d'autre part, le besoin de compléter ses annuités en vue de sa retraite. En effet, les périodes de chômage et les cotisations irrégulières caractérisent les premières années d'exil et ce n'est qu'au fil des années que sa carrière s'est stabilisée. La limite d'âge du départ à la retraite des contractuel·le·s dans le service public est de 65 ans, ce qui signifie que Magdalena devrait abandonner ses fonctions un an avant la conclusion du mandat.

Administrativement, Magdalena n'a jamais eu le statut de réfugiée, mais force est de constater qu'elle s'identifie entièrement comme exilée politique. L'exil représente pour elle un synonyme de bannissement.

« Il y a eu une injustice et cette injustice est tombée sur toi. Mais quand je te dis "tombée sur toi", elle est tombée sur tous les Chiliens. Elle fait partie de quelque chose d'extrêmement douloureux. Cela signifie tous les compañeros *décédés ! Assassinés ou torturés… En fin de compte, ici je suis vivante, je suis avec ma famille… tu vois… Et je considère que l'injustice s'est commise à partir du moment où l'on ne m'a plus permis de vivre au Chili… Oui, elle se fait à partir du moment où l'on te dit "Vous ne pouvez pas entrer au Chili." »*

Elle affirme d'ailleurs que l'exil prend une autre tournure une fois le retour possible.

« *Donc je crois qu'à partir du moment où tu décides de vivre ici, tu l'assumes comme l'assume n'importe quel citoyen qui vit ici, indépendamment de sa nationalité. Et je dirais même assumer le meilleur et le pire d'un pays ! Et donc à partir de ce moment-là, tu ne penses plus en termes d'exil… »*

[347] Rappelons ici qu'il s'agit de la période du mandat présidentiel de Nicolas Sarkozy.

Hormis les aspects douloureux et l'éloignement de sa famille, pour Magdalena, la vie en France se traduit aujourd'hui par une ouverture sur le monde et la spécificité de l'exil signifierait aussi avoir un regard plus large sur la vie en général, tout en ayant davantage accès à l'actualité internationale.

« C'est-à-dire que nous avons grandi avec une autre mentalité aussi. Par exemple, si tu as passé plus de la moitié de ta vie ici en France, c'est mon cas mais c'est typique chez beaucoup de Chiliens, évidemment nous avons changé ! Nous avons un regard différent [de celui que nous aurions si nous étions resté·e·s au Chili] *sur pas mal de choses, bien différent… »*

Tout au long de son parcours, l'exilée témoigne des contacts positifs qu'elle entretient dans les différents milieux fréquentés, autant dans le milieu professionnel que dans le monde militant. Elle estime de même ne pas avoir été victime de discrimination raciste.

« Et souvent, si je sens qu'il peut y avoir aujourd'hui une discrimination envers moi, ce n'est pas en tant que Chilienne, c'est plutôt en tant que femme, indépendamment de cette question de nationalité. Alors maintenant, être étrangère, que ce soit un handicap dans n'importe quel pays, je crois que c'est vrai ! Mais je ne considère pas que dans mon cas, le fait d'être [Chilienne] *a été un handicap. »*

Ce constat est de toute évidence lié à sa réflexion féministe. Elle reste très critique quant à l'état des rapports hommes-femmes de sa génération au Chili et s'indigne par exemple de l'interdiction complète de l'avortement encore en vigueur. Son affiliation militante en France a aussi joué un rôle fédérateur, s'agissant d'un milieu où sa condition d'exilée est d'une certaine manière valorisée. Au regard de son évolution personnelle, Magdalena conjugue ces différents éléments.

« Mon évaluation et mon regard sur ce que j'ai senti et vécu, ou comment je me sens encore quand je vais au Chili, ce n'est pas exclusivement le résultat… ce n'est pas le résultat de l'exil en soi. C'est le résultat de l'exil dans le contexte particulier français mais aussi d'une conscience politique et d'une conscience féministe. »

Magdalena est âgée de 61 ans à la date de notre entretien. Elle demeure à Paris depuis trente-six ans et projette d'exercer jusqu'à la date limite permise. Ses deux filles habitent dans la région. Séparée de fait depuis plus de dix ans, elle reste en excellents termes avec sa belle-famille ainsi qu'avec son ex-partenaire. Elle habite seule et n'envisage pas de vie commune.

Elle milite au Parti socialiste français et reste active dans la vie associative chilienne parisienne. Suite au tremblement de terre au Chili de février 2010, le comité dont elle fait partie organise des actions de solidarité. Ce comité réunit majoritairement d'ancien·ne·s exilé·e·s chilien·ne·s et, d'un commun accord, le bénéficiaire des fonds réunis est un syndicat de femmes pêcheuses et collectrices d'algues. De nombreuses démarches, notamment la diffusion, la communication et le prêt de salles, sont facilités grâce aux contacts de la mairie où elle travaille. En 2011, dans le cadre du bicentenaire de l'indépendance du Chili, l'association organise un colloque sur l'état de la démocratie en Amérique latine avec des intervenant·e·s français·es et chilien·ne·s. En janvier 2013, le comité est dissous. Par ailleurs, Magdalena prend sa retraite en 2013.

CHAPITRE VI. LES RAPPORTS AU POLITIQUE DES FEMMES SOUS L'UNITÉ POPULAIRE

Campesinos, soldados y obreros	Paysans, soldats et ouvriers
la mujer de la Patria también	La femme de la Patrie aussi
estudiantes, empleados, mineros	Etudiants, mineurs, employés
cumpliremos con nuestro deber	Nos accomplirons notre devoir

« *Venceremos* » (« Nous vaincrons »). Hymne de l'Unité populaire, Quilapayún

L'époque de l'Unité Populaire (1970-1973), qui a constitué une expérience fondatrice, et la répression sous le régime militaire (1973-1989) sont à l'origine de l'exil. Par conséquent, il est impossible de négliger les dimensions politiques et les multiples rapports au politique dans l'analyse d'un groupe dont le sort fut scellé par son implication politique collective.

L'avènement de l'Unité Populaire fait naître l'espoir dans la majorité des classes populaires, enthousiasme une partie significative de la jeunesse et un secteur des catégories moyennes, tandis qu'il provoque l'appréhension, la méfiance, voire le rejet d'une ample partie de la grande bourgeoisie, des secteurs conservateurs et d'une fraction des classes moyennes, lesquels craignent avant tout la perte de leurs privilèges. La société chilienne se trouve ainsi divisée. Bien que la totalité de la population ne soit pas militante (d'un parti de droite ou de gauche), la tournure des événements suscite inévitablement une prise de position chez les Chilien·ne·s. En outre, dès son investiture, Allende déclare que l'Unité Populaire est le *gouvernement du peuple* et fait appel aux *compañero/as* pour soutenir et participer à la mise en œuvre de son programme politique[348]. Ce nouvel élan provoque des transformations dans la société, souvent contradictoires en termes d'émancipation des femmes.

Pour comprendre l'implication politique des exilé·e·s chilien·ne·s, nous aborderons en premier lieu le cadre sociopolitique, l'élan de la participation politique collective au cours du

[348] L'usage du terme *compañero/a* s'élargit durant cette période : collègue, copain et copine d'école ou d'université, confrère ou consoeur, camarade de parti, partisan·e de l'Unité Populaire. L'emploi du terme *camarada* (camarade) est inusité. En revanche, celui de *compañero/a* est largement répandu. « Ce terme, en plus de désigner tous ceux qui adhéraient à l'UP, venait en même temps nier tout type de relation hiérarchique, de pouvoir ou de supériorité. Ce qui veut dire qu'une femme de ménage pouvait très bien nommer son patron *compañero* et non plus *Don* suivi du prénom, comme il était alors d'usage. » SEGUEL-BOCCARA Ingrid, *Les passions politiques au Chili durant l'Unité populaire 1970-1973*, L'Harmattan, Paris, 1997, p.204. Allende, lui-même, déclare et réitère sa volonté d'être appelé *compañero presidente*.

XXème siècle et l'avènement de l'Unité Populaire en portant un éclairage attentif sur les mobilisations des femmes[349].

Le projet de société porté par l'Unité Populaire s'associe à une représentation et à une émancipation régionales. De même, il cherche à inclure différents secteurs de la population chilienne. En deuxième lieu, nous analyserons la construction de cette identité chilienne politisée et ses expressions artistiques et culturelles.

En troisième lieu, nous reviendrons sur les actions collectives durant l'Unité Populaire et sur la place des femmes dans ce projet. Les trois années de l'Unité Populaire ont fait l'objet d'innombrables études et interprétations et mon propos n'est donc pas de prétendre à une analyse exhaustive, mais d'analyser certains éléments de ce contexte.

Enfin, il s'agit de se pencher sur les éléments expliquant l'orientation politique à gauche des Chiliennes de l'exil. Nous aborderons, donc, en dernier lieu, les processus de socialisation et le positionnement politiques des femmes.

Vers une participation collective croissante : retour sociohistorique

À partir des années 1930, les partis de gauche sont entrés dans la politique institutionnelle chilienne à travers le renforcement de fronts populaires[350]. Cette époque est marquée par l'augmentation des couches moyennes professionnelles et l'organisation des classes ouvrières et salariées. Par conséquent, les partis politiques chiliens de gauche incluent principalement des militant·e·s issu·e·s des classes populaires et des intellectuel·le·s des couches moyennes. Les mouvements sociaux, dont ceux des femmes, s'articulent souvent avec les partis politiques et sont orientés vers le changement social au travers du changement des gouvernements[351]. Les différentes formes de participation sociale et la présence des femmes dans la vie publique évoluent de manière simultanée.

Que ce soit par des manifestations collectives ou des combats personnels, les femmes ne sont pas en marge des changements sociaux. En effet, des groupes de femmes ont lutté

[349] En annexe 1 se trouve une chronologie des principaux faits et dates marquant l'histoire sociopolitique chilienne, des avancées et des reculs de la situation des femmes.

[350] De manière générale, les actions politiques collectives en Amérique Latine s'intensifient durant le XXème siècle. Ces actions politiques comportent trois dimensions : elles incluent des aspects de classe, appellent à la modernisation ainsi qu'à la démocratisation de la société. Ainsi, des tendances politiques plus progressistes se renforcent, donnant lieu à l'élection présidentielle en 1938 du candidat du Front populaire, Pedro Aguirre Cerda, membre du Parti radical. Le Front populaire regroupe le Parti communiste, le Parti démocratique, le Parti radical, le Parti radical socialiste et le Parti socialiste ainsi que des organisations sociales comme la Confédération des travailleurs du Chili, le Front unique araucan et le Mouvement Pro-émancipation des femmes du Chili (MEMCH).

[351] CAMPERO Guillermo, « Movimientos sociales y movimientos de mujeres » in *Cuadernos de La Morada*, Editorial Casa de la mujer La Morada, Santiago du Chili, 1988, 26 p.

pour avoir le droit à l'éducation, pour entrer à l'université, pour obtenir le droit de vote et pour l'abolition de lois discriminatoires. Ces changements progressifs ont été conquis autant par des luttes sociales (par exemple pour le droit de vote[352]) que sous l'effet de la dynamique sociale qui agitait la société chilienne et qui appelait de ses voeux une égalité croissante[353].

Dès les années 1930, les femmes ont été présentes de différentes manières dans la vie politique et sociale. Des femmes participent à des occupations de terrain en tant qu'épouses, elles soutiennent les grèves générales des mines de charbon au Sud du pays, de salpêtre et de cuivre dans les régions du Nord, ou encore les mouvements des cheminots… Les discours politiques se réfèrent à leur abnégation, sans véritable reconnaissance de leur condition de travailleuses. Les ouvrières sont majoritairement de jeunes femmes. De manière générale, les femmes salariées des classes populaires accèdent à une indépendance économique et une autonomie familiale relatives en comparaison des mères au foyer et certaines d'entre elles s'investissent dans des syndicats[354]. Les institutrices participent aux mouvements du corps enseignant, mais elles constituent également leurs propres organisations, qui incluent des femmes de classes subalternes. Elles font valoir le droit à l'éducation et à l'accès à l'enseignement supérieur et sont à l'origine de mouvements de droits civiques.

Tout au long de la première partie du XXème siècle, de nouvelles organisations de femmes voient le jour : le Parti civique féminin (1919), le MEMCH – Mouvement pro-émancipation des femmes du Chili (1935-1953) – et le Parti féminin du Chili (1946)[355]. Les revendications sociales sont généralement canalisées au travers des partis politiques, dont la gestion revient principalement aux hommes. Il n'est donc pas anodin que des groupes de femmes issues principalement des classes privilégiées s'organisent autour d'une structure partisane. En général, leurs demandes sont relatives au droit de vote et aux droits sociaux des mères et de leurs enfants car ces revendications ne trouvent pas d'écho au sein des partis

[352] En 1934, les femmes obtiennent le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et, en 1949, le suffrage universel.

[353] SERRANO Claudia, *Femmes : changement culturel, identité et citoyenneté. Étude de l'action collective des femmes sous la dictature militaire au Chili*, Thèse de Doctorat de sociologie, EHESS, Paris, 1992, pp.15-16.

[354] Pour une description et une analyse plus approfondies de l'histoire des femmes dans le mouvement ouvrier chilien, consulter les articles suivants de HUTCHISON Elizabeth : « El feminismo en el movimiento obrero chileno : la emancipación de la mujer en la prensa obrera feminista, 1905-1908 » in *Proposiciones*, Vol. 21, 1992, pp.32.44. ; et de la même auteure : « Defensa de las "hijas del pueblo". Género y política obrera en Santiago a principios de siglo » in GODOY Lorena et alii, *Disciplina y desacato : construcción de identidad en Chile. siglos XIX y XX*, Ediciones Sur/CEDEM, Santiago du Chili, 1995, pp.257-285. Des employées domestiques, réunies autour d'un syndicat en 1940, intègrent la JOC (Jeunesse ouvrière catholique) et revendiquent la reconnaissance légale de leur statut. De la même auteure : « Identidades y alianzas : el movimiento chileno de las trabajadoras de casa particular durante la guerra fría » in PEREZ Inés (Coord.), *Nuevo mundo, Mundos Nuevos. Historias del trabajo doméstico*, 2013. Disponible sur http://nuevomundo.revues.org/65303

[355] Les organisations des femmes et leur participation politique sont détaillées et analysées dans le travail de Claudia Rojas. ROJAS MIRA Claudia, *Poder, mujeres y cambio en Chile…*, *op.cit.*

politiques traditionnels. Ainsi que Kirkwood le souligne, l'expression politique de la problématique des femmes est presque toujours contingente, relative à la politique générale et uniquement mise en exergue lorsque les demandes des femmes sont en lutte avec les partis politiques et la société, et que les femmes parviennent dans une certaine mesure à s'imposer[356]. Par conséquent, c'est dans cette dynamique que ces dernières se voient dans le besoin de constituer une structure partisane les représentant.

Les organisations de femmes naissent de l'investissement de différents groupes de salariées diplômées et d'organismes de charité existants au Chili. Gaviola, Largo et Palestro distinguent cette période (1913-1949), comme celle de *l'exclusion à la conquête des droits politiques*[357]. Leur combat principal est l'intégration des femmes en tant que citoyennes dans la vie politique du pays et l'obtention du droit de vote. Cependant, il comporte également des revendications sociales, en particulier en réponse aux problèmes liés à la pauvreté. Les revendications du MEMCH vont plus loin et se déclarent féministe, il exige le droit au divorce, à l'avortement et aux méthodes contraceptives. La participation collective des femmes reste toutefois assez restreinte et il existe peu de références sur l'implication dans la sphère publique des femmes des secteurs populaires.

Par ailleurs, durant la seconde moitié du XXème siècle, trois courants dominent la scène politique. Ils sont représentés par trois personnalités politiques. Le programme d'Alessandri (indépendant de droite, proche du Parti libéral, président de 1958 à 1964) indique clairement l'intention de conserver la société existante sans remettre en question ni les inégalités sociales ni les privilèges de la classe oligarchique. Pour sa part, Frei Montalva (démocrate-chrétien, président de 1964 à 1970) prône une « révolution en liberté », programme politique dont le but serait de réformer la société chilienne, en cherchant des compromis entre les secteurs privilégiés de l'entreprise privée et des secteurs plus progressistes. Le programme d'Allende (socialiste, candidature en 1952, 1958 et 1964, élu en 1970), s'inspirant des théories marxistes, aspire à une société égalitaire. L'objectif est d'avancer vers le socialisme et la lutte des classes fonde les revendications politiques. L'accès au gouvernement représenterait ainsi l'accès au pouvoir des classes les plus défavorisées[358]. Concernant la participation politique

[356] KIRKWOOD Julieta, *Ser política en Chile : los nudos de sabiduría feminista*, Editorial Cuarto propio, Santiago du Chili, 1990 (2ème édition), p.53. [Traduction personnelle]
[357] GAVIOLA Edda et alii, *Una historia necesaria…, op.cit.*, consulter pp.20-27.
[358] Les personnes plus âgées se définissent souvent « *alessandriste* », « *allendiste* » ou « *freiste* » plutôt que de se rallier à un parti politique, comme en témoignent d'ailleurs de nombreuses interviewées lorsqu'elles se réfèrent aux sensibilités politiques de leurs parents. En effet, selon l'étude d'Armand et de Michèle Mattelart, la génération des enfants s'autodéfinit davantage par rapport à un parti politique. MATTELART Armand et MATTELART Michèle, *Juventud, rebeldía y conformismo*, Editorial Universitaria, Santiago du Chili, 1970, 335 p. Durant la période de l'Unité Populaire, les courants *freiste* et *alessandriste* convergent vers une

des femmes, cette période (1950-1973) est désigné comme celle du *mirage de l'intégration*, marquée par le recul du mouvement des femmes. La majorité des femmes organisées s'insèrent dans les partis politiques ou d'autres instances sociales mixtes (par exemple les syndicats) où elles pensent agir en tant que citoyennes aux droits similaires, voire égaux à ceux des hommes[359].

Durant les années 1960, la participation collective de Chilien·ne·s en quête de transformations plus profondes et les luttes sociales entament un virage majeur[360]. Elles sont en lien direct avec un conflit antagonique de classes et les flagrantes inégalités structurelles. Cette période est marquée par l'échec des tentatives réformistes entreprises sous Frei Montalva. De manière générale, la Démocratie chrétienne porte une vision religieuse sécularisée, conservant une posture conservatrice du rôle unidimensionnel de femmes avec une touche de progressisme. Les *Centros de madres*, réunissant principalement des femmes de secteur populaire et de petite classe moyenne, répondent à un paternalisme catholique désireux d'aider les femmes dans leurs tâches domestiques quotidiennes. L'intention est de les faire participer à la société, mais toujours dans le cadre de leur rôle de mère et de femme au foyer comme unique déclencheur de leurs actions, ce qui limite les possibilités de formation dans d'autres domaines.

Les élections présidentielles chiliennes de 1970 amorcent un tournant crucial dans l'histoire du pays. La coalition de l'Unité Populaire rassemble quatre partis de gauche (le Parti socialiste, le Parti communiste, le MAPU – fraction dissidente de la Démocratie chrétienne – et le Parti radical) et deux petits partis indépendants (l'API – Action populaire indépendante – et le Parti social-démocrate)[361]. Quant aux *miristas* (militant·e·s du MIR), ils

---

polarisation à droite et c'est dans cette conjoncture que se produira le Coup d'État de 1973. L'opposition à l'Unité Populaire est principalement représentée par le Parti national et la Démocratie chrétienne. Cependant, un secteur de ce dernier, constitué de militant·e·s plus enclin·e·s aux transformations sociales, est considéré comme « modéré » (c'est-à-dire davantage situé à gauche) et se reconnaît moins dans l'opposition.

[359] GAVIOLA Edda et alii, *Una historia necesaria…*, *op.cit.*, p.22.

[360] Concernant la mobilisation du monde du travail, en 1958, le nombre de syndiqué·e·s est de 276 346, il double au cours des années 1960 pour s'élever en 1970 à 551 086. BORON Atilio, « Notas sobre las raíces histórico-estructurales de la movilización política en Chile » in *Foro internacional*, Vol.16, n° 1, Colegio de México, 1975, p.93. Par ailleurs, l'amplification et l'envergure des grèves est incontestable : en 1960, 257 grèves sont suivies par 88 500 grévistes alors qu'en 1964, 564 grèves sont suivies par 138 500 grévistes. Durant la dernière année du mandat de Frei Montalva, début 1970, on compte 656 000 grévistes pour 1 819 grèves. Il s'agit des grèves légales ou considérées entreprises par des syndicats reconnus légalement. BITAR Sergio, *Chile 1970-1973…*, *op.cit.*, p.31. En outre, la participation peut prendre des formes de protestation hors du cadre légal traditionnel, par exemple par des occupations de terrain, d'usines et de terres agricoles : elles sont 36 en 1968, elles passent à 171 en 1969 et atteignent le nombre de 853 en 1970. Source : Direction générale des *Carabineros* (Police nationale du Chili), rapport au Sénat, cité par BITAR Sergio, *ibidem*., p.37.

[361] La coalition de l'Unité Populaire, constituée en décembre 1969, remporte l'élection présidentielle le 4 septembre 1970. La coalition n'ayant toutefois pas obtenu la majorité absolue (36,6 % des votes), le mandat d'Allende doit être ratifié par le Congrès en réunion plénière. L'Unité Populaire et la Démocratie chrétienne parviennent à un accord, et cette dernière ratifie alors le résultat des élections.

et elles soutiendront des initiatives du projet politique et participeront à l'organisation sociale, tout en adoptant une posture et un soutien critiques à l'Unité Populaire[362]. D'autres organisations sociales adhèrent à ce projet politique : la CUT (Centrale unique des travailleurs), principal syndicat des ouvrier·e·s, devient le centre de coordination des luttes syndicales[363] ; la Théologie de la libération, associant la lecture de l'Évangile à une grille de lecture marxiste, donne lieu à la création de groupes de croyant·e·s progressistes de gauche[364].

Les partisan·e·s de l'Unité Populaire ne partagent pas un consensus sur la mise en œuvre des transformations de la société, quand bien même ils concordent à la mise en marche d'un processus révolutionnaire[365]. De façon schématique, les gauches chiliennes sont traversées par deux tendances. Une tendance *révolutionnaire* cherche l'approfondissement du processus révolutionnaire, voire l'autogestion des différents groupes sociaux, et incite à des avancées plus radicales. Dans cette tendance s'inscrivent le MIR et quelques fractions du Parti socialiste et du MAPU. Une tendance *réformatrice* tient davantage à la conservation de l'ensemble du système institutionnel, cherchant des alliances, notamment avec le secteur modéré de la Démocratie chrétienne. Elle est soutenue par le Parti communiste, des représentant·e·s et des dirigeant·e·s du gouvernement et un ample secteur du Parti socialiste et du MAPU.

Toujours est-il que le gouvernement de l'Unité Populaire prétend utiliser les cadres institutionnels, auparavant utilisés par les groupes sociaux dominants pour perpétuer leurs privilèges, pour transformer la société. Quelques mois après son investiture, Allende déclare ouvrir une *voie chilienne vers le socialisme* et adapter ce projet à la réalité sociale et culturelle du pays, d'où son expression de faire une révolution « *avec du vin rouge et des* empanadas », boisson et plat typiques chiliens.

---

[362] Déclaré illégal sous Frei Montalva, le MIR était passé à la clandestinité. Il est ensuite amnistié durant l'Unité Populaire. Pour le Mir, il est davantage question de mobiliser les mouvements sociaux que de faire partie d'une structure étatique. Si le MIR ne représente pas un parti majoritaire, son influence est manifeste, en particulier dans les secteurs les plus radicaux de la gauche.

[363] Durant les années 1960, l'hégémonie de la CUT revient clairement aux Partis communiste et socialiste. Ce syndicat réunit 600 000 travailleurs et travailleuses (sur une population active d'environ 3 000 000 personnes). Rappelons que selon le recensement de 1970, la population du Chili est de 8 884 768 habitant·e·s. Source : INE, *Censo de la República de Chile de 1970*.

[364] Le MAPU et l'Izquierda cristiana (Gauche chrétienne) font d'ailleurs partie de l'Unité Populaire. À travers la formation de ces partis politiques se réalise ainsi une ouverture politique vers les milieux où la religion catholique garde un rôle important. En 1971 naît le groupe *Cristianos por el socialismo* (Chrétiens pour le socialisme).

[365] Il convient de signaler que le terme de révolution, dans l'air du temps, désigne un changement des structures du système d'organisation de la société. Il signifie une voie politique préconisant des réformes structurelles de fond. MEDIGUE Alice, *Mémoires latino-américaines contre l'oppression. Témoignages d'exilés du Cône sud (1960-2000)*, Indigo et Côté femmes Éditions, Paris, 2008, 280 p.

La construction d'une identité chilienne politisée

On retrouve au cœur du projet de l'Unité Populaire, et plus largement dans les différents secteurs s'identifiant à gauche, une valorisation du monde populaire, ouvrier et paysan, des luttes sociales et des folklores chiliens (et plus largement latino-américains). Ce processus combine des aspects culturels et artistiques populaires avec des revendications politiques et sociales, tout en réintroduisant des éléments propres à la culture chilienne et à l'histoire des conflits sociaux du pays. En outre, la critique sociale devient une caractéristique clé dans ce que l'on appelle « la transition vers une société socialiste », les créations culturelles et artistiques sont considérées comme des outils permettant de créer une conscience politique de classe.

Il convient de contextualiser la *voie chilienne vers le socialisme*. En effet, dès la deuxième moitié du XXème siècle se forgent des représentations d'une identité chilienne reliée à un projet politique d'émancipation. En 1959, l'affranchissement de Cuba de l'intervention des États-Unis, processus connu comme la Révolution cubaine, constitue un précédent politique, inspirant différents secteurs de gauche latino-américains. La critique anti-impérialiste et le besoin d'émancipation des peuples latino-américains rejoignent les réflexions politiques de gauche, ce qui s'accompagne d'une forte identification régionale. En outre, la remise en cause du système capitaliste, lequel comportait implicitement une idéologie passant sous silence les contradictions de classe afin de maintenir le statu quo, implique l'affirmation d'une vision critique et d'une identification régionale (voire nationale)[366]. Ces éléments relèvent également d'une situation générationnelle.

Cette identification trouve ses expressions dans différents champs artistiques dont la portée s'amplifie pendant les années 1960. Les souffrances et l'émancipation des ouvrier·e·s, des paysan·ne·s et du *peuple* du joug de l'oppression sont relatées, chantées, illustrées et jouées. Ces thématiques deviennent des sujets constants d'expressions artistiques. Les contenus de dénonciation sociale et politique traduisent une réinterprétation des modes d'expressions artistiques et culturelles conjuguant une identification nationale et un engagement politique de gauche. À ce sujet, Ingrid Seguel-Boccara précise qu'au Chili « Les différentes formes d'expression de l'art vont dévoiler ou mettre à jour la remise en cause générale des fondements de la société chilienne présente dans les esprits à travers une

[366] BOWEN SILVA Martín, « El proyecto sociocultural de la izquierda chilena durante la Unidad Popular. Crítica, verdad e inmunología política » in PEREZ Inés (Coord.), *Nuevo mundo, Mundos Nuevos*. *Debates*, 2008. Disponible sur http://nuevomundo.revues.org/13732

objectivation des luttes, des identifications et des dissidences. »[367] Les gauches chiliennes (et plus largement latino-américaines) désignent le capitalisme et l'impérialisme comme les deux facettes de l'exploitation. En effet, au fil du temps, les économies latino-américaines se sont organisées en fonction de l'exploitation des puissances étrangères et de leurs entreprises d'extraction de matières premières. L'économie chilienne connaît la mainmise des capitaux anglais dans l'extraction du nitrate jusqu'au début du XXème siècle et, par la suite, celle des capitaux étasuniens durant l'essor des mines de cuivre, l'une des richesses principales du pays[368]. C'est aussi en réponse à « l'impérialisme culturel étasunien » (notion du reste assez large et ambiguë) que cette quête artistique se renforce, afin de créer des expressions artistiques représentatives des réalités chiliennes.

Ainsi, des personnes des différents courants politiques de la gauche chilienne s'investissent dans le travail culturel et artistique. Ces manifestations artistiques collectives, débridées dans tous les domaines, reflètent un caractère politique et elles réaffirment une identité chilienne. Ces expressions trouvent leur source dans les esthétiques, les folklores et les réalités sociohistoriques latino-américaines en général et chiliennes en particulier, donnant lieu à un syncrétisme et à un métissage culturel. De nouvelles formes d'engagement à la fois social, politique et artistique se forgent, dont l'influence se fait sentir dans la littérature, la musique, le théâtre, le muralisme[369]…

Des fresques murales sont réalisées par des collectifs artistiques affiliés à des partis politiques dans lesquels les jeunes militant·e·s s'investissent. Ces illustrations sont éminemment liées aux questions ouvrières, syndicales et au monde populaire. Des militant·e·s des Jeunesses communistes intègrent la *Brigade Ramona Parra*, créée en 1968 par le Parti communiste (c'est le cas de quelques interviewées). Pour sa part, le Parti socialiste forme la *Brigade Elmo Catalán* en 1969. Contrairement à une idée reçue, les partis de gauche ne furent pas les seuls à former leurs propres brigades et les partis d'opposition disposent également des leurs (la *Brigade Hernán Mery* de la Démocratie chrétienne, la *Brigade Roberto Matus* pour le Front Nationaliste *Patria y Libertad*). Mais ces dernières n'ont pas d'impact majeur dans les domaines politique et artistique et le muralisme reste associé à la gauche chilienne[370]. Les brigades des partis de gauche travailleront à la campagne présidentielle de Salvador Allende.

[367] SEGUEL-BOCCARA Ingrid, *Les passions politiques au Chili…*, *op.cit.*, p.133.
[368] Consulter PINTO VALLEJOS Julio et SALAZAR Gabriel (Dir.), *Historia contemporánea de Chile.* Tomo III. *La economía : Mercados, empresarios y trabajadores*, LOM, Santiago du Chili, 2002, 192 p.
[369] Le muralisme – du terme castillan « *muralismo* » – désigne un mouvement artistique qui regroupe divers types de peintures murales.
[370] Voir à ce sujet GARCIA CASTRO Antonia, « Les murs comme support du politique : la brigade Chacón au Chili (1989-1997) » in *Cultures & Conflits*, n° 57, 2005, pp.259-275.

Par la suite, le gouvernement de l'Unité Populaire commande à la *Brigade Ramona Parra* un mural représentant l'histoire du mouvement ouvrier chilien sur les rives du Mapocho à Santiago.

Ce nouvel élan a pris une dimension toute particulière dans le monde de la musique. Le mouvement de la *Nueva canción chilena* (Nouvelle chanson chilienne), dont Violeta Parra est l'une des pionnier·e·s, émerge durant les années 1960. Ce mouvement contribue à la mobilisation en faveur de la Révolution cubaine et contre la guerre au Vietnam et traduit le rejet de la musique étasunienne, perçue comme une imposition culturelle impérialiste. Il s'agit de chansons engagées, synthèse de musique andine, latino-américaine et chilienne, dont les paroles ont un fort contenu politique et social, qui mettent en scène un sujet collectif. De nombreux et nombreuses musicien·ne·s en sont les représentant·e·s, dont Victor Jara, Inti-Illimani, Isabel Parra, Illapu, pour n'en citer que quelques-un·e·s[371].

Durant l'expérience de l'Unité Populaire, l'agir politico-culturel se renforce. L'un des objectifs de ce gouvernement est de promouvoir la *culture populaire chilienne* (sous-entendu à gauche sur l'échiquier politique) dans la droite ligne de son programme, en vue d'une démocratisation de la culture, cette dernière envisagée comme un bien collectif. Il s'agit bel et bien d'un enjeu politique. Afin de démocratiser l'accès à la littérature, l'État crée la maison d'édition *Quimantú*, qui édite des livres de poche vendus à moindre prix et dont les publications vont de la littérature universelle, latino-américaine et chilienne aux essais théoriques. Ses différentes collections réunissent 277 titres et leur tirage s'élève à plus de 11 000 000 d'exemplaires[372]. On y trouve une représentation valorisée et valorisante du *peuple métisse chilien*. Seguel-Boccarra relève que, dans ses collections : « L'image du brun, du mat, du travailleur y était mise en valeur en opposition à la vision dominante qui, en particulier à travers la littérature traditionnelle, faisait une apologie du blanc, du blond, autrement dit du chilien pur, sous-entendu de souche espagnole ou européenne. […] On constate ici encore l'inversion des schèmes dominants de la représentation et la valorisation de valeurs reléguées jusqu'en 1970 dans le pôle négatif de la dualité bourgeois-prolétaire. »[373]

De nombreux centres culturels sont créés, la politique culturelle est en lien avec les étudiant·e·s et professeur·e·s d'université. Engagement culturel et artistique et investissement

[371] Pour un aperçu des transformations sociopolitiques dans la création musicale provenant de la *Nueva canción chilena* et de son rôle : ROLLE Claudio, « La "Nueva canción chilena". El proyecto cultural popular, la campaña presidencial y gobierno de Salvador Allende » in *Pensamiento crítico. Revista electrónica de historia*, n° 2, 2002. Disponible sur www.pensamientocritico.cl
[372] BERGOT Solène, « Quimantú : editorial del Estado durante la Unidad Popular (1970-1973) » in *Pensamiento crítico. Revista electrónica de historia*, n° 4, 2004. Disponible sur www.pensamientocritico.cl
[373] SEGUEL-BOCCARA Ingrid, *Les passions politiques au Chili…*, *op.cit.*, p.232.

politique vont souvent de pair. Víctor Jara en est un exemple : militant communiste emblématique assassiné peu après le Coup d'État, il est musicien mais aussi directeur de théâtre et devient le responsable de la diffusion culturelle à l'Université technique de l'État.

Outre l'implication dans des partis politiques, des mouvements sociaux ou des associations, de nombreux et nombreuses Chilien·ne·s participent à cet élan de renouveau artistique relié au politique. <19> Lisa, professeur universitaire d'arts plastiques, réalise un travail de recherche sur le monde de l'artisanat, dont il n'existe aucune trace écrite ni registre. Elle entreprend un travail de compilation financé par l'État sur les techniques et méthodes employées par les artisan·e·s dans les différentes régions du pays. <17> Nilda et <13> Paula consacrent du temps à la musique folklorique. Pour la première, cela est en lien avec l'engagement dans un parti tandis que pour la seconde, il s'agit davantage d'une activité artistique, bien qu'également politique. En effet, Paula, secrétaire à la direction générale des finances publiques à l'époque, intègre le groupe folklorique de la Maison de la culture de Ñuñoa (quartier de Santiago), dirigé par Victor Jara et une membre du groupe folklorique *Cuncumén*[374].

Une implication politique à travers une activité artistique peut même aller au-delà et se transformer en mode de vie chez certain·e·s. Les parents de <1> Rosalba (militante du MIR), anthropologues et professeur·e·s universitaires, abandonnent leur carrière professionnelle pour se consacrer au théâtre itinérant en soutien à la campagne d'Allende durant ses premières candidatures. Suite à cette expérience, le couple s'installera pour une période dans des communautés indiennes en Bolivie.

« *Mes parents ont participé à fond, déjà à l'époque, à la campagne présidentielle de l'Unité Populaire, enfin du projet populaire qui est devenu ensuite l'Unité Populaire, il s'appelait FRAP à l'époque*[375]*. Donc en fait, mes parents ont quitté un travail stable à l'université et… et ils se sont endettés, ils ont acheté un chapiteau énorme ! Un énorme chapiteau où l'on jouait des pièces de théâtre, des artistes comme Violeta Parra ou Víctor Jara y sont passés. Et ce chapiteau circulait dans tout le Chili en soutien à la campagne d'Allende, une des campagnes qu'il a perdues.* […] *Moi j'ai grandi… j'ai eu une vie incroyable ! Toi qui connais Lota, par exemple mes parents, comme ils étaient communistes et de la région de Concepción, des gens du théâtre, ils travaillaient beaucoup avec les syndicats des mineurs du charbon de*

[374] *Cuncumén* signifie *murmure de l'eau* en mapudungun (la langue mapuche). Ce groupe de musique folklorique débute en 1955. Il est constitué d'étudiant·e·s de l'Université du Chili de Santiago.

[375] Le FRAP (Frente de Acción Popular – Front d'Action Populaire) est une coalition de partis politiques de gauche formée en 1956, regroupée principalement autour du Parti communiste et du Parti socialiste. Allende est le candidat présidentiel de cette coalition en 1958 et 1964. Elle donne naissance à l'Unité Populaire en 1969.

Schwager, de Lota[376]*. Ils ont monté un théâtre populaire là-bas. Mes vacances, je les passais à Lota ou à Schwager, dans l'hôtel le plus miteux que tu peux imaginer ! Plus miteux, impossible ! Pendant qu'ils faisaient du théâtre, moi je jouais aux cartes avec les vieux dans les bars qui m'apprenaient les règles du jeu et à bluffer aussi. J'étais copine des jeunes prostituées…* […] *Et moi je m'éclatais, c'était extraordinaire ! Moi j'ai grandi comme ça, dans ce monde !* »

Par ailleurs, le projet politique porte en soi un certain nationalisme de gauche qui cherche à faire coïncider les intérêts des classes sociales avec un intérêt national général. En effet, l'économie chilienne est fortement dépendante des grandes puissances économiques et la question de l'impérialisme est au centre des débats politiques. C'est à ce titre que l'extraction du cuivre, autrefois contrôlée par une entreprise étasunienne, est transférée à l'État chilien et que 225 entreprises de production sont également nationalisées[377].

Il convient de souligner cependant que le projet politique de gauche est global et ne se restreint pas aux frontières chiliennes. Il fait appel à la libération des peuples opprimés, notamment latino-américains, et met en exergue la critique du capitalisme et la répartition des richesses. C'est donc dans ce contexte que naît la *voie chilienne vers le socialisme*. Selon Alvárez, il s'agit de mettre à mal les critiques de la droite qui, dans sa campagne de terreur, agite l'épouvantail du communisme international, associant l'Unité Populaire aux régimes communistes d'Union soviétique ou à la Révolution cubaine[378]. De plus, il est question d'un projet politique qui cherche à convoquer la participation de l'ensemble de la population chilienne. Cela tient également lieu de stratégie permettant d'inclure plusieurs secteurs, y compris les salarié·e·s très qualifié·e·s, englobant les différents groupes sociaux dans un projet unifiant les Chilien·ne·s sensibles aux changements socialistes et neutralisant les spécificités de classe, et implicitement aussi les inégalités de « race » et de sexe.

[376] Lota est une ville située dans le Chili central, connue pour ses mines de charbon, l'exploitation des mineurs et ses conditions de pauvreté extrêmes. Lota Schwager est le nom d'une entreprise minière. Cette ville a une longue tradition syndicaliste de grèves et de luttes sociales, et représente un bastion du Parti communiste chilien. Par ailleurs, la tradition machiste des miniers y est solidement ancrée, il est notamment interdit aux femmes de descendre dans les mines car, selon les traditions et les superstitions des mineurs, leur seule présence porte malheur et peut provoquer des accidents.

[377] Ce qui représente 130 000 postes de travail, soit 20 % de la force de travail productif de l'époque. MELLER Patricio, *Un siglo de economía política chilena (1880-1990)*, Editorial Andrés Bello, Santiago du Chili, 1996, p.145.

[378] ALVAREZ VALLEJOS Rolando, « La Unidad Popular y las elecciones presidenciales de 1970 en Chile : la batalla electoral como vía revolucionaria » in *Revista OSAL. Una década de movimientos populares en América Latina*, n° 28, 2010, p.226.

La participation collective et la place des femmes sous l'Unité Populaire

« *Je pense que la présence de la femme est nécessaire pour que la Révolution gagne du terrain et se consolide. En effet, la femme joue un rôle central dans le processus dans lequel notre pays s'est engagé. Dans le régime capitaliste, la femme est en situation d'infériorité vis-à-vis de l'homme, ce qui est encore plus évident dans nos pays. Infériorité sur le plan juridique et sur le plan salarial : d'un côté, la femme, à travail égal, reçoit un salaire moins élevé que celui de l'homme, et de l'autre, elle ne peut pas exercer pleinement ses droits et ses obligations. De surcroît, les femmes, et leurs enfants, sont les victimes d'une morale injuste.* »

Discours de Salvador Allende, Conférence de presse à l'ONU, 4 décembre 1972.

[Traduction personnelle]

Dans le cadre de l'Unité Populaire, l'avènement d'une société socialiste exige comme condition *sine qua non* un processus simultané d'organisation, de mobilisation, de pression et de participation des différents secteurs de la population à la dynamique de ces transformations. D'où l'importance primordiale du *poder popular*, le pouvoir populaire ou le pouvoir au peuple, qui signifie l'exercice effectif de la majorité des Chilien·ne·s dans les prises de décisions qui les concernent à travers leurs organisations et par leur participation réelle et concrète. Cela ne peut se réduire aux partis politiques, aux adhérent·e·s de l'Unité Populaire et au monde ouvrier urbain et rural. Il s'agit donc de faire appel à l'implication de tous les secteurs disposés à changer la société[379].

La participation collective occupe une place centrale et différent·e·s acteurs et actrices se mobilisent collectivement. Des occupations de terrain, les *tomas de terreno*[380], sont gérées

[379] À ce sujet, consulter GAUDICHAUD Franck, Chili 1970-1973. *Mille jours…*, *op.cit*. À travers une conceptualisation du Pouvoir populaire constituant des différents groupes impliqués et formes d'organisations collectives adoptées. L'auteur insiste sur l'importance des multiples initiatives des Chilien·ne·s. De façon générale, à la participation active de militant·e·s de gauche « multi-engagé·e·s » (syndicats, partis politiques et/ou organisations sociales) s'ajoute celle de groupes sociaux organisés, formalisés ou non. Ce phénomène renvoie à une dynamique constante d'appropriation et de réappropriation des mécanismes et des espaces de participation par les différents secteurs impliqués, ainsi qu'à des interprétations et réinterprétations du *poder popular* par les divers groupes de la gauche chilienne, qui donnent lieu à de multiples manifestations et mobilisations politiques. Gaudichaud propose une analyse minutieuse des interactions du mouvement ouvrier avec les partis politiques et le gouvernement. Cette étude, fort riche, se centre sur les mobilisations et les actions du mouvement ouvrier durant l'Unité Populaire, mais ne nous offre aucune visibilité de la participation des femmes – il ne comporte d'ailleurs que trois témoignages oraux de femmes.

[380] Il s'agit d'un moyen déployé par des familles défavorisées : un groupe organisé de familles occupe un terrain, privé ou appartenant à l'État, pour s'approprier un espace et installer un campement afin de loger l'ensemble des familles. Dépossédé·e·s des services, les *pobladore/as* s'organisent pour bâtir et mettre en place des dispensaires et des écoles. La problématique du logement avait constitué une arme électorale fondamentale de l'Unité Populaire et les *tomas* se généralisent durant cette période. Les différentes estimations font état de 312 *tomas de terreno* entre 1967 et 1972, réunissant approximativement 55 000 familles vivant dans des campements issus de

par des habitant·e·s des *poblaciones*, les *pobladore/as*, parfois militant·e·s d'un parti politique, qui bénéficient du soutien de membres de partis politiques[381]. Garcés insiste sur le fait qu'au-delà de la précarité, ce sont les expériences organisées et le rapport à l'habitat et à la ville qui distinguent les *pobladore/as*. Leur expérience d'autogestion encourage également une forte conscientisation sociale et politique[382]. Les *pobladoras* participent d'ailleurs avec énergie à l'organisation des *tomas* et s'inscrivent dans cette politisation. Preuve en est la déclaration de 1970 d'une *pobladora* du campement « Venceremos » dont le bébé meurt durant les premiers jours de la *toma*. Lorsqu'on lui demande si elle s'installera à nouveau à *Venceremos*, elle répond : « Bien sûr que je vais revenir à la *toma*… Le campement n'est pas coupable de la mort de mon enfant. C'est notre pauvreté qui l'a tué. »[383]

Initiée antérieurement, la réforme agraire prend de l'ampleur[384]. En janvier 1971, l'Unité Populaire signe un décret autorisant la formation de Conseils Communaux, regroupant les organisations existantes de paysan·ne·s sans terre pour la réforme agraire et l'expropriation. Ce mécanisme de participation permet ainsi la gestion des terrains confisqués par les propres agriculteurs et agricultrices et des Conseils formés directement par la base surgissent immédiatement.

Des *cordones industriales* se développent : il s'agit de coordinations d'usines occupées et de mobilisations autogestionnaires des ouvrier·e·s. Ce réseau organisationnel vise à soutenir le gouvernement Allende face aux blocages du patronat et à d'autres actions déstabilisatrices des classes dominantes. Les ouvrier·e·s s'organisent et relancent la

---

ces *tomas de terreno*. Consulter GARCES Mario, *Tomando su sitio : el movimiento de pobladores de Santiago*. 1957-1970, LOM, Santiago du Chili, 2002, 450 p.

[381] Les *poblaciones* se réfèrent aux quartiers les plus pauvres marginaux situés dans la périphérie des grandes villes. Il s'agit surtout, mais pas uniquement, de *tomas de terreno*. Ses habitant·e·s sont appelé·e·s les *pobladore/as*. Durant cette période, ce sont principalement des militant·e·s du Parti communiste, du Parti socialiste ou du MIR qui s'investissent aux côtés des *pobladore/as* des campements.

[382] GARCES Mario, *Tomando su sitio…*, *op.cit.*

[383] COFRE Boris, « El movimiento de pobladores en el gran Santiago : las tomas de sitios y organizaciones en los campamentos. 1970-1973 » in *Tiempo histórico*, n° 2, p.152. [Traduction personnelle]

[384] Les critères légaux suivants sont retenus pour une expropriation : les propriétés de plus de 80 hectares en raison de leur dimension et toute terre mal travaillée ou abandonnée. Durant le régime de Frei Montalva, 1 408 grandes propriétés agricoles sont confisquées. RADOVIC Iván, « Experiencia de la reforma agraria chilena », article cité, p.20. En 1972, un total de 4 371 grandes propriétés agricoles sont expropriées. Ces propriétés agricoles représentent approximativement la moitié des terrains cultivables du pays. KAY Cristóbal « La participación campesina bajo el gobierno de la UP » in *Revista mexicana de sociología*, Vol. 36, n° 2, 1974, p.281. D'autre part, 68 381 hectares sont restitués aux Mapuches durant l'Unité Populaire, alors qu'on ne comptabilise que 1 443 hectares sous les deux gouvernements antérieurs. CAMACHO PADILLA Fernando, « Historia reciente del pueblo mapuche (1970-2003). Presencia y protagonismo en la vida política de Chile » in *Pensamiento crítico. Revista electrónica de Historia*, n° 4, 2004. Disponible sur www.pensamientocritico.cl. Une autre estimation nous est apportée par Jacques Chonchol, ministre de l'Agriculture de 1970 à 1972. Selon Chonchol, entre 1971 et 1973, sont récupérées 4 401 grandes propriétés agricoles, représentant 6,6 millions d'hectares. CHONCHOL Jacques, « La reforma agraria en Chile (1964-1973) » in *El trimestre económico*, Vol.43, n° 171, 1976, pp.599-623.

production, épaulé·e·s par des militant·e·s de différents partis politiques ainsi que par des ingénieur·e·s partisan·e·s de l'Unité Populaire qui s'occupent de plusieurs usines à la fois[385].

En effet, la dimension participative des travailleurs et travailleuses à la sphère du travail reproductif est mise en relief. Durant cette période, la socialisation de moyens de production est proposée comme un enjeu central et le gouvernement tente d'inciter le travail productif des femmes, alors même que les femmes sont exclues des forces de ce travail productif à socialiser (environ 80 % des femmes chiliennes n'ont aucune activité rémunérée déclarée). Il est donc compréhensible que certaines d'entre elles ne se sentent pas directement concernées par ces mesures. Julieta Kirkwood l'explique ainsi : « Il est proposé aux femmes de bouleverser l'ordre de la relation dominant/dominé alors qu'elles demeurent des *compañeras* dépendantes d'un "homme libre". Le projet politique populaire propose aux hommes de franchir le seuil de la liberté, mais la liberté ne franchit pas le seuil du foyer pour les femmes. »[386]

À ce stade, il faut rappeler le vif mécontentement et l'opposition frontale de la classe oligarchique, les groupes économiques dominants et de leurs alliés nationaux et internationaux[387]. Leur mobilisation, qui vise à instaurer un climat d'instabilité politique, s'intensifie au rythme des mesures étatiques du gouvernement et des actions collectives des partisan·e·s de l'Unité Populaire. Les passages à l'acte de *Patria y libertad*, groupe paramilitaire d'extrême droite créé dès 1970, ne tardent pas : sabotages, intimidations, manifestations… Le syndicat des camionneurs (de droite) débute en septembre 1972 une grève générale qui porte gravement préjudice à l'économie. L'arrêt des activités est soutenu financièrement par les grandes entreprises chiliennes et par le gouvernement des États-Unis[388]. Un boycott économique est orchestré. Des grèves de commerçant·e·s, appuyés par la droite,

[385] Ainsi, durant les derniers mois de l'Unité Populaire, la production industrielle repart à la hausse et la croissance nationale atteint un niveau élevé. Cf. MUJICA Dolores, *Cronología comentada de los cordones industriales*, Clase contra clase, Santiago du Chili, 2008, 44 p. Pour une analyse des cordones industriales : GAUDICHAUD Franck, *Chili 1970-1973. Mille jours…*, *op.cit.*

[386] KIRKWOOD Julieta, *Ser política en Chile: los nudos de la…*, *op.cit.*, 1990, p.53. [Traduction personnelle]

[387] Les gremios (regroupements corporatistes de groupes professionnels et de grandes entreprises) cherchent à maintenir leurs propres privilèges et se réunissent autour du Commando national des gremios Quatre grands gremios du patronat chilien convergent dans l'opposition à l'époque de l'Unité Populaire : SOFOFA (Sociedad de fomento fabril – Société du développement manufacturier – fondée en 1883) regroupe les grands industriels, SNA (Sociedad nacional de agricultura – Société nationale de l'agriculture – formée en 1838) regroupe les grands propriétaires agricoles, la Chambre centrale de commerce, a le monopole de chaînes de distribution et la Chambre de la construction regroupe les grands entrepreneurs du bâtiment).

[388] La déclassification des archives de la CIA indique que le gouvernement des États-Unis soutient concrètement les secteurs d'opposition chilienne durant la période de l'Unité Populaire, notamment en finançant la mobilisation du syndicat des camionneurs. Pour consulter les sources et documents de l'intervention des États-Unis (toutefois sans analyse politique exhaustive), voir : KORNBLUH Peter, *Los EE.UU. y el derrocamiento de Allende : una historia desclasificada*, Ediciones B, Santiago du Chili, 2003, 224 p.

éclatent dans le pays et les accaparements illégaux de produits provoquent des problèmes de distribution et de vente, voire une pénurie de denrées.

La vie quotidienne est donc marquée par ces évènements et ces mobilisations. Dans ce contexte, il devient difficile, voire impossible, de rester à l'écart et de ne pas prendre position en faveur ou contre l'Unité Populaire. À l'euphorie des partisan·e·s de gauche qui s'approprient légitimement des espaces politiques, économiques, symboliques et sociaux répond le rejet radical des secteurs d'opposition et de la haute bourgeoisie, dont les intérêts réels et symboliques sont menacés. Cette interaction prend la forme d'une confrontation entre deux camps opposés et les différentes mobilisations de ces deux camps s'amplifient. Pour leur part, les partisan·e·s de l'Unité Populaire se considèrent comme acteurs et actrices du processus politique et se sentent partie prenante des transformations de la société. Comme le déclare une *pobladora* : « Nous ne nous battons plus contre les riches simplement pour qu'ils nous augmentent le salaire. Maintenant, nous savons que nos droits vont de l'occupation de son usine jusqu'à son intervention, jusqu'à la production et la direction par nous-mêmes. »[389]

Face aux problèmes de ravitaillement, la riposte du gouvernement naît d'une proposition de femmes des quartiers populaires, principalement militant au sein des Partis communiste et socialiste : les JAP (Comités de ravitaillement et de contrôle des prix). Formées par le ministère de l'Économie, ces organisations sont investies par des partisan·e·s de l'Unité Populaire. Elles fonctionnent en coordination avec les *Juntas de vecinos* et en lien avec les mobilisations des quartiers. On y procède au recensement des familles et de leurs besoins, en fonction desquels les marchandises sont ensuite distribuées. Les JAP sont donc les gestionnaires des arrivées et de la distribution de produits de première nécessité. Ils sont fortement investis par des femmes des quartiers populaires, indépendamment de leur engagement dans un parti politique. D'ailleurs, à l'occasion du 8 mars 1972, Allende exhorte les *compañeras* à intensifier leur participation au sein de leur JAP respectif.

Durant l'Unité Populaire, les structures partisanes sont partie prenante du processus et représentent la forme d'engagement la plus légitimée. Si tou·te·s les Chilien·ne·s ne sont pas militant·e·s ou sympathisant·e·s, pro- ou anti-Unité Populaire, il convient tout de même de définir cette période comme un continuum de participation directe et de création de différentes instances de décision de la population. Dans la société s'établit de manière générale un rapport au politique en vue d'une recherche de l'expression et de la satisfaction

[389] Déclaration de María Farías, jeune employée domestique non affiliée à un parti, mariée à un ouvrier et mère de trois enfants. *Chile Hoy*, n° 32, 19 janvier 1973, p.32. [Traduction personnelle]. Disponible sur www.socialismo-chileno.org/ChileHoy

des droits et des intérêts des individus, même si cela ne débouche pas nécessairement sur une participation et une adhésion entières de tou·te·s les individus. En revanche, les Chilien·ne·s ont tou·te·s été touché·e·s dans leur vie quotidienne par le contexte sociopolitique et par les tensions croissantes entre les partisan·e·s et les adversaires de l'Unité Populaire.

Autant pour les hommes que pour les femmes partisan·e·s de l'Unité Populaire, il était possible de croire à la transformation de la société. Pourtant un regard plus attentif nous révèle que durant l'Unité populaire, l'« intégration sociale » des femmes provoque implicitement une acceptation des inégalités entre hommes et femmes car les mécanismes d'oppression patriarcale ne font pas l'objet de remise en question.

Or la question de l'implication nécessaire des femmes dans le projet politique est soulevée à maintes reprises. Les partis politiques sont le canal de participation par excellence et les sympathisantes et militantes de gauche s'y intègrent sans entrer dans une logique de revendications féministes, de rupture ou de confrontation. Cependant, les hommes s'autodéfinissent davantage que les femmes par un engagement politique dans un parti politique[390]. Bien que des femmes soient présentes dans les structures partisanes, leur participation croît surtout dans les organisations de base.

L'organisation de femmes la plus importante de cette époque est le réseau des *Centros de madres*. Ces centres deviennent des espaces de participation collective et contribuent à rompre avec le confinement au foyer. En 1970, ce réseau devient la COCEMA (Coordination des centres de mères). En 1973, près d'un million de femmes participent aux *Centros de madres*[391]. Le gouvernement consulte ces centres pour certaines politiques publiques : la vaccination contre la poliomyélite, la distribution gratuite d'un demi-litre de lait pour les enfants et les femmes enceintes, les campagnes de prévention de santé (notamment contre le cancer du col de l'utérus). En outre, il considère que les *Centros de madres* peuvent devenir des centres de formation technique pour inclure encore davantage les femmes dans le développement du pays[392]. Cet espace de participation féminine est perçu comme le premier pas pour intégrer la sphère politique publique. Au fur et à mesure, ces centres présentent différentes orientations politiques. Des sympathisantes de l'Unité Populaire créent ainsi le Front patriotique des femmes, rejointes par des membres de partis et d'organisations sociales.

[390] MATTELART Armand et MATTELART Michèle, *Juventud, rebeldía y conformismo*, *op.cit.,* 335 p.
[391] Luis Corvalán estime pour sa part que 600 000 femmes en font partie. CORVALAN Luis, *El gobierno de Salvador Allende*, LOM, Santiago du Chili, 2003, p.32.
[392] Cf. MIRES Lylian, « Las mujeres y su articulación en el sistema político » in *Proposiciones*, n° 22, août 1993, pp.80-111.

Les premières mesures du Gouvernement populaire visent certains aspects de la vie des femmes, centrées sur leur condition de mères au foyer. Les principales thématiques sont les problèmes de santé et d'alimentation ainsi que la protection de la famille. Les femmes, en tant que groupe, ne sont pas considérées de façon autonome, ni indépendamment de leur famille, bien que leurs droits au travail et leur participation à la sphère publique soient largement proclamés. Comme le soulignent Teresa Valdés et Marisa Weinstein, les femmes sont considérées par le gouvernement de l'Unité Populaire comme des mères, des citoyennes et des travailleuses, ce qui explique le type et la forme que prennent les politiques publiques à leur égard. Bien qu'elles participent au processus politique et social, les femmes continuent à être définies socialement en fonction des autres : comme mère, épouse ou *compañera*[393].

La famille ouvrière, comme unité, reste la principale destinataire des politiques publiques. Les programmes déployés par l'Unité Populaire tiennent compte du travail domestique, mais ne s'orientent pas vers la redistribution des rôles à l'intérieur de la famille. Les femmes demeurent responsables des tâches domestiques et de l'éducation des enfants. Les femmes de classe populaire en couple et les jeunes filles en situation de dépendance sont indirectement bénéficiaires des mesures du gouvernement par le biais de l'amélioration de salaire de leur mari ou de leur père et des acquis sociaux. Celles qui sont en couple entrent en relation avec l'État à partir de leur condition d'épouse de travailleur salarié. Les *Centros de madres* sont consultés pour chaque loi, décret, réforme ou acquis concernant la maternité ou, plus largement, le rôle de mère. Cependant leur influence effective sur le plan politique reste difficile à déterminer.

Durant l'Unité Populaire, des mesures sont mises en place, par exemple l'allongement du congé de maternité ou la création de crèches et de garderies à destination des femmes qui exercent une activité rémunérée. À la fin de l'Unité Populaire, quelques projets orientés vers les femmes en tant que sujets autonomes commencent à voir le jour : droits des mères célibataires, égalité juridique pour les enfants né·e·s hors mariage, projet de loi sur le divorce. Le partage du rôle parental est également envisagé. L'objectif est que les pères prennent davantage de responsabilités par rapport à leurs enfants et assument leur paternité. L'ensemble de ces projets et propositions, inaboutis, seront brusquement interrompus par l'instauration de la dictature.

Pour résumer, il existe une contradiction fondamentale de l'Unité Populaire dans sa stratégie d'inclusion des femmes. Selon l'anthropologue Carmen Gloria Godoy, le paradoxe

[393] VALDES Teresa et WEINSTEIN Marisa, *Mujeres que sueñan…*, *op.cit.*

se situe dans la façon dont elles sont perçues car « le rôle des femmes reste associé à la maternité, bien que l'intention soit de ne pas les laisser en arrière par rapport aux hommes. »[394]

Force est de constater que l'implication des femmes de gauche partisanes de l'Unité Populaire se décline de différentes manières. Les femmes des secteurs populaires, à plus forte raison non qualifiées, sont davantage présentes dans les associations de base : les *Juntas de vecinos*, les associations autour de l'habitat, les groupes de parents d'élèves et, de manière encore plus marquée, les *Centros de madres*. Elles participent aussi à des *tomas de terreno* (les occupations de terrains). Pratiquement toutes les études sur les organisations de femmes des secteurs populaires rendent compte de leur distance par rapport aux partis politiques. On y retrouve bien sûr quelques militantes, mais elles restent proportionnellement peu nombreuses[395]. L'implication politique des femmes adhérant à l'Unité Populaire qui appartiennent aux catégories moyennes (voire à la classe supérieure) et celles qui accèdent à des études supérieures est particulière. En comparaison avec les femmes des classes populaires sans études supérieures, elles sont plus présentes dans les structures partisanes[396].

La question de la lutte des classes est au centre de la discussion politique et des actions à mener et la problématique des femmes est peu envisagée dans les différents partis de gauche, bien qu'ils prétendent inclure les femmes dans leur projet politique. Comme le souligne durant notre entretien <1> Rosalba, jeune étudiante militant au MIR à l'époque: « *Au fond, il y avait une contradiction entre ce que disait le parti officiellement et ce qui se passait officieusement.* » Une contradiction surgit dès lors entre les intentions politiques de ces partis et les demandes imputables aux femmes en tant que citoyennes.

Pour leur part, les secteurs de droite appuient les mobilisations des femmes en opposition au gouvernement autour des valeurs conservatrices. L'analyse de Kirkwood est ici utile pour comprendre les tendances générales de la participation des femmes au Chili. Pour aborder la question des femmes, la sociologue distingue trois orientations politiques[397].

La première insiste sur l'intégration des femmes à l'intérieur des partis politiques traditionnels, où l'on attend des militant·e·s, hommes ou femmes, qu'ils et elles partagent de manière indifférenciée les buts et les méthodes pour agir politiquement. Il s'agit d'intervenir

[394] GODOY RAMOS Carmen Gloria, « El Estado chileno y las mujeres en el siglo XX. De los temas de la mujer al discurso de la igualdad de géneros » in *Diálogos. Revista electrónica de Historia*, Vol. 14, n° 1, 2013, p.103. [Traduction personnelle]. Disponible sur www.revistas.ucr.ac.cr/

[395] Cf. ROJAS MIRA Claudia, *Poder, mujeres y cambio en Chile…*, *op.cit.*, GAVIOLA Edda et alii, *Una historia necesaria…, op.cit.* et VALDES Teresa et WEINSTEIN Marisa, *Mujeres que sueñan…*, *op.cit.*

[396] Nous analyserons plus en détails ces éléments durant le chapitre suivant de cette partie.

[397] KIRKWOOD Julieta, *Ser política en Chile : los nudos de la…*, *op.cit.*, pp.61-63.

politiquement en soutien global à l'Unité Populaire (et par la suite contre le régime militaire). C'est là que nous retrouvons *la neutralité au masculin* et *l'androcentrisme* mis en exergue par les études féministes.

Une deuxième orientation, qui se développera principalement durant la dictature, est une tentative pour analyser de façon critique la société et pour redimensionner les contenus de la démocratie. Il s'agit des premiers germes d'inquiétude féministe où émerge le questionnement quant aux rôles attribués aux femmes. Les options politiques à envisager dans cette orientation convergent nécessairement au-delà du point de vue économiste d'un ample secteur de la gauche.

Une troisième orientation politique, mise en oeuvre par la droite, se concentre sur la désarticulation des mouvements des femmes en tant que sujets autonomes. Bien que ce secteur politique encourage les actions contre le gouvernement d'Allende, il est évident qu'il n'est pas question d'inclure les femmes dans la sphère politique. Il s'agit simplement d'une mobilisation précise et conjoncturelle arguant de la défense des valeurs morales patriotiques et familiales.

En effet, si certaines femmes adhèrent et participent au projet de l'Unité Populaire de multiples manières, d'autres femmes le combattent. Ces dernières manifestent dans la rue, font face aux hommes, aux militaires, et en appellent à leur *virilité* pour « libérer le pays du marxisme ». Dès 1971, des femmes de droite se mobilisent en opposition au gouvernement et créent plusieurs organisations : le Front démocratique des femmes, le Pouvoir féminin et l'Organisation civico-familiale. C'est à partir de quelques *Centros de madres* de quartiers privilégiés que s'initie le « Pouvoir féminin », mouvement à l'origine de la Marche des casseroles vides, déclenchée en raison des problèmes d'approvisionnement provoqués par le boycott économique orchestré par les secteurs d'opposition[398].

L'historienne Margaret Power analyse au plus près le rôle des femmes opposées à l'Unité Populaire et les représentations sociales des femmes durant cette période[399]. En reprenant ses termes, le programme de l'Unité Populaire signifiait qu'il était possible pour les hommes d'entretenir de façon satisfaisante leur famille et d'obtenir le pouvoir politique et la position économique que la bourgeoisie lui refusait. « Somme toute, l'Unité Populaire promet aux hommes de la classe ouvrière qu'ils pourront réaliser pleinement leur masculinité. »[400]

[398] La première manifestation massive a lieu le 1er décembre 1971.
[399] POWER Margaret, *Right-wing women in Chile : Feminine power and the struggle against Allende, 1964-1973*, University Park / Pennsylvania state University press, Pennsylvanie, 2002, 311 p.
[400] POWER Margaret, « La Unidad Popular y la masculinidad » in *La ventana*, n° 7, 1997, p.255. [Traduction personnelle]

Les groupes organisés de femmes anti-Unité Populaire renvoient une image de « mères apolitiques », agissant pour défendre leur famille et la patrie. Ils se targuent de parler au nom de toutes les femmes, indépendamment de leur statut socioéconomique, car la maternité est conçue comme l'unique élément déterminant la vie des femmes, gommant ainsi les différences de revenus et de classes sociales. La vision traditionnelle des femmes comme épouses et mères, partagée par toute la société, explique l'impact national de ces mobilisations. Ces mouvements sont d'ailleurs effectivement autonomes par rapport aux partis politiques d'opposition.

Lorsque les sympathisants de l'Unité Populaire critiquent leurs actions, la droite riposte en rétorquant qu'il agit d'une *attaque contre la maternité*. « Comme aucun homme "normal" n'est capable de s'opposer à sa mère, les hommes qui s'opposent à ces femmes deviennent des "hommes antinaturels", en d'autres termes, des homosexuels. »[401] Ce discours relève ainsi de l'homophobie prégnante dans tous les secteurs de la société. Power attribue l'échec de l'Unité Populaire à son incapacité à unifier les femmes en tant que groupe, stratégie employée par l'opposition. Bien que ces mouvements aient été dirigés et organisés par des femmes de classe privilégiée, ils incluaient également des femmes de secteurs moins favorisés. Tandis que les femmes issues de la bourgeoisie cherchent à maintenir leurs privilèges, celles de petite classe moyenne et de secteur populaire réagissent face aux problèmes de ravitaillement.

Ana María Stuven met en exergue l'antiféminisme de ce mouvement de femmes et de la classe politique. « Tous les secteurs politiques, y compris ceux qui les soutiennent, prennent garde de ne pas associer leurs partis aux manifestations des femmes, car cela impliquerait que les femmes aient des motivations politiques propres. L'apolitisme féminin est fondamental afin de les maintenir proches mais écartées des sphères d'influence. Leur action est une irruption déterminante et inattendue, mais fort utile [pour l'opposition]. »[402] En outre, Stuven rappelle l'absence de revendications féministes dans le socialisme chilien des années 1970.

Le manque de considération des inégalités entre hommes et femmes par l'Unité Populaire a certainement porté préjudice à l'expérience socialiste, mais il serait extrêmement réducteur de faire porter la responsabilité exclusive de son renversement à la mobilisation des femmes de droite. Certes, les différentes tendances de la gauche chilienne diffèrent les

[401] *Ibidem*, p.262. [Traduction personnelle]
[402] STUVEN Ana María, « El feminismo en retirada. A propósito del libro *Right-wing women in Chile : Feminine power and the struggle against Allende, 1964-1973*, de Margaret Power » in *Estudios Públicos*, n° 90, 2003, pp.331-332. [Traduction personnelle]

transformations sociales des inégalités sexuées. Les revendications à teneur féministe sont considérées comme secondaires face aux inégalités économiques. Cette posture est l'un des éléments qui favorisent la mobilisation conservatrice des femmes de droite qui se réunissent autour de *la question féminine*.

Le processus de participation collective et politique a de toute évidence déclenché chez certaines femmes de gauche des questionnements quant aux problématiques de genre, mais elles sont rapidement rabrouées par leurs *compañeros*, de parti et/ou de vie. Ces revendications sont qualifiées de « bourgeoises », et doivent impérativement être subordonnées aux revendications de classes. Tout projet de libération, y compris celui des femmes, devait s'aligner sur la problématique des classes sociales en vue de la construction d'une nouvelle société. <44> Ada, professeure d'université à l'époque, attire l'attention sur ce fait :

« *J'étais militante d'un parti de gauche, il n'y avait donc pratiquement aucune réflexion sur le genre, elle n'existait pas. C'est-à-dire : "La lutte de classes* compañeros*… Nous allons construire un monde égalitaire pour tous !" Mais… la différence hommes/femmes ? Elle n'était pas prise en compte. C'était même considéré comme déviationniste, dans le sens qu'il s'agissait de faire la révolution et si toi tu commençais à parler des problèmes des femmes, c'était comme si tu t'écartais de la cause.* »

La figure féminine révolutionnaire par excellence est celle de l'ouvrière. Les autres figures féminines représentées dans les discours de l'Unité Populaire sont celles de la paysanne, de la mère et, dans une bien moindre mesure, de la militante (indépendamment de son activité professionnelle).

Par ailleurs, il est nécessaire de rappeler l'identification nationale portée par le projet de libération alliant anticapitalisme et anti-impérialiste. Les mouvements féministes des États-Unis sont présentés comme une mobilisation de femmes *gringas*[403], censée être anti-marxiste et impérialiste. Le féminisme est dès lors perçu comme une réflexion *étrange* et *étrangère*, pouvant diviser et nuire à l'agir politique. Les femmes se doivent avant tout d'être solidaires de leur classe sociale (ou de leur parti, qu'elles y soient rattachées par leur propre militantisme ou par celui de leurs proches).

[403] *Gringo/as* est une épithète bien connue et répandue en Amérique latine. Elle désigne fondamentalement les ressortissant·e·s étasunien·ne·s, ou de façon générale toute personne racisée, blonde et, de surcroît, provenant d'un pays « riche », souvent utilisée de façon péjorative, bien qu'elle ne le soit pas foncièrement. Le terme se rattache dans l'idéologie de gauche à l'impérialisme. Ingrid Seguel-Boccara précise que dans les secteurs de gauche de l'époque « le *gringo* est non seulement alors désigné comme un exploiteur, mais aussi et surtout comme un voleur, venant extraire les richesses naturelles chiliennes, en particulier le cuivre, considéré comme *le pain* des chiliens. » SEGUEL-BOCCARA Ingrid, *Les passions politiques au Chili…*, *op.cit.,* p.134.

Toutes les autres inégalités (par exemple de sexe et de « race ») sont considérées comme une conséquence du capitalisme. De la même façon, lorsque des Mapuches se mobilisent autour de la réforme agraire et que certain·e·s occupent des terrains agricoles qui, pour eux et elles, leur appartiennent historiquement, leur position est davantage vue comme celle d'une classe agricole exploitée que comme celle d'un groupe racisé[404].

Les réflexions et analyses de l'époque polarisent sur le renversement du système de classes sociales, considéré comme l'unique responsable des conditions de vie défavorables, y compris celles des femmes. Preuve en est la conclusion générale de l'étude de De Barbieri et Ribeiro de 1973 sur les conditions de travail des ouvrières : « Tant que les règles du jeu demeurent celles de l'entreprise capitaliste, il semble qu'aucune solution satisfaisante n'existe pour la situation de la femme [ouvrière]. La contradiction production-reproduction ne peut se résoudre qu'au niveau global de la société, ce qui implique un changement structurel radical. »[405]

En général, les militantes de gauche ne se perçoivent pas elles-mêmes comme cible d'une discrimination spécifique en tant que femmes. En conséquence, elles ne se présentent pas en tant que groupe ni en tant que sujets avec des revendications propres, voire elles acceptent, tant bien que mal, les inégalités entre hommes et femmes et la surcharge du travail reproductif comme une « contradiction secondaire »[406].

Néanmoins, progressivement, en réponse à la mobilisation des femmes de droite et, dans une certaine mesure, sous l'influence de la participation sociale et politique des femmes de gauche, le gouvernement ressent le besoin de créer des instances pour réfléchir aux problématiques spécifiques aux femmes. L'année 1972 est déclarée « L'année de la femme » et l'État fonde le Secrétariat national de la femme, en vue de former un Ministère de la famille, initiative qui ne verra jamais le jour en raison de la fin de l'Unité Populaire.

Comme nous l'avons vu, une des stratégies de l'Unité Populaire est d'établir des mécanismes de participation dans tous les secteurs de la vie sociale : les *Juntas de vecinos* (associations de quartier), les groupes de jeunes, les *Centros de madres*, les conseils paysans, les centres de réforme agraire, les conseils communaux de santé, les syndicats, etc. Les partis politiques jouent un rôle important dans la gestion de ces mécanismes, mais les adhérent·e·s

[404] Postérieurement, l'expropriation réalisée par l'État pour la rétrocession de terres aux Mapuches est abolie par la dictature. Fortement investi·e·s dans la Réforme agraire, de nombreux et nombreuses Mapuches, en particulier les dirigent·e·s de mouvements sociaux, subissent la répression durant la dictature militaire.

[405] DE BARBIERI M.Teresita et RIBEIRO Lucía, « La mujer obrera chilena. Una aproximación a su estudio » in *Cuadernos de la realidad nacional*, n° 16, 1973, p.201. [Traduction personnelle]

[406] C'est également l'une des conclusions de Julieta Kirkwood dans son ouvrage fondateur : KIRKWOOD Julieta, *Ser política en Chile…*, 1986, *op.cit.*

de l'Unité Populaire en deviennent les acteurs et actrices. Des femmes sont présentes dans ces différentes structures cependant, à l'exception des *Centros de madres* qui leur sont réservées, elles n'en sont pas les protagonistes. De façon générale, les femmes, bien que minoritaires au sein des partis et sans faire partie des instances dirigeantes, ont participé à la dynamique des changements sociaux. La majorité des femmes adhérant à l'Unité Populaire sont davantage présentes dans les organisations de base, qui leur paraissent d'ailleurs plus ouvertes et moins hiérarchisées. En outre, bien qu'elles soient moins nombreuses dans les partis, certaines femmes participent à une structure partisane et il est possible de supposer que ces dernières seront nombreuses à devoir quitter le pays.

La politisation et l'élargissement des domaines de participation sociale et politique confèrent à cette époque des caractéristiques exceptionnelles. La vie quotidienne se retrouve rattachée aux événements politiques. Pour une grande majorité des exilé·e·s, l'implication dans un projet collectif, comme le souligne Bolzman, « devient l'axe structurant de la vie quotidienne : la vie professionnelle, sociale, les relations d'amitié et les relations familiales elles-mêmes se trouvent affectées par cette politisation. »[407]

Les femmes entretiennent un rapport avec les organisations des partis politiques différent de celui des hommes et leur engagement militant présente différentes modalités qu'il convient de mettre en relation avec les places qu'elles occupent dans le monde social. Ce n'est pas pour autant qu'elles ne s'identifient pas entièrement au projet de l'Unité Populaire. Il convient donc d'analyser les aspects de la socialisation et le positionnement politiques des femmes.

La socialisation et le positionnement politiques des femmes

« *C'est peut-être déjà au lycée, j'avais un prof de philo… C'était un exemple pour nous, il nous a ouvert les yeux à plein de choses, c'était la période si tu veux. C'était une période, soit tu étais* peace and love, *soit tu étais militante, la jeunesse était sur cette longueur d'onde. Et c'était une époque ! Avant l'Unité Populaire, pendant l'Unité Populaire, et après l'Unité Populaire ! pendant laquelle les passions étaient exacerbées, c'est-à-dire, tu ne pouvais pas, c'était impossible de t'y soustraire.* »

<12>Victoria[408]

[407] BOLZMAN Claudio, *Sociologie de l'exil…*, *op.cit.*, p.120.

[408] Adolescente pendant la période de l'Unité Populaire, <12> Victoria déclare provenir d'une famille non politisée. En effet, ses parents ne militent pas et se déclarent *freistes*. Pourtant sa sœur, également « non militante » part en exil avec son époux, militant du Parti socialiste. Durant l'Unité Populaire, <12> Victoria se

L'exil a généralement enclenché une réflexion politique sur le parcours individuel et collectif. Cependant, l'orientation politique des interviewées précède bien sûr leur venue en France. Toutes les femmes que j'ai rencontrées se déclarent « *de gauche* ». Ce positionnement politique s'est traduit pour certaines par un engagement dans une structure partisane avant ou après la migration, quelques-unes ne s'y sont investies que ponctuellement ou d'autres se sont impliquées dans d'autres espaces de participation collective. Je présenterai ci-après les origines de ce positionnement en abordant leur socialisation politique.

Les éléments biographiques susceptibles de produire des effets de socialisation politique sont nombreux et ils opèrent de manière le plus souvent diffuse. En outre, ils demeurent difficiles à distinguer et à isoler[409]. Je privilège ici leur propre perception et interprétation dans la reconstitution *ex post* de leur propre trajectoire. Dans cette logique, j'adopte la posture de Catherine Leclercq lorsqu'elle appréhende la reconstruction biographique du récit de vie comme objet plutôt que comme obstacle et envisage ainsi ce *travail biographique* comme l'un des effets de l'engagement politique[410].

Les éléments biographiques sont reliés notamment aux processus de socialisation, aux expériences, aux appartenances de classe et au contexte sociopolitique qui enclenchent une orientation politique à gauche.

La socialisation est un processus dynamique et continu résultant de l'apprentissage de manières d'être, de penser et d'agir en relation aux positions occupées dans le monde social. À une *socialisation primaire* (à travers la famille, le système scolaire ou les groupes de pairs) s'ajoutent des processus ultérieurs constitutifs de *socialisations secondaires*. Ces socialisations secondaires sont le résultat de la trajectoire biographique, des positions occupées dans les hiérarchies sociales, des divisions du travail (notamment entre les sexes, les générations, les classes sociales) et des appartenances à divers milieux (sociaux, familiaux, associatifs entre autres). Ces socialisations secondaires sont aussi marquées par des aspects contextuels[411].

---

rapproche du Parti socialiste Suite au Coup d'État et la répression qui s'ensuit, tout lien avec le militantisme est rompu durant quelques années. Elle se rengage par la suite sous la dictature durant les années 1980.

[409] Afin de vérifier ce qu'il en était pour les Chiliennes réfugiées, je me suis intéressée aux tendances politiques des interviewées avant leur venue en France ainsi qu'à l'origine de leur positionnement. Étant donné les engagements variés des femmes au sein des structures partisanes (ou bien leur « non-engagement »), la question posée durant l'entretien était « Quelles étaient vos/tes sensibilités politiques à l'époque ? ».

[410] LECLERCQ Catherine, « Engagement et construction de soi. La carrière d'émancipation d'un permanent communiste » in *Sociétés contemporaines*, Vol. 4, n° 84, 2011, pp.127-149.

[411] Selon la définition proposée par BERGER Peter et LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, *op.cit.*, p.179.

La socialisation politique peut être entendue comme un « processus de formation et de transformation individuelle, directement ou indirectement issu de l'engagement, et ayant des répercussions immédiates ou différées dans tous les domaines de l'existence sociale. »[412] Cette socialisation politique ne conduit pas forcément à un engagement militant, bien qu'elle en soit une des conditions et/ou un résultat. Outre la transmission familiale, la plupart des travaux sur la socialisation politique soulignent le rôle d'autres types de socialisation (groupe de pairs, médias, scolarité, contexte politique, génération, etc.). Pour Gaxie, la socialisation secondaire est déterminante dans la prise de position politique, et plus largement dans la vision du monde d'un individu[413]. Le rapport au politique comporte deux dimensions : le degré d'investissement dans les objets considérés comme « politiques » et les préférences qu'un individu peut avoir ou ne pas avoir dans ce domaine[414].

Nombreux sont les travaux récents qui examinent les différentes dimensions de la socialisation politique et qui s'attachent en particulier à la socialisation militante et à l'engagement politique partisan[415]. Un des apports de ces travaux, introduits par Annick Percheron, est de considérer que l'individu a un rôle actif dans ce processus et que le contenu de la socialisation politique ne se résume pas à la transmission de préférences partisanes, mais bien à un ensemble de représentations, d'opinions et d'attitudes politiques[416].

Cependant, force est de constater que la majorité des études sur la socialisation politique mettent l'accent sur une conception en termes de *dispositions* et de *capital culturel*. Ce n'est pas la rigueur de ces travaux qui est ici revisitée mais les ressorts des concepts utilisés. Le capital culturel est défini par son volume, sa composition, son ancienneté et sa capacité cumulative, et non par les ressources investies par les individus. Le capital social et

---

[412] LECLERCQ Catherine et PAGIS Julie, « Les incidences biographiques de l'engagement. Socialisations militantes et mobilité sociale. Introduction » in *Sociétés contemporaines*, Vol. 4, n° 84, 2011, p.8.

[413] GAXIE Daniel, « Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales » in *Revue française de science politique*, Vol. 52, n° 2, 2002, p.163.

[414] Dans sa démarche, Gaxie tente d'appréhender les représentations, les visions du monde, les préférences politiques et idéologiques, les valeurs, les instruments cognitifs, les schèmes de perception et d'appréciation. Il prétend également rendre compte des socialisations, des origines sociales, familiales et nationales, de l'âge, du genre, des positions, situations et trajectoires sociales, des statuts professionnels, des appartenances religieuses, ethniques, associatives, syndicales, des engagements militants, des orientations sexuelles, de la situation familiale, du type de formation et de la réussite scolaire ainsi que des hasards de la vie des individus. La socialisation doit donc être analysée comme un processus global coextensif à chaque histoire de vie. Gaxie met en exergue l'importance du « capital culturel », notamment du niveau d'études, dans l'explication de la politisation et de l'engagement, aspect qui, de mon point de vue, peut limiter l'analyse et, surtout, la restreindre à une forme d'engagement politique en relation avec la place occupée dans la hiérarchie militante, considérant ainsi un seul niveau du politique.

[415] À ce sujet, voir notamment l'ensemble des contributions du numéro coordonné par LECLERCQ Catherine et PAGIS Julie, « Les incidences biographiques de l'engagement. Socialisations militantes et mobilité sociale » de la revue *Sociétés contemporaines*, Vol. 4, n° 84, 2011.

[416] PERCHERON Annick, « La socialisation politique, défense et illustration » in GRAWITZ Madeleine et LECA Jean (Dir.), *Traité de science politique.* Vol. 3. *L'action politique*, PUF, Paris, 1985, pp.165-235.

le capital culturel sont conçus en termes de dispositions héritées et certain·e·s individus, en raison de leur position de départ et de leurs trajectoires sociales, seraient déjà déterminé·e·s à critiquer la société et à s'engager politiquement. Le capital culturel est considéré comme une variable explicative des comportements individuels et, dans cette logique, il y est construit à la fois comme effet et comme cause[417]. Cette perspective limite les possibilités de s'interroger sur les processus de changement sociopolitique, lesquels peuvent éventuellement modifier la capacité de mobilisation des ressources des individus et des groupes. Si le capital culturel et le capital social sont une « donnée » de départ, les manières dont les individus participent à l'élaboration de leur parcours et peuvent résister aux logiques de dominations sont donc restreintes. De plus, l'analyse en termes de dispositions peut conduire à qualifier de dispositions *ex post* des caractéristiques et des savoir-faire construits progressivement. Par conséquent, au lieu d'employer les notions de capital social ou culturel et de dispositions, ma proposition est de mobiliser la notion de *ressources* (symboliques, culturelles ou sociales). Ces ressources, fruit des interactions, des expériences et des contextes social, politique et historique sont mobilisables et parfois mobilisées et sont, dès lors, à mettre en lien avec les investissements des individus dans l'imbrication des domaines privé et public. Autrement dit, reformulant les termes de Fillieule, on ne naît pas disposé·e à militer, on le devient (ou pas)[418].

Dans un article rétrospectif sur les tendances récentes des travaux de sociologie de l'engagement militant, Sawicki et Siméant postulent que l'engagement politique doit être considéré dans son ensemble et les structures partisanes comme un réseau. Il s'agit donc de saisir les logiques d'engagements en tant que trajectoires collectives, tenant compte des groupes et organisations politiques existantes[419]. En outre, certains travaux, notamment ceux de Fillieule ou de Pagis, mettent en exergue les interactions entre l'individu, son milieu de vie et le contexte sociopolitique. Ainsi, la prise en compte des expériences des individus vient enrichir celle des seules dispositions.

Par ailleurs, certaines enquêtes sur le militantisme négligent trop souvent dans leurs analyses les rôles des adhérent·e·s et des sympathisant·e·s de parti. Or, nombreuses sont les femmes dont l'affiliation à une structure partisane ne s'inscrit pas dans la durée. Une partie de

[417] C'est l'une des critiques argumentées par Evelyne Ritaine. Voir RITAINE Evelyne, « Cherche capital social, désespérément » in *Critique internationale*, Vol. 3, n° 12, 2001, pp.48-59.

[418] La citation exacte de Fillieule est : « On ne naît pas militant, on le devient durablement ou provisoirement selon le contexte et les circonstances propres aux trajectoires personnelles. » FILLIEULE Olivier, « Devenirs militants. Langage et évolution » in *Revue Sciences humaines*, n° 144, 2003, p.30.

[419] Par ailleurs, la perspective adoptée par ces auteur·e·s est de porter une attention particulière aux effets d'organisation plutôt qu'aux seules dynamiques individuelles de l'engagement. SAWICKI Frédéric et SIMEANT Johanna, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français » in *Sociologie du travail*, Vol. 51, n° 1, 2009, pp.97-125.

ces travaux tend à reproduire les visions dominantes des frontières du politique en hiérarchisant implicitement les formes d'engagement et en excluant diverses pratiques et représentations, renvoyées notamment à la sphère privée.

Or les conceptions et les définitions *du politique* ou *de la politique* ne font pas consensus parmi les chercheur·e·s en sciences sociales. En tenant compte des caractéristiques de l'ensemble des interlocutrices, militant ou non dans un parti, je retiens une définition élargie de la politisation articulant deux niveaux constitutifs du rapport des individus au politique : « Un premier niveau est constitué du rapport à la politique, c'est-à-dire à un univers spécialisé, dans lequel les concepts de parti, d'idéologie, d'élection, etc., ont une place déterminante. […] Un second niveau est constitué du rapport politique des individus au monde social, rapport qui englobe tout un ensemble de représentations qui débordent largement du champ politique au sens strict : représentations des divisions sociales, des rapports de classe, des mécanismes de privation et de distribution, hiérarchisation des conflits, mais aussi manières d'être et de faire qui situent l'individu. »[420] Dans cette perspective, il devient possible d'appréhender les différents rapports au politique élaborés par les femmes.

En effet, je me suis particulièrement intéressée au positionnement politique des Chiliennes de l'exil, au sens large du terme, et non uniquement à l'affiliation à un parti politique. En ce sens, il s'agit de l'appréhension d'une des dimensions du politique, à savoir la sensibilité politique de femmes se déclarant clairement de gauche. Ce positionnement est généralement associé à un parti politique chilien de référence, de manière quelque peu diffuse pour quelques-unes, en fonction de l'implication partisane de leurs proches lorsqu'elles-mêmes n'ont pas adhéré à un parti, mais elle est catégorique pour celles qui ont été affiliées à un parti, à plus forte raison lorsque ce militantisme précède l'exil.

Par ailleurs, il reste délicat de délimiter le type de socialisations déterminantes à l'heure de s'orienter politiquement à gauche. Les différents modes de socialisation sont à considérer et à articuler avec le contexte sociopolitique ainsi qu'avec les expériences individuelles et collectives. L'appartenance à un groupe ou à une catégorie sociale ainsi que la position sociale sont des éléments importants dans les manières d'appréhender la réalité sociale. Mais ces éléments ne constituent qu'une partie d'un ensemble plus vaste. De plus,

[420] MAURER Sophie, « École, famille et politique : socialisations politiques et apprentissages de la citoyenneté. Bilan des recherches en science politique » in *Dossier d'étude*, n° 1, Allocations familiales, Paris, 2000, p.7, cité par MASCLET Camille, *Mémoire(s) du Mouvement de Libération des Femmes : Quelle transmission, quel héritage chez les militantes et leurs enfants ?*, Mémoire de Diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Lyon, Lyon, 2007, p.12.

l'identification politique est également liée à des aspects subjectivement marquants de la biographie.

Mes analyses ne se focalisent pas ici sur ce qui, dans leurs socialisations primaires ou secondaires, aurait « déterminé » certaines femmes à militer, mais visent plutôt à considérer les éléments qui ont conduit à une orientation politique à gauche et à contextualiser cette orientation pour ensuite définir les diverses formes d'engagement des femmes dans les structures partisanes. Par exemple, parmi les femmes rencontrées, quelques militantes issues de familles aisées de droite peuvent avancer l'idée d'un choix personnel délibéré et décontextualisé dans leur engagement politique, qui ne serait pas d'ordre conjoncturel. Leur position politique découlerait uniquement d'une « découverte et prise de conscience des injustices sociales. » Mais au moment d'interroger l'origine de cette orientation, cette prise de conscience s'avère amorcée par un événement ou une rencontre dans un contexte sociopolitique particulier d'organisation sociale. Force est de constater que les événements des années 1960 et 1970 ont joué un rôle dans leur positionnement politique.

En effet, les prises de conscience politique découlent également d'expériences vécues dans un contexte sociopolitique et les trajectoires individuelles sont à mettre en relation avec celles-ci. Il convient de se demander dans quelle mesure un événement politique peut influencer, voire déterminer une orientation politique. Sans négliger l'importance de la socialisation primaire, Ihl postule qu'une expérience politique, soit une socialisation secondaire, peut devenir un type de socialisation à part entière[421]. Les échanges noués et le contact direct avec des dynamiques collectives sont alors centraux.

Comme le montrent les analyses de Julie Pagis sur les « soixante-huitard·e·s » de France, un événement politique a un effet socialisateur, auquel les individus ont des « expositions différenciées »[422]. Un événement politique peut déclencher le militantisme et les ressources alors mobilisées sont liées aux parcours et aux caractéristiques antérieures de chacun·e. Suivant Pagis, cinq types de socialisations sont produits par l'événement politique : une *socialisation de renforcement* car les convictions politiques sont renforcées à travers la participation à cette expérience, une *socialisation de confirmation*, étroitement liée à la précédente pour ceux et celles qui militent depuis de nombreuses années, une *socialisation de*

[421] IHL Olivier, « Socialisation et événements politiques » in *Revue française de science politique*. *Dimensions de la socialisation politique*, Vol. 52, n° 2/3, 2002, pp.125-144. Néanmoins, Ihl octroie une importance décisive au contexte et à l'événement politiques au détriment d'autres facteurs, tels que la classe sociale ou le genre.

[422] PAGIS Julie, « Incidences biographiques du militantisme en Mai 68 » in *Sociétés contemporaines*, Vol. 4, n° 84, 2011, pp.25-51. De la même auteure : « Engagements soixante-huitards sous le regard croisé des statistiques et des récits de vie » in *Politix*. *Observer les mobilisations*, Vol. 1, n° 93, 2011, pp.93-114. Pagis souligne le rôle spécifique des événements politiques dans le processus de socialisation politique secondaire tout en le reliant aux incidences biographiques antérieures, réintroduisant l'aspect dynamique et temporel des trajectoires.

conversion lorsque l'événement produit une réelle rupture avec la destinée probable des individus, une *socialisation d'alternation* dans les cas d'infléchissement modéré de l'engagement de certain·e·s, et, enfin une *socialisation de prise de conscience* pour les individus qui ne sont pas radicalement transformé·e·s par l'événement mais pour lesquel·le·s l'événement politique déclenche un engagement politique[423]. Mais contrairement à Pagis qui privilégie les parcours de militant·e·s dans une structure partisane, je m'intéresse ici plus largement au positionnement politique, aux orientations et aux sensibilités politiques ainsi qu'aux différents modes de politisation. Cependant, il semblerait que ces types socialisations opèrent de manière similaire dans l'orientation politique des femmes, indépendamment d'une affiliation dans un parti politique.

Au-delà du contexte social politisé, l'Unité Populaire constitue un événement politique fédérateur en termes de socialisation et de sociabilité politique. L'appartenance à une génération y joue également un rôle. Le gouvernement d'Allende et les actions collectives de l'époque jouissaient d'un soutien considérable de la jeunesse, d'une tranche d'âge allant de l'adolescence aux jeunes adultes. Cette *génération sociale* a participé au processus politique collectif, elle a partagé une conjoncture et un cadre sociopolitique et s'est souvent impliquée, à différents degrés et de différentes manières, durant cette période historique d'effervescence. Les propos de <13> Paula et d'autres jeunes femmes de l'époque se rejoignent en grande partie.

« *C'était les années extraordinaires de cette jeunesse que j'ai vécues, ce sont six années pleines d'activités, de prises de contact dans les quartiers pauvres, de participation à la Maison de la culture.* […] *Les temps de l'Unité Populaire, pour nous, ont été extraordinaires, c'est-à-dire, c'était l'époque où on pensait… où nous pensions pouvoir changer la société et que nous le pouvions, que nous étions jeunes, on avait 26, 27 ans… Et surtout, nous avions une grande conscience de classe.* »

<13> Paula met en exergue la participation et le sentiment d'appartenir à une génération, mais aussi le contexte influençant l'implication collective (datant de la fin des

[423] Par ailleurs, Pagis définit également le rôle de l'événement Mai 68 dans la socialisation politique secondaire comme un processus genré. En effet, en ce qui concerne leur position politique actuelle, les femmes attribuent à Mai 68 un effet plus important que les hommes. Elles sont plus nombreuses à avoir le sentiment d'appartenir à une « génération 1968 ». Il convient de signaler les revendications féministes portées dans ce contexte et les critiques des mœurs dominantes. Consulter à ce sujet PAGIS Julie, « Quand le genre entre en crise (politique)… Les effets biographiques du militantisme en Mai 68 » in *Sociétés & Représentations*, Vol. 2, n° 24, 2007, pp.233-249. Dans le cas de l'Unité Populaire comme événement politique, cette période aurait vraisemblablement introduit moins de changements chez les femmes en termes de prise de conscience féministe, bien que les plus jeunes d'entre elles puissent s'y référer en termes de génération. En outre, le sujet révolutionnaire était « l'homme nouveau », ce qui révèle à quel point les revendications féministes n'étaient pas de mise… Sur cet aspect, faute d'avoir interviewé des hommes, nous ne pouvons avancer aucun élément.

années 1960), cadre dans lequel la revendication de la lutte des classes devient un argument légitime. Nombreuses sont les interviewées à témoigner de cette période en se considérant « *privilégiés d'avoir vécu ces temps-là* ».

En 1970, la société chilienne est particulièrement jeune : les mineur·e·s de moins de 15 ans représentent 39,18 % de la population, les jeunes de 15 à 29 ans forment 25,98 %. Des 34,84% restants, 10,56 % sont âgés de 30 à 44 ans, 10,56 % également de 45 à 59 ans, 5,77 % de 60 à 74 ans et seul 1,77 % de la population a 75 ans et plus[424]. Les sympathisant·e·s des différents secteurs de l'Unité Populaire ne sont évidemment pas tou·te·s « jeunes ». Cependant, nous pouvons constater une certaine prédisposition chez les jeunes qui se sentent concerné·e·s par ce projet politique où certaines structures conventionnelles sont remises en question, alors qu'ils et elles souhaitent aller vers une société plus égalitaire[425]. Ces personnes se conçoivent ainsi en tant qu'acteurs et actrices de ce processus politique. Les lieux de scolarité et d'éducation (lycées et universités) vont connaître une intense activité culturelle et politique, liée aux débats qui traversent la société. C'est, notamment, en côtoyant ces milieux que des jeunes étudiantes issues de familles bourgeoises de droite rompent avec les schémas conservateurs transmis par leur famille et rejoignent les mouvements de gauche.

L'implication, et plus largement l'identification politique, s'effectue également à un très jeune âge. Rétrospectivement, cet engagement juvénile peut paraître surprenant car l'engagement de certaines débute dès les premières années de l'adolescence. Outre les circonstances sociopolitiques, le militantisme à un âge précoce s'explique aussi par un âge au cours duquel les individus commencent, d'une part, à prendre place dans la société et à se définir en fonction de la réalité vécue et de leur entourage, et, d'autre part, ne se trouvent pas investi·e·s dans une carrière professionnelle comme but ultime.

Subjectivement, les jeunes se perçoivent comme une génération prenant part au processus politique et, objectivement les structures et les dynamiques de la société permettent aux jeunes de s'engager et de s'identifier, en tant que génération, au mouvement social. La sociabilité formelle et informelle joue un rôle important dans la socialisation politique. De plus, le positionnement politique tient également aux histoires de vie antérieures.

[424] Pourcentages extraits des données du recensement de 1970. *Censo de la República de Chile de 1970*.

[425] Il s'avère nécessaire de relativiser cette affirmation. Bien entendu, les jeunes ne se sont pas tou·te·s identifié·e·s avec les idées de gauche : certain·e·s ont participé à des groupes d'extrême droite (en particulier des jeunes hommes dans des groupes d'extrême droite, comme *Patria y Libertad*). D'autres se sont senti·e·s inspiré·e·s par le mouvement hippie de l'époque sans s'impliquer dans le processus de l'Unité Populaire (en particulier des jeunes de classes favorisées). Toujours est-il que la plupart des Chilien·ne·s prennent parti pour ou contre l'Unité Populaire.

Pour expliquer les fondements d'un positionnement à gauche, les interviewées mettent en avant divers éléments : la participation à un groupe ou sa fréquentation, l'appartenance à une classe sociale populaire ou à un groupe discriminé, les rencontres (l'entourage lycéen ou universitaire, la rencontre d'un petit ami, l'influence d'une personne militante, d'une figure charismatique), le militantisme d'un membre de leur famille (voire un militantisme familial), les valeurs catholiques transmises par leur famille, une rupture familiale… Nombreuses sont les composantes qui se conjuguent et se combinent pour mener à une orientation à gauche de l'échiquier politique, même si parfois, selon les antécédents biographiques de chacune, seules certaines d'entre elles sont décisives.

Il est vrai que la rencontre avec un compagnon peut s'avérer déterminante, comme on peut le constater dans les situations décrites dans les portraits de <42> Mirva, et de <11> Florencia. Mais cette rencontre va souvent de pair avec d'autres éléments. Ainsi, <50> Eulalia, femme au foyer issue de classe populaire, ne s'est jamais engagée dans une structure partisane ni associative. Néanmoins, sympathisante de l'Unité Populaire, elle s'identifie comme étant « de gauche » et « *allendista* ». Son époux, habitant dans le même quartier, est aussi issu de classe populaire et milite au MIR, décrochant son diplôme d'ingénieur peu de temps avant l'investiture d'Allende. Pour <50> Eulalia, la période de l'Unité Populaire signifie une ascension sociale (son mari occupe un poste à responsabilités politiques) et l'amélioration des conditions de vie de sa famille d'origine. Ce sont ces *incidences biographiques* produites par le contexte qui contribuent à sa sensibilisation à gauche.

<15> Marcelina représente un autre cas de figure. Durant la dictature, son mari, militant communiste, est détenu puis expulsé du pays. Cependant, son orientation politique remonte bien avant sa rencontre avec lui. <15> Marcelina vit avec ses parents qui possèdent une petite entreprise, ne poursuit pas d'études, travaille comme ouvrière et est militante de base au Parti communiste. C'est à travers une amie qu'elle fait la connaissance de son futur époux.

« *À l'époque, c'était la grand-mère, ma grand-mère était communiste. Et quand j'étais petite, toute petite, je me rappelle qu'elle m'emmenait à toutes les manifs. Et c'est sûrement de là que ça vient parce que personne ne m'a jamais dit, mes parents "Tu dois être militante politique…" Non, une fois j'ai eu l'idée de rentrer au parti, c'était à l'époque de Juan Antonio Ríos*[426]*… Non, pendant* [le régime de] *Gabriel González Videla, voilà. Je militais à*

[426] Membre du Parti radical, Juan Antonio Ríos préside le Chili entre 1942 et 1946.

l'époque de González Videla. Là, le parti était clandestin[427]*. Je n'en avais aucune idée à l'époque, j'étais tellement jeune que non, je ne savais pas le risque qu'on encourait. Je savais tout juste que quand on allait à une réunion à un endroit, il y avait toujours quelqu'un à l'extérieur qui surveillait !* […] *Il se trouve que quand j'ai connu mon mari, on n'a jamais parlé de politique. Je ne savais pas qu'il était communiste, et lui, il ne savait pas non plus que j'étais communiste. Simplement, après notre mariage, des gens ont commencé à venir chez nous, des* compañeros… »

Suite au mariage, <15> Marcelina crée un petit commerce et milite dans une cellule du Parti communiste de son quartier. Elle a déjà quatre enfants lors de l'Unité Populaire. Son mari occupe un poste à responsabilités politiques et milite, quant à lui, dans une autre section.

Par ailleurs, certaines interviewées font état de l'importance de leur origine sociale modeste dans leur prise de conscience politique. Une des conclusions autour de laquelle se rejoignent différent·e·s auteur·e·s travaillant sur l'engagement militant est la tendance d'individus en ascension sociale à s'investir dans la militance. Durant l'Unité Populaire, en effet, des membres de classes défavorisées et un secteur des couches moyennes en mobilité sociale s'engagent politiquement. Toutefois, l'ascension sociale ne peut expliquer à part entière ni les sensibilités ni les engagements politiques. En effet, le projet porté par l'Unité Populaire confère une légitimation et une reconnaissance au monde ouvrier et agricole. Bien que les rapports de classe ne soient pas abolis, on assiste à un renversement symbolique, du moins pour les partisan·e·s de l'Unité Populaire, et un rôle déterminant est attribué aux classes populaires. Les personnes des milieux les plus défavorisés sont considérées comme des protagonistes et obtiennent une place qu'elles n'avaient jamais occupée auparavant[428]. C'est dans cette logique que l'appartenance et l'identification avec la classe populaire (ouvrière ou paysanne) peuvent être valorisées et constituer l'un des ressorts de l'implication politique.

L'extraction sociale de <14> Ofelia, orpheline de mère, élevée par ses grands-parents maternel·le·s semble être la principale explication de ses idées politiques. Elle en témoigne de la façon suivante :

« *Ma famille, une partie était de gauche et l'autre… ils n'étaient rien, la politique, simplement ça ne les intéressait pas. Mais du côté de ma mère, mon grand-père par exemple,*

[427] González Videla (1946-1952), du Parti radical, remporte les élections présidentielles grâce au soutien de vastes secteurs, notamment de la gauche. Finalement, le Parti communiste sera banni. Une chasse aux sorcières est dès lors décrétée, les militant·e·s persécuté·e·s et le Parti communiste passe à la clandestinité.

[428] Par exemple, des cadres issu·e·s de classe populaire sont promu·e·s à des postes de haute responsabilité, parfois sans diplôme, ce qui suscite d'ailleurs de nombreuse controverses, autant dans les secteurs de l'Unité Populaire que dans ceux de l'opposition.

il avait beaucoup souffert ! Il avait subi plein de choses, à son époque, il avait souffert de l'injustice et tout, comme il vivait et travaillait à la campagne… […] *Mon grand-père nous racontait des histoires terribles ! On leur donnait un pain… c'était tout ce qu'ils avaient pour manger, tu te rends compte, c'était la ration du jour, une ration de haricots… Et donc lui… impossible, il ne pouvait pas être de droite !* […] *Et donc moi, non, non, je ne pouvais pas, je n'aurais pas pu être de droite !* »

<14> Ofelia migre très jeune à la capitale, en vue d'obtenir un emploi ou de poursuivre des études. Elle intègre un front de jeunes socialistes et participe à des travaux volontaires, activités durant lesquelles elle rencontre son compagnon, dirigeant du Parti socialiste. Par la suite, <14> Ofelia est mère au foyer (sans contracter de mariage), ne milite pas dans un parti mais se considère socialiste. En somme, ce sont ces différents éléments qui réaffirment et consolident son identification politique.

<23> Marta provient également des classes populaires, ses parents sont paysan·ne·s sans terre. Ses propos sont les suivants :

« *Évidemment, on ne pouvait pas être de droite. Même si à l'époque… J'ai 61 ans donc je te parle des années 1950, 1960, on ne parlait pas de politique quand j'étais petite, mais on parlait de valeurs, de solidarité. La campagne au Chili, elle était beaucoup plus pauvre à l'époque ! Et il y avait beaucoup d'entraide, beaucoup de solidarité entre les gens. On travaillait beaucoup avec l'école, avec l'église, il y avait un échange humain solidaire, je me souviens… On parlait beaucoup d'injustice et on la vivait. Par exemple, mon père est mort à 50 ans. Moi je dis qu'il est mort de l'injustice, de l'exploitation, sans assistance médicale, sans… en travaillant de 5 h du matin jusqu'à la tombée de la nuit. Et bon, ces choses-là font que tu ne peux pas défendre d'autres droits évidemment… C'est l'injustice, la souffrance des gens du peuple, dont tu proviens… C'est-à-dire que la position* [politique] *que tu prends ensuite, elle rentre dans une logique, bien que tu ne l'aies pas systématisée parce que tu étais trop petite, parce que tu n'avais pas les moyens intellectuels pour le faire.* »

Les réflexions de <23> Marta s'élaborent au travers de son parcours postérieur et ce travail biographique est le fruit de sa trajectoire. En outre, sa prise de position politique à gauche est en lien avec sa position et sa socialisation de classe. C'est à l'engagement partisan qu'elle entreprend ensuite que l'on peut attribuer les ressources qu'elle mobilise pour aller de l'avant, ainsi qu'à son ascension sociale et au contexte sociopolitique. En effet, elle devient travailleuse sociale « *pour changer les choses pour les plus pauvres* ». Militante du Parti socialiste, elle est promue à un poste à responsabilités durant l'Unité Populaire. Le contexte sociopolitique joue ainsi également un rôle dans sa carrière militante et professionnelle.

Dans certaines familles populaires, il existait une certaine tendance à se considérer davantage comme sympathisantes du projet de l'Unité Populaire que comme militantes[429]. Toutefois, nous retrouvons aussi des familles entières engagées dans la sphère militante, c'est-à-dire un militantisme familial, tandis que pour d'autres, seul·e un·e membre milite officiellement dans un parti de gauche. En outre, les liens familiaux sont une voie d'accès à la politisation. En effet, nombreuses sont les militantes qui se référent avant tout à un héritage familial[430]. Avec un entourage familial militant de gauche, la prise de position politique devient « *une évidence* ». Il existe cependant des variations au sein des familles militantes, une fratrie peut s'engager dans des partis politiques différents, bien que toujours situés à gauche. Certaines restent dans le parti « familial » et d'autres transfèrent leur militantisme ou leur sympathie vers un parti différent, toutefois de gauche, et généralement plus radical que celui de leurs proches. Ce sont les cas de <1> Rosalba ou de <26> Lina, dont les familles sont communistes et qui militent au MIR, ou bien de <9> Isabel, dont les parents sont démocrates-chrétien·ne·s modéré·e·s, le frère militant au MIR, dont elle devient sympathisante. Le militantisme familial se révèle dès lors être un élément décisif de la politisation, tel que le décrit <6> Miriam, militante communiste de la première heure, fille d'une militante et d'un haut dirigeant de Parti communiste :

« Autrement dit, depuis toujours, le marxisme, j'en ai entendu parler, depuis que je suis née ! […] *Et puis je suis marxiste de naissance, je suis née au mois de mars !* […] *Quand j'ai reçu ma carte d'adhérente au Parti* [communiste]*, j'étais habillée tout en blanc, comme si j'allais me marier, et je crois que c'est bien la première fois que je me suis mariée ! Personne m'a demandé explicitement mon avis, mais c'était évident… même pour moi… »*

Cependant, certaines interviewées sont issues de familles bourgeoises de droite (en particulier propriétaires terriens ou grands commerçants) qui s'identifient à des valeurs conservatrices et partagent une hostilité particulière envers l'Unité Populaire. Mais ces jeunes femmes s'orientent à gauche, certaines deviennent même militantes de la première heure. Dans ce cadre, quelques-unes revendiquent tout de même une transmission familiale de valeurs de justice sociale, mais elles insistent sur leurs choix personnels à l'heure de s'orienter politiquement. Elles s'inscrivent en rupture avec leur milieu familial bourgeois et expliquent leur positionnement politique par une « *prise de conscience des inégalités sociales* ». Sous

[429] Dans notre groupe, les quelques cas de familles dites « apolitiques » sont principalement issues des deux extrêmes de la hiérarchie socioéconomique.

[430] À l'exception de <3> Marisol, jeune hippie dont la famille est militante communiste qui, néanmoins, s'identifie à gauche, toutes les interviewées de famille militante de gauche participent à un moment donné à des activités partisanes.

l'Unité Populaire, l'engagement de ces femmes, issues de familles conservatrices, est source de conflits avec leurs proches. Elles passent par des situations tendues et, souvent, les relations familiales se dégradent. Dans ce groupe, quelques-unes, même s'il s'agit d'exceptions, ont un parcours militant indépendamment d'un conjoint et sans famille engagée. Toujours est-il que, pour celles qui proviennent d'une famille conservatrice de droite (et occupant fréquemment une position sociale privilégiée), le contexte sociopolitique et générationnel joue un rôle déterminant. Nombreuses sont celles qui évoquent aussi le souvenir d'un·e proche militant à gauche (par exemple un oncle communiste poursuivi durant le gouvernement de González Videla ou une grand-mère suffragette) et de rencontres qui les ont influencées politiquement. Ce sont généralement des jeunes célibataires instruites de milieu favorisé et elles s'engagent dans une structure partisane. Cette situation est décrite ici par <43> Karin :

« *Ils se disent apolitiques, mais ils sont de droite.* […] *Toute ma famille, j'ai des cousins chez* Patria y Libertad *par exemple, donc ma famille, non ; non, la seule de gauche, c'était moi.* […] *Toute ma famille, ce sont des commerçants d'import-export, tu vois. Je voyais la misère de certains quartiers.* […] *Et j'ai commencé à réfléchir, il y avait des domestiques à la maison. Et là, je me suis dis "Non !", et là, j'ai commencé à discuter avec des camarades du MIR.* »

C'est au sein des groupes d'éducation religieuse pour enfants juif·ve·s que <43> Karin rencontre des *miristas*, avec lesquels elle forme un groupe de discussion où ses inquiétudes trouvent écho. Afin d'échapper au contrôle social de sa famille, elle décide de poursuivre des études universitaires.

« *Je me suis dit "Bon, de toute façon, dans ma ville, je ne vais jamais pouvoir avoir vraiment la possibilité de militer à fond." Et c'est pour cette raison que j'ai décidé, après mon bac, de partir au Sud et en arrivant au Sud, j'ai intégré rapidement le MIR, très rapidement.* […] *C'était clair pour moi qu'il y avait une séparation idéologique avec ma famille, même par rapport à la religion parce que je pense que j'ai toujours été athée.* »

Toujours est-il que, pour certaines interviewées, les valeurs religieuses sont aussi souvent mises en avant dans le processus de prise de conscience politique. Au nom des principes chrétiens, un secteur de l'Église catholique incite à s'impliquer dans le domaine de la bienfaisance et à participer à des œuvres de charité. Ce sont d'abord et surtout des femmes qui répondent à l'invitation. Ainsi, des femmes rencontrent d'autres milieux et celles de classe aisée se confrontent à la misère des plus pauvres. Cette pratique est largement répandue et n'est pas propre à la société chilienne. Dans son étude sur des familles bourgeoises, Le Wita

note que « cette ouverture à l'autre n'est pas une ouverture sur le monde social. On apprend à des enfants privilégiés à être sensibilisés aux malheurs des autres. Cela demeure un rapport personnel : un individu en prise avec un autre individu. Cette expérience à l'autre faite d'actes bénévoles et généreux permet à ces jeunes femmes de ne pas penser "l'inégalité sociale" en termes de conflits. L'inégalité fera partie des données du réel. »[431] Cependant, cette « ouverture » provoque chez certaines un questionnement autour des différences entre les classes sociales. Citons un de ces exemples de jeune femme de famille bourgeoise. Les soins et l'éducation de <19> Lisa, issue d'une famille privilégiée traditionnellement de droite, sont confiés à sa marraine. Elle grandit donc éloignée de sa fratrie et de ses parents. Cette rupture avec sa famille nucléaire provoque en elle un sentiment de distance vis-à-vis de cette dernière. Ce sont ses activités à l'église et la « *découverte de l'injustice* » qui donnent naissance à ses premières sensibilités sociales.

« *Comme ma famille était catho, j'étais catéchiste et je donnais des cours de religion aux enfants pour la première communion. Et ensuite, je me suis rendu compte que l'Église ne représentait finalement qu'un gros canular parce que je voyais des enfants pauvres et l'injustice sociale. Je me suis rendu compte de tellement de choses au niveau social, au Chili, c'est surtout la misère chez les enfants qui m'a choquée. Et bon, évidemment, à 14 ans, adolescente, la grande révolution dans ta tête, de te dire "*Basta *! Je ne veux pas être complice." Je suis allée au Parti communiste et j'y suis restée jusqu'à mes 18 ans. Ensuite, à 18 ans, j'ai choisi le Parti socialiste.* […] *Je crois que tout ça m'a ouverte au monde extérieur et… et ma façon la plus directe de faire quelque chose, c'était de faire partie d'un groupe car je ne pouvais rien faire toute seule pour aider les gens. C'est de cette manière que j'ai commencé à construire mon cheminement politique.* »

Pour sa part, <27> Mirta est issue d'une famille de droite, de la petite classe moyenne qui soutient le Coup d'État ; son père est sympathisant du Parti radical et sa mère de la Démocratie chrétienne. Ce sont les œuvres de charité de celle-ci qui constituent le début de sa prise de conscience politique. Elle resitue ainsi les différents événements qui enclencheront son orientation politique, puis son engagement partisan.

« *Celle qui était la plus engagée, je dirais que c'était ma mère. Je me souviens qu'à Iquique, tu sais à l'intérieur, il y avait les mines de salpêtre à l'époque, avec de grands problèmes déjà… les mauvais traitements infligés aux ouvriers, aux mineurs exploités, les mobilisations.* […] *Je me souviens qu'on allait avec ma mère à une permanence de la Démocratie*

[431] LE WITA Béatrix, *Ni vue ni connue…*, *op.cit.*, p.129.

chrétienne, ils réunissaient des vêtements, de la nourriture, ils accueillaient les gens qui traversaient le désert à pied. »

L'entrée à l'université, où elle poursuit des études pour devenir sage-femme, vient accroître cette prise de conscience des différences sociales.

« *Par le contact avec les copains de la fac, le contact avec la pauvreté… Par exemple, pour la fac, on allait faire des sondages, des sondages de santé et donc, on allait chez les gens. Je me souviens d'une enquête sur les tuberculeux, et tu te rends compte de la misère dans laquelle vivent les gens, les maisons pauvres. Ils n'ont rien à manger, mais ils te proposent un thé…* »

<27> Mirta réalise son entrée dans le monde du travail dans le contexte de l'Unité Populaire, où les rencontres avec des collègues militant·e·s et avec son futur mari jouent un rôle déterminant dans son engagement postérieur.

« *J'arrive à un hôpital, il y avait un groupe de* miristas*, de socialistes, c'est-à-dire un contexte d'organisation partisane qui fonctionnait déjà on va dire. Et bon, Mario* [son époux], mirista *lui aussi. Et moi, j'ai un peu suivi, parce que je n'étais dans aucun parti… j'ai adopté ce parti on va dire. Mais au début, j'étais sympathisante, je faisais du travail partisan… sans être affiliée au parti, mais comme sympathisante*. »

On peut ainsi constater que les points de départ respectifs de <19> Lisa et <27> Mirta ne les prédisposaient guère à une orientation politique de gauche. Ces socialisations de conversion répondent à différents éléments biographiques agencés avec un contexte sociopolitique.

Replacés dans la trajectoire de <4> Gilda, les croisements des différentes dimensions de processus de socialisation politique et des divers éléments marquant une prise de position politique prennent toute leur portée.

« *Je militais au MAPU parce que mon mari était au MAPU, c'est lui qui m'y a un peu introduite, il m'a appris plein de choses. Mes parents aussi, ils sont d'origine… une famille de tendance socialiste, ça m'a aussi apporté un peu… Et puis le réveil des années 1970, la conscience de ce qui se passait et bon, j'écoutais ma mère, nous n'avions pas grand-chose… Et bon, par-ci et par-là, j'ai commencé à intégrer tout ça, les riches, les pauvres, la démocratie, le milieu social. Et ainsi, au fur et à mesure, j'ai intégré un groupe de chrétiens de gauche qui étaient… donc c'est à travers l'église aussi. Ce groupe, il réunissait différents jeunes militants de différents, partis, voilà. Et j'ai commencé à apprendre ! Le MAPU avait aussi une cellule dans mon quartier à laquelle j'ai participé* [cellule différente à celle de son époux]. *Et ça m'a donné plus de conscience, je me réunissais avec les gens du Parti, de temps*

en temps, ils me filaient un livre "Lis ceci, cette partie-là", ils me conscientisaient, en m'apprenant ceci et cela. »

C'est en effet la rencontre avec son mari qui conduit <4> Gilda à s'affilier à un parti politique précis. Toutefois, sa prise de position a été construite auparavant, par sa famille d'origine, au fil des rencontres, par les socialisations primaires (familiales) et secondaires (le groupe de l'église) ainsi que par le contexte sociopolitique. L'existence d'un parti récemment créé et constitué principalement de jeunes, le MAPU, lui permet de s'identifier avec ce dernier et de se former politiquement.

Enfin, l'irruption de la dictature militaire (sujet sur lequel nous reviendrons postérieurement) constitue un événement politique fédérateur de l'affirmation d'une prise de position politique, et surtout d'un engagement. C'est dans ce contexte que quelques femmes, jusqu'alors moins impliquées dans un parti ou très jeunes pendant la période de l'Unité Populaire, se voient dans la « nécessité » de s'engager, voire de se réengager.

Les expériences relatées par ces femmes renvoient aux multiples socialisations qui jouent un rôle dans la construction de leur vision et de leurs tendances politiques. Des rencontres et des incidences biographiques viennent affirmer ou renforcer leur orientation politique à gauche. Il est certain que l'appartenance à un groupe déterminé (âge et classe sociale) influe sur la manière dont leur conscience politique s'éveille. Une socialisation de prise de conscience se construit à travers la participation à un processus collectif. Les événements politiques n'occupent pas un rôle mineur et accélèrent souvent une prise de position, voire un engagement politique. Pour un certain nombre d'entre elles, les événements politiques produisent une réelle rupture avec une orientation politique héritée. Cet aspect est à relier à leur situation de génération et de classe (s'agissant de jeunes femmes étudiantes des classes moyennes et supérieures). Quoi qu'il en soit, le processus de socialisation politique ne s'explique pas par un seul facteur.

Parmi les plus âgées, rares sont celles dont l'engagement est partisan et de longue durée, mais la majorité des interviewées était jeune à cette époque. Nous pouvons affirmer que les « non militantes » sympathisent aussi avec le gouvernement de l'Unité Populaire. Bien qu'elles ne soient pas considérées comme militantes à part entière avec une conscience pleinement politisée, leur orientation politique est de gauche.

Certaines interviewées se trouvent en relation avec des partis politiques, font partie de l'entourage des cercles militants ou sont en couple avec des hommes militants. Leurs caractéristiques et leurs situations ne sont que rarement analysées dans les enquêtes axées sur le militantisme, car une certaine hiérarchisation de l'engagement politique et de ses pratiques

y perdure dans les analyses, constituant un point aveugle. Bien que certains travaux portant sur l'engagement militant abordent la question des rapports sociaux de sexe, ils privilégient *un seul niveau du politique*. En effet, abordé dans le rapport à l'État et à ses institutions, le rapport au politique n'est examiné que lorsque qu'il se traduit par un « débouché politique », à savoir une intention de vote, un engagement militant partisan ou des mobilisations sociales. Or, les pratiques militantes varient selon que l'on est homme ou femme. Une perspective élargie du rapport au politique, entendu comme l'ensemble des représentations et de l'orientation politiques, en tenant compte de l'auto-identification des individus, nous montre que les femmes sont loin d'être étrangères ou non exposées aux événements politiques. Une expérience collective, comme la participation sociale durant l'Unité Populaire ou, nous le verrons par la suite, la répression pendant la dictature, marquent les sensibilités politiques de chacune. De même, l'expérience de l'exil consolide leur positionnement à gauche. Ce sont principalement les relations qu'elles entretiennent avec les structures des partis politiques et le statut auquel elles accèdent qui diffèrent, car les femmes militant à un moment donné dans un parti ne sont pas minoritaires dans notre groupe.

À ces constats, il faut ajouter que les positions hiérarchiques au sein des partis placent les hommes dans les rangs des dirigeants. Ils sont d'ailleurs durant la dictature quantitativement davantage cible de la répression[432]. Les sphères décisionnelles forment un espace majoritairement masculinisé, à quoi s'ajoute l'articulation entre vie familiale et activités militantes, problématique pour les femmes car elle touche à la division sexuelle du travail au sein de la structure familiale où les inégalités sont flagrantes. En outre, il importe de prendre en compte un autre type de hiérarchisation : celle des rapports sociaux de sexe au sein des structures partisanes, question que nous aborderons dans le chapitre suivant, où nous nous interrogerons sur la participation politique des femmes et leur présence au sein des partis politiques. De plus, il s'avère nécessaire de prendre en compte les assignations pesant sur les femmes afin de comprendre les multiples formes que prennent leur engagement politique. Il s'agit également de reconsidérer la notion d'engagement politique et de voir la part des femmes dans la participation politique. Le militantisme, les formes d'engagements et la

[432] Dans le parcours de personnes que j'ai rencontrées, quelques hommes avaient rompu une relation de couple depuis fort longtemps. L'épouse ou la compagne antérieure était soit restée au Chili (il ne faut pas oublier que tou·te·s pensaient que la migration serait de courte durée), soit venue quelque temps en France pour rapidement prendre la décision de retourner au pays sous la dictature. Dans ces cas, ces Chiliennes appartenaient à un entourage conservateur de droite (dans quelques cas provenant de famille de militaires) et n'adhéraient nullement aux idées politiques de leur compagnon. D'autres compagnes, dont l'orientation était de gauche, sont aussi restées au Chili ou ont également pris le chemin du retour peu de temps après l'arrivée en exil, lorsque des conflits conjugaux ou des problèmes d'adaptation ont pris le dessus et que l'exil s'est prolongé.

participation des femmes selon leurs différentes appartenances de classe et de génération seront traités et analysés en détail dans ce chapitre.

PORTRAIT II.

FLORENCIA ET L'AUTONOMISATION PAR UN TRAVAIL RÉMUNÉRÉ[433]

« Moi, ici, on m'a donné l'opportunité de pouvoir avancer. […] *Ici, j'ai eu du mal, c'était dur, mais au travail, aucun souci, j'étais heureuse ! »*

Alors que je me trouvais à la recherche de femmes sans affiliation partisane et séparées d'un conjoint militant, une de mes interviewées me confie les coordonnées de Florencia. En effet, l'approche de la visite de la présidente Bachelet à Paris en 2009 suscite des reprises de contact entre différentes Chiliennes, en particulier entre celles qui sont proches du Parti socialiste, dont est membre la présidente.

Lors de notre première discussion téléphonique, Florencia semble très étonnée que je puisse porter mon attention sur son histoire personnelle. En effet, sa première réaction est de m'indiquer que c'est son mari (qui s'avère en réalité être son ex-conjoint) le militant, celui qui aurait enduré l'exil politique proprement dit. Elle accède toutefois à une entrevue sans émettre de réserves majeures après que j'ai insisté sur mon intérêt pour le sort des femmes chiliennes en général, outre leur militantisme au sein d'une structure partisane.

Rencontrée en mai 2009, Florencia me reçoit à son domicile en banlieue parisienne. L'usage du dictaphone lui paraît curieux, mais elle ne s'y oppose pas. L'enregistrement dure 1 h 22 et notre échange se prolonge le restant de la journée. À la fin de notre rencontre, Florencia reviendra sur la question de son non-militantisme et souhaite que son récit me serve « *à quelque chose* »…

Florencia appartient à la génération qui a vécu l'expérience de l'Unité Populaire à l'approche de la trentaine, autrement dit, après le passage à la vie adulte. Installée en couple avec un dirigeant du Parti socialiste dont le militantisme précède l'Unité Populaire, son engagement domestique se prolonge durant l'exil. Aussi, femme au foyer au Chili, elle commence à exercer en France et s'insère de plus dans le travail social, à l'instar d'autres Chilien·ne·s réfugié·e·s. Ces éléments biographiques m'incitent à présenter son portrait.

[433] Entretien numéro 11. Retranscription intégrale en annexe numérique.

Les études et le mariage

Florencia naît en 1942 dans une petite ville située au Centre-sud du Chili. Elle a plusieurs sœurs. Sa mère est au foyer et son père employé de banque, ce qui correspond à un foyer de petite classe moyenne de province. Aucun des deux parents n'affiche de couleur politique bien que leurs sympathies penchent vers le secteur progressiste de la Démocratie chrétienne. L'enfance de leur fille se déroule sans grande pénurie financière et sa poursuite d'études poussées semble une évidence.

À la fin de son cursus scolaire et suite à ses bons résultats, l'étudiante s'installe dans la ville universitaire de sa région. Elle entame une formation universitaire de quatre ans pour obtenir un diplôme de Conseillère en économie sociale et familiale. Florencia s'engage ensuite dans une formation d'institutrice. Elle rencontre David, son futur époux, et tombe amoureuse du jeune homme, de quatre ans moins âgé qu'elle. Depuis qu'il est lycéen, David est impliqué dans les mouvements étudiants. Il poursuit également des études pour devenir instituteur, mais ne termine pas sa dernière année d'études. Le jeune homme se consacre progressivement au monde de la politique au sein du Parti socialiste. Autodidacte, il est aussi compositeur et joue de différents instruments. Lors de leur rencontre, David anime et présente des émissions de radio tournant autour de l'actualité politique ainsi que du mouvement de la Nouvelle chanson chilienne. Le couple se marie en 1968 et emménage dans la commune dont David est originaire. La jeune femme est âgée de 25 ans et lui de 21.

Florencia suit les cours pendant deux ans, mais interrompt la formation et n'obtient finalement pas le diplôme d'institutrice car durant ce deuxième cursus universitaire, la jeune femme tombe enceinte et son premier enfant naît en 1969. À ce moment, David est limogé et exclu de la radio en raison de ses activités politiques. Le couple traverse à ce moment une période financière difficile.

L'arrivée de l'Unité Populaire marque un tournant dans leur vie. Son conjoint est dirigeant du Parti socialiste et est élu conseiller municipal en 1971. Il s'agit aussi de l'année de la naissance de leur deuxième fils. La famille d'origine de Florencia n'a aucun engagement partisan, mais il semble qu'elle ne soit pas opposée au gouvernement de l'Unité Populaire. En ce qui la concerne, c'est par le contact avec son conjoint qu'elle se sensibilise davantage politiquement.

« C'est par lui, on se laisse influencer. Avant, c'était parce qu'une personne de ma famille, mais pas directe, était de tendance démocrate-chrétienne. Donc nous aussi, on s'est laissé

influencer, et par la Démocratie chrétienne. Après moi, quand j'ai rencontré mon mari, après je me suis plus intéressée. Là, j'ai complètement changé et j'ai commencé à aller vers cette direction. »

Sympathisante du Parti socialiste, Florencia assiste régulièrement aux meetings et manifestations. Cependant, elle ne s'inscrit pas officiellement au parti et privilégie d'emblée la maternité et la vie domestique. De plus, elle n'exerce pas d'activité rémunérée. Elle trouve un moyen de s'investir politiquement dans les *Centros de madres*, au sein desquels elle dirige des ateliers d'économie domestique et d'activités manuelles. C'est aussi l'occasion de travailler avec un public très varié de femmes, composé en majorité de mères au foyer.

Suite aux élections parlementaires de 1973, David devient l'un des plus jeunes député·e·s du pays. Il intègre la Commission permanente des équipements publics, des transports et télécommunications de l'Assemblée nationale. La vie du couple se déroule entre activités politiques et vie familiale, cette dernière principalement assumée par Florencia, jusqu'à l'avènement du putsch militaire.

Au lendemain du Coup d'État, recherché par les militaires, David se réfugie à l'Ambassade de France à Santiago. Florencia hésite à relater cette période, mais manifestement lors de la poursuite de son conjoint, les militaires l'auraient harcelée et le foyer familial aurait subi de multiples perquisitions.

« Nous avons vécu tout ce qui se passait durant le Coup [d'État] *et nous avons… nous avons perdu la maison et non, c'est triste, je n'aime pas trop* [en parler]*… »*

La mère et ses deux enfants se voient contraint·e·s de fuir leur ville et rejoignent la capitale, où ils et elle sont hébergé·e·s chez des ami·e·s. À différentes reprises, Florencia, accompagnée des deux garçons, tente en vain de rendre visite à son conjoint à l'Ambassade. David mobilise ses contacts diplomatiques afin que sa famille puisse abandonner le pays le plus rapidement possible.

Le parcours en exil

Florencia prend la route de l'exil en direction de la France en mai 1974, âgée de 32 ans avec deux garçons en bas âge et bénéficie du statut de réfugiée politique. Elle est diplômée, mais n'a jamais exercé. Florencia est hébergée durant six mois dans un foyer pour réfugié·e·s de Lyon et effectue le stage de français de trois mois proposé. Deux mois plus tard, elle est rejointe par David qui réussit à quitter le Chili grâce aux démarches effectuées

par l'Ambassade de France et des organismes internationaux. L'interdiction de retour lui est appliquée.

En région lyonnaise, la famille bénéficie de l'hospitalité de Français·es engagé·e·s politiquement qui avaient voyagé au Chili antérieurement au Coup d'État, avides de connaître de près l'expérience politique de l'Unité Populaire et, en conséquence, sympathisant de la cause chilienne.

Le Parti socialiste chilien aurait suggéré que David s'installe à Paris pour poursuivre le travail militant de dénonciation et de mobilisation en France et à l'international[434]. Le couple ne désire pas s'éloigner l'un·e de l'autre et entreprend alors de déménager à la capitale. Le réseau militant s'active et David obtient en deux jours un logement social grâce aux démarches d'un élu de banlieue parisienne dont la mairie est ancrée à gauche. En effet, son militantisme et son statut d'ex-député de l'Unité Populaire valent à David le soutien actif du Parti socialiste français.

Arrivée en région parisienne, Florencia suit à nouveau un stage de français de trois mois et effectue un stage de dactylo de six mois. Pour elle, il s'agit d'une excellente occasion d'approfondir les bases de français acquises durant son parcours scolaire, en particulier pour l'écrit. Il ne lui vient pas à l'esprit que son bagage universitaire (son diplôme de Conseillère en économie sociale et familiale et les deux années de formation d'institutrice) puisse être validé à l'étranger.

Les contacts politiques facilitent également l'entrée sur le marché du travail. À la recherche d'un emploi, le couple contacte le maire-adjoint de leur commune qui n'a de poste à pourvoir que pour la femme. C'est ainsi que Florencia devient animatrice en centres de loisirs en décembre 1974, c'est-à-dire trois mois après son installation en région parisienne. Le contact avec les enfants lui permet de développer son français à l'oral. À compter de cette date, se succèdent des emplois municipaux en CDD à temps partiel dans des centres de loisirs, des cantines scolaires et dans des établissements en tant que surveillante. Notons au passage que Florencia souhaite déjà continuer à travailler.

[434] C'est du moins la version de Florencia, ou le souvenir qu'elle en garde. À l'époque, c'est-à-dire peu de temps après le Coup d'État, les partis politiques chiliens de gauche peinent à se restructurer immédiatement et vraisemblablement, les directives ne peuvent, par conséquent, être aussi claires.

« C'est comme un essor de commencer à sortir [travailler]*, à avoir un contact, contacter d'autres gens mais c'était aussi grâce à son aide* [de mon mari]*, je n'y suis pas allée toute seule moi non plus. »*

Quant à David, il est animateur dans un centre de loisirs un ou deux mois par an. Par la suite, il travaille aussi durant deux ans comme vendeur dans une librairie, emploi qu'il obtient également à travers la solidarité et son réseau militants. Néanmoins, plus que toute activité professionnelle rémunérée, David se consacre pleinement au militantisme et à la musique, activité en lien avec le travail partisan de solidarité. En tant que dirigeant, il bénéficie d'une aide financière interne de son parti dont le montant est largement insuffisant pour entretenir sa famille. Florencia doit donc subvenir aux besoins de tous et complète son temps partiel par des heures de ménage à domicile.

La scolarité de son plus jeune garçon ne pose aucun inconvénient. En revanche, le premier enfant, handicapé et fortement perturbé par les événements vécus au Chili, nécessite un suivi médical particulier. De plus, il est refusé par toutes les écoles primaires. L'enfant est finalement admis dans une institution pour enfants handicapé·e·s, organisme où il est pris en charge jusqu'à l'âge de 12 ans.

Dès le début, complètement absorbé par les activités partisanes, la motivation principale de David est de militer pour la solidarité avec le Chili et de rendre possible le retour au pays. Le foyer familial accueille au quotidien des militant·e·s et des familles réfugiées et il constitue un lieu de rencontres et de discussions politiques. L'épouse assume entièrement le rôle de pourvoyeuse principale des finances familiales ainsi que le travail reproductif (domestique et éducatif), permettant à son conjoint de se consacrer entièrement aux activités partisanes et à la musique, ce qui le pousse aussi à voyager fréquemment. Tout comme au Chili, Florencia participe de façon informelle aux meetings et aux rencontres politiques, prépare des *empanadas* pour les *peñas*. Elle demeure néanmoins en retrait de la scène publique, où la présence de son conjoint est imposante.

« C'était comme si j'étais sous sa protection à lui, sous sa pression. C'est lui donc qui… il sortait toujours : "C'est moi qui fais ci et ça, c'est toujours moi." Il se mettait toujours en avant… "Moi, je m'occupe même de la cuisine, moi… [qui fais tout]*…" Tout le temps. Et moi, je crois que pour lui, c'était un moyen, il avait besoin… il se donnait ainsi beaucoup d'importance.* […] *Il était quelqu'un ! Il était quelqu'un, il défendait ses idées et tout, il était quelqu'un d'important. Donc il voulait s'imposer aussi devant les autres... »*

Florencia trouve un autre espace de participation : elle intègre une chorale de latino-américain·e·s de Paris, dans lequel elle chante pendant plusieurs années. Plus tard, elle fait partie d'un groupe de danse folklorique lié aux activités de solidarité et composé de réfugié·e·s chilien·ne·s. C'est avec une grande fierté qu'elle se souvient en particulier d'avoir donné de l'élan à cette initiative, notamment par l'apprentissage de danses folkloriques chiliennes aux enfants.

Meublé grâce aux dons de différentes personnes solidaires, l'appartement garde le même aspect au travers du temps. La décoration intérieure évoque la culture populaire chilienne, l'Unité Populaire et le foyer se caractérise par un état provisoire constant, dans l'objectif d'un retour imminent. Les enfants grandissent dans cet esprit.

« Il [son époux] *est arrivé ici avec l'espoir de rentrer. Rentrer, rentrer, c'était ça. Ici, chez nous, rien n'a changé, tout est resté toujours identique, toujours… rien n'a changé, rien ! Il n'a rien bougé de tout ce que nous avons depuis que nous sommes arrivés à cet appartement. Et c'était parce que nous allions retourner. »*

Son premier enfant continue à souffrir de différentes complications de santé. Une malformation est repérée et il doit subir une opération. Nous sommes en 1979 et le garçon a alors 10 ans. À cette occasion, les médecins déclarent qu'il doit absolument être suivi pour le restant de sa vie. De plus, l'enfant souffre de complications cardiaques. Cependant, l'intervention lui permet de développer des capacités motrices dont il était incapable auparavant.

Pendant quasiment sept ans, Florencia occupe des emplois non qualifiés dépendants de la municipalité. Des Chilien·ne·s lui font savoir qu'elle peut prétendre à une équivalence de ses formations universitaires. En 1980, elle décide de faire valoir ses études en France.

Orientée par des assistantes sociales, elle présente son dossier et une grande partie de son parcours universitaire est reconnue. Suite à la validation de ses acquis, il lui faut réaliser un an d'études, qu'elle effectue à l'École normale sociale, établissement qui propose une formation d'adaptation pour des titulaires d'un diplôme étranger. Florencia souligne sa reconnaissance pour l'orientation et le soutien de nombreuses personnes qui lui ont permis de mener à bien son travail de mémoire, en particulier de pallier ses lacunes en français. Florencia reste convaincue que ses connaissances en matière de législation française ne sont pas suffisantes, mais le jury lui assure que ses expériences antérieures, notamment le travail

réalisé au sein des *Centros de madres*, lui ont fourni les outils nécessaires au métier de travailleuse sociale.

En 1981, enceinte pour la troisième fois, elle parvient à obtenir son diplôme d'assistante sociale. À l'issue de sa soutenance, on lui offre immédiatement un poste dans une banlieue située à l'opposée de la sienne. Cependant, la proche naissance de son enfant lui fait décliner cette proposition. Son conjoint ne souhaite plus d'enfant et ne partage pas sa décision de refus de cet emploi, mais Florencia y tient et donne naissance à une fille, ce qui signifie pour elle rester au foyer pendant les premiers mois de sa maternité.

En 1982, elle reprend sa recherche d'emploi, désormais munie d'un diplôme français. Or Florencia possède toujours le statut de réfugiée politique. Sans nationalité française et postulant dans le service public, elle est déboutée à plusieurs reprises. Elle persiste dans sa recherche et, finalement, parvient à se faire recruter comme assistante sociale dans un département proche de son domicile, mais en tant que contractuelle.

« Je m'en foutais, du moment que j'avais un travail… Alors on devait passer un entretien et pendant l'entretien, la hiérarchie donc, la conseillère… comment dire… la conseillère sociale, j'ai passé l'entretien avec elle et tout s'est bien passé, on m'a prise tout de suite. On m'a même laissé le choix, de choisir où je voulais travailler, dans quelle ville, dans quelle commune et tout. »

La valorisation du travail rémunéré

Florencia choisit un poste dans un quartier proche de son domicile, qui s'avère touché par le chômage et réputé pour ses problèmes sociaux. À 41 ans, elle commence à exercer le métier de travailleuse sociale et prend rapidement goût à son travail. De plus, son expérience au Chili lui est fortement utile.

« Durant la formation là-bas au Chili, le fait d'avoir été en contact avec des gens… à l'hôpital, on allait faire des stages dans les services et tout. Je crois que ça m'a aidé, moi, ça m'a aidé pour accepter, pour travailler et accueillir tout type de public… »

Florencia conserve un accent prononcé. Vraisemblablement, avoir acquis la langue à un certain âge constitue un écueil significatif, mais elle s'adapte facilement à l'environnement. Elle montre un manque de confiance en elle, qui persiste jusqu'à aujourd'hui.

« Et j'ai beaucoup plus appris le français comme ça [au travail] *! Bien sûr, j'avais des difficultés pour rédiger, pour faire les courriers et tous ces trucs-là. Mais comme on avait des secrétaires et les collègues m'ont énormément aidée. »*

Pour sa part, son compagnon se consacre toujours entièrement à la cause chilienne. Dans un premier temps, l'épouse ne remet pas en cause cet engagement et elle assume les tâches et les besoins économiques du foyer. En parallèle aux actions partisanes, David rédige aussi épisodiquement des articles de journalisme et développe principalement sa carrière de musicien. Cette activité le mène à parcourir le monde entier et il est souvent absent.

Par ailleurs, leur premier enfant finit le cycle de prise en charge par l'institution spécialisée et la question de la suite de son parcours se pose. Le garçon est aussi suivi par différent·e·s spécialistes, notamment en psychiatrie. Le père refuse de l'inscrire à nouveau dans un organisme réservé aux handicapé·e·s. Le couple parvient à scolariser l'enfant dans un établissement disposant de classes dites normales ainsi que d'autres réservées et adaptées à des enfants avec des troubles divers. C'est là que l'enfant parvient à développer certaines compétences qui lui permettent d'être plus autonome, par exemple de se rendre seul au collège.

Encore à cette époque, Florencia et David restent persuadé·e·s de retourner au Chili. Cependant, l'épouse hésite à réaliser ce retour sans projet d'insertion professionnelle concret. De plus, sous l'emprise de la dictature, le pays ne lui semble avoir aucune ouverture sur le marché du travail.

« Moi aussi je voulais retourner, moi au début, j'ai toujours été une de ces personnes qui voulaient rentrer au Chili. Mais je lui disais [à son conjoint] *"Vas-y toi en premier. Et ensuite moi j'y vais avec les enfants, parce que je ne veux pas commencer à nouveau, recommencer… pour la troisième fois… Donc toi, vas-y." Parce qu'en fait, il n'y avait aucun projet ! Ni financier, ni rien, pas une chose de concrète, ni travail, ni rien. On n'avait pas de maison, on n'avait rien… »*

Un autre aspect décisif la retient également. À la fin du collège, la Cotorep reconnaît à son fils aîné un taux d'incapacité de 80%. Il est donc orienté vers un CAT (Centre d'aide par le travail) et il enchaînera sept CAT différents, les abandonnant tour à tour. En effet, le jeune homme refuse tout type d'insertion à un travail rémunéré et reste définitivement à la charge de sa mère. Les diverses prises en charge médicales ne sont pas totalement défrayées par la

Sécurité sociale et une allocation lui est octroyée. En outre, un autre élément crucial est l'exercice de sa profession car Florencia s'épanouit dans le monde du travail.

« C'était comme si j'avais travaillé toute ma vie, ici, comme assistante sociale dans le quartier où j'étais. »

La travailleuse sociale est valorisée dans ses fonctions et entretient d'excellents rapports avec les partenaires du service, ses collègues et le public. Le fait d'être d'origine étrangère se convertit en ressource pour son travail et il s'agit, selon elle, d'un « *avantage* ». Son expérience lui permet de se sentir proche des usager·e·s, elle communique aisément avec les étranger·e·s, indépendamment de leur niveau de français. L'assistante sociale est explicitement sollicitée par des habitant·e·s qui désirent être suivi·e·s par elle. Cependant, Florencia n'ambitionne jamais de promotion ou d'ascension professionnelle, ni dans son domaine en général, ni dans son service en particulier.

Florencia s'investit également dans la vie associative de quartier. Aucune personne de son service ne participe à une structure nommée « Santé et citoyenneté » et, de sa propre initiative, elle décide d'assister aux réunions, où son rôle est d'attirer le public vers les services proposés par la circonscription d'action sanitaire et sociale où elle travaille. D'ailleurs, malgré les compliments de ses collègues et la bonne réception du public, son accent reste pesant pour elle et sa participation dans cette association lui facilite l'accès à la parole.

« "Ah ! Je ne veux pas ! Je ne veux pas parler ! C'est mon accent, mon accent…" "Mais non Florencia, c'est ton accent, il est beau ton accent ! Laisse de côté ton accent, tu es très bien comme ça, continue..." Donc, pour eux… Ils nous aidaient aussi pour faire en sorte qu'on puisse intervenir devant un public, devant des personnes. Parce que ça a été un grand problème pour moi, je devais aussi pouvoir parler devant un groupe. »

En effet, dans l'exercice de son métier, elle a des contacts individualisés ou parle face à des groupes restreints, mais dès qu'il s'agit de s'adresser à un public plus nombreux, Florencia ne se sent plus sûre d'elle.

Quant à David, son idée fixe reste le retour. Au fur et à mesure que les activités du Parti socialiste s'étiolent, il s'investit davantage dans des activités musicales et débute également dans le théâtre. C'est à ce moment que les tensions dans le couple se laissent entrevoir davantage.

« Et heureusement, grâce à Dieu, je travaillais parce que mon mari après, [on a eu] *des problèmes de couple… et… Après avoir fini avec la politique, il a commencé à chanter, et là moi, j'en avais marre. »*

Aux alentours de 1987, David rencontre une Chilienne dans le milieu du théâtre avec qui il débute une relation. Il s'agit d'une exilée plus jeune, mère d'un enfant et probablement divorcée, qui travaille comme assistante sociale. Cette femme partage le projet de retour et n'a aucune réticence à démissionner et à rentrer au Chili.

Pourtant, Florencia et David ne divorcent pas pour autant et, jusqu'au dernier moment, l'époux insiste pour que le groupe familial au complet retourne au Chili. Tout compte fait, en 1987, David, toujours frappé de bannissement, part vivre en Argentine avec sa nouvelle compagne dans l'attente de la levée de l'interdiction d'entrée au Chili. Il y reste deux ans et sa situation financière est particulièrement délicate.

« Je resterai en France… »

Malgré son départ et la distance, David ne manifeste aucune intention de divorcer et, pour sa part, le coût de cette démarche freine Florencia. De plus, elle ne tient pas spécialement à franchir ce pas. Début 1989, au retour de la démocratie, soit quinze ans après son départ du Chili, David peut officiellement traverser la frontière chilienne. Installé dans sa région d'origine, il reprend le chemin du militantisme partisan et occupe un poste de conseiller municipal. David recontacte son épouse afin de la convaincre de le rejoindre avec leurs trois enfants, lui promettant qu'il lui serait possible d'obtenir un travail grâce à son propre réseau. Néanmoins, Florencia reste sur sa position car d'une part, elle ne compte pas abandonner son poste ni son métier, et, d'autre part, le suivi médical dont son enfant ne peut se passer est incertain dans une petite ville de province, où le système de santé reste précaire. Toutefois, elle propose à ses deux autres enfants, majeur·e·s, de rejoindre leur père.

« Je leur ai dit "Si vous voulez rentrer au Chili, faites-le. Votre père est là-bas, je ne vous en empêche pas." »

Leur deuxième fils prend l'avion en vue d'habiter au Chili, cependant il rentre en France six mois après, faute de pouvoir s'y adapter. Leur fille, après des études de langues, prend la même route quelque temps plus tard. Elle s'installe durant deux ans au Chili et

travaille comme réceptionniste dans un hôtel. Cependant, elle finit aussi par revenir en France.

Florencia persiste donc à rester en France. Durant vingt-sept ans, elle occupe le même poste et connaît les ficelles de son métier. Elle n'a jamais aspiré à évoluer dans le service public et se sent réalisée dans l'exercice de son travail.

« J'ai toujours travaillé dans un quartier difficile et je n'ai jamais voulu changer. Et j'y suis restée jusqu'à ma retraite. Moi, j'étais heureuse là ! J'étais… j'adorais travailler là, pour les gens, pour tout. »

En 2008, Florencia prend sa retraite. L'arrêt de son activité salariée est le moment où elle avait auparavant envisagé de retourner au Chili, mais la naissance de son premier petit-enfant l'en dissuade. Encore une fois, une raison familiale prend également le dessus. Néanmoins, Florencia ne reste pas pour autant confinée au foyer. L'assistante sociale retraitée continue à assister aux rencontres de l'association « Santé et citoyenneté », désormais en tant qu'habitante. Elle demeure satisfaite du poste où elle a exercé et me montre avec fierté une évaluation dans laquelle on indique : *Toujours très impliquée dans la prise en charge individuelle et collective du public en grande précarité. Son attitude au travail ainsi que son travail de partenariat renforcent le service rendu. Il s'agit d'une grande perte pour notre service.*

Actuellement, Florencia ne se considère plus exilée et affirme s'être bien adaptée au pays, bien que son accent lui semble encore pesant. Ce n'est que dans les années 2000 qu'elle accepte d'adopter la nationalité française tout en continuant à s'identifier comme Chilienne.

« Mais je suis toujours… je dis partout que je suis Chilienne. Et j'oublie que j'ai la nationalité française, je ne dis jamais : "Je suis Française", je dis [toujours] : *"Je suis Chilienne." »*

Pour elle, les aspects les plus durs de l'exil sont révolus : d'une part l'apprentissage de la langue et le contact avec les personnes, et, d'autre part, les premières quatorze années durant lesquelles le provisoire était de mise et le retour un impératif.

Quant aux apports de l'exil, Florencia se réfère à l'ouverture à des connaissances culturelles et à la stabilité économique. Elle souligne qu'étant originaire d'une petite ville chilienne de province, l'accès notamment à la littérature lui était restreint. De toute évidence, l'indépendance économique gagnée constitue pour Florencia un apport

particulièrement fondamental. Il est également certain que sa détermination à rester en France est teintée de nostalgie de son pays d'origine.

« Moi, mon pays me manque pour beaucoup de choses, parce que bon… j'étais habituée quand même, j'ai vécu trente ans là-bas ! J'avais une autre [vie]*, je sais ce qu'on a vécu. Et si j'y vais à nouveau, ce sont des choses d'ici qui vont me manquer ! Ça va me manquer. Mais je m'habituerais sûrement à nouveau là-bas. J'en suis sûre parce que je suis une femme d'habitudes, moi je m'habitue rapidement à un endroit. »*

Au Chili, David est candidat du Parti socialiste à plusieurs reprises à l'Assemblée nationale et à la mairie. Il devient conseiller municipal durant une période, mais n'est pas réélu. L'ancien dirigeant se consacre majoritairement à la musique. Au moment de l'entretien, il est venu récemment en France en tournée avec son groupe, occasion durant laquelle Florencia le revoit. Le couple est séparé de fait depuis plus de vingt ans. Son conjoint n'a jamais demandé le divorce officiellement et se trouverait probablement en couple. Pour sa part, Florencia n'a jamais envisagé d'avoir un nouveau compagnon.

« Je suis restée seule par le fait de… Je me suis dit "Qui va m'accepter ? Avec trois enfants ? Et avec un enfant malade ?" Et je n'ai pas voulu [refaire ma vie]*. »*

De plus, Florencia a porté son ex-conjoint dans son cœur tout au long de sa vie. S'engager dans le mariage représente pour elle une forme d'engagement conjugal sans limite de durée. Dans ses dires, on décèle une certaine admiration pour son époux, le militant de toujours qui reste fidèle à ses idées politiques. En outre, la question du retour semble décisive dans leur séparation.

« J'avais le projet de retourner, mais je n'étais pas décidée. Est-ce que ma décision a influencé [la séparation] *? Le fait qu'il rencontre une personne qui était prête à partir… ?* […] *Et ce n'était pas dans mon esprit, jamais, de nous séparer, ni lui non plus d'ailleurs, jamais ! Ça nous était jamais passé par la tête. On avait de bonnes relations, entre nous deux, il n'y avait aucun problème. Je l'acceptais comme il était et sa politique et sa… comment dire… et après le chant, tout ce qu'il faisait car il est très fidèle à ses idées. »*

Le départ de son conjoint a aussi marqué l'éloignement de Florencia avec les cercles de l'exil. Elle reste tout de même connue dans les réseaux chiliens, en particulier par son travail d'assistante sociale, mais elle ne maintient pas de contact permanent avec d'ancien·ne·s exilé·e·s. Par exemple, elle n'a aucune nouvelle de familles de réfugiées pourtant voisines.

« Et les week-ends, bah, ma maison avec ma famille et c'est tout, je ne vois personne d'autre. Mais parfois, on se rencontre à d'autres occasions, pour… pour le meilleur et pour le pire, on se retrouve par ci et par là avec d'autres Chiliens. »

Au jour de notre rencontre, Florencia est âgée de 67 ans et vit en France depuis trente-cinq ans. Elle occupe le même logement social depuis son installation en région parisienne, appartement qu'elle conserve quasiment à l'identique depuis son installation. Séparée de fait depuis vingt ans, elle est légalement toujours mariée et habite avec son premier enfant handicapé, âgé de 40 ans. Retraitée depuis plus d'un an, elle n'envisage plus de vivre au Chili.

Florencia ne conserve que quelques liens avec des exilé·e·s chilien·ne·s. Elle me cite l'exemple de la Chilienne qui a permis notre rencontre, laquelle l'exhorte à assister à la rencontre prévue avec Bachelet. Auparavant, les deux femmes n'étaient pas foncièrement proches, malgré le fait de s'être longtemps côtoyées lors des activités partisanes où leurs maris faisaient figure de militants. Suite à leurs séparations respectives, les deux femmes reprennent contact et entretiennent actuellement une amitié plus rapprochée.

Lors de la rencontre de Bachelet avec les Chilien·ne·s résident·e·s en France, j'aperçois Florencia dans l'assistance. Elle me présente son deuxième enfant. Elle s'était finalement décidée à venir afin de revoir à cette occasion d'anciennes connaissances.

CHAPITRE VII. LE MILITANTISME A DEUX SEXES : L'ENGAGEMENT POLITIQUE DES FEMMES

> « Le centre de cette révolution, c'était l'homme. Il s'agissait de faire surgir de cette révolution, selon l'héritage du Che Guevara, un *homme nouveau*, capable de mener à bien ce processus révolutionnaire. »[435]

« *L'homme nouveau* » est au cœur du projet politique. Durant l'Unité Populaire, les inégalités entre hommes et femmes ne constituent pas le sujet principal du processus politique de libération et d'émancipation collectives. Kirkwood relève que, passant sous silence ces inégalités, la « libération globale » devient la protagoniste fondamentale de cette période. Cette dernière configure les engagements politiques menés par des citoyen·ne·s supposé·e·s « neutres », sans distinction de sexe. En outre, Kirkwood affirme que le militantisme à travers les partis politiques reste privilégié et que ces structures partisanes définissent l'agir politique et intellectuel des hommes et des femmes[436].

Quant aux formes que prennent les engagements politiques, une hiérarchisation prévaut, avec tout d'abord une distinction entre *militant·e·s* et *non militant·e·s* (c'est-à-dire des individus affilié·e·s à un parti politique ou syndiqué·e·s). En outre, dans les partis politiques eux-mêmes, une hiérarchie existe entre les différents statuts des militant·e·s, allant des haut·e·s dirigeant·e·s aux sympathisant·e·s (ces dernier·e·s, sans être officiellement affilié·e·s à un parti, participent des activités partisanes). Puis viennent d'autres acteurs et actrices investi·e·s dans des mouvements et des groupes sociaux (JAP, *Centros de madres*, *Cordones industriales*, cercles chrétiens de gauche, *Juntas de vecinos*, étudiant·e·s ou *pobladore/as* organisé·e·s, etc.). Ces frontières peuvent s'avérer arbitraires car les engagements de certain·e·s individus sont parfois multiples.

Globalement, les femmes se trouvent davantage éloignées de l'engagement partisan que les hommes, quand bien même il est question d'une augmentation du nombre de femmes affiliés à un parti. De plus, dans l'attribution et l'assignation des rôles sociaux de sexe, la classe des hommes est dévolue à la sphère publique et la classe des femmes à la sphère privée. À ceci s'ajoute le dévouement marianiste que nous avons décrit précédemment. Il va sans dire

[435] SEGUEL-BOCCARA Ingrid, *Les passions politiques au Chili…*, *op.cit.*, p.227.
[436] KIRKWOOD Julieta, *Ser política en Chile…*, *op.cit*.

que la valorisation de l'engagement des femmes comporte plus d'une contradiction, surtout si l'on tient compte de l'évidente hétéronormativité prégnante dans la société (la valorisation du couple, ce va sans dire hétérosexuel, de la structure du mariage, de la famille – nucléaire ou étendue – comme unité, ainsi que des rôles assignés à chaque sexe au sein de cette dernière).

De manière générale, les femmes sont minoritaires dans les partis politiques. Au sein de notre groupe, bien que certaines aient effectivement milité dans un parti, les militantes de longue date ne représentent qu'une minorité. Un certain nombre entre dans le monde du militantisme à la fin des années 1960, mais nombreuses sont celles qui ne s'impliquent pas officiellement dans une structure partisane et tendent à s'investir dans d'autres formes de participation sociale (par ailleurs quelques-unes s'affilient par la suite à un parti politique en terre d'asile). La sous-représentation des femmes dans les partis résulte d'un processus social dont il est pertinent d'examiner les multiples dimensions. Plutôt que d'interroger les éléments et les raisons expliquant que quelques (rares) femmes s'investissent tout de même « à temps complet » et soient dirigeantes d'organisations politiques (ce qui individualiserait la question), il convient de s'intéresser aux diverses formes que prennent les engagements des femmes en cernant leur place dans la hiérarchie de l'engagement.

L'un des écueils récurrents de ma recherche a été de parvenir à dépasser la division entre militantes et « non militantes » (souvent « épouses de » militant). Au-delà de la sympathie et du respect qu'inspirent ces militant·e·s de gauche, *a fortiori* les femmes militantes qui rompent avec le confinement à la sphère privée, un travail d'abstraction s'impose afin de relever le processus de catégorisation hiérarchique entre hommes et femmes existant dans l'organisation sociétale en général et partisane en particulier. Autrement dit, il ne s'agit pas d'« accabler » ces différents mouvements de gauche, mais de tenter de comprendre le rapport sexué à l'engagement politique en l'appréhendant de manière dynamique et relationnelle. En effet, ces organisations politiques ne sont pas décontextualisées ni ne se développent en marge de la société, quand bien même elles cherchent à édifier une société plus juste et égalitaire.

En premier lieu, je rendrai compte de l'engagement de femmes dans les structures partisanes et les hiérarchies militantes où se reproduisent et se reconfigurent les rapports sociaux, en particulier ceux de sexe, mais aussi de classe et de génération[437]. J'appréhenderai

[437] Je ne pourrai rendre compte ici des rapports de « race », le groupe enquêté étant au Chili relativement homogène de ce point de vue. Il est évident qu'il existe des distinctions, notamment entre Mapuches et non-Mapuches. Par ailleurs, durant la répression, le fait de posséder la nationalité française a pu faciliter les démarches de quelques-unes pour quitter le pays mais n'a pas fait obstacle aux représailles. Toutefois, cet aspect ne concerne pas directement les ressorts de l'engagement ni de la participation politique.

en deuxième lieu certains des aspects qui restreignent la participation des femmes dans le militantisme au regard de l'imbrication de la sphère partisane avec d'autres sphères (en particulier domestique et conjugale). Ces aspects nous renvoient aux inégalités hommes/femmes dans la société et à la division sexuelle du travail. Autrement dit, suivant les propos de Falquet, il s'agit d'« observer un phénomène révolutionnaire avec les mêmes yeux qu'un processus de travail. »[438] En d'autres termes, en m'appuyant sur la conceptualisation du travail que nous avons développé durant le cinquième chapitre de cette thèse, cette fois au regard du militantisme. Sous l'angle des rapports sociaux de sexe, j'essaierai d'éclairer quelques éléments exogènes et endogènes aux structures partisanes reproduisant des inégalités entre hommes et femmes, tout en appréhendant le militantisme et les mouvements sociaux comme des espaces sexués. Pour finir, je tenterai de déconstruire la notion d'*engagement politique*. Tout au long de ce chapitre, mon intention est de repenser cette notion d'engagement politique, laquelle se trouve conditionnée par des rapports sociaux de sexe, de classe et de génération, en proposant une autre interprétation des engagements des femmes.

L'engagement dans un parti politique sous le prisme des rapports sociaux de sexe

Observons en premier lieu la configuration et le fonctionnement des partis politiques. Comme organisation, les partis politiques sont dotés d'un appareil et d'une hiérarchie distribuant les rôles et les tâches à leurs militant·e·s. Il s'agit notamment de former des cadres et des directions intermédiaires. Les partis de gauche chiliens possèdent un mode organisationnel hiérarchique semblable, dont la structure pyramidale prend de façon schématique la forme suivante : une Commission politique se situe en haut de l'échelle ; elle constitue l'instance décisionnelle où se définissent les lignes idéologiques générales et l'orientation de lutte que prend le parti. Elle est suivie par le bureau, le Comité central, composé de cadres dirigeant·e·s et représentant·e·s, formant la sphère décisionnelle des actions et engagements. À l'échelon suivant, nous trouvons des cadres dirigeant·e·s des Comités régionaux, dont la fonction principale est de coordonner le travail militant. Il existe ensuite des positions et des postes intermédiaires, que je nomme cadres moyens ou cadres intermédiaires[439], des militant·e·s responsables de commissions spécifiques qui exécutent et

[438] FALQUET Jules, « Division sexuelle du travail révolutionnaire : réflexions à partir de l'expérience salvadorienne (1970-1994) » in *Cahiers des Amériques latines*, n° 40, IHEAL-CNRS, 2002, p.124.

[439] S'intéressant aux profils et aux opinions de militant·e·s du Parti socialiste et d'Écolo en Belgique, Pascal Delwit, Benoît Hellings et Émilie Van Haute font usage de la notion de *cadres intermédiaires* pour se référer aux militant·e·s les plus impliqué·e·s dans la vie des partis (reprenant la définition de Dwaine Marvick, selon

mettent en place les directives du parti et des militant·e·s chargé·e·s des cellules de quartier. Enfin, le socle est constitué par les militant·e·s de base, représentant la majorité des affilié·e·s au parti. À cela s'ajoutent des adhérent·e·s et des sympathisant·e·s, susceptibles d'être recruté·e·s à tout moment. Quelques variations existent selon le parti ; il n'est question ici que des orientations générales que prend leur structuration. Cette structure hiérarchisée se juxtapose aux hiérarchies sociales, en particulier durant la période de l'Unité Populaire.

Suivant les analyses de Filleule, « la prégnance d'un cadre dominant contraignant les discours, et donc les modes d'action des groupes en présence à un moment donné du temps, n'est pas le simple produit de traditions ou de cultures nationales invariables s'appliquant tous et toutes de manière égale, mais plutôt le produit plus ou moins stabilisé d'un rapport de force politique, donc mouvant, dans lequel les positions et les ressources détenues ne se valent pas toutes. »[440] Cependant, l'interaction entre les différentes strates militantes n'est pas statique, les partis prônant (du moins théoriquement) une démocratie participative et la participation de tou·te·s leurs militant·e·s. Des actions et des initiatives sont également entreprises par les membres des différents échelons ; de nombreux témoignages relatent ainsi les réunions et les assemblés sans fin de l'époque. Toutefois, les directions et les décisions principales reposent sur les plus haut·e·s gradé·e·s. Si les militants de classe populaire sont nombreux au sein des partis politiques et des mouvements syndicaux, leur représentation dans les échelons supérieurs est variable. En général, la proportion de militantes des classes populaires dans ces structures est proportionnellement moindre. En outre, dans les mouvements étudiants (dont les dirigeant·e·s sont le plus souvent également inscrit·e·s à un parti politique), la présence de jeunes femmes étudiantes est significative et la disproportion est moins significative, certaines en sont même les déléguées et les représentantes.

Globalement, quelle que soit la région, les organisations partisanes et syndicales sont majoritairement composées d'hommes en raison de leur structuration et de leur fonctionnement. Par exemple en France, les travaux de Maruani sur le monde syndical[441] et de Dunezat sur les mobilisations des chômeurs et chômeuses mettent en relief le fait que la faible

laquelle le terme de cadre s'applique à tous ceux et celles constituant la charpente d'une organisation politique). Selon la définition des auteur·e·s : « Ce ne sont pas les militants de base (à l'échelle des sections locales par exemple). Ce sont souvent les militants exerçant des responsabilités locales ou départementales […] Ce sont donc généralement ceux que l'on retrouve dans les congrès des partis. » DELWIT Pascal, HELLINGS Benoît et VAN HAUTE Émilie, « Les cadres intermédiaires du Parti socialiste et d'Écolo. Profils, comportements et positionnements » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, Vol. 16-17, n° 1801-1802, 2003, p.6.

[440] FILLIEULE Olivier, « Travail militant, action collective et rapports de genre » in FILLIEULE Olivier et ROUX Patricia, *Le sexe du militantisme*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 2009, pp.38-39.

[441] MARUANI Margaret, *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Syros, Paris, 1979, 271 p.

participation des femmes au sein des organisations politiques mixtes résulte aussi du fonctionnement même de ces dernières. C'est également une des conclusions de l'étude de Le Quentrec et Rieu, observant que la participation politique des femmes se heurte à des contraintes issues de la présence majoritaire des hommes dans les instances dirigeantes. Dunezat, quant à lui, conclut que cette faible participation « est le produit de diverses formes de violence symbolique – d'un rapport de domination – au sein du syndicalisme (mixte). »[442]

En effet, l'espace hiérarchisé des partis politiques détourne un certain nombre de femmes, qui préfèrent sympathiser avec eux plutôt que de s'y investir. Concernant les Chiliennes, Serrano souligne : « Étrangères au domaine public, elles ne trouvent pas dans la forme d'expression traditionnelle de la politique l'attrait qui les amènerait à vouloir participer. »[443] Selon Judith Astelarra, ce ne sont pas les femmes qui ne s'intéressent pas à la politique mais plutôt la politique qui ne s'intéresse pas aux femmes[444]. Le cas de <45> Malena exemplifie cette assertion. Professeure universitaire, elle est mariée à l'époque à un militant du MIR, de même profession. Malena participe activement au groupe des *Cristianos por el socialismo* (Chrétiens pour le socialisme) et, au-delà des divergences politiques avec son conjoint, elle choisit de ne s'affilier à aucun parti.

« *Mon mari militait au MIR. Je lui disais que je n'étais pas d'accord avec la plupart des lignes du parti parce qu'ils faisaient preuve du même sectarisme* [que les autres partis]. *Moi, ce que je voulais au fond, c'était que les personnes les plus démunies au Chili puissent avoir de meilleures conditions de vie, mais je ne voulais pas pour autant travailler dans une organisation, ni au MIR ni dans aucun parti. En fait, tu avais tes propres convictions, mais du jour au lendemain, un ordre était dicté verticalement du haut de la hiérarchie et il fallait suivre les consignes de la direction. C'est pour ça que je ne me suis jamais affiliée à un parti. Mon mari, à cette époque, il me définissait comme une socialiste modérée* semi-momia[445] *! Mais au fond, j'avais un sens de l'éthique et du social.* »

Aussi, il convient de prêter attention aux origines et aux compositions des différents partis politiques chiliens afin de déchiffrer leurs modes de structuration et de fonctionnement.

[442] DUNEZAT Xavier, « Syndicalisme et domination masculine en France : parcours bibliographique féministe » in *Recherches féministes*, Vol. 19, n° 1, 2006, p.87.
[443] SERRANO Claudia, *Femmes : changement culturel, identité et citoyenneté…*, *op.cit.*, p.49.
[444] ASTELARRA Judith, *¿ Libres e iguales ? Sociedad y política desde el feminismo*, Editorial CEM (Centro de estudios de la mujer), Santiago du Chili, 2003, 312 p.
[445] La traduction littérale est *semi-momie*. Le terme « *momio/a* » est initialement employé comme un adjectif dévalorisant pour qualifier une personne ayant des idées rétrogrades (pétrifiée dans sa position au sens figuré). Devenue une expression courante, son usage s'étend et se transforme en substantif servant également à qualifier péjorativement une personne de bourgeoise. Un équivalent possible en français est « réac' ».

Leur constitution et leur composition influent également sur les modalités de participation des femmes[446].

En 1922, le Parti ouvrier socialiste (formé en 1912) adhère à l'Internationale communiste, et devient le Parti communiste chilien dont l'histoire est ancrée dans les luttes syndicales et ouvrières. Bien qu'une partie de ses dirigeant·e·s provienne de milieux intellectuels, parfois même de classe aisée, ce parti cherche de par sa ligne idéologique à recruter des membres des classes populaires et dispose d'une base étendue de militant·e·s des classes laborieuses. Par ailleurs, une certaine logique familialiste prévaut dans son fonctionnement, comme le souligne Lecourt dans son étude sur les militantes communistes chiliennes[447].

La création du Parti socialiste chilien en 1933 est le fruit de la convergence de différents courants socialistes et des mouvements ouvriers antérieurs qui ne se reconnaissent pas dans la ligne du Parti communiste. Ses membres sont issu·e·s principalement des catégories moyennes et des classes populaires. L'historienne Claudia Jeria analyse la composition de ce parti, caractérisé par une hétérogénéité, et ce depuis sa fondation. Cette diversité ne concerne pas seulement ses orientations idéologiques mais aussi sa base sociale[448]. Un autre aspect intéressant relève de la ligne idéologique de ses différentes cellules, car bien que la direction soit centralisée, « Depuis sa formation, l'hétérogénéité sociologique et idéologique du parti, ainsi que l'influence de leaderships charismatiques et personnels ont provoqué un factionnalisme récurrent. »[449]

Ces deux partis politiques sont les structures partisanes réunissant la majorité des militant·e·s et constituent les deux partis de gauche majoritaires de l'époque. En outre, ils réunissent pour le moins trois générations de militant·e·s. Ils vont jusqu'à représenter des « partis familiaux » et il est récurrent qu'un individu, homme ou femme, soit identifié·e comme appartenant à une famille communiste ou socialiste. De plus, ces deux organisations partisanes comptent des sections féminines et une section Jeunesse. Les sections féminines,

[446] Je décrirai quatre d'entre eux, les militantes interviewées appartenant majoritairement à ces partis politiques. Mon propos n'est pas d'élaborer ni de déterminer un strict profil sociologique des membres de chaque parti, mais de dégager des tendances générales. Les profils sociaux des militant·e·s sont certainement variés.

[447] LECOURT KENDALL Yasmín, *Relaciones de género y liderazgo de mujeres dentro del Partido Comunista de Chile,* Mémoire de *Magíster* en genre et culture, mention sciences sociales, Université du Chili, Santiago du Chili, 2005. Pour une description détaillée du Parti communiste chilien, consulter RAMIREZ NECOCHEA Hernán, *Origen y formación del Partido Comunista de Chile : ensayo de historia del Partido*, Editora Austral, Santiago du Chili, 1965, 319 p.

[448] JERIA Claudia, « Feministas socialistas en dictadura. Una aproximación a su cultura política » in *Revista Izquierdas*, n° 4, août 2009. Disponible sur www.izquierdas.cl/revista/

[449] CORVALAN Luis, « Surgimiento de nuevas identidades en la historia política reciente. El caso del Partido Socialista de Chile » in *Revista Mapocho*, n° 38, Dibam, 1995, cité par JERIA Claudia, « Feministas socialistas en dictadura. Una aproximación a su cultura política », *ibidem*. [Traduction personnelle]

dont les activités sont souvent réduites au « bien-être de la famille », ne font pas partie des sphères décisionnelles, bien qu'elles constituent des espaces importants de socialisation. Leur existence et leur pertinence suscitent des débats car des militant·e·s invoquent le besoin d'un travail collectif entre hommes et femmes. Le peu de valorisation qui leur est octroyée incite certaines militantes à refuser de les intégrer.

En 1969, à partir d'une fraction dissidente de la Démocratie chrétienne se crée le MAPU, d'inspiration catholique, alliant une analyse marxiste dans sa réflexion. Quant à sa configuration, le MAPU est fortement investi par des individus des catégories moyennes ; « deux profils de membres des commissions politiques se dégagent distinctement : le premier provient du secteur de classe moyenne supérieure et le second de celui des petits fonctionnaires et d'ouvriers qualifiés. »[450]

Le MIR se forme en 1965 à partir de la confluence de divers groupes et tendances politiques dont le dénominateur commun est leur critique vigoureuse de l'orientation « électoraliste » des Partis socialiste et communiste comme moyen d'accéder au pouvoir, dans un contexte historique durant lequel s'accentue la critique du capitalisme et de la démocratie libérale[451]. Eugénia Palieraki recontextualise la naissance de ce mouvement dans les années 1960, où la jeunesse universitaire joue un rôle important dans le processus de radicalisation politique, et constate que le MIR connaît son plus grand essor dans le milieu étudiant[452]. Effectivement ses militant·e·s ne dépassent guère (à l'époque) les 30 ans. De par la présence élevée d'universitaires, une partie significative provient des couches moyennes[453].

Si ces deux derniers partis occupent une place non négligeable dans le processus politique, ils ne représentent qu'une fraction des militant·e·s à l'époque. Ni le MAPU ni le MIR ne représentent des forces majoritaires de la gauche chilienne. Si le premier intègre le système électoral, le second privilégie son soutien aux mouvements sociaux. D'autre part,

[450] VALENZUELA VAN TREEK Esteban, *Cristianismo, revolución y renovación en Chile : el Movimiento de Acción Popular Unitaria (MAPU) 1969-1989*, Thèse de Doctorat d'histoire, Université de Valence, 2011, p.368. [Traduction personnelle]

[451] LEIVA Sebastián et NEGHME Fahra, *La política del Movimiento de Izquierda Revolucionaria (MIR) durante la Unidad Popular y su influencia sobre los obreros y* pobladores *de Santiago*, Mémoire de *Magíster* d'éducation en histoire et géographie, Université de Santiago du Chili, 2000, p.10.

[452] PALIERAKI Eugénia, « Une gauche nouvelle ? Histoire critique de l'extrême gauche chilienne des années 1960 » in *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n° 33, 2011, p.106.

[453] Il est délicat de généraliser l'extraction sociale de ses militant·e·s. Cependant, à la fin de l'année 1971, le MIR « reconnaît, dans une autocritique, ne pas avoir réussi à constituer l'avant-garde du processus par sa faible présence et le manque d'enracinement dans ce qu'il nomme "la classe motrice", c'est-à-dire la classe ouvrière. » LEIVA Sebastián et NEGHME Fahra, *La política del Movimiento de Izquierda Revolucionaria…*, *op.cit.*, p.42. [Traduction personnelle] En d'autres termes, la majorité de ses membres ne sont effectivement pas issu·e·s des classes populaires.

alors qu'une seule génération (voire deux) de militant·e·s est représentée au MIR, plusieurs tranches d'âge militent au MAPU, même si un nombre significatif y est relativement jeune.

Dans leur soutien à l'Unité Populaire, les stratégies politiques de ces quatre partis diffèrent notablement. Au-delà de leurs distinctions, leurs points communs sont la participation à un projet collectif, l'objectif de la concrétisation d'une société socialiste et l'incorporation de la lutte des classes à leurs analyses et réflexions[454].

En général, au sein des partis s'établit une insertion asexuée d'une partie des femmes (militant malgré toutes les contraintes) mais aussi une exclusion sexuée d'autres femmes (de par leur condition sociale concrète). Lecourt attire l'attention sur le fait qu'au sein du militantisme chilien, la condition de *compañera* évoque théoriquement la condition de militante à l'intérieur des partis de gauche, « indépendamment du sexe ou de l'âge car ce concept [asexué] fait allusion à un engagement politique qui ne discrimine personne. »[455]

Néanmoins, l'entrée des femmes dans le monde militant constitue un phénomène récent et leur présence n'augmente sensiblement qu'au cours des années 1960. Elles constitueraient moins d'un quart des militant·e·s des partis politiques de gauche. Cependant, il reste très difficile de pouvoir quantifier le nombre de militant·e·s dans chacun de ces partis[456].

Une partie des femmes affiliées à un parti a dû souvent faire face à une certaine adversité et a parfois conscience d'avoir lutté pour « se faire une place », alors que les revendications féministes étaient absentes. Kirkwood définit d'ailleurs cette période au Chili

[454] Les divergences majeures sont celles qui opposent le Parti communiste et le MIR, le premier prônant la voie légaliste tandis que le second revendique la nécessité du recours à la lutte armée (bien qu'il abandonne officiellement cette ligne pendant l'Unité Populaire). En outre, on peut supposer que la rupture des mœurs revendiquée par de nombreux et nombreuses jeunes *miristas* allait à l'encontre de la tradition et de la morale familiales du Parti communiste. Néanmoins, mon objet n'étant pas de dresser une analyse sociopolitique, je ne m'étendrai pas sur les lignes théoriques et idéologiques de chaque parti politique.

[455] LECOURT KENDALL Yasmín, *Relaciones de género y liderazgo de mujeres…,* pp.27-28. [Traduction personnelle]

[456] En effet, le taux d'affilié·e·s au sein des partis politiques de gauche est extrêmement délicat à déterminer. Il est difficile de rendre compte de cette réalité car il n'est jamais précisé ce qu'on entend par militant·e : militer dans un parti politique, dans un syndicat ou dans une autre organisation politique. Concernant les femmes d'après Bettina Sluzalek, elles constituent entre 20 et 30 % des militant·e·s de partis politiques. SLUZALEK Bettina, *Das zweite Exil : die Reintegration chilenischer Rückkehrer im Zuge der Demokratisierung in Chile unter besonderer Berücksichtigung von Frauen*, World University Service, Wiesbaden, 1999, p.30. Selon les estimations d'Elsa Chaney, les femmes représentent 20 % des différents partis de gauche avant le Coup d'État, sans toutefois disposer de statistiques exactes ni connaître leur proportion au sein de chaque parti. CHANEY Elsa, *« Supermadre ». La mujer dentro de la política…*, *op.cit.*, p.154. Rojas Mira indique que les femmes représentent 50 % de l'électorat, en 1972 et qu'on estime que 15 % d'entre elles sont militantes (alors que déjà en 1958, 40 % des hommes ayant le droit de vote ont des activités politiques, que ce soit dans un parti ou au sein d'un syndicat). ROJAS MIRA Claudia, *Poder, mujeres y cambio en Chile…*, *op.cit.*, p.124. Ces indices restent néanmoins vagues, n'indiquant pas les différences entre partis ni encore moins les positions hiérarchiques occupées par les militantes.

comme celle d'un « silence féministe. »[457] En outre, nous retrouverons davantage de femmes militant dans un parti de gauche parmi celles contraintes de quitter le pays suite au Coup d'État que de femmes présentes dans les organisations politiques au Chili[458].

Ces femmes ont donc milité dans des structures mixtes où les hommes prédominent et qui, de surcroît, sont traversées par les différents rapports sociaux et, notamment, marqués par des inégalités sexuées. Il ne s'agit pas ici de se livrer à une critique qui discréditerait le projet politique porté par les différents partis de gauche chiliens – en particulier au regard du sort qu'ont connu par la suite l'ensemble de ses militant·e·s durant la dictature – mais de mettre en lumière le fait que ces partis politiques ne se trouvent en aucun cas isolés du monde social. En effet, comme l'explique Dunezat, « Dans ce système patriarcal, ces deux groupes [hommes et femmes] entretiennent un rapport (de domination, d'oppression, d'exploitation) qui n'a aucune raison de ne pas exister dans les mouvements sociaux, sauf à considérer ceux-ci une fois encore comme ahistoriques, aculturels. »[459]

Dès le début de ses recherches, Kergoat souligne l'hétérogénéité du monde ouvrier. En repensant à la fois la dimension sexuée et la consubstantialité des rapports sociaux de classe et de sexe, l'auteure montre subtilement que *la classe ouvrière a deux sexes* (compris, cela s'entend, comme des construits sociaux)[460]. En outre, dans ses observations sur la mobilisation des infirmières, elle souligne la portée desdits rapports sociaux, en particulier de sexe. Ces derniers ne s'exercent pas dans un lieu déterminé mais dans l'ensemble de la société et elle conclut par conséquent que *tout mouvement social est sexué*[461].

Ergo, tout domaine d'activité et toute organisation sociale peuvent dorénavant être pensés comme des espaces sexués. En transposant ces conceptualisations aux structures partisanes, il est également possible d'avancer que *le militantisme a deux sexes* et que *le processus militant est sexué*. En outre, le militantisme est également traversé par les autres

[457] Cf. KIRKWOOD Julieta, *Ser política en Chile…*, *op.cit*. En effet, les revendications et les organisations féministes se développent au Chili durant la dictature militaire.

[458] Dans le groupe des interviewées, vingt-six ont appartenu à une structure partisane avant de venir en France et leur inscription est variée, s'étendant sur la durée pour certaines, d'autres cessant leurs activités partisanes avant le Coup d'État et quelques-unes s'affiliant durant la dictature.

[459] DUNEZAT Xavier, « Des mouvements sociaux sexués » in *Recherches féministes*, Vol. 11, n° 2, 1998, pp.167-168.

[460] KERGOAT Danièle, *Les ouvrières*, *op.cit.* Également à ce sujet voir HIRATA Helena et KERGOAT Danièle, « La classe ouvrière a deux sexes » in *Politis La Revue*. *Y a-t-il encore des classes sociales ?*, n° 4, 1993, pp.55-58.

[461] Kergoat se propose ainsi de « tester la force heuristique d'une problématique en termes de rapports sociaux de sexe appliquée à ce mouvement. ». Kergoat précise d'ailleurs qu'« il ne s'agit pas de "rajouter" les femmes comme un plus qui viendrait colorer le mouvement social, l'analyse de celui-ci restant en dehors de toute prise en compte des rapports sociaux de sexe. [...] Mais cela signifie que les rapports sociaux de sexe imprègnent en profondeur tous les mouvements sociaux, et que cette considération doit toujours être présente quand on les analyse. » KERGOAT Danièle, « La coordination infirmière, un mouvement de femmes » in KERGOAT Danièle et alii (Dir.), *Les infirmières et leur coordination 1988-1989*, Lamarre, Paris, 1992, p.115.

rapports sociaux entre les groupes (de classe, de génération, de « race », etc.), qui se reconfigurent et se déclinent en son sein.

Il est certain qu'au travers du processus militant se reconfigurent des rapports inégalitaires. Dans ses analyses de différentes organisations de gauche (le FMLN au Salvador, le EZNL au Mexique et le MST au Brésil), Falquet a démontré que, malgré une forte mobilisation politique, la reconduction des modèles de famille patriarcaux et la division sexuelle du travail se reproduisent, consolidant et confortant ainsi les structures hiérarchiques de l'organisation[462].

Toujours est-il que les rapports hommes/femmes dans les organisations politiques sont aussi reliés à la hiérarchie militante. Fortes de la prise de conscience politique de l'époque, les femmes affiliées à un parti politique revendiquent leur légitimité à militer dans la structure partisane. De manière générale, Kirkwood souligne que chez les Chiliennes militant à l'époque, il est manifeste qu'elles ne s'identifient guère « avec l'objet d'analyse "les femmes", qui les renvoie à ces "autres femmes", les non incorporées, les domestiques, celles qui ne participent pas, les femmes pauvres. »[463] De surcroît, elles afficheraient un « rejet radical (par le déni) de la condition subordonnée des femmes, perçues comme dépendantes et passives, toujours en arrière-plan dans les amphithéâtres, soutenant le *compañero*. »[464] Or, à travers des récits de militantes du MIR, Vidaurrazaga note que l'espace du militantisme pouvait effectivement leur ouvrir de nouvelles voies émancipatrices « en les sortant des rôles traditionnels et en leur offrant une idée d'égalité avec leurs *compañeros*, bien que, maintes fois, ce ne fût qu'une illusion d'équité… »[465] <43> Karin, militante du MIR, en témoigne[466] :
« *Je n'ai pas senti de différence de traitement envers les femmes, en aucun cas. Peut-être parce que j'étais dans le milieu des dirigeants, ou par mon caractère, je ne me laisse pas manipuler… je ne sais pas !* […] *Je pense qu'il y avait un certain paternalisme envers les femmes. Je ne crois pas que c'était particulier au parti, je pense plutôt que c'est propre à*

[462] FALQUET Jules, « Trois questions aux mouvements sociaux "progressistes." Apports de la théorie féministe à l'analyse des mouvements sociaux » in *Nouvelles questions féministes. Les logiques patriarcales du militantisme*, Vol. 24, n° 3, 2005, pp.18-35. À ce sujet, consulter également différents articles de l'auteure, certains d'entre eux étant mobilisés ici.
[463] KIRKWOOD Julieta, « Feminismo y participación política » in MEZA María Angélica (Dir.), *La otra mitad de Chile*, CESOC Ediciones Chile y América/Instituto para el nuevo Chile (INCH), Santiago du Chili, 1986, pp.37-38. [Traduction personnelle] Par ailleurs, durant les entretiens, les propos de certaines militantes envers les « non militantes » en couple avec un militant oscillent entre la condescendance et le discrédit.
[464] *Ibidem*. [Traduction personnelle]
[465] VIDAURRAZAGA ARANGUIZ Tamara, « Maternidades en resistencia. Reconstruyendo la memoria desde la desvictimización » in *La ventana*, n° 22, 2005, p.114. [Traduction personnelle]
[466] La majorité des interviewées militant dans un parti au Chili (et dans une certaine mesure également en France) appartenaient au MIR et au Parti socialiste. Mon intention n'est pas d'exclure les militantismes d'autres partis, mais mes résultats de recherches m'incitent à me référer davantage à ces cas de figure.

l'époque, propre aux partis politiques et à l'évolution de la société dans ce contexte, tu ne crois pas ? Il y avait une sorte d'intention de protéger les compañeras*, et c'était plutôt bien, tu ne crois pas ? Enfin…* »

Toutefois, elles doivent maintes fois répondre également à la morale patriarcale[467]. La référence demeure celle de l'idéal familial dominant, avec une double morale, où la liberté sexuelle n'est envisageable que pour les militants ou quelques rares femmes dirigeantes des partis les plus radicaux[468].

<23> Marta, cadre et militante du Parti socialiste, en rend compte aujourd'hui de la façon suivante :

« *La femme militante devait aussi donner une bonne image et répondre à une certaine morale, parce que dans les partis politiques de l'époque, il y avait aussi… selon moi, une sorte d'éthique de comportement imposée, ce n'était pas dit, ce n'était pas explicite mais…* »

Revenons au travail militant des femmes au sein des partis. L'analyse en termes de rapports sociaux de sexe nous mène à reconsidérer d'une part les tâches militantes et leur division sexuée et, d'autre part, la hiérarchie sexuée se reproduisant à l'intérieur des partis. Les différents travaux mobilisés ici analysant l'organisation du travail militant réintroduisent d'ailleurs la portée de la conceptualisation de la division sexuelle du travail développé par Kergoat[469].

C'est ainsi que Falquet se propose d'interroger le travail militant révolutionnaire au sein du FMLN, en l'appréhendant sous le prisme du travail de production, « et l'analyser comme tel éclaire la continuité qui existe entre des activités humaines situées dans des sphères apparemment aussi éloignées que l'action révolutionnaire armée et le "travail", à la

[467] Les commentaires de plusieurs interlocutrices militant à l'époque rejoignent ce constat, bien qu'elles relativisent toujours la portée qu'elle contient. En effet, d'une part, il existe une forte valorisation de leur propre militantisme et, d'autre part, le contrôle de la sexualité des femmes s'effectue principalement de manière officieuse.

[468] Ce fait peut parfois être mis en concordance avec la composition et le degré de tradition familialiste des partis politiques. Quoi qu'il en soit, de façon générale et comme il est habituel dans tous les milieux, les relations extraconjugales sont moins sanctionnées pour les hommes. En outre, il paraît qu'au sein du Parti communiste, pour les hommes comme pour les femmes, les attentes normatives sont davantage centrées sur la conservation de la structure du mariage (en lien avec l'idéal « classique » de la famille ouvrière). En revanche, certaines militantes, notamment du MIR, revendiquaient déjà à l'époque la liberté sexuelle des femmes, en particulier les mandatées. Toutefois, cet aspect ne rencontrera pas d'écho chez tou·te·s les *miristas*, par exemple chez les militants. Par conséquent, cet appel ne se reproduira pas au sein de tous les couples, à plus forte raison lorsque l'épouse n'est pas affiliée au parti.

[469] Rappelons sa définition : « La forme de division du travail découlant des rapports sociaux de sexe, cette forme est modulée historiquement et sociétalement. Elle a pour caractéristiques l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive ainsi que, simultanément, la captation par les hommes des fonctions à forte valeur sociale ajoutée (politiques, religieuses, militaires, etc.). Cette forme de division sociale a deux principes organisateurs : le *principe de séparation* (il y a des travaux d'hommes et des travaux de femmes) et *le principe hiérarchique* (un travail d'homme "vaut" plus qu'un travail de femmes). » KERGOAT Danièle, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », article cité, p.36.

fois libérateur et aliénant pour les groupes opprimés, et tout particulièrement pour les femmes. »[470] Ce faisant, Falquet esquisse des parallèles entre le travail productif « en temps normal » et le travail militant en temps de conflit armé, rendant compte de la reproduction de la répartition des tâches selon les sexes ainsi que des conditions dans lequel le travail se réalise.

En effet, le travail militant réalisé par les femmes durant le processus révolutionnaire s'assimile au travail qu'elles effectuent « en temps normal » dans les autres sphères (soins et travaux domestiques entre autres), bien que le processus révolutionnaire fasse lui-même appel aux femmes pour s'engager politiquement. Par exemple, au sein du FMLN, certaines d'entre elles sont entraînées militairement et font usage d'armes, domaine traditionnellement attribué aux hommes, mais les femmes restent assignées aux tâches domestiques et familiales. La structure partisane contribue ainsi à la persistance des inégalités entre hommes et femmes. Falquet en conclut que la division sexuelle du travail se reproduit au cœur du processus militant et que les rapports sociaux de sexe dominants dans la société se reconfigurent au sein de l'organisation partisane.

Autrement dit, au Chili ou ailleurs, les tâches partisanes relèvent aussi de la division sexuelle du travail. À l'instar du travail salarié, les femmes militant dans une organisation partisane ont besoin de ressources pour combler la surcharge de travail et doivent souvent recourir à leur réseau familial ou au service d'employées domestiques, sujet que <47> Mabel commente ironiquement :

« *Quel était mon degré d'organisation à l'époque ? Je vais faire la révolution, donc : "Mamie ! Voilà, je te laisse les enfants." Ou bien Rosita… Rosita était mon ancienne nounou, mais ce n'était pas… Disons qu'elle fait partie de la famille, c'est ma deuxième mère.* […] *Il y avait donc une structure sur laquelle tu comptais, sans avoir d'employée domestique. Je n'en avais pas vraiment les moyens… Enfin si, je les avais, mais surtout idéologiquement, je n'étais pas pour !* »

Il ne s'agit pas ici de souligner les contradictions de cette militante, mais plutôt de mettre en lumière le fait que son engagement partisan repose sur la coopération et le soutien d'autres femmes. En effet, ce travail effectué par des femmes est considéré comme faisant partie de leur dévouement « naturel », à plus forte raison lorsqu'il n'est pas rémunéré.

En outre, pour rendre compte du processus sexué de la division des tâches, il s'avère nécessaire d'analyser les pratiques ayant cours dans le militantisme. Reconstituant ces

[470] FALQUET Jules, « Division sexuelle du travail révolutionnaire… », article cité, p.3.

parcours quatre décennies plus tard et sans pouvoir observer lesdites pratiques, je peux uniquement me proposer de décrire quelques tâches et actions exécutées par des femmes, relatées à travers les récits et les discussions lors de mes recherches. Leurs activités au sein des partis sont en effet souvent considérées comme « féminines ».

Comme tou·te·s les militant·e·s et les sympathisant·e·s de gauche, les femmes participent aux manifestations et meetings en faveur de l'Unité Populaire. De plus, elles sont souvent accompagnées de leurs enfants (lorsqu'elles en ont), ce qui explique en partie l'existence de mineur·e·s impliqué·e·s dès leur plus jeune âge.

Certaines tâches militantes relèvent pleinement de l'ordre du domestique, c'est-à-dire des tâches traditionnelles : les femmes (en particulier les militantes de base) cuisinent, soutiennent les *compañeros* et accueillent dans leur foyer des réunions politiques informelles. Ces activités sont d'ailleurs souvent partagées par des « non militantes » proches de la sphère partisane et constituent en outre des ressources utiles au travail partisan. Dans les *tomas de terreno*, les militantes sont souvent chargées de créer des dispensaires ou des centres d'animation pour les enfants.

Par ailleurs, elles s'occupent généralement du travail rédactionnel (transcription de documents et de tracts politiques) et prennent en charge une partie du travail organisationnel (convocation à des réunions de quartiers, distribution de tracts, transmission d'informations, collecte de fonds, etc.)[471].

Militantes des classes populaires et militantes des classes moyennes se côtoient dans la sphère partisane. Elles rencontrent également des femmes vivant d'autres réalités à travers les tâches militantes qui leur sont attribuées, officiellement ou officieusement. Par exemple, la vie professionnelle de nombreuses militantes s'axe autour des différentes structures étatiques. Ces femmes, proches du gouvernement, développent un travail conjointement avec les organisations sociales (les associations de quartiers ou les *Centros de madres,* entre autres), étant donné qu'elles doivent répondre à des problématiques au niveau local (urbanisation, crèches, centres de santé, etc.). De manière générale, les militantes s'organisent et travaillent souvent avec d'autres femmes non affiliées à des partis : les *pobladoras* des *tomas de terreno*, les paysannes des *fundos* dont l'État leur a rendu la propriété durant la réforme agraire, ou les ouvrières des usines, avec lesquelles elles organisent la distribution gratuite de lait.

Les militantes jouent un rôle appréciable dans l'organisation, se chargeant officieusement d'entretenir la sociabilité et de régler certains conflits entre hommes et

[471] Durant la répression, l'ensemble de ces travaux revêt une autre dimension, comme nous le constaterons par la suite.

femmes. Être militante procure un statut particulier de « représentantes légitimes de la cause », ce qui constitue une ressource et leur permet parfois de négocier avec des hommes dans le domaine privé des relations conjugales, situation décrite dans une *toma de terreno* par <46> Justina :

« *On participait aux réunions avec les hommes, et ça nous arrivait de nous mêler des affaires des* compañeros *qui se disaient révolutionnaires. Parfois, des* compañeras *s'approchaient de toi pour te raconter : "Ce salaud, il est arrivé bourré hier soir et il m'a frappée." Donc tu allais discuter avec lui : "Alors* compañero*, qu'est-ce qui se passe avec elle ?" "Oui, mais je ne veux pas qu'elle accouche d'un autre gamin et elle est encore enceinte…" On devait s'occuper de ça aussi.* »

Il est possible de constater ici que le travail politique touche également les affaires du domaine privé. Autre exemple, <30> Amanda travaille côte à côte avec des ouvriers lors de l'occupation d'une usine et rapporte[472] :

« *J'ai travaillé* [politiquement] *avec des femmes, bien sûr, quand nous avons occupé l'usine avec les ouvriers où je travaillais, juste pour te donner un exemple. Et une des choses que les ouvriers eux-mêmes m'ont demandé, et ça, ça a beaucoup attiré mon attention : "*Compañera*, vous ne pouvez pas aller dire à ma femme qu'il n'y a pas d'autres femmes ici ?" C'est-à-dire, comme ils occupaient l'usine à temps complet, ils voulaient que j'aille discuter avec elles pour leur dire qu'il n'y avait pas d'autres femmes à l'intérieur. Alors j'y allais et je leur disais "*Compañera*, il est bien à l'usine." "Mais on m'a raconté qu'il y a des orgies ! et qu'ils ramènent des femmes !" Tu sais bien ce qu'on racontait sur les occupations. "Non, non, je vous assure, nous sommes peu nombreuses les femmes et moi j'y suis aussi. Non, il est en train de lutter…" et tout le discours.* […] *C'était pour les rassurer, donc voilà le rôle que je devais jouer !* [rires] *"Non, il n'y a pas d'autres femmes, non, il n'est pas en train de vous tromper avec une autre !"* »

Cet exemple illustre l'imbrication des statuts, des différentes positions et des marges de manœuvre possibles. Jeune assistante sociale issue de la classe moyenne supérieure, <30> Amanda occupe un poste de direction intermédiaire dans son parti. Cette position lui confère une légitimité au regard de militants de base, mais aussi face à leurs compagnes. De par sa condition de femme, elle est à même de se charger des relations personnelles. Les ouvriers n'auraient certainement pas fait appel à un militant pour négocier avec leur compagne – la vie privée n'étant pas censée les concerner – et ces dernières lui octroient une crédibilité – il

[472] Il s'agit d'une reconstruction biographique et de son interprétation ainsi que d'une réflexion actuelles, produites vraisemblablement par son militantisme féministe.

s'agit d'une militante, mais aussi d'une jeune femme mariée « honorable », diplômée, cadre et petite bourgeoise.

Comme le constate Dunezat, une division sexuelle des tâches, comme mode organisationnel, se reproduit dans les pratiques militantes. Cela produit ainsi des groupes (les militantes et les militants) constitués autour du travail partisan. Quoi qu'il en soit, les militantes participent aux activités partisanes, quand bien même ces dernières sont souvent susceptibles d'être réduites aux tâches considérées comme proprement « féminines ».

Par ailleurs, la division sexuelle du travail militant est à mettre également en concordance avec la position occupée par les militant·e·s dans la hiérarchie de la structure partisane, elle-même liée à d'autres rapports sociaux – de classe, de sexe et de génération notamment –, qui jouent également au sein des partis. Les inégalités autour du travail se reconfigurent. On ne peut que constater que les tâches relevant du domestique sont accomplies avant tout par des femmes, tandis que le travail organisationnel qui fait partie du travail politique est réalisé par des militant·e·s de base, sans distinction de sexe, certains hommes le réalisent également. En outre, une distinction fondamentale entre hommes et femmes est patente dans les postes hiérarchiques au sein des partis politiques, que les hommes dirigent et représentent officiellement. Ce sont donc leurs voix et leurs paroles qui prédominent et sont majoritairement considérés comme légitimes.

Le statut des femmes au sein de la hiérarchie militante varie ; bien que la majorité des femmes soient militantes de base ou sympathisantes d'un parti, certaines interviewées ont un parcours jalonné de responsabilités politiques et leur position sociale est à prendre en compte. En effet, la configuration des rapports hommes/femmes dans le militantisme est à mettre en lien à la fois avec la position hiérarchique occupée dans la structure partisane, les appartenances sociales des militant·e·s (notamment le sexe, la classe sociale et la génération) et la composition même des partis. <25> Paz, professeure universitaire à l'époque et militante, occupe un poste intermédiaire dans son parti, témoigne d'ailleurs :

« *J'étais habituée à militer avec des hommes et des femmes. C'est vrai que la plupart étaient des hommes mais ça n'a jamais été un problème, jamais… comment te dire… Je n'étais pas celle qui servait le café, ils* [les militants hommes] *le faisaient autant que moi, je n'avais pas cette place diminuée en tant que femme, ça, je ne l'ai pas vécu.* »

En effet, Dunezat met en lumière la reconfiguration du rapport social de classe *à l'intérieur* même de l'organisation militante, venant s'imbriquer au rapport social de sexe dans l'organisation du travail militant, soulignant également que les militant·e·s « ne sont pas "vierges" de toute origine de classe, d'ethnie, de sexe, de génération, etc. Inscrits dans des

rapports sociaux dans la structure globale, ils le sont aussi dans les mouvements sociaux. »[473] Aussi l'auteur relève que la position au sein d'un parti est également un produit combiné de l'action des rapports sociaux de classe (accès à l'emploi ou non, statut de l'emploi, classement socioprofessionnel, niveau de diplôme) et de la trajectoire militante (dotation ou non en capital militant[474]).

Or, malgré les transformations suscitées par l'Unité Populaire, certains rapports sociaux se reproduisent. Cependant, quand bien même la majorité des militantes sont assignées à des rôles et à des fonctions subalternes féminisés, quelques militantes échappent à une stricte division sexuelle du travail du moment où elles accèdent à un poste hiérarchique plus élevé dans la structure partisane ou dans l'organisation sociétale.

La dimension de classe constitue l'un des éléments à prendre en compte. Dans la structure des partis politiques, l'appartenance de classe et le niveau d'étude déterminent en partie la place à laquelle peut prétendre une militante. Par exemple, certaines dirigeantes de mouvements étudiants occupent des postes et des fonctions intermédiaires au sein d'un parti ou sont cadres dans les institutions de l'État. Dès lors, d'autres responsabilités et tâches ne relevant pas de la division sexuelle classique leur sont attribuées[475]. En outre, l'Unité Populaire a besoin de cadres formé·e·s pour ses différentes institutions. C'est ainsi que des

[473] DUNEZAT Xavier, « Des mouvements sociaux sexués », article cité, p.165.

[474] DUNEZAT Xavier, « La fabrication d'un mouvement social sexué : pratiques et discours de lutte » in *Sociétés & Représentations*, n° 24, 2007, p.274. La définition du « capital militant », théorisé par Frédérique Matonti et Franck Poupeau, se réfère à un « ensemble de savoirs et de savoir-faire mobilisables lors des actions collectives, des luttes inter ou intra-partisanes », et plus particulièrement sous « forme[s] de techniques, de dispositions à agir, intervenir, ou tout simplement obéir. » MATONTI Frédérique et POUPEAU Franck, « Le capital militant. Essai de définition » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 155, 2004, p.8. Quant à Dunezat, il se reporte à ce concept en intégrant le savoir militant, l'expérience militante, la socialisation militante, le sentiment de compétence militante acquises dans le champ militant. Cependant, un aspect reste à éclaircir : l'acquisition de certaines compétences militantes ne se traduit pas nécessairement par l'ascension au sein d'une structure partisane (certaines étant plus valorisées et valorisantes que d'autres). Ce capital militant serait de plus transposable, ce qui sous-entend la possibilité de calcul d'un « cumul de capital militant » (être doté·e ou non de capital militant). Le risque est d'individualiser, voire d'« additionner » la question de la transversalité des rapports sociaux. Aussi les manières dont ce capital militant s'imbrique à la classe sociale restent floues. Cette notion ne rend pas compte du fait d'avoir vécu une expérience collective, de la position occupée dans la hiérarchie militante, voire des personnes n'appartenant pas à la structure de l'organisation. De plus, la question des divisions des sphères reste en suspens, le capital militant peut donc être perçu indépendamment des autres sphères sociales. Pour ma part, je privilégie les notions de ressources et de savoir-faire militants, en mettant l'accent sur les modalités que prennent les engagements. En outre, l'accès et les types de travail militant diffèrent, notamment selon l'ancienneté dans la structure, la position que l'on y occupe (ou non), les appartenances de classe, de sexe, de génération, etc.

[475] Il convient de rappeler que des femmes participent aux *corridas de cerco* ou aux *tomas de terreno*. Des militantes sont chargées de tâches importantes pour le déroulement de ces actions (communication et renseignements), et certaines sont aussi entraînées militairement, en particulier au sein du MIR. Rappelons que le MIR décrète l'arrêt officiel de ses actions armées durant l'Unité Populaire. Toutefois, la hiérarchie militante traverse également ces activités subversives. C'est d'ailleurs ce que critique aujourd'hui <46> Justina : « *Ce qui me met en colère, et je n'ai* [aujourd'hui] *aucun scrupule à le clamer, même aux grands* miristas *: il y avait des armes, mais pour les dirigeants et point barre !* »

militantes et des sympathisantes diplômées, parfois issues de petite classe moyenne ou de classe populaire, sont promues, voire chargées de projets.

Si la transversalité des rapports sociaux concerne les différentes sphères et domaines d'activités, il en est donc de même dans les hiérarchies militantes. Les militant·e·s disposant des ressources sociales les plus valorisées peuvent prétendre aux échelons les plus élevés. Cependant, à l'instar de différents domaines d'activités (notamment dans le monde du travail), les femmes affiliées aux partis se heurtent au « plafond de verre » et rares sont les dirigeantes qui accèdent aux plus hautes sphères décisionnelles[476].

Les inégalités sexuées prévalent fondamentalement dans les places occupées par les hommes et les femmes au sein de la hiérarchie militante. Cossy et ses collègues signalent ainsi que « les militantes occupent rarement une position de leader dans les mouvements ou les organisations [mixtes], et lorsqu'elles remplissent cette fonction, elles sont aisément catégorisées par les autres militant·e·s comme "femmes d'exception". Or, si le pouvoir d'une militante est justifié par son caractère exceptionnel, alors l'absence de pouvoir des autres militantes se trouve du même coup également justifiée : elles ne sont pas exceptionnelles, elles. »[477] C'est sous l'angle de la consubstantialité des rapports sociaux et des multiples inscriptions sociales des femmes que l'on peut appréhender les marges de manœuvre que certaines d'entre elles peuvent utiliser pour accéder aux échelons supérieurs. En effet, les femmes ne subissent pas les inégalités de genre de façon identique, que ce soit au sein des partis politiques ou dans l'organisation sociale.

S'il existe des différences quant à l'inscription militante des femmes selon leurs origines sociales, il est possible d'en relever également en fonction des partis politiques. Dans les partis de gauche les plus anciens, bien que quelques-unes soient dirigeantes, la proportion de femmes affiliées est faible. Dans ceux qui se sont constitués postérieurement, composés de jeunes militant·e·s, nous trouvons un nombre de femmes plus important, et ce, autant à la base

[476] Mireya Baltra, militante communiste, est la seule femme à intégrer le Cabinet des ministres pendant l'Unité Populaire. Elle est nommée ministre du Travail et de la Prévision Sociale en 1972 (exilée ensuite aux Pays-Bas, en ex-Tchécoslovaquie et à Cuba). Carmen Gloria Aguayo (exilée en France), dirigeante du MAPU, est nommée directrice du Secrétariat de la femme. Elle aurait été Ministre de la famille si le portefeuille avait été créé. Sous l'Unité Populaire, parmi les cinquante sénateurs, la présence des femmes se réduit à une sénatrice, Julieta Campusano du Parti communiste (exilée aux Pays-Bas). Sur les cent cinquante député·e·s de 1969 à 1973, neuf sont des femmes, dont quatre partisanes de l'Unité Populaire : Mireya Baltra, Gladys Marín, secrétaire générale des Jeunesses Communistes (exilée aux Pays-Bas, en Union soviétique et au Costa Rica), ainsi que Carmen Lazo (exilée au Venezuela) et Laura Allende (sœur du président, exilée au Mexique puis à Cuba), toutes deux militantes socialistes. L'année du Coup d'État, en mars 1973, quatorze femmes sont élues députées et dix d'entre elles sont militantes de partis de gauche. Quant au MIR, Lumi Videla (assassinée en 1974) et Gladys Díaz (exilée en Allemagne puis au Nicaragua) auraient été les seules militantes à faire partie du Comité central.

[477] COSSY Valérie et alii « Édito : le militantisme n'échappe pas au patriarcat » in *Nouvelles questions féministes*. *Les logiques patriarcales du militantisme*, Vol. 24, n° 3, 2005, p.7.

que dans les postes intermédiaires. Par exemple, selon Castillo Mora, les femmes affiliées au MIR seraient proportionnellement plus nombreuses, en comparaison avec les autres partis, et auraient également occupé davantage de positions de direction intermédiaire[478]. <1> Rosalba, *mirista* et cadre intermédiaire, s'en réfère de la manière suivante :

« *Évidemment, il n'y avait aucune discrimination officielle, absolument pas… Mais il y avait une image construite de la féminité… dont je me suis complètement libérée ici ! C'est-à-dire, on était nombreuses, mais il y avait très peu de femmes dans la direction, aucune dans la commission politique, je crois, en fait. En général, il y avait très peu de femmes avec des hautes responsabilités. Les femmes, nous avons joué un rôle plutôt… nous étions les* compañeras*.* […] *Nous militions avec les* compañeros*, mais nous n'avons pas occupé les postes importants, nous étions à leurs côtés, dans le soutien ou dans la réflexion mais jamais au commandement.* […] *Je crois que les hommes étaient militants, c'est-à-dire plus militants que les femmes dans le sens officiel du terme. Ce n'est pas mon cas, ni celui d'autres* compañeras*, mais en général, oui*. »

Dans toutes les organisations partisanes, les militantes n'accèdent qu'exceptionnellement à un mandat ainsi qu'aux plus hautes sphères décisionnelles, et la marginalisation des militantes est d'autant plus notoire à mesure que le niveau hiérarchique s'élève. Dans l'accès des militantes aux postes les plus élevés (intermédiaires ou supérieurs), la position dans les rapports générationnels s'ajoute à la dimension de la classe sociale et du niveau d'études. Par exemple, de nombreuses militantes mandatées sont issues de familles dont la trajectoire militante est ancienne. Selon Lecourt : « La militance communiste des femmes dirigeantes naît généralement dans des contextes familiaux d'ample participation et d'engagement politiques. Il s'agit de femmes issues de familles avec une longue tradition militante – pères, mères, grands-parents –, dont la vision du monde a influencé l'imaginaire depuis la plus tendre enfance. »[479]

Aussi, de par leurs multiples appartenances et en fonction du rapport générationnel, le mode de participation militante des femmes et leur statut dans la hiérarchie militante diffèrent. Sauf quelques exceptions, les militantes cadres sont dans l'ensemble principalement de jeunes femmes, issues des classes populaires, moyennes ou moyennes supérieures, instruites et diplômées. En outre, leur propre situation familiale est un élément dans leur parcours militant

[478] CASTILLO MORA José Miguel, « "También luchábamos, también caíamos." Aproximación a la represión sufrida por las militantes femeninas del MIR en la dictadura de Pinochet », article cité, p.143.
[479] LECOURT KENDALL Yasmín, *Relaciones de género y liderazgo de mujeres…*, *op.cit.*, p.76. [Traduction personnelle]

car elles sont souvent célibataires ou récemment en couple, militant avec leur conjoint au sein du même parti.

Une classe sociale et un niveau d'études élevé ainsi que le célibat ou une mise en couple récente avec un conjoint militant favorisent l'engagement politique et constituent des ressources pour accéder à des postes valorisés dans la hiérarchie militante. Ces jeunes femmes prennent part au processus collectif en intégrant une structure partisane et sont donc en mesure de s'introduire dans la sphère militante et de mobiliser leurs ressources pour y atteindre les positions intermédiaires, alors que l'accès à la sphère partisane ainsi que la carrière militante sont semés d'embûches pour les femmes ayant moins de ressources matérielles et symboliques.

Cependant, toutes les jeunes femmes instruites de gauche, célibataires ou récemment en couple, issues de classe moyenne ou moyenne supérieure ne sont pas devenues militantes, *a fortiori* dans les postes intermédiaires et les hautes sphères de la hiérarchie. Il est donc important de souligner l'investissement significatif et l'importance des convictions de celles qui ont de telles trajectoires. Les militantes de base et les sympathisantes, quant à elles, proviennent de tous les milieux sociaux, de toutes classes sociales ou situations familiales.

D'après mon étude, la représentation des femmes au sein des strates d'un parti se décline en fonction à la fois de la classe sociale, du niveau d'études, de la position socioprofessionnelle, de l'engagement militant familial, de l'âge, de la situation conjugale et familiale ainsi que de l'organisation et de la structure d'une organisation partisane. De plus, l'assignation et le statut des femmes dans la structuration familiale jouent un rôle important.

L'engagement politique et l'assignation au travail domestique

Mujer, con fuego y con valor, ya estás aquí, junto al trabajador
Femme, avec ardeur et courage, tu es déjà ici, avec le travailleur
Quilapayún, El pueblo unido jamás será vencido

Durant l'Unité Populaire, l'affiliation à un parti politique constitue une forme d'engagement valorisé qui peut se traduire par une promotion sociale (matérielle mais aussi symbolique). Cependant, les partisan·e·s de l'Unité Populaire ne sont pas tou·te·s affilié·e·s à un parti politique. Globalement, les possibilités de s'engager auprès d'un parti politique, comme le montrent d'autres études « s'orientent en fonction de : la classe (elles augmentent plus on monte dans la hiérarchie sociale) ; le genre (la politique étant de fait et étant perçue

comme une activité réservée aux hommes) ; le fait de bénéficier d'un niveau d'éducation ou d'un statut professionnel élevés (qui fonctionnent comme un filet de sécurité) ; le fait qu'un membre, au moins, de la famille soit impliqué dans une activité politique ; l'existence d'un lien personnel, antérieur à l'engagement, avec un mentor politique. »[480]

Le contexte de l'époque est néanmoins particulier : le processus social et politique chilien fait appel à la participation politique. Des Chilien·ne·s, issu·e·s de différents milieux sociaux, sont immergé·e·s dans leur engagement partisan ou sont impliqué·e·s dans d'autres types d'organisation sociale. De fait, l'idéal du et de la militant·e de l'époque comporte une dimension sacrificielle et désintéressée. En outre, les militant·e·s sont souvent envisagé·e·s comme des êtres asexué·e·s détaché·e·s du monde, voire comme « une figure abstraite et générale qui existerait hors du système de genre (voire avec l'effacement des référents en termes de classe de tout autre système de domination). »[481]

En effet, nous l'avons vu, dans les différentes recherches d'ici ou d'ailleurs qui s'intéressent au militantisme et au syndicalisme sous le prisme du genre, deux constats fondamentaux se dégagent : les femmes sont sous-représentées dans les organisations mixtes reliées à l'organisation politique (partis politiques, mouvements sociaux ou syndicats) et cette faible présence est d'autant plus criante dans les hautes sphères décisionnelles et les postes à hautes responsabilités. Les inégalités entre hommes et femmes dans le champ politique des structures partisanes chiliennes de l'époque sont loin d'être de l'ordre de l'exception.

Cette sous-représentation des femmes est également une constante historique en France, comme le relève notamment Michelle Perrot[482]. C'est également l'une des conclusions du numéro des *Nouvelles questions féministes* traitant des logiques patriarcales du militantisme, où l'on constate que « malgré la diversité des ancrages socioculturels et politiques des mouvements collectifs, partis ou syndicats présentés, l'engagement et l'action politiques s'inscrivent dans un système de genre qui différencie et hiérarchise les positions des militantes et militants au sein de leur collectifs. »[483] Les partis politiques, dont la structure

[480] AVANZA Martina, « Les femmes padanes : militantes dans la Ligue du Nord, un parti qui "l'a dure" » in FILLIEULE Olivier et ROUX Patricia, *Le sexe du militantisme*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 2009, p.155.
[481] FILLIEULE Olivier, « Travail militant, action collective et rapports de genre » article cité, p.53.
[482] Concernant le contexte français, ses recherches historiques confirment ce postulat. Consulter notamment à ce sujet : PERROT Michelle, *Les ouvriers en grève*, Mouton, Paris, 1974, 900 p.
[483] Il s'agit de l'une des conclusions suite aux différentes interventions et thématiques durant le colloque international « Genre et militantisme » tenu à l'Université de Lausanne en 2004. COSSY Valérie et alii, « Édito : le militantisme n'échappe pas au patriarcat », article cité, p.5. En outre, ces différences ne se sont pas effacées. Yannick Le Quentrec et Annie Rieu indiquent que les femmes salariées sont encore trois fois moins syndiquées que les hommes, et trois à cinq fois moins nombreuses à occuper des postes à responsabilité dans les partis

organique est hiérarchisée, et les mouvements sociaux ne sont pas *neutres*. Les rapports sociaux de sexe traversent l'ensemble des champs sociaux étudiés, et, par conséquent, également la structuration de l'action militante. En outre, il est nécessaire de souligner que l'engagement politique est différencié en raison de « l'organisation sociale des rapports de domination et non pas à la "nature" des sexes. »[484]

Bien que les femmes aient conquis une indépendance relative, elles ont un rapport au politique différent de celui des hommes et ne s'engagent pas massivement dans des partis, comme le notent Bihr et Pfefferkorn : « malgré les changements […] qui rendent formellement possible l'accès des femmes à la sphère politique et à la plupart des lieux où s'élabore et se décide tout ce qui concerne la collectivité, elles restent massivement sous-représentées dans la vie associative, syndicale, politique. »[485]

Des recherches montrent que l'assignation des femmes à l'espace domestique restreint leur implication dans le militantisme, tandis que d'autres mettent en exergue les rapports de domination reproduits au sein des organisations mixtes (mouvements sociaux, syndicats ou partis politiques). Il semble pertinent d'appréhender leur faible présence en tenant compte du fait que « les femmes et les hommes ont des trajectoires et des statuts militants différenciés, pour des raisons à la fois externes (la division et la hiérarchie des sexes sont des principes organisateurs de toutes les activités sociales) et internes aux organisations militantes (leur fonctionnement est lui-même genré). »[486]

La faible présence en nombre des femmes dans les partis politiques résulte de l'organisation des différentes sphères sociales ainsi que de la tension et de la surcharge de travail qu'elle suppose pour elles. De même, elle est engendrée par leur distance aux instances politiques qui reproduisent des logiques patriarcales en leur sein.

L'engagement dans le militantisme politique fait appel au sacrifice et au dévouement intégral des personnes impliqué·e·s. Plusieurs jeunes femmes affichent leur volonté de participer au processus politique, mais sont prises entre les contraintes et les limitations relatives à leur sexe social et les possibilités réelles de participation collective de l'époque.

Bien que l'investissement dans le projet politique soit en théorie identique pour les hommes et les femmes, il se traduit par une charge différente pour ces dernières. Or, leur

---

politiques. LE QUENTREC Yannick et RIEU Anne, *Femmes : Engagements publics et vie privée*, Syllepse, Paris, 2003, 139 p.

[484] COSSY Valérie et alii « Édito : le militantisme n'échappe pas au patriarcat », article cité, p.10.

[485] BIHR Alain et PFEFFERKORN Roland, *Hommes, femmes, quelles égalités ? École, travail, couple, espace public*, Éditions de l'atelier, Paris, 2002, p.218.

[486] FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et ROUX Patricia, « Introduction » in *Politix. Militantisme et hiérarchies de genre*, Vol. 2, n° 78, 2007, p.8.

libération passe également par une participation sociale dans la sphère publique, mais le travail domestique et la vie familiale reposent avant tout sur l'abnégation des *compañeras*. Ces dernières doivent tout de même respecter et suivre le devoir de maternité comme assignation prioritaire. De plus, les contributions et le rôle des femmes, que ce soit au sein du militantisme, de la structure familiale ou dans la sphère productive, restent le plus souvent dans l'ombre[487].

Par conséquent, il est aussi question d'aborder l'engagement politique au sens large du terme, non seulement l'affiliation à un parti politique ou une organisation syndicale, mais de prendre en compte l'ensemble des places occupées par les femmes dans le processus politique. La société chilienne présente des caractéristiques dites traditionnelles, bien que certaines de ses structures se trouvent en processus de rupture, notamment par l'entrée (progressive) de femmes dans le monde universitaire, dans le monde du travail rémunéré et dans les cercles militants. Les rôles classiques assignés aux hommes et aux femmes déterminent le fait que les hommes soient les pourvoyeurs économiques par excellence et que les femmes se trouvent subordonnées à l'espace domestique. En outre, bien que les éléments d'une culture patriarcale persistent, l'engagement des femmes dans le processus sociopolitique est encouragé et revendiqué. De fait, les femmes se trouvent impliquées dans le processus politique et des transformations en découlent.

De plus, la dimension des rapports sociaux de sexe joue sur toute la dynamique des trajectoires militantes. Ces rapports sociaux structurent le mode d'organisation de la famille et du couple autour de la division sexuelle du travail salarié et domestique. Il s'agit dès lors de resituer, pour les individus, en particulier pour les femmes, d'une part les possibilités qui favorisent leur engagement dans un parti politique et, d'autre part, les contraintes qui les affectent et les freinent. Pour les militant·e·s, en raison du contexte fortement politisé, ces contraintes sont davantage d'ordre familial que professionnel. En effet, si l'on tient compte des espaces de participation sociale, de nombreux et nombreuses partisan·e·s de l'Unité Populaire se retrouvent également impliqué·e·s dans l'action collective à travers leur métier.

Les limitations concernent les femmes en raison de leur assignation à l'espace domestique. Que l'on soit homme ou femme, l'affiliation à un parti politique, à plus forte raison quand elle se traduit par des responsabilités politiques, touche l'organisation de la vie familiale. Cependant, les tâches assignées aux femmes relèvent de la division sexuelle

[487] Sur cet aspect dans le contexte français, les contributions d'Anne-Marie Devreux sont très instructives. Consulter notamment DEVREUX Anne-Marie, « La parentalité dans le travail : rôles de sexe et rapports sociaux » in Ouvrage collectif, *Le sexe du travail. Structures familiales et système productif*, PUG, Grenoble, 1984, pp.113-126.

traditionnelle du travail et l'arrangement entre le travail partisan, les responsabilités familiales et les activités professionnelles ou les études s'avère moins complexe pour les hommes. Le militantisme s'appuie sur des structures familiales où opère une division sexuelle du travail, et l'engagement partisan des hommes est facilité par leur désengagement des tâches domestiques.

La conception de l'engagement militant est fortement marquée d'androcentrisme, dans le sens où la référence demeure celle de l'investissement politique des hommes. Le militantisme est majoritairement analysé au *neutre masculin*, et ce, généralement, de façon implicite. Les hommes occupent, de fait, une place prépondérante sur la scène publique et sont généralement plus investis que les femmes dans une sphère partisane, où prédomine la figure « de militant détaché de contexte familial. »[488]

Par ailleurs, les milieux partisans se sont historiquement constitués sur la base d'une culture masculine (au sens social du terme) et sont porteurs d'une division sexuée. À cela s'ajoute le fait que les organisations militantes ne sont pas réductibles à la somme des militant·e·s qui les composent. Or, la plupart des militants hommes bénéficient du soutien d'autres personnes dans la gestion du quotidien, en fonction de leur statut socioéconomique, voire du poste occupé dans la sphère partisane, mais aussi de leur situation familiale, en particulier lorsqu'ils sont en couple avec une femme. Il est principalement fait référence ici à des militant·e·s en couple, notamment en charge d'enfants. Leur situation sociale concrète renforce la portée des rapports sociaux de sexe[489].

Comme le souligne Diane Lamoureux : « Nous sommes nécessairement des individus incarnés et ce n'est qu'à partir de notre situation que nous pouvons apparaître [ou non] dans l'espace public. »[490] Les militant·e·s agissant dans la sphère publique sont les seul·e·s à apparaître dans l'action militante. Ce sont donc principalement des hommes. Or, dans les couples, le travail domestique relève communément des femmes, qui se trouvent en permanence contraintes d'assumer la quasi-totalité des tâches domestiques. Dès lors, leurs possibilités de participer à la sphère publique requièrent un investissement particulier et un travail supplémentaire.

En outre, lorsque des épouses de militants ne sont pas affiliées à un parti politique, elles se retrouvent d'autant plus invisibilisées dans le militantisme. Cependant, la porosité des

[488] LE QUENTREC Yannick et RIEU Anne, *Femmes : Engagements publics et vie privée*, *op.cit.*, p.27.
[489] Il convient aussi de mentionner l'hétérogénéité de situations familiales des militant·e·s. Cette partie de l'analyse se concentre principalement sur cette configuration familiale.
[490] LAMOUREUX Diane, « Public/privé » in HIRATA Helena et alii (Dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris, 2004, p.189.

frontières entre les sphères publique et privée est à prendre en compte, remettant en question ce qu'il faut entendre par participation et engagement politique, pour peu que ces termes soient officiellement rattachés ou non à une inscription militante.

En effet, le travail domestique des conjointes devient une ressource pour les militants hommes dans la mesure où il facilite leur engagement partisan. Quand bien même hommes et femmes militent, voire parfois en couple, cet engagement ne s'accomplit pas sur le même registre en raison de la prise en charge majeure des tâches familiales par les femmes.

Plus généralement, comme le relève Kergoat à propos des ouvrières : « Les obstacles sont sans nombre dès qu'[elles] veulent militer ou participer à une lutte collective : place dans la production, vie familiale, interdits sociaux et intériorisation de ces interdits inculqués depuis l'enfance. […] Militer revient de fait à donner moins de temps aux enfants, au travail reproductif. »[491] La position occupée par les femmes dans la société donne lieu à des tensions et à des conflits en raison de l'investissement demandé par les différentes sphères, ce qui peut entraver leur implication dans des organisations politiques structurées de l'espace public.

L'articulation des temps sociaux est particulièrement complexe pour les femmes. L'explication que donne <16> María illustre ce constat. Impliquée très jeune dans le Parti communiste, elle arrête de militer pendant l'Unité Populaire suite à la naissance de son premier enfant. C'est l'investissement de son conjoint au parti qui est désormais privilégié car :

« *Il fallait bien que je m'occupe des gamins et de la maison et que je fasse en sorte que tout se passe bien à la maison, comme ça lui,* [son époux]*, il pouvait aller à toutes les réunions du parti…* »

Priorisant l'engagement partisan de son compagnon, elle justifie cette « *option* » en soutenant qu'elle souhaitait finir sa formation, tout en devant (évidemment) s'occuper du foyer. Militer intensivement et mener à bien les devoirs de militante lui paraît « disproportionné ». En effet, elle est très exigeante quant à l'engagement partisan (militantisme qu'elle reprendra d'ailleurs par la suite en exil).

La mise en couple, et *a fortiori* la naissance d'enfants, accentue les processus de division sexuée du travail reproductif, accroissant ainsi les contradictions, les ajustements et les compromis qui les accompagnent. Le militantisme peut être perçu comme contraignant pour les femmes lorsqu'elles assument entièrement la responsabilité des enfants. <11> Florencia, mariée à un jeune dirigeant national, commente ainsi :

[491] KERGOAT Danièle, *Les ouvrières*, *op.cit.*, pp.125-126.

« *Je l'accompagnais partout, pour les meetings, les réunions, mais je ne voulais pas adhérer, être plus… Disons que j'étais inscrite mais comme sympathisante, ça ne m'obligeait pas à toujours être présente aux réunions, parce que* [moi] *j'avais les enfants.* »

Dès lors, les femmes qui ne militent pas au sein d'un parti relativisent la portée de leur action politique, comme le mentionne <50> Eulalia : « *Moi, je n'ai jamais milité ni fait de la politique*. » C'est aussi le cas de <41> Nancy, sympathisante du Parti socialiste qui participe à la campagne d'Allende. Durant l'Unité Populaire, elle s'engage dans des travaux volontaires et par la suite dans la JAP de son quartier. Malgré ces multiples engagements, elle ne se définit ni ne se considère comme *militante*.

Par conséquent, la frontière entre « militantes » et « non militantes » est à considérer. Dans son étude sur les mouvements des chômeurs et chômeuses des années 1990, Dunezat ne distingue pas les « militant·e·s » des « non militant·e·s », considérant que toute personne participant à un mouvement social devient *de facto* militant·e[492].

Par ailleurs, en observant les pratiques militantes, Dunezat définit *le travail militant* à partir de la définition extensive du concept de travail redéfini par Hirata et Zarafian. Cette conception englobe « le faire » et « l'organisation du faire ». Cette définition élargie envisage le travail comme toute activité humaine renvoyant à l'idée que « la production du vivre, en tant qu'elle interpelle la dimension utile du travail, est portée par les femmes, par-delà des frontières des sphères de vie dans lesquelles les hommes se sont établis et ont inscrit leur domination. »[493] Ainsi, la stricte séparation des sphères productive et reproductive est mise en question car le temps du salariat ne peut se réaliser que grâce au temps du travail domestique. Transposé au travail militant, on ne peut que conclure que le travail domestique non rémunéré des femmes est un apport au travail militant et, à l'instar du travail salarié, il est réapproprié par les hommes, qui en tirent tout le bénéfice.

Par ailleurs, pour s'affilier à un parti, il est nécessaire de pouvoir mobiliser certaines ressources et d'avoir des disponibilités afin d'assister aux réunions hors du temps de travail domestique et/ou rémunéré. Et cela conditionne également l'accession aux postes de responsabilités. Sur l'engagement de la classe des femmes, Le Quentrec et Rieu concluent notamment que « Si leur engagement semble en retrait par rapport à celui des hommes, c'est que dans les conditions sociales spécifiques où il opère, il entraîne toutes les autres sphères : familiale, professionnelle, associative. À l'inverse, les hommes donnent la primauté à la

[492] Cf. DUNEZAT Xavier, *Chômage et action collective : luttes dans la lutte. Mouvements de chômeurs et chômeuses de 1997-1998 en Bretagne et rapports sociaux de sexe (Rapports sociaux de sexe dans un mouvement militant)*, Thèse de Doctorat de sociologie, Université Paris VIII, 2004.
[493] HIRATA Helena et ZARAFIAN Philippe, « Travail (le concept de) », article cité, pp.245-246.

sphère publique et, davantage enclins à s'y spécialiser, se coupent des autres sphères. »[494] De plus, être militant·e signifie souvent faire preuve d'un engagement total, en particulier dans le contexte de l'Unité Populaire. Cette disponibilité doit être donc entière.

En outre, certaines tâches sont réalisées gratuitement et de façon bénévole par des compagnes, facilitant le travail militant du conjoint, sans être perçues comme une tâche militante. Si nous reprenons la situation de <4> Gilda, son travail domestique contribuant au travail salarié de son époux se prolonge et se transfère également dans les activités militantes : « *Ensuite, je suis tombée enceinte et en même temps, j'ai toujours soutenu son travail politique, ce qu'il faisait dans son travail. Il travaillait à l'INDAP* [Institut National de Développement Agricole, dépendant du Ministère de l'agriculture]*, il était contrôleur de la gestion de* fundos[495]*. Donc je l'aidais à faire les inventaires, à distribuer les salaires, les primes, à discuter avec les travailleurs.* »

Pour <4> Gilda, il s'agit d'un soutien, peut-être connoté politiquement, mais non d'un travail partisan, qu'elle distingue de son engagement personnel au sein d'un parti.

Par ailleurs, l'adhésion des femmes à un parti politique est également liée au niveau d'éducation, formelle et informelle, et à la socialisation familiale. De même, sur cet aspect, le rapport social de sexe est articulé avec le rapport de classe. Bien que l'incorporation de militant·e·s des classes populaires ait été encouragée dans les rangs des partis de longue tradition ouvrière, il ressort que les hommes issus de cette classe répondent davantage à cette invitation que les femmes de la même classe. La réflexion de Kirkwood autour du militantisme des femmes resitue ces aspects : « la forme d'insertion [dans un parti] dépendait fondamentalement de leur inscription ou appartenance à une classe sociale et de la possibilité d'avoir une conscience politique en adéquation. »[496] Pour les femmes sans instruction, et qui de surcroît ne sont pas issues d'une famille militante, le pas à franchir pour incorporer un parti est d'autant plus important, comme en témoigne <5> Elena :

« *Ce qui m'a manqué, c'est d'avoir une éducation politique. Et quand on ne l'a pas, en fait, on ne sait pas trop quoi faire. Ce que je veux dire avec ça, on ne se dit pas "Je vais participer et je vais m'inscrire dans un parti politique"… Moi, j'ai toujours été du côté des gens dans le besoin, j'ai toujours travaillé dans les* Centros de madres *et tout ce qui était social.* »

Le travail politique et socialisateur hors des partis politiques entrepris par les femmes dans le cadre de leurs activités est important, mais la non-affiliation partisane de certaines

[494] LE QUENTREC Yannick et RIEU Anne, *Femmes : Engagements publics et vie privée*, *op.cit.*, p.106.
[495] Un *fundo* est une propriété agricole. Dans la situation décrite, cette dernière est expropriée à travers la réforme agraire.
[496] KIRKWOOD Julieta, « Feminismo y participación política », article cité, p.35. [Traduction personnelle]

femmes « vaut moins » que l'engagement partisan des militant·e·s. Nonobstant, les femmes de classe populaire ne sont pas pour autant à l'écart du processus politique. Par exemple, nombreuses sont celles dont la participation aux mouvements de *pobladore/as* est totale. Leur situation et leur expérience familiales sont aussi à considérer. Castillo Mora relève une présence importante de femmes dans l'organisation des *poblaciones* ainsi que celle des cheffes de famille, à savoir des foyers monoparentaux dirigés par des femmes. « Ces femmes sont énergiques, chevronnées, travaillent sur plusieurs fronts, endossent la responsabilité d'entretenir leur famille face à l'absence d'un homme pourvoyeur (qui abandonne souvent le foyer, laissant les enfants à la charge de l'épouse). »[497] De plus, elles font preuve d'une forte conscientisation politique et militante. Cependant, ces femmes ne militent pas systématiquement dans un parti politique et s'engagent principalement dans les organisations de quartier au sein desquelles leur participation est active.

Toujours est-il que les formes de participation politique des interviewées sont, en outre, très variées. Par exemple <40> Cecilia, une « non militante » éloignée des milieux partisans, entame à l'époque un travail de recherche universitaire sur l'éducation sexuelle chez les adolescent·e·s des différentes classes sociales, démarche dont on ne peut ignorer la portée politique.

D'autre part, les femmes les plus jeunes, souvent sans charge familiale, participent aussi à différents types d'organisations sociales. Pour les étudiantes, lycéennes ou universitaires, indépendamment de leur classe sociale, l'espace de la vie étudiante est synonyme d'une ouverture à l'engagement politique, en particulier à l'université. Il s'agit pour certaines d'un prolongement de leur militantisme partisan, mais, pour un grand nombre de jeunes femmes non inscrites dans un parti, les activités du monde universitaire déclenchent une socialisation politique. Nombreuses sont celles qui s'impliquent dans les travaux volontaires en soutien aux populations précaires. Ces travaux volontaires sont coordonnés par des jeunes militant·e·s des différents partis et constituent l'une des actions politiques fortement répandues à l'époque.

Par ailleurs, celles qui ont la charge d'enfants affichent souvent le souci de limiter leur engagement au bénéfice de leur famille et certaines femmes s'investissent dès lors dans des espaces de participation collective hors du champ militant, détournant ainsi les éventuels

[497] CASTILLO MORA José Miguel, « "También luchábamos, también caíamos." Aproximación a la represión sufrida por las militantes femeninas del MIR en la dictadura de Pinochet », article cité, p.146.

conflits familiaux[498]. <16> María, dont nous avons mentionné le retrait d'un parti politique, s'engage ainsi dans différents groupes.

« *En fait, à l'époque, on essayait de participer, modestement, avec des petits efforts… Par exemple, il fallait s'organiser pour certaines choses. Tu connais les* JAP *? On aidait souvent avec mes parents dans la distribution.* […] *Au début, le* Centro de madres*, ça ne m'intéressait pas vraiment, je pensais que… je sais pas, qu'on s'y réunissait juste pour discuter. Mais petit à petit, on a commencé à faire plein de choses. En fait, ça dépendait du groupe de femmes sur lequel tu tombais, en fait ça pouvait varier selon le* Centro de Madres *où tu allais. Notre groupe à nous, il fonctionnait très bien, c'était une merveille !* »

Étant donné que cette forme d'engagement prolonge leur rôle socialement assigné, les *Centros de madres* deviennent un lieu privilégié pour l'implication politique de certaines mères au foyer. La Coordination des *Centros de madres* cherche à fédérer les femmes autour de l'Unité Populaire. La publication de la revue « *Mujeres* », destinée (cela s'entend) à un public féminin, rend compte des représentations prédominantes des femmes véhiculées à l'époque. Elle regroupe des articles qui s'attachent aux préoccupations attribuées aux femmes et les invite à s'intéresser au socialisme. Hortensia Bussi, épouse du président Allende et présidente de la Coordination, signe le premier éditorial, lequel résume le rôle politique que les femmes sont censées assumer[499] :

« Les femmes doivent soutenir les mesures [du gouvernement], s'intéresser au succès de toutes les œuvres qui se réalisent pour le progrès de notre pays ou au bénéfice des familles chiliennes. Dans le processus que nous sommes en train de vivre, la femme doit suivre le même rythme que son *compañero*[500]. S'instruire dans les *Centros de madres* où leurs problèmes spécifiques et leurs inquiétudes sont discutés. Pour chaque femme, il existe une tâche à accomplir, en contribuant par son généreux apport aux dispensaires, aux hôpitaux, aux usines, à l'administration publique, aux écoles, aux garderies et au travail d'alphabétisation. Des formations techniques et professionnelles ont été créées pour les femmes, mais cela est insuffisant. Nous devons élever le niveau social et culturel de la femme et l'intégrer au processus de production.

[498] Sur cet aspect, Dominique Loiseau démontre qu'également en France, le militantisme associatif des femmes est accepté par le conjoint car la division traditionnelle du travail domestique n'est pas modifiée. Voir LOISEAU Dominique, *Femmes et militantisme*, L'Harmattan, Paris, 1996, 239 p.

[499] Les deux sous-titres de ce premier numéro sont évocateurs : « Bilan de la première année du gouvernement » et « Mode en simplicité ». Nous y trouvons de brefs articles d'actualité politique, des conseils ménagers (cuisine, alimentation, mode), des nouvelles, des récits de représentantes de différentes instances et organisations sociales, le portrait d'une femme ouvrière (« Filomena : l'une des nôtres »).

[500] L'emploi du terme « *compañero* » renvoie ici implicitement au partenaire et au compagnon, considéré d'office comme partisan de l'Unité Populaire.

Plus de deux millions de femmes s'occupent de leur foyer et souffrent des conséquences de ce travail monotone, épuisant, à l'horizon borné. Nous devons soulager les femmes de leur travail domestique. Créer et multiplier les garderies, les crèches, les blanchisseries, les restaurants populaires, les formations. […]

Sous le gouvernement de l'Unité Populaire, qui est le gouvernement du peuple, les femmes doivent se préparer à lutter pour leurs droits, à accélérer le processus révolutionnaire qui représente notre grand espoir. Nous, les femmes, devons être parties prenantes de la construction du socialisme pour anéantir le chômage, le déficit du logement, l'analphabétisme. »[501]

Les femmes doivent donc remplir leur rôle au foyer, et ont de surcroît le statut de « *compañera* » (par conséquent partenaire et compagne au sein du couple soutenant le processus politique). De même, elles sont censées participer aux différentes sphères de la société à travers leurs rôles d'épouses et de mères, voire de travailleuses. En outre, les *Centros de madres* constituent l'une des sources d'une certaine socialisation politique secondaire et le travail d'organisation sociale qui s'y réalise est loin d'être négligeable[502]. Cependant, leur fonctionnement conforte la division sexuelle du travail de la sphère familiale et représente donc un obstacle à ce que les membres des *Centros de madres* non affiliées à un parti politique s'investissent également dans le militantisme partisan.

Il importe de prendre en compte le double rôle politique de la « *compañera* », la compagne et la camarade, l'image de la conjointe qui accompagne et soutient inconditionnellement son compagnon militant. Cette représentation de l'idéal de la *compañera* touche aussi les femmes occupant une place dans l'espace public, et qui sont également prises par leurs responsabilités envers leur famille. N'oublions pas que les femmes sont éduquées dans l'idéal du sacrifice du maternalisme marianiste prégnant en Amérique Latine, culte de la vierge Marie qui incarne tout à la fois la mère nourricière ainsi que la chasteté. Dans ses analyses, Elsa Chaney superpose le rôle imparti aux femmes en tant que *supermadre* (« supermère ») à celui qu'elles occupent au sein de l'organisation des mouvements politiques en Amérique latine en général et au Chili en particulier. « Hommes et femmes pensent que les femmes doivent participer en politique, mais de manière à ce que la

[501] BUSSI Hortensia, « Editorial » in Organo oficial de Centros de madres, *Mujeres*, n° 1, Editorial Quimantú, Santiago du Chili, 1971, p.2. [Traduction personnelle]

[502] Pour une présentation de l'investissement des femmes des *Centros de madres* et leur politisation, voir DE SOTA AGUAYO Carmen Gloria, *Des Chiliennes. Des femmes en lutte au Chili*, Éditions des Femmes, Paris, 1982, 221 p. Cette publication revient sur l'organisation et la participation des femmes des *Centros de madres* durant l'Unité Populaire et inclut des témoignages de *pobladoras* organisées durant le régime militaire.

division des tâches au sein de la famille soit reflétée dans l'institution politique. »[503] Les femmes qui s'investissent dans une structure partisane doivent remplir ce rôle de « *supermère* », soigner et répondre aux besoins de la grande famille représentée par le parti, l'organisation sociale, la nation. Cette « maternité sociale » est reliée aux préoccupations du foyer et de la famille qui leur sont strictement attribuées, reproduisant ainsi la répartition des rôles et les vouant à l'abnégation et au service des autres. Selon l'auteure, ces stéréotypes genrés sont intériorisés aussi bien par les militantes communistes et socialistes (ainsi que les militants) que par les femmes en général. Elles sont censées se calquer sur ce modèle et ce rôle intériorisés et faire preuve d'un dévouement maternel sans faille, les reproduisant au sein du couple, de la société, voire les projetant sur les femmes qui, quant à elles, militent au sein d'un parti. <45> Malena commente ainsi :

« *Ma perception des femmes militantes… parfois je sentais qu'elles étaient plus dures que les hommes et beaucoup plus fermes dans leurs idées, qu'elles soient de droite ou de gauche… Dans les joutes verbales aussi, elles étaient beaucoup plus agressives que les hommes… Ce qui ne me plaisait guère, c'était qu'elles plaçaient le parti au-dessus de tout, même avant leurs enfants. Je me disais toujours : "Pour moi, mes enfants occupent la première place. Ensuite ma famille, mon mari et mes enfants, et après, toute la grande famille. Mais un parti politique, un mouvement politique qui ne me convainc pas, je ne le mettrais pas avant tout le reste."* »

Néanmoins, <45> Malena confère une légitimité aux femmes engagées dans un parti et leur voue une certaine reconnaissance, en particulier en période de conflits et durant le régime militaire :

« *Je les admirais parce qu'elles faisaient preuve d'aplomb et de sang-froid, pas comme moi.* »

Les relations au sein des familles, notamment les relations conjugales et la division sexuelle du travail, sont effectivement des éléments à prendre en compte afin de comprendre la distance de nombreuses femmes vis-à-vis des partis. La structure familiale, comme entité, est, elle aussi, marquée par la définition et la hiérarchisation des rôles attribuées aux hommes et femmes. Le *travail révolutionnaire* reviendrait par conséquent aux hommes et les femmes le « délégueraient » à leur compagnon (ou à leur père). De plus, celles qui souhaitent militer se heurtent parfois à l'opposition, souvent farouche, de leur conjoint ou de leurs parents. Comme le constate Falquet au sein du FMLN au Salvador, autorité paternelle ou maritale et

[503] CHANEY Elsa, *« Supermadre ». La mujer dentro de la política...*, *op.cit.*, p.28. [Traduction personnelle]

autorité partisane se superposent dans les rapports hommes/femmes. Or ces dernières subissent davantage de contraintes car, « les relations de travail révolutionnaire ont été médiatisées par les rapports familiaux, c'est-à-dire "privatisées", d'une manière très semblable à ce qui se produit dans la division sexuelle du travail "classique". »[504]

À titre d'exemple, reprenons le parcours de <21> Eleonora. Née autour de 1928, Eleonora est issue de classe populaire. Son père est ouvrier militant du Parti communiste et sa mère est au foyer. Militante de base du Parti communiste, Eleonora commence à militer sous le régime de Gabriel González Videla[505]. Mariée dès ses 17 ans, elle est successivement mère au foyer et coiffeuse. Son époux, pourtant également militant communiste, refuse qu'elle continue à militer. Ce n'est qu'à partir de leur séparation de fait, bien avant 1970, qu'elle reprendra ses activités militantes. Elle s'exclame d'ailleurs aujourd'hui :
« *J'ai recommencé à faire ce qui me plaisait* [à militer] *après la séparation d'avec mon mari, parce que même s'il était communiste de gauche… avec moi, il pratiquait pas !* »

Durant l'Unité Populaire, Eleonora s'engage dans son quartier, participe à un *Centro de madres*, est représentante de la *Junta de vecinos*, et en devient par la suite la présidente durant le régime militaire.

On le voit, les femmes militant dans un parti ont souvent affronté différents écueils. Comme le souligne Rojas Mira, « Les femmes [militantes et/ou dirigeantes] ont dû affronter la sanction sociale du fait d'avoir abandonné ce qui leur était assigné par la société : la famille. Elles doivent lutter contre la discrimination et surmonter la culpabilité liée au fait de se consacrer à des tâches éloignées de la sphère domestique. »[506] L'affiliation de jeunes femmes à un parti politique peut susciter des controverses au sein de leur famille car elle peut être perçue comme allant à l'encontre de ce qui leur est inculqué. <47> Mabel, par exemple, en fait l'expérience et doit faire face à la ferme opposition de ses parents :
« [Car] *Il n'y avait presque aucune femme parce que faire partie du MIR à l'époque… qui ne s'appelait pas encore MIR, c'était la* Vanguardia revolucionaria marxista*, avec trois pelés et un tondu… en faire partie, c'était très mal vu. C'était quasiment être considérée comme une pute, ni plus ni moins !* »

[504] FALQUET Jules, « Division sexuelle du travail révolutionnaire… », article cité, p.6.
[505] Rappelons que sous le régime de González Videla, le Parti communiste est interdit.
[506] ROJAS MIRA Claudia, *Poder, mujeres y cambio en Chile …*, *op.cit.*, p.130. [Traduction personnelle]

Dans sa recherche sur les femmes *miristas*, Tamara Vidaurrazaga met en évidence qu'au-delà du fait de militer dans un parti, la revendication de la lutte armée portée par le MIR représente une transgression encore plus importante pour ses militantes[507].

Dans différentes conceptualisations cherchant à analyser et à définir la morale et les mœurs dominantes des femmes en Amérique latine, nous retrouvons la prise en compte de cette valorisation des femmes à travers le don et la maternité. Appliquant ces analyses à l'étude des Chiliennes communistes et s'appuyant sur le concept de « *madresposa* » (« mèrépouse ») de Marcela Lagarde, Lecourt souligne à quel point les femmes sont définies avant tout en tant que mères et épouses, « ce qui signifie qu'elles expriment leur raison d'être uniquement au travers et au service des autres, et non pour elles-mêmes. […] Cette fonction de *mèrépouse* s'exprime instinctivement dans les différentes relations qu'elles établissent, et elles accomplissent la fonction réelle et symbolique de *mèrépouse* par le biais de sujets substituts. »[508]

Les rapports sociaux de sexe, de classe et de génération influencent aussi dans le militantisme. Au regard de la participation des femmes, il subsiste une difficulté à cerner la notion d'« engagement politique ». L'éclairage des différents rôles joués par les femmes et l'ensemble des situations évoquées au long des chapitres antérieurs révèlent l'importance de leur investissement et de leur participation dans les différentes organisations politiques et dans les processus militant des structures partisanes. C'est également dans le rapport au politique que se situent les principales distinctions entre hommes et femmes. De surcroît, les femmes mettent en place des stratégies et des arrangements pour participer à des organisations politiques. Ceux-là ne sont pas à considérer comme immuables, loin de là, puisque derrière chacune de ces mobilisations se trouve une riche histoire dont l'analyse est nécessaire. Les différentes formes que revêtent les engagements politiques des femmes sont multiples et il existe de toute évidence une hiérarchisation des modes d'engagement. Il convient dès lors d'étendre et de revisiter le concept d'engagement politique.

[507] VIDAURRAZAGA ARANGUIZ Tamara, *Mujeres en rojo y negro. Reconstrucción de memoria de tres mujeres miristas. 1971-1990*, Mémoire de *Magíster* en genre et culture, mention sciences humaines, Université du Chili, 2005.

[508] Lecourt reprend l'analyse de Marcela Lagarde de son ouvrage intitulé *Cautiverios de las Mujeres : madresposas, monjas, putas, presas y locas*, UNAM, Université Nationale Métropolitaine du Mexique, 1990, 884 p. LECOURT KENDALL Yasmín, *Relaciones de género y liderazgo de mujeres…*, *op.cit.*, p.26. [Traduction personnelle]

Décloisonner la notion d'engagement militant : engagement domestique et engagement partisan

Il s'avère que la majorité des femmes se trouvent en couple et que la structuration des rapports sociaux de sexe agence également leur vie conjugale. Rappelons leur situation objective : de par leur appartenance à la catégorie des femmes, en comparaison aux hommes, elles sont généralement confrontées à une surcharge de travail lorsqu'elles s'investissent dans la sphère publique. Certes, cela ne touche pas toutes les femmes de manière égale car certaines sont en situation de pouvoir s'en décharger. En outre, de façon générale, sous le prisme du militantisme genré, Dermenjian et Loiseau observent au sein des couples que : « si l'acceptation de l'épouse était nécessaire *de facto* à un militantisme important du mari [ou d'un conjoint] (un faible militantisme n'est guère soumis à l'arbitrage des femmes), celui de l'épouse dépendait presque toujours, et quel qu'en soit le niveau, non seulement de l'acceptation du mari, mais aussi du fait qu'il milite lui-même. »[509]

Cette question ne se pose guère lorsque le militantisme d'un individu – voire des deux – précède la rencontre, bien que la situation puisse évoluer par la suite. En outre, ces auteures se réfèrent à des couples militant au sein du même parti, mais d'autres configurations seraient-elles envisageables ? Lorsqu'elles sont en couple, les militantes affiliées à un parti que j'ai rencontrées partagent leur vie privée avec un *compañero*, c'est-à-dire leur compagnon de vie et de parti politique[510]. Si les configurations familiales jouent sur l'expérience militante (comme on le constate en particulier dans les formes d'investissement politique des femmes en couple), l'expérience militante joue de même sur les configurations conjugales. Les femmes affiliées à un parti politique militent dans la même structure partisane que leur conjoint (lorsqu'elles en ont un)[511].

[509] DERMENJIAN Geneviève et LOISEAU Dominique, « Itinéraires de femmes communistes » in FILLIEULE Olivier et ROUX Patricia, *Le sexe du militantisme*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 2009, pp.96-97. L'étude de ces auteures se centre exclusivement sur des militant·e·s communistes, mais il est possible de subodorer que les situations sont semblables dans différents partis politiques.

[510] Sans prétendre (ni pouvoir) généraliser, dans la littérature ou dans mes propres terrains de recherche, ce n'est que pendant la dictature ou durant l'exil que j'ai relevé quelques cas de militantes en couple avec un homme « non militant ».

[511] Dans notre groupe, parmi les femmes militantes venues en couple en France, seulement deux d'entre elles (<37> Josefa et <42> Mirva) sont inscrites au Chili dans un autre parti que celui de leur époux. Parmi les militantes venues en France sans compagnon, certaines avaient eu un partenaire au Chili de même affiliation militante (à l'exception d'une interviewée, pour laquelle je ne possède aucune donnée concernant son ex-conjoint). Si l'on observe la situation familiale des jeunes célibataires, pour certaines il s'agit parfois d'un *militantisme familial* (un·e ou plusieurs membres de la famille militent dans et/ou sympathisent avec le même parti). S'agissant d'un exil familial, quelques-unes sont mineures et viennent donc en France avec au moins un·e de leurs deux parents. Parmi les majeures, seule une interviewée célibataire au Chili ne compte aucun·e militant·e dans son entourage familial immédiat.

Les sphères partisanes constituent un espace privilégié de socialisation. Nombreuses sont les rencontres amoureuses et les relations de couple qui se nouent au travers d'activités partisanes partagées. Une partie significative des ménages se sont constitués récemment et se composent de jeun·e·s militant·e·s. Pour les couples militants, anciens comme récents, l'engagement se base ainsi sur un *militantisme conjugal*, répondant de fait à l'engagement des deux conjoints théoriquement prôné par les partis politiques eux-mêmes, donnant lieu à une sorte d'« endogamie militante ». <17> Nilda évoque notamment les débats suscités par cette question :

« *Je me souviens qu'on a critiqué à une époque les* compañeros *dont les* compañeras *n'étaient pas au MIR. Mais… en fait c'était difficile parfois qu'elles soient au courant à cause de l'organisation même du parti, car il y avait des cadres qui étaient publics et d'autres qui n'étaient pas publics.* »

Force est de souligner que cet aspect n'est pas relevé pour les femmes affiliées, mais il s'avère que leur petit ami ou compagnon est d'office… *mirista* également. En effet, certains hommes *miristas* ne sont pas en couple avec une femme inscrite à leur parti, fait qui se retrouve chez les militants d'autres partis. Nous avons effectivement vu que de façon générale, les femmes s'affilient moins à un parti politique et que l'affiliation partisane de leur conjoint est privilégiée (au détriment de la leur)[512]. À l'opposé, les militantes sont en couple avec un militant de la même organisation partisane. Sans vouloir avancer une conclusion hasardeuse, il semblerait que, de par cette forme d'investissement et la rupture qu'elle engendre avec l'idéal de la femme au foyer, une relation amoureuse avec un homme non investi dans un parti soit moins envisageable – les militantes elles-mêmes cherchant également un partenaire qui rejoigne leurs idéaux politiques.

Par ailleurs, le militantisme conjugal est traversé par une hiérarchie militante d'ordre genré. Chez les couples de militant·e·s, il existe principalement deux cas de figure. Premièrement, au sein d'un parti, les hommes occupent une place hiérarchique supérieure à celle de leur compagne. Le cas contraire, c'est-à-dire une militante occupant un poste supérieur à celui de son conjoint, est assurément exceptionnel[513]. Deuxièmement, les deux membres du couple occupent une place similaire dans la structure et la hiérarchie du parti. Pour certaines femmes, le militantisme conjugal ne semble poser aucun inconvénient majeur,

[512] Danièle Léger affirme que « si les femmes ont une autre manière de faire de la politique, c'est parce que leur situation sociale concrète leur interdit de séparer vie privée et vie publique, activité politique et activité domestique. » LEGER Danièle, *Le féminisme en France*, Le Sycomore, Paris, 1982, citée par LE QUENTREC Yannick et RIEU Anne, *Femmes : Engagements publics et vie privée*, *op.cit.*, p.67.

[513] Je n'ai effectivement rencontré aucun couple dont la compagne occupait une position hiérarchique supérieure à celle de son conjoint.

en particulier lorsque dans un couple, la vie privée est axée autour de l'engagement (pendant l'Unité Populaire, les militant·e·s sont souvent immergé·e·s dans la participation politique) ou lorsque le militantisme du conjoint est priorisé. En outre, certaines femmes mettent en place des stratégies, comme en témoigne <32> Olivia, affiliée au MAPU :

« *Je n'ai pas voulu militer* [au Chili] *dans la même cellule que mon mari. Dans le même parti oui, mais je n'ai pas voulu faire partie de la même cellule, justement pour conserver mon autonomie.* »

Néanmoins, militantes officielles ou militantes officieuses, leur implication dans des espaces politiques entraîne une surcharge de travail. Mariée et déjà mère de trois enfants dans les années 1970, <32> Olivia déclare :

« *C'était compliqué dans les partis politiques au Chili à l'époque, il y avait très peu de dirigeantes femmes ! C'était quelque chose plutôt de l'ordre de l'exception. Parce que la femme peut-être… elle ne pouvait pas s'impliquer à cause des obligations de la vie familiale. Je pense qu'il n'y avait… pas une discrimination consciente mais… En plus, quand on veut à la fois avoir son autonomie, faire des choses, militer, etc., eh bien on doit se transformer, ou prétendre se transformer en* super woman*. Et, au fond, je ne dirais pas que ça nous détruit, mais c'est très étouffant ! Parce que c'est très difficile de pouvoir concilier le tout.* »

De fait, si des femmes ont gagné des places dans l'organisation sociale et que certaines militent au sein d'un parti, dans leur vie privée, elles continuent à se confronter aux mêmes obstacles ; toutefois, elles disposent parfois de davantage de ressources grâce à leur inscription sociale ou militante.

Cependant, au regard de la division sexuelle du travail, des hiérarchies sexuées et des logiques de dominations, toutes les femmes affrontent des situations semblables. Il existe de toute évidence des distinctions entre les modalités que prennent les engagements politiques des femmes, mais il est pertinent de dépasser la frontière entre « militantes » et « non militantes ». Qu'elle milite ou non au sein d'une structure partisane, aucune interviewée n'est véritablement en marge du « politique ». Qu'elles soient militantes, sympathisantes, qu'elles participent directement ou non aux activités d'un parti, les femmes s'impliquent, de par leur activités, dans la vie et le processus politiques du pays. Les tâches qu'elles effectuent dans les sphères militantes et/ou dans la sphère domestique constituent un apport au travail militant.

Line Bareiro, dans son analyse sur la participation des femmes en Amérique latine durant les années 1970 et 1980, distingue trois « formes de faire de la politique » chez les femmes : par le biais des tâches de soutien aux organisations politiques, par leur influence à travers l'insertion familiale et/ou les relations affectives avec des hommes militants et, enfin,

sous les régimes dictatoriaux, par leur participation dans la lutte pour les Droits humains[514]. Si nous fixons notre attention sur les deux premières « formes », concernant les tâches de soutien aux organisations politiques, il en ressort que les femmes participent et appuient les militants qui en sont les protagonistes. Elles s'affilient officiellement à des partis et à des mouvements sociaux (et ce à différents échelons de la hiérarchie militante) ou effectuent officieusement des tâches pour ces derniers. Dans les faits, quelques-unes ont une influence politique effective.

À cette forme de participation politique s'ajoute l'influence que les femmes exercent par le soutien octroyé au travers de l'insertion familiale et/ou des relations affectives qu'elles établissent avec des militants. C'est l'un des sujets les plus délicats à aborder avec certaines militantes, en particulier celles affiliées à un parti et dont l'implication est profonde. Se sentant rapidement critiquées, voire remises en question, elles l'interprètent comme si on voulait les reléguer au statut d'épouse de militant et nier leur mérite personnel à être militante (les reléguant par ailleurs au statut de « simples femmes »). De même, il s'agit là d'un conflit récurrent entre les femmes elles-mêmes, entre lesquelles s'établit une hiérarchie entre « les épouses de » et les « militantes par elles-mêmes ».

Cette hiérarchie entre les formes d'engagement est prégnante et il est pertinent de réinterroger la distinction selon l'affiliation ou la non-affiliation à un parti. Au travers d'une démarche analytique, il convient de décloisonner et de déconstruire la notion d'engagement politique ou militant. En effet, l'illusoire séparation entre production et reproduction comme sphères dichotomiques a souvent mené à les analyser séparément, sans inclure le travail domestique dans la sphère productive. Il en est de même pour le travail militant. Abstraction faite de l'affiliation militante, en tenant compte du contexte politisé du début des années 1970 au Chili, si nous reprenons une définition élargie du concept de travail, entendu en tant que production du vivre, la participation et la contribution des femmes au processus militant deviennent des évidences. C'est pourquoi ma proposition est d'envisager l'existence d'un *engagement politique relevant du domestique*. Cet engagement consiste à apporter un soutien et à participer aux tâches liées aux différentes activités partisanes par le biais du travail domestique et des responsabilités familiales que les femmes assument, où s'intègrent

[514] L'auteure met en exergue l'influence de femmes exercée sur des dirigeants de partis politiques, mais il semble pertinent d'élargir cette forme d'influence aux militants en général. BAREIRO Line, « Las recién llegadas. Mujer y Participación Política » in *Estudios Básicos de Derechos Humanos*, Tome IV, Instituto Interamericano de Derechos Humanos, San José de Costa Rica, 1996.
Disponible sur http://biblio.juridicas.unam.mx/libros/libro.htm?l=1838

également le soin aux autres et l'appui qu'elles offrent aux militant·e·s, les déchargeant ainsi du travail de reproduction[515].

Il ne s'agit pas d'évacuer le rôle joué par et dans les partis politiques. En effet, il est primordial de prendre en compte ce que l'on nomme usuellement et largement *engagement militant* (sous-entendu dans une organisation politique). L'engagement partisan en soi constitue une ressource sociale et, dans le contexte de l'Unité Populaire, la position hiérarchique dans un parti politique peut se superposer au statut socioéconomique d'un individu. C'est ce que je définirai ici comme un *engagement politique partisan*, se référant donc à l'affiliation officielle à une organisation politique collective, englobant l'implication et l'organisation dans et pour une structure politique, partisane ou syndicaliste. Pour les femmes affiliées à un parti, cet engagement politique partisan s'effectue de manière imbriquée à ce que je définirai comme un *engagement politique domestique*, qui se réalise, quant à lui, de manière officieuse.

Or les travaux domestiques et les tâches reproductives du foyer sont *a priori* assignés aux femmes, militantes et sympathisantes confondues, et sont rarement valorisés. Qui plus est, ils sont rarement considérés comme faisant partie intégrante des activités militantes. Ainsi que le remarque Filleule, on constate « l'invisibilisation des pratiques militantes des femmes – notamment les pratiques consacrées à l'entretien de la sociabilité et de la cohésion du groupe, qui sont accomplies sur un mode informel – au profit de celles, davantage publiques et formalisées, privilégiées par les hommes. »[516]

En outre, l'engagement politique domestique n'est pas légitimé en tant que véritable pratique militante, mais comme un investissement qui est réservé aux femmes en tant que femmes. De plus, il correspond aux attentes normatives d'un dévouement désintéressé qui leur est attribué. Cependant, à travers ce type d'engagement, les femmes sont parties prenantes du processus militant. Selon la réflexion politique de chacune, elles peuvent être conscientes (ou non) de sa portée. Toutes les femmes ayant des charges familiales se trouvent concernées par ce type d'engagement politique domestique.

Aussi l'engagement politique domestique se réfère à la fois au soutien apporté au travail militant et aux tâches reproductives réalisées au foyer, permettant aux hommes de militer, ainsi qu'aux tâches effectuées officieusement au sein des organisations politiques.

[515] Je n'ai pratiquement fait référence qu'aux militants en couple. Il est fort probable que de nombreux militants célibataires vivent au foyer parental et il ne serait guère surprenant que leur mère, ou une autre femme, endosse ce rôle.
[516] FILLIEULE Olivier et alii « Introduction » in *Politix*…, article cité, p.10.

Ces deux types d'engagement, engagement politique partisan et engagement politique domestique, ne constituent pas des catégories dichotomiques, voire des classifications (une femme n'est pas « placée » dans une de ces deux formes d'engagement). Il s'agit davantage de conceptualiser les formes d'investissements qui se déclinent chez les femmes selon différents éléments, bien que certaines femmes se trouvent davantage impliquées dans l'une des deux formes d'engagement, et ce à différents moments du cycle de la vie familiale. L'engagement politique partisan peut constituer pour un certain nombre un investissement politique qu'elles tentent de privilégier, tandis que l'engagement politique domestique porte sur l'ensemble d'entre elles, à plus forte raison lorsqu'elles ont des charges familiales.

En raison des responsabilités familiales, l'engagement politique domestique peut prendre le dessus à différents moments du cycle de la vie, notamment en fonction de leur situation familiale et conjugale et de la charge d'enfants en bas âge. Le poids des responsabilités familiales varie également au fil des parcours de vie et des expériences liées à la position dans le cycle de vie. Toutes les femmes ne sont pas concernées pareillement. En effet, les marges de manœuvre diffèrent également selon l'appartenance de classe et/ou de génération. Afin de se rendre disponibles pour militer dans un parti, quelques femmes peuvent ajuster leur engagement domestique lorsqu'elles disposent de fortes ressources matérielles, sociales et symboliques. Quoi qu'il en soit, cela augmente le coût organisationnel que signifie pour elles le militantisme au sein d'un parti. Et, de fait, elles se voient dans l'obligation de déléguer ce qui leur est attribué, alors que ces contraintes ne se présentent guère aux hommes.

Les engagements ne prennent pas sens de la même façon pour une femme élevant des enfants, en bas âge ou non, avec ou sans vie conjugale, vivant au foyer parental, débutant une vie de jeune couple ou mariée depuis longtemps. Comme nous l'avons constaté, une partie significative des femmes accédant à des responsabilités majeures dans un parti sont souvent célibataires, ou se trouvent depuis peu en couple avec un militant.

De manière générale, chez les exilées en couple avec un Chilien militant, la situation au Chili et les parcours postérieurs convergent sur un point : elles ont un engagement de couple qui se traduit par un engagement politique domestique, outre parfois un engagement politique partisan. Nous pouvons aussi évoquer un « militantisme partisan » d'une part et un « militantisme domestique » d'autre part. Engagement politique partisan et engagement politique domestique sont le plus souvent associés. En outre, ils sont hiérarchisés car l'engagement partisan est officieusement et officiellement reconnu ; et, se déroulant dans l'espace public, il est valorisé et valorisant et, surtout, il peut devenir *visible*.

Au cours de ce chapitre, nous avons constaté que les processus de participation collective des années 1960 et 1970 ont joué un rôle important dans la socialisation politique des femmes et, pour certaines d'entre elles, dans l'affiliation à un parti politique. De même, à ce contexte politisé s'ajoutent différents éléments favorisant la prise de conscience et le positionnement politiques des femmes, notamment l'appartenance générationnelle et/ou de classe sociale. Cette période se caractérise également par la radicalisation des revendications de différents secteurs de la société chilienne, à savoir celle d'une partie significative des classes populaires, de la jeunesse et des intellectuel·le·s. De plus, les mobilisations collectives, la valorisation des classes populaires, ou encore l'accès aux études sont aussi des éléments à considérer.

En conclusion, dans cette partie du travail, nous avons rappelé certains éléments de l'histoire sociopolitique de la société chilienne depuis ses débuts ainsi que les différents rapports sociaux qui l'ont traversée pour comprendre comment s'est constitué l'État chilien et la configuration de sa société, marquées par la domination coloniale. Nous avons ainsi examiné la configuration et la reconfiguration de la société chilienne, notamment au regard des rapports sociaux de « race », de classe et de sexe. Marquée par l'héritage colonial, cette *société métisse* s'est historiquement construite sur la domination des Indien·ne·s, en particulier des Mapuches, et sur l'exploitation des classes laborieuses.

Au cours des siècles se sont développés différents conflits et antagonismes de « race », de classe et de sexe. Et, au gré des transformations politiques et sociales, différents mouvements sociaux ont émergé en réponse aux injustices sociales vécues par différents secteurs de la population. Dès sa constitution et au cours des siècles, le Chili a été la scène de différentes luttes sociales. Durant le XXème siècle le mouvement ouvrier s'est consolidé et les classes moyennes se sont intégrées au système politique. En outre, différents groupes de femmes ont également lutté pour faire valoir leurs droits, particulièrement le MEMCH, groupe féministe qui réunit des femmes de différentes classes sociales. Cette organisation prône le droit de vote et le droit à la contraception, ainsi que la reconnaissance et la valorisation du statut des femmes dans le travail salarié car bien qu'une partie des femmes exercent une activité rémunérée, en particulier les plus défavorisées et quelques femmes instruites des classes aisées, leur accès au travail salarié et à certains métiers reste limité. De plus, tout au long de l'histoire de la société chilienne, la place et le rôle assignés aux femmes se sont centrés par excellence sur la maternité. De même, des femmes se sont organisées et ont lutté pour faire valoir leurs droits.

Par ailleurs, il est nécessaire de rendre compte des mouvements sociaux précédant l'élection d'Allende et ceux de l'Unité Populaire. L'élan exceptionnel que prennent les actions collectives et la participation politique durant les années 1960 aboutit à l'élection de Salvador Allende en 1970. Même si l'ampleur et le renforcement de la participation collective permettent de comprendre l'avènement de l'Unité Populaire, cette expérience reste complexe à appréhender. Cette période se caractérise par une profonde volonté de changements sociaux et par l'aspiration à une société égalitaire. Elle est chargée d'espoirs pour de nombreux et nombreuses Chilien·ne·s. Il est important de souligner que le projet politique n'est pas unidimensionnel et que les différents secteurs participant au processus politique représentent également différentes tendances. Tandis que certains groupes cherchent une radicalisation du processus, d'autres s'attachent aux voies institutionnelles. Aussi l'Unité Populaire donne lieu à de multiples analyses et interprétations.

Au-delà d'un soutien électoral, l'Unité Populaire représente pour ses partisan·e·s un projet collectif. Ce projet politique se veut porteur de la construction d'une voie chilienne vers le socialisme dans un cadre démocratique. Différents groupes politiques de gauche se réunissent autour de ce projet, bien que l'Unité Populaire soit surtout traversée par deux tendances : une tendance réformiste, qui tient à suivre le cadre institutionnel et légaliste, et une tendance révolutionnaire, qui cherche à aller au-delà de ce cadre institutionnel et à radicaliser le processus.

En outre, les événements des années 1960 et 1970 nous montrent la reconfiguration des rapports sociaux de racisation. La valorisation d'une identité chilienne est en lien avec une identité politisée, que l'on retrouve dans la formulation même du projet politique de l'Unité Populaire. En terre d'asile, nombreuses sont les interviewées qui témoigneront d'une nouvelle perception des rapports de racisation, en particulier celles qui n'en avaient pas conscience auparavant. D'ailleurs, les expressions artistiques et culturelles reproduites en exil découlent de cette culture chilienne politisée. Les exilé·e·s s'identifient avec cette culture politique et populaire, à plus forte raison pour les personnes les plus investies dans les mouvements sociaux et les partis politiques.

L'Unité Populaire se caractérise par l'aspiration à des transformations radicales des structures sociales. Cependant, il convient de souligner que cette expérience s'étend sur trois années à peine, période somme toute relativement brève, et qu'il s'agit d'un processus politique inachevé et brusquement interrompu. La fin violente de l'Unité Populaire anéantit toute mobilisation collective progressiste, brise les espoirs de ses partisan·e·s et signe la perte d'un projet collectif

PORTRAIT III.

JUANA ET LE MILITANTISME FAMILIAL[517]

« Pour moi, la famille a toujours été prioritaire. […] *Et j'ai toujours dû me débrouiller pour m'en tirer. »*

Juana fait partie des quelques interviewées proches de mon réseau familial. Elle est arrivée au même foyer d'accueil que mes parents et nos familles se retrouvaient parfois du temps de ma petite enfance. Nous n'avions plus eu l'occasion de nous revoir depuis cette époque. Avant notre entretien, je ne possédais que de vagues informations sur son histoire personnelle et celle de son mari. Seule une anecdote m'était restée en mémoire : sans scolarisation, c'était celle qui avait le plus rapidement acquis le français et, de plus, le parlait sans accent prononcé. Il m'avait donc semblé intéressant de creuser son passé et de mieux connaître ses antécédents.

J'ai repris contact par téléphone en 2008, soit vingt ans après le retour de mes parents. Juana a accepté d'être interviewée sans m'interroger précisément sur les objectifs de ma recherche. Il allait de soi pour elle de me donner les renseignements qui m'étaient nécessaires. Afin de réaliser l'entretien, j'ai passé deux jours chez elle durant le mois de mai 2008. Pendant la journée, j'ai ainsi pu partager le quotidien « en famille » et avec le voisinage, et nous avons consacré environ deux heures au cours de deux soirées à la discussion en tête-à-tête, me permettant ainsi de centrer l'entretien sur les thématiques qui m'intéressaient.

J'ai choisi de retracer le parcours de Juana car en tant que « femme de » militant, c'est-à-dire « celle qui a suivi son mari », sa propre biographie était toujours passée à la trappe aux yeux de son entourage. Son itinéraire nous révèle les complexités de l'engagement domestique en terre d'asile ainsi que les logiques militantes familiales de certains foyers d'exilé·e·s chilien·ne·s.

[517] Entretien numéro 28. Retranscription intégrale en annexe numérique.

Une enfance et une jeunesse en milieu précaire

Née en 1952 aux alentours de Santiago dans une zone encore rurale à l'époque, Juana grandit au sein d'une famille populaire extrêmement démunie. Ses parents décèdent très tôt et elle est élevée par sa grand-mère maternelle. Sa famille se compose de cette grand-mère et de quatre oncles et tantes resté·e·s au foyer (trois d'entre eux et elles avaient déjà quitté le foyer, dont une tante travaillant comme domestique en ville). Le grand-père paternel est absent car il abandonne le foyer bien avant la naissance de Juana et ne reviendra au domicile qu'à la fin de ses jours. Juana connaît la misère depuis sa plus tendre enfance et c'est le seul milieu qu'elle côtoie.

« À l'époque, il n'y avait rien à manger ! Soit tu travaillais, soit tu crevais de faim ! Voilà, il n'y avait pas de demi-mesure, on ne pouvait pas dire "Cette petite, je l'envoie à l'école" ou "Ce petit, je l'envoie à l'école", non, on n'avait pas les moyens pour ça… Le peu de choses que j'ai appris, je l'ai appris après, aux cours du soir quand j'avais 10, 12 ans. C'est là que je me suis intéressée un peu aux études. Alors je travaillais pendant la journée et le soir, entre 19 h et 20 h, j'allais étudier. On finissait parfois à 10 h du soir et il fallait se lever le lendemain à 5 h du matin. »

Juana travaille à partir de 6 ans en tant que saisonnière avec son cercle familial dans les vignes pendant les périodes de vendanges et dans l'agriculture le reste de l'année. À 12 ans, une grave maladie se déclare chez sa grand-mère, ce qui l'oblige à aller travailler seule, soit sans la supervision d'un adulte de sa famille, malgré les réticences de cette dernière. C'est aussi à cette période que le collège où elle suivait des cours du soir doit fermer ses portes pour insalubrité. Cette grand-mère maternelle, mère de sept enfants, est le pilier de la famille. Juana assure qu'elle lui doit tout, en particulier son éducation et la transmission de valeurs qui lui paraissent fondamentales.

« Elle était super stricte avec moi. Mais moi je dis que grâce à ça, je suis devenue ce que je suis. Disons que c'est grâce à elle, parce qu'elle a su m'éduquer. Elle me disait toujours, selon elle : "Tout travail que tu fais, qu'il soit honnête. Tu dois toujours garder la tête haute, être fière de travailler, même si tu nettoies de la merde avec tes mains, mais tu es en train de travailler honnêtement. Et il ne faut jamais ni voler ni être pute, c'est tout !" C'était son principe de base. »

La mineure exerce différents métiers non déclarés jusqu'à l'âge de 15 ans. En effet, il est essentiel d'obtenir des revenus pour la famille. Juana réalise différents types de travail

peu valorisants, et surtout mal rémunérés, mais le seul qu'elle n'a pas pu tolérer a été celui d'employée domestique.

« Non, je n'ai pas supporté, sinon, j'aurais lancé une casserole à la tête à la patronne ! Une femme tellement… comment te dire, hautaine, méprisante ! Parce que non, on va au travail et c'est pas pour se faire humilier ! Moi, je n'autorise personne à m'humilier. Je suis pauvre, mais si je respecte les gens, ils doivent me respecter. Alors cette dame, elle m'a manqué de respect et je lui ai dit : "Écoutez madame, moi, la seule personne qui a le droit de me crier dessus, c'est ma mamie, et à part elle, même pas mes oncles, donc vous encore moins. Vous êtes une étrangère pour moi et en plus", je lui ai dit… "je viens garder vos enfants mal élevés, pas plus. Et je reste jusqu'à tel jour, donc à vous de chercher une autre personne." »

Le travail rémunéré étant autorisé légalement à partir de 16 ans, sa grand-mère, en situation de grande précarité, se voit contrainte de signer une dérogation pour qu'elle puisse occuper un poste de travail déclaré. Dès lors, Juana commence à travailler dans une usine en tant qu'ouvrière. Cette période est décrite comme stable, avec le « *respect du patron qui ne te criaille pas dessus* ».

En outre, Juana est la seule de la famille à tenir tête face à l'autorité de sa grand-mère, stricte avec ses enfants et qui tient à la garder près d'elle au foyer. Son indépendance économique lui permettant d'avoir davantage de marges de liberté, elle conteste progressivement les rigoureuses interdictions de sorties, tout en respectant des horaires « *décents* » qu'elle s'impose elle-même. Juana est catholique, elle participe pendant deux ans aux Jeunesses catholiques et réalise des activités au sein de la paroisse. Elle reste croyante tout en restant sceptique, elle affirme d'ailleurs : « *Je crois en Dieu, à la Vierge, mais pas aux curés !* ».

En 1968, à l'âge de 17 ans, elle rencontre un voisin et ami de sa tante nommé Luis, âgé de 21 ans, ouvrier d'une importante usine nationale. Une grossesse non planifiée précipite leur mariage quelques mois plus tard. Encore mineure à l'époque, et de plus orpheline, Juana est censée fournir une autorisation parentale. Sa grand-mère, qui du reste n'est pas au courant de sa grossesse, refuse de délivrer son consentement. La jeune fille désire fortement se marier et elle en trouve le moyen en lui dérobant le livret de famille. Le préfet autorise le mariage civil et fait office de père au regard de la loi.

Juana emménage dans le voisinage, chez sa belle famille, et reste ainsi proche de sa famille d'origine, sa grand-mère finissant à contrecoeur par accepter son mariage. L'ouvrière

qu'elle est se voit dans l'obligation de ne plus exercer « *car les Chiliens sont tellement machos !* ». Don mari ainsi que ses beaux-parents ne voient pas d'un bon œil qu'elle sorte travailler hors du foyer tout en étant mère. C'est avec amertume qu'elle abandonne son emploi, malgré la crèche dont dispose l'usine où elle travaille. Un deuxième enfant naît et durant la petite enfance de ses deux garçons, elle se consacre entièrement à la vie domestique et familiale.

Sa famille d'origine n'affiche aucune sensibilité politique en particulier. Pour sa part, la jeune femme n'a aucune activité partisane. Luis, de son côté, est militant du Parti communiste et délégué syndical. Sympathisante du projet de l'Unité Populaire, Juana décrit l'époque du mandat d'Allende comme une période de justice sociale, avec une claire amélioration du niveau de vie, une meilleure alimentation, et l'acquisition de sa première cuisinière à gaz.

Durant son temps libre, son époux se voue aux activités syndicales, à plus forte raison pendant la période de l'Unité Populaire. Il est souvent amené à parcourir le pays et s'absente donc régulièrement les week-ends. C'est à ce sujet que Juana l'interpelle, bien qu'elle soit en accord avec ses activités.

« … mais qu'il donne plus à sa famille parce qu'il a voulu fonder une famille. Alors s'il a voulu la former, on ne peut pas former une famille comme ça… […] *Disons qu'une famille, pour moi, si on la forme, c'est pour être à côté de cette famille. Disons que pour moi, c'est ça qui est important. Non, ça veut pas dire que ce n'est pas important d'aider les autres, ça a aussi son importance, morale et tout, mais il faut commencer par le propre foyer. »*

Par la suite, Luis consent à réserver un week-end par mois aux activités syndicales et politiques et à consacrer les autres à sa famille.

Immédiatement après le putsch militaire de septembre 1973, l'usine expropriée où travaille Luis ferme ses portes. Considéré comme activiste car syndicaliste, Luis est détenu et envoyé dans un camp de concentration. Il sera libéré quelques mois après, fiché sur liste noire et, par conséquent, il ne parviendra pas à décrocher un nouvel emploi. Le couple se retrouve sans ressources et avec deux enfants à charge. Il décide d'installer de manière informelle un stand au marché pour subvenir aux besoins de la famille.

Cependant, peu de temps après, Luis sera à nouveau incarcéré. Juana poursuit seule leur petite entreprise familiale informelle, comptant sur un réseau d'ami·e·s, dont une famille qui garde ses enfants car sa propre famille d'origine ne la soutient pas spécialement.

Luis est porté disparu pendant dix-neuf jours. Juana alerte la Croix-rouge ainsi que le CIME[518], elle frappe aux portes de différents commissariats, régiments et bureaux administratifs dans la quête de son conjoint. À ces occasions, elle interpelle différents gradés afin de retrouver sa trace.

Après des requêtes insistantes, durant lesquelles elle réussit notamment à obtenir de la police une attestation de détention, formalité extrêmement délicate, elle obtient enfin une réponse. Luis est retrouvé au centre de torture de *Tres álamos*. Juana décrit longuement l'angoisse et la peur vécues durant la recherche de son conjoint, les multiples démarches réalisées, les violences verbales et les humiliations des militaires lors des visites au centre de détention ainsi que le désespoir de nombreuses femmes affrontant la même situation. Lors des visites, elle mémorise des noms de détenu·e·s que Luis lui dicte afin d'avertir leur famille. Durant cette détention, Juana perd douze kilos et fume deux paquets de cigarettes par jour.

Suite à un conseil de guerre une année après sa deuxième arrestation, Luis écope d'une longue peine de prison. Le décret d'expulsion lui est appliqué en février 1976 et le détenu obtient l'accord d'un visa de la France. Malgré le regroupement familial qui en découle, Juana se heurte à des soucis administratifs car elle ne peut compter sur l'autorisation parentale (du père) de sortie du territoire chilien pour leurs deux enfants mineurs. Marchandant un appareil photo contre ses services, un avocat lui obtient une dérogation afin qu'elle puisse partir après le départ de Luis.

Ce départ semble moins hâtif que certains départs clandestins car il demande une certaine planification administrative de quelques mois. Pour autant, il s'agit bel et bien d'une migration précipitée pour Juana et, en outre, indiscutablement liée à l'importance de la famille car il lui semble primordial de ne pas être séparé·e·s.

« Luis était ici [en France]*, on était mariés et il fallait être ensemble, c'est-à-dire ou bien ici, ou bien là-bas, ou n'importe où. Non, non, non, je n'ai pas eu l'occasion de réfléchir au cas où ça ne se passait pas bien. Si on y pense parfois, on ne connaissait rien, mais on n'a pas eu le temps de penser qu'on allait arriver à un endroit qu'on ne connaît pas, chez des gens qu'on ne connaît pas, que toute la famille reste là-bas, le peu de choses qu'on a reste aussi là-bas…*

[518] Comité Intergouvernemental pour les Migrations européennes, organisme qui donnera lieu postérieurement à l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM).

Mais je n'ai jamais été matérialiste en tout cas, avant tout, moi, je regrettais le côté famille, ma mamie, ma sœur [sa tante, du même âge]… »

Mais l'exil constitue également une issue à l'oppression vécue car Juana souligne que « *Si on est ici, c'est parce qu'on cherchait la liberté*… »

L'exil en France

Âgée de 25 ans, Juana arrive en France avec ses deux enfants de 6 et 7 ans en avril 1976. La famille est hébergée dans un foyer d'accueil pour réfugié·e·s situé dans une petite ville française de province, où Luis réside depuis deux mois. Juana est à peine alphabétisée et ne possède aucun certificat d'études scolaires. Le couple est hébergé durant les six mois réglementaires dans cette structure d'accueil. Luis se déplace du lundi au vendredi à Paris, où il a déjà débuté un stage intensif de français de trois mois.

Au mois d'août 1976, Luis est embauché en tant qu'ouvrier à l'usine, poste qu'il exerce toujours au moment de l'entretien. Muni d'un contrat de travail, le couple peut donc prétendre à un logement. La famille vit tout d'abord dans un immeuble HLM, une tour avec de graves problèmes d'isolation et de chauffage. Le couple décide de continuer les démarches de demande et présente un dossier afin de déménager dans un lieu mieux aménagé. Peu de temps après, il obtient une réponse favorable pour un pavillon HLM, maison qu'il occupe jusqu'à nos jours.

Juana considère que la non-maîtrise de la langue est la principale difficulté rencontrée à son arrivée. Elle suit alors un stage de français au foyer. Les jeunes stagiaires qui enseignent aux réfugié·e·s les prémices du français sont surpris·e·s par ses progrès et la font lire à voix haute devant les autres primo-arrivant·e·s. La famille, comme tout·e réfugié·e, est arrivée équipée de simples valises et Juana est profondément touchée tout d'abord par l'accueil de différent·e·s Français·es et ensuite par l'aide pour équiper et meubler son domicile. Il lui est impératif de bien apprendre la langue, un gage de reconnaissance selon elle, car elle tient à remercier elle-même les personnes solidaires qui lui ont tendu la main. Elle fait preuve de ténacité et acquiert rapidement la langue, qu'elle parle quasiment sans accent[519].

[519] L'une des particularités de Juana est de ne jamais mélanger le français et l'espagnol. Lorsqu'elle passe d'une langue à l'autre, on ne constate guère de calques linguistiques. Il reste surprenant que son accent soit pratiquement indécelable en comparaison d'autres interviewées, pourtant diplômées et immergées par leur profession dans la maîtrise de l'écrit.

Après son installation, Juana se rend toujours au foyer d'accueil car elle cherche à rencontrer les Chilien·ne·s y arrivant. Elle reçoit régulièrement chez elle des latino-américain·e·s primo-arrivant·e·s, les oriente en particulier les mères pour les rendez-vous médicaux et l'organisation de la vie quotidienne.

Luis réintègre immédiatement le Parti communiste chilien en exil et participe aux réunions et aux activités partisanes en tant que militant de base. C'est en exil que Juana décide alors d'adhérer à ce parti, sans en discuter avec Luis au préalable. Au début, elle apporte son soutien informel, puis progressivement s'investit davantage et finalement intègre les rangs du Parti communiste. Sa motivation réside dans le travail politique, qu'elle considère comme humanitaire, notamment pour les cantines populaires chiliennes. Par le biais de ses activités partisanes, elle voit le moyen de soutenir financièrement les plus démuni·e·s à distance. Il s'agit d'un engagement qu'elle considère de classe plus que partisan, car elle affirme avoir été prête à participer à toute activité contribuant à aider les pauvres, même au sein d'une autre organisation partisane. Consciente des différends politiques existants avec Luis, elle décide délibérément d'intégrer une cellule différente de celle de son mari.

« *Avec lui, on ne pouvait pas discuter. J'ai préféré ne plus discuter du tout d'ailleurs. Moi, je peux parler de politique avec n'importe quel autre Chilien, sauf avec mon mari. Si c'est de politique, non…* »

La militante assiste à des réunions et se trouve souvent aux fourneaux pour préparer les *empanadas* et sert les tables durant les *peñas*. En outre, il lui semble fondamental de donner la priorité à la vie domestique et familiale par rapport à l'engagement partisan. Il s'agit avant tout d'un militantisme où s'intègrent tou·te·s les membres de la famille, soit d'un militantisme que l'on peut définir comme un *militantisme familial*, à travers lequel, dans ce cas, chaque membre de la famille occupe un rôle particulier, en extension à ceux attribués au sein de la structure familiale.

Arrivés à l'adolescence, ses deux enfants intègrent les Jeunesses communistes chiliennes. Juana reste assez rigoureuse sur les horaires de sortie de ses fils, surveillant notamment leurs fréquentations, inquiète d'éventuels problèmes de drogue. Elle insiste sur le fait qu'aucun·e jeune de familles chiliennes exilées de son voisinage n'a jamais « *mal tourné* ».

Les activités partisanes prennent une place importante dans la vie familiale, chargée de plus par un travail rémunéré pour le couple. Luis dispose d'un salaire d'ouvrier non spécialisé et considère qu'il peut suffire aux besoins de la famille. Il demeure hostile à la possibilité que son épouse exerce un emploi rémunéré. Cependant, Juana commence à souffrir de dépression nerveuse et elle éprouve le besoin de contacts hors du foyer. Elle décide de faire des heures de ménage : au début uniquement du repassage chez une employeuse, puis d'autres tâches s'ajouteront. Le réseau de connaissances de sa première employeuse s'active, Juana contacte également ses amies chiliennes pour obtenir plus de travail. Elle effectuera ainsi au fur et à mesure des heures de ménage à domicile dans différents foyers, au grand dam de son conjoint.

« Et monsieur s'est rendu compte que j'avais besoin justement de sortir des quatre murs, d'avoir mon argent ! Parce qu'au fond, c'était ça aussi qui me manquait, en plus de discuter [avec d'autres personnes]*, disposer de mon argent et ne pas devoir réduire un peu la viande pour avoir un peu d'argent pour moi, ça non ! »*

En 1977, elle accouche de son troisième enfant et arrête dans un premier temps toute activité rémunérée jusqu'à l'âge scolaire de sa dernière-née. Juana ne compte guère sur la participation de son mari aux tâches domestiques et aux soins aux enfants. Ce sont des amies qui viennent à son aide lorsqu'elle est malade. Portant, elle affirme que Luis est plus proche de leur dernière fille car il devient plus attentif et passe davantage de temps à la maison.

Après la naissance de sa dernière enfant, Juana continue à vendre des *empanadas* et du pain sur commande. Ce sont des activités non déclarées. Par la suite, elle recommence à faire des heures de ménage et du repassage à son domicile. Juana fait ensuite des ménages dans des bureaux, travaille dans le nettoyage industriel (durant un an et demi), remplace durant huit mois une employée domestique. Elle effectue ces diverses activités rémunérées pendant une dizaine d'années. Avoir une activité salariée représente pour Juana une nécessité, et elle en tire également une certaine dignité. Elle récupère ainsi l'indépendance financière qu'elle avait avant son mariage.

« Coûte que coûte, et je n'ai jamais volé un peso à personne, mais il faut travailler ! C'est ma devise. »

Elle est régulièrement complimentée par ses différents employeur·se·s car elle effectue scrupuleusement ses tâches. En effet, Juana se montre toujours très méticuleuse dans ses divers emplois.

Son entourage se compose de camarades de parti, de quelques exilé·e·s latino-américain·e·s et de Français·es solidaires, dont un couple d'enseignant·e·s de français qui accueille les réfugié·e·s et partage avec eux et elles la vie quotidienne. Un évènement tragique survient alors : le viol d'une de leurs filles de 15 ans par un réfugié chilien. Marqué par cette histoire déchirante, ce couple de Français·e ferme les portes de son foyer aux Chilien·ne·s et décide de tirer un trait sur le sort des réfugié·e·s. Juana insiste pour soutenir la mère de l'adolescente et conserve cette amitié qui lui est chère. Cet épisode, bien que connu de la plupart des Chilien·ne·s de la ville, est passé sous silence dans le groupe des exilé·e·s et ne ressort dans aucune conversation, à plus forte raison publiquement. Juana, quant à elle, rompt les liens avec le violeur et lui interdit l'entrée de son domicile malgré les activités militantes partagées, décision qu'elle impose à son mari. Par ailleurs, sa famille préserve également les liens tissés avec des Français·es qui se sont montrés solidaires à leur arrivée.

« C'est plus que l'amitié, cela va au-delà de l'amitié, c'est la famille. Je crois que j'ai de la chance. Moi, j'ai de la chance de trouver des gens comme ça, c'est pas donné à tout le monde. »

Durant ces années, le contact téléphonique avec sa famille au Chili est quasiment impossible : à l'époque la communication était d'accès difficile et les gens au Chili, en particulier de classe populaire, ne disposaient que très rarement de ligne téléphonique. Elle entretient une riche correspondance avec sa grand-mère maternelle, qui décède entre 1981 et 1982. Durant les années 1980, le rêve de Juana continue à être celui du retour.

Progressivement la famille s'implante et la situation évolue. Juana renonce aux activités partisanes par désillusion politique, ce qui coïncide avec l'essoufflement du militantisme en exil.

« Ici, je me suis intégrée [au Parti communiste]*, pourquoi ? Parce qu'on travaillait, je me rendais compte que je travaillais pour une cause juste on va dire. Ensuite, j'ai quitté le parti quand j'ai vu des reportages sur l'Union soviétique.* […] *"Non. Pour ça, je ne travaille pas. Pour augmenter la douleur de tous ces gens, leur misère ? Non ! Désolée, mais moi non." Pour moi, ce qui est valable, c'est de donner* [de l'aide] *aux gens pour qu'ils survivent, pour*

qu'ils puissent avoir… même si c'est pas une vie meilleure, au moins [qu'ils puissent] *manger et ne pas souffrir de faim. Parce que moi, la faim, j'en ai souffert quand j'étais petite. Je sais bien ce que c'est d'avoir le ventre cloué au dos ! »*

Elle demeure tout de même imprégnée de l'esprit du Parti communiste et de son expérience militante. Jusqu'à aujourd'hui, Juana se réfère aux Chilien·ne·s arrivé·e·s comme réfugié·e·s en tant que *compañero* ou *compañera*, c'est-à-dire « camarade ».

Pendant ces années d'exil, Juana n'effectue aucun voyage au Chili : d'une part, ses possibilités financières sont limitées, d'autre part, elle n'envisage guère de s'offrir un séjour au Chili alors que son conjoint en est banni.

Il faut aussi ajouter que le concept de famille s'étend pour Juana, qui applique la notion de famille élargie à tel point qu'elle y inclut au même titre les personnes les plus proches, ses belles-filles et petits-enfants, mais aussi certaines familles amies avec leurs enfants (d'origine chilienne ou non). Elle cite souvent un couple français dont elle reste proche, deux professeur·e·s de français qui leur avaient enseigné la langue à l'arrivée au centre d'accueil. Les deux familles restent toujours très unies et partagent week-ends et vacances, même après le divorce de ce couple.

Après une dizaine d'années, durant lesquelles Juana travaille principalement en tant que femme de ménage, elle décide de suivre un cursus de remise à niveau et passe son permis de conduire avec un projet en tête : celui de monter son propre commerce. Au cours de cette entreprise, elle obtient un travail dans une grande chaîne de supermarché. Son employeur ne lui délivre pas de contrat après les deux mois d'essai réglementaires et elle continue à travailler un mois et cinq jours de plus avant d'être finalement licenciée. Juana fait alors appel à la justice et entame un procès qu'elle gagne après deux ans d'instance.

En même temps, elle continue à faire des ménages en entreprise en tant qu'intérimaire. Un contrat de femme de ménage en entreprise lui est proposé, ce qu'elle décline car suite à la résolution du tribunal, un an de salaire versé à titre de compensation lui permet d'avoir un capital. Juana peut désormais accomplir son rêve en 1991 : installer un stand de fruits et légumes au marché de la ville « *pour ne dépendre d'aucun patron !* ». C'est aussi à cette époque que le couple entreprend son premier voyage au Chili, dont la finalité est de rendre visite à leur famille.

Les jours de marché, Juana se lève à 2 h 30 du matin et rentre vers 15 h à son domicile. De plus, elle se rend chez un producteur pour cueillir elle-même les produits, ce

qui lui augmente ses longues journées de travail. Soigneuse et minutieuse, elle se soucie des détails et offre souvent des petits cadeaux à ses client·e·s, que ce soit un souvenir de son pays natal, des chocolats… Elle conserve de bons souvenirs de sa clientèle. C'est un travail dont Juana reste très fière.

Le projet familial et la fin du projet de retour

Juana et Luis font partie des couples d'exilé·e·s qui ne se sont pas séparés. Juana insiste sur le fait que parmi son cercle proche composé de Chilien·ne·s arrivé·e·s en couple, les couples sont restés ensemble, à l'exception d'un cas où l'alcoolisme du mari aurait provoqué la séparation, sans dissolution du mariage, puis son décès par cirrhose. « *Mais rien à voir avec l'exil…* […] *Ça peut arriver partout* ». En revanche, selon elle, ce sont les couples rentrés au Chili qui auraient davantage rompu, ce qu'elle attribue aux problèmes financiers endurés au retour, au décalage entre les réalités socioéconomiques et aux conditions de travail « *acharné* » que ces *retornado/as* ont dû subir.

Pour obtenir son indépendance économique, Juana a toujours utilisé comme stratégie la négociation et la logique de compromis avec Luis. Par ailleurs, se consacrer entièrement au militantisme n'a jamais été son but principal. Elle insiste sur la priorité donnée avant tout à la vie familiale, malgré les différends qu'elle a pu avoir avec son époux car selon elle « *Tous les couples ont des problèmes !* »

La famille et la préservation du couple demeurent des principes fondamentaux pour Juana. La relation qu'elle a entretenue avec sa grand-mère maternelle de son vivant est longuement abordée dans ses récits. Les aspects qu'elle soulève comme relevant de la transmission à ses enfants sont souvent mis en relief : le respect, l'importance des liens familiaux, la nourriture et les coutumes chiliennes. En revanche, elle n'a pas tenu à leur imposer sa religion.

Dès la levée d'interdiction d'entrée sur le territoire chilien, Luis avait décidé, voire décrété, un retour et une installation définitive au Chili, fixant comme date butoir l'année 1997, sans pour autant chercher d'accord avec Juana. Cependant pour elle, il est hors de question de s'éloigner de ses enfants. Bien qu'aucun·e ne vive au foyer parental, la distance géographique lui semble excessive. L'échéance arrive et elle pose un ultimatum : Luis peut rentrer au pays « *si ça* [lui] *chante* », mais elle reste sur ses positions. Le retour ne s'effectuera jamais.

En 2006, à 55 ans, elle se voit contrainte d'arrêter son activité marchande. Usée physiquement par les différents travaux physiques réalisés tout au long de sa vie, Juana souffre de différentes affections et maladies chroniques. Ajoutées à l'intense travail au stand du marché, les séquelles du travail effectué lorsqu'elle était enfant seraient l'une des causes de ses problèmes actuels de canal carpien. À cette date, une pré-retraite pour raisons de santé lui est accordée.

L'arrêt de son activité lui pèse énormément. Elle décide de louer un jardin ouvrier pour se consacrer, pendant ses loisirs, à cultiver ses propres légumes et fruits (de préférence des produits d'origine chilienne). Jusqu'à aujourd'hui, elle assume entièrement les tâches domestiques et organise la vie quotidienne en fonction des horaires de son conjoint, toujours dans la vie salariée.

Actuellement, Juana ne se sent plus exilée. Vivant dans une petite ville qui ne compte qu'un nombre réduit de migrant·e·s latino-américain·e·s, Juana est proche de quelques personnes du groupe des ancien·ne·s réfugié·e·s de son quartier ainsi que d'une famille chilienne récemment installée. Elle reste surtout en relation avec son voisinage proche. Un de ses enfants, célibataire et sans enfant, est revenu au foyer suite à une longue période de chômage. Ses deux autres enfants habitent dans d'autres villes de l'Hexagone, vivent en couple et ont un travail rémunéré, bien que l'emploi de la dernière ne soit pas stable et que ses parents épisodiquement la soutiennent financièrement.

« Non, je ne me sens pas exilée, peut-être que c'est parce que la langue n'est pas un obstacle, parce que j'ai des bons voisins, je m'entends bien avec tout le monde. Même si parfois le climat est merdique mais bon, ça peut arriver au Chili aussi. Et là-bas au Chili, qu'est-ce que je vais faire ? Je n'ai pas de travail, je n'ai pas de retraite, je n'ai pas de maison ! Qu'est-ce que je vais faire là-bas ? Et si je pars, même si j'avais une retraite, un travail, une maison, je n'aurais pas mes enfants. »

Pour Juana, l'exil est un « *apport social* » qui lui a permis de connaître d'autres mentalités et d'apprendre une autre langue. Il lui a aussi offert la possibilité de voyager, ce qu'elle considère inenvisageable si elle était restée au Chili. Cependant, il lui est impensable d'imaginer ce que sa vie serait devenue sans l'exil.

Juana reste persuadée qu'elle aurait réussi malgré tout à s'en sortir, ici ou là-bas, car elle se considère comme une « *débrouillarde* », bien qu'au Chili les conditions de vie auraient été différentes et certainement plus précaires. Sur ce point, son mari a une vision distincte.

Luis valorise considérablement le niveau de vie acquis en France et estime que cette amélioration aurait été impossible au Chili.

Quant aux aspects négatifs de l'exil, Juana évoque une certaine « *froideur des Français* » qu'elle assure néanmoins avoir surmonté car « *quand on te connaît et on t'apprécie, ce sont des gens complètement différents* ». Elle a effectivement tissé de nombreux liens, qu'il s'agisse de liens amicaux ou de sa clientèle. Juana relève aussi le racisme comme un point négatif de la société française, mais elle exprime clairement n'avoir jamais subi de discrimination raciste à son égard, ce qu'elle explique par sa volonté d'adaptation, son caractère et le fait d'avoir appris à maîtriser la langue. « *Alors ils se rendent compte que tu fais l'effort* ».

Au moment de l'interview, Juana est âgée de 57 ans. Elle a vécu trente ans en France et elle est naturalisée Française. Toujours en couple, elle habite dans sa ville d'arrivée et n'a plus déménagé. D'ailleurs, Juana pense qu'elle finira ses jours à Châteaudun. À l'opposé de son mari, qui souhaite à tout prix être enterré au Chili, l'endroit de sa tombe ne lui paraît d'aucune importance. Luis est à quatre ans de prendre sa retraite et, pour sa part, espère encore un jour vivre au Chili. De son côté, Juana fait la sourde oreille aux commentaires de son conjoint. Elle compte aller au pays en vacances, sans aucune intention de s'y installer.
« Et pas parce que je veuille absolument rester en France ! Le problème c'est que si je pars, mes enfants ne suivent pas. Et moi, sans mes enfants, je meurs… »

Elle entretient très fréquemment des conversations téléphoniques avec des membres de sa famille et des ami·e·s vivant au Chili, grâce aux prix désormais accessibles des services téléphoniques internationaux.

Le couple planifie un séjour de vacances au Chili. Juana estime qu'il s'agira probablement du dernier aller-retour à son pays natal. J'ai appris récemment que son fils, hébergé au foyer parental, projette de s'installer au Canada. Quant à Juana et Luis, le couple effectue le voyage au Chili projeté en janvier 2013.

TROISIÈME PARTIE

LA RÉPRESSION ET L'ASILE EN FRANCE

INTRODUCTION

Agitant le spectre du communisme international et au nom de la *lutte contre-insurrectionnelle*, durant l'Unité Populaire, des civils et des militaires mènent des actions en vue de déstabiliser le régime en place. Le putsch militaire interrompt violemment le processus sociopolitique de l'Unité Populaire. La répression et par la suite le système néolibéral instauré par le régime militaire réduisent à néant les réformes économiques, politiques, sociales et culturelles engagées durant la période précédente. Cette dictature, dont Augusto Pinochet prend la tête, durera dix-sept ans. Elle est à l'origine de l'exode de milliers de Chilien·ne·s. Et, si l'expérience de l'Unité Populaire représente le premier élément fondateur de l'exil des Chiliennes, le second est constitué par la dictature militaire.

Le but du régime militaire est de neutraliser les adversaires réels, supposés et potentiels, en semant un climat d'insécurité et de terreur. Tout au long de la dictature pinochétiste, la notion d'« *ennemi intérieur* » est mobilisée pour justifier les actions menées, en particulier la répression – autrement dit la coercition, la détention, la torture et l'élimination de dissident·e·s de tous bords, et toutes ces pratiques sont tenues pour légitimes par les détenteurs du pouvoir et ceux qui les soutiennent[520]. Elizabeth Jelin, dont les travaux sur la mémoire et les violences sous les régimes dictatoriaux du Cône sud constituent une référence, souligne que les pratiques répressives ont des spécificités de genre. Ses impacts sont différents pour les hommes et les femmes, ce qui s'explique « par leurs positions différenciées dans le système de genre qui implique des expériences et des relations sociales hiérarchiques clairement distinctes. »[521]

Durant l'Unité Populaire, nous l'avons vu, le nombre de femmes affiliées à un parti est assurément minoritaire et de nombreuses militantes se heurtent au « plafond de verre » propre aux organisations hiérarchiques où prédomine la classe des hommes. De plus, les militaires renversent un gouvernement en exercice, ce qui équivaut à la condamnation de personnalités publiques et de fonctionnaires, généralement des hommes. Globalement, la division sexuelle classique du travail implique que les hommes, à plus forte raison à cette époque, occupent les fonctions et les rôles publics, dans les institutions étatiques comme dans les partis et les

[520] Marie-Monique Robin met notamment en lumière l'implication de l'Armée française dans l'endoctrinement des militaires latino-américains. C'est ainsi que des méthodes et des pratiques utilisées durant les guerres d'Indochine et d'Algérie sont également « enseignées » en Amérique latine. ROBIN Marie-Monique, *Escadrons de la mort, l'école française*, La Découverte, Paris, 2004, 452 p.
[521] JELIN Elizabeth, *Los trabajos de la memoria*, Siglo XXI, Madrid, 2001, p.100. [Traduction personnelle]

syndicats[522]. Les partisan·e·s de l'Unité Populaire les plus visibles sont majoritairement des hommes. Par conséquent, durant la dictature, le nombre d'hommes détenus et assassinés est, proportionnellement, nettement plus élevé que celui des femmes. Néanmoins, indépendamment de leur présence ou non dans la sphère publique, elles ont également subi la répression et il importe de rendre compte de leurs expériences. En outre, elles ne sont pas absentes, non plus, de l'opposition au régime militaire. Enfin, les places et les rôles occupés dans la société selon le sexe se répercutent également dans les stratégies de résistance.

En outre, l'exil constitue aussi une méthode de répression en lui-même tout en étant l'un des effets de la mise en place du régime militaire. L'exil des femmes ne peut bien sûr s'appréhender hors du contexte dictatorial et de ses multiples répercussions dans tous les domaines d'existence. Massif, l'exode va concerner des milliers de personnes durant toute la période de la dictature. Deux vagues d'exodes se distinguent : une première entre 1973 et 1976, période de répression généralisée, et une seconde, entre 1980 et 1984, marquée par la remobilisation collective de l'opposition à la dictature et par la paupérisation de la population.

L'exil a un impact et des répercussions profonds sur la vie de tou·te·s. Analysé en tant que processus, il peut être décomposé en différentes étapes. Le premier moment est le *pré-exil.* Il se réfère aux conditions d'existence des Chilien·ne·s dans leur pays d'origine jusqu'à la chute de l'Unité Populaire. C'est ce que nous avons présenté durant la deuxième partie de ce travail.

Le deuxième moment, *l'exil*, débute avec l'instauration de la dictature militaire et se prolonge jusqu'à l'insertion des exilé·e·s en terre d'asile. L'exil est constitué de plusieurs phases. La première phase de l'exil est celle de la répression au Chili et le chemin de l'exil (c'est-à-dire la sortie du territoire, parfois le passage par un pays de transit). La deuxième phase démarre à l'arrivée en France et se caractérise par une installation à court terme. C'est ce que nous étudierons dans cette troisième partie.

Premièrement, nous aborderons les différentes modalités de la répression et la prise de pouvoir absolu de la Junte qui touche l'ensemble de la population. La violence d' État révèle différentes facettes et vise l'expulsion des partisan·e·s de l'Unité Populaire, les militant·e·s visibles en particulier, et leur entourage. Deuxièmement, nous analyserons les expériences singulières des femmes sous le régime militaire et les résistances qu'elles élaborent dans l'urgence. Leur arrivée contrainte en France pousse ces femmes à déployer des stratégies

[522] Mais la différence de la participation politique entre hommes et femmes est moins significative au sein des mouvements étudiants et des partis politiques de gauche les plus radicaux (notamment ceux qui revendiquent la lutte armée), composés d'individus plus jeunes.

d'adaptation à un nouveau pays, qu'elles perçoivent comme une terre d'asile transitoire. L'examen de ce point clôt la troisième partie de ce travail.

CHAPITRE VIII. L'INSTAURATION D'UN SYSTÈME RÉPRESSIF

Considérée comme *l'arrière-cour* des États-Unis, l'Amérique latine est l'une des premières régions du monde fournissant des matières premières, alimentaires et minières à la puissance étasunienne. Durant la deuxième moitié du XXème siècle, les divers coups d'État en Amérique latine font également partie d'une politique planifiée. Il s'agit, avant tout, de contrecarrer l'émergence de mouvements ou de partis de gauche qui mettraient en péril les intérêts politiques et économiques des États-unis.

Des pays voisins du Chili, comme la Bolivie, le Pérou ou encore l'Argentine, ont été sous le joug de gouvernements militaires. Or, à part quelques particularités dues au contexte de chaque pays, les régimes dictatoriaux des pays du Cône sud partagent des caractéristiques similaires[523]. Ces régimes peuvent toujours compter sur le soutien des États-Unis pour la formation des militaires latino-américains à l'École des Amériques[524] parmi d'autres, même si le puissant voisin du Nord n'intervient pas directement (comme il le fit au Guatemala ou en République dominicaine). Cependant, ces interventions militaires ne suivent pas simplement les directives du gouvernement des États-Unis, ils ne sont exécutables qu'avec le concours actif des classes supérieures, de la droite et des institutions militaires nationales.

Se basant sur la « Doctrine de la sécurité nationale », les Forces armées transforment intrinsèquement leur institution afin de se constituer en colonne vertébrale des régimes autoritaires[525]. Ceux-ci sont absolus, exclusifs, mettent en œuvre des méthodes de coercition

[523] Ces pays sont tout à tour victimes de régimes dictatoriaux : le Paraguay, dont la modalité est particulière (1954-1989), le Brésil (1964-1985), le Chili (1973-1989), l'Uruguay (1973-1985) et l'Argentine (1976-1983). Pour une étude des différents régimes militaires du Cône sud, consulter ROCA Gustavo, *Las dictaduras militares en el Cono sur*, El cid, Cordoba, Argentine, 1984, 301 p.

[524] École militaire étasunienne ayant entraîné des militaires de divers pays latino-américains. Les formations comprennent des aspects idéologiques (doctrine de contre-insurrection) ainsi que des aspects pratiques (mise en place d'une *guerre psychologique*, techniques d'opérations de commandos, méthodes d'interrogatoire et de torture, etc.). À partir de 1946 et jusqu'aux années 1990, plus de 60 000 militaires effectuent des stages à l'École des Amériques, dont 4 049 Boliviens, 3 997 Péruviens, 2 405 Chiliens, 1 084 Paraguayens, 931 Argentins, 931 Uruguayens et 355 Brésiliens. ROBIN Marie-Monique, *Escadrons de la mort…*, *op.cit.*, p.272.

[525] Tapia Valdés analyse cette position adoptée par les putschistes avec ses composantes doctrinaires, politico-juridiques autoritaires et son caractère antimarxiste. L'auteur définit cette doctrine comme une forme de militarisme qui « se présente comme "restauratrice", entreprenant une opération contre-révolutionnaire qui engage l'institution militaire entière. Érigée en tant que seule élite politique, son intention est non seulement de s'emparer du gouvernement mais également de contrôler l'État et la société de façon permanente au nom d'une restauration des conditions dont dépendraient la sécurité et le développement nationaux. » TAPIA VALDES Jorge, *El terrorismo de Estado : la Doctrina de la seguridad nacional en el Cono sur*, Nueva imagen, Mexico, 1980, p.37. [Traduction personnelle]

organisées et perfectionnées et forment ainsi un système et un appareil répressifs extrêmement sophistiqués.

Au moment du putsch militaire, l'essor de la participation politique des classes populaires, des étudiant·e·s et d'un secteur des couches moyennes, ainsi que les réformes économiques et politiques de l'Unité Populaire renforcent la détermination des secteurs de droite, opposés à ce processus politique. La consolidation de l'opposition (notamment par l'alliance entre la Démocratie chrétienne et le Parti national) conjuguée à la ferme volonté du gouvernement Nixon d'en finir avec l'Unité Populaire (et ce, avant même l'investiture d'Allende) finissent par déclencher la mise en œuvre d'un plan en vue du renversement du gouvernement élu[526]. Le régime qui s'ensuit déploie tous les moyens pour soumettre la population. Il s'agit avant tout d'intimider et de menacer toute personne impliquée dans le processus de l'Unité Populaire ainsi que ses proches, puis, par la suite, tout·e opposant·e au régime (dont des démocrate-chrétien·ne·s dont le parti avait pourtant initialement soutenu le putsch militaire[527], voire des secteurs des Forces armées). Le seul fait pour une personne de manifester son hostilité au régime militaire peut l'exposer à un risque. De plus, toutes les sphères sociales sont profondément bouleversées.

Le Coup d'État constitue une cassure violente dans les destins des partisan·e·s de l'Unité Populaire. Quelles que soient leur conditions sociale, leur âge ou leur sexe, cet événement représente une rupture tragique, une marque indélébile et provoque un « choc sidérant ». En premier lieu, je propose une analyse de l'instauration du régime dictatorial et de son système répressif. J'examinerai ensuite les différentes modalités de la répression. Comme la dictature s'installe dans la durée, j'aborderai finalement la consolidation du régime militaire, les changements de la structure sociale, politique et économique qu'il impose ainsi que, plus particulièrement, ses répercussions, lourdes de conséquences, sur la vie des femmes.

[526] L'Unité Populaire et sa fin tragique provoquent une commotion et donnent lieu à d'innombrables témoignages et analyses dans des domaines divers. À ce titre, trois exemples dans le monde cinématographique. Patricio Guzmán, réalisateur exilé en France, commence à tourner neuf mois avant le putsch *La bataille du Chili* et filme des interviews de partisan·e·s de l'Unité Populaire, le processus politique en soi jusqu'au bombardement du Palais présidentiel ; *La spirale*, d'Armand Mattelart, documentaire réalisé en 1974 retrace l'orchestration et les stratégies de la droite politique chilienne et l'intervention des États-Unis ; la production franco-bulgare *Il pleut sur Santiago* (1975), fiction réalisée par Helvio Soto, relate la dernière période de l'Unité Populaire et l'assaut du *La Moneda*.

[527] Le secteur majoritaire de la Démocratie chrétienne soutenant le Coup d'État est persuadé, dans un premier temps, que la Junte « rétablira l'ordre » et remettra le gouvernement à la classe politique dirigeante opposée à Allende. Il ne peut que se rendre à l'évidence que son intention est bien différente et que les militaires s'installent définitivement au pouvoir. À ceci s'ajoutent les multiples atrocités perpétrées, raison pour laquelle la Démocratie chrétienne rejoindra postérieurement l'opposition à Pinochet.

La persécution en vue de l'anéantissement d'un projet politique

« *Au moment où j'écris ces souvenirs, je sens à nouveau la haine que nous ont vouée ces gens, ceux qui nous ont tant malmenés. La haine de ces moments. Celle que les auteurs et les sympathisants du Coup d'État éprouvaient envers tout ce qu'incarnait la gauche, le gouvernement déchu. Pour la première fois, je vivais une violence aussi extrême dans ma propre chair.* »[528]

Exilée à Lyon et universitaire, Amanda Puz relate dans ses mémoires le fait précis qui l'incite à quitter le pays. Son simple refus de chanter l'hymne national la nuit du premier réveillon sous l'emprise de la dictature dans un hôtel huppé provoque un déchaînement d'agressions de la part des présent·e·s. Dans le cadre de mon enquête, l'irruption violente du régime militaire est relatée de manière très contrastée par les différentes femmes que j'ai rencontrées. Certaines relatent brièvement la période vécue les premiers jours et s'étendent plus longuement sur la sortie du Chili. Ainsi, <1> Rosalba raconte :

« Et nous sommes détenus tous les deux et bon, il nous est arrivé ce qui est arrivé à tout le monde… les tortures, le décret d'expulsion… J'ai été détenue au moment de la très forte répression de la DINA contre le MIR [en 1974]. *Et à ce moment où j'étais détenue par la DINA j'ai été témoin de la disparition d'au moins 21 personnes… Une fois que tu avais ton décret d'expulsion, ils t'expulsaient dans le premier pays qui te donnait un visa, donc pas moyen de choisir. »*

<1> Rosalba, son conjoint et leurs deux enfants quittent le Chili. La famille passe d'abord un an en Israël, puis, grâce à une bourse d'études de son conjoint, arrive en France en 1975.

À l'opposé, certains récits sont extrêmement longs. Par exemple, celui de <4> Gilda, dont nous présentons ci-dessous un bref extrait. <4> Gilda ne se réfère pas au jour du putsch, mais elle aborde directement les conditions de la sortie du pays.

« Je suis partie en suivant, enfin j'ai suivi, ce qui est normal, mon mari qui avait trouvé refuge à l'ambassade d'Argentine. Et lui, il avait été emprisonné et torturé pendant trois jours, les trois jours suivant le Coup d'État, les trois jours de couvre-feu complet. Et nous ne nous voyions pas, non… c'est-à-dire, à cette époque il n'y avait pas de téléphone dans toutes les maisons. Encore moins des portables ! [Rires] *C'est pour dire un peu l'angoisse de savoir ce qui se passait, que j'étais sans infos ni rien… et bon c'est comme ça que tout a commencé.* […] *Pendant le mois où il avait trouvé asile, moi j'ai… je sais pas, automatiquement, j'ai*

[528] PUZ Amanda, *Última vez que me exilio. Mis memorias*, Catalonia, Santiago du Chili, 2006, p.17. [Traduction personnelle]

commencé à me joindre à d'autres femmes qui étaient pour les mêmes raisons. Je m'en suis rendu compte, elles regardaient vers le Consulat parce qu'elles savaient que leurs maris ou leurs frères ou leurs parents étaient dedans. Nous avons commencé à nous réunir, à nous connaître ; à parler entre nous, à nous entraider, à faire, je ne sais pas comment t'expliquer… on a appris à repérer les changements de garde, le moment où l'employé sortait de l'ambassade, c'est en surveillant qu'on a appris tout ça. »

<4> Gilda narre ensuite les échanges au sein de leur famille et ses démarches pour rejoindre son conjoint. Finalement, elle parvient sur le sol de l'ambassade avec son enfant. Elle relate avec moult détails la vie quotidienne à l'intérieur de l'ambassade, où cohabitent de nombreuses familles. Deux mois plus tard, le couple et leur enfant obtiennent un sauf-conduit pour la Suisse, pays de transit durant deux ans. La famille s'installe ensuite en France.

Bien que je tienne compte des récits et des multiples expériences des interlocutrices, mon propos est d'examiner en premier lieu le cadre dans lequel intervient ce bouleversement profond des interactions et des rapports sociaux d'un point de vue structurel. Recontextualisons tout d'abord les circonstances donnant lieu au Coup d'État. La farouche détermination des secteurs d'opposition, déjà active avant l'accession d'Allende au pouvoir, se confirme durant la période de l'Unité Populaire. Outre les multiples manifestations organisées, l'opposition politique, les Forces armées et les groupes paramilitaires, comptent sur la politique interventionniste des États-Unis et n'hésitent pas à passer à l'offensive afin de défendre leurs intérêts respectifs[529].

Le rapport de forces entre l'opposition et l'Unité Populaire est particulièrement inégal dans le domaine économique, ce qui joue en faveur des groupes historiquement dominants. La remise en question de leurs privilèges et l'exacerbation du conflit de classe viennent accélérer leurs interventions tant dans le domaine économique que politique. La crise économique se traduit d'abord par une inflation généralisée[530] qui mine davantage la stabilité politique, bien que les réformes de l'Unité Populaire améliorent les conditions de vie des classes

[529] Pour sa part, l'Unité Populaire fonde sa confiance dans les secteurs militaires respectueux de la Constitution et considérés comme « apolitiques », incarnés par la figure du commandant des Forces armées René Schneider. Au moment où le Congrès doit émettre une décision quant à la ratification du mandat d'Allende, Schneider déclare que les militaires soutiendront la décision du Congrès, quelle qu'elle soit, prônant l'exclusion de toute intervention militaire et le respect du cadre légal, définissant ainsi une ligne militaire légaliste appelée la *Doctrine Schneider*. Cependant, en octobre 1970, deux jours avant la ratification de l'élection présidentielle par le Congrès, le général Schneider est assassiné par un groupe paramilitaire. Schneider meurt suite à une tentative d'enlèvement perpétré par des membres de *Patria y libertad*. Les intimidations n'auront de cesse durant les trois années de l'Unité Populaire. En juillet 1973, ce même groupe d'extrême droite assassine le commandant Arturo Araya, capitaine de vaisseau et aide de camp naval d'Allende.

[530] Elle augmente de 90 % entre juillet et août 1972, et de 130 % entre août et septembre de la même année. Entre 1971 et 1972, le coût de la vie augmente de 46 %. MELLER Patricio, *Un siglo de economía…*, *op.cit.*

populaires[531]. Minoritaire au Parlement, l'Unité Populaire peine durant ces trois années à faire passer les réformes qu'elle propose. L'action du gouvernement est entravée de toute part, exacerbant la crise économique, sociale et politique. En outre, les partis politiques soutenant l'Unité Populaire entendent jouer un rôle important dans le processus politique. Mais, en raison de l'antagonisme entre la tendance *réformiste* et la tendance *révolutionnaire* qui traversent la gauche chilienne, les tensions et les différends internes au sein des secteurs de l'Unité Populaire et les problèmes généraux de direction politique déstabilisent encore davantage la situation. À ceci s'ajoutent les relations contrastées entre l'Unité Populaire et les classes moyennes, lesquelles se trouvent partagées entre un secteur soutenant le gouvernement et un autre s'alignant sur l'opposition[532]. Des groupes d'extrême droite s'activent à perpétrer des attentats et des sabotages, une fraction croissante des Forces armées affiche clairement son intention d'intervenir militairement[533]. C'est en ce sens que l'on peut dire que l'intervention militaire « exprime les intérêts d'un groupe social dominant qui craint de perdre cette position et préfère mettre fin à un État de compromis qui lui semble avoir épuisé son rôle et son utilité, et qui peut s'appuyer sur une partie majoritaire des couches moyennes, déboussolées par la crise que vit le pays et les désordres qui le secouent. »[534]

Bien que le Coup d'État fût attendu par les partisan·e·s de l'Unité Populaire, ils et elles n'étaient visiblement pas préparé·e·s à l'ampleur de la détermination des putschistes. L'instauration du régime dictatorial engendre de profonds bouleversements dans tous les domaines de la vie et affecte la société dans sa globalité. Les hommes et les femmes de gauche se confrontent alors à une situation périlleuse, les différentes expériences vécues confirment que la répression bat son plein à l'encontre de tous les secteurs de l'Unité Populaire, sans distinction aucune. Les femmes, comme les hommes, indépendamment de leur inscription militante, voire de leur classe sociale d'appartenance, doivent faire face à

[531] Meller précise ainsi que « le déficit budgétaire provoque un déséquilibre de la politique monétaire du pays ; l'augmentation des salaires et le contrôle restrictif des prix produisent une contraction des bénéfices du secteur productif, augmentant fortement l'inflation et le coût de la vie du fait de la pénurie de produits et du marché noir. » *Ibidem*, p.118.

[532] MOULIAN Tomás, *Democracia y socialismo*, FLACSO, Santiago du Chili, 1983, 232 p.

[533] En juin 1973, un groupe putschiste passe à l'action et une première tentative de coup d'État, connue comme le *tanquetazo*, est avortée grâce aux milieux militaires fidèles au respect de la Constitution. Par la suite, Allende refuse de mettre en place intégralement une réforme approuvée par le Congrès qui prétend faire obstacle à la Réforme agraire. En août 1973, l'opposition parlementaire déclare cet acte inconstitutionnel, ce qui permet et légitime l'accélération des tentatives de renversement du gouvernement par tous les recours possibles, y compris par un putsch militaire, représentant ainsi la fin de tout dialogue et négociation. Devant ce conflit insoluble et généralisé, Allende envisage de recourir à un référendum, qu'il souhaitait annoncer le 11 septembre 1973. À ce sujet, consulter VEGA Luis, *La caída de Allende : anatomía de un golpe de estado*, Semana publicaciones, Jérusalem, 1983, 373 p.

[534] MATAS Juan, « À propos de l'après-totalitarisme. Le cas chilien : les enjeux du social » in *Regards sociologiques*, n° 11, 1996, p.60.

l'adversité. Elles traversent néanmoins des expériences différentes, selon leur visibilité dans la sphère publique, leur situation familiale et leur position sociale. Quand bien même leurs marges de manœuvre sont alors restreintes, dans ce contexte hostile, malgré le renforcement des rapports de domination, et notamment ceux de sexe, elles ne sombrent pas pour autant dans la passivité.

Malgré la riposte militaire de quelques groupes restreints pour défendre l'Unité Populaire, le putsch s'effectue sans réels affrontements armés. Cette faible résistance ne fait que confirmer l'inexistence de groupes organisés de lutte armée. Malgré la sérieuse probabilité d'une sédition militaire et l'insurrection prônée par les secteurs militants les plus radicaux de l'Unité Populaire, aucune réelle coordination ni préparation militaire collectives pour affronter un coup d'État n'avaient eu lieu. Bien qu'il existe quelques initiatives isolées issues des bases militantes, individuelles ou de groupes minoritaires, comme le consignent les militantes interviewées affiliées aux différents partis de gauche, « *Le peuple n'avait pas d'armes* ». Les rares tentatives de résistance sont rapidement désamorcées par les putschistes. Quelques foyers de résistance émergent spontanément dans des *cordones industriales*[535]. Bien que pour les groupes de la gauche chilienne de l'époque, les adversaires de l'Unité Populaire soient considérés comme *fascistes*, il est évident que, lors du putsch, la lutte antifasciste ne prend pas la forme d'une riposte armée immédiate, comme ce fut le cas dans d'autres régions du monde. <44> Ada, arrivée peu de temps après le Coup d'État en France, se réfère à cette représentation car elle correspond à l'imaginaire des Français·es accueillant les réfugié·e·s de la première heure.

« *Les gens attendaient qu'on leur raconte les luttes de la rue, les tortures, les affrontements. C'était même drôle parfois : "Mais je n'ai jamais porté de fusil ni encore moins tiré !"* […] *Tout le monde nous imaginait dans les tranchées… comme des résistants. Bien sûr, nous étions perçus comme des combattants.* »

Pour sa part <46> Justina, *mirista*, décrit le choc qu'elle et ses proches ont vécu les jours suivants le putsch.

« *Il vaut mieux ne pas parler de militantisme. Je pense qu'aucun parti ne peut se vanter et dire "Nous avons milité…" On pouvait juste survivre après cette terrible débâcle !* […] *Il n'y a eu aucune vraie riposte, disons que l'ébranlement a été tellement brutal pour toutes les organisations que les gens ont tout juste pu essayer de survivre.* »

[535] Voir notamment GAUDICHAUD Franck, *Chili 1970-1973. Mille jours…*, *op.cit.*, pp.282-286. Par ailleurs, un groupe organisé de *pobladore/as* de La Legua s'est préparé aux affrontements. Consulter GARCES Mario et LEIVA Sebastián, *El Golpe en La Legua : los caminos de la historia y de la memoria*, LOM, Santiago du Chili, 2005, 128 p.

Dès le renversement du gouvernement de l'Unité Populaire, la Junte militaire affiche publiquement son autoritarisme. Preuve en est la Déclaration de principes du régime militaire, dont voici un extrait : « L'alternative d'une société d'inspiration marxiste doit être rejetée par le Chili en raison de son caractère totalitaire et de l'*annihilation* des personnes, qui sont en contradiction avec notre tradition chrétienne et hispanique. De plus, l'expérience nous montre que le marxisme, par son caractère socialiste et étatique, n'est pas approprié à un développement économique florissant. […] Les Forces armées ne fixent aucun délai à leur régime car le devoir de reconstruire moralement, institutionnellement et matériellement le pays requiert une action profonde et prolongée. En définitive, il est impératif de changer la mentalité des Chiliens. La Junte militaire est catégorique et déclare qu'elle ne prétend pas se limiter à un simple gouvernement administratif, à une parenthèse entre deux gouvernements partisans similaires, ou, autrement dit, à une "trêve" pour un retour à l'ordre afin de remettre le pouvoir aux politiciens, ceux- là mêmes qui ont une lourde responsabilité, par action ou omission, dans la destruction latente du pays. Le gouvernement des Forces armées aspire à initier une nouvelle étape du destin national et à donner naissance à de nouvelles générations de Chiliens, formés dans une école de saines habitudes civiques. »[536]. La dictature décrète la proscription des partis politiques de gauche et interdit toute activité politique et/ou sociale partisane[537]. Le Congrès est dissout, la censure des médias instaurée. Enfin, le pouvoir judiciaire soutient la Junte qui a recours à la propagande attribuant à « *l'ennemi intérieur* » un complot fictif, appelé « *Plan Z* », supposant l'existence d'un arsenal d'armes clandestines. Censé être mis en œuvre par l'Unité Populaire, ce plan aurait eu pour objectif l'extermination de personnalités civiles de l'opposition. Cet argument de pure propagande vient justifier la répression mise en place par la dictature[538].

Le régime militaire casse par la violence et la répression le processus de l'Unité Populaire et cherche à anéantir aussi bien les mouvements sociaux que les partis politiques afin d'asseoir son pouvoir. Mettant en pratique les enseignements appris à l'École des Amériques, les putschistes s'appuient non seulement sur leur police intérieure respective, mais créent de nouveaux organismes, dédiés à la « neutralisation » d'ennemis ciblés (membres des partis politiques de gauche et d'extrême gauche). La DINA – Direction nationale de renseignement – commence à œuvrer dès novembre 1973 et son existence sera

[536] Déclaration de Principes de la Junte militaire chilienne, 11 mars 1974. [Traduction personnelle]
[537] Le décret 1 921 de 1974 interdit aux partis (encore tolérés) de formuler toute déclaration sur l'actualité politique.
[538] Voir AHUMADA Eugenio et alii, *Chile : la memoria prohibida. Las violaciones a los derechos humanos 1973-1983*. Vol.1, Pehuén, Santiago du Chili, 1989, 431 p.

officialisée en juin 1974. Après sa dissolution, elle sera remplacée par la CNI – Centrale nationale d'informations – par un décret d'août 1977. Ces deux polices politiques exercent sans entrave un pouvoir absolu[539]. Leurs activités dépassent les frontières. Prétextant la lutte contre le communisme international, les dictatures voisines du Cône sud (Brésil, Argentine, Paraguay, Bolivie et Uruguay) organisent avec le Chili une coordination répressive officieuse, connue sous le nom d'Opération Condor, qui inclut un soutien logistique réciproque, la préparation d'enlèvements et d'assassinats et des échanges de détenu·e·s.

Un régime de la terreur est mis en place, c'est un système structuré et planifié. L'objectif est aussi bien de terroriser la population afin d'annuler toute possibilité de résistance que de réduire au silence les acteurs et les actrices de l'Unité Populaire : les dirigeant·e·s, les militant·e·s et les sympathisant·e·s des partis et des mouvements de gauche. De même, toute personne s'opposant à la consolidation de la dictature est susceptible d'être poursuivie, détenue, voire assassinée. Les secteurs les plus touchés par la répression sont les classes populaires (ouvriers, paysans, *pobladore/as*), les milieux étudiants et les cercles intellectuels. <37> Josefa, achève ses études, elle est en dernière année de travail social, milite dans le monde universitaire, et elle est connue publiquement. Son conjoint dirige une entreprise étatique. Elle relate leur expérience du putsch, le désarroi, la peur, l'incertitude :
« Quand le Coup d'État est arrivé, ça a été bien dur pour nous parce que j'étais recherchée. J'étais l'unique femme qui entrait de nuit dans une usine autogérée, comme à 4 heures du mat' pour les réunions importantes. J'avais très peur qu'on me dénonce parce qu'avant le putsch, il y avait déjà une Loi de sécurité de l'État, et donc il y avait des contrôles par les militaires et ils me connaissaient un peu. En plus on vivait en face du commissariat… Nous avons été obligés d'entrer dans la clandestinité. Jaime a continué d'aller au travail, il a dû se présenter trois ou quatre jours, les militaires du Régiment de Quillota sont venus le chercher. Il a disparu pendant deux jours, il a réapparu, ils l'ont relâché et à partir de là on est partis, je savais que moi aussi j'étais recherchée… […] *On était privé d'informations, on ne savait pas ce qui pouvait nous arriver, on n'avait pas d'information, on avait l'ordre* [du parti] *qu'il fallait… de se cacher, de s'en aller.* […] *Moi, j'étais enceinte, on est restés trois jours dans une maison, trois jours dans une autre maison, c'était très difficile.*[…] *Beaucoup d'ouvriers ont été détenus, on a fusillé le lendemain un de nos amis, un collègue de Jaime. Par exemple,*

[539] Les fonctions de la DINA et la CNI sont similaires. À ces organismes participent des militaires, mais également des civils. Outre leurs fonctions de services secrets, ils créent des brigades d'intervention, instaurent et organisent des lieux de détention. Si leurs cibles sont surtout les milieux de gauche, il s'agit également pour eux de contrôler et de surveiller les institutions putschistes. Sur la DINA et la CNI, consulter SALAZAR Manuel, *Las letras del horror.* Tomo 1. *La DINA*, LOM, Santiago du Chili, 2011, 347 p. et SALAZAR Manuel, *Las letras del horror.* Tomo 2. *La CNI*, LOM, Santiago du Chili, 2012, 339 p.

chez moi, la maison était ouverte à tous les militants ! On était proches de Miguel Woodward, un prêtre irlandais, un prêtre-ouvrier, il était prof aussi. Il a disparu le jour même du Coup d'État… […] *On a dû brûler tous nos livres. Et puis dans mon école, la plupart des profs sont persécutés, des étudiants disparus… car l'école de travail social était très engagée, on travaillait avec les* cordones industriales*, tu sais, c'était l'époque du Pouvoir populaire…. L'école a été fermée, d'ailleurs, j'ai retrouvé plusieurs camarades de promo en exil. »*

Tout cela témoigne d'un climat politique sombre où règnent couvre-feux, menaces, dénonciations, licenciements, perquisitions, filatures et arrestations. Elizabeth Lira et María Isabel Castillo soulignent l'impact de cette menace politique et policière qui marque désormais le quotidien de tou·te·s les Chilien·ne·s. Cette « peur chronique » se transforme en un état permanent de menace et le système répressif introduit une dimension intolérable dans les rapports sociaux : le sinistre devient une caractéristique inhérente à la vie quotidienne[540]. Toutes les formes d'organisation sociale se trouvent sous cette emprise.

La facette la plus sombre de la répression est constituée par les arrestations, la torture et l'assassinat, le plus souvent passés sous silence par les autorités militaires. Ce n'est qu'au retour à la démocratie que des décès sont reconnus par l'État à travers le *Rapport Rettig*, élaboré par le premier gouvernement démocratique[541]. L'assassinat de 2 298 personnes est attesté officiellement, dont 2 160 hommes (94 %) et 138 femmes (6 %). 62,5 % d'entre eux et elles sont âgé·e·s de moins de trente ans. Il importe de souligner que ces données ne reflètent qu'une partie de la répression, puisqu'elles ne prennent pas en compte l'ensemble des victimes.

L'observation des profils des victimes reconnues par l'État montre que la *détention-disparition* affecte prioritairement des dirigeant·e·s et des militant·e·s de partis politiques de gauche et des organisations syndicales. Ces disparitions sont le résultat d'une répression sélective visant, à des périodes précises, tel ou tel parti politique. Par exemple, concernant les femmes, la majorité des *miristas* sont portées disparues à partir de 1974 et la plupart des femmes communistes en 1976, ce qui correspond aux périodes respectives de répression

[540] CASTILLO VERGARA María Isabel et LIRA Elizabeth, *Psicología de la amenaza política y del miedo*, ILAS, Santiago du Chili, 1991, 307 p.

[541] En 1990, sous le mandat du président récemment élu Patricio Aylwin, se constitue la Commission nationale de vérité et *de* réconciliation. Se basant sur des témoignages, des documents officiels et des données des organisations de Droits humains, le travail de cette commission donne lieu à un rapport, connu sous le nom de rapport Rettig, énumérant les différentes violations aux Droits humains commises par la dictature. Ce rapport comprend une liste d'exécuté·e·s politiques et de détenu·e·s disparu·e·s, sans pour autant désigner les responsables de ces assassinats. Le rapport Rettig est disponible sur www.ddhh.gov.cl/ddhh_rettig.html

ciblée envers ces deux partis[542]. Mora Castillo porte son attention sur les victimes du MIR. S'il n'existe proportionnellement aucune différence significative entre les différents partis et groupes politiques en ce qui concerne les hommes disparus, en revanche, la moitié des femmes disparues sont *miristas*. Le profil des femmes du MIR est spécifique: il s'agit de jeunes femmes, diplômées de l'université, majoritairement issues des classes moyennes, engagées dans la structure partisane[543]. Leur militantisme s'inscrit dans la sphère publique et il est, par conséquent, connu des services de police. De manière générale, les disparues sont des femmes affiliées à un parti de l'Unité Populaire, considéré comme subversif et/ou d'extrême gauche par le régime. Les femmes qui s'impliquent politiquement dans la sphère partisane, domaine traditionnellement réservé aux hommes, sont particulièrement visées par les agents de la dictature.

D'autre part, les données du Rapport Rettig laissent entrevoir la participation plus restreinte des femmes dans les sphères dirigeantes des partis politiques de gauche. Les meurtres perpétrés par les différents organismes du régime militaire comprennent un nombre réduit d'exécutions officielles. Il s'agit surtout d'homicides commis durant les détentions et lors de fusillades. Arguant d'affrontements inventés de toutes pièces, les agents du régime militaire exécutent des détenu·e·s au nom de l'application d'une *ley de fuga* (« loi de fugue »), exécutions habillées en tentatives de fuites. La *disparition forcée* est l'autre face de ces assassinats. Elle laisse l'entourage des détenu·e·s disparu·e·s dans l'ignorance complète de leur destin. En effet, des prisonnier·e·s disparaissent, soit que leur destination, au moment de leur arrestation, reste inconnue, soit que leur réclusion soit subitement niée par les autorités. Dans un premier temps, les proches ne sont pas en mesure de distinguer la simple détention d'une victime de sa mort violente. Cependant, la systématisation des disparitions ne fait que prouver que cette pratique fait partie intégrante du dispositif répressif. De nombreuses femmes interviewées témoignent de la disparition temporaire d'un conjoint, notamment lors d'un transfert à un autre centre de détention. <16> María est l'une d'entre elles.

« Angel a été détenu plusieurs fois… il a été détenu trois fois en tout. La première, c'était surtout la peur, c'était très court et ça n'était pas vraiment beaucoup, beaucoup… En fait, c'était plus pour faire peur qu'autre chose. La deuxième, il a été pris avec d'autres gens… avec d'autres militants. Et la troisième, ça a duré plus longtemps et ça a été plus dur aussi parce que je ne savais pas où il était au début, il était disparu dix jours… Il fallait aller à tous

[542] LIRA Elizabeth, « Mujeres detenidas desaparecidas. Chile 1973-1990 » in PINTO VALLEJOS Julio (Ed.), *Mujeres : historias chilenas del siglo XX*, LOM, Santiago du Chili, 2011, p.157.
[543] CASTILLO MORA José Miguel, « "También luchábamos, también caíamos." Aproximación a la represión sufrida por las militantes femeninas del MIR en la dictadura de Pinochet », article cité.

les endroits [lieux de détention]*... jusqu'à ce que je l'ai trouvé. Ces journées furent des journées très… très éprouvantes, très intenses, avec sa famille, avec ses sœurs, à le chercher… de recherche, de chercher, chercher, chercher…d'aller demander et tout faire…* […] *De ne pas savoir… De peur ! De terreur ! Ça surtout, de la terreur surtout… En plus, ils te racontaient des conneries, les militaires t'humiliaient aussi… "Non, ton mari on l'a relâché, il a dû partir avec une autre !" Quand moi je l'ai retrouvé, il était à* Tres álamos. *»*

L'usage récurrent de cette pratique par les agents de la dictature met en évidence qu'il s'agit bien d'une méthode répressive systématique et planifiée. Les personnes qui se mobilisent à la recherche des détenu·e·s sont principalement leurs parentes. Ce sont principalement les mères ou les conjointes.

Les réflexions et analyses de Pollak, développées dans *L'univers concentrationnaire* peuvent nous éclairer ici, même si les contextes étudiés sont différents. En effet l'*univers concentrationnaire* ne représente pas seulement l'institutionnalisation de la mort « anticipée »[544]. Le recours à la disparition forcée est un exercice de pouvoir coercitif, qui lui permet de nier publiquement toute atteinte aux Droits humains, protégeant ainsi les exécutants d'éventuelles poursuites possibles[545]. Le silence des autorités et/ou la négation du décès se traduit aussi par l'absence et l'occultation du corps des victimes. La disparition atteint à la fois l'entourage politique et l'entourage familial de la personne disparue.

La détention, la torture et l'expulsion

L'emprisonnement et la torture visent à rompre les points de repère qui structurent les individus. De cette logique participent les différents lieux de détentions (stades, régiments, académies de guerre, prisons publiques, commissariats, centres clandestins de réclusion[546]) où sont appliquées des techniques et des méthodes de torture physique et psychologique délibérément pensées. Initiés dès le putsch, les dispositifs de répression s'étendent tout au long des dix-sept années de terreur et leur modalité et leur fréquence évoluent. Les arrestations arbitraires, généralisées et massives se déroulent principalement au cours des trois premières années de la dictature (1973-1976 approximativement) durant lesquelles fonctionnent de grands centres de réclusion. Suite à la désapprobation croissante du régime de

[544] POLLAK Michael, *L'expérience concentrationnaire*, *op.cit.*

[545] GARCIA CASTRO Antonia, « La mémoire des survivants et la révolte des ombres : les disparus dans la société chilienne (1973-1995) » in *Cultures & conflits. Survivre : Réflexion sur l'action en situation de chaos*, n° 24-25, 1996-1997, p.259. Une loi d'amnistie est appliquée en 1978 et libéra de toute responsabilité les agents coupables des meurtres politiques.

[546] *José Domingo Cañas*, *Tejas verdes*, *Villa Grimaldi*, *Tres álamos*, *Londres 38* sont quelques-uns des centres clandestins où sévissent secrètement les services de la dictature.

Pinochet par le concert des nations et sous la pression internationale, les autorités militaires les ferment progressivement. Les détentions deviennent alors plus ciblées. C'est alors que le régime recourt à l'expulsion de certain·e·s détenu·e·s. Le décret 504 adopté en 1975 permet de convertir une peine de prison en obligation de vivre à l'extérieur du Chili[547]. Par la suite, les détentions ont lieu principalement dans des centres de torture clandestins. Ainsi, Patricia Barcelo, Katia Reszczynskiet et Paz Rojas expliquent que « [les actions répressives] se firent plus sélectives et furent prises en charge par les secteurs qui avaient soutenu l'intervention de l'armée. L'"information volontaire", permettant de sélectionner plus efficacement les personnes soi-disant dangereuses ou opposées au nouveau régime a accéléré le processus de consolidation du pouvoir militaire. »[548]

Une seconde période répressive commence à partir des années 1980. Aux arrestations ciblées de militant·e·s d'organisations sociales et de partis politiques opposant·e·s s'ajoutent les violentes interventions policières et les arrestations durant les premières manifestations publiques massives pour le retour à la démocratie.

Dans les centres de réclusion sévit le plus souvent la torture systématique. Le complet isolement des individus et les tortures physiques et psychologiques sont programmés. Dans les camps de concentration et les prisons, lorsque la détention dépassait plusieurs semaines, une certaine organisation collective entre prisonnier·e·s a pu être récréée. La possibilité d'actions collectives est en revanche très limitée dans les centres clandestins, où, de plus, les détenu·e·s n'ont aucun droit de visite. Les conditions d'emprisonnement ont plongé les détenu·e·s dans un monde où fonctionnaient des logiques de compétition et dans lesquelles le regroupement par partis politiques et milieux sociaux a parfois primé.

Dans les récits des hommes détenus que j'ai interviewés[549], il apparaît que dans les camps de concentration et les prisons, lorsque la détention se prolonge, des hiérarchies se reproduisent et les groupes du « dehors » se reconstituent, en particulier les réseaux par affinités politiques. Ces anciens prisonniers politiques résument cette expérience en décrivant des relations oscillant entre l'entraide et la concurrence, bien que la solidarité entre détenus soit l'un des aspects le plus souvent mis en avant. Quelques anecdotes sont relatées de façon

[547] Le décret 504 est instauré le 10 mai 1975. Suite à une condamnation du Tribunal militaire, le cas d'une personne détenue est pris en charge par une commission composée par un représentant du Ministère de l'intérieur, du Ministère de la défense nationale et du Ministère de justice, appliquant le bannissement de celle-ci. Il va sans dire que ces procès ne respectent pas les procédures juridiques « normales ».

[548] BARCELO Patricia, RESZCZYNSKI Katia et ROJAS Paz, *Torture et résistance au Chili*, L'Harmattan, Paris, 1984, p.81. Ces trois psychologues, elles-mêmes victimes de la répression, ont exercé leur spécialité en clandestinité durant la dictature puis en exil. Elles pratiquent des soins médicaux, recueillent des témoignages des victimes de torture et étudient l'appareil répressif.

[549] Il s'agit d'interviews réalisées lors de ma recherche en vue de mon mémoire de maîtrise.

récurrente : les jeux (faire un jeu d'échec avec des bouts de papiers), les moments où s'organisent des compétitions (football), les chants collectifs… Tous ces souvenirs sont mobilisés car ils leur rappelaient qu'ils étaient vivants…

Ces discours ne diffèrent pas substantiellement de ceux des femmes détenues. Les interviewées ayant traversé la même expérience évoquent les liens resserrés de solidarité, mais aussi le travail avec les prisonnières de droit commun (lorsqu'elles sont détenues dans des prisons publiques) et les séances d'apprentissage réciproque (langues, danse, cuisine…). Un des extraits de l'entretien de <45> Malena en rend compte.

« *On se donnait des cours ! Moi de littérature, j'expliquais, j'enseignais. Muriel, elle, parlait allemand, comme elle avait fait ses études dans l'Institut allemand, elle nous enseignait quelques mots. Katia Reszczynski, qui était psychiatre, elle nous faisait faire une série de jeux pour nous transporter ailleurs, pour que l'esprit… parce qu'on vivait sous l'angoisse en pensant "Quand est-ce qu'on va venir me chercher ?" Venir te chercher ça voulait dire au fond trois choses : premièrement la torture, deuxièmement ta libération peut-être, mais c'était bien la dernière chose… et troisièmement, la confrontation avec quelqu'un, un militant ou un proche détenu, ce qui signifiait aussi torture… C'était une tension très extrême. Huit femmes dans une petite cellule trop petite, avec deux lits superposés… On faisait de la gym dans l'espace qui restait… Ça a été une expérience de solidarité, malgré tout, entre nous toutes…* »

Nous sommes face à une torture d'État, qui vise à la destruction d'un projet politique[550]. Sironi, psychologue travaillant sur les violences collectives en général, et les traumatismes liés à la torture en particulier, constate que les méthodes de torture déployées durant les années 1970 dans au moins six pays latino-américains sont rigoureusement les mêmes, répondant ainsi à une logique structurelle du système dictatorial. L'auteure souligne : « On ne naît pas tortionnaire, on le devient, par l'initiation. Ce n'est pas une question de "nature", mais une question de fabrication. »[551] Sironi ajoute que, sous les régimes militaires dictatoriaux, « les militaires, les policiers et les agents de l'État deviennent les acteurs (et pas seulement les exécutants) qui procèdent à l'instauration d'une norme fabriquée. Chargés de veiller à la sécurité intérieure du pays, ils deviennent aussi les artisans de la "sécurité

[550] La déclaration des Nations Unies contre la torture adoptée en 1975 définit dans son premier article la torture comme « tout acte par lequel une douleur ou des souffrances aiguës, physiques ou mentales, sont délibérément infligées à une personne par des agents de la fonction publique ou à leur instigation, aux fins notamment d'obtenir d'elle ou d'un tiers, des renseignements ou des aveux, de la punir d'un acte qu'elle a commis ou qu'elle est soupçonnée d'avoir commis, de l'intimider, ou d'intimider d'autres personnes. » Déclaration sur la protection de toutes les personnes contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, 9 décembre 1975, résolution 3452, disponible sur www.ohchr.org

[551] SIRONI Françoise, *Bourreaux et victimes. Psychologie de la torture*, Odile Jacob, Paris, 1999, p.13.

intérieure" des individus. Dans un tel système, les policiers et les militaires deviennent les instigateurs d'un code obsessionnel total où l'obtention d'aveux et de renseignements contribue à la fabrication de l'édifice totalitaire. »[552]

Dans l'objectif de démanteler les organisations politiques, le système répressif cherche à obtenir des informations par la torture, mais il s'agit aussi, et surtout, d'anéantir la personne en tant qu'opposant·e, de façon durable, sinon définitive. Aucune victime ne raconte aisément ce qu'elle a vécu, l'horreur reste difficile à verbaliser et l'autocensure s'impose le plus souvent. Les souvenirs de la torture deviennent des meurtrissures, marquant à jamais les victimes. Ces traumatismes ont été l'objet d'innombrables travaux dans le domaine de la psychologie[553]. À l'instar de la population chilienne, le corps médical est divisé entre adversaires et sympathisant·e·s de la dictature. Si nombreux et nombreuses sont les thérapeutes se vouant à soigner les victimes de la répression, d'autres soutiennent le pouvoir et quelques-un·e·s vont jusqu'à participer aux séances de torture…

La littérature sur l'emprisonnement et les tortures indique que les survivant·e·s souffrent d'un sentiment de culpabilité, concentré autour de la même interrogation induite par le seul fait d'être restés en vie alors que leurs camarades d'infortune ont connu un sort tragique[554]. Ce sentiment est partagé par ceux et celles dont l'adhésion à l'Unité Populaire fait des victimes potentielles. Cette question revient d'ailleurs constamment, indépendamment des expériences répressives vécues personnellement. <12> Victoria, venue en France à la fin de la dictature, s'exprime ainsi :

« Moi, d'un côté je ressens beaucoup de culpabilité par rapport à tellement de jeunes qui sont tombés, qui sont morts parce qu'ils ont crû en ce projet, parce qu'ils ont crû ce qu'on racontait, parce qu'ils ont crû que c'était possible. Et me dire "Merde, moi j'ai pu sortir du pays, j'ai pu passer parce que eh bien… j'avais ce contact, j'avais ci et ça, parce que j'ai pu m'en aller. Mais les autres, ils sont encore obligés de continuer à en baver au Chili, ils n'ont pas eu cette même opportunité…" »

Il demeure difficile d'évaluer précisément le nombre de personnes qui ont été détenues. S'appuyant sur les dénombrements effectués par les propres prisonnier·e·s durant la première période de la dictature, Vitale fait état de 150 000 détentions entre septembre 1973

[552] *Ibidem*, p.24.
[553] La liste des études psychologiques étudiant la torture et ses répercussions psychiques est extrêmement longue. Limitée par les objectifs de ma recherche, seule une infime partie de ces ouvrages est mobilisée.
[554] POLLAK Michael, *L'expérience concentrationnaire*, *op.cit.*, p.249.

et janvier 1975[555]. Durant les années 1980, la Commission internationale de Juristes estimera à 60 000 le nombre de prisonnier·e·s entre septembre 1973 et avril 1974. Selon Amnesty international, entre 50 000 et 80 000 personnes sont arrêté·e·s au cours de la première année de dictature[556]. La *relégation interne* est une peine également appliquée : ces détenu·e·s sont envoyé·e·s dans des régions isolées du pays et contraint·e·s d'y rester. Jusqu'à aujourd'hui, il existe peu de traces, et peu de connaissances, sur ces mesures de bannissement interne[557].

Si les assassinats, les détentions et la torture visent prioritairement les groupes et mouvements de la gauche chilienne, il convient de souligner que la répression affecte aussi l'entourage direct d'une victime, qui subi de ce fait *une répression indirecte*. Or, le climat de terreur de l'État règne sur l'ensemble de la population et une chape de plomb pèse sur toute personne susceptible de briser le silence imposé. Toujours est-il qu'une arrestation réelle ou potentielle affecte toute personne dont l'implication ou la sympathie pour l'Unité Populaire est manifeste. Outre les détentions programmées, les dénonciations sont monnaie courante aussi. Pour toutes ces raisons, durant les trois premières années de la dictature, de nombreuses personnes quittent le pays à fuir, constituant la première vague d'exode du Chili.

La répression revêt aussi d'autres modalités. Les militaires perquisitionnent maisons et lieux de travail, font des descentes dans des lieux considérés comme subversifs ou suspects : les anciens *cordones industriales*, les administrations publiques, les *poblaciones*, les universités… Certaines personnes sont *exoneradas*, c'est-à-dire licenciées. En effet, la dictature met en place des décrets qui accordent de larges pouvoirs discrétionnaires aux institutions pour mettre fin aux contrats de travail des personnels académique et administratif, leur permettant de congédier tout·e adversaire politique. Une personne *exonerada* est donc révoquée pour des raisons politiques. D'autres personnes sont *fichées* (inclues sur des listes noires enregistrant tout·e individu dont la couleur politique est considérée comme subversive) et leur possibilité d'exercer un métier réduite. Nombreuses sont les personnes touchées par la précarité qui se retrouvent isolées.

[555] Il s'agit d'un rapport de l'auteur présenté au Tribunal de Russel en janvier 1975. Voir VITALE Luis, *La vida cotidiana en los campos de concentración de Chile*, Universidad central de Caracas, Caracas, 1979, 102 p. D'après des témoignages de détenu·e·s, l'historien cherche avant tout à décrire les centres de détentions et à démontrer les crimes et les tortures, dans une optique d'objectivation. Il tente de dresser un état des lieux des conditions de détention au Stade national, au Stade du Chili et au camp de Chacabuco (au nord du Chili).
[556] BARCELO Patricia, RESZCZYNSKI Katia et ROJAS Paz, *Torture et résistance…*, *op.cit.*, p.219.
[557] La relégation, ou peine d'*extrañamiento*, est traitée à travers un des classiques du cinéma chilien *La Frontera* (1991). Le film se déroule au Sud du pays, région où le protagoniste se trouve relégué, et retrace la solitude et le désarroi du *relegado* et d'une réfugiée de la Guerre civile espagnole. Dans notre groupe, <21> Elenora a été reléguée au Nord du Chili après une détention.

Les proches d'un détenu·e sont à leur tour souvent surveillé·e·s, voire harcelé·e·s : non seulement leurs *compañero/as* d'organisations politiques mais également leur réseau amical, leur famille… Or comme la majorité des victimes directes de la répression sont des hommes, nombreuses sont leurs compagnes soumises à cette répression indirecte ; à elles s'ajoutent, bien sûr, les parent·e·s des victimes.

Le contrôle et le pouvoir militaires s'exercent sur la population entière. La définition retenue pour la torture et la catégorisation des victimes « ne semble[nt] pas considérer que les situations où la terreur est vécue en continu au quotidien par toute une population soient une forme de torture. »[558] Or la finalité du dispositif de violence est de soumettre l'ensemble de la population au silence et à l'inactivité politique afin de détruire un processus politique. Sans pour autant relativiser les atrocités subies par les victimes directes du système répressif, il est nécessaire de souligner que cette répression atteint aussi l'entourage direct des détenu·e·s et des assassiné·e·s et plonge dans la détresse des familles entières, en particulier les compagnes, mères et sœurs des militants.

Les différentes études sur l'exil chilien distinguent la migration chilienne des années 1970 et celle des années 1980. Dans l'ensemble, la première impliquerait principalement des personnes effectivement ou potentiellement persécutées en raison de leur positionnement politique. La seconde concernerait majoritairement des personnes touchées par la paupérisation ; elle serait davantage d'ordre économique – bien que ces réfugié·e·s ne soutiennent pas pour autant le régime militaire, mais seraient moins politisé·e·s. Sur ce point, je fais l'hypothèse suivante qui me conduit à nuancer cette caractérisation des deux vagues de migration mentionnées : en raison de l'élan pris par les mouvements sociaux et la renaissance d'actions collectives pendant les années 1980, les personnes les plus engagées dans les activités militantes s'évertuent à rester, possibilité renforcée par la capacité organisatrice collective. C'est aussi la période durant laquelle s'initie le *retorno* de quelques exilé·e·s, soit lors de la levée de l'interdiction de leur rentrée sur le territoire, soit lors de la confirmation d'un non-bannissement ou bien encore sous l'emprise du désir irrésistible du retour – et pour certain·e·s, il s'agit d'un retour clandestin. Nombreux et nombreuses sont les *retornado/as* qui s'investissent dans l'opposition. Certaines *retornadas* sont d'ailleurs parties prenantes des organisations de femmes[559]. En effet, en dépit de la perception largement partagée par la

[558] SIRONI Françoise, *Bourreaux et victimes…*, *op.cit*, p.21.
[559] À ce sujet, consulter MARQUES-PEREIRA Bérengère et ZAVALA SAN MARTIN Ximena, « L'expérience de l'exil chez les femmes leaders chiliennes » in MORELLI Anne (Coord.), *Sextant*. *Femmes exilées politiques*, n° 26, GIEF / Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2009, pp.131-138.

population chilienne que les exilé·e·s seraient des privilégié·e·s, ils et elles appartiennent au secteur de la population chilienne ciblée par le régime.

Par ailleurs, la conjugaison d'un régime autoritaire et d'une gestion économique néolibérale entraîne des résultats pour le moins curieux, voire paradoxaux, en ce qui concerne la situation des femmes. Le régime prône le retour au foyer, mais de plus en plus de femmes sont amenées à exercer une activité professionnelle, salariée ou du moins non déclarée (dans des conditions le plus souvent extrêmement précaires). Un deuxième aspect mérite d'être souligné : le développement d'un marché autour de la sexualité. On assiste en effet à la prolifération des hôtels de passe, des clubs de striptease, ou encore des motels proposant des chambres pour quelques heures – insistons sur le fait que ces motels ne proposent pas de relations sexuelles tarifées mais qu'il s'agit d'un lieu de rencontre pour les relations extraconjugales ; ces motels sont particulièrement fréquentés durant les horaires de bureaux. Alors que le régime prône des codes moraux stricts et conservateurs en ce qui concerne la sexualité, à plus forte raison pour les femmes, ces endroits bénéficient d'une tolérance policière quant à la réglementation, en particulier durant le couvre-feu. Il est d'ailleurs souvent fait allusion à la *double morale* qui caractérise les Chilien·ne·s. L'ouverture d'un marché sexuel et le discours conservateur sur la sexualité coexistent avec des pratiques radicalement opposées. D'une part, la sexualité des femmes est un objet de marchandise et, d'autre part, les femmes ont la possibilité d'exercer une sexualité hors du cadre normatif, ce qui contradictoire avec le discours dominant[560].

La crise économique des années 1980 provoque la montée du mécontentement. Mais il est pertinent de conjuguer cet élément avec l'existence des organisations sociales et politiques antérieures. Cette période est marquée également par la présence de groupes de femmes organisées et mobilisées[561]. À la dénonciation des violations des Droits humains s'ajoute, de la part de certains d'entre eux, le développement d'une critique féministe. Ces Chiliennes féministes, engagées dans des partis politiques, dans des organisations sociales ou des ONG's

[560] Pour cette analyse, se reporter à VALDIVIA ORTIZ Verónica, « ¿ Las "mamitas de Chile" ? Las mujeres y el sexo bajo la dictadura pinochetista » in PINTO VALLEJOS Julio (Ed.), *Mujeres : historias chilenas del siglo XX*, LOM, Santiago du Chili, 2011, pp.87-116.

[561] Pour une étude des revendications et des activités des groupes de femmes, se reporter au travail de thèse de Claudia Serrano. SERRANO Claudia, *Femmes : changement culturel, identité et citoyenneté…*, *op.cit.* Pour une analyse de la mobilisation et l'évolution des groupes féministes chiliens ainsi que leur implication dans la transition à la démocratie, consulter STOFFEL Sophie, « Le féminisme sous la démocratie au Chili » in TRAT Josette et alii (Dir.) *L'autonomie des femmes en question. Antiféminismes et résistances en Amérique et en Europe*, L'Harmattan, Paris, 2006, pp.51-69 ; et FORSTENZER Nicole, *Politiques de genre et féminisme…*, *op.cit.*

ou sans affiliation antérieure[562], pointent le caractère et le fonctionnement patriarcaux de la dictature. À ce titre, la sociologue Teresa Valdés affirme que le régime militaire place les femmes sous l'emprise d'une *double dictature,* car, à l'ancestrale domination masculine qui se perpétue, vient se juxtaposer la domination politique d'un État dictatorial. Cette double oppression se conjugue et les femmes souffrent de la surcharge provoquée par le poids du modèle économique imposé, qui les rend plus vulnérables, manipulables idéologiquement et sujettes à la terreur[563]. Les féministes mettent en relief le fait que la violence domestique dans la sphère privée reflète la violence étatique de la sphère publique. Elles lancent alors le slogan percutant « Démocratie dans le pays et à la maison » – auquel certaines renchérissent « … et au lit. »

Seule une des interviewées participe à un groupe féministe. <12> Victoria est en outre affiliée au Parti socialiste. Jeune étudiante, elle se voit contrainte d'abandonner ses études universitaires en 1974, après un an de travail social, en raison de la délicate situation économique de sa famille. Par la suite, elle se marie à un homme sans affiliation partisane, mais de gauche. Suite à la naissance de deux enfants, elle n'exerce aucune activité rémunérée et n'a aucun diplôme, alors que son mari jouit d'une excellente situation financière. Durant le régime de Pinochet, elle commence à s'investir dans différents groupes.

« *J'ai vécu pendant toute la dictature là-bas, oui. À ce moment-là, je suis restée complètement isolée, déconnectée comme on dit.* […] *Mais j'avais toujours, en moi, cette chose qui te ronge. Et petit à petit, j'ai commencé à nouveau, d'abord à participer à des ateliers de femmes, à m'approcher de la* Vicaría *et petit à petit, à reprendre la politique.* […] *Tu ne t'en rends même pas compte quant tu commences à t'impliquer. Par exemple, les gens me disaient "Mais pourquoi ? Tu as une belle maison, tes enfants sont dans un collège privé, de quoi te plains-tu ? Pourquoi tu ne restes pas tranquille dans ton coin ?" Alors je me disais que d'un côté, le risque, je le courais et je l'assumais moi toute seule… Mais d'un autre côté, pour moi, c'était une affaire de principes.* »

<12> Victoria s'inscrit dans un triple militantisme : elle est dirigeante d'un mouvement social (un collectif de personnes endetté·e·s en crédits immobiliers), elle appartient au front interne du Parti socialiste et elle s'investit au MEMCH, groupe féministe

[562] Des féministes s'inscrivent clairement hors des organisations partisanes et un certain nombre d'entre elles ne sont pas issues des associations de Droits humains. Pour l'histoire de la constitution du féminisme autonome chilien, consulter FRANULIC Andrea et PISANO Margarita, *Una historia fuera de la historia*, Editorial Revolucionarias, Santiago du Chili, 2009, 487 p.

[563] VALDES Teresa, *Las mujeres y la dictadura militar en Chile*, Document de travail n° 94, FLACSO, Santiago du Chili, cité par JERIA Claudia, « Feministas socialistas en dictadura. Una aproximación a su cultura política », article cité.

que nous avons évoqué antérieurement et qui vit une seconde renaissance à cette période. Victoria travaille donc dans différents ateliers du MEMCH. Elle insiste sur la dimension féministe des revendications. Pour elle :

« *Les femmes assument un rôle actif, ce n'est pas juste un rôle passif. Elles participent, elles s'organisent. Et même s'il n'y a pas de conception politique, elles le font par nécessité.* »

<12> Victoria, en situation économique privilégiée, se voit dans la possibilité d'agir dans différents fronts, même si le contexte est hostile, les contraintes et les dangers sévères. Son orientation politique s'explique par trois éléments, le contexte sociopolitique de l'Unité Populaire, son appartenance à une génération et la contestation de la dictature. Victoria sera détenue à trois reprises. C'est au travers du MEMCH que l'étau se resserre sur elle, et sa troisième détention provoque son départ du Chili car les options sont désormais limitées, soit passer à la clandestinité, soit partir en exil.

« *Je suis sortie du pays durant la dernière période du monstre. La fraction à laquelle j'appartenais, celle qui aujourd'hui pourrait être considérée comme radicaliste de gauche, on n'a jamais pensé que le Non pouvait l'emporter au référendum* [de 1988], *ni les analyses les plus optimistes de l'époque. Et même si on gagnait, selon nous, le résultat n'allait pas être respecté !* »

En effet, à partir de 1985, la *Vicaría* joue un rôle de modérateur politique dans les négociations entre les divers secteurs pour tenter d'établir un consensus, visant au retour à la démocratie. Le référendum du 5 octobre 1988 met fin au mandat provisoire de Pinochet selon la constitution militaire de 1980. (55,99 % des voix disent « Non » au régime). La dictature fait place lentement à une démocratie « pactisée » et le régime militaire s'achève par la voie légale. Cette transition à la démocratie se réalise au travers de négociations entre les autorités militaires et les dirigeant·e·s des partis d'une coalition qui va du centre modéré à la gauche. Le rapport de force encore favorable à la Junte se traduit par de nombreux compromis (par exemple la constitution de 1980, où Pinochet s'octroie une place de sénateur à vie, reste en vigueur, ou le maintien de la loi d'amnistie libérant de poursuites judiciaires les auteurs des crimes de la dictature). De plus, l'institutionnalisation implique, d'une certaine manière, l'éviction des secteurs de gauche les plus radicaux.

Le processus du retour à la démocratie est un élément que nous n'avons qu'effleuré : la transition à la démocratie constitue effectivement l'un des volets de l'histoire du pays dont les Chiliennes de France sont précisément les grandes absentes. Dans leur pays d'asile respectif, les exilé·e·s vivent cet événement à distance. Pourtant, leur important travail

militant contribue considérablement au retour à la démocratie[564]. Mais le Chili auquel ils et elles ont appartenu est celui de l'Unité Populaire, puis celui de la dictature, deux périodes intenses qui fondent leur parcours d'exil.

Nous avons retracé quelques aspects de la période du régime militaire et des situations auxquelles les femmes de l'exil avaient à faire face. Si l'appréhension des rapports sociaux en « temps normal » est déjà complexe, elle s'avère d'autant plus difficile dans une situation où toutes les structures, les codes et les repères sont profondément bouleversés.

Globalement, les sorties du pays sont assez diversifiées, mais elles se caractérisent par leur ampleur. Les expulsions hors du territoire national, suite à un emprisonnement, constituent un volet de la répression dont les dirigeants militaires chiliens usèrent afin d'asseoir leur pouvoir et d'éliminer leurs opposant·e·s. Le décret 504 touche ainsi vingt des cinquante interviewées, dont six concernées elles-mêmes et quatorze via un proche (un conjoint ou un père). Elles quittent le pays via des regroupements familiaux, par le biais de la demande d'asile au sein d'ambassades étrangères, grâce à l'entremise des organisations internationales ou des milieux militants… En outre, proches de la répression qui affecte des membres de leur milieu, sensibles aux bouleversements politiques ou touchées par la forte précarité régnante, quelques jeunes quittent le pays dans la perspective de réaliser une formation universitaire et d'y attendre un retour imminent de la démocratie. C'est le cas de <6> Miriam.

« *Ce sont deux raisons en fait. D'un côté, des gens comme moi, qui pensions que ce régime allait durer 20 ans, 30 ans. Et d'un autre côté, des gens, comme mon frère, qui s'indignaient "Non ! Demain nous vaincrons !"* [rires] *C'était autre chose ! Mais la situation était très dangereuse, la preuve c'est qu'en 1980, après mon arrivée en France, mon frère est détenu et disparaît quelques mois.* […] *Dans mon entourage, on m'a bien conseillée : "Dans dix ans, dans vingt ans, le pays aura besoin de personnes qualifiées"…* »

Il en est de même pour des Chilien·ne·s résidant à l'étranger lors du putsch militaire, et qui se retrouvent alors contraint·e·s de ne pas rentrer au pays, sûr·e·s et certain·e·s d'une détention ou d'une persécution ciblée, effrayé·e·s de se voir refoulé·e·s à la frontière ou

[564] En outre, le travail en exil des militant·e·s de base, à plus forte raison celui des femmes, reste en grande partie minoré, voire ignoré. Il s'agit là d'un champ peu exploré et qui reste à défricher. Un article aborde l'apport des exilé·e·s depuis une perspective plus globale : AVARIA Diego, « El aporte de los exiliados políticos al retorno a la democracia en Chile » in *Actas de las Jornadas de trabajo sobre Exilios políticos del Cono sur en el siglo XX. Agendas, problemas y perspectivas conceptuales*, Editorial de la Universidad de La Plata, La Plata, 2013, 17 p. Disponible sur http://jornadasexilios.fahce.unlp.edu.ar/ponencias

inquiet·e·s du climat de terreur régnant[565]. Indépendamment des circonstances de leur départ, le retour n'est pas envisageable pour la majorité des exilé·e·s. Les interlocutrices ont vécu différentes périodes sous la dictature, la Junte s'installant au pouvoir durant dix-sept années.

La prolongation de la dictature

« *J'étais assez grande pour vivre l'Unité Populaire et m'en imprégner en substance, pour faire partie d'un processus collectif dans lequel on se sent… On était en train de changer le monde ! Ni plus, ni moins. Après le putsch, comme tout le monde, le choc et la dépression, ça a été terrible… Et puis comment s'en sortir après ! Au-delà du danger, c'est un aspect essentiel, mais il y a aussi la déception. Tu sais, le fait de perdre un projet collectif, c'est très fort…* » <6> Miriam[566].

Dès le putsch, la constitution est mise en suspens par les autorités militaires. Le couvre-feu règne jusqu'en 1987. Durant les trois premières années de la dictature, les arrestations, les menaces, les harcèlements et les perquisitions se succèdent dans l'entourage des interviewées : dans leur quartier (en particulier dans les *poblaciones*, où sévissent les patrouilles de police), dans leur lieu de travail, dans leur milieu d'études. La violence d'État est présente au quotidien pour ces femmes opposées au régime militaire, qui appartiennent de différentes manières au groupe des partisan·e·s de l'Unité Populaire. La répression est généralisée et collective. Elle évolue, et elle est donc aussi vécue différemment selon les périodes. Par exemple, la famille de <20> Oriana est sympathisante de gauche et a été épargnée par la répression directe. Elle a 14 ans lors du putsch et relate les années sombres de sa jeunesse :

« *Ils nous ont coupé les ailes… C'est ce que je dis toujours, ils nous ont volé notre adolescence, notre jeunesse… je crois que c'est ça aussi qui fait que je me consacre plus tard* [pendant les années 1980] *au travail associatif avec les jeunes, un peu pour assouvir ce besoin… tout ce que je n'avais pas pu vivre durant mon adolescence…* »

Environ les deux tiers des interviewées quittent le Chili entre l'autonome 1973 et le printemps 1977, soit durant le déferlement de la première vague répressive. La plupart de ces

[565] C'est ainsi que <7> Mireya et son époux, étudiant·e·s récemment diplômé·e·s venu·e·s en Europe, avaient participé à la campagne électorale de Salvador Allende. Le couple se retrouve dans une situation ambiguë, entre réfugié·e, immigré·e ou étudiant·e de passage. Quoi qu'il en soit, <7> Mireya se voit dans l'obligation de rester à l'étranger.

[566] Collégienne durant l'Unité Populaire, Miriam est l'une des interviewées qui quitte le Chili pendant les années 1980. Issue d'une famille intellectuelle communiste, son entourage familial survit à la première période de répression. Durant les années 1980, son frère s'engage dans le Parti communiste clandestin et sera détenu à maintes reprises. Pour sa part, <6> Miriam, tout en restant proche des réseaux communistes, s'investit dans la structure d'une ONG et vient en France en 1980 en vue de poursuivre des études.

dernières quittent le pays grâce à des organismes internationaux. Onze d'entre elles s'exilent en France entre 1980 et 1985[567]. Cette seconde période est marquée par une grande vague de répression en conjonction avec une situation économique précaire et une extension de la paupérisation. Enfin, quatre femmes partent durant les deux dernières années du régime militaire. La majorité des femmes parties plus tard sont moins âgées, nées durant les années 1960, donc mineures durant l'Unité Populaire, comme les jeunes qui avaient quitté le pays plus tôt, avec leur famille d'origine. Indépendamment de leur âge, la plupart sont issues de milieux particulièrement touchés par la répression, même si les familles ou l'entourage de certaines, tout en n'étant pas favorable au régime militaire, ne sont pas engagées politiquement à gauche (que ce soit durant l'Unité Populaire ou bien sous la dictature). Pour les plus jeunes, la période de l'Unité Populaire constitue cependant un référent et la dictature marque une rupture brutale dans leur parcours.

Nous avons constaté la présence de nombreuses étudiantes et de quelques professeures parmi les interlocutrices car le milieu universitaire est profondément touché. Le régime s'assure le contrôle absolu des établissements universitaires et secondaires et leur direction est placée sous l'autorité de recteurs désignés par la Junte. Des formations universitaires sont closes, les contraintes pèsent sur le personnel académique et administratif. Des étudiant·e·s sont obligé·e·s d'abandonner leurs études, faute de moyens, et certain·e·s étudiant·e·s sont banni·e·s de leur lieu d'études[568].

Dans le parcours des interviewées, différents aspects se conjuguent. <9> Isabel est l'une des femmes non affiliées à un parti qui n'est pas victime de *répression directe*. Issue d'une famille petite bourgeoise, célibataire, elle est sympathisante du MIR et poursuit durant l'Unité Populaire des études en philosophie.

« *J'ai donc vécu trois ans au Chili après le Coup d'État. C'était une période terrible, avec la disparition de mes amis, des problèmes dans la famille, mon frère a été détenu un an. C'est-à-dire qu'on a vécu une situation familiale très dure. Mon père était démocrate-chrétien, nous* [la fratrie], *à cet âge, nous étions partisans du gouvernement d'Allende, mais mon père… il était plutôt content quand les militaires ont pris le pouvoir. Et bon, l'année suivante, d'abord, lui, il a perdu son poste parce qu'il était syndicaliste, un homme qui… malgré ses positions en*

[567] Quelques unes sont passées par un pays de transit antérieurement.

[568] Rien qu'à l'Université de Concepción, sur 23 000 inscrit·e·s, la réadmission de 17 000 est acceptée par l'administration mise en place, bannissant ainsi ces étudiant·e·s pour des raisons politiques. À l'Université Technique de l'État (Santiago), outre la fermeture de certaines formations, le taux horaire des sciences humaines et sociales est réduit de 60 %. MEYERS Paul, « La intervención militar de las universidades chilenas » in *Revista Mensaje*, Vol. 24, n° 241, 1975, pp.382-383.
Disponible sur http://biblioteca.uahurtado.cl/UJAH/msj/docs/1975/n241_379.pdf

tant que démocrate-chrétien… Il a tout perdu, sa retraite, son travail… Et puis, mon frère disparaît quelques mois ensuite… […] *Et on savait bien que ce n'était pas le cas le plus grave parce que dans notre entourage, il y avait des personnes dans des situations bien pires.* […] *Le Coup d'État est arrivé quand j'étudiais, toutes ces disciplines* [les sciences sociales], *la réflexion, tout a été éliminé, détruit. Et mes amis étaient dispersés, le chaos que tout le monde raconte, les disparitions, les tortures… Ma meilleure amie était la sœur d'un des 119 disparus*[569]. […] *Je n'avais aucune possibilité concrète de réaliser ou de poursuivre mes études ; mon université, ma formation étaient dissoutes, les profs… c'était un panorama sans aucune alternative.* »

Aux formes multiples de répression s'ajoute la profonde précarité d'une grande partie de la population ; la dégradation de la situation socioéconomique n'épargne aucune catégorie sociale des milieux persécutés. À sa libération, un·e prisonnier·e peine à retrouver son activité antérieure, que ce soit un poste de travail, une activité rémunérée non déclarée ou sa formation universitaire. D'autre part, de nombreuses personnes vivent sous la menace d'un licenciement ; le *silence politique* devient une condition *sine qua non* pour garder son emploi.

Les relations sociales étaient marquées par l'intense politisation de la période de l'Unité Populaire, le réseau des interlocutrices est donc particulièrement affaibli dans un premier temps. Les marges de manœuvre sont réduites et ce sont donc d'autres ressources qui permettent aux partisan·e·s de l'Unité Populaire d'affronter la situation. La solidarité et l'entraide familiales, le réseau amical ou le voisinage viennent jouer un rôle crucial. Cependant, dans le cas d'un certain nombre d'interviewées, les familles sont profondément divisées et les réactions de leurs proches fortement contrastées. Si quelques-unes sont immédiatement soutenues, que ce soit par leur famille et/ou un quelconque réseau, d'autres ne peuvent se reposer que sur très peu de personnes, voire n'ont aucune aide. Ces expériences, positives pour les premières et douloureuses pour les secondes ont marqué à jamais leur perception de cette période. Ces situations évoluent et se présentent aussi à différents degrés.

<45> Malena et son conjoint sont révoqué·e·s de leur poste de professeur·e d'université. Lorsque celui-ci, *mirista*, passe à la clandestinité, elle tente tant bien que mal de

[569] Le cas des « 119 » est l'un des épisodes emblématiques marquant la première période de la répression. Dans un premier temps, les autorités militaires nient l'arrestation de ces 119 détenu·e·s, dont 21 femmes, à l'instar d'autres prisonnier·e·s. Cependant, entre juin et juillet 1975, une série d'articles de presse publiés au Chili, en Argentine et au Brésil véhicule l'idée saugrenue d'une tuerie effectuée par les propres militant·e·s, dont le but aurait été l'élimination de leurs camarades de partis de gauche. Connue sous le nom d'*Opération colombo*, il s'agit d'un des plans ourdis par le réseau de coordination entre les dictatures du Cône sud. Le régime chilien déclare officiellement pour la première fois les décès de détenu·e·s disparu·e·s, déclinant toute responsabilité. La disparition apparaît dès lors comme un fait avéré pour l'entourage de ces victimes.

rester dans son lieu de résidence, éloignée de sa famille d'origine. Son exemple, quoi que peu représentatif, est étonnant :

« *Durant le temps que j'ai continué à vivre à Osorno, je vais te dire que les personnes qui m'ont assistée, c'est souvent des gens de droite ! Ils m'ont protégée.* […] *En revanche, les gens de gauche, ils étaient persécutés, donc… Mais c'est vrai aussi qu'ils pensaient que je n'avais sûrement aucune mauvaise intention mais que je pouvais laisser filtrer, sans le vouloir, des infos, lâcher des commentaires inopportuns. Et c'est là que mon amie Lilian* [adversaire de l'Unité Populaire et pro-putsch] *est venue à mon secours, quand j'ai commencé à aider des gens de gauche après le Coup d'État. Je savais donc très bien qu'il fallait être extrêmement vigilante. Mais c'est grâce à Lilian que j'ai pu fuir Osorno* [pour aller à Santiago]*, sans aucun problème. Sinon, j'aurais été détenue car il y avait des contrôles policiers à la sortie de Valdivia.* »

Si l'entourage est favorable aux militaires, les liens sociaux fragilisés ne se dégradent que davantage. La situation de <35> Lidia constitue un exemple évocateur.

« *Je vivais dans les beaux quartiers. Et pendant l'UP, tous les voisins avaient leurs garde-manger blindés, moi aussi, je ne le nie pas… Je voyais bien comment les gens s'organisaient ailleurs, mon frère travaillait dans les organisations des quartiers populaires, et c'était clair que les gens s'organisaient et vivaient mieux. Pour moi, c'était un espoir de changement pour l'avenir et c'était très important pour moi que les nouvelles générations rompent avec tout ce qui nous avait tellement fait du mal, surtout aux femmes.* »

À cette époque, <35> Lidia embauche un jardinier et une femme de ménage d'une *toma de terreno* limitrophe. Elle se heurte à la réprobation générale et subit la mise à l'écart de la vie du quartier. Le putsch renforce cette rupture radicale avec son entourage.

« *On a commencé à être surveillés par les voisins à partir du jour même du putsch… C'était terrible, terrible parce que… on était au milieu de tous ces gens qui nous étaient étrangers, opposés à tout ce qu'on pensait, à ce qu'on croyait, tout en sachant ce qui se passait à quelques mètres de chez nous* [dans la *población*]*, on entendait les coups de mitraillettes toutes les nuits.* »

Son mari, fonctionnaire du gouvernement d'Allende, sous la traque des autorités, quitte le foyer familial et passe à la clandestinité. <35> Lidia et sa fille finissent par emménager chez les parents de <35> Lidia, dont la situation est un peu plus modeste et qui, dans un premier temps, soutiennent le Coup d'État. Elles sont bien accueillies et <35> Lidia doit poursuivre et restructurer sa vie, sans nouvelles de son conjoint. Par la suite, elle apprend

par un tiers que son mari a pris le chemin de l'exil… Licenciée de son poste, elle commencera à vivre de petits emplois instables et précaires.

Par ailleurs, certaines épouses ou filles de détenus n'exercent aucune activité rémunérée et sont, par conséquent, touchées par une cruelle pénurie durant la détention de leur parent. <50> Eulalia, mère au foyer qui n'a jamais été affiliée à un parti politique, confirme cette détresse dans laquelle se trouve plongée sa famille. Durant la détention durant trois ans de son époux, ingénieur *mirista*, elle ne peut compter que sur l'aide fort limitée de ses proches. « *Mes enfants étaient habitués à un certain niveau de vie, on avait tout à la maison et, du jour au lendemain, notre famille passe à la misère…* »

Leur conjoint, leur père ou leur frère est en prison, menacé ou licencié. Lors de la détention du conjoint, sa compagne doit chercher le moyen de subsister, assumer la responsabilité de la maison et rechercher le lieu de détention du compagnon emprisonné. Dans cette situation, il est attendu des épouses et des mères un dévouement total. Par le fait de n'avoir pas subi la répression elles-mêmes, les femmes sont considérées comme des victimes *indirectes*, voire des victimes *secondaires*. De fait, l'expérience de nombreuses femmes est souvent réduite à celle de « témoin » de la répression. En raison de l'ampleur des atrocités perpétrées, seules les veuves et les parent·e·s sont considérées comme des victimes. La précarité induite par la répression est davantage considérée comme un préjudice collatéral, *a priori* réparable. Elle est, en outre, exclue des mesures de réparation ultérieures, car elle n'est pas répertoriée comme faisant partie du dispositif répressif.

Ces divers éléments se retrouvent également dans l'expérience de <39> Graciela, âgée de 13 ans en 1973, qui quitte le pays durant les années 1980. Orphelin·e·s de mère, son frère et elle sont éduqué·e·s par leurs grands-parents maternel·le·s. Son frère milite au MIR et Graciela aux Jeunesses Communistes durant l'Unité Populaire. Lors de la première année du Coup d'État, son père *mirista* est détenu, puis libéré ; son oncle est porté disparu. Son grand-père maternel est révoqué de son poste de directeur d'école primaire et la famille subsiste dans un premier temps grâce aux activités de la grand-mère.

« *Évidemment, la situation familiale et économique de ma famille… elle est complètement détruite par le Coup d'État. Ma grand-mère nous a pris en charge toute seule, nous deux, et je n'ai pas pu faire d'études. Elle n'avait pas les moyens, encore moins pour des études qui, selon elle, n'avaient pas de sens… évidemment. Et bon, j'ai dû me résoudre à l'évidence… À un moment, ma grand-mère m'a décroché quelques heures gratuites de cours de secrétariat chez Manpower je crois, mais ça ne m'a jamais plu. J'y suis allée seulement parce qu'elle l'avait obtenu par le Comité Pro-paz* [Comité de coopération pour la paix au Chili, organisme

créé, dès 1973, par l'Église catholique et le Conseil œcuménique des Églises chiliennes *pour* venir en aide aux persécuté·e·s] *ou par un organisme international, je ne me souviens plus exactement. Donc après mon lycée, j'ai fait ce cours, un job comme secrétaire, j'ai travaillé au marché, c'est-à-dire des boulots insignifiants et sans avenir…* »

De fait, sur le plan politique, le régime militaire représente une *contre-révolution conservatrice* dont le but est d'installer une société qui soit à l'opposé du Chili de l'Unité Populaire. De plus, il constitue également une contre-révolution sur le plan économique car la Junte impose une discipline autoritaire et contrôle le pays pour appliquer des réajustements économiques. Un des traits particuliers du régime militaire chilien est l'articulation entre un État dictatorial autoritaire et la mise en place d'un système économique ultra-libéral. Les politiques de la Junte visent le long terme : « dorénavant, il s'agit de modifier de façon fondamentale le fonctionnement de l'économie. »[570] Les politiques économiques drastiques, élaborées et mises en œuvre par un groupe d'économistes formés à l'Université de Chicago (les *Chicago boys*), visent la libéralisation du marché financier (notamment les taux d'intérêt et les allocations de crédit), la liberté totale des prix et l'ouverture sans régulation aux importations[571].

Après une économie régulée par l'État, il s'agit d'introduire un système économique libéral, de flexibiliser le monde du travail rémunéré et de privatiser les services publics. Dès le renversement d'Allende, les premières mesures concernent la réduction drastique des dépenses publiques et l'élimination du déficit. Annulant la Réforme agraire et les expropriations, la Junte restitue des entreprises et des terres. En tant que détentrice légale des terres confisquées, elle rétablit les droits des grands propriétaires agricoles et vend des terres à des multinationales étrangères, principalement des sociétés d'exploitation forestière, qui bénéficient en outre de subventions de ce même gouvernement.

Les réformes ultra-libérales affectent la législation du travail, le secteur agricole, le système de retraite ainsi que les domaines de la santé, de l'éducation et de la justice[572]. « L'autoritarisme surgit comme une condition nécessaire au succès des politiques

[570] GUILLEN ROMO Hector, « De Chicago à Santiago : le modèle économique chilien » in *Revue internationale et stratégique*, Vol. 3, n° 91, 2013, p.111.

[571] Pour une analyse comparative des politiques économistes ultranéolibérales imposées en Argentine et au Chili durant l'emprise des dictatures, consulter BOISARD Stéphane et HEREDIA Mariana, « Laboratoires de la mondialisation économique. Regards croisés sur les dictatures argentine et chilienne des années 1970 » in *Vingtième Siècle. L'Amérique latine des régimes militaires*, Vol. 1, n° 105, 2010, pp.109-125.

[572] En 1974, 257 entreprises expropriées repassent aux mains de leur ancien propriétaire. De plus, sur les 400 entreprises qui appartenaient à l'État en 1973, seules 45 d'entre elles, dont une banque, restent dans le secteur public en 1980.

orthodoxes. »[573] Ce sont les classes populaires qui, dans leur ensemble, sont les plus affectées. Seules les classes les plus aisées, favorables au putsch, sont les bénéficiaires des mesures économiques ultra-libérales entamées durant la période de la dictature.

Selon Jaquette, le groupe social le plus touché est celui des *pobladoras*, en particulier les veuves de militants et de syndicalistes exécutés ou portés disparus. Pour la plupart mères au foyer, elles sont obligées d'exercer les emplois les plus précaires[574]. Celles dont le conjoint, ancien détenu, ne retrouve pas d'emploi ou est directement licencié, traversent la même épreuve.

Entre 1973 et 1975, le nombre de postes de la fonction publique diminue de 30 %. Or, comme nous l'avons constaté, de nombreuses partisanes de l'Unité Populaire avaient été promues à des postes dans la fonction publique et sont donc directement concernées par ces restrictions. Rappelons que les femmes avaient gagné des espaces particulièrement dans le domaine de l'éducation et de l'administration, et de nombreuses partisanes de l'Unité Populaire sont fonctionnaires. Les établissements publics de santé, où se concentre une partie significative de salariées, sont eux aussi pris en charge par les autorités militaires. Un grand nombre de partisanes de l'Unité Populaire voient leur poste suspendu, quand elles ne sont pas licenciées.

Les politiques de flexibilisation du salariat octroient les pleins pouvoirs aux employeurs et provoquent l'atomisation des salarié·e·s ; de surcroît, toute activité syndicale est proscrite entre 1973 et 1979. Le taux des cotisations sociales des employeurs, de 40 % durant les années 1960, est réduit à 3 % en 1980. De plus, entre 1973 et 1975, les salaires chutent de 30 % et le chômage s'élève à 18 %[575].

La période qui va de 1977 à 1981 représente la phase de l'institutionnalisation de la Junte qui assoit et consolide son pouvoir. Le régime militaire se dote d'une nouvelle constitution par un référendum en 1980. Même si la transparence du processus électoral est largement douteuse et discréditée (il n'existe, par exemple, aucun registre électoral), Pinochet devient président du pays et légitime ainsi son gouvernement autoritaire. Bien que les expulsions officielles se raréfient et que, quantitativement, les assassinats et les détentions diminuent, l'autoritarisme s'installe dans la société chilienne, accompagné d'un marché concurrentiel où règne de plus en plus l'individualisme. Malgré la paupérisation qui se

[573] GUILLEN ROMO Hector, « De Chicago à Santiago : le modèle économique chilien » article cité, p.111.
[574] JAQUETTE Jane, *The women's movement in Latin america : participation and democracy*, Westview press, Oxford, 1994 (2ème édition), 257 p. L'auteure affirme que de nombreuses *pobladoras* exercent la prostitution. Il est fort probable que ce soit le cas d'un certain nombre, cependant, je n'ai retrouvé aucune autre référence à ce sujet.
[575] MELLER Patricio, *Un siglo de economía…*, *op.cit.*, p.184 sqq.

généralise, le régime militaire gagne progressivement des partisan·e·s, notamment parmi les classes populaires, ralliement qui reste d'ailleurs jusqu'aujourd'hui extrêmement peu étudié[576]. Pour justifier l'instauration de la dictature la propagande officielle attribue la responsabilité politique de la crise sociale de l'époque à l'Unité Populaire, aux dirigeant·e·s du gouvernement d'Allende. Cette rhétorique permet aux militaires de s'octroyer le rôle de « *sauveurs du peuple chilien* » et, au moyen de l'exaltation du patriotisme, et par la mise en place de politiques populistes et d'assistanat, le régime réussit à capter des Chilien·ne·s issu·e·s des secteurs les plus démunis.

Cependant, un autre tournant s'amorce alors, et les mesures économiques finissent par provoquer une crise structurelle en 1982. Si le taux de chômage s'élève déjà à 24 % en 1981, il augmente jusqu'à 31,3 % en 1983. Le régime entame, dès lors, un deuxième processus de privatisation, qui touche des entreprises qui faisaient historiquement partie du secteur public, il approfondit la dérégulation du système de cotisations, de la protection sociale, de l'électricité et des télécommunications entre autres. Durant cette période, le salaire moyen est réduit de 20 % et le salaire minimum chute de 40 %. Le chômage sévit dans les secteurs les plus démunis, mais touche amplement aussi les couches moyennes[577].

Cette crise affecte de nouveau les femmes des secteurs sociaux les plus défavorisés. Durant les années 1980, deux tiers des *pobladoras* ayant une activité rémunérée sont employées domestiques ou exercent des activités non déclarées[578]. Par ailleurs, entre 1974 et 1988, afin de réduire le taux de chômage, le régime militaire crée deux programmes d'emploi précaire : le PEM – *Programme d'emploi minimum* – et le POJH – *Programme occupationnel de chefs de foyer* – , dont les salaires avoisinent le tiers du salaire minimum. En 1982, 13 % des Chilien·ne·s, dont 52,5 % de femmes, sont au PEM. Qui plus est, il s'agit pour la plupart d'entre elles de leur premier emploi[579].

Jusqu'ici, nous avons focalisé notre attention sur les différentes facettes du système répressif. Si cette répression s'abat sur les partisan·e·s de l'Unité Populaire sans distinction, elle revêt toutefois des modalités particulières pour les femmes. Nous développerons dans le

[576] Pour une analyse de la construction du discours du régime militaire *et* du déploiement de son appareil idéologique, consulter VALDIVIA ORTIZ Verónica, « " ¡ Estamos en guerra, señores ! El régimen militar de Pinochet y el "pueblo". 1973-1980 » in *Revista Historia*, Vol. 43, n° 1, 2010, pp.163-201. Disponible sur www.scielo.cl. Les adhérant·e·s au régime militaire proviennent souvent des deux extrêmes de la hiérarchie socioéconomique. C'est ce que montre le documentaire « I love Pinochet » (2011) de Marcela Saïd qui contient des interviews actuelles de pinochétistes convaincu·e·s de classe bourgeoise et de classe prolétaire.
[577] MELLER Patricio, *Un siglo de economía…*, *op.cit.*, pp.255-256.
[578] CAMPERO Guillermo, *Entre la sobrevivencia y la acción política : las organizaciones de pobladores en Santiago*, Editorial ILET, Santiago du Chili, 1987, cité par VALDES Teresa et WEINSTEIN Marisa, *Mujeres que sueñan…*, *op.cit*, p.73.
[579] *Ibidem*, pp.73-74.

chapitre suivant les différents types de mobilisation contre la dictature tout au long de la durée du régime. Quand bien même les marges de manœuvre sont extrêmement réduites, des stratégies de résistance s'élaborent et elles s'inscrivent dans des logiques dynamiques. En outre, les formes d'opposition, voire de contestation, ne sont pas statiques, loin s'en faut, et les femmes agissent et réagissent face à l'oppression. C'est ce que nous présenterons dans le chapitre suivant.

PORTRAIT IV.

NILDA ET LA REPRESSION D'UN ENGAGEMENT PARTISAN[580]

« *… il y a toujours eu un fil conducteur, j'ai continué à être un microphone parlant de toute la situation vécue au Chili car je pense que d'une certaine façon, je devenais la porte-parole d'un projet collectif…* »

J'obtiens les coordonnées de Nilda par le réseau associatif des ancien·ne·s prisonnier·e·s politiques chilien·ne·s. Je la contacte par mail et par téléphone et, suite à quelques échanges précisant certains éléments de ma recherche, Nilda m'accorde aimablement un rendez-vous et m'accueille volontiers à son domicile en banlieue parisienne. Les seules informations dont je disposais au début étaient son militantisme au MIR et sa condition d'épouse de détenu porté disparu.

Notre entretien réalisé en mai 2009 dure 3 h 35, mais la rencontre s'étend sur toute la journée. J'ai été également invitée chez elle par la suite et ai pu rencontrer ainsi quelques personnes de son entourage proche. Je l'ai, de plus, à nouveau croisée lors d'activités solidaires au bénéfice des sinistré·e·s du tremblement de terre de 2010 au Chili.

Le profil de Nilda est considéré « atypique » car elle est arrivée sans conjoint en terre d'exil. En outre, son militantisme au sein du MIR n'est pas relié à sa famille ni à son compagnon. Par ailleurs, son récit foisonne de références historiques et politiques des luttes ouvrières, ainsi que d'analyses du folklore latino-américain.

Une prise de conscience progressive

Nilda naît dans une ville du Petit Nord chilien en 1952, au sein d'une famille commerçante aisée traditionnellement de droite. Son père et sa mère sont musicien·ne·s, mais leur passion est mise de côté au moment de constituer une famille. Son père est alors à la tête de l'entreprise familiale, une maison de couture, et sa mère travaille également au sein de cette dernière. Sa sœur, son aînée de 19 ans, est mariée à un industriel mineur et le couple habite au foyer des parents de Nilda. Les activités de son beau-frère sont donc reliées

[580] Entretien numéro 17. Retranscription intégrale en annexe numérique.

à la structure familiale. Institutrice, sa sœur lui enseigne très tôt des connaissances de base à la maison, lui transmettant précocement le goût pour la lecture. L'enfant s'intéresse au folklore et joue du *charango*[581] et de la guitare dès ses 12 ans.

Dans son enfance, Nilda est témoin des rapports d'exploitation que sa famille entretient avec les mineurs et des relations entre patronat et salariés qu'elle qualifie de féodales. Toutes les semaines, les mineurs et leurs familles descendent des villages de montagne jusqu'aux portes de sa maison dans les camions transportant les métaux : les hommes espérant toucher leur salaire et leurs compagnes accompagnées des enfants pour s'approvisionner. Ils et elles remontent de temps en temps les mains vides. Ecoeurée par ces injustices, Nilda commence à interpeller ses parents, en particulier sa mère, pour leur venir en aide et nourrir les enfants.

Poussée par sa curiosité, elle commence à fréquenter dès 13 ans des cercles littéraires de lycéen·ne·s où elle accède à la lecture du Manifeste communiste. Nilda est scolarisée dans une école privée tenue par des religieuses et, consciente des penchants de cette élève, l'une des sœurs l'incite à découvrir l'encyclique *Rerum novarum*. Nilda trouve des liens entre les propositions sociales de ces deux ouvrages. De plus, elle apprend qu'un de ses oncles, militant communiste, a été poursuivi et a vécu dans la clandestinité sous le régime de González Videla. De son plein gré, à 15 ans, elle décide de frapper aux portes du siège du Parti communiste de sa ville. Elle est tout d'abord rabrouée par un militant à cause de son appartenance familiale, mais fait alors appel à des connaissances pour intégrer ce parti. Elle y sera ensuite bien accueillie. En effet, comme elle est membre d'une famille prestigieuse de droite, on l'envoie parcourir la ville pour vendre « *El Siglo* », journal emblème du Parti communiste. Toutefois, elle commence rapidement à être critique envers les directives de ce dernier. Entre-temps, elle fait la connaissance d'une troupe itinérante de comédien·ne·s proche du MIR, qui est à l'époque interdit, chez lesquel·le·s elle retrouve davantage ses idées politiques.

Ses projets d'études sont clairs : Nilda est déterminée à devenir musicienne et à entrer au conservatoire pour étudier le violoncelle. Cependant, ses parents s'opposent à sa vocation et lui imposent un cursus universitaire bien différent, raison pour laquelle elle se retrouve à faire ses études à Antofagasta.

[581] Instrument musical à cordes utilisé dans la musique folklorique des régions andines.

« J'étudiais la pédagogie de l'anglais. En fait, j'étudiais ce que mes parents voulaient que j'étudie. Donc, dans mes projets professionnels, j'étais en train d'accomplir, on va dire, ce que voulaient mes parents mais déjà… j'avais un projet : partir en Angleterre pour faire des études pour améliorer mon anglais. Je voulais transformer cette expérience un peu négative, mon idée était de travailler en histoire. Disons pas devenir prof d'anglais mais travailler dans la recherche historique plutôt liée à la musique. »

Étudiante universitaire, elle renonce au Parti communiste en 1971 et commence à militer au MIR. Son petit ami, Alejandro, est également étudiant à l'université, mais dans une ville voisine. Nilda est déjà engagée politiquement, et pour sa part, Alejandro se rapproche du MIR pour finalement intégrer ses rangs. Leurs réseaux militants ne se croisent pas encore.

Sous l'Unité Populaire, Nilda mène en parallèle ses études d'anglais et son activisme politique. L'étudiante intègre également des groupes de musique folklorique. Elle participe à l'un des fronts du MIR, le MPR, mouvement social *poblador* révolutionnaire, bien que son parti lui ait demandé de s'insérer dans sa fraction universitaire. Oeuvrer pour l'autogestion des habitant·e·s des bidonvilles lui paraît plus intéressant et en accord avec ses idéaux. Nilda travaille en particulier avec les femmes *pobladoras*. Connaissant les procédés techniques ainsi que les us et coutumes des mines, elle est aussi sollicitée pour participer aux discussions politiques avec les mineurs animées par le MIR. Héritiers d'une longue tradition machiste, interdisant notamment aux femmes l'accès aux mines, ces derniers demeurent réticents aux échanges politiques incluant des femmes. Les militantes sont cependant amenées à dialoguer avec leurs compagnes et participent tout de même aux meetings afin de familiariser les mineurs à leur présence. Que ce soit dans le milieu de la musique ou dans le militantisme, Nilda a donc souvent évolué dans des espaces sociaux où la présence masculine est prédominante. Alejandro milite dans d'autres cellules. En 1972, le couple se marie, Nilda emménage à La Serena où elle reprend ses études d'anglais et continue son travail politique dans les *poblaciones*. La jeune femme entame sa troisième année d'études.

La clandestinité et la répression sous la dictature

Dès le Coup d'État, le couple est recherché par les autorités militaires. Nilda est alors enceinte. Les consignes du MIR dictent le passage à la clandestinité complète.

« [à son conjoint] *"Je suis une femme militante. À savoir, je ne m'exile pas. Et bon, en marge de ce que le Parti préconise, je pars avec toi car aujourd'hui, je décide d'être une résistante.*

Je passe avec toi à la clandestinité et je continue à lutter à tes côtés en tant que partenaire." Parce que parfois, certaines recommandations du MIR par rapport au couple… c'est-à-dire si je n'avais pas été enceinte, Alejandro aurait été envoyé au Nord et moi, sûrement à une autre région, parce qu'à l'époque, au sein du MIR tu étais militant avant tout, le couple n'existait pas. »

Mise à l'écart des activités partisanes, d'ailleurs fortement réduites par le contexte répressif, et devant le danger d'être reconnue, la militante ne prend pas le risque d'être agent de liaison mais se consacre à des « petites tâches » de la résistance : retranscription de pamphlets ou fabrication de *barretines*[582]. Sous des noms d'emprunt, le couple passe successivement de village en ville, de cache en cache. Leur enfant naît en 1974. Alejandro fait partie d'un Comité régional du MIR en clandestinité, mais les contacts se restreignent au fur et à mesure, les arrestations et les assassinats de leurs compagnons se multiplient et l'étau se resserre autour du couple.

« Nous avons continué le travail de… on dit de résistance mais c'était plutôt de l'information clandestine. C'est-à-dire au fond, je crois que la résistance a été réduite, ce sont certains camarades qui se sont défendus par le feu contre les milicos[583] *lors des détentions. Mais il n'y a pas eu de résistance comme l'avait rêvé autrefois le MIR ou quelques camarades d'autres partis, à la marge de la version officielle. Il s'agissait donc plutôt de rester informés, d'entretenir une certaine présence, une bougie allumée. Et donc les* barretines *continuaient à arriver. Et à un moment donné, ce qui nous a conduit à éloigner Victor* [leur enfant] *de nous, c'est que quand vingt camarades ont été détenus, leurs enfants sont récupérés avec beaucoup de difficultés par les grands-parents. Les parents sont morts, les enfants orphelins…* […] *Donc c'étaient des infos très alarmantes. Et… bon, la pression de nos familles qui nous disaient "On vous fait partir, vous allez à une ambassade. Vous devez partir." Et non, non, c'est-à-dire, bien que le MIR avait préparé ses files en disant "Quand cette guerre sera menée, ils vont se comporter comme des chiens, ils n'auront aucun scrupule ni de cœur." Mais c'est autre chose de le vivre, disons qu'on avait vécu tellement de temps en démocratie, tellement de temps en liberté… »*

Nilda décide alors d'envoyer Victor dans sa famille, convaincue qu'il y sera protégé par l'influence et les contacts de son entourage de droite, proche des autorités militaires et

[582] Objets cachant des messages ou des pamphlets dans des tubes de dentifrice, des boîtes de lait ou de café…
[583] Expression péjorative et familière désignant les militaires.

en accord avec le régime. Quelques mois après, en novembre 1975, le couple est découvert à Copiapó, arrêté et brusquement séparé peu après leur détention par des militaires. C'est la dernière fois qu'elle le verra : Alejandro fait partie de la liste de détenu·e·s disparu·e·s. En détention, elle identifie quelques-uns des tortionnaires et elle est accusée de faire partie d'un complot contre les militaires. Lorsqu'elle demande des nouvelles de son mari, on lui donne systématiquement des informations contradictoires : Alejandro a été envoyé à Santiago, il n'est plus détenu et doit être en fuite ou parti en exil. Nilda est sauvagement torturée et subit différents sévices physiques et psychologiques, dont le viol. Le but est de lui soustraire des informations sur l'organisation du MIR et de ses membres encore en clandestinité. Le transfert de Nilda est sollicité par la DINA. Après trois ou quatre semaine de détention, elle est envoyée à l'hôpital pour traiter ses blessures et être transférée vers un autre régiment à La serena et par la suite à Santiago : premièrement au centre de torture de *Cuatro álamos* puis à *Tres álamos*, où elle officiellement reconnue comme prisonnière et peut bénéficier du droit de visite. Elle continuera à être interrogée et torturée tout au long de ce parcours de détention. Dans ce dernier lieu de détention, elle peut reprendre contact avec l'extérieur et commence à rechercher son mari. Dans un premier temps, sa famille ne soutient pas particulièrement ses démarches ni celles de sa belle-famille.

« C'est-à-dire, ils ont laissé ma belle-mère… ils l'ont soutenue financièrement, mais disons qu'ils n'ont pas beaucoup bougé. […] [Selon sa famille] *Parce que nous nous sommes mêlés à des affaires dans lesquelles tout bonnement nous ne devrions pas nous être mêlés. Disons qu'ils n'ont même pas… disons que ma famille ne fait pas partie de celles qui ont réagi immédiatement face à la douleur. »*

En décembre 1976, Nilda est libérée et le décret d'expulsion lui est appliqué. Elle porte plainte pour la disparition de son époux, procédure qui dure neuf mois. Finalement, un non-lieu est décrété. En 1977, la France lui accorde un visa et elle quitte le pays sans nouvelles d'Alejandro. L'assassinat de son conjoint, certainement mort sous la torture, ne lui est pas avoué. Son enfant demeure à la charge de sa famille. En effet, pour partir avec lui, elle a besoin d'une autorisation de sortie du territoire du père, à moins d'obtenir (et d'accepter) un certificat de veuvage. Les autorités nient la détention d'Alejandro et déclarent qu'il se trouve en fuite, et la figure légale de détenu disparu n'a aucun poids juridique. Bien que la *Vicaría de la solidaridad* tente d'établir un sauf-conduit pour Victor, Nilda refuse toute démarche car d'une part, cela signifierait l'abandon de toute procédure

visant à connaître le sort d'Alejandro et à rétablir la vérité et, d'autre part, la femme reste persuadée que son absence du Chili ne sera que passagère.

Les premiers temps de l'asile politique en France

Nilda atterrit à Paris en 1977, à l'âge de 25 ans. Son conjoint est porté disparu et son enfant est resté au Chili. Ses études sont inachevées, mais elle a suivi trois ans d'études universitaires. Elle est accueillie dans un foyer pour réfugié·e·s en banlieue parisienne durant la période réglementaire de trois mois.

« J'ai rapidement compris que si tu ne parlais pas la langue, tu ne pouvais pas avoir un autre type de travail [que faire du ménage]*. Donc je me suis mise à étudier, à étudier le français et j'ai utilisé la même méthodologie que lorsque j'étudiais l'anglais. »*

Nilda entre immédiatement en contact avec le MIR et elle reprend également des activités musicales. Quelques heures comme intervenante musicale dans un centre de loisirs lui sont proposées, elle dispose donc de maigres revenus. Un an après son arrivée, en jouant lors d'un concert de solidarité pour le Chili, elle rencontre plusieurs musicien·ne·s chilien·ne·s, dont en particulier un militant socialiste très actif dans les milieux partisans qui lui propose de le rejoindre pour jouer dans les *peñas*. Elle intègre un groupe de musique et de danses folkloriques et commence alors des tournées dans toute l'Europe. Nilda s'inscrit dans une formation universitaire en histoire, mais abandonne rapidement ce cursus à causes de ses diverses activités. L'été, elle travaille comme animatrice dans des centres de loisirs. Reprendre une vie « normale » est loin d'être facile.

« Mais je pense que quand tu as une motivation, cette même motivation te permet aussi de développer et d'exploiter ton potentiel au maximum. Disons que je bougeais autour de choses fondamentales pour moi, comme l'était la cause chilienne, le procès, mon propre processus, mon propre travail, la musique… de ne pas faire de ménage en France ! [rires] *Je n'ai jamais fait le ménage ici, déjà que je n'aimais même pas faire le ménage chez moi ! C'est une simple anecdote, mais je me suis aussi dit : Du ménage, ici je n'en ferai pas. Pire encore, j'ai dit : Je ne laverai pas le cul des Français, ça non, jamais. Disons que lorsque tu as un projet et la motivation pour le réaliser, je crois que… tu te lèves, c'est ce qui fait marcher les choses. »*

Nilda rencontre un nouveau compagnon, un Chilien exilé, ex-détenu et militant du PS. Ce conjoint, auquel elle se réfère très peu, décroche rapidement des activités partisanes

et ne cherche pas particulièrement à s'investir dans la vie politique et, en outre, ne posséderait pas les mêmes inquiétudes artistiques ou intellectuelles qu'elle. La femme a de son côté une vie dynamique, entre les concerts, les activités socioculturelles et les engagements politiques. De cette union, pourtant assez brève, naissent deux enfants. Tout en le considérant comme une bonne personne, et reconnaissante du soutien affectif qu'il lui apporte lors de ses premiers pas en France, Nilda sent que son partenaire ne l'accompagne guère dans ses activités et lui reproche un certain manque d'ambition. Le couple se sépare peu de temps après la naissance du second enfant.

Participant aux activités partisanes du MIR, jouant lors d'activités de solidarité et de *peñas* dans différentes villes, Nilda fait en permanence de nouvelles rencontres et tente de préserver également le contact avec des *compañeras* « non militantes ». Elle souligne aussi sa détermination à participer aux réunions « *autant que les hommes militants* » et impose comme condition son implication aux côtés de ceux-ci. En 1981, la militante diverge avec l'*Operación Retorno* du MIR et s'écarte du parti, privilégiant dès lors les activités auprès de l'Association des Familles de Détenus Disparus.

En 1984, Nilda intègre un conservatoire municipal comme professeure de musique et devient vacataire de la ville. Se succèdent des emplois municipaux en tant que vacataire : Nilda est animatrice et intervenante musicale en crèche, dans des centres de loisirs et des écoles primaires.

En 1985, Nilda se met en couple avec Francisco, ancien détenu politique et militant du MIR, également séparé de sa compagne et père de deux enfants. Tenant compte du fait que leurs ancien·ne·s conjoint·e·s respectif·ve·s donnent naissance à des enfants dans leur nouvelle relation, le couple décide de ne pas avoir d'enfants et de se consacrer à l'éducation de leurs fil·le·s ainsi qu'à leurs nombreuses activités politiques et musicales. Ce nouveau compagnon de route soutient Nilda, notamment dans les démarches concernant son époux disparu.

Vers 1985, quelques militantes du MIR, dont elle-même, forment un atelier de discussion entre exilées, militantes et « non militantes », pour discuter de leurs propres difficultés en terre d'asile. Coïncidant avec l'éclipse du parti, cette initiative ne dure que très peu de temps. Sans se revendiquer féministe, Nilda reste sensible à la cause des femmes.

« Je crois qu'encore aujourd'hui, une femme a beaucoup plus de travail qu'un homme, beaucoup plus de travail personnel, beaucoup plus de travail professionnel, beaucoup plus de

travail de reconnaissance. C'est comme être une étrangère dans la société des hommes, elle doit toujours être en train de prouver. »

Suite à l'essoufflement des activités militantes et à la distance prise avec le MIR, Nilda s'oriente vers le Parti communiste français de sa commune, davantage poussée par son besoin d'un espace de militantisme et de discussion politique que par une profonde adhésion aux directives du parti. Elle y milite durant cinq ans.

Jusqu'à la fin de années 1980, Nilda se consacre principalement à la musique et fait partie de différents groupes folkloriques. Mais les activités de solidarité commencent progressivement à diminuer et sa vie se sédentarise au fur et à mesure.

Nilda a toujours gardé l'espoir de vivre avec son fils Victor. Au fil des années, elle garde le contact avec son enfant et sa famille par tous les moyens possibles, par courrier et téléphone. Aux alentours de 1986, lorsqu'elle cesse alors de considérer son exil comme provisoire, les frontières s'ouvrent par ailleurs et la sortie de mineur·e·s non accompagné·e·s devient possible. La mère tente de faire venir Victor en France. En 1988, lorsque les démarches aboutissent, son fils est aux portes de l'adolescence et décline cette possibilité. Nilda ne peut s'empêcher d'attribuer ce refus au manque de conscientisation de ses proches. Outre la souffrance de l'exil et celle liée à la disparition de son premier compagnon, l'une des grandes douleurs de Nilda est la relation avec sa famille d'origine, cette famille qui ne l'a guère soutenue et qui garde son premier enfant sous son aile, mais avec qui elle ne rompt pas les liens. En effet, elle entretient des contacts réguliers avec cette dernière, notamment par et pour son fils. Elle évite à tout prix de transmettre cette amertume à ses deux enfants né·e·s en France et, sans tomber dans le mensonge, décide d'occulter certaines attitudes et actes de son entourage familial. Leurs rapports restent conflictuels mais aimables, et elle demeure certaine que sa famille n'a jamais eu conscience du mal qu'elle lui a fait.

Par ailleurs, en 1987, Nilda décide de reprendre des études universitaires et s'inscrit à la Sorbonne en histoire. Cependant, après sa deuxième année d'études, son compagnon et elle éprouvent des difficultés financières et Nilda se voit donc contrainte de prioriser leur stabilité financière. En 1989, le directeur du conservatoire, satisfait de son travail, lui propose alors d'aménager son emploi du temps pour qu'elle puisse entamer des études tout en conservant ses activités. Elle poursuit un cursus en musicologie, étudie la flûte traversière et obtient un diplôme lui permettant d'exercer de manière plus sereine au conservatoire.

Elle continue de même à travailler dans l'éveil musical de jeun·e·s enfants. Durant son temps libre, elle fait partie d'une chorale, d'un ensemble de musique classique, d'un trio de flûtes, de l'orchestre du conservatoire et de groupes folkloriques. Bien qu'elle n'ait pas de statut stable, il s'agit pour Nilda d'un épanouissement.

« J'avoue que j'ai bien vécu la période entre 1985 jusqu'à 2000 parce que j'ai vécu dans ce que je voulais faire. J'ai travaillé dans la musique ancienne, j'ai réussi à faire une quatrième année de musicologie. Il me restait un an et demi pour finir [sa formation universitaire], *mais la richesse est là si tu veux, du… du travail personnel. »*

La fin du bannissement

Interdite d'entrée au Chili par décret, ce n'est qu'en 1990 qu'elle voyage pour la première fois au pays. Ses sentiments envers sa terre natale sont mitigés, elle assure ne plus s'être perçue comme appartenant à ce pays : « *pour moi, tous les Chiliens étaient complices* ». Du reste, bien que le retour concrétise les retrouvailles avec Victor, il signifie aussi la confrontation avec le Chili et sa politique ainsi que la reprise des démarches pour connaître le sort d'Alejandro.

En 1998, Nilda se mobilise lors de la détention de Pinochet à Londres et intègre l'Association d'Ex-Prisonniers Politiques Chiliens en France. Elle travaille pour la commission « Témoignages ». La tâche de cette commission consiste à recueillir des déclarations d'ancien·ne·s détenu·e·s relatant les tortures subies. Il est nécessaire que lesdits témoignages soient le plus factuels possibles et réunissent les critères légaux permettant de constituer des chefs d'accusation, apportant ainsi davantage de preuves au dossier d'accusation du juge Garzón. C'est ainsi que Nilda et ses collègues ont écouté et retranscrit des centaines de témoignages, dont seule une vingtaine sera retenue[584]. Cette même année, elle tente à nouveau une action en justice auprès des tribunaux chiliens pour la séquestration et la disparition d'Alejandro. Ces actions ont une portée significative.

« Alors je passe à être une mémoire… j'ai des choses à dire. Et ces choses-là donc doivent commencer à sortir. La lutte au Chili se mène au jour le jour. Ici nous aussi nous la menons

[584] Outre le travail de recueil, ces témoignages devaient été traduits du français ou de l'espagnol à l'anglais en peu de temps afin d'être envoyés en Angleterre. Ils ont été retenus par la Cour anglaise, permettant ainsi de priver Pinochet de liberté. Pour Nilda, cette démarche est analogue à la mienne. Elle attache une grande importance à ma quête d'informations et accepte sans réserve de détailler sa biographie, en se centrant particulièrement sur son passé militant lié à la répression et aux démarches judiciaires, récit qu'elle a déjà évoqué et travaillé tout en élaborant une certaine prise de distance.

d'une certaine manière, quand c'est possible, en faisant pression à travers le gouvernement, en organisant des manifestations, en récoltant des fonds, en accueillant des avocats, des juges [du Chili]*, en les contactant avec les bonnes personnes. Et je crois que ça a permis que même trente et quelques années plus tard, on continue à parler du Chili et que… et qu'on fasse des expositions, qu'on continue par exemple à se souvenir de la mémoire d'Allende alors que d'autres ont subi un sort plus ou moins similaire. Mais aujourd'hui, un jour un étudiant ouvrira une page, il va voir cette histoire, elle apparaîtra.* […] *Disons que nous avons tout perdu, mais pas la mémoire et ça, je crois que c'est important. »*

Durant ces années, les activités de Nilda sont toujours multiples. En 2000, une réforme met à mal son statut de vacataire : en effet, l'Éducation nationale exige l'équivalent d'un DEA pour donner des cours à l'extérieur des conservatoires municipaux. Une responsable de service lui octroie un prolongement officieux jusqu'au moment où le décret lui sera explicitement appliqué. La vacataire prolonge ainsi son activité de deux ans. Son statut au sein de la fonction publique se dégrade et finit par dépendre d'une filière culturelle de la municipalité. Un poste en province lui est proposé, mais elle refuse cette offre. C'est alors qu'elle prend l'initiative de passer un concours de la fonction publique en interne. Nilda doit donc abandonner la musique, à son grand regret.

« Evidemment, ça a changé ma vie parce que j'ai commencé à connaître pour la première fois ce que c'était le travail de management, la gestion des conflits… […] *Alors bon, c'est mon travail actuellement, mais c'est un travail de… raison, un travail de tête comme on dit* [en français]*. Disons que je me suis dit "Je vais vivre, je vais bouffer de la merde, je vais passer des mauvais quarts d'heure, mais je dois penser à ma retraite." »*

En effet, les longues années d'instabilité et ses statuts d'étudiante, de musicienne ou de vacataire ne lui ouvrent que très peu de droits. Nilda se considère dorénavant comme habitant en France. Elle est aussi tenue d'être naturalisée Française, nationalité qu'elle obtient en 1998. Auparavant, elle n'en avait jamais éprouvé le besoin et ses réticences étaient assez profondes. Loin de signifier un rejet de la France ou un problème d'adaptation, il s'agit davantage d'un dilemme d'identification. D'une part, sa biographie et certains de ses intérêts la rattachent complètement à son pays d'origine, bien que ces rapports avec celui-ci soient très conflictuels. D'autre part, bien qu'en contact avec des personnes issues de l'exil chilien, ses amitiés les plus proches sont surtout françaises. De plus, ses activités

professionnelles la relient à cette société, sans pour autant signifier un rapport toujours harmonieux. Car :

« … tu dois toujours prouver que tu es bonne, et non seulement aujourd'hui mais tous les jours. […] *Et comme je dois toujours être dans l'écrit, je dois en permanence… C'est-à-dire que je dois toujours m'assurer que mon texte ou mon compte-rendu ou les notes de service, ils sont… je n'ai pas droit à l'erreur. C'est un renvoi constant au fait que je ne sois pas française, c'est-à-dire que je sois étrangère. Mais disons que je ne le vis pas comme une sorte de racisme, je ne le vis pas comme si je n'étais pas intégrée… »*

Entre le Chili et la France

Jusqu'à 2008, Nilda passe des concours, suit des stages et des formations. Fonctionnaire de catégorie B, elle devient directrice du service Enfance de la mairie où elle est chargée de trois services (centres de loisirs, gestion des temps de midi et des vacances scolaires, animation). Dans l'animation, elle tente d'embaucher des artistes peinant à vivre de leur métier et aménage leurs horaires pour qu'ils et elles puissent également se consacrer à leurs activités artistiques. Elle se pose ensuite la question de passer à la catégorie A.

« Pour moi, ça a été très riche parce que je connais comme ma poche toute l'organisation de l'État français, le fonctionnement de tous les ministères, disons [que c'est] *un peu lié aussi au politique. Ça a été passionnant aussi de ce point de vue-là, mais passer un concours de plus, ça signifiait continuer deux ans de plus, partir quinze jours en formation, revenir trois jours, repartir à nouveau. Et pour en faire quoi ?* […] *Prendre la responsabilité d'un cadre A ?* […] *Moi, avec ce que j'ai, c'est largement suffisant pour avoir un peu mon monde privé et pouvoir militer un peu dans l'Association des Prisonniers Politiques, de pouvoir avoir un peu de vie associative. Sinon, je vais me transformer en femme boulot dodo, boulot dodo. »*

En outre, Nilda commence à effectuer de nombreux séjours au Chili, lesquels se centrent principalement sur des actions en justice, travail politique et personnel qui lui est cher. Elle assure n'avoir jamais vraiment profité de vacances au cours de ces voyages. C'est aussi de sa propre détention dont il question[585]. En 2009, le tribunal dicte un non-lieu pour son cas. Elle relance l'affaire et présente un recours en justice et doit affronter ses bourreaux, qui sont également les responsables de la disparition de son conjoint.

[585] Nilda figure dans le rapport Valech en tant que détenue politique.

« J'ai eu la confrontation avec le fameux Patricio Román [fonctionnaire gradé qui l'a interrogée et torturée, impliqué dans la disparition d'Alejandro]*, celui qui m'avait dit "Toi, avec tes histoires, tu ne vas pas m'avoir." Pour moi-même, bien que la situation a été terrible sur le point psychologique et moral, après, avec le recul, ça m'a fait du bien, c'est-à-dire dans mes étapes de travail sur moi-même si tu veux… de pouvoir dire toutes les phrases que je n'avais jamais pu leur dire. Disons que de ce point de vue, pour mon travail personnel, ça a été bien et pour la mémoire d'Alejandro aussi. Mais en même temps, j'étais tellement… je n'ai pas été suffisamment audacieuse parce que j'étais trop affectée. »*

Dans leur déclaration écrite, quatre inculpés reconnaissent enfin le décès d'Alejandro, mais pas son assassinat, et ce n'est qu'à partir de ce moment que Nilda admet sa perte.

« [À son avocate] *Mais c'est qu'entre le statut de disparu et le statut de décédé, ce sont des mondes différents ! Ce sont vraiment des mondes différents, non… C'est comme si j'étais en 1975, je le vois encore ! C'est-à-dire que je le vois attaché, je le vois… c'est tellement fort ! »*

Jusqu'à présent, elle poursuit la procédure contre l'État chilien et les bourreaux d'Alejandro. L'appui de son compagnon lui est précieux dans sa quête de justice, son implication dans les démarches judicaires, son deuil et le déchirement familial qu'elle subit. Il constitue un soutien-clé pour surmonter ces épreuves.

Des sentiments de culpabilité demeurent chez elle : Nilda se sent fautive de ne pas vivre au Chili, de maudire ce pays tout en le regrettant, de se sentir bien en France et de la détester, sentiments tous ambivalents. Mais, surtout, son regret principal reste de ne pas avoir vécu la maternité de son premier enfant comme elle l'aurait souhaité, puisque Victor a toujours vécu au Chili. Il est clair que le contexte politique a déterminé en grande partie leur biographie, mais elle ne peut s'empêcher de se remettre en question et peine à percevoir cette situation autrement que comme un abandon, bien que leurs relations actuelles soient bonnes. Victor s'est marié et vient en France à différentes reprises. Il est devenu avocat, mais ne s'implique pas dans les démarches judiciaires concernant ses parents. Jusqu'à aujourd'hui, la prise de position de Nilda a des répercussions. Elle refuse le certificat de veuvage pour poursuivre les démarches judiciaires, ce qui entraîne quelques conflits avec la famille d'Alejandro, notamment en matière d'héritage. Pour Nilda, l'exil constitue l'un des pires châtiments qu'une personne puisse subir. Il a indéniablement marqué sa vie.

« Même si je suis en relation en permanence avec le passé, j'essaie que cette relation avec le passé ne soit pas fondée sur le sentimentalisme ni la pitié envers moi-même, mais que ce soit une relation normale. Je vais vers mon passé de manière normale, sans oublier que pour moi, dans le présent, il doit y avoir aussi… même s'il pleut, je dois espérer le soleil aussi. Disons qu'il y a des beaux jours dans mon présent, qu'il y a encore un futur à continuer à construire, que ce soit ici en France, en attendant la descendance ou ma descendance du Chili, que ce soit mes projets musicaux ici ou mes projets juridiques au Chili. »

Au jour de l'entretien, Nilda a 57 ans et vit en France depuis trente-deux ans. Elle habite en banlieue parisienne avec son conjoint, après vingt-quatre ans de vie commune, et compte exercer son métier le plus longtemps possible car elle n'a pas encore les annuités nécessaires pour bénéficier de sa retraite. Lorsque la question du retour se pose, le couple prend la décision de s'implanter en France. Ce choix est matérialisé par l'achat de leur maison. Ses deux enfants né·e·s en France sont domicilié·e·s dans les environs, ainsi que les enfants de son partenaire. La retraite approchant, Nilda compte se consacrer à nouveau à la musique, tout en poursuivant sa quête de justice.

En décembre 2012, soit trente-sept ans après les faits, les tribunaux chiliens condamnent sept inculpés en première instance pour la séquestration permanente d'Alejandro. Cependant, leur incarcération et les suites de l'affaire restent toujours incertaines car ces inculpés décident de faire appel en mars 2013. Nilda, à son tour, décide de faire appel en avril 2013 et se rend au Chili à plusieurs reprises durant cette année pour faire avancer la cause d'Alejandro et la sienne. Elle se prépare à porter les deux cas à la Cour Interaméricaine où elle compte porter une accusation envers l'État chilien. Elle est devenue grand-mère et continue à projeter des voyages au Chili, mais semble s'incliner davantage à rester en France.

CHAPITRE IX. LA RÉPRESSION ET LA RÉSISTANCE DES FEMMES

L'engagement politique des femmes entraîne leur persécution sous le régime militaire ; ce fut habituellement aussi le cas de leur compagnon (lorsqu'elles en ont un) ou d'un·e de leurs parents (majoritairement un père ou un frère). J'ai pris en compte toutes les arrestations qui se sont produites dans l'entourage familial des interviewées, de sorte que j'ai constaté que, pour deux tiers d'entre elles (trente-trois), au moins une détention avait eu lieu avant leur départ du Chili, qu'il s'agisse de l'interlocutrice elle-même ou d'un·e proche direct·e[586]. Au demeurant, la persécution envers les femmes, moins visibles publiquement, prend différentes formes, mais toutes ont subi la violence d'État. Elles vivent la répression mise en place par les militaires au travers de menaces constantes et de divers actes répressifs (perquisitions, filatures, menaces, être *exonerada*, etc.).

La plupart des interviewées passent souvent à l'arrière-plan ou amoindrissent les difficultés qu'elles ont traversées, même leur détention, si elles considèrent l'expérience de leur compagnon, lorsqu'elles sont en couple, ou de leur père, comme plus grave ou plus importante (assassinat, détention plus longue, torture ou décret d'expulsion, licenciement). Leurs propos relativisent le plus souvent leur propre situation et elles déclarent : « Je n'ai été détenue *que deux jours* » et cela n'a par conséquent « *aucune importance*. »[587] La même distinction s'opère lorsqu'elles n'ont pas subi la répression dans leur propre chair, *a fortiori* quand leurs proches également ont pu y échapper. Leur discours oscille entre la légitimation de leur départ du pays et le sentiment d'avoir été privilégiées pour s'être sortie indemne d'une situation aussi périlleuse que celle du dispositif mis en place. Cependant, sous la dictature, l'univers des possibles est, de toute évidence, restreint pour toutes.

[586] Il ne s'agit évidemment pas du total des détentions survenues parmi leur entourage au complet, je n'ai pris en compte que la personne arrêtée la plus proche (conjoint, père ou mère, frère ou sœur, oncle), lorsqu'il ne s'agit pas de l'interviewée elle-même. Pour certaines, les détentions frappent, évidemment, plus d'une personne de leur entourage.

[587] J'ai été très surprise lors de l'entretien avec une amie de longue date de mes parents que j'avais connue dans mon enfance. J'avais toujours su que son compagnon avait été expulsé du Chili, suite à son emprisonnement, mais, à aucun moment, ses deux détentions, certes courtes, n'avaient été évoquées, ni par ma famille (qui n'était peut-être pas au courant), ni par elle-même ou par son mari, ni d'ailleurs par aucune connaissance commune. Ce n'est que dans le cadre de l'interview qu'elle abordera très rapidement ce sujet avant de s'étendre plus longuement sur son militantisme, de toute évidence un aspect plus valorisant pour elle-même et moins déchirant à évoquer.

En premier lieu, nous observerons les conséquences de la mise en place du régime militaire sur la vie des femmes. En outre, la répression envers les femmes revêt des caractéristiques particulières. C'est ce que nous examinerons en deuxième lieu. Quand bien même les marges de manœuvre sont extrêmement réduites, des stratégies de résistance s'élaborent et elles s'inscrivent dans des logiques dynamiques[588]. En dernier lieu, nous examinerons les différents types de mobilisation et les stratégies de résistance des femmes contre la dictature tout au long de la durée du régime.

Être femme sous la dictature militaire

Comme nous l'avons montré, malgré certaines avancées des conditions de vie des Chiliennes durant la période antérieure, la société n'est pas exempte d'inégalités sexuées. Le dispositif de violence structurelle envers les femmes s'accroît inexorablement durant la dictature car le régime se caractérise par l'imposition de politiques et de pratiques de violence d'État, incarnées par les différents organismes du régime militaire[589]. De plus, l'idéologie, portée et dictée par la dictature, sert à accentuer les inégalités entre les sexes et légitime les violences physiques, matérielles et symboliques contre les femmes.

Dans l'exercice absolu du pouvoir, au travers de ses discours, la Junte mêle les images de « la femme » et de « la Patrie » (toutes deux « *féminines* » et nécessitant la protection d'une forte autorité) : « Les femmes constitueraient le support fondamental de l'existence de la Patrie car elles garantissent la reproduction de l'avenir du Chili, les fils étant les futurs soldats, futurs protecteurs de la société. »[590] En ce sens, les femmes doivent être soumises à l'autorité masculine, [leur] mission consiste à soutenir le régime en tant que mères, épouses ou filles car « la maternité et la procréation, toutes deux nécessaires à la patrie, doivent être mises au service de la nation. »[591]

[588] Combes et Fillieule insistent sur l'importance d'articuler les trajectoires d'engagement des individus et leurs actions de mobilisation, lesquelles se trouvent en interaction avec le contexte sociopolitique et la gestion étatique. COMBES Hélène et FILLIEULE Olivier, « De la répression considérée dans ses rapports à l'activité protestataire. Modèles structuraux et interactions stratégiques » in *Revue française de science politique*, Vol. 61, n° 6, 2011, pp.1047-1072. Notons au passage que leurs analyses et les références mobilisées se centrent principalement sur des situations de régime démocratique.

[589] ZAMORA Andrea, « La mujer como sujeto de la violencia de género durante la dictadura militar chilena : apuntes para una reflexión » in IGLESIAS Margarita (Coord.), *Nuevos mundo, Mundos nuevos. Violencias y sexualidades : una relación compleja en la historia de Chile*, 2008. Disponible sur http://nuevomundo.revues.org/27162

[590] OBREGON Vania, « El régimen militar y las mujeres (1973 a 1989) : Discurso oficial, prácticas y disciplinamiento » in CATALAN Ramiro et alii (Dir.), *Memoria, tradición y modernidad en Chile : identidades al acecho*, CEDEM/LOM, Santiago du Chili, 2001, p.313. [Traduction personnelle]

[591] *Ibidem*, p.314. [Traduction personnelle]

Or les rôles reproductifs ont toujours, prioritairement, été assignés à la classe des femmes. María Elena Valenzuela est l'une des auteur·e·s examinant de près les rôles sexués et les injonctions morales durant le régime militaire. La fonction des hommes consiste à être pourvoyeur économique exclusif et le rôle des femmes s'inscrit dans la prolongation de leur rôle maternel dans tous les domaines[592]. Pour leur part, Lechner et Levy relèvent également le renforcement de ces assignations sexuées exclusives et soulignent une distinction qui apparaît durant la dictature militaire : si l'ordre patriarcal se base antérieurement sur l'exclusion des femmes de la scène politique publique, il repose désormais « sur la sujétion des femmes au domaine *privé apolitique* (familial et patriotique), comme la seule sphère licite. »[593]

En effet, « la politique » est posée comme une « anti-valeur » qui se trouve en opposition au « patriotisme national », exalté par le régime militaire. Le modèle des femmes, prôné par le régime militaire, s'érige également en opposition à celui des femmes qui participent à la vie publique, phénomène initié durant la période antérieure. De même, les femmes « subversives », sous-entendu de gauche, représentent, aux yeux des militaires, des femmes « contre-nature », qui vont à l'encontre de leur rôle, prétendument naturel, d'être inscrites dans le foyer. Le discours de la presse officielle représente les femmes « marxistes » comme des femmes abandonnant leur foyer au nom d'une lutte ou d'un engagement politique opposés aux valeurs de la patrie[594]. Elles sont donc jugées et cataloguées comme de mauvaises mères.

Dans l'établissement des institutions du gouvernement militaire, la seule participation exigée des femmes est de légitimer le régime et il n'est nullement question que les femmes, en tant que telles, fassent partie des organes de décision. Elles sont réduites à être les dépositrices des valeurs éthiques et morales, situées hors du champ politique[595]. Autrement dit, comme l'indique Serrano, le régime militaire vise avant tout à « dépolitise[r] les femmes et par leur biais [de] tente[r] de dépolitiser l'ensemble de la société. »[596]

Dans le domaine institutionnel, cet aspect se concrétise par la création du Secrétariat national de la femme, la restructuration et la récupération politique des *Centros de madres*.

[592] VALENZUELA María Elena, « Las mujeres en la transición democrática » in DRAKE Paul et JAKSIC Iván (Eds.), *El difícil camino hacia la democracia en Chile, 1982-1990*, FLACSO, Santiago du Chili, 1993, pp.307-350. Disponible sur http://cronopio.flacso.cl/fondo/pub/publicos/1993/libro/000593.pdf

[593] LECHNER Norbert et LEVY Susana, *Notas sobre la vida cotidiana.* Vol. 3. *El disciplinamiento de la mujer*, Document de travail n° 57, FLACSO, Santiago du Chili, 1984, p.4. [Traduction personnelle]

[594] MARAVALL Javier, *Las mujeres en la izquierda chilena durante la Unidad Popular y la dictadura militar (1973-1990)*, Thèse de doctorat en histoire, Universidad Autónoma de Madrid, 2012.

[595] MARAVALL Javier, « El ideario de mujer bajo la dictadura militar (1973-1990) » in *Pensamiento crítico*, n° 4, 2004. Disponible sur www.pensamientocritico.cl

[596] SERRANO Claudia, *Femmes : changement culturel, identité et citoyenneté…*, *op.cit.*, p.64.

Cela est mis en place dès octobre 1973. L'objectif principal est de canaliser le soutien des femmes au putsch, autrement dit, en reprenant les termes de la Junte, de celles qui avaient participé à « la lutte pour la liberté [sic] du Chili. » Le réseau des *Centros de madres* est dénommé « CEMA Chile » et parvient à faire adhérer 200 000 femmes en 1979. Il est présidé par Lucía Hiriat, épouse de Pinochet, assistée par des épouses des militaires de la Junte. Les *Centros de madres* cherchent à recruter des femmes de toute classe sociale, en particulier des classes populaires. Ils s'inscrivent dans le « retour à l'ordre » et se caractérisent par leur organisation verticale et leurs politiques d'assistanat. Hiriart déclare d'ailleurs avec véhémence que les *Centros de madres* ont pour vocation de « ne pas faire de la politique ». Dans cette logique, les femmes sont censées être les garantes de l'intégrité de « la famille chilienne » et, par extension, de la patrie. Leur instrumentalisation repose sur leur non-participation à la sphère politique publique. L'appel, adressé aux femmes, est de contribuer au développement de la nation à travers leur rôle de mère au foyer et leur responsabilité dans l'économie familiale, il établit un lien direct avec les politiques d'austérité, présentées comme indispensables pour le pays[597].

La Junte, dans sa posture conservatrice, s'autoqualifie de protectrice *sine qua non* des valeurs catholiques et prétend protéger le pays de la « décadence de la civilisation occidentale ». Au travers du discours moraliste, il s'agit aussi de contrôler la sexualité des femmes, de brider l'autonomie et l'indépendance des femmes (en visant notamment l'usage des contraceptifs, autrefois cautionné par l'État, ou l'interdiction de l'avortement thérapeutique). Il est important de souligner la puissante influence des tendances catholiques intégristes dans le régime, en particulier l'Opus Dei, auquel appartiennent des économistes et des politiciens.

De plus, les étudiantes sont fort nombreuses à l'époque. Même si elles suivent, pour la plupart, des formations traditionnellement féminines, la nouvelle administration universitaire, dont les recteurs sont désormais des militaires, les exhorte à se consacrer à d'autres types d'activités que les études[598].

---

[597] VALDIVIA ORTIZ Verónica, « " ¡ Estamos en guerra, señores ! El régimen militar de Pinochet y el "pueblo". 1973-1980 », article cité. Consulter également LECHNER Norbert et LEVY Susana, « CEMA-Chile y la Secretaría Nacional de la mujer » in MEZA María Angélica (Dir.), *La otra mitad de Chile*, CESOC Ediciones Chile y América/Instituto para el nuevo Chile (INCH), Santiago du Chili, 1986, pp.81-100.

[598] Un exemple en est la déclaration du doyen de l'École de médecine de l'Université Catholique. Ce dernier préconise la réduction des inscriptions universitaires des étudiantes sous prétexte qu'elles représentent plus de la moitié des étudiant·e·s, alors que les femmes auraient pour vocation « le mariage et l'éducation des enfants. Elles empiètent sur le champ d'occupation de l'homme qui, par définition, est son fief. » Comité de Cooperación para la Paz en Chile, *La situación general de la mujer bajo el gobierno militar de Chile*, Document de travail, COPACHI, Santiago du Chili, 1975, cité par MARAVALL Javier, *Las mujeres en la izquierda chilena…*, *op.cit*, p.67. [Traduction personnelle]

Tout signe évoquant une certaine émancipation des femmes est considéré comme subversif. Les militaires interpellent à outrance dans la rue les porteurs de signes distinctifs censés être révolutionnaires, pour les hommes le port de la barbe et, pour les femmes, celui du pantalon. Pía Montalva explique que la dictature militaire attribue aux codes vestimentaires une fonction de restauration de l'ordre social, à travers eux se rétablissent les hiérarchies, les distinctions et les rôles sociaux sexués. À chaque groupe doit correspondre une apparence et une identité spécifiques[599]. C'est dans cette logique sexuée extrêmement normative que s'exerce la violence d'État contre les femmes.

La répression spécifique subie par les femmes

Durant les années 1970 et dès leur arrivée en terre d'asile, quelques exilé·e·s qui ont survécu à l'incarcération dénoncent la torture[600]. À l'étranger, il s'agit avant tout de faire connaître les exactions du régime militaire, sans pour autant se référer aux sévices subis personnellement. La dénonciation des crimes de la dictature est collective ou elle n'est pas, pour le dire schématiquement. Dans un contexte où la parole individuelle d'une victime est illégitime, il est extrêmement délicat et dangereux de pouvoir témoigner au Chili même. En outre, comme nous le verrons ensuite, si les possibilités d'agir sont réduites, des stratégies de lutte et de résistances se mettent néanmoins en place. Le recueil de témoignages et de dénonciations se réalise dans ces espaces de contestation.

En ce qui concerne la dénonciation de la torture, il est possible de trouver quelques éléments dans le domaine de la littérature. En exil, les premiers récits de prison des années 1970, publiés, sont écrits par des hommes affiliés à un parti politique de gauche[601], alors que le

[599] MONTALVA Pía, *Morir un poco. Moda y sociedad en Chile, 1960-1976*, Editorial sudamericana, Santiago du Chili, 2004, cité par VALDIVIA ORTIZ Verónica, « ¿ Las "mamitas de Chile" ? Las mujeres y el sexo… », article cité, p.93.

[600] Citons à titre d'exemple l'un des multiples témoignages publiés en France d'une Chilienne détenue par la DINA de 1973 à 1975 : VAN DE VEN Nicole, « Témoignage du Chili » in *Cahiers du Grif. Violence*, Vol. 14, n° 14-15, 1976, pp.87-88.

[601] Cependant, l'auteur de la première publication d'un détenu survivant est un partisan de l'Unité Populaire sans inscription partisane. Ce récit apparaît en 1974 en Espagne, pays d'asile de son auteur. L'écrivain Hernán Valdés relate sa détention à *Tejas verdes* tout en cherchant des réponses logiques à l'acharnement des bourreaux. VALDES Hernán, *Tejas verdes : Diario de un campo de concentración en Chile*, Ariel, Barcelone, 1974, 174 p. L'historien Alejandro Witker, affilié au Parti socialiste, retrace son passage par différents centres de réclusion. Détenu premièrement dans un commissariat, Witker est ensuite transféré à l'île Quiriquina (île appartenant à la Marine servant de camp de concentration), puis au Stade régional de Concepción et au Camp de Chacabuco (au Nord du Chili). WITKER Alejandro, *Prisión en Chile*, Fondo de cultura económica, Mexico, 1975, 155 p. Manuel Cabieses, journaliste *mirista*, prisonnier dans différents centres de concentration et de torture, publie un ouvrage divisé en trois parties (la première est un témoignage de presse, la deuxième un témoignage à une commission internationale de Mexico et la dernière est constituée d'une lettre à son épouse durant sa détention). CABIESES Manuel, *Chile : 11 808 horas en campos de concentración*, Rocinante/Fondo editorial Salvador de la Plaza, Caracas, 1975, 89 p. Rolando Carrasco, militant communiste et directeur de la radio de la CUT, arrêté

premier ouvrage d'une ancienne détenue d'un centre de torture que j'ai pu répertorier est nettement plus tardif. Nubia Becker, détenue par la DINA en 1975, publie son témoignage en 1988 sous un pseudonyme[602]. Au Chili, Adolfo Pardo autoédite le récit de détention d'une jeune femme en 1981 et sa circulation reste clandestine[603]. Cette claire distinction entre le nombre plus élevé d'écrits d'hommes trouve son explication dans divers éléments. D'une part, ce sont davantage les hommes qui subissent l'emprisonnement et, d'autre part, les détentions de femmes passent souvent en arrière-plan lorsque des hommes de leur entourage ont également été arrêtés, voire assassinés.

Cependant, la logique du système répressif de la Doctrine de la sécurité intérieure n'élabore pas de distinction chez « *l'ennemi* » ; toute personne, indépendamment de son âge, de son sexe et de sa condition sociale peut être désignée comme adversaire. Même les privilèges de classe n'offrent dans ce cas que peu de garanties. Seules quelques personnes, en raison de leur statut social privilégié et/ou du fait d'un réseau d'entraide influant, réussissent à échapper à la répression.

Nous l'avons vu : un certain nombre de femmes avaient fait leur entrée dans le monde militant, que ce soit dans les partis politiques, dans les mouvements universitaires ou encore dans les organisations sociales, leur implication était encouragée par le contexte politique. Ces femmes, partisanes de l'Unité Populaire, sont, cela s'entend, l'une des cibles privilégiées de la répression, car elles « outrepassent » les limites imposées par le régime ; elles sont considérées comme des ennemies et traitées comme telles[604], elles sont cataloguées comme « subversives », leurs activités allant à l'encontre de la sécurité nationale. Dans l'univers concentrationnaire, elles se trouvent sous l'emprise complète de leurs tortionnaires et les agents de la terreur peuvent agir en toute impunité.

Bien que les anciennes prisonnières interviewées abordent leur détention sans détour, raconter la torture reste, encore aujourd'hui, une épreuve. Elles s'y réfèrent le plus souvent avec des réticences compréhensibles et font surtout allusion aux expériences de leurs

le 11 septembre 1973, décrit ses deux ans de détention jusqu'à son expulsion du pays. CARRASCO Rolando, *Prigué*, Agencia de Prensa Nóvosti, Moscou, 1977, 286 p.

[602] Détenue par la DINA, l'auteure décrit sa réclusion à *Villa grimaldi*, à *Cuatro álamos* et à *Tres álamos*. ROJAS Carmen, *Recuerdos de una mirista*, Ediciones del taller, Montevideo, 1988, 100 p. Une édition au Chili sous son vrai nom, dont le titre est *Una mujer en Grimaldi*, apparaît en 1991.

[603] PARDO Adolfo, *La parrilla*, Ocho libros, Santiago du Chili, 2012 (1ère édition 1981), 72 p. Ce *récit témoignage* est le résultat de la transcription d'un entretien. La lecture de cette publication m'a fortement perturbée car il est fort probable qu'il soit question de l'une des interviewées…

[604] OLAVARRIA José, *El sexismo que tortura y mata. Política de género y represión política hacia las mujeres en Chile*, Document de travail, FLACSO, Santiago du Chili, 2003, p.3. sq.

consoeurs d'infortune[605]. Ces anciennes détenues ont passé des années de silence ; ce n'est que très récemment que certaines parviennent à l'évoquer et éprouvent le besoin d'en parler. C'est particulièrement dans la sphère familiale que le silence s'impose. <49> Evelina, affiliée au Parti socialiste, s'y réfère de la façon suivante :

« *Ce silence, il n'est pas vraiment voulu… Ce silence, durant des années, c'était… pour te protéger, pour protéger tes proches, pour éviter la douleur, si tu étais ex-prisonnier, pour éviter… parce que, sinon, la douleur reste toujours en toi ! C'est quelque chose qu'on portera toujours, impossible de l'extraire. Mais c'est pour ça que tu te dis qu'au bout du compte, personne d'autre n'en souffre, il n'y a que toi qui a dû le vivre.* »

Malgré les activités militantes en exil, pourtant portées sur la dénonciation de la dictature, les victimes de la torture passent sous silence leurs propres sévices. Les femmes qui témoignent plus tard devant des tribunaux ou participent au travail de mémoire, dans des cercles militants en exil, ont effectué un travail de distanciation et parviennent alors à raconter avec moins de difficultés leur propre détention, car il s'agit avant tout pour elles d'un travail politique et de mémoire. C'est surtout dans ce cadre qu'elles s'autorisent à d'aborder le sujet. Ce n'est que des décennies plus tard que la parole se délie, par exemple, lors de la remobilisation des cercles de l'exil chilien suscitée par la détention de Pinochet à Londres en 1998[606]. <1> Rosalba, affiliée au MIR, elle-même ancienne prisonnière, est une des interviewées qui s'implique dans une commission dont l'objectif est de réunir des déclarations afin d'épaissir le dossier d'instruction contre Pinochet. Elle relate ainsi la situation avec les récits de ses compagnons et compagnes d'infortune.

« *Chaque témoignage était… était horrible. Recueillir un témoignage, c'est une situation très particulière, ce n'est pas comme un témoignage face aux Nations unies, à la Croix-rouge, à un juge, un avocat, une personne externe. C'est-à-dire que tu témoignes, la personne qui vient sait très bien que tu comprends tous les codes, que tu as vécu les mêmes choses. Et c'est un lien très fort qui se crée entre les deux personnes, une empathie…* […] *Tu vois l'autre comme… comme s'il était détenu face à toi ! Et en même temps, tu revis les mêmes choses,*

[605] Par son caractère particulièrement douloureux, il s'agit d'un sujet que je n'envisageais pas d'aborder durant les entretiens. Cependant, ces expériences ont marqué leur vie à jamais et, bien que les interviewées ne se soient que très rarement exprimées sur leurs propres sévices, elles ont certainement ressenti le besoin de transmettre leur vécu, qu'elles perçoivent comme une expérience politique collective.

[606] Pour une brève contextualisation de l'arrestation de Pinochet à Londres et la réarticulation des réseaux chiliens de l'exil : VALENZUELA Eduardo, « Les anciens exilés chiliens et la fin de l'héritage politique de Pinochet » in *Hommes & migrations*, n° 1305, 2013, pp.145-148. Consulter également FORTON Jac, *Pinochet : le procès de la dictature en France*, Toute latitude, Toulouse, 2009, 189 p. Pour la signification et la portée du devoir de mémoire de ces mobilisations, voir JEDLICKI Fanny, « Les exilés chiliens et l'affaire Pinochet… », article cité.

parce que tu peux reconstituer les odeurs, les lumières. Tu sais ce que c'est, tu connais cette douleur, concrètement, tu ressens ce que le corps a subi lorsque… avec les décharges électriques… »

Selon Ximena Bunster, deux catégories de femmes attirent particulièrement l'attention des organismes oppresseurs. Les premières à être l'objet de répression sont celles qui s'engagent « dans la lutte pour l'établissement d'un ordre social plus juste dans leur pays ». Par leur engagement politique, elles incarnent l'affranchissement des femmes et représentent les « *anti-valeurs* » d'un régime autoritaire[607]. Il s'agit là du profil de nombreuses détenues. Tel est le cas de <25> Paz. De par sa profession (elle est professeure d'université), son statut dans la hiérarchie militante (cadre intermédiaire du MIR) et sa situation conjugale (en concubinage avec un dirigeant syndical), sa participation dans la sphère publique la rend d'autant plus *visible* en tant que subversive. <25> Paz est, bien entendu, immédiatement recherchée par les autorités militaires. En clandestinité quelques mois, le couple est détenu et son compagnon disparaît. Enceinte au moment de l'arrestation, Paz est expulsée du pays au huitième mois de grossesse.

Les secondes sont des femmes qui ne jouissant pas elles-mêmes d'une notoriété publique, « n'ont d'autre identité aux yeux de l'État que celles de leurs rapports avec un homme [militant recherché]. Le système militaire "super-machiste" brutalise ces femmes en tant qu'extension du moi et propriété de l'homme considéré comme "l'ennemi" dans une guerre civile. »[608] La raison de leur détention réside avant tout dans leur relation de parenté avec des hommes (en particulier un conjoint, parfois un fils), souvent afin d'obtenir des informations sur ces derniers. C'est le cas, par exemple, de <5> Elena, sans inscription partisane et aide-soignante à domicile. Enceinte, elle sera détenue deux jours, avant de suivre la trace de son mari, militant socialiste, réfugié à l'ambassade française.

Maravall apporte une précision à cette analyse de Bunster. Quand bien même les institutions militaires incarnent et exercent une forme autoritaire de domination masculine et répriment les femmes qui transgressent les rôles qui leur sont traditionnellement attribués, de nombreuses femmes qui n'ont pas rompu avec ces modèles sont détenues et torturées, non seulement en raison de l'engagement d'un parent[609]. Pour sa part, Judith Filc explique qu'en raison de l'attribution exclusive de la maternité et de l'éducation aux femmes, les militaires

[607] BUNSTER Ximena, « La torture des prisonnières politiques » in Nouvelles questions féministes. Féminisme international : réseau contre l'esclavage sexuel, n° 8, 1984, pp.113-114.
[608] *Ibidem,* p.114.
[609] MARAVALL Javier, « Tortura sexual en Chile : las presas políticas bajo la dictadura militar (1973–1990) » in MEDINA María Clara et alii (Eds.), *Género y globalización en América Latina : décimo aniversario de la Red Haina (1996–2006)*, Red HAINA/Instituto Iberoamericano, Göteborg, 2007, p.116.

considèrent des mères au foyer comme responsables des « détournements » de leurs enfants, devenus « de dangereux marxistes »[610].

Ces constats renvoient aux situations et aux places qu'occupent les femmes dans la société. La différenciation des espaces et des sphères sociales selon le sexe (une sphère publique *visible* largement investie par les hommes et une sphère privée *invisible* réservée aux femmes), la division sexuelle classique du travail (production/reproduction), les relations de pouvoir et les distinctions hiérarchiques selon les sexes, les places dans la structure familiale : tous ces éléments jouent un rôle dans la participation politique des femmes (et des hommes). Or, c'est là, précisément, le point de mire des agents de la dictature. Un état des lieux des arrestations montre que la visibilité dans l'espace public implique un danger majeur.

Durant la première période de la dictature, les données sur la situation des prisonnières sont rares. Le témoignage de Manuel Cabieses consigne qu'au centre *Tres álamos*, sur les 400 détenu·e·s, 90 sont des femmes[611]. Pour sa part l'Association des familles de détenus disparus affirme que 10 000 femmes sont emprisonnées tout au long de la dictature[612]. En 2003, prolongeant le travail du rapport Rettig, le gouvernement du président Ricardo Lagos établit une commission sur la prison politique et la torture, dont l'objectif est d'établir la reconnaissance et le droit à réparation des ancien·ne·s détenu·e·s. Cette commission élabore un rapport, le Rapport Valech, basé sur les déclarations et les témoignages d'ancien·ne·s détenu·e·s, et établit une liste de 34 690 personnes, dont 3 621 femmes (12,72 % de l'ensemble des déclarant·e·s)[613]. Encore ces données sont-elles probablement minorées, car la certification du statut de prisonnier·e·s politiques exige que les victimes entreprennent individuellement cette démarche, prouvent leur détention et décrivent les vexations subies… Il est nécessaire de prendre en compte les limitations propres au recueil de ces statistiques. Il s'agit toutefois d'un aperçu permettant quelques esquisses et pistes d'analyse.

Sur cet aspect, il convient donc de revenir sur l'élaboration des rapports Rettig et Valech. Tout d'abord, il s'agit des premiers documents officiels attestant des atteintes aux Droits humains et ils constituent en ce sens d'importantes sources. Le premier est une sorte de synthèse sélective des informations et des témoignages issus des mouvements sociaux et des organismes de Droits humains des années 1970 et 1980 ; le deuxième inclut des témoignages

[610] FILC Judith, *Entre el parentesco y la política : familia y dictadura. 1976-1983*, Biblios, Buenos aires, 1997, 222 p.
[611] CABIESES Manuel, *Chile : 11 808 horas en campos de concentración*, *op.cit.*
[612] MARAVALL Javier, « Las prisioneras políticas bajo la dictadura militar » in *Stockholm review of Latin americain studies*, n° 5, 2009, p.34.
[613] De plus, un deuxième rapport Valech certifie le statut de 9 795 ancien·ne·s détenu·e·s supplémentaires. Le rapport Valech est consultable sur le site suivant : www.indh.cl/informacion-comision-valech

de détenu·e·s eux et elles-mêmes. Ces informations sont réinterprétées selon les paramètres politiques des années 1990 et 2000 respectivement. Or, non seulement les noms des responsables ne sont pas dévoilés, mais ces rapports ne donnent lieu à aucune enquête ni poursuite judiciaire, évitant ainsi une confrontation directe avec les autorités militaires de la dictature, dont certains sont encore en exercice[614]. Hiner indique qu'il est nécessaire de considérer le contexte sociopolitique de transition à la démocratie, pactisée avec le régime militaire sortant, pour comprendre les caractéristiques de ces deux rapports. Ils constituent des textes de l'histoire officielle du retour à la démocratie, construite en termes binaires dictature/démocratie[615]. En outre, la reconnaissance des victimes par l'État fait preuve d'une logique sexuée. Par exemple la quête d'un·e détenu·e disparu·e est d'emblée attribuée aux femmes[616]. Les femmes sont systématiquement représentées en relation avec un homme (« sœur de », « mère de », « femme de »). Au-delà de la distinction entre les femmes affiliées à un parti politique et les femmes non-inscrites dans une organisation politique, on souligne également la détention d'une femme par suite de sa relation avec un homme (conjoint, père, frère). Suite à la publication du rapport Valech, des cris de protestation de prisonnières politiques s'élèvent. Ainsi, un groupe d'ex-prisonnières politiques déclare publiquement : « Nous, femmes militantes et résistantes, n'acceptons pas d'être considérées dans notre engagement politique en tant que "femmes ou épouses de". Nous avons subi la torture indépendamment du fait d'être célibataires ou mariées avec des militants. »[617]

Dans le groupe des femmes que j'ai rencontrées, seize ont été prisonnières, douze d'entre elles étaient affiliées à l'époque à un parti politique. Si leur arrestation est surtout liée à leur implication personnelle dans un parti, leur conjoint (lorsqu'elles en ont un) a souvent été lui aussi détenu. Quant aux quatre femmes non affiliées à un parti, pour certaines, leur détention constitue effectivement un moyen de faire pression sur leur mari, leur compagnon ou un autre membre de leur famille, mais parfois, leur propre engagement dans une organisation sociale suffit. Quelles que soient les raisons de leur persécution, des femmes sont emprisonnées, maltraitées, torturées, voire expulsées du pays. Certaines interviewées sont détenues dès le Coup d'État, quelques-unes durant une brève période, d'autres bien plus longtemps. En outre, celles dont la détention a été plus brève et qui ont échappé aux sessions

[614] Dans leur formulation, il existe une distinction importante : le rapport Rettig consigne quelques extraits des témoignages de membres de la famille du/de la disparu·e alors que ceux du rapport Valech sont anonymisés.
[615] HINER Hillary, « Voces soterradas, violencias ignoradas : Discursos, violencia política y género en los Informes Rettig y Valech » in *Latin american research review*, Vol. 44, n° 3, 2009, pp.50-74.
[616] Le père de la victime peut être bénéficiaire d'une pension de réparation uniquement en cas d'absence de la mère.
[617] Déclaration publique d'un groupe d'ex-prisonnières politiques sous la dictature, Santiago du Chili, décembre 2004.

d'interrogatoires menés par la police politique, bien triste privilège, mentionnent leur arrestation comme un fait purement anecdotique.

D'autre part, si les stratégies d'oppression des organismes de la répression sont dirigées particulièrement contre les femmes dont la trajectoire partisane est reconnue, certaines échappent cependant à la détention, notamment grâce à l'aide déployée par leur réseau. La répression envers les femmes affiliées à un parti politique traduit la réprobation majeure qu'elles suscitent en tant que femmes en raison de la double transgression qu'elles opèrent : non seulement elles appartiennent aux secteurs progressistes et sont considérées comme des adversaires politiques à réduire, mais, de surcroît, elles se sont investies dans la sphère publique. Maravall souligne que le fait de militer dans un parti et d'être une femme constitue, pour les militaires, des éléments d'insubordination, rompant avec le système patriarcal, et, par conséquent, avec les rôles socialement assignés aux femmes. Cependant, différents éléments se conjuguent dans la répression qu'elles subissent et font écho à leur condition de femme « transgresseuse ». Vivre en concubinage avec un compagnon « subversif » ou être célibataire, exercer un métier et/ou être diplômée et, de plus, parfois, militer dans un parti révèle une morale douteuse, réprouvée, qui légitime les sévices que les tortionnaires infligent à ces femmes[618]. Puis, leurs propres convictions et engagement politiques sont mis en doute ; selon la logique militaire, il n'est guère envisageable que des femmes puissent s'investir par elles-mêmes et de façon autonome dans un militantisme partisan. Évoquons la situation de<45> Malena. Son conjoint, militant du MIR, passe à la clandestinité. Malena s'investit dans un réseau d'entraide aux personnes recherchées, organisé par un pasteur protestant. Elle sera détenue quelques mois plus tard :

« *Et on m'a détenue en tant que militante du MIR, moi ! C'est une des choses drôles dans la vie, on se disputait toujours avec mon mari parce que j'étais en profond désaccord avec les directives du parti…* »

En outre, les sévices infligés par leurs bourreaux ne diffèrent guère des unes aux autres… Et la répression a une dimension sexuée et sexuelle. Bunster dénonce, dès les années 1980, les formes de torture spécifiques que les régimes militaires du Cône sud appliquent aux femmes. Il est question de torture sexuelle, que l'auteure définit comme « esclavage sexuel », répondant au *machisme* ancré dans les régions latino-américaines en général et dans la sphère militaire en particulier[619]. Or, si la domination masculine revêt des traits particuliers au Chili,

[618] MARAVALL Javier, *Las mujeres en la izquierda chilena…*, *op.cit.*, p.169 sqq.
[619] BUNSTER Ximena, « La tortura de las prisioneras políticas : un estudio de esclavitud sexual femenina », article cité, pp.87-96.

c'est surtout l'institution militaire qui, sur le plan des rapports sociaux, conforte les hommes dans la place dominante[620]. Cette situation s'amplifie lorsque l'Armée contrôle toutes les institutions et peut tout imposer par la force.

Nous savons que le recours aux violences sexuelles contre les femmes, dont le viol, est fréquent durant les conflits armés et sous les régimes autoritaires, quelles que soient la région et l'époque. Ces violences constituent une des modalités du dispositif répressif envers les femmes et un moyen d'attaquer leur groupe d'appartenance, autrement dit les adversaires (hommes) liés à ces femmes. À ce sujet, Raphaëlle Branche explore les conditions dans lesquelles s'effectuent les viols par l'Armée française durant la guerre d'Algérie (1954-1962). Les victimes sont les combattantes ou les femmes en lien avec le FLN, considérées comme « terroristes ». Appréhendé par l'auteur comme un *acte de guerre*, le viol constitue une « méthode ordinaire de torture à laquelle on recourt pour faire parler une prisonnière ou un prisonnier, pour terroriser. »[621] Branche distingue également les viols *prémédités* des viols *opportunistes*, soulignant qu'un contexte de contrôle de la population constitue l'occasion idéale pour les perpétrer.

Véronique Nahoum-Grappe, quant à elle, examine les viols durant la guerre de l'ex-Yougoslavie. Dans la mesure où les viols sont systématiques, ils s'inscrivent dans un projet politique d'anéantissement d'un groupe et constituent une *tactique de guerre*. La banalisation du viol en « temps normal » induit que le viol est souvent perçu comme un dommage collatéral des guerres, perpétré dans l'anonymat des violences[622].

La violence contre les femmes apparaît historiquement comme « une norme », caractérisant les rapports entre hommes et femmes. Patrizia Romito indique que, jusque dans les années 1970, « la violence contre les femmes n'existait pas en tant que problème social ou politique (encore moins scientifique). C'était là quelque chose dont on ne parlait pas ; si l'on

[620] En France, Devreux démontre que l'expérience et la formation militaires, s'appuyant sur la spécificité des activités et des fonctions de cette institution, comprennent une construction des représentations de domination des hommes sur les femmes. Par le biais d'une série d'entretien et d'un riche terrain, Devreux retrace ainsi l'apprentissage social des normes genrées et l'exercice de la domination masculine au sein de l'Armée. DEVREUX Anne-Marie, « Des appelés, des armes et des femmes : l'apprentissage de la domination masculine à l'armée » in *Nouvelles questions féministes. Violences contre les femmes : les stratégies des hommes*, Vol. 18, n° 3-4, 1997, pp.49-78.

[621] BRANCHE Raphaëlle, « Des viols pendant la guerre d'Algérie » in *Vingtième siècle. Histoires des femmes, histoires des genres*, Vol. 3, n° 75, 2002, p.125.

[622] NAHOUM-GRAPPE Véronique, « La purification ethnique et les viols systématiques. Ex-Yougoslavie 1991-1995 » in *Clio. Guerres civiles*, n° 5, 1997. Disponible sur http://clio.revues.org/416. Par ailleurs, autant en Algérie qu'en ex-Yougoslavie s'ajoute au viol des femmes la dimension de « race ». Les victimes de viol sont doublement ciblées : par leur condition de femmes et par leur appartenance à une « race » supposée inférieure.

en parlait, on l'abordait comme une fatalité de la vie, l'une de ces choses qui peuvent arriver. »[623]

Jalna Hanmer, pionnière dans l'étude des violences faites aux femmes (par des hommes), souligne les spécificités de la violence qui les frappe par leur appartenance au groupe des femmes. Bien que toutes n'en soient pas systématiquement victimes, l'auteure établit que cette contrainte structurelle, produit d'une socialisation, pèse sur l'ensemble des femmes. Dans la perpétration de cette violence, l'objectif est le contrôle de leur corps et de leur mode de vie. Hanmer conclut par conséquent : « Si l'on admet que la violence des hommes envers les femmes a pour but de les tenir sous contrôle, cela explique aussi bien la violence privée que la violence publique. »[624] Ces violences spécifiques, infligées aux femmes (violences sexuelles, harcèlement, agressions, viols) sont exercées, le plus souvent, par des hommes : elles ne sont pas le fruit du hasard, mais sont à la fois la résultante et le support de la domination sexuée[625].

À ceci, Hanmer ajoute que les agressions sexuelles, dont le viol est unes des formes, renvoient au contrôle de la sexualité des femmes. L'appropriation de leur corps trouve une légitimation lorsque les femmes dérogent aux normes et aux rôles socialement dominants. L'auteure constate ainsi que : « Les violeurs ont plus de chances d'être acquittés si le viol est socialement possible et si le mode de vie de la victime, même s'il est inconnu du violeur, exprime l'autonomie. »[626] Or les modes de vie des détenues et l'émancipation qu'ils supposent sont effectivement discrédités.

Parmi les tortures qui caractérisent les situations de terreur d'État, la torture sexuelle revêt une importance particulière. La coercition et la violence sexuelles sont à la fois des formes de contrôle social des détenues en tant que femmes, et un moyen de maintenir, voire de renforcer, leur subordination dans la société. S'il est difficile pour les femmes de se référer aux agressions sexuelles et aux viols subis pendant leur détention (sans parler de les dénoncer), les détenus hommes connaissent d'autres formes de tortures sexuelles visant à mettre à mal leur virilité. Le stigmate de l'homosexualité renforce leur silence[627]. Aussi, quels qu'en soient le contexte et les circonstances, qu'il soit commis par un proche ou un inconnu, un représentant de l'ordre ou non, les viols sont le plus souvent tus par leurs victimes.

[623] ROMITO Patrizia, « Épistémologie, méthodologie et évolution sociale des études sur la santé des femmes » in *Nouvelles questions féministes. Violences contre les femmes : une réponse féministe*, Vol. 18, n° 2, 1997, p.42.
[624] HANMER Jalna, « Violence et contrôle social des femmes » in *Questions féministes*, n° 1, 1977, p.79.
[625] Pour un état des lieux actuel sur les particularités des violences exercées contre les femmes, consulter DEBAUCHE Alice et HAMEL Christelle, « Violence des hommes contre les femmes : quelles avancées dans la production des savoirs ? » in *Nouvelles questions féministes*, Vol. 32, n° 1, 2013, pp.4-14.
[626] HANMER Jalna, « Violence et contrôle social des femmes », article cité, p.81.
[627] La violence sexuelle est systématique pour les femmes, bien que des hommes n'y aient pas échappé.

Malgré ses lacunes, l'une des dimensions introduites par le Rapport Valech est la distinction des femmes victimes de torture en tant que groupe, ainsi que l'importance des agressions sexuelles, dont le viol, comme violence spécifique envers les détenues. En l'occurrence, le viol est un des aspects de la violence répressive qui prend la forme de violence sexuelle. La blessure et les séquelles inhérentes au viol se traduisent souvent par le silence – peu d'anciennes prisonnières le déclarent[628].

Outre les agressions sexuelles subies, les insultes dont les détenues sont l'objet revêtent aussi un caractère sexué – elles sont le plus souvent traitées de « *putas marxistas* »[629] par les agents masculins de torture. Par ailleurs, le fait que l'institution militaire soit considérée comme essentiellement composée d'hommes brouille la participation de femmes au système répressif. De plus, de manière générale, les méthodes de torture varient selon les lieux de détention et les organismes répressifs dont ils dépendent ; les polices secrètes, dont la DINA et la CNI, ont la sinistre réputation d'avoir fait preuve de barbarie pour extorquer des informations et/ou réprimer les détenu·e·s.

Hommes et femmes ont subi la répression de différentes manières. Mais face à la violence d'État, des stratégies de résistance se mettent en place. Qu'elles soient affiliées à un parti ou non, persécutée ou proche d'un poursuivi, les femmes agissent dans ce contexte hostile.

La résistance des femmes

L'analyse approfondie de l'opposition à la dictature, de l'organisation des mouvements sociaux et des partis politiques outrepasse la problématique de cette thèse. Je me limiterai à quelques éléments, en particulier au regard des femmes exilées.

Durant la première période de la dictature, la résistance est surtout synonyme de survie pour les un·e·s et les autres et il s'agit en premier lieu d'élaborer des solutions d'urgence face à la violence d'État. Si certaines femmes sont recherchées ou détenues, pour de nombreuses autres, il est question de rendre visite à leur conjoint, voire de rechercher leur lieu de détention, sans disposer, dans les premiers temps, de l'aide d'une structure organisée. Les

[628] Parmi les 3 621 déclarantes du Rapport Valech, si la majorité dénonce les agressions sexuelles auxquelles elles ont été soumises, seules 316 détenues déclarent les viols, dont 229 femmes enceintes. Des seize femmes ex-prisonnières interviewées, seules deux femmes les mentionnent brièvement à l'issue de l'entretien, alors que plusieurs d'entre elles sont passées par les centres de détentions gérées par la DINA ou la CNI. Il faut cependant tenir compte d'une évolution à ce sujet. Actuellement, et ce, particulièrement durant cette dernière décennie, des anciennes détenues dénoncent publiquement au Chili (et ailleurs) les exactions sexuelles et les viols, allant même jusqu'à accuser les violeurs et à dévoiler leur nom.

[629] Une autre modalité des tortures sexuelles appliquées est de torturer le corps des femmes en présence d'un proche, leur compagnon, leur père ou leur frère.

interviewées ayant vécu cette expérience se remémorent avec émotion les liens tissés entre les parentes de détenu·e·s, généralement une conjointe, mais aussi leurs amies, leurs filles ou leurs sœurs, comme le raconte <42> Mirva, qui se retrouve à Santiago, à plus de 900 kilomètres de sa ville, en quête de son époux.

« *Ah, ces souvenirs, je les porte dans mon cœur… cette solidarité, de la part de gens qui ne te connaissaient même pas ! Écoute, je ne pourrais pas te dire chez combien de femmes j'ai été hébergée, je ne me rappelle même plus par combien d'endroits je suis passée, tellement d'accueils chaleureux !* […] *Je crois que nous l'avons toutes partagée… cette énorme solidarité, avec cette angoisse d'avoir nos compagnons détenus, c'était incroyable…* »

Certes, la majorité des détenu·e·s sont des hommes. Néanmoins, la présence quasi-exclusive de femmes dans les longues files d'attente des lieux de détention trouve également son explication dans la perception des femmes par la société, en général, et par les militaires, en particulier. Celles-ci, réduites à leur rôle familial, ne constitueraient aucune menace pour les autorités militaires. Quand bien même des femmes seraient suspectées, il s'agirait d'une situation distincte de celle qui consiste, dans le cadre de leur « devoir familial », à chercher ou à rendre visite à un·e proche, alors que le risque d'être arrêté est bien plus élevé pour un homme, à plus forte raison s'il est jeune[630]. Profitant de cet « aveuglement » relatif, outre des conjointes ou des petites amies, certaines femmes parcourent les lieux de détention dans un objectif politique sans avoir de liens de sang avec les personnes arrêtées. <10> Mariela, non affiliée à un parti et jeune célibataire issue d'une famille peu politisée, relate ses visites à des détenu·e·s ; elle s'approche ainsi de sympathisantes du MIR.

« *Il y avait des femmes qui venaient d'autres régions voir leur mari détenu. Et c'est dans les cercles du MIR que je me suis intégrée pour ainsi dire. On s'entraidait, on allait à la prison pour réclamer des infos parce qu'il fallait faire un peu d'agitation car… les détenus encouraient un danger constant.* […] *Et donc, quels étaient nos objectifs : on se réunissait, on aidait celles qui avaient des enfants, on se gardait la place pour rentrer ? Aller visiter les détenus. Quand il y avait des soucis, on allait voir la police, on allait même à la maison du directeur de la prison ! Pour réclamer, par exemple, quand il n'autorisait pas les visites…* »

Nous avons exposé dans la partie antérieure de cette thèse les éléments encourageant la socialisation, la participation et l'engagement politiques des femmes, durant les années 1960, puis durant l'Unité Populaire. Pour les femmes les plus jeunes, d'autres facteurs sont à

[630] C'est le risque qu'évoque l'une des interviewées dans le documentaire « Estadio nacional » (2001). Cette réalisation de Carmen Luz Parot est consacrée au Stade national et réunit des témoignages de l'époque et d'aujourd'hui. On estime qu'entre 12 000 à 40 000 personnes arrêtées y sont réunies le lendemain du putsch. Selon de nombreux témoignages, 10 % des détenu·e·s sont des femmes.

prendre en compte, telle la répression du régime militaire dont certaines d'entre elles sont les *victimes indirectes* (via un·e membre de la famille) ou les *victimes directes* (suite à un engagement en opposition au régime militaire). Il est vrai que la situation incite aussi certaines femmes à prendre part à des actions militantes et à participer à des structures associatives ou partisanes (voire conjuguant ces deux dernières formes d'engagement). Le positionnement politique n'est jamais fortuit et il est rarement dû à une seule raison. Il s'explique aussi par la façon dont les individus vivent les rapports sociaux de domination durant la période de répression en termes de contestation et de résistance. En outre, la dictature peut constituer un événement fédérateur dans la socialisation politique.

<34> Paloma s'exile en France à la fin de la dictature. Elle est la fille unique de <35> Lidia, dont nous avons évoqué la situation. Enfant durant l'Unité Populaire, son père est sympathisant du Parti socialiste et travaille pour le gouvernement d'Allende. Quant à sa mère, elle se déclare *allendista* et adhèrera au Parti socialiste durant la dictature, lors de la mise en place du dispositif répressif et de la détention de son plus jeune frère. Scolarisée dans un collège privé et vivant dans un quartier bourgeois, malgré l'orientation politique de ses parents, <34> Paloma, reste à l'écart de l'effervescence collective, bien qu'elle accompagne quelquefois son père à des manifestations de soutien à l'Unité Populaire, mais ses souvenirs restent vagues. Le premier « *souvenir politique* » qu'elle mobilise est le fatidique 11 septembre 1973, la tristesse et l'affliction de son père et l'inquiétude de sa mère. Ses parents se séparent peu de temps après le putsch et elle reste sans nouvelles de son père qui prend le chemin de l'exil. La précarité à laquelle elle est confrontée et la soudaine rupture familiale constituent un tournant décisif dans son existence.

« *J'avais la tête légère, comment t'expliquer… j'étais complètement superficielle, je ne me rendais pas compte, malgré tout ce qu'on était en train de vivre. Je vivais tellement protégée, fille unique, je ne me rendais compte de rien. Ensuite, d'un jour à l'autre* [après le Coup d'État], *je me suis bien rendu compte que tout s'était écroulé. Et bon, c'est là que… c'est mon oncle Pepe qui s'est occupé de moi, d'une certaine manière. Il m'a dit : "Viens, je vais te faire connaître une autre réalité." En résumant un peu, il m'a emmenée où ils travaillaient* [politiquement] *à l'époque des années 1970, pendant la dictature, aux soupes populaires dans les quartiers pauvres, c'est là-bas qu'il m'emmène ! C'est donc là que j'ai commencé un peu à capter… l'histoire même de ce qui se passait.* »

<34> Paloma débute ses études universitaires durant les années 1980, lorsque les manifestations contre la dictature se réactivent. Elle vit la répression étudiante, se mobilise dans les mouvements étudiants et durant la détention de son oncle. L'avènement de la

dictature, l'absence de son père et l'engagement de son oncle sont, pour elle, les déclencheurs de ses premières inquiétudes politiques.

L'engagement politique, dans ces circonstances, se présente, pour certaines, comme un *continuum*, pour d'autres, il signifie le début de l'implication collective[631]. Selon Combes et Fillieule, lorsque l'engagement se produit dans un contexte répressif, il faut considérer le niveau de répression, et ils concluent que « lorsque la répression s'abat de manière indiscriminée sur les militants, les sympathisants, voire les populations suspectées de les soutenir, l'extension de la mobilisation est probable, de même que la radicalisation. »[632] De plus, ces auteur·e·s postulent qu'il convient d'examiner les relations complexes entre les groupes et les mouvements de protestation et les acteurs de la répression. Leurs analyses montrent à quel point la radicalisation des groupes contestataires est réutilisée par l'État comme une légitimation et une justification de la répression. C'est le cas du Chili de Pinochet : tout au long de la dictature, le régime militaire justifie une nouvelle mesure répressive par la nécessité de contrôler la protestation. Cependant, malgré la répression, des individus prennent position, s'adaptent et se confrontent à la situation, ce qui se traduit par des engagements politiques, ou des réengagements.

Aux alentours de 1975, la contestation, bien que non généralisée, prend progressivement une dimension collective organisée. Ce sont surtout des femmes qui, dans un premier temps, se sont mobilisées spontanément, en particulier celles dont un·e proche est détenu·e, ou porté·e disparu·e. Leur préoccupation est tout d'abord la quête d'un·e prisonnier·e. <1> Rosalba en témoigne :

« *Chez les familles les plus touchées par la répression, c'est évident, ce sont les femmes qui ont tout assumé, les comités, les assoc' de détenus disparus, etc. Les hommes, ils restaient à la maison, à regarder la télé, ils ne supportaient pas… Disons que, d'une certaine façon, elles étaient plus fortes pour tout assumer. C'est évident. Elles avaient un enfant disparu, un mari disparu… En fait, les disparus, c'étaient surtout des hommes ! Mais quand c'est leur enfant, au lieu des pères, ce sont surtout les mères qui se mobilisent, beaucoup plus que les pères des enfants.* »

Les trois premières associations de femmes qui naissent sont l'Association de familles de détenus disparus, l'Association de détenus exécutés et l'Association de familles de

[631] Pour un retour bibliographique synthétique ainsi que la présentation des articles traitant de l'articulation entre le type de régime politique, la trajectoire individuelle et collective des groupes contestataires, consulter CUADROS Daniela et ROCHA Daniella, « Militantisme et répression » in *Cultures & Conflits. Militantisme et répression*, n° 89, 2013. Disponible sur http://conflits.revues.org/18614

[632] COMBES Hélène et FILLIEULE Olivier, « De la répression considérée dans ses rapports à l'activité protestataire… », article cité, p.1069.

prisonniers politiques. La première constitue un cas emblématique dans l'histoire de l'opposition à la dictature. De nombreuses études portent sur elle, elles dégagent deux perspectives. L'une insiste sur une dimension politique coexistant avec une dimension affective. Par exemple, Lira indique que les témoignages des femmes expliquent le fait que « la politique » est perçue comme *une affaire d'hommes*[633]. Elles agissent dans leur rôle classique de mère, bien que leurs actions et leurs démarches aient un caractère contestataire. La seconde perspective insiste davantage sur la politisation et les actions des femmes dans la sphère politique publique. Ainsi, García Castro explique que la dimension politique de la mort de leur proche confère à leur mobilisation une dimension politique, « désormais, au nom de tous les disparus et aussi des idéaux que ceux-ci pouvaient incarner. »[634] Quoi qu'il en soit, l'interdiction de toute organisation politique, dont le but est de dépolitiser la société chilienne, a pour effet de convertir le rôle de la maternité, traditionnellement lié à l'espace privé, en source de participation politique.

La majorité des interviewées n'a pas participé au Chili aux trois structures citées – les trois veuves de disparus sont également arrêtées, elles intègrent en exil la structure des familles de détenu·e·s disparu·e·s, c'est aussi le cas de <38> Mathilde, dont le conjoint reste au Chili et qui s'investit, en France, dans l'Association des familles de prisonniers politiques. Seule Graciela fait explicitement mention de cette participation au Chili. Nous avons évoqué la détresse de la famille de <39> Graciela.

« *Le Coup d'État a représenté une vraie destruction pour moi en tant que jeune.* […] *J'ai vécu des moments horribles et des moments merveilleux pendant ma jeunesse au Chili… et tout a changé au moment où la résistance commence à se réorganiser.* »

Sa famille, au complet, s'engage dès la première période de répression. Sa grand-mère intègre l'Association des familles des détenus disparus et son frère s'implique au MIR. Pour sa part, <39> Graciela s'insère dans l'Association des familles de prisonniers politiques lorsque son frère est arrêté et s'engage, parallèlement, dans un front de soutien au MIR. Arrêtée à trois reprises à la fin des années 1970, Graciela s'exile finalement en France en 1981, enceinte et sans conjoint.

Les Églises ont joué un rôle important dans la défense des Droits humains[635]. Entre 1973 et 1975, leurs actions de soutien aux persécuté·e·s sont surtout ponctuelles et

[633] LIRA Elizabeth, « Mujeres detenidas desaparecidas… », article cité.
[634] GARCIA CASTRO Antonia, « La mémoire des survivants et la révolte des ombres… », article cité, p.261.
[635] Durant la première période du régime militaire, la hiérarchie épiscopale n'agit pas de façon unanime et les positions de l'Église vont de secteurs soutenant pleinement le régime militaire à des secteurs s'engageant contre le régime et soutenant les victimes, en passant par ceux qui gardent une distance vis-à-vis des événements et

provisoires, mais sans critique de fond envers la dictature. En 1973 naît le Comité Pro-paz (Comité de coopération pour la paix au Chili), où s'élaborent un travail juridique et un travail social importants pour porter secours aux familles persécutées. En raison de la pression exercée par les autorités militaires, le comité cesse en 1975 et le lendemain même la *Vicaría de la solidaridad* est créée[636]. Une autre organisation importante est la *Fasic* – Fondation d'aide sociale des Églises chrétiennes, qui met en place, en 1977, un programme médico-psychiatrique à l'intention des victimes et de leurs proches[637]. Cette fondation devient également la plateforme de nombreuses études psychologiques autour des répercussions de la répression. Quelques-unes des interviewées s'investissent dans ces différentes associations œcuméniques afin de venir en aide à d'autres persécuté·e·s[638]. Dans ces milieux se côtoient des personnes de différentes classes sociales, uni·e·s par l'opposition à la dictature.

Par ailleurs, occuper une position de classe favorisée redevient une ressource concrète pour reconstruire une situation lorsque la dictature se prolonge. C'est le cas de <37> Josefa, dont la famille d'origine est aisée, et, qui plus est, partisane du régime militaire. <37> Josefa, militante au MAPU, et son conjoint, affilié au Parti socialiste, échappent à la première vague de la répression malgré leur militantisme public reconnu. Le couple passe à la clandestinité quelque temps, survit tant bien que mal, puis migre ensuite à la capitale, où il semble être plus en sécurité. En effet, le soutien économique et le réseau de la famille de Josefa lui permet d'aller de l'avant. Josefa relate la période de la fin des années 1970, alors qu'elle paraît avoir une vie « *normalisée* », de la façon suivante :

---

tentent de ne présenter aucune tendance politique. Toujours est-il que les Églises catholique et protestante formulent une réponse institutionnelle et des organismes œcuméniques se créent dans l'objectif de venir en aide aux personnes souffrant de la répression.

[636] La *Vicaría de la solidaridad* fonctionne de 1976 à 1992. À la différence du *Pro-paz*, la *Vicaría* est partie intégrante de l'Église catholique et elle présente un questionnement critique des politiques de répression et du régime militaire, tout en gardant ses distances avec les groupes contestataires, émergeant par la suite, qui tentent d'articuler une lutte armée. En outre, la *Vicaría de la solidaridad* devient un centre de coordination de plus de quarante organisations humanitaires internationales et d'institutions intergouvernementales (dont l'ONU) Consulter ARANDA Gilberto, *Vicaría de la solidaridad : una experiencia sin fronteras*, CESOC, Santiago du Chili, 2004, 203 p. Cette organisation est le sujet de nombreux ouvrages et témoignages. Par ailleurs, en 2011, une première saison de la série *Los archivos del cardenal*, basée sur la *Vicaría*, sort sur le petit écran au Chili. Cette série retrace les différents événements marquant l'histoire de la répression et donne lieu à un site internet documenté regroupant ces cas. Voir www.casosvicaria.cl

[637] GARCES Mario et NICHOLLS Nancy, *Para una historia de los derechos humanos en Chile : historia institucional de la Fundación de Ayuda Social de las Iglesias Cristianas FASIC 1975-1991*, LOM, Santiago du Chili, 2005, 278 p. Pour une analyse des différents groupes et organisations de Droits humains durant cette période, consulter également : HUTCHISON Elizabeth et ORELLANA Patricio, *El movimiento de los derechos humanos en Chile, 1973-1990*, Centros de estudios políticos latinoamericanos, Santiago du Chili, 1991, 225 p.

[638] Pour un récapitulatif des différentes organisations se mobilisant durant la dictature autour de la question des Droits humains et en claire contestation contre la dictature, consulter LIRA Elizabeth, « Algunas reflexiones a propósito de los 40 años del Golpe militar en Chile y las condiciones de la reconciliación política » in *Psykhe*, Vol. 22, n° 2, 2013, pp.5-18.

« *J'avais deux vies, en fait. Mon mari obtient un poste grâce à ma famille, on avait une situation économique assez favorable, il était PDG et on devait supporter des gens… qui, moi ne m'intéressaient absolument pas !* […] *De mon côté, ensuite, avec des cousins, on s'est installés, avec une boutique de décoration, et non, je ne pouvais pas travailler comme assistante sociale* [ses études sont inachevées et le contexte hostile]... »

<37> Josefa travaille politiquement avec la *Vicaría*. Son privilège de classe le lui permet durant une période. Mais s'affichant publiquement, elle devient objet d'une surveillance serrée d'agents de la dictature. Finalement, en 1980, elle prend le chemin de l'exil vers le Honduras avec son conjoint et leurs deux enfants. Alors que son époux obtient un poste dans le monde universitaire, les possibilités d'insertion professionnelle de Josefa sont limitées. Les espaces de militantisme sont restreints aussi. À cela s'ajoute le fait que ses beaux-parents sont réfugié·e·s en France. <37> Josefa commence à prendre contact avec le réseau chilien en exil et effectue des allers-retours au Costa Rica et au Nicaragua. Finalement, suite à un de ces séjours, elle est catalogués *persona non grata* au Honduras. Le couple obtient un visa pour rejoindre l'Hexagone, pays qui a toujours attiré <37> Josefa, et où se trouve, d'ailleurs, un certain nombre de ses *compañero/as* chilien·ne·s. Plusieurs raisons influent donc sur son arrivée en France : le manque d'insertion au Honduras, ses projets d'insertion professionnelle, son désir de s'investir dans des activités militantes et la présence de sa belle famille.

Mais une situation privilégiée de classe ne constitue pas la seule ressource pour agir dans un contexte adverse. Les ressources militantes jouent aussi un rôle fondamental. Tel est le cas de <33> Delia, issue de classe populaire et dont le père est militaire non gradé, retraité, et sa mère, au foyer. Collégienne lors du Coup d'État, sa famille est sympathisante de l'Unité Populaire, sans inscription partisane précise ni engagement dans une organisation de base. Elle tente de continuer à vivre, tant bien que mal, suite à la débâcle provoquée par le Coup d'État.

« *Mon père, il était pas d'accord avec les* milicos[639]. *Je crois bien qu'il a voté pour Allende, j'étais petite, je ne m'en souviens plus trop, mais lui, il était déjà à la retraite et puis… Mon père disait toujours que les* milicos *n'avaient pas à gouverner, que ce n'était pas leur boulot. Et ma maman, elle était plutôt communiste, je ne sais pas si elle était militante, mais au moins sympathisante. »*

[639] Nom péjoratif et familier pour les militaires.

Malgré les conditions précaires, <33> Delia obtient de bons résultats au bac et entame une formation universitaire de pédagogie en arts plastiques à la fin des années 1970.

« *Moi, j'ai grandi dans une famille pauvre, modeste, et la pauvreté, c'était normal. Mais jusqu'à un certain point ! Mon projet dans la vie, c'était de progresser, de faire des études, de m'en sortir, quoi…* »

Le milieu universitaire, étroitement surveillé, n'est pas propice à l'action collective. Entre 1981 et 1982, par l'intermédiaire d'une amie, <33> Delia assiste à une réunion clandestine d'un comité de quartier où se réunissent de jeunes étudiant·e·s et des jeunes militant·e·s de base des *poblaciones* et où plusieurs partis politiques sont représentés. En effet, après l'affaiblissement des organisations partisanes, les partis des différentes tendances de l'opposition se réarticulent progressivement. Ce comité est une plate-forme où les jeunes peuvent s'instruire politiquement. Suite à ces formations, les jeunes peuvent s'affilier au parti de leur choix. <33> Delia adhère à la *Izquierda cristiana* (Gauche chrétienne), avec laquelle elle se sent le plus d'affinités.

« *Et là, j'ai rencontré plein de monde, j'ai rencontré Hector* [son conjoint]*, c'est lui qui m'a recrutée !* [rires] *Parce qu'à partir d'un moment, quand on participe comme ça, sans… sans appartenir à aucun groupe, c'est risqué ! On prend trop de risques individuellement. Je me suis dit que c'était mieux… Il fallait avoir un appui, voilà, appartenir à un groupe parce qu'on s'engageait chaque fois plus ! Donc, j'ai commencé à chercher un parti politique.* »

Tant bien que mal, <33> Delia finit son cursus. Elle travaille politiquement dans son quartier avec des militant·e·s de base des différents partis. C'est la période des premières manifestations massives, les *protestas*, contre le régime[640]. En 1983, suite à l'arrestation de plusieurs *compañero/as*, le couple passe à la clandestinité. La récente naissance de leur enfant les incite à quitter le pays. L'époux, cadre intermédiaire du parti, obtient une bourse et un visa d'études pour la France, grâce aux réseaux militants.

La plupart des interlocutrices ayant vécu au-delà de la première vague répressive au Chili s'inscrivent notamment dans les réseaux de soutien aux partis politiques, dans les mouvements étudiants ou dans les organisations de Droits humains des églises. Lorsqu'elles ne sont pas directement recherchées par les militaires, elles s'inscrivent souvent dans des actions de solidarité en tant que « femme de… », « fille de… » ou « sœur de… » persécuté·e politique.

[640] Pour une description des stratégies de chaque organisation politique durant la période des *protestas*, consulter GUILLAUDAT Patrick et MOUTERDE Pierre, *Les mouvements sociaux au Chili : 1973-1993*, L'Harmattan, Paris, 1995, 303 p.

La mobilisation des partis politiques durant la dictature constitue un volet important des résistances et oppositions au régime militaire, en particulier pendant les années 1980. Bien que les militaires sèment la terreur et parviennent à réduire les différents partis à leur expression minimale, on constate malgré tout l'existence de militant·e·s déjà affilié·e·s. Le système répressif affaiblit gravement ces groupes et démobilise une partie de la population. Néanmoins, la détention, la torture ou sa menace ne dissuadent pas certain·e·s individus déjà engagé·e·s[641] et l'expérience collective de la répression en incite d'autres à les rejoindre. D'ailleurs cette résistance des partis politiques évolue dans le temps et prend différentes formes.

La répression et son système provoquent des changements dans le fonctionnement des organisations politiques. Par exemple, pour de nombreux partis politiques la prolongation de la dictature vient à légitimer toute forme de lutte, y compris la lutte armée[642]. Elle entraîne aussi le passage à la clandestinité des militant·e·s, seule réponse possible dans cette conjoncture. Les partis politiques de gauche tentent de mettre en place des caches pour leurs militant·e·s[643]. L'expérience de la clandestinité constitue une épreuve extrême et ses conditions requièrent un important réseau[644]. Celui-ci repose surtout sur les sympathisant·e·s.

Au-delà de leur participation aux manifestations, dans ce contexte de violence politique structurelle, les femmes jouent un rôle significatif dans l'entretien de réseaux militants en clandestinité, notamment dans la gestion et la transmission d'informations, indispensables au fonctionnement de l'organisation. Elles transcrivent et distribuent des documents ; elles sont messagères et transmettent des informations entre différent·e·s militant·es ou entre les organisations (entre un parti politique et un organisme de Droits humains par exemple). Elles nourrissent ou hébergent, également, des personnes en clandestinité ou des relégué·e·s dans des régions extrêmes du pays. Comme l'explique Von List dans son étude sur la résistance des Françaises et d'étrangères pendant l'occupation, le foyer domestique, espace peut-être perçu aux antipodes de l'action partisane de résistance, se

[641] BARCELO Patricia, RESZCZYNSKI Katia et ROJAS Paz, *Torture et résistance…*, *op.cit.*

[642] C'est la ligne officielle du MIR (au sein duquel d'ailleurs surgissent des dissidences autour du retour clandestin des exilé·e·s prôné par certain·e·s dirigeant·e·s). PEREZ Cristián, « Historia del MIR. " Si quieren guerra, guerra tendrán !" » in *Estudios públicos*, n° 91, 2003, pp.5-44. Pour sa part, ce n'est qu'en 1983 que le Parti communiste opte pour la lutte armée, donnant naissance au Frente patriótico Manuel Rodríguez, groupe auteur de l'attentat manqué contre Pinochet en 1986. Consulter à ce sujet : ALVAREZ VALLEJOS Rolando, *Desde las sombras : una historia de la clandestinidad comunista (1973-1980)*, LOM, Santiago du Chili, 2003, 268 p.

[643] Sur les pratiques militantes en clandestinité, voir : TORREJON-BARREDA Carolina, « La clandestinité rêvée, la clandestinité subie. Parcours clandestins du parti socialiste du Chili, 1959-1979 » in *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n° 38, 2013, pp.109-122 ;

[644] Alvárez Vallejos apporte des éléments d'analyse sur les différentes formes stratégiques du travail politique en clandestinité. ALVAREZ VALLEJOS Rolando, *Desde las sombras…*, *op.cit.*

convertit en espace de participation politique[645]. Il permet d'héberger, de cacher et de nourrir des militant·e·s, de préparer et d'entreposer du matériel politique (tracts, presse clandestine, documents internes du parti, armes, etc.) ou d'organiser des réunions.

En effet, dans une situation extrême, dans des contextes apparemment très différents, on constate que le travail militant des femmes est souvent relié à ce type de tâches. À quelques nuances près, leur situation, leur rôle et leurs actions sont analogues dans différentes régions ou pays et à différentes périodes, comme le montrent des travaux d'historiennes pendant la Guerre d'indépendance algérienne ou bien durant la Seconde guerre mondiale[646]. Les femmes sont gestionnaires du quotidien et, le plus souvent, dans un rôle invisible d'assistance. Leurs tâches relèvent de l'attribution sexuée en « temps normal », leurs activités et leur travail deviennent toutefois cruciaux pour l'organisation politique en clandestinité. L'invisibilité de leur participation tient aux caractéristiques de leur travail, mais aussi aux conditions et circonstances mêmes de la répression et de la clandestinité. En cela, leur invisibilité est aussi un atout. Par ailleurs, leur invisibilité est renforcée par les rarissimes traces officielles et écrites à ce sujet. Les différents témoignages de mon travail de terrain concordent sur la présence majoritaire des femmes dans le travail d'organisation politique de base durant la dictature. En d'autres termes, il s'agit d'un travail non seulement invisible, mais aussi « silencieux » et sans traces. Il est attribué à leur dévouement maternaliste. Un personnage d'un roman de l'écrivaine à succès Marcela Serrano rassemble les caractéristiques dont nous venons de parler :

« … Elena n'avait jamais été militante. Elle était spontanément devenue *ayudista* – comme on appelait celles qui participaient à la résistance sans vraiment en faire partie. Et elle l'a fait par sa générosité naturelle, par son désir de servir et de changer le monde, en digne héritière des années soixante. »[647]

---

[645] VON LIST Corinna, *Frauen in der Résistance 1940-1944. "Der Kampf gegen die* Boches *hat begonnen !"*, Ferdinand Schöningh, Paderborn, 2010, 311 p.

[646] Pendant la Guerre d'indépendance algérienne, voir : AMRANE Djamila, *Des femmes dans la guerre d'Algérie*, Karthala, Paris, 1996, 218 p. Pendant l'occupation allemande en France : VON LIST Corinna, *Frauen in der Résistance 1940-1944…*, *op.cit.* À ce sujet, consulter également VEILLON Dominique, « Les femmes dans la guerre : anonymes et résistantes » in MORIN-ROTUREAU Evelyne (Dir.), *1935-1945 : combats de femmes. Françaises et Allemandes, les oubliées de l'histoire*, Éditions Autrement, Paris, 2001, pp.64-82. Deux entrées sont registrées dans le dictionnaire historique de la résistance. LEVISSE-TOUZE Christine, « Femmes dans la résistance » in MARCOT François (Dir.) *Dictionnaire historique de la résistance. Résistance intérieure et France libre*, Éditions Robert Laffont, Paris, 2006, pp.884-885 ; et de la même auteure « Femmes dans la France libre » in MARCOT François (Dir.) *Dictionnaire historique de la résistance. Résistance intérieure et France libre*, Éditions Robert Laffont, Paris, 2006, pp.886-888.

[647] SERRANO Marcela, *El albergue de las mujeres tristes*, Alfaguara, Mexico, 1997 (9ème édition), p.21. [Traduction personnelle]

Le néologisme *ayudista* (du verbe *ayudar*, aider) se crée dans les cercles militants durant la répression[648]. En effet, le passage à la clandestinité, la survie de nombreux et nombreuses militant·e·s ou encore l'organisation des partis dépendent des réseaux d'entraide. Parmi les interviewées exilées de la seconde vague de répression, la plupart sont *ayudistas* et militent officieusement dans un parti sans y être affiliées. Si les tâches qui leur sont attribuées relèvent de la division sexuelle du travail, voire de l'accentuation de cette division des tâches, « la répression peut, à l'inverse, renforcer les positions stratégiques des femmes dans le travail de mobilisation, sans pour autant cependant que ce renforcement soit toujours reconnu. »[649] Toujours est-il que ce fait coexiste avec l'incorporation de quelques femmes aux groupes prônant la lutte armée[650].

Force est de constater que les *ayudistas* peinent à se reconnaître elles-mêmes en tant que *résistantes*. À l'instar de la division entre « militant·e·s » et « non militant·e·s », c'est la reconnaissance officielle des autres membres du groupe en tant qu'égale qui prime. Par exemple, <48> Rocío est l'une des plus jeunes interviewées. Écolière durant l'Unité Populaire, elle vit au Nord du pays au sein d'une famille de classe populaire. Elle définit sa famille étendue comme « rouge » et particulièrement touchée par la répression (nombre de ses cousins sont détenus, un d'entre eux est détenu-disparu). En évoquant la période du régime militaire, elle parle de « militer », en tant qu'action, mais, encore aujourd'hui, elle ne se présente pas elle-même comme militante, ne s'en donne pas le statut – encore moins celui de résistante.

« *J'ai commencé à militer à 18 ans. C'était très dangereux ! Le seul fait d'aller aux manifestations, tu risques une balle dans la tête, immédiatement, suivant ton parti. Mais moi, j'étais juste sympathisante du MIR, je n'ai pas tout le discours du MIR, je ne suis pas politique… J'ai toujours eu une conscience politique et j'ai toujours travaillé pour le parti et pour aider les gens poursuivis aussi, mais c'était plus humanitaire. Mais lui* [son conjoint]*, il était* mirista *et travaillait dans la clandestinité, c'était donc beaucoup plus dangereux…* […] *C'est lui qui a été expulsé le premier, il a été détenu, avec tout ce que ça implique. Moi j'ai*

[648] Ce terme apparaît dans le dictionnaire de la Real Academia espagnole comme un régionalisme chilien. Son interprétation donne lieu à une définition pour le moins saugrenue et hautement dépolitisée : « Personne qui, sans en être l'auteur, coopère dans un délit. »

[649] COMBES Hélène et FILLIEULE Olivier, « De la répression considérée dans ses rapports à l'activité protestataire… », article cité, p.1063.

[650] A priori, ce n'est le cas d'aucune interviewée au Chili. Au moins deux d'entre elles ont effectué des séjours à Cuba pour des raisons politiques durant leur exil, mais leurs réserves à ce sujet sont manifestes. Concernant l'inclusion de femmes dans les actions de lutte armée au Chili dans différents partis de gauche et également leur incorporation et leur attribution à des tâches stratégiques militaires au sein des Forces armées, consulter : ZALAQUETT Cherie, *Chilenas en armas : testimonios e historia de mujeres militantes y guerrilleras subversivas*, Catalonia, Santiago du Chili, 2009, 345 p.

été détenue, mais pas très longtemps, je crois que ce n'est même pas important car j'ai été tout juste détenue trois jours. J'ai reçu quelques coups, été interrogée, j'étais enceinte de trois mois et ils m'ont pas mal battue, mais rien n'est arrivé à mon enfant. Et ensuite, on nous a expulsés vers le Brésil. » Le Brésil ne sera qu'un pays de transit bref, pour le couple, le contexte sociopolitique y est également hostile, et le couple décide de quitter rapidement e pays vers la France. <48> Rocío quitte le Chili en 1983, soit durant la deuxième période de recrudescence de la répression.

De nombreuses femmes deviennent les pourvoyeuses principales de revenus du foyer. Pendant les périodes de crise, leur rôle s'ajuste aux nécessités sociales. Elles assument la reproduction (qui leur est assignée en temps normal) ainsi que la production (attribuée d'habitude aux hommes). Elles sont touchées par les conditions générales du marché du travail extrêmement défavorables, notamment si elles sont mères. Outre la suppression des crèches de l'État, des mesures touchent directement les salariées : la loi 2 200 adoptée le 15 juin 1978 qui permet le licenciement des femmes enceintes. L'âge de la retraite passe de 55 à 60 ans.

Les trois premières années du régime militaire se traduisent également par la mise en place de stratégies collectives en termes de subsistance économique. Ainsi surgissent dans les quartiers les plus démunis les *ollas comunes*, les cantines populaires, le plus souvent autogérées par les *pobladoras*, épaulées par la suite par des organisations œcuméniques, qui véhiculent les aides de la solidarité internationale. <49> Evelina, infirmière, dont l'époux est détenu, relate la façon dont son réseau s'organise.

« *On provient d'une famille de petits commerçants et on sait faire pas mal de choses, des friandises par exemple… Mon frère et moi, on a donc monté une petite entreprise et on bossait qu'avec des gens qui avaient des problèmes politiques. Mon frère, il était chargé de la Direction régionale des sports, il avait été viré évidemment. Il y avait donc mon frère, il fournissait la structure car c'était chez son beau-père. Et il y avait des* compañeras *dont le mari… une son mari avait été exécuté, une autre, son mari était condamné à perpétuité, mon mari, lui, était condamné à dix ans et quelques. Et puis d'autres* compañeros *aussi, un* compañero *du MIR, d'autres du Parti communiste… c'est-à-dire, nous étions tous des persécutés.* »

Même la broderie revêt un caractère politique. Sortes de tableaux textiles très colorés, proches de l'esthétique de l'art *naïf*, les *arpilleras*, expression du monde populaire, sont

cousues à la main sur une toile de canevas[651]. Les femmes brodent des thématiques qui leur sont proches, les difficultés à survivre, les problèmes du quotidien, les paysages ou la vie de famille. Ces *tableaux cousus* représentent des images du *peuple chilien*. Cet art populaire reste souvent anonyme[652] et il est développé par des collectifs de femmes. Sous le régime dictatorial, les *arpilleras* connaissent un développement sans précédent et une production massive. Le contenu et l'action des brodeuses d'*arpilleras* traduisent une politisation et une action contre le régime militaire. Leurs travaux d'aiguille racontent l'histoire de la répression ; ils sont à ce titre une forme de pamphlet dénonciateur. Les brodeuses, souvent réunies collectivement dans les locaux des organisations de Droits humains, sont soutenues par les églises et les organismes internationaux. L'art des *arpilleras* devient ainsi un moyen d'expression. Ces œuvres prennent valeur de témoignage subversif au Chili et à l'étranger[653].

Symboles de résistance à la dictature, ces *arpilleras* parcourent le monde entier et sont vendues par des Chilien·ne·s réfugié·e·s durant les activités de solidarité. Car tout au long de la dictature, des Chilien·ne·s s'exilent et dénoncent à distance les atrocités commises par le régime militaire. Leurs conditions de sortie du pays sont le plus souvent dramatiques, voire périlleuses. Aucune planification n'est réalisable pour ceux et celles qui quittent le Chili durant les premières années de la dictature. En outre, indépendamment de leur date de sortie, le départ est perçu par tou·te·s comme une obligation. La destination est rarement un choix, elle découle avant tout des possibilités et des conditions d'arrivée offertes par les pays de destination. Les interlocutrices, quant à elles, ont subi la répression sous ses différentes formes et ont quitté le Chili à différentes périodes. Nous analyserons dans le chapitre suivant leur asile en France.

[651] En 1964, une série d'*arpilleras* de Violeta Parra sont exposées au Musée du Louvre.
[652] Consulter AGOSIN Marjorie, « Agujas que hablan : Las arpilleras chilenas » in *Revista iberoamericana*, Vol. 51, n° 132-133, 1985, pp.523-530.
[653] Voir également SASTRE DIAZ Camila, « Reflexiones sobre la politización de las arpilleristas chilenas (1973-1990) » in *Sociedad & Equidad*, n° 2, 2011, pp.364-377.

PORTRAIT V.

MIRVA : MILITANTE, ÉPOUSE ET RETORNADA [654]

« J'ai appris qu'être femme, c'est d'avoir trois travails difficiles à surmonter lorsque tu es militante d'un parti : premièrement être femme, deuxièmement être compañera *et troisièmement, être épouse. »*

En juillet 2003, j'avais interviewé Mirva dans le cadre de mon premier travail autour de l'exil chilien. À cette date, elle venait de se réinstaller en France après sept ans d'une expérience de *retorno*. Mirva faisait partie de l'entourage militant de ma famille durant les années 1970 et 1980, mais je ne l'avais jamais rencontrée auparavant en France. Au Chili, pendant les années 1990, nos familles se sont retrouvées une fois. Je l'ai recontactée en février 2008 dans le cadre de cette recherche. Les deux entretiens se sont déroulés à son domicile et sur son lieu de travail, à savoir sa loge de concierge. Le portrait présenté résulte donc d'une restitution de ces deux rencontres.

Il m'a semblé intéressant d'inclure son parcours car Mirva ne provient pas d'un milieu familial politisé de gauche et, surtout, son engagement politique partisan diffère de celui de son conjoint en deux aspects : premièrement, elle ne milite pas au sein du même parti et deuxièmement, son inscription militante prend le dessus en exil alors que son conjoint, pourtant militant et persécuté au Chili, se dépolitise. De plus, c'est elle qui a le plus souvent été la pourvoyeuse stable de la famille et elle a aussi vécu le *retorno* au Chili.

La vie au Chili, la naissance d'un engagement

Mirva est née en 1949 au sein d'une fratrie de quatre enfants dans une ville du Sud du Chili. Les idées politiques de sa famille sont profondément ancrées à droite. Son père, petit fabricant de meubles, est recruté comme chef de chantier dans une grande entreprise du bâtiment. Dès lors, leur situation financière s'améliore mais vit aussi différents rebonds. Sa mère, d'origine française, est femme au foyer sans profession et participe aux œuvres de charité de la Croix-Rouge. Les activités professionnelles de son père, chargé de chantiers, imposent des déménagements successifs dans différentes villes de la Xème région. Les

[654] Entretien numéro 42. Retranscription intégrale en annexe numérique.

déboires de son père (joueur au casino et coureur de jupons) ainsi que ses conflits avec les travailleurs sont fréquents.

Mirva est scolarisée dans une école religieuse pour filles. À 14 ans, la jeune fille s'ennuie au collège. Elle se présente dans un cabinet dentaire qui recherche une secrétaire médicale. Comme elle est mineure, le dentiste exige une autorisation parentale et la promesse de poursuivre sa scolarité aux cours du soir. Son père refuse de donner son accord, mais sa mère lui signe cette permission. Mirva ne poursuit toutefois pas ses études et s'intègre au monde du travail. Quelque temps après, elle change d'emploi et devient ouvreuse dans le cinéma de la ville car le salaire est plus attractif. C'est dans ce cadre qu'elle croise Roberto, son futur conjoint. Or Mirva se trouve déjà fiancée à un jeune homme d'une famille de commerçant·e·s, avec l'approbation familiale, le début de sa relation avec Roberto est donc compliqué. En effet, Roberto, de huit ans plus âgé qu'elle, mène une vie de célibataire de « *mœurs légères* », sans revenu stable. Mais ses origines allemandes constituent une carte de visite qui finira par convaincre sa famille, en particulier la mère de Mirva, qui l'autorise finalement à le fréquenter.

Un autre déménagement s'ensuit. Peu avant ses 18 ans, la jeune fille décide de suivre des cours donnés à l'hôpital et achève une formation d'aide-soignante de six mois. À l'époque, Mirva ne s'inscrit dans aucune tendance politique en particulier, tout en étant socialisée dans un milieu de droite. Elle finit par fréquenter uniquement Roberto et leurs rencontres se succèdent. C'est à travers leurs discussions que sa curiosité politique s'éveille, initiée notamment par une conversation autour de l'assassinat de Che Guevara.

« *Écoute, je n'oublierai jamais ses paroles, il m'a dit : "Les communistes l'ont trahi." Et moi de lui dire : "Mais c'était qui ?" Et comme pour moi, le mot communiste à la maison, c'était une sorte de tabou… Donc pour moi, c'était forcément mauvais. C'était mauvais et donc le Che était forcément quelqu'un de bien parce que si les communistes l'avaient trahi, pour moi c'était normal car j'avais toujours entendu chez moi que les communistes, c'était la mort, c'était la haine…* […] *"Et pourquoi il luttait ? Pourquoi ? Que faisait-il ? Pourquoi ils l'ont tué ?" Il m'a dit alors : "Parce qu'il luttait pour le tiers-monde." Pour moi c'était une énorme surprise d'écouter ce mot, de savoir qu'il y avait un autre monde… si imbécile, j'étais si ignorante ! Je ne savais même pas ce que c'était le tiers-monde.* »

Le jeune homme lui propose alors la lecture du journal du MIR « *El Rebelde* » et lui parle de Karl Marx. Il ne milite pas à l'époque, ou du moins sa petite amie n'en a pas

connaissance. Mirva tombe rapidement enceinte et par la suite, elle épouse Roberto en 1968. Le couple s'installe chez les parents de l'épouse. Par ailleurs, Mirva décide de finir ses études secondaires et obtient son brevet d'études scolaires.

Arrive le temps de l'Unité Populaire. Sans diplôme supérieur, âgée de 20 ans, Mirva est embauchée fin 1970 en tant qu'aide-soignante par un hôpital, où elle enchaîne durant plus de deux ans des CDD allant de trois à six mois. Elle est souvent de garde et travaille à temps complet. Elle a deux enfants avec Roberto, adopte une nièce, et bénéficie de l'aide de ses parents ainsi que des services d'une employée domestique.

Roberto s'implique entièrement dans les activités partisanes, présente sa candidature syndicale à la CUT et est le plus souvent absent du foyer. Il devient présentateur d'une radio locale. Agitateur politique et militant du MIR, il déambule dans la ville pour distribuer tracts et journaux militants, notamment à l'hôpital où travaille sa compagne. Mirva lui demande de ne pas la contacter en public car elle ne désire pas être reconnue en tant que *mirista*.

La jeune femme décide de se former politiquement, non pas au MIR comme son conjoint mais au Parti communiste. Cependant, elle n'est guère convaincue par le fonctionnement de ce parti, l'abandonne et s'inscrit définitivement au Parti socialiste, qui lui paraît plus en accord avec sa conception politique. Mirva participe également de façon ponctuelle à un groupe de réflexion de femmes du MIR. De plus, elle est souvent perçue comme *ayudista* du MIR car elle fournit du matériel médical d'urgence aux *miristas*. Mais pour autant son engagement en tant que militante de base auprès du Parti socialiste s'affirme. Ainsi, les affiliations partisanes de Roberto et de Mirva ne se rejoignent pas. La femme se syndicalise également à l'hôpital et sa pensée politique se définit plus clairement. Il lui semble crucial de participer à la vie politique partisane et d'exercer une activité rémunérée.

« Je n'accepte d'aucune façon que les femmes restent au foyer en attendant que le mari leur apporte l'argent pour pouvoir consommer et manger, non. Moi, je valorise pas ce genre de femmes, je ne les valorise pas. Parce que je me dis : j'ai été capable de me réveiller… grâce à Roberto, ça, je dois quand même l'en remercier, parce que sinon, fichu, c'est possible que je sois devenue… par exemple, si je m'étais mariée à Manuel [son premier fiancé], *je serais devenue une gourde… »*

Durant cette période, son quatrième enfant naît. Le gouvernement met en place un programme permettant aux travailleur·se·s syndicalisé·e·s non diplômé·e·s de réaliser des formations universitaires en alternance. Mirva souhaite obtenir un diplôme universitaire d'infirmière ou une formation professionnelle d'aide-soignante. Roberto, peu présent et immergé dans les activités militantes, tente de la persuader de ne pas suivre cette voie car il estime qu'il revient à Mirva de s'occuper davantage de la vie familiale, d'autant plus qu'il est lui-même souvent absent. Sans contrat, elle ne peut donc bénéficier de l'initiative gouvernementale, mais tente tout de même les premières démarches. Cependant, elle se voit rapidement dépassée par le milieu universitaire et n'y trouve pas sa place.

Le 10 septembre 1973, le jour précédant le Coup d'État, Roberto voyage à Santiago. Suite à l'insistance de son épouse, dossier de Mirva en main, il compte déposer une demande de dérogation auprès du ministère concerné. Après le putsch militaire, Mirva reste sans nouvelles de son mari. Roberto est détenu quelques jours au Stade National de Santiago et regagne sa ville à sa libération. De son côté, Mirva est *exonerada* de ses fonctions à l'hôpital. Leur situation devient tendue et le couple survit principalement grâce à l'aide de leurs cercles familiaux.

En 1976, Roberto est à nouveau détenu. Il disparaît momentanément et sera retrouvé à *Tres álamos* pour ensuite purger une peine dans un autre centre de concentration en province. Durant son incarcération, Mirva parcourt les plus de 1 000 km qui la séparent de la capitale, où elle ne possède ni contact ni réseau. Elle tente, dans la mesure de ses moyens financiers, d'aller rendre visite le plus souvent possible à son époux et de lui apporter quelques affaires. Sans la connaître, des épouses et des mères de détenu·e·s lui tendent la main, la logent et Mirva témoigne de la solidarité régnant entre elles. Le décret 504 est appliqué, Roberto doit quitter le pays et est accueilli par la France.

L'exil en Hexagone

Mirva arrive en France en 1977 où elle rejoint son mari grâce aux actions d'organismes internationaux et par regroupement familial. Elle est âgée de 27 ans, enceinte d'un cinquième enfant et ne possède aucun diplôme post-bac. La famille est accueillie dans

un foyer pour réfugié·e·s situé dans une ville du Sud-Ouest. Elle est la seule en provenance du Chili et se retrouve entourée en particulier d'Uruguayen·ne·s *Tupamaros*[655].

À son arrivée, prise en charge par les services sociaux, on demande à Mirva de dresser une liste d'articles de première nécessité pour l'installation de la famille. L'assistante sociale est très étonnée qu'une machine à laver (Mirva est habituée à laver à la main) ou qu'un réfrigérateur (au Sud du Chili, les aliments peuvent être conservés à l'extérieur) n'y figurent point. Pour elle, « *ça a été un choc culturel, surtout parce que ce n'était pas dans ma culture.* ».

Roberto suit un stage intensif de français et Mirva en fera de même par la suite. Ses enfants sont en âge d'être scolarisé·e·s. Sans parler un mot de français, c'est elle qui entreprend les démarches d'inscription scolaire et elle participe ensuite activement aux activités de parents d'élèves. À sa grande fierté, Mirva réussit non seulement à scolariser ses enfants mais aussi à communiquer avec les enseignant·e·s grâce à l'usage du dictionnaire.

À la fin de l'année 1977, sa cinquième fille naît. Suite aux stages de français, le couple cherche un travail rémunéré et accède à des emplois municipaux grâce à la solidarité du maire de gauche. Mirva est auxiliaire de vie scolaire en école maternelle, Roberto travaille dans un cimetière et par la suite dans le bâtiment. Pour tous les deux, il s'agit de stages ou de CDD de trois mois. Mirva refuse un emploi municipal (nettoyage de piscine) et trouve une place à l'Association des Paralysés de France dans l'aide particulière aux personnes, ce qui la rapproche davantage de ses aspirations professionnelles. En 1978, sa mère, de descendance française, rejoint sa fille en France et s'installe près de son domicile. La femme bénéficie d'une retraite peu élevée et Mirva s'appuie sur le soutien maternel pour éduquer et garder ses enfants en bas âge.

En 1981, une sixième fille naît. Une allocation permettant d'obtenir un crédit et de devenir propriétaire est proposée au couple, ce que Roberto refuse catégoriquement. En effet, ce dernier, arguant de ses origines allemandes et peu ouvert à l'adaptation, rejette une probable implantation en France. D'ailleurs, il n'acceptera jamais d'entreprendre les démarches de naturalisation, ni pour lui ni pour sa famille, malgré l'insistance de son épouse.

[655] Le Mouvement de libération nationale – *Tuparamos*, mouvement de guérilla urbaine uruguayen né durant les années 1960, revendique une démocratie populaire pluripartite fondée sur l'autogestion ouvrière. Sauvagement poursuivi dès sa création, la répression se renforce suite à la dictature militaire uruguayenne de 1973.

« Si j'avais eu la personnalité que j'ai aujourd'hui, de pouvoir de décision, mes filles [nées en France] *auraient été Françaises, moi aussi. Mais Roberto, je te le répète, Roberto sentait… Quand le moment où nous devions faire la nationalité est arrivé…* […] *Il m'a dit : "C'est ça, maintenant tu veux devenir Française, comme ta mère voulait être Française aussi !" Et tout le temps il me le balançait. Et quand les enfants allaient faire leur… quand ils allaient avoir les 18 ans, je lui ai dit : "Je vais leur faire la nationalité aux gamins." Il m'a dit : "C'est ça ! Pour qu'on envoie les gamins faire le service militaire ! Ben non, je ne veux pas que mes enfants aillent faire le service militaire à ces Français de merde et fils de putes, c'est hors de question !" »*

Par ailleurs, Roberto décroche uniquement des emplois instables. Mirva contacte son réseau chilien de Paris afin de lui obtenir un emploi plus régulier. Un poste de pontier lui est proposé. Roberto part en banlieue parisienne, obtient le travail et, très rapidement, un logement HLM dans une commune dont la mairie est à gauche. En 1982, Mirva démissionne et la famille au complet part habiter en banlieue parisienne.

Installée à Orly, active dans son rôle de parent d'élèves, elle côtoie des femmes immigrées au foyer, en particulier d'origine maghrébine. Vers 1983 lui vient l'idée de former une association dans le but d'organiser des ateliers de discussion ou des stages de remise à niveau. Mirva contacte alors une amie assistante sociale française qui concrétise administrativement ce projet et elles envoient le dossier aux Droits des Femmes afin d'obtenir des subventions. L'association Afqo (Association des familles du quartier d'Orly) se constitue et Mirva est élue présidente. Elle distribue des invitations dans les boîtes aux lettres et l'initiative dépasse toute attente. La première rencontre rassemble ainsi quatre-vingts femmes. Mirva est conviée, en tant que représentante et initiatrice de cette association, à une rencontre avec Danielle Mitterrand aux Droits des Femmes. Elle participera à Afqo jusqu'en 1990, date de son (premier) départ au Chili.

Militante parmi des militants

De son côté, marqué par sa détention et par l'anéantissement de l'Unité Populaire, Roberto s'écarte de tout engagement partisan ou associatif dès son arrivée en France. Mirva invite chez elle à plusieurs reprises des membres du MIR dans l'espoir que son conjoint renoue avec le parti, tentative qui s'avère vaine. Pour sa part, ce n'est qu'en s'installant à

Orly que Mirva reprend son engagement partisan, en retrouvant des militant·e·s socialistes chilien·ne·s lors d'une Fête de l'Humanité.

« Figure-toi que c'était surtout une prise de conscience parce que je me suis dit : "Je ne suis pas… Nous sommes des réfugiés politiques, pas des réfugiés économiques". En voyant toute cette pourriture qu'il y avait à Orly, tous ces Chiliens qui ne foutaient rien, qui passaient simplement leur temps à se rencontrer… "Tiens, on va acheter des empanadas*, on va monter une assoc' pour aider…", j'en sais rien, "une crèche." Balivernes, ils picolaient et n'envoyaient pas un sou au Chili. J'ai toujours voulu marquer la différence, je sais pas pourquoi… »*

Le militantisme marque aussi une forme de distinction pour Mirva, auquel elle rattache un ensemble de valeurs. Elle milite au sein d'une fraction du Parti socialiste chilien et assiste aux réunions hebdomadaires, s'organise avec ses enfants pour le quotidien, épaulée aussi par sa mère. Ses activités partisanes ne sont pas exceptées de tensions qui se produisent avec Roberto.

« Si, je les ai eus [des problèmes avec Roberto] *et ma réponse était la suivante : "Le militant du MIR est en pantoufles bien au chaud à la maison et pour sauver l'honneur de réfugiée politique, c'est MOI qui dois sortir militer. Tu es resté chez toi et en conséquence, tu assumes." »*

Entourée d'hommes militants, la militante refuse tout d'abord les fonctions de secrétaire du parti car elle considère qu'il s'agit une tâche toujours réservée aux femmes. Elle est trésorière de l'organisation, tâche aussi extrêmement féminisée, puis finalement secrétaire d'organisation. Présente dans tout type de rencontres partisanes, où elle est souvent l'une des rares femmes, elle prend souvent officieusement la responsabilité des adolescent·e·s des Jeunesses socialistes. Mirva affirme que ses meilleurs amis furent ceux de son parti, un groupe restreint de personnes qui lui ont témoigné leur loyauté et qu'elle considère comme sa deuxième famille. Elle manifeste de plus leur bonne entente.

« Sûrement parce que j'étais la seule femme ! Et je leur disais : "Et pourquoi vous n'invitez pas vos femmes ? Pourquoi vous laissez vos femmes à la maison ? Mais c'est pas possible ! Il est où… De quelle façon commence votre travail socialiste ? Commencez par la maison ! Parce que c'est facile, c'est pas tout juste venir comme un prêtre : Ah oui, je suis en train de faire mon devoir comme socialiste toutes les semaines aux réunions du parti." »

Le premier événement où Mirva représente son parti est un séminaire de cadres en Allemagne, Mirva reçoit une recommandation qui rend compte de la représentation des femmes au sein de l'organisation partisane et du contrôle de la sexualité des militantes.

« Un camarade avait déjà assisté à cette école et il m'a donné un très bon conseil d'ami, d'un véritable ami… "Fais attention," il m'a dit, "tu es la seule femme du Parti qui va à cette rencontre. Fais attention, parce qu'il y a des hommes partout et pas seulement des compañeros *! Il y a des hommes, et les hommes, il faut faire attention avec eux parce qu'ils peuvent te manipuler, pour tout et n'importe quoi… et après, ils peuvent t'embarquer facilement…* […] *Parce que tu as un double travail : être militante, être* compañera*, et être épouse et mère. Tu as un tas de responsabilités derrière toi, essaie donc de les mettre toujours en hauteur. Que personne ne dise : Tiens, tu sais que je suis allé à une école et il y avait une Chilienne, la* compañera *Mirva de Paris… c'était un bon coup ! Je ne veux jamais écouter ça de toi parce que tu es notre* compañera *et nous sommes fiers de toi." »*

Mirva conjugue le militantisme partisan chilien et l'engagement associatif de quartier, tout en priorisant les activités partisanes. Deux ans après la naissance de sa dernière fille et sa prise en charge en crèche, Mirva reprend sa recherche d'emploi. Elle devient secrétaire des finances à France Abonnement durant trois ans. Les trajets quotidiens d'un extrême à l'autre de la capitale deviennent pénibles et elle décide de travailler de nouveau auprès de personnes âgées, en particulier de femmes, à l'Association des Paralysés de France. Elle est promue responsable du personnel soignant, ce qu'elle considère comme une excellente ascension professionnelle. C'est le poste qu'elle occupera jusqu'à son *retorno*.

Retorno et retour en terre d'asile

Durant cette période, Roberto continue à exprimer son mal du pays, son refus d'adaptation et tend à se replier sur lui-même tandis que l'insertion de Mirva se consolide. Elle ne s'est pas vue concernée par le bannissement mais n'a jamais voyagé au Chili. La levée officielle par le Chili de l'interdiction de séjour de Roberto s'effectue. L'année 1988, sa conjointe gagne au tiercé et décide d'offrir à son époux un aller-retour vers son pays d'origine. Après un séjour d'un mois et demi au pays, selon Mirva, Roberto revient « *transformé* ». Il lui avoue alors qu'il a retrouvé un amour de jeunesse et, emporté par les retrouvailles, décide précipitamment quelques mois plus tard de renoncer à son travail afin

de rentrer et de s'installer définitivement au Chili avec cet ancien amour. Le couple rompt et les enfants restent en France avec leur mère.

Mirva demeure à Orly et poursuit ses différentes activités professionnelles, associatives et militantes. Elle est recontactée par Roberto six mois après son départ. Dès lors, il lui propose une réconciliation. Suite à son insistance, en 1990, elle abandonne son travail soudainement et quitte la France dans l'espoir de renouer leur relation.

« [Je suis partie en pensant] *que tout allait bien se passer, que tout allait changer, que nous allions repartir de zéro et j'ai cru tout ça, naïvement, j'ai cru que ça allait être possible… Et j'ai pensé que tout allait être différent en parcourant les rues où j'avais commencé à le fréquenter, où j'ai commencé à sortir avec lui… »*

Sa mère, toujours en France, décide de repartir avec elle et décède quelque temps après le retour au Chili. Mirva est âgée de 42 ans et ne songe pas aux aspects pratiques de sa réinsertion. Arrivée au Chili, la situation est bien différente de ses attentes. Tout d'abord, elle ne renoue pas avec son partenaire. Ensuite, sans diplôme et malgré une certaine expérience, il lui est délicat de retrouver un travail. Elle commente ainsi : « *Pour les Français, je suis arrivée trop vieille* [à 27 ans] *et pour les Chiliens, je suis arrivée trop vieille aussi !* »

À l'opposé de son arrivée en France, elle ne reçoit ni soutien étatique, ni soutien solidaire. De plus, sa famille ne semble pas lui venir particulièrement en aide. La militante est aussi surprise de ne pas pouvoir compter sur ses ancien·ne·s camarades de parti, certain·e·s occupant des postes administratifs au gouvernement démocratique. Les portes se ferment quand elle cherche à travailler dans le milieu hospitalier. Elle est rapidement déçue, voire choquée, par l'indifférence envers les *retornado/as*.

« Tu reviens tellement illusionnée, tu attends que tout soit comme avant. Mais rien n'était pareil, ni les gens, ni les rues, ni les coutumes… »

De ses six enfants, seul l'un d'entre eux et elles, jeune adulte, est resté en France. Les trois plus âgé·e·s, déjà majeur·e·s, accèdent rapidement à une certaine indépendance au Chili Les deux plus jeunes restent au foyer et sont tiraillées entre leur père et leur mère. La situation financière devient bientôt difficile. Au tout début, Mirva n'a aucune intention de militer, mais elle se voit contrainte de faire bouger ses contacts politiques pour obtenir un emploi. Elle devient assistante conseillère d'un maire, mais sera déçue par des événements liés aux enjeux politiques.

« Lorsque je me suis rendue compte que j'étais uniquement en train de servir pour faire une représentation officielle parce que j'étais une retornada *de France… À l'époque, jusque-là, à mes 40 ans, j'étais pas si mal encore, j'étais une femme sympathique, attirante, qui s'habillait bien… comme j'avais emmené beaucoup de vêtements d'ici. Le maire alors m'empruntait entre guillemets pour aller aux représentations officielles. Aux cérémonies où il allait, le maire m'appelait pour que je l'accompagne et j'apparaissais sur toutes les photos, partout. Et quand je me suis rendue compte de la manœuvre politique qu'il était en train de faire… »*

Mirva prend effectivement connaissance des pots-de-vin et des enjeux électoraux du maire. Elle l'affronte durant une réunion et quitte alors les rangs du Parti socialiste.

Progressivement et bien que de façon précaire, Mirva parvient à s'installer. Elle obtient une subvention pour une maison où elle habite avec ses deux filles. Quatre ans après son retour, les discussions et les échanges avec Roberto aboutissent à leur réconciliation. Aucun·e des deux n'a de revenus fixes et les tentatives de monter une petite entreprise, notamment dans le textile, échouent l'une après l'autre. Les graves problèmes financiers et les désenchantements successifs provoquent une remise en question du projet d'installation et, finalement, le couple revient en France en 1998, avec leurs deux plus jeunes filles.

Mirva a donc vécu un *retorno* de sept ans au Chili. Lors du premier entretien, elle exprime son désarroi et sa forte désillusion quant au Chili, où prédomine selon elle le « *chacun pour soi* ».

« Avant de partir, j'avais toujours dit, toujours : Moi, revenir en France, non, jamais ! Pour moi, ce serait une défaite politique parce que je suis arrivée ici, à ce pays, pour une raison politique, pas comme réfugiée économique. Je ne suis pas venue pour avoir un meilleur niveau de vie. Heureusement, autant Roberto que moi, nous avons eu des travails corrects […] *Et je considérais que ma place, c'était de rentrer au Chili un jour et pas de rester ici. Mais ça a été la réaction des Chiliens, de ne pas me sentir dans mon pays, de sentir que j'avais perdu mon pays, qu'il n'était plus le même pays qu'avant… »*

Ce retour en France est également précipité. Ayant perdu le statut de réfugiée, la famille se retrouve en situation irrégulière. Leur fils resté en France tente de les accueillir, mais sa situation financière n'est pas stable. L'une de leurs filles reprend une formation, se marie, obtient la nationalité française et s'installe en province, alors que la dernière restera au foyer et longtemps sans papiers. Le seul document officiel français encore valide que la

famille conserve est le permis de conduire de Mirva. Grâce à ce dernier, la femme réussit à entreprendre quelques démarches administratives.

Une amie française, dont le mari fait partie du syndic d'un immeuble, lui fait part de l'annonce d'un poste de gardienne à pourvoir. Elle passe l'entretien et obtient l'année 2000 un poste de concierge dans un quartier huppé de la Rive gauche, ce qui lui permet de plus d'avoir un logement de fonction. Au moment où le couple, vaincu, envisageait de rentrer au Chili grâce à une aide au retour octroyée par l'OMI, Mirva signe son contrat de travail le jour même du rendez-vous avec cet organisme. Elle détient un contrat, alors que Roberto officiellement n'exerce pas et, en conséquence, n'a aucune preuve administrative de son séjour en France. Il travaille officieusement à ses côtés.

Deux mondes coexistent dans l'immeuble dont le couple s'occupe. Les six premiers étages sont habités par des familles aisées, toutes propriétaires. Aux deux derniers étages vivent des personnes aux revenus modestes, voire en situation irrégulière, logées dans les chambres de bonnes non conventionnées. Mirva entretient de bonnes relations avec les propriétaires et gagne leur confiance. Sa dernière fille, mère célibataire, occupe avec son enfant une chambre de bonne du dernier étage. La concierge dispose de deux chambres de bonne et en administre d'autres semi-officiellement. Mirva les met à disposition d'immigrant·e·s, souvent latino-américain·e·s, qui travaillent généralement dans le voisinage, principalement dans le service et de manière précaire ou au noir. D'une certaine façon, Mirva gère au quotidien deux réalités très distinctes et passe ses journées à occuper ses fonctions de gardienne. La concierge est satisfaite du travail qu'elle réalise. En effet, elle cite notamment les félicitations d'un policier pour sa bonne gestion des locataires (sous-entendu des derniers étages), arguant d'anciens troubles de voisinage et des problèmes de trafic de drogue dorénavant résolus.

Les propriétaires ont connaissance des origines de leur concierge mais non pas de son statut irrégulier de résidence ni de sa couleur politique. Mirva n'a jamais affiché son passé militant ni les circonstances de sa (première) venue en France. Cette deuxième arrivée en France montre bien que les conditions d'arrivée et les perceptions des Chilien·ne·s en migration ont évolué. À son grand regret, elle dissimule son soutien à la politique d'Allende au président de la co-propriété, clairement de droite, afin d'éviter d'éventuels conflits.

Elle conserve toujours de bons liens avec des personnes de différentes origines, notamment maghrébin·ne·s et latino-américain·e·s. De même, les contacts avec ses

ancien·ne·s camarades de parti sont maintenus, mais les rencontres se font plus rares car ses occupations lui laissent peu de temps libre. Mirva réintègre le Parti socialiste chilien en France lors la réactivation de ce dernier, bien qu'elle se considère elle-même davantage comme adhérente que militante. Elle entraîne Roberto à faire de même et son conjoint participe pour la première fois à ce groupe politique. Cet espace lui reste cher et elle met en avant les conversations qu'elle établit avec les ancien·ne·s réfugié·e·s chilien·ne·s, dont les discussions tournent autour de la politique chilienne ou internationale. Plongé dans la Toile, le couple participe à des forums, s'informe de la situation politique chilienne au quotidien.

« Je pense qu'en politique, j'ai repris maintenant à mon retour… en militant de loin, c'est tout ! Quand ils veulent, faites une réunion, appelez-moi, j'irai, mais si j'ai pas envie, je n'y vais pas tout simplement. Non, j'ai fait certains choix, [je suis] *plus posée et je ne crois pas que je continuerai au Chili, non, je ne crois pas… »*

En effet, le couple a tenté de régulariser sa situation administrative sans résultat satisfaisant et un re-retour semble une issue possible. Les démarches l'ont mené à mi-chemin entre la légalité et l'irrégularité, bien que Mirva dispose d'un CDI et d'un logement de fonction. Quant à leur dernière fille, elle peut prétendre à la nationalité française par le biais de la naissance en France de son enfant et projette de rester.

Mirva songe à la retraite et le projet du couple est de repartir s'installer au Chili, cette fois décidé à y rester définitivement. La situation administrative est avancée comme la principale motivation de ce re-retour. À ceci s'ajoute une maigre retraite de 600 euros, car les différents métiers exercés tout au long de son parcours ne lui ont ouvert que peu de droits. De plus, Roberto a très peu exercé et encore moins cotisé. En perdant le logement de fonction, il est plus facilement envisageable pour le couple de subsister là-bas, où il est propriétaire d'une petite maison. De surcroît, certainement en conséquence de l'exil, leurs enfants sont dispersé·e·s géographiquement : trois d'entre eux et elles, dont les deux dernières nées ici, vivent en France, deux enfants habitent au Chili et un sixième est actuellement installé au Venezuela. Quoi qu'il en soit, Mirva se voit contrainte de vivre éloignée d'une partie de ses enfants et petits-enfants.

Son idée de l'expérience de l'exil est mitigée, elle se considère à la fois exilée politique et « *simple migrante* ». Elle argumente d'ailleurs :

« Je crois que c'est pour ça que je milite, je crois que c'est la réponse. Je continue à militer au Parti socialiste parce que je ne me considère pas "économique" entre guillemets. »

Selon elle, elle n'a jamais souffert de discrimination raciste et apprécie les commodités matérielles en France.

« Je ne crois pas que ça [l'exil] *a été négatif. Moi, dans tous les aspects, j'ai été gagnante.* […] *Le côté culturel, le côté… l'épanouissement de l'être humain, dans tout ce qu'on peut s'épanouir plus librement dans ces pays que chez nous. Chez nous, t'es toujours en train de penser qu'il faut payer soit le loyer, soit l'électricité, et si jamais tu veux plus de chaînes télé, soit ça, soit le téléphone…* […] *Sur certains points de la vie, l'exil m'a aidée, sur d'autres, il m'a détruite. Et je pense que la vie en couple, il me l'a détruite parce je ne me suis jamais sentie épanouie sous tous les points de vue. Telle comme je suis maintenant avec Roberto, je me sens bien. »*

Lors de l'entretien, Mirva est âgée de 59 ans. Entre son aller-retour au Chili et l'exil, elle a séjourné dans l'ensemble vingt-cinq ans en France. Sa vie de couple est maintenant stable. Roberto et Mirva préparent leur départ au Chili, lequel devient effectif quelques mois plus tard en 2010. La séparation avec sa fille encore au foyer et sa petite-fille est douloureuse, mais, cette fois-ci, elle se sent libre de l'option du retour, désormais en couple et heureuse de vivre à nouveau au Chili, quoi qu'il arrive. Cependant, Mirva aurait souhaité bénéficier de la nationalité française, soit par ascendance, soit par naturalisation administrative, pour avoir pu éventuellement en décider autrement. Jusqu'à présent, Mirva n'a pas effectué de séjour en France depuis sa réinstallation au Chili.

CHAPITRE X. LES MÉANDRES DE L'INSTALLATION PROVISOIRE EN FRANCE

« *Ce n'était pas facile parce que tu arrivais suite à une défaite, c'est dur ! Tu arrives avec deux enfants, avec un mari qui vient de sortir de prison, alors, toi, qu'est-ce que tu fais ? Tous tes problèmes, tu les laisses de côté, tu te dis qu'il n'y a pas de temps pour toi, que tu dois attendre. Il faut s'en sortir, faire vivre la famille, faire marcher la maison. C'est toujours comme ça que ça se passe. Donc, tes problèmes personnels, tes problèmes de femme, tu les remets à plus tard.* »

<49>Evelina

En France, l'arrivée de la première vague de l'exil chilien se produit dans un contexte et un cadre particuliers : ils et elles peuvent prétendre au statut de réfugié·e·s et bénéficient d'un accueil favorable. Au-delà des aspects administratifs, de nombreuses personnes se sentent solidaires et leur offrent l'hospitalité[656]. L'installation n'en est pas aisée pour autant, comme la majorité des migrant·e·s, les Chilien·e·s réfugié·e·s envisagent leur migration comme une période transitoire, et, dans un premier temps, s'installent surtout dans le provisoire[657].

L'arrivée en terre d'asile et le début du processus d'insertion comprennent deux phases. Une première se distingue par une implication généralisée dans les activités de solidarité et un investissement limité dans l'installation matérielle. Lors de la seconde, encore déterminée par un caractère transitoire, les exilé·e·s consentent à ouvrir leurs valises.

Dans ce chapitre, l'attention sera portée principalement sur la première phase de l'arrivée en France. Autrement dit, l'asile et les premiers pas en terre d'exil, l'installation dans le provisoire et ses conséquences pour les femmes. Comme je l'ai signalé, les interviewées sont arrivées principalement (les deux tiers environ) durant les années 1970, le troisième tiers durant les années 1980, et les quatre dernières entre 1988 et 1989. Au-delà de l'aspect chronologique, les « moments de l'exil » sont analytiques. Nous tâcherons de rendre compte des situations des unes et des autres, bien que les analyses portent surtout sur les expériences des premières.

[656] Voir le troisième chapitre de cette thèse.
[657] Cf. ARAUJO Ana María et VASQUEZ Ana, *Exils latino-américains…*, *op.cit.* ; BOLZMAN Claudio, *Sociologie de l'exil…*, *op.cit.* ; GAILLARD Anne-Marie, *Exils et retours…*, *op.cit.*

Les Chilien·ne·s doivent tout d'abord surmonter les obstacles propres à toute migration mais aussi poursuivre la dénonciation du régime. Les actions collectives, même si elles sont menées en France où ils et elles vivent désormais, sont orientées vers le Chili[658]. Or, nous l'avons vu, travail militant et organisation de la vie familiale (y compris, cela s'entend, le travail domestique) sont à mettre en lien étroit. En outre, la migration implique une réorganisation de toutes les sphères et un déclassement social, du moins dans un premier temps. En dépit d'un accueil positif, ils et elles subissent les contraintes structurelles de la société française en tant qu'étranger·e·s. Il s'agit pour les réfugié·e·s d'obtenir des moyens de subsistance, notamment par une activité rémunérée. Ce constat est valable pour tout·e homme et femme en situation migratoire. Néanmoins, de par le rôle assigné aux femmes, les migrantes vivent des expériences singulières, même si elles multiplient leurs appartenances. Elles élaborent également des stratégies différenciées dans le parcours migratoire[659].

Le parcours vers l'adaptation à un nouveau pays a amené ces femmes à mobiliser leurs ressources pour affronter cette situation de rupture qu'elles n'avaient pas choisie. Indépendamment de leur forme d'engagement dans une structure partisane et de leur statut social antérieur, les exilées ont affronté des situations semblables et leurs itinéraires d'exil présentent des traits communs. Toutefois, cela ne se traduit pas par des situations uniformes, leurs itinéraires présentent des variations selon leurs différentes appartenances. Au regard des expériences relatées par les femmes au cours des entretiens, nous examinerons la réorganisation en exil de la vie militante, de la vie professionnelle et de la vie familiale, et l'enchevêtrement de ces domaines. De la même façon, dans l'implication des femmes dans le processus d'insertion, nous tâcherons de saisir les déclinaisons liées à leurs différentes appartenances. Resituer les rapports sociaux de sexe permet de rendre compte de la place des femmes dans le processus de l'exil et de visibiliser leur rôle et leur travail dans la migration en France.

Les premiers pas en terre d'asile

Dans le groupe des interlocutrices, des femmes sont affiliées de longue date à un parti politique ou sont inscrites dans des mouvements sociaux, bien que la plupart de celles-ci se définissent elles-mêmes comme sympathisantes. Leur situation familiale est variée, certaines femmes sont en couple, d'autres sont de jeunes célibataires, quelques-unes sont séparées, et

[658] Nuançons cette assertion: il existe également quelques comportements de repli sur soi et des personnes plus éloignées des réseaux militants.
[659] À ce sujet, consulter les contributions du numéro suivant de la revue Cahiers du Cedref : FALQUET Jules et alii, *Cahiers du Cedref. Femmes en migrations. Aperçus de recherche*, n° 8/9, 2000, 406 p.

certaines veuves – soit que leur compagnon ait été assassiné ou porté disparu. Cependant, une partie significative des femmes ont quitté le Chili avec leur conjoint ou afin de le rejoindre. Si quelques-unes d'entre elles n'ont pas d'enfant, elles sont, pour la plupart, au moment de l'exil, mères d'enfants en bas âge. La migration des Chiliennes s'effectue souvent en couple. Dans le groupe des interviewées, deux tiers d'entre elles s'installent en France avec un compagnon et la plupart ont des enfants en bas âge. Pour certaines, la sortie du Chili est imputable directement à la répression, souvent suite à la persécution du couple. Pour d'autres femmes, la répression affecte directement un parent, parfois un père, souvent un conjoint. Celles-ci sont considérées comme des « accompagnatrices » car leur exil est lié à un engagement familial. Cependant, la frontière entre sphère privée et sphère publique est arbitraire car ce n'est pas pour autant que l'exil de ces femmes n'est pas le résultat d'une contrainte politique : il ne relève pas uniquement d'un engagement de couple.

Or, aux yeux des institutions françaises, les femmes sont rattachées à la condition de leur mari. Certaines Chiliennes avaient gagné des espaces d'autonomie au Chili et se retrouvent dans une situation plus dépendante en France. Par exemple <47> Mabel s'exprime ainsi au sujet de son arrivée :

« Et c'est là que mon drame commence, car, de femme active, de femme pensante, de femme à part entière – c'est la façon dont je me voyais – je passe à… être madame X[660]*, comme on m'appelle ici. Et ça, ça me paraissait un manque de respect terrible ! Et à l'époque, je n'avais pas encore commencé… je n'avais rien lu sur le féminisme, ni rien* […] *Au Chili, j'étais en train de finir mes études et j'envisageais de travailler et, ici, tout d'un coup, rien de tout ça n'est possible. »*

Quant au tiers d'interlocutrices sans conjoint, en général, au moins un·e membre de leur famille est en France (parent, frère ou sœur). En tout état de cause, cette migration exige des unes et des autres, un investissement et un engagement effectifs pour construire une vie en terre d'asile.

Dans un premier temps, celles qui bénéficient du statut de réfugiée politique peuvent compter sur une prise en charge par l'État. L'hébergement est assuré dans des foyers subventionnés (pour une période de trois mois, prolongeable une fois) où les besoins basiques de subsistance sont assurés. Les modalités de réception du pays de destination jouent un rôle fondamental dans l'installation des migrant·e·s. Les femmes qui ne bénéficient pas du statut

[660] En Amérique Latine, quand les femmes contractent un mariage, elles conservent leur nom de famille d'origine.

de réfugiée politique font face à de nombreux obstacles. Elles s'appuient généralement sur la solidarité de Chilien·ne·s ou de Français·es mobilisé·e·s.

La principale distinction entre celles qui sont arrivées en France durant la première décennie de la dictature et celles qui s'y sont réfugiées plus tardivement réside dans l'accueil des réseaux militants dont bénéficient davantage les premières. Mais le caractère temporaire est le lot de toutes. L'exil porte la marque indélébile du provisoire. Par exemple, les propos de <12> Victoria, arrivée en 1988 avec son conjoint et leurs enfants, rejoignent ceux de ses consœurs.

« Je pensais que c'était passager, pour moi, gros maximum, je restais trois ans ici. Je pense que ça m'a pris au moins cinq ans pour défaire ma valise et me convaincre que ça durerait longtemps. Je me souviens par exemple que quand on a eu l'appart', moi, je refusais catégoriquement d'acheter quoi que ce soit… »

Pour celles qui ne retrouvent aucun parent·e et qui ne bénéficient d'aucun soutien familial, la perte de repères est plus importante. Cependant, sauf de très rares exceptions, elles partagent l'existence de leurs *compañero/as* et pairs d'exil, des familles exilées, nucléaires ou étendues. En outre, du fait de l'éloignement d'avec leur famille d'origine, le tissage de liens entre Chilien·ne·s exilé·e·s recrée souvent des structures de quasi-parenté. En ce sens, la famille de l'exil est élargie, elle est à la fois une famille politique et une famille recréée, elle n'est pas seulement composée de membres uni·e·s par les liens du sang. Les pairs d'exil se transforment en oncles et tantes des enfants de l'exil. Il est fréquent, encore aujourd'hui, que les enfants de l'époque, né·e·s au Chili ou bien durant les premières années de l'exil, se réfèrent aux ami·e·s de leurs parents en tant que *tías* et *tíos* (tantes et oncles). Cette recréation de liens et d'appellations familiales se reproduit d'ailleurs dans tous les pays d'exil.

En tant que groupe, les exilé·e·s ne sont pas complètement isolé·e·s. Ceux et celles que j'ai rencontré·e·s évoquent toujours l'accueil positif qui favorise leur arrivée et leur adaptation. C'est en ce sens que les Chilien·ne·s se considèrent « privilégié·e·s ». Ils et elles ont bénéficié d'une aide importante, non seulement d'organismes étatiques, d'organisations sociales et partisanes, mais également de différentes personnes sensibles à leur cause, ou simplement à leur situation[661]. À l'issue de l'entretien, <41> Nancy souligne que le fait de rester en France s'explique également par cette solidarité.

[661] Sur cet aspect, il est important de souligner l'importance des actions de France Terre d'Asile, le rôle des organisations humanitaires, des partis politiques et de leurs militant·e·s.

« J'ai aimé ce pays parce que j'ai aimé les gens qui m'ont reçu, les bénévoles, même si certains étaient catholiques et nous avec une grande tradition marxiste... Mais il avait une grande humanité. »

La participation politique continue à être une priorité. En même temps, le militantisme leur donnait un objectif pour aller de l'avant, presque un leitmotiv pendant le début de la vie en exil.

L'engagement domestique et politique des femmes en exil

« On a continué à militer, tous. Ici, la majorité, on était communistes. Communistes, et puis socialistes aussi. Mais, pareil, les socialistes, eux, ils avaient leurs cellules et nous les nôtres. On a tous beaucoup travaillé pour le Chili, les communistes, les socialistes aussi, pour que le Chili se libère du fascisme ! On vous a sûrement déjà raconté, mais on se levait à 4 h du matin pour faire des empanadas*. Tout ça pour envoyer de l'argent à la résistance. »*

<15>Marcelina[662]

Dans un premier temps, le regroupement des Chilien·ne·s s'effectue essentiellement par affinités politiques. Le militantisme en terre d'asile se fédère par la conjugaison de plusieurs éléments. Il est de toute évidence lié aux expériences antérieures à l'exil. Les exilé·e·s, par leur participation collective durant l'Unité populaire, ont acquis un faisceau de ressources militantes et un savoir-faire**.** Postérieurement, ils et elles ont subi le joug du régime militaire et une répression collective ; certain·e·s ont été immédiatement détenu·e·s pendant que d'autres élaborent des stratégies de résistance. Cette expérience collective cimente leur appartenance politique. Puis, la valorisation du militantisme est doublée d'une image positive de l'exil politique chilien. Il peut aussi s'interpréter comme une façon pour les exilés de gagner un certain prestige social et de redonner un sens à leur existence après une perte de repères aussi importante. Encore faut-il ajouter que la participation, la conscience et la position politiques des exilés renforcent cette valorisation. Les actions militantes sont motivées par le désir de rendre possible le retour au pays. Dénoncer la dictature, c'est faire appel aux pouvoirs politiques des pays d'asile et aux organismes internationaux. Il s'agit également de soutenir les organisations de résistance du Chili. À cela s'ajoute un élément : ces réfugié·e·s sont à l'étranger tandis que *là-bas*, leurs camarades d'infortune continuent à

[662] Marcelina est arrivée âgée de 42 ans en France suite à l'expulsion par décret de son époux. Militante de base au Chili, elle poursuit son engagement en terre d'asile.

souffrir de la répression au quotidien. D'ailleurs, durant la première période d'asile, la répression n'est jugée digne d'être rapportée qu'en tant qu'objet d'un vécu collectif, pour dénoncer la dictature. Pour se distancier de ces moments atroces, l'humour noir fait partie des stratégies des ancien·ne·s détenu·e·s. À défaut de demander le lieu de détention, il est fait allusion à la « faculté d'origine », comme si la prison avait été leur université. Une plaisanterie entre pairs d'exil est récurrente, ils et elles disent avoir « gagné la bourse Pinochet ». C'est d'ailleurs une réappropriation du discours dépréciatif véhiculé au Chili à propos des réfugié·e·s politiques.

L'affiliation partisane permet en outre une légitimation de l'individu et du discours, elle signifie une facilité à prendre la parole. Selon Matas, le militantisme peut aussi s'interpréter comme un mode d'inscription dans la société française[663], l'engagement politique à l'origine de leur exil contribue aussi à leur insertion. Tout d'abord, la solidarité militante constitue le moyen d'établir des contacts avec des Français·es[664]. Elle se transformera souvent en liens amicaux durables. Les événements politiques chiliens étaient suffisamment (re)connus par la population française de nombreux secteurs sociaux et de différentes tendances politiques. De toute évidence, l'orientation à gauche renforce cette empathie, les gauches françaises étant admiratives du processus de l'Unité Populaire et choquées par la violence de la dictature. La plupart du temps, la condition d'exilé·e politique est mise en relief et valorisée dans les cercles militants chiliens et français.

Les différentes activités partisanes et de solidarité[665] réunissent les Chilien·ne·s et favorisent les rencontres intergénérationnelles entre exilé·e·s issu·e·s de différentes classes sociales[666]. Toutefois, à l'opposé de la situation vécue sous l'Unité Populaire, une division manifeste s'opère entre les activités militantes, qui incluent des activités familiales, et les activités salariées[667] ; c'est donc uniquement dans les premières que des personnes issues de milieux sociaux différents se rassemblent (ce qui explique en partie l'éloignement ultérieur, entre pairs d'exil, lorsque les structures militantes se désarticulent).

---

[663] MATAS Juan, « Les Chiliens transplantés en Alsace : un exil apprivoisé ? », article cité.

[664] Les familles chiliennes reçoivent des aides conséquentes, certaines démarches de fonctionnaires ou de personnalités politiques facilitent l'accès à un logement, de nombreux et nombreuses militant·e·s de parti ou des personnes investi·e·s dans la vie associative s'organisent pour meubler et équiper leur domicile, des étudiant·e·s se rendent dans les foyers pour communiquer et leur enseigner les prémices de la langue. De façon générale, il existe un intérêt porté aux réfugié·e·s chilien·ne·s en tant que groupe.

[665] Les actions collectives des Chilien·ne·s sont innombrables, elles sont déployées dans les diverses villes d'arrivée et revêtent différentes modalités : meetings, soirées, conférences, manifestations artistiques, etc. Consulter notamment PROGNON Nicolas, « La culture chilienne en exil en France... », article cité.

[666] REBOLLEDO Loreto, *Memorias del desarraigo…*, *op.cit.*

[667] Nous l'avons mentionné : durant l'Unité Populaire, l'organisation sociale touche toutes les sphères. Certain·e·s exilé·e·s ont vécu une brève période sous la dictature. Les expériences sur le marché du travail sont fort différentes pour ceux et celles qui sont resté·e·s plus longtemps au Chili.

De manière générale, les activités de solidarité occupent une place fondamentale dans la vie des réfugié·e·s. L'investissement des femmes dans ces cercles se décline selon leurs multiples appartenances. Or, nous avons vu que les femmes établissent des rapports différenciés à la sphère militante. En tant que groupe, leur présence est diffuse dans la structure partisane, *a fortiori* dans les rangs hiérarchiques supérieurs, mais elles ne sont, en aucun cas, absentes des activités militantes de l'exil.

Bolzman définit trois types de mode de participation au sein des structures partisanes. Ces trois formes se trouvent en lien avec des modes de vie, mais, surtout, avec les positions sociales. Le « type militant » concerne principalement les femmes affiliées à une organisation politique et davantage orientées vers l'espace public. Celles-ci sont issues de différentes classes sociales, mais se distinguent par leur situation familiale (moins de charges familiales, c'est-à-dire célibataires, séparées et, lorsqu'elles sont en couple, sans enfant) ; elles sont, de plus, minoritaires chez les partisanes de l'Unité Populaire. Un deuxième type est défini comme « participatif » et se réfère aux sympathisantes d'une organisation politique, souvent conjointes de militant ou de couple sympathisant, qui, tout en participant aux activités collectives, restent fortement contraintes, dans leur implication politique, par l'assignation au foyer. En conséquence, elles doivent constamment mettre en place des arrangements. Leurs profils socio-économiques sont différents et ce type de participation correspond à l'investissement d'une grande partie du groupe des femmes. À ceci, nous pouvons ajouter qu'en terre d'asile, en raison de la situation d'exil, plusieurs femmes s'impliquent davantage, directement ou indirectement, dans les activités militantes. Finalement, un troisième type est qualifié de « privé », il s'agirait principalement de femmes au foyer, le plus souvent non diplômées, qui sont peu présentes dans les activités de solidarité[668]. Ce profil-type ne se trouve pas dans le groupe de mes interlocutrices. Il est possible de supposer que quelques femmes, plus âgées à l'époque, n'ayant jamais exercé de profession ou travaillé à l'extérieur au Chili, se consacrent principalement au foyer. Toutefois, leur participation politique se caractérise alors par une prolongation du travail domestique qu'elles fournissent pour soutenir le travail militant. Aussi, il est vraisemblable que certaines femmes s'investissent non seulement dans la sphère familiale, mais également dans des activités rémunérées, déclarées ou non. Ces contraintes limitent leur implication au sein des partis politiques.

[668] BOLZMAN Claudio, « La place des femmes dans une migration politique. L'exemple de l'exil chilien vers la Suisse » in *Vers un ailleurs prometteur… L'émigration, une réponse universelle à une situation de crise ?*, n° 22, PUF/IUED, Paris et Genève, 1993, pp.187-188.

Les activités militantes exigent une grande disponibilité de temps, ce qui pose problème aux femmes. Nous avons défini antérieurement les pratiques militantes des femmes en distinguant d'une part, un *engagement partisan* (soit un militantisme partisan) reconnu officiellement, parfois officieusement, dans une organisation partisane et, d'autre part, un *engagement domestique* (soit un militantisme domestique). Le travail reproductif des femmes soutient le travail militant des hommes en rendant leur engagement possible.

Nous retrouvons, en terre d'asile, ces mêmes modalités de l'engagement. En outre, indépendamment de leur statut conjugal, pour les femmes cumulant des charges familiales et une activité rémunérée, la possibilité de s'investir dans un engagement partisan est certainement plus restreinte que pour les hommes.

Le militantisme domestique peut se restreindre au travail reproductif effectué au foyer (tâches domestiques, soin et éducation des enfants, soutien affectif, etc.), lequel est accru dans la situation migratoire (nous reviendrons sur cet aspect). Cependant, ce type de travail se réalise aussi dans la sphère militante. Il s'agit du travail peu reconnu et peu prestigieux, et surtout non officiel, des activités partisanes de solidarité. Un certain nombre de tâches « ingrates » sont principalement attribuées aux femmes : elles sont aux fourneaux et préparent les *empanadas*, elles servent le café, elles font le ménage… D'autres tâches leur reviennent également d'office, par exemple elles gardent les enfants durant les activités militantes ou tiennent la caisse pendant les soirées. Si quelques militants de base y participent parfois, ce sont les femmes qui assument majoritairement ces activités. Or, ce travail revêt également un sens politique dans la mesure où l'exil renforce le plus souvent l'appartenance à un groupe politique collectif. Le portrait de <42> Mirva est, sur ce point, révélateur. Elle occupe une fonction au sein du Parti socialiste, alors que son époux, *mirista*, « décroche » immédiatement des activités partisanes. Ce dernier accepte à contrecœur l'engagement de son épouse qui argumente que le militantisme est un devoir, puisqu'il et elle sont des « *réfugié·e·s politiques* » et non des « *réfugié·e·s économiques* ». Pour elle, le militantisme est une condition *sine qua non* de l'exil.

En outre, l'engagement domestique des femmes, en couple avec un militant, permet à celui-ci de s'impliquer davantage dans une structure partisane. Ce n'est pas pour autant que tous les hommes sont engagés dans les structures partisanes ou, *a fortiori*, en sont des dirigeants. Leur participation et leur militantisme politiques sont également pluriels. La différence principale réside dans leur possibilité concrète de participer, voire d'agir, dans ces espaces militants. Au moment de s'investir dans des activités partisanes, les contraintes ne sont pas les mêmes pour eux en comparaison de celles qui pèsent sur leurs conjointes. Quand

bien même une participation politique en terre d'asile implique pour eux aussi une surcharge de travail, la répartition entre travail partisan et responsabilités familiales est moins contraignante[669]. Quoi qu'il en soit, nombreux sont les hommes qui peuvent s'impliquer dans les structures partisanes de l'exil grâce au travail domestique dont leur conjointe les décharge. Contrairement aux femmes, et à l'instar du travail rémunéré, le travail militant des hommes est perçu comme prioritaire.

Qu'elles soient militantes ou sympathisantes, qu'elles participent directement ou indirectement aux activités d'un parti, l'engagement domestique des femmes n'est pas forcément considéré comme politique. Non inscrites dans un parti, les femmes sont cependant engagées, par le biais de leur travail reproductif, dans les activités politiques (souvent par l'affiliation d'un conjoint). En outre, il convient de réitérer que l'espace familial est perçu par les femmes comme un espace de réalisation personnelle, elles participent aux espaces militants par le biais des liens familiaux de l'exil, ces derniers compris dans le sens large du terme : la famille, nucléaire, étendue et politique.

Engagées de toutes manières, les femmes militent de diverses façons, en participant aux activités politiques en exil. Quelques femmes remplissent des fonctions au sein des organisations partisanes et ont dû faire de multiples compromis. En effet, les hiérarchies se reproduisent dans les structures partisanes : elles ne tiennent pas uniquement aux inégalités sexuées. Des jeunes femmes instruites, en général de classe moyenne supérieure (d'où sont issues la plupart des militantes ayant des responsabilités politiques), peuvent s'investir davantage dans des activités se déroulant hors du cadre familial et ont des fonctions et des responsabilités partisanes. Néanmoins, en tant que femmes, leur participation peut se trouver également bridée par l'assignation domestique. Par exemple, nous avons fait référence à leur engagement au regard de leur situation conjugale. Or, des contraintes structurelles, se traduisant par une surcharge de travail, rendent également plus sinueux l'engagement partisan en exil de femmes sans conjoint. Le sort tragique de <25> Paz, cadre intermédiaire du MIR, illustre ce phénomène. <25> Paz arrive en France, suite à sa détention et à son expulsion du Chili, enceinte de huit mois. Son compagnon reste jusqu'à ce jour détenu disparu. <25> Paz est l'une des militantes aujourd'hui impliquée dans des actions de justice au Chili contre des

[669] Par ailleurs, nous avons relevé antérieurement qu'il existe un nombre nettement moins important de femmes que d'hommes jeunes célibataires exilé·e·s sans enfant. Il est probable que ces dernier·e·s, à leur arrivée en France, consacrent une partie significative de leur temps aux tâches militantes. Dans le cadre de cette recherche, il est impossible de rendre compte de leur situation, notamment en termes de militantisme. Selon Rebolledo, les jeunes exilé·e·s, sans famille en terre d'asile, se dévouent avec acharnement aux activités militantes. REBOLLEDO Loreto, « El impacto del exilio en las familias chilenas » in VALDES Teresa et VALDES Ximena, *Familia y vida privada : ¿ transformaciones, tensiones, resistencias y nuevos sentidos ?*, FLACSO, Santiago du Chili, 2005, p.145.

agents de la dictature. Cependant, malgré son implication militante, sa qualification antérieure (professeure de l'école de travail social au Chili) et sa réinsertion professionnelle (en tant qu'assistante sociale), durant sa vie d'exil, elle se voit à plusieurs reprises dans l'obligation de délaisser l'engagement partisan, en raison de ses obligations de mère.

« J'ai eu une place en crèche, en même temps, j'ai commencé à prendre un cours de français, c'était précieux car ce n'était pas évident, sans la langue… Et là, j'ai milité, c'est-à-dire je me suis réintégrée régulièrement, à partir du moment où j'ai pu m'organiser, quand j'ai pu rémunérer une compañera *sans travail pour qu'elle garde la petite. Mais évidemment, le type d'activité politique était plus limité car je n'avais ni la disponibilité ni les moyens qu'une femme seule* [sans enfant] *peut avoir, voilà… Donc, les possibilités concrètes, elles étaient restreintes, ce n'était pas plus d'une ou deux réunions par semaine, gros maximum, pas plus, car c'était impossible.* […] *C'était un problème économique, mais pas seulement, moi je devais assumer cette petite, elle n'avait pas de père, c'était une priorité. »*

<25> Paz mentionne le recours à une *compañera* pour la garde de son enfant, à partir du moment où elle a un revenu stable. Si, pour l'immense majorité des exilé·e·s, l'entrée sur le marché du travail se réalise sous le sceau de la précarité, pour un groupe restreint d'entre elles, les conditions socioéconomiques sont plus confortables. Sur ce point, la dimension de classe s'articule avec la dimension de sexe. En effet, certaines femmes de la bourgeoisie, personnalités politiques impliquées dans les sphères décisionnelles des partis, peuvent se décharger du travail domestique[670]. Elles s'adressent alors à leurs *compañeras* dans le besoin. Par exemple <39> Graciela, jeune mère célibataire, militante *mirista* arrivée en 1983, sans études supérieures, est femme de ménage chez deux Chiliennes, membres du même parti. Il est nécessaire de souligner que les activités des dirigeant·e·s exigent des déplacements constants, ce qui contribue à restreindre l'accès des femmes aux sphères décisionnelles partisanes de l'exil. En effet, le travail politique en terre d'asile ne se limite pas aux frontières géographiques, les personnes mandatées organisent des activités entre différentes villes, différents pays et coordonnent la solidarité internationale. De même, les cadres intermédiaires participent à des réunions, à des formations et à des séminaires dans des lieux divers, ce qui exige une disponibilité à laquelle les femmes ne peuvent prétendre aisément ni de manière récurrente.

Au regard du militantisme, les propos d' <30> Amanda, militante de longue date au MIR, reflètent l'assignation du travail domestique dont sont tributaires les femmes de l'exil,

[670] Rappelons au passage que peu de femmes ont des hautes responsabilités dans les partis politiques de l'exil. Je n'ai, pour ma part, rencontré aucune d'entre elles.

indépendamment de leur statut conjugal. Pour sa part, <30> Amanda, assistante sociale au Chili, puis en France, est veuve, avec un enfant en bas âge.

« [Pour militer en tant que femme] *Pendant les années 1970, tu devais travailler, faire les courses, le ménage et tu devais te débrouiller pour trouver quelqu'un qui garde les enfants. Et puis, normalement, quand tu téléphonais chez les* compañeros*, c'était systématiquement la* compañera *qui était à la maison et s'occupait de tout !* [rires] *Les femmes, et oui, c'était comme ça, pour les femmes qui sont seules, mais aussi pour celles qui sont en couple, c'est toujours la même chose…* […] *Mais ce n'est pas un problème de l'exil, je pense que c'est le problème de la condition de la femme qui est dans le monde du travail. Au Chili, les gens qui travaillent et qui ont un certain niveau de vie, ils ont des bonnes, et voilà. Les conditions ici, elles étaient plus dures, bien sûr, tu devais tout faire toute seule, il n'y avait personne qui t'aidait. On n'était pas habitué à ce rythme, mais il a fallu s'habituer et s'en sortir ! Et vivre avec peu d'argent, et dire aux gens au Chili que tu vas super bien, pour ne pas les inquiéter… »*

Comme quelques-unes des interviewées affiliées à un parti, <30> Amanda s'investit davantage dans un espace politique associatif en terre d'asile. Elle intègre une association de familles de détenus disparus réunissant des latino-américain·e·s, surtout des femmes, portée par le combat politique et les actions judiciaires intentées pour leurs époux disparus. En bref, les espaces militants où s'impliquent les femmes sont variés. En raison de l'importance octroyée aux activités militantes et à la possibilité du retour, certaines interlocutrices, sans affiliation partisane au Chili, s'inscrivent dans un parti, pour la première fois. Cependant, d'autres se voient contraintes de prioriser leur vie familiale et leur entrée dans le marché du travail, tout en soutenant le travail partisan de manière moins directe[671]. Ainsi, en exil, des femmes participent à des groupes associatifs ou à des groupes folkloriques[672], voire les organisent.

[671] L'étude de Diana Kay sur l'exil chilien en Écosse souligne les difficultés des femmes en exil et les contraintes du travail domestique qui exigent d'elles un surinvestissement dans la sphère privée, indépendamment de leur position sociale antérieure. Cependant, l'auteure opère une stricte séparation entre sphère privée et sphère publique, et néglige leurs frontières. KAY Diana, *Chileans in exile. Private struggles, public lives*, Longwood Academic, Londres, 1985, 225 p.

[672] Les limites de ce travail m'ont contrainte à ne pas approfondir les espaces associatifs des Chiliennes de l'exil. Dans un premier temps, les structures militantes sont surtout mixtes. Cependant, il convient de mentionner que les Chiliennes sont surtout présentes dans les espaces associatifs, comme cela est fréquent dans les groupes migrants. À ce sujet, consulter SHAYNE Julie, *They used to call us witches : Chilean exiles, culture, and feminism*, Lexington Books, Lanham, 2009, 283 p. ; et GRABOWIECKA Sophia, *Les liens associatifs des femmes chiliennes*, Mémoire de Maîtrise en sociologie, Université du Québec, Montréal, 2007, 122 p. Disponible sur www.archipel.uqam.ca/1239/1/M10132.pdf Ces deux enquêtes sont menées au Canada.

À ces éléments, il est nécessaire d'ajouter que pour les femmes venues avec leur famille, l'engagement politique est souvent rattaché à celui de leur conjoint. Un certain nombre de femmes avaient milité en couple au Chili et elles prolongent cet engagement, sorte de militantisme conjugal, en terre d'asile. C'est le cas de <49> Evelina, mariée pendant les années 1960 et mère de deux enfants. Militante de base socialiste ainsi que son époux, elle relate la première période de l'exil :

« Tu sais ma petite, mes jours de congé, les week-ends, surtout pendant mes premières années d'exil, en fait ça n'a jamais été du repos ! On devait toujours se retrousser les manches pour le parti : par exemple, sur l'invitation d'une commune, on allait organiser une activité. Et qu'est-ce que ça impliquait : préparer les empanadas*, répéter les danses, s'occuper des costumes, rédiger les discours, tout préparer… et puis partir, tous ensemble, là-bas. Et le dimanche soir, rentrer fatigués, ranger et nettoyer pour, le lendemain, partir au boulot !* […] *C'était une vie à cette époque, remplie d'activités, d'un dévouement entier, sincère, sans rien demander en échange.* […] *Et puis, il fallait être vraiment engagée dans le parti pour être militante ! Parce que tu avais le travail des enfants, ton travail, la maison et puis toutes les activités auxquelles tu participais ! »*

La manière dont <49> Evelina articule vie militante, vie professionnelle et vie familiale en présentant son engagement politique, révèle la porosité entre la sphère militante et la sphère domestique pour les femmes. Et nous pouvons constater que militer, c'est aussi préparer les *empanadas*.

Globalement, les inégalités sexuées ont un impact sur les conditions nécessaires à l'engagement partisan[673]. Dans les différents cas de figure évoqués, on ne peut que constater que le militantisme est étroitement lié à la vie familiale. Même les femmes sans affiliation partisane, en exil, ne se trouvent pas éloignées des activités partisanes, ce sont les instances auxquelles elles participent qui diffèrent. Par exemple <31> Ana, mariée et mère de deux enfants, auxiliaire médicale, est une de ces réfugiées « non militantes ». Au Chili déjà, ses tendances politiques ne sont pas identiques à celles de son conjoint. Alors qu'il est syndicaliste et militant du Parti socialiste, Ana est sympathisante du Parti communiste. Elle explique, durant notre rencontre, qu'elle ne milite pas en exil. Cependant, les réunions informelles nocturnes de *compañeros* du parti de son conjoint, militant de base, s'effectuent souvent à son domicile, les *empanadas* sont confectionnées « *dans* [sa] *cuisine* » par les

[673] À ce sujet, consulter ALVAREZ Elvita et PARINI Lorena, « Engagement politique et genre : la part du sexe » in *Nouvelles questions féministes*. *Les logiques patriarcales du militantisme*, Vol. 24, n° 3, 2005, pp.106-121.

compañeras et elle se retrouve à maintes reprises derrière le stand de vente des *arpilleras,* venues du Chili, durant des *peñas* du Parti socialiste. Mais <31> Ana n'a jamais assisté à une réunion du parti et se déplace uniquement pour les rencontres ouvertes à tout public. Elle ne s'octroie donc pas le statut de militante.

Les formes d'engagement des femmes dans les cercles militants de l'exil se déclinent aussi selon leur classe et leur statut dans la hiérarchie militante. La diversité des formes d'engagements politiques des femmes n'invalide pas le fait qu'elles sont à la fois assujetties et agissantes dans les structures militantes mixtes.

Par ailleurs, les partis politiques dispensent à leurs membres contrôle et appui. En situation d'exil, où le regroupement entre pairs est fondamental, ces deux éléments s'accentuent. La situation de <6> Miriam en est un exemple. Affiliée au Parti communiste, elle arrive en 1980, âgée de 23 ans. Étudiante, sans le statut de réfugiée, elle n'a aucun·e parent·e et compte sur le soutien du réseau de son parti. Là, elle doit faire preuve d'un « *comportement irréprochable* » :

« *Il y avait cette culpabilité d'être loin du pays, et elle était aussi stimulée par les groupes politiques* […] *Par exemple, de temps à autre, on me disait : "Mais ton frère est dirigeant national au Chili et toi, tu ne viens pas à toutes les réunions ! Je leur répondais que je faisais des études et que je travaillais aussi !* […] *Militants ou pas, c'était du pareil au même. C'est-à-dire cette part de culpabilité, cette image idéale, entre guillemets, du bon militant, qui ne fume pas, que ni boit pas… mon œil !* [rires] *Mais c'était quelque chose qui t'encadrait. D'une certaine manière, au parti, on te le mettait bien dans la tête, depuis toujours, que tu étais une représentante, un ambassadeur.* […] *Par exemple, au Parti communiste, on te disait que si tu faisais une connerie, tu étais immédiatement "la communiste" !* [rires] *Donc tous les communistes…* »

Vásquez relève déjà, en 1979, les répercussions, chez les réfugié·e·s, de l'image du « bon militant qui ne connaît ni découragement ni fatigue », n'a qu'un seul impératif, le dévouement à son parti, et pour qui « famille, réussite professionnelle, vie personnelle peuvent être sacrifiées à la cause ». Mais il s'agit bien sûr là avant tout d'une image idéalisée qui, en outre, est culpabilisatrice pour les militant·e·s[674]. Nombreuses sont celles d'ailleurs qui fustigent le côté moralisateur des *militants politiques*. En outre, pour les réfugié·e·s de la première heure, l'exigence est particulièrement forte quant à leur présence et à leur

[674] VASQUEZ Ana, « Algunos problemas psicológicos de la situación de exilio », Communication, Mérida, 1979, cité par CAMMAROTA Marie-Ange et PORQUIER Rémy, « Des difficultés dans l'acquisition de langue étrangère par des réfugiés politiques latino-américains » in *Langue française. L'acquisition du français par des adultes migrants*, n° 71, 1986, p.113.

participation au sein des organisations politiques. De plus, leur situation de réfugié·e politique est à prouver. <7> Mireya (arrivée avant le Coup d'État) et <9> Isabel (arrivée en 1976), toutes deux venues en couple, témoignent d'une remise en question par leurs pairs. La première est partie du Chili en vue de poursuivre des études et la seconde surtout suite à une répression indirecte (son frère est détenu et disparaît dans un premier temps, son père est limogé de ses fonctions, sa formation universitaire est suspendue). Leurs conjoints respectifs ne militent dans aucun parti et n'ont pas subi de répression directe. La réprobation qu'elles ressentent durant la première période de l'exil les éloigne des cercles partisans, bien qu'elles assistent à des rencontres entre exilé·e·s. Cette attitude touche de même ceux et celles arrivé·e·s plus tardivement. <35> Lidia, exilée pendant la dernière année de la dictature, rapporte ainsi :

« L'attitude des Chiliens ici… j'ai senti que d'une certaine manière, tu étais jugée, comme dans un vrai procès : "Pourquoi tu es venue ? Dans quelles circonstances ? Qu'est-ce que tu as fait [pour la cause] *?" Et il fallait te justifier, de la même manière que tu devais le faire avec les Français, pareil, il fallait te justifier avec les Chiliens. »*

Ce contrôle social prend une dimension particulière pour les femmes, notamment par rapport à leur sexualité. <47> Mabel et <46> Justina, toutes deux *miristas*, sont les premières à divorcer de leur conjoint (*miristas* également). Elles attestent d'une désapprobation analogue de la part du groupe. Cette situation est décrite plus longuement par <47> Mabel. Durant l'Unité Populaire, elle est étudiante, mariée à un jeune médecin. Le couple traverse une crise conjugale bien avant le putsch. Suite à la répression, à la clandestinité, à la détention, puis à la décision de son conjoint de quitter le pays temporairement, <47> Mabel le rejoint avec leurs trois enfants en 1974. La rupture définitive se concrétise en 1976.

« *J'étais la première à me séparer dans cette ville ! Et figure-toi que les maris interdisaient à leur femme de me voir ! On m'a laissée tomber… j'ai déménagé avec mes trois enfants… Et ensuite, j'ai commencé une relation avec un Espagnol.* […] *Et j'étais en concubinage avec lui, ça a provoqué un autre scandale ! J'étais la première à divorcer, à me mettre en concubinage, c'est-à-dire que j'avais un amant, un mac, les épithètes les plus péjoratifs… et en plus j'étais avec un étranger ! Même pas avec un Chilien ou un latino-américain !* »

C'est un sujet sur lequel les points de vue des interlocutrices sont contrastés. Pour certaines interviewées, le regroupement des exilé·e·s en fonction du parti est important, voire impératif, tandis que d'autres, en particulier celles qui ne sont pas affiliées à un parti, le critiquent de façon récurrente, allant même jusqu'à qualifier les cercles chiliens de *ghettos*. <5> Elena en témoigne ainsi :

« Il y avait des soucis entre les familles des différents partis politiques, une bataille permanente, c'était toujours tendu… Au foyer, les "politiques" du premier étage se disputaient avec ceux du deuxième étage, ça arrivait à tel point que même les enfants étaient divisés. […] *La plupart des "politiques" d'en haut, disons que c'étaient ceux du Parti communiste, et en bas, il y avait les socialistes, les* miristas*, etc. C'est-à-dire que la plupart des "politiques" du deuxième n'étaient pas d'accord avec les socialistes du premier et il y avait énormément de disputes entre eux.* […] *Au final, j'ai décidé de ne pas m'investir à fond avec eux, chaque fois que je pouvais aider, je le faisais, mais pas plus, parce que… je n'arrivais pas à comprendre…* […] *On était tous ici pour la même raison ! »*

Cependant, les liens solidaires, voire familiaux, qui se recréent dans les milieux militants permettent aussi à certaines femmes de trouver des arrangements pour la garde des enfants, par exemple. La trajectoire militante de <43> Karin, cadre intermédiaire de son parti, montre que le réseau militant peut constituer un soutien. Dans un premier temps, en exil en France, elle a deux enfants d'une première union à laquelle elle met fin. Dans un deuxième temps, elle noue une seconde union dont naissent également deux enfants mais celle-là ne s'inscrit pas non plus dans la durée. Tout au long de ces périodes, elle continue à participer à de multiples activités partisanes, mais son engagement varie. Elle alterne des périodes d'investissement dans des groupes différents, assistant tantôt aux réunions de cadres du parti tantôt aux activités de solidarité, s'impliquant tantôt dans l'organisation, tantôt dans le soutien, selon le cycle de vie où elle se trouve.

« Pour moi, il a deux aspects fondamentaux. À partir du moment où tu décides d'avoir des enfants, tu en es responsable, cette partie-là, pour moi, c'était super important. Et, en même temps, il y a la partie de la pratique politique, pour ainsi dire. Peut-être que cette pratique était parfois plus sociale que politique, parfois plus politique que sociale. Mais toujours dans cet esprit de transformation sociale, de pouvoir apporter quelque chose. […] *J'ai toujours intégré les enfants dans ma vie politique, j'allais aux* peñas *et les enfants venaient aussi, c'était une manière de solidariser.* […] *C'était vraiment dur, j'avais quatre enfants et j'allais partout avec eux. Mais, en général, où que tu allais, il y avait des* compañeros*, ça, ça s'est maintenu, au moins entre les vrais* compañeros *: les enfants sont les enfants de tous. »*

Mais <43> Karin précisera ensuite :

« Je pouvais compter sur les compañeras *pour qu'elles s'en occupent. »*

Somme toute, les formes plurielles de l'engagement des femmes et l'ajustement entre travail militant et travail domestique qu'elles doivent mettre en place révèlent la dimension dynamique et transversale de l'imbrication des rapports sociaux. En mobilisant des ressources

qu'elles soient matérielles, symboliques, militantes ou familiales (voire au croisement de l'ensemble de celles-ci), les femmes s'investissent dans les activités militantes. De même, elles œuvrent au sein des groupes politiques, selon leur position sociale, bien que pour une majorité d'entre elles, elles demeurent des « militantes invisibles ». Il est, cependant, nécessaire de tenir compte des conséquences de la répression sur les militantes. Certaines femmes anciennes détenues politiques et/ou veuves d'un détenu disparu persistent, tant bien que mal, à mener un travail politique considérable, bien qu'elles ne soient pas exemptées des charges familiales.

<1> Rosalba, ancienne prisonnière politique, expulsée du Chili avec son conjoint, arrive en terre d'asile en 1975, avec deux enfants en bas âge. Ce n'est qu'en 1981, soit 6 ans après, sous Mitterrand, qu'elle régularise son statut administratif. Musicienne, elle s'engage dans un groupe folklorique chilien qui se consacre entièrement aux activités de solidarité. Sa vie familiale est entièrement axée sur les activités militantes. Elle est soutenue dans la prise en charge de ses enfants par les Chilien·ne·s des cercles militants.

« Mon compagnon chilien était charmant, il aidait à la maison, mais il n'était pas capable de s'occuper des courses, de cuisiner, de faire le linge, de repasser, de garder les enfants… Disons qu'il aidait mais il cassait les tasses, il ne savait pas bien cuisiner, mais il essayait. Il était très solidaire, mais… après, il s'est mariée à une française, et là, il a appris à tout faire ! [rires] *Mais pas avec moi ! Avec moi, on suivait une distribution plus classique des rôles je dirais. »*

Séparée de son premier conjoint, elle initie une relation avec un jeune musicien, seul Français du groupe musical, et poursuit un militantisme conjugal. Par la suite, sa belle-famille assure une grande partie de l'éducation des enfants car poursuivre son « militantisme musical » est fondamental pour elle.

« J'ai laissé derrière moi des compañeros *en prison, des* compañeros *disparus ; les gens continuaient à être persécutés, la torture… Donc je ne pouvais pas fermer cette porte, je sentais que je n'avais pas envie de militer juste le dimanche. Et surtout, j'avais cette possibilité… parce que parfois, c'est impossible ! Il faut se débrouiller pour manger et vivre. Moi j'ai eu la possibilité de faire quelque chose qui avait du sens pour moi, en lien avec tout ce qui se passait au Chili. Et je l'ai vécu comme une activité militante. Mais la conséquence, c'est que, durant les dix premières années, je me suis très peu insérée dans la vie française, j'étais tout le temps en tournées en Europe.* […] *À cette époque, on ne s'est jamais permis de penser que nous avions souffert de quelque chose. C'est-à-dire, on savait qu'on avait souffert,*

mais ceux qui avaient vraiment souffert, c'étaient les morts et les disparus. Et donc, nous, en tant que prisonniers politiques survivants, comment aller se plaindre de quoi que ce soit ?! »

De fait, pendant l'exil, quelques femmes obtiennent une place plus importante qu'au Chili et sont plus visibles, par exemple, lorsqu'elles deviennent porte-parole, qu'elles prononcent des discours en public devant différent·e·s acteurs et actrices de la société française. Mais, tandis que les hommes peuvent se consacrer entièrement au travail politique, en ce qui concerne les femmes, en raison du besoin, voire de l'obligation, qu'elles ont d'assumer le travail reproductif, « le militantisme et la participation aux activités solidaires ne sont qu'une partie d'un grand ensemble de tâches dans lesquelles elles sont engagées. »[675] Car non seulement il leur faut militer, mais aussi assurer la prise en charge de leur famille et trouver un moyen de subsistance.

Les analyses présentées ici peuvent sembler, sur certains points, analogues à celles des situations au Chili, en particulier en ce qui concerne la division sexuelle des tâches militantes ou encore les formes que revêtent les engagements des femmes. Le travail comprenant toute activité humaine en tant que *production du vivre*[676], l'engagement politique des Chiliennes en exil représente toujours une surcharge de travail pour elles. Elle est intensifiée par la situation migratoire. En exil, elles doivent réorganiser leur vie, celles de leur famille, s'adapter à une société étrangère, trouver une activité rémunérée, tout en continuant à participer au travail militant.

Être réfugiée chilienne en France

La première difficulté la plus citée est l'apprentissage de la langue. Les femmes prises en charge par des structures d'hébergement y suivent des stages de français de trois à six mois. Seules quelques rares interlocutrices de classe aisée maîtrisent la langue de Molière grâce à un cursus à l'Alliance française, et d'autres n'ont aucune connaissance antérieure de cette langue. Il va sans dire que leurs premiers pas en français sont éprouvants. Cependant, la majorité d'entre elles, scolarisées, voire diplômées, en avaient déjà acquis des rudiments au Chili. Toutefois, ce bagage linguistique reste largement insuffisant pour prétendre à une communication aisée avec des francophones. Pour reprendre la catégorisation des linguistes, il s'agit de « fausses débutantes ». Mais, comme le mentionne <24> Nora, les Chiliennes ont appris « *le français de la baguette* », c'est-à-dire le français basique de la vie quotidienne.

[675] REBOLLEDO Loreto, « El impacto del exilio en las familias chilenas », article cité, p.142. [Traduction personnelle]
[676] Cf. HIRATA Helena et ZARAFIAN Philippe, « Travail (le concept de) », article cité.

Les modes d'acquisition de la langue sont en lien avec les formes d'inscription dans la société d'exil, notamment avec le militantisme, les réseaux familiaux ou le travail rémunéré. L'apprentissage de la langue revêt des modalités particulières pour les femmes. En raison de leur assignation au travail domestique, elles sont amenées à chercher des solutions aux aspects pratiques de la vie quotidienne. Elles sont contraintes d'apprendre ou de pratiquer au moins les rudiments de la langue. A l'opposé de leurs conjoints, les besoins linguistiques de la vie courante leur permettent d'initier le processus d'acquisition. Les interlocutrices soulignent souvent que les femmes sont non seulement les premières à parler français, mais qu'elles parviennent mieux à le maîtriser. Il est hasardeux d'avancer que tous les hommes exilés éprouvent davantage de difficultés face à une langue étrangère : il est évident que cet aspect est à nuancer et à mettre en lien avec leurs acquis antérieurs et leurs activités en exil. Il semble toutefois que dans un premier temps, certain·e·s exilé·e·s, principalement des hommes, fréquentent uniquement des Chilien·ne·s ou des latino-américain·e·s, en particulier dans les cercles militants, ce qui freine considérablement leur apprentissage de la langue.<46> Justina évoque cette situation avec ironie :

« C'était la femme la première à sortir pour régler les problèmes des enfants, les écoles, les cantines, faire les courses… C'étaient elles, pas les hommes, et c'est très machiste ! Et après ils viennent dire qu'ils sont les chefs ! [rires] *La vie ici, en exil, a fait que les femmes devaient s'en sortir toutes seules !* […] *Je pense que la femme, elle, elle n'a pas honte. Au pire, les gens corrigent, et s'il faut, tu te fais comprendre avec des gestes ! »*

À l'instar d'autres groupes de migrant·e·s, indépendamment de leur classe sociale, l'éducation des enfants est très valorisée en situation migratoire[677]. Or, la scolarisation des enfants revient souvent aux femmes, qu'elles soient mères – ou sœurs aînées). <16> María, ayant abandonné une formation de secrétariat au Chili au moment de devenir mère, est attentive dès son arrivée à la poursuite de la scolarisation de ses enfants. Elle tire d'ailleurs une grande fierté du fait qu'elle a pris en charge leur inscription.

« Il fallait trouver une école pour les enfants. Je me suis débrouillée en cherchant des mots et des phrases dans le dictionnaire… et j'y suis allée. Pour moi, c'était un succès quand j'arrivais à me faire comprendre ! À parler avec les gens ! J'avais appris des phrases par

[677] À ce sujet, consulter notamment ZEROULOU Zaïhia, « La réussite scolaire des enfants d'immigrés. L'apport d'une approche en termes de mobilisation » in *Revue française de sociologie*, Vol. 29, n° 3, 1988, pp.447-470 ; ainsi que DELCROIX Catherine, « Le dialogue des enfances : d'une génération à l'autre. Comment la transmission de l'histoire familiale peut-elle devenir une ressource éducative ? » in *La lettre du GRAPE*, Vol. 4, n° 50, 2002, pp.45-52.

cœur, mais j'avais beaucoup de mal parfois à comprendre ce qu'on me disait, mais les gens, les instits surtout, étaient très gentils… »

La solidarité à leur arrivée suscite l'envie chez certain·e·s de s'exprimer en français en signe de remerciements pour cet accueil. Cela est illustré dans le portrait de <28> Juana. Sans scolarisation, elle parvient cependant à s'exprimer adéquatement en français dès les premières années d'exil. En revanche, abstraction faite du bagage antérieur et de la classe sociale, à l'arrivée en France, un blocage, voire un refus se produit chez quelques interviewées, mais cette situation évoluera rapidement. Les contacts privilégiés avec des Français·es encouragent de toute évidence la volonté d'apprendre la langue. De même, quelques interviewées débutent une relation amoureuse avec un Français ; leur belle famille vient alors également jouer un rôle dans cet apprentissage. En outre, pour les cadres de parti, la poursuite des tâches militantes et le besoin de s'exprimer devant un public français sont fondamentaux : ils et elles s'efforcent de maîtriser suffisamment la langue pour communiquer.

Néanmoins, dans le groupe interviewé, les plus âgées (un tiers du groupe est arrivé après la trentaine) éprouvent de sérieuses difficultés en français. Cependant, l'âge est aussi à articuler avec l'appartenance de classe, car les diplômées, issues de familles intellectuelles, ont souvent des connaissances approfondies en langues et n'ont donc pas cet obstacle à surmonter. L'acquisition de la langue ne fut en revanche problématique pour aucune jeune exilée, toutes classes sociales confondues, car celles-ci ont été immédiatement immergées dans le monde scolaire ou universitaire.

Il est évident que les études permettent d'acquérir un niveau linguistique supérieur, particulièrement à l'écrit. L'exercice d'un emploi peut contribuer également à la progression dans la maîtrise de la langue, mais, comme nous le verrons, la première entrée des Chiliennes sur le marché du travail passe par la pratique de métiers non qualifiés.

L'accueil favorable dans un pays étranger, entretenu par différentes relations sociales, est essentiel pour apprendre une langue. En outre, les exilé·e·s doivent donner « une bonne image » et, par conséquent, cela renforce leur désir de s'exprimer dans la langue du pays. Mais il ne serait pas pertinent dans une perspective durkheimienne de réduire ces femmes à des « réceptrices » passives de l'accueil. Apprendre une langue implique de se l'approprier. À ce propos, la réflexion de <45> Malena, professeure, illustre ce point a *contrario* :

« La non-acceptation de l'altérité, de l'autre, c'était une constante chez mon mari. Par contre, je voulais accepter l'autre, pas simplement m'adapter… on dit souvent "s'assimiler", non ! Je n'ai aucune raison de m'adapter passivement, adapter en passif. J'accepterais l'autre et l'autre n'accepterait rien de moi ? L'autre veut que je change ? Ça, non ! Pour moi,

s'intégrer, c'est un système, s'intégrer veut dire pour moi deux parties actives. […] *C'est quelque chose qui me motive à apprendre la langue : je veux connaître les structures sociales, je veux connaître la forme de penser, les particularités de cette société. J'ai besoin de les connaître pour m'intégrer. Et m'intégrer, pour moi, cela veut dire : je prends tout ce que je dois prendre et je laisse ce dont je n'ai pas envie. Et je dois accepter les règles du jeu en tout cas.* »

De même, <45> Malena affirme avoir « des affinités littéraires et intellectuelles » avec des courants intellectuels français. Ces représentations précèdent sa venue en France. Il est certain qu'une partie des Chilien·ne·s ont un intérêt particulier pour l'Hexagone. Historiquement, les milieux intellectuels latino-américains sont admiratifs et influencés par la philosophie des Lumières et les idées véhiculées par la Révolution française[678]. De même, dans l'imaginaire des secteurs politiques progressistes, la France représente le « pays des Droits de l'homme ». Pour certaines femmes aux ressources culturelles ou militantes plus conséquentes, la France exerce un fort attrait. <7> Mireya, diplômée des Beaux-arts et en architecture, souhaitait poursuivre des études en France avec son conjoint.

« La France nous éblouissait, on avait toujours voulu venir […] *Dans mon milieu, l'aspect financier jouait, c'est-à-dire que ceux qui parvenaient à sortir du pays étaient rares pour dire vrai. Mais pour les architectes, les artistes… Nous voulions tous venir en Europe, et puis Paris ! Quoi dire ? C'était le rêve de la plupart. »*

Cet élément a souvent été mentionné dans les travaux sur l'exil politique latino-américain. Il ne faut cependant pas oublier que pour quelques personnes issues des secteurs populaires, peu ou pas scolarisées, la France ne représente qu'un pays lointain quelconque. Certaines interviewées racontent par exemple qu'elles ont apporté des draps car elles s'attendaient à vivre dans des conditions misérables en France ; <15> Marcelina, issue de petite classe moyenne et sans études, s'étend plus longuement sur son ignorance complète de ce pays.

« Quand je suis venue ici, je n'avais aucune idée de ce qu'était la France. Je m'étais jamais intéressée à la France, ni à l'Angleterre, ni à aucun pays, en fait. Moi, je vivais dans un monde qui s'arrêtait au Chili et point. La seule chose que j'avais entendue, c'était qu'aux États-unis, tout le monde avait des voitures, que les gens avaient de tout ! Et puis quand on a eu le visa pour la France, moi j'ai pensé que la France, c'était comme le Chili ! J'ai cru qu'on allait arriver… qu'on serait tous entassés dans une petite pièce. […] *Je savais rien, je*

[678] Voir à ce sujet ROLLAND Denis, « Les perceptions de la France en Amérique latine : structures et évolutions, 1918-1945 » in *Mélanges de la Casa de Velásquez*, Vol. 28, n° 28-3, 1992, pp.161-189.

n'avais jamais eu le temps de réfléchir, ni de lire des choses d'ici. Pour que tu te rendes compte, j'ai même apporté les uniformes des gamins ![679] *»*

Comme nous l'avons mentionné, à classe sociale équivalente, les Chilien·ne·s se sentent moins discriminé·e·s que d'autres personnes issues de la migration, même quand ils et elles subissent un déclassement social. Par exemple, <15> Marcelina, arrivée à 42 ans en France, avec cinq enfants avait un commerce de proximité au Chili et son mari était inspecteur du travail. Le couple ne retrouve pas une situation sociale similaire. En France, elle sera femme de ménage – seul métier qu'elle exercera jusqu'à son départ à la retraite. En dépit de son appartenance de classe et du fait d'être étrangère, elle déclare cependant avec véhémence :

« On dit que les gens, que le Français est très raciste, mais moi, jamais, je n'ai jamais senti de racisme, jamais, jamais ! Et pourtant, moi… Ici, il a beaucoup de Chiliennes qui parlent très bien le français. Moi non, je le parle mal. C'est possible qu'il y en ait, mais moi, je n'ai jamais senti le racisme. »

Le régime militaire chilien est responsable de la migration des Chilien·ne·s et, aux yeux de la grande majorité des Français·es, cela légitime leur venue. Globalement, les représentations sur les exilées Chilien·ne·s sont positives[680]. Or, le racisme et la xénophobie diffèrent suivant l'appartenance nationale des étranger·e·s, liés notamment à d'anciens rapports coloniaux. Autrement dit, le rapport social de « race » se construit différemment pour les Chilien·ne·s que pour d'autres groupes de migrant·e·s. Les propos de <18> Alicia résument bien cette construction hiérarchique :

« Dans l'échelle du racisme, je crois qu'on est plutôt bien situés. Parce que les Français sont racistes envers les noirs, envers les Arabes et ensuite, ils sont racistes avec le reste des étrangers. Et nous, dans le reste des étrangers, on est assez bien acceptés, même si on continue à être des étrangers pour eux. »

L'étiquette attribuée aux exilé·e·s est celle d'une double appartenance, être Chilien·ne, est indissociable d'être réfugié·e politique. Cependant, cette assignation racisée, malgré sa connotation positive, renvoie parfois les Chilien·ne·s à une identité unidimensionnelle. Bien que toutes soulignent un accueil réellement positif, quelques interlocutrices mentionnent un certain malaise envers les maître·sse·s de maison, s'indignant même parfois d'être invitées

[679] Le port de l'uniforme scolaire est obligatoire au Chili.
[680] Voir notamment GONZALEZ Olga, « L'intégration problématique des Latino-américains en France », article cité.

dans des milieux militants français « *pour épater la galerie* ». <47> Mabel commente de manière ironique :

« Je me suis rendu compte que beaucoup de Français… disons que tout Français qui se veut progressiste a quelques étrangers dans son agenda. Et c'était comme si tu étais une plante exotique, et ils t'organisaient des soirées pour te présenter "Voilà mon amie chilienne, elle a vécu la période sous Allende"… »

Cette vision reste, néanmoins, minoritaire. En outre, les rencontres militantes franco-chiliennes réunissent des classes sociales différentes, des familles chiliennes des classes populaires côtoient des Français·es des classes moyennes, souvent plus qualifié·e·s qu'elles.

De manière générale, la discrimination raciste envers les Chilien·ne·s relève davantage de facteurs structurels, notamment lors de l'accès à un emploi. Cette discrimination est tout de même vécue différemment, selon la classe sociale. Les Chilien·ne·s en situation de discrédit[681] sont avant tout ceux et celles de classe populaire que leurs phénotypes assimilent aux Maghrébin·e·s, étant fréquemment plus métis·ses que les exilé·e·s des classes supérieures d'ascendance européenne. <8> Celia décrit ainsi certaines péripéties lors de ses premières démarches.

« Moi, par exemple, je ressemble plutôt aux Indiens d'Amérique latine, mais mes quatre frères, on dirait des Arabes. Le plus âgé, c'est un vrai Arabe ! Au Chili, on se rendait pas compte de ce genre de choses. […] *Par exemple, quand on est arrivés, on ne voulait pas scolariser mes frères… C'était moi qui devais m'en occuper parce que je parlais un peu plus français que mon père et ma mère, donc je suis allée les inscrire à l'école et au collège. Un jour par exemple… on m'a demandé : "De quelle partie de l'Algérie vous venez ?" Ils ne voulaient pas inscrire les gamins, au lycée, collège, pareil, on me répondait toujours qu'il n'y avait plus de place… Et là, j'ai répondu "Non, je ne suis pas d'Algérie, je suis Chilienne." Et là ! Elle me les a inscrits, les gamins, de suite, t'imagines !* […] *En fait ici, le sentiment raciste, il est surtout anti-Arabe. Mais c'est les gens que tu croises tous les jours, pas les bourges, parce que les riches fréquentent les Arabes riches, et ils s'éclatent ensemble ! Mais les Français lambda…. C'est surtout du racisme anti-Arabe. Lorsqu'ils savent que tu es Chilienne, ça passe sans souci, mais si jamais tu as une tête d'arabe ! »*

La perception de <8> Celia révèle les rapports de racisation qui dominent en France. Quelques interviewées affirment d'ailleurs que si elles ont subi le racisme, c'est « *en tant qu'étrangères, mais pas en tant que Chilienne.* » Les interlocutrices des classes populaires

[681] Cf. GOFFMAN Erving, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Éditions de Minuit, Paris, 1975 (publication originale 1963), 175 p.

narrent qu'elles ont fréquemment souligné face à autrui leur particularité d'être Chilien·ne, car « *ça change le regard.* » Il s'agit d'une véritable stratégie afin d'échapper au stigmate de l'étranger·e.

Toujours est-il que s'insérer dans une nouvelle société requiert un investissement dans de nombreuses sphères. À ces multiples difficultés, il faut ajouter le défi relevé par tout·e migrant·e : celui de générer des ressources économiques en terre d'asile et de trouver un emploi. Concernant cet aspect, les Chiliennes de l'exil se confrontent à de nouvelles réalités et leurs expériences sont fréquemment marquées par des écueils.

L'impératif du travail rémunéré

De manière générale, dans les pays du Nord, les activités salariées des migrantes ont été longtemps ignorées. Or, la majorité de ces dernières n'a jamais travaillé exclusivement au foyer[682]. En outre, leur désir d'autonomisation, à travers une activité rémunérée, tel que le souligne Roulleau-Berger, précède souvent leur venue en France. Il se construit différemment selon les sociétés d'origine mais également selon la position générationnelle, le niveau et le type de qualification qu'elles possèdent et les caractéristiques des expériences professionnelles antérieures[683].

Nous avons constaté qu'avant leur départ, au Chili, le groupe des interviewées n'était pas entièrement représentatif de la réalité des femmes sur le marché du travail. La moitié des interlocutrices avaient exercé un emploi, indépendamment de leur classe sociale. Une grande partie était en formation (secondaire ou universitaire) et moins d'un cinquième seulement était mère au foyer (et parmi elles, certaines avaient une activité rémunérée non déclarée). De plus, deux tiers du groupe possèdent un degré de qualification avant leur arrivée en France.

Les Chiliennes exilées avaient déjà montré leur volonté d'exercer un métier ; certaines s'y préparaient par leurs études, d'autres avaient déjà un emploi. En exil, afin de subvenir à leurs besoins, cette détermination devient un impératif, y compris pour celles qui n'avaient jamais exercé d'activité professionnelle. Hormis quelques-unes des plus jeunes, venues en exil familial avec leurs parents et qui entament leurs études, les interlocutrices ont recherché un emploi durant la première phase de l'exil. Seule <50> Eulalia, mariée et mère de deux enfants sans exercice professionnel antérieur, n'aura aucune activité rémunérée durant la première phase d'exil.

[682] MOROKVASIC Mirjana, *One way ticket : migration and female labour*, Routledge and Kegan Paul, Londres, 1983, 162 p.
[683] ROULLEAU-BERGER Laurence, *Migrer au féminin*, *op.cit.*, p.65.

En tant que primo-arrivantes, leur première entrée sur le marché du travail français se caractérise par des emplois précaires et instables, autant pour les femmes peu qualifiées que pour les titulaires de diplômes universitaires, les étudiantes (dont certaines sont récemment diplômées et n'ont pas occupé d'emploi antérieurement) ou encore celles qui exercent une activité rémunérée pour la première fois (indépendamment de leur niveau d'études). Le début du parcours professionnel expérimenté par les Chiliennes en exil est de toute évidence lié à leur condition d'étrangères.

Marquant une rupture indéniable, l'arrivée en terre étrangère est synonyme de fragilité sociale. Elle se traduit par une perte du statut matériel et symbolique pour les femmes de la petite bourgeoisie et par un déclassement social pour les diplômées, toutes classes sociales confondues. Pour les femmes non qualifiées de secteurs populaires, l'exil signifie la perte des réseaux d'entraide des organisations politiques et sociales sur lesquelles elles s'appuyaient.

En situation migratoire, outre le mal du pays et la nostalgie compréhensibles, l'éloignement de leurs proches (pairs et famille) est vécu comme une régression. Les femmes sans enfant ni parent·e sont confrontées en exil à des difficultés en raison de la perte de ce soutien. La coupure avec les réseaux de parenté est lourde de conséquences car ceux-ci contribuaient à les soulager du travail domestique. Pour les femmes en couple, les contraintes du « métier d'épouse », pour reprendre l'expression de Goldberg-Salinas[684], sont accentuées en situation d'exil. La situation de <14> Ofelia en est un exemple. Issue de classe populaire, non diplômée et mère au foyer, elle n'a jamais exercé d'activité professionnelle au Chili. Elle arrive, fin 1973, et la famille est hébergée dans un foyer pour réfugié·e·s. Son conjoint, employé au Chili, commence à travailler quelques heures comme homme d'entretien. Dans un premier temps, elle n'envisage pas de travailler hors du foyer car elle doit assumer la charge d'enfants en bas âge. Mais les maigres revenus de son conjoint et l'opportunité d'occuper un emploi incitent <14> Ofelia à s'engager dans une activité rémunérée.

« Je n'ai pas travaillé tout de suite parce que j'avais le bébé et les enfants. [Au foyer] *On était cinq femmes avec des bébés, comment faire avec les bébés ? Pour aller au cours de français, on devait se relayer pour garder les bébés, les enfants un peu plus grands allaient à la maternelle…* […] *Et puis les maîtresses demandaient de l'aide aux mamans, pour la cantine, tous les jours. Donc c'était compliqué, du coup, j'allais presque jamais au cours de français, parce qu'il fallait aider la maîtresse, et puis qui allait garder le bébé ?* […] *En fait,*

[684] GOLDBERG-SALINAS Anette, « Brésiliennes en exil : de femmes migrantes à féministes étrangères » in FALQUET Jules et alii (Coord.), *Cahiers du Cedref. Femmes en migrations. Aperçus de recherche*, Numéro 8-9, 2000, pp.45-68. En outre, lorsque le séjour en exil se prolonge, quelques mères des interlocutrices viennent en France au moment d'une naissance et restent souvent quelques mois en France.

j'ai commencé à travailler au foyer de réfugiés où on était arrivés, j'aidais à dresser la table, des petites choses comme ça. Et puis, le directeur du foyer est parti, il est devenu directeur à Sofitel. Il a proposé à une Chilienne de travailler là-bas. Et il m'a aussi proposé si je voulais travailler comme extra, parce que je ne pouvais pas travailler tous les jours… ben oui, je n'avais personne pour me garder les enfants… […] *J'ai donc commencé vraiment à travailler quand Adrián avait 2 ans. Là, j'ai trouvé un travail dans un foyer pour enfants, c'est là où j'ai bossé pendant 14 ans. J'ai commencé comme lingère, après j'étais à la cuisine, après je m'occupais un peu des enfants, bref, j'ai fait un peu de tout dans ce foyer. »*

Au Chili, le soutien familial était souvent précieux pour les mères sans conjoint. Par exemple <35> Lidia, secrétaire pendant l'Unité Populaire, est licenciée durant la dictature. Son époux part en exil peu de temps après le putsch. Elle rejoint le foyer parental avec sa fille et sera soutenue par ses parents, qui ont une employée de maison. Bien qu'elle vive de travaux précaires, elle est déchargée d'un certain nombre de tâches domestiques qu'elle réalise, pour la première fois, en exil, hors du foyer :

« J'avais toujours eu une employée à la maison…. Je ne savais même pas repasser une chemise ! Et ici, quand j'ai dû aller travailler, ma patronne était à mes côtés et elle s'en est rendu compte que je ne savais même pas me servir du fer à repasser ! Et elle m'a montré comment faire. »

Cela est d'autant plus vrai pour les femmes issues des catégories moyennes qui étaient engagées dans des activités partisanes au Chili et/ou dans un travail rémunéré et des études ; la perte de ressources matérielles accroît le travail domestique qui leur est attribué car, au soutien apporté par l'entourage familial s'ajoutaient les services d'aide domestique[685]. Cette situation est décrite par <47> Mabel, qui était en fin d'études et dont nous avons évoqué le parcours. Durant la première année en France, <47> Mabel est au foyer. Elle décrit son adaptation de la façon suivante :

« J'aurais dû avoir la patience de toute femme française, lorsqu'elles ont des enfants : éduquer mes enfants et m'organiser pour reprendre mes études, ou étudier autre chose et les éduquer en même temps. Et c'était quelque chose qui m'était complètement inconnu… […] *Ici, je me retrouve toute seule, sans aucune structure qui m'aide… et je ne connaissais pas toute cette histoire de me lever, d'emmener les enfants à l'école… Ensuite j'ai appris : je dépose les enfants, je vais au boulot, je repasse à l'école pour chercher les gamins, tout préparer le soir, les devoirs, le repas, le repassage, réviser mes cours de français… Et puis,*

[685] À ce sujet, voir le Chapitre V de cette thèse.

en plus, il y avait les meetings politiques le week-end ! Pour moi, c'était complètement… c'était comme apprendre le français ! C'était un monde inconnu ! […] *Et, à un moment, je me suis dit… qu'est-ce que je dois faire ici, pour commencer ? Travailler ! Dans quoi ? Ça m'est égal !* […] *J'étais encore avec Víctor à cette époque… Et je suis allée faire du ménage chez des particuliers. Ils ont même téléphoné à Víctor car ils n'arrivaient pas à croire que j'étais l'épouse d'un médecin !* »

Dans le processus migratoire, les unes et les autres se retrouvent confrontées à des facteurs structurels qui accroissent les inégalités. En effet, les Chiliennes se trouvent prises dans la hiérarchisation et la différenciation sexuées et racisantes de la société française, autrement dit, la structuration des rapports sociaux de « race » et de sexe, la reproduction de la division sexuelle et racisée/raciale du travail ainsi que la répartition des tâches que cela implique. En effet, les migrantes (et plus largement les femmes étrangères ou les descendantes de migrant·e·s non qualifiées ou peu qualifiées) ont le plus souvent accès à des métiers peu prestigieux et mal rémunérés dans le secteur des services aux personnes et de l'entretien[686]. En conséquence, les Chiliennes exilées sont cantonnées dans ces emplois mal rémunérés, et ceci, indépendamment de leur niveau d'études ou de leur statut social antérieurs. De l'étudiante à l'universitaire en passant par la femme non diplômée, elles effectuent principalement des travaux domestiques (femme de ménage) ou s'occupent de la garde d'enfants et de personnes âgées. Cette détérioration de statut ne constitue pas un problème immédiat, notamment pour les femmes qualifiées, puisque le séjour est considéré comme provisoire. D'ailleurs, elle affecte également leur conjoint (lorsqu'elles en ont un). C'est le cas de <49> Evelina, infirmière, dont le conjoint était employé au Chili.

« Premièrement, ici, tu devais avoir un travail parce qu'il fallait justifier d'un salaire pour prendre un appart'. Mais il fallait parler au moins un peu français pour commencer à chercher un travail ! Alors, quel était le travail qu'on a toutes fait en arrivant ? Je pense que ça a été similaire dans tous les pays : du ménage ! […] *Des gens du Comité d'accueil* [comité de solidarité français] *nous aidaient à trouver du boulot, en général pour faire du ménage, bien entendu. Une* compañera *a aidé mon mari pour trouver du travail, il lavait des voitures à la main dans un garage. Et moi, j'ai commencé à faire du ménage dans le quartier.* […] *Et puis* pour *la femme, s'il faut faire* du *ménage, laver la vaisselle… c'est pas un souci, il faut nourrir tes gamins ! Donc tu n'as pas honte d'aller travailler et puis, si tu ne parles pas la*

[686] À ce sujet, consulter notamment les contributions des ouvrages suivants : FALQUET Jules et alii (Dir.), *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Presses de Sciences Po, Paris, 2010, 278 p. ; et COSSEE Claire et alii (Dir.), *Le genre au cœur des migrations*, Éditions Pétra, Paris, 2012, 336 p.

langue, tu n'as pas le choix ! […] *Mais le problème quand tu fais du ménage, c'est que tu ne vois personne, tu ne parles avec personne ! Parce que tu es seule pendant ces heures de ménage… »*

Or, si hommes et femmes doivent répondre à l'urgence des besoins quotidiens, en raison des socialisations différentiées selon les sexes, la déqualification est généralement mieux assumée par les femmes. À cela s'ajoute pour les exilé·e·s le poids de la défaite politique, que les femmes semblent assumer différemment. Certes, elles ont participé autant que les hommes au projet de l'Unité Populaire, mais les femmes, en tant que groupe social, n'en étaient pas les protagonistes centrales. Reprenons le parcours de <13> Paula. Sympathisante du Parti socialiste au Chili (elle s'y affilie en France), elle est secrétaire au Service des impôts. Mariée à un militant socialiste qui occupait un poste à responsabilités politiques, le couple s'exile en 1973 à Cuba avec leurs deux enfants. Séparée de son conjoint, elle regagne la France en 1979, âgée de 36 ans. Et un de ses commentaires durant son récit sur les différentes péripéties à l'arrivée en France est le suivant :

« Comme disait la chanson, Venceremos [Nous vaincrons] *Et en fait, ce sont les fachos qui nous ont vaincus !* [rires] *Mais il fallait bien s'en sortir ici ! »*

Pour de nombreuses Chiliennes, vus la situation d'exil et la nécessité d'avoir un travail rémunéré, cela signifie une prolongation du don de soi pour la subsistance de leur famille, et elles tirent une certaine satisfaction de cette contribution à l'économie familiale. Mais un désir d'indépendance économique est aussi présent, *a fortiori* pour celles qui avaient déjà exercé un emploi au Chili. Ce n'est pas pour autant que le seul fait de travailler hors du foyer se traduise par un épanouissement. Les conditions de travail sont parfois éprouvantes. <15> Marcelina, propriétaire d'une épicerie de quartier au Chili, devient femme de ménage dans une grande surface. Elle découvre le travail domestique rémunéré et pour elle, le contraste est douloureux.

« C'était dur parce que… on était un peu prétentieuse, on pensait que faire le ménage, c'est la pire des choses ! Mais ce n'est pas vrai. Donc, au début je me sentais humiliée, je me sentais mal… d'être en train de nettoyer par terre, moi j'avais tout ce qu'il faut dans mon pays ! Mais bon, petit à petit, je m'y suis faite. Et je me souviens d'un ami [Chilien] *du foyer, quand j'arrivais du boulot et je le croisais, et j'éclatais en larmes ! Et il me disait "Ne pleurez pas* compañera*, ça va aller, ça passera, on va rentrer bientôt au Chili…" Et puis c'était pas juste que je sente mal, le travail était très dur* [physiquement]. *»*

Arrivée à l'âge de 42 ans, <15> Marcelina ne peut prétendre aisément à une reconversion professionnelle. Elle sera femme de ménage jusqu'à sa retraite. Mais la plupart

des interlocutrices trouveront progressivement d'autres débouchés. C'est par exemple le cas de <13> Paula. Après trois ans de travaux précaires (principalement des heures de ménage et de garde d'enfants), un poste de secrétaire au Secours populaire lui est proposé. Sans maîtriser encore la langue, la première période est pénible.

« Tu sais ma petite, je n'avais pas le choix. Et j'avais vraiment du mal au début quand j'allais au travail, j'en avais des cauchemars la nuit, des montagnes de chiffres qui me tombaient dessus…. ça me bouffait… Quand j'allais travailler, je prenais le RER, et je descendais à la station suivante car j'angoissais ! Mais je me disais qu'il fallait bien y aller… "Il faut que tu y ailles, il faut, il faut…" Et je reprenais le RER ! [rires] *Et figure-toi qu'après les deux mois d'essai, on m'a donné le poste. »*

Malgré un emploi peu valorisé et de maigres ressources, l'entrée dans le monde du travail permet aux femmes de l'exil chilien d'être relativement indépendantes financièrement, et, ainsi, d'acquérir un sentiment d'autonomie.

Plusieurs éléments sont à l'origine du déclassement social subi, et différents rapports sociaux sont à l'œuvre. Elles sont étrangères et la non maîtrise de la langue est l'une des raisons du déclassement, en particulier pour les femmes diplômées. En effet, les femmes qualifiées et hautement qualifiées exerçaient souvent des métiers exigeant une parfaite maîtrise de l'écrit. De plus, les diplômes universitaires chiliens, parfois récemment acquis, ne sont, bien entendu, pas automatiquement reconnus.

Ici, l'appartenance générationnelle joue, de toute évidence, un rôle. La plupart des interlocutrices arrivent jeunes en France (entre 20 et 30 ans). D'une part, elles font partie d'une génération sociale de femmes qui ont participé à des mouvements sociaux et ont exercé un métier. D'autre part, en terre d'asile, trouver un débouché dans leur domaine d'activités, voire reprendre des études ou se réorienter professionnellement, leur semble (et leur est) envisageable. À l'opposé, de sérieux obstacles ont jalonné le parcours des femmes les plus âgées. Leur déclassement est parfois définitif. Tel est le cas de <21> Eleonora, la plus âgée des interviewées. Coiffeuse de profession, elle est séparée de longue date de son conjoint, au Chili, et arrive en 1980 en France.

« Même si j'avais 52 ans, c'était clair pour moi, je voulais conserver mon indépendance, comme au Chili ; même si j'avais un fils installé ici, moi, je voulais me débrouiller toute seule ! […] *Ici, il n'y avait pas de boulot pour moi dans un salon de coiffure, parce qu'il faut être jeune, porter des petites jupes* [rires], *et c'était pas mon cas. Donc, je devais me conformer à faire du ménage, du repassage, ce genre de choses.* […] *Pour trouver du boulot au noir, j'ai toujours pu compter sur la solidarité, c'était toujours grâce à des amis Chiliens.*

[…] *C'est à travers l'agence de l'emploi qu'on a obtenu un stage de six mois de français, c'était payé. Là, on a appris un peu le français. Les jeunes, ils apprenaient plus vite que moi. En fait, pour moi, apprendre à écrire, c'était pas si important. C'est ce que j'ai dit une fois à une prof, elle insistait sur la conjugaison des verbes !* [rires] *Un jour, j'en avais marre et je lui ai dit, avec mon mauvais français, s'il vous plaît, qu'elle ne m'exige pas les verbes, parce que j'étais consciente que je ne trouverais jamais un boulot où j'en aurais besoin.* […] *Et puis voilà, je coupais les cheveux, je faisais du ménage, du repassage, tout ça au noir, et puis les années ont passé… »*

L'appartenance de classe joue également dans l'insertion. Indépendamment de l'âge, les femmes aux ressources culturelles élevées ont, de fait, de plus larges marges de manœuvre. Par exemple <44> Ada est professeure de français, bagage linguistique doublé d'un bac+5 achevé en France durant sa jeunesse. Elle arrive à obtenir un poste d'enseignante-chercheure. Venue en France à plus de 40 ans, Ada aura toutefois été vacataire, chargée de cours, durant plusieurs années. Elle finira un doctorat et retrouvera un poste universitaire.

Bien que quelques femmes parviennent à s'insérer dans leur domaine, elles se retrouvent souvent au bas de l'échelon et exercent tout d'abord dans des conditions précaires et instables[687]. En outre, les études sur la migration des femmes prouvent que, dans les couples de migrant·e·s qualifié·e·s, les femmes sont fréquemment celles qui doivent faire des compromis et subissent une rupture, au moins temporaire, de leur carrière[688]. Si, de manière générale, la carrière professionnelle d'un conjoint est souvent priorisée au sein d'un couple, les contraintes sont aussi structurelles. Le parcours de <27> Mirta en est un exemple. Au Chili, <27> Mirta est sage-femme et son conjoint topographe. Le couple arrive en terre d'asile avec leurs deux enfants. Elle relate ainsi sa quête d'emploi, dès son arrivée en foyer d'accueil. *« Le problème, c'est qu'on s'occupait des hommes. Bon, je comprenais bien ça, mais je demandais qu'on m'oriente, pour pouvoir travailler le plus vite possible…. Mais c'est l'homme qui était censé entretenir sa famille, on lui cherchait un travail, et les femmes, on les laissait à leur propre sort.* […] *J'ai insisté pour qu'on s'occupe de moi, et le directeur du foyer m'a envoyé balader !* […] *C'est surtout la prof de français du foyer qui m'a tendu la main, pour faire le dossier de demande d'équivalence. Et puis elle connaissait quelqu'un de l'hôpital psychiatrique, c'est comme ça que j'ai trouvé mon premier boulot, comme aide-soignante.* […] *Il y a eu aussi un ami chilien médecin qui m'a bien conseillé : "Surtout, ne*

[687] C'est le cas de <2> Magdalena, dont le parcours est présenté sous la forme de portrait.
[688] CATARINO Christine et MOROKVASIC Mirjana, « Femmes, genre, migration et mobilités » in *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 21, n° 1, 2005, pp.7-27.

prends pas un autre genre de boulot, essaie, par tous les moyens, de travailler dans le médical, parce que, sinon, tu n'y arriveras plus par la suite. »

Quand bien même l'accueil des Chilien·ne·s a été favorable, les femmes se heurtent à des contraintes structurelles modulées par les rapports sociaux de « race » et de sexe. Dans les récits des femmes rencontrées, il apparaît que c'est à la fois en mobilisant leurs différentes ressources et en s'appuyant sur leurs réseaux d'entraide qu'elles obtiennent un premier emploi. Il va sans dire que les réseaux relationnels solidaires, qu'il soit français ou chiliens, jouent un rôle décisif. Les premières heures rémunérées qu'elles obtiennent, ménage ou garde d'enfants, sont le plus souvent obtenues par le biais d'un·e de leurs *compañero/as* chilien·ne·s ou par le réseau de solidarité français. N'oublions pas que la situation des exilé·e·s a un impact dans différents cercles intellectuels. Par exemple, quelques interlocutrices travaillent chez Simone Signoret, Wifredo Lam, Chris Marker…

Nombreuses sont celles qui tentent de faire valoir leurs acquis antérieurs ou qui s'engagent dans des formations dont l'issue leur permettrait d'avoir un débouché. Il n'est pas anodin que les diplômées du secteur de la santé ou encore du travail social soient celles qui parviennent le plus aisément à exercer dans leur domaine. Le premier est lié aux besoins de recrutement en France, et le second répond aux facilités proposées par les écoles de travail social, dont plusieurs interviewées témoignent[689]. Fortes de leurs expériences antérieures et de leur participation à des actions collectives, il est significatif que dix interviewées, soit un cinquième du groupe, aient été ou soient devenues travailleuses sociales.

En outre, il importe de souligner l'investissement dont fait preuve l'ensemble de ces femmes pour chercher des activités professionnelles. En exil, la majorité des femmes entame une succession continue d'activités dans différentes sphères. Certes, leurs situations sont loin d'être homogènes. Mais, abstraction faite de l'emploi occupé, leur entrée sur le marché du travail leur donne une certaine indépendance économique.

Bien que des déclinaisons se présentent, leur premier débouché s'oriente le plus souvent vers des activités féminisées, souvent en correspondance avec leurs acquis antérieurs, et leur statut est souvent précaire, vu leur condition de migrantes. Elles accèdent plus particulièrement aux emplois formels et informels des secteurs qui souffrent structurellement de manque de main d'œuvre en raison de salaires faibles, dans des conditions de travail souvent difficiles et d'une reconnaissance sociale limitée : la domesticité, les services à la personne et le nettoyage. Ces domaines de travail féminisé répondent à des logiques sexuées :

[689] À ce sujet, le portrait de Florencia en est un témoignage.

d'une part certains métiers sont considérés comme correspondants aux femmes et leur sont donc réservés par le fait de leur appartenance à la classe des femmes et, d'autre part, les résultants de la socialisation expliquent que les femmes s'engagent dans des occupations spécifiques qui sont censées leur correspondre.

Sans pour autant échapper à la détérioration de leur statut, grâce à l'obtention d'un salaire, elles se forgent, au fur et à mesure, un espace d'autonomie économique. Les Chiliennes, issues de milieux sociaux différents, empruntent évidemment des parcours distincts. C'est dans cette diversité que nous pouvons pointer les obstacles que les conditions structurelles en France ont constitués, où parfois des opportunités se présentent. De plus, si en contexte migratoire les rapports de sexe se reconstruisent différemment, ce n'est pas dû exclusivement aux caractéristiques des sociétés de destination mais également aux initiatives des migrantes elles-mêmes[690].

[690] Voir à ce sujet MOUJOUD Nasima, « Effet de la migration sur les femmes et sur les rapports sociaux de sexe. Au-delà des visions binaires » in *Cahiers du Cedref. Femmes, genre, migrations et mondialisation*, n° 16, 2008, pp.57-79. L'auteure revient sur les différentes approches des études françaises sur la migration des femmes.

PORTRAIT VI.

ALICIA ET LES RESSORTS DE L'ENGAGEMENT DOMESTIQUE[691]

« J'ai eu de la chance, mais en même temps, je crois que j'ai eu l'élan, j'ai voulu faire quelque chose dans ce que je savais [faire]*, ne pas décrocher ni me conformer avec quoi que ce soit. »*

Je n'avais jamais rencontré Alicia auparavant, mais son ex-mari, ancien militant du Parti socialiste, appartient à un de mes réseaux proches. J'obtiens son contact téléphonique par le biais d'un ex-camarade de parti. L'interviewée potentielle étant divorcée de longue date et, de plus, en mauvais termes avec son ex-conjoint, j'ai tout d'abord supposé qu'elle exprimerait une certaine réticence devant ma demande, voire la refuserait. Mes craintes sont entièrement infondées et Alicia accepte spontanément d'être interviewée. Qui plus est, elle se montre enthousiaste et vivement intéressée par ma démarche. Elle me procure par la suite d'autres coordonnées et me présente plusieurs *compañeras*, toutes divorcées d'un conjoint militant. En mai 2009, Alicia m'accueille chaleureusement chez elle et l'entretien se déroule à son domicile parisien. L'enregistrement dure 3 h 07 et nous passons la journée ensemble. J'aurai également l'occasion de parler à nouveau avec elle à d'autres occasions.

Il m'a paru intéressant de retracer le portrait d'Alicia en raison de son passage, lors de l'exil, par un premier pays d'asile. De même, les rebonds de sa vie conjugale sont vraisemblablement représentatifs d'un certain nombre de couples d'exilé·e·s. En outre, son parcours nous montre un fil conducteur dans son parcours professionnel.

Les premiers pas au Chili

Alicia naît à Santiago en 1949. Sa mère est infirmière dans l'un des plus grands hôpitaux de la capitale et son père est artisan carreleur. Son enfance se déroule sans grandes difficultés financières. Ses parents ont des sensibilités politiques de gauche, bien que sans affiliation au sein d'un parti, mais le couple est profondément *allendista*. Toutefois, la politique n'est pas un thème récurrent au sein de la famille.

À l'issue de ses études secondaires, Alicia s'intéresse à la pédagogie et s'inscrit dans la formation universitaire d'éducatrice de jeunes enfants[692]. Suite à l'ouverture de différents

[691] Entretien numéro 18. Retranscription intégrale en annexe numérique.

campus de l'Université du Chili dans des grandes villes de province, la jeune femme part s'installer dans une ville du Nord du pays pour suivre son cursus. Logée dans un foyer pour étudiantes, Alicia y rencontre des jeunes militantes de gauche. De même, le mouvement étudiant gagne de l'ampleur et son cercle d'amitiés se compose majoritairement d'étudiant·e·s engagé·e·s dans le Parti socialiste.

Sa pensée politique se précise au travers des échanges et des activités dans le milieu étudiant. Alicia rencontre Pablo, un étudiant d'ingénierie en mines, lui aussi originaire de la capitale. Pablo est militant du Parti socialiste et dirigeant du mouvement étudiant. La rencontre avec le jeune homme suscite également une prise de position chez l'étudiante. De plus, de nombreux et nombreuses étudiant·e·s s'impliquent dans la campagne présidentielle d'Allende. Son inclination et sa sympathie pour le Parti socialiste se renforcent au fil de ces événements.

« À l'université, j'ai toujours été sympathisante parce que non, avant non… j'étais une poire, je n'avais aucune idée de politique. Là, à l'université, je me suis éveillée… me rendre compte de ce que ça voulait dire… Et c'était en plein gouvernement de l'Unité Populaire, où je crois que tous les jeunes, nous, à l'époque, on s'est embarqué parce que c'était beau, parce que c'était nouveau, parce qu'on s'identifiait avec tout ce programme, avec tous ces changements qui se réalisaient et on se sentait des participants… et on était participants ! »

À la fin de leurs études respectives, le couple se marie et se pose la question de la ville d'installation. La jeune diplômée compte absolument exercer sa profession et le Nord du pays lui ouvre peu de perspectives. En revanche, il va sans dire que Pablo ne peut y avoir que l'embarras du choix car les mines du pays, outre celles du charbon, se regroupent majoritairement dans ces régions. Cependant, le jeune homme avait réalisé des études dans ce domaine pour faire plaisir à ses parents et le gouvernement cherche activement des ingénieur·e·s pour gérer les entreprises depuis peu expropriées, ce qui lui permet d'envisager d'exercer dans d'autres domaines. Nous sommes en 1972, soit en plein cœur de l'Unité Populaire.

Le couple revient vivre à Santiago. Alicia retrouve sa famille ; ses parents sont alors engagé·e·s dans la *Junta de vecinos* et la *Jap* de leur quartier. Alicia est immédiatement recrutée comme puéricultrice à la crèche de l'hôpital où sa mère travaille. En effet, le poste

[692] Au Chili, cette formation universitaire de quatre ans s'intitule « *Educación parvularia* », soit Éducation pour jeunes enfants. Le débouché est professeur·e des écoles en maternelle ou directeur·rice de crèche.

à responsabilités qu'elle obtient correspond aux fonctions de puéricultrice : elle est chargée de la gestion de la crèche ouverte aux enfants des fonctionnaires et du personnel de cet hôpital. Quant à Pablo, il est employé comme ingénieur à Madeco, organisme étatique chargé notamment de la manufacture du cuivre. Il s'agit d'un poste administratif à responsabilités politiques. Le militant socialiste est inséré dans la vie politique administrative. Pour sa part, Alicia soutient le gouvernement sans pour autant adhérer à un parti politique. Au tout début de l'année 1973 naît leur premier enfant.

« Je n'ai jamais voulu être militante. Être militante, c'est un travail à temps complet, pour moi, cela signifie un engagement… Je le voyais comme ça, c'est ma propre conception. Disons que pour moi, le militantisme, c'est quelque chose de sérieux. Tu y consacres entièrement ta vie. Je disais "À partir du moment où je décide d'avoir des enfants, je ne peux pas être militante." C'est-à-dire je vais… je peux coopérer, je peux être [d'accord] *avec les idées, je peux participer, mais de là à me considérer militante pure et sincère comme je le concevais avec cet… cet idéalisme un peu, cette utopie… ces rêves que nous avions à l'époque… Je l'envisage de cette manière. »*

À l'issue de son congé de maternité, la puéricultrice poursuit ses ambitions professionnelles. En août 1973, elle postule avec trois collègues au projet de création de la crèche du Service des impôts et leur dossier est retenu. Ce projet va de l'aménagement du bâtiment à la conception du programme éducatif, ce qui remplit ses rêves en termes de réalisation professionnelle. Alicia décide de présenter sa démission au directeur de l'hôpital, son ancien pédiatre et de surcroît employeur de sa mère. Cependant, ce médecin démocrate-chrétien prévoit l'imminente crise politique. Par considération pour son employée, il refuse son départ définitif et lui propose un congé d'un an sans solde.

Malheureusement, le pronostic du directeur ne tardera pas à se confirmer. Un mois plus tard, le jour même du Coup d'État, le Centre des impôts est clos et toute personne du service recrutée sous l'Unité Populaire est licenciée d'office. Pablo est détenu peu de jours après le putsch et il reste emprisonné durant deux ans et demi. Alicia se retrouve donc seule et elle souligne les difficultés rencontrées par les femmes dont le conjoint est captif, notamment pour subvenir aux besoins de la famille.

« Quand j'allais chercher du travail… ils savaient tout de suite que mon compagnon était détenu, j'étais déjà fichée partout, on me virait et rebelote, rechercher à nouveau. Et puis te ficher à nouveau, et après être filée partout, et les descentes chez toi… »

Alicia finit par revenir à son premier lieu de travail et le directeur la réintègre sans questionnement. Quelques mois plus tard, ce chef de service est révoqué et remplacé par un militaire. Elle est convoquée et conserve son poste, notamment grâce à la bonne réputation de sa mère, mais sous réserve d'expulsion car elle est fichée comme militante socialiste, bien qu'elle n'ait jamais intégré les rangs de ce parti.

Pablo passe devant le tribunal militaire : un premier jugement le condamne à la détention à perpétuité et un deuxième, six mois plus tard, à vingt ans de prison. En 1975, le Journal officiel publie l'adoption du décret 504 et indique que toute personne dont la condamnation dépasse les cinq ans peut prétendre à l'expulsion du pays.

La Roumanie, un premier pays d'asile

Afin de convertir la peine de son conjoint en expulsion, Alicia se met à la recherche d'un pays d'accueil et se rend dans différentes ambassades. C'est alors que l'Ambassade de Roumanie lance un appel invitant les familles de détenu·e·s à se présenter à son siège pour leur octroyer le visa nécessaire à l'exil en Roumanie. Les démarches aboutissant, la première destination de la famille est la Roumanie.

À la fin de l'année 1975, suite à l'expulsion de Pablo, le couple et sa fille de 2 ans partent en Roumanie. Alicia est âgée de 26 ans. La famille est accueillie à l'aéroport par un fonctionnaire du Parti communiste roumain et une interprète du gouvernement et se voit accorder un logement dès le jour de son arrivée. Fidèle aux pratiques des régimes communistes, l'appartement est situé dans un immeuble réunissant des réfugié·e·s chilien·ne·s dans un quartier réservé à des primo-arrivant·e·s.

Durant les six premiers mois, la famille bénéficie d'une allocation et n'a aucune obligation de rétribution. Néanmoins, l'inactivité ne séduit guère le couple qui, de son propre gré, contacte le Parti communiste roumain pour proposer ses services car les deux membres du couple sont diplômé·e·s. Cependant, le régime réserve l'exercice de leurs professions aux ressortissant·e·s roumain·e·s car les domaines de l'éducation et des mines sont considérés comme stratégiques. Leur enfant est admise en crèche, des cours de roumain à l'université leur sont proposés ainsi que la promesse d'un emploi après l'acquisition de la langue. Le couple a deux options : soit travailler comme ouvrier·e·s dans les usines nationales, soit reprendre des études. Il et elle décident de suivre pendant un an des cours universitaires de roumain pour étranger·e·s à raison de huit heures par jour.

Alicia parvient à réunir et à présenter ses certificats d'études et son diplôme chiliens grâce aux démarches réalisées par sa mère. En revanche, la famille de Pablo ne peut obtenir aucune preuve délivrée par son université d'origine, certainement en raison de ses antécédents politiques. Aussi doit-il recommencer une formation d'ingénieur des mines à partir de la première année, tandis qu'Alicia obtient une équivalence et entame un master en psychopédagogie ; elle s'engage par la suite dans un doctorat. Durant cette période, toujours pris·e en charge par l'État roumain, chacun·e perçoit une bourse étudiante.

Pour Alicia, trois éléments fondamentaux sont présents dans ce pays : travail, santé et éducation sont gratuits. Elle souligne que certain·e·s Chilien·ne·s abandonnent la Roumanie peu de temps après leur arrivée, se réfugiant dans un autre pays cette fois-ci pour échapper au strict régime roumain, ce qu'elle critique avec véhémence car elle justifie la politique du pays.

« Tout le monde me dit "Tu es passée de la dictature de Pinochet à la dictature de Ceausescu !" Je ne l'ai pas vécu comme ça, pour moi c'était… ça n'a jamais été une dictature de Ceausescu. J'ai vécu là-bas jusqu'à l'année 1980, je n'ai rien à dire contre ce pays ! […] *Il y avait une certaine exigence envers nous, ça me paraît normal, un pays n'a aucune raison de tout donner gratuitement.* […] *Je comprends que tout gouvernement a ses règles et il se passe que… et il fait ce qui lui semble le mieux. C'était un gouvernement socialiste, ils nous considéraient… Et surtout, ils m'ont rendu un grand service en nous hébergeant. »*

Le couple séjourne durant un peu plus de quatre ans dans ce pays. Leur but reste de rentrer au Chili, ce qui s'avère impossible en raison du bannissement de Pablo. En outre, une entrée au Chili au départ d'un pays communiste tel que la Roumanie est inenvisageable. Dans l'intention de « blanchir » son parcours en passant par un pays tiers, projetant un éventuel retour clandestin en territoire chilien, Pablo rejoint la France.

Un deuxième pays d'exil : la vie en France

En 1980, Pablo vient en France pour assister à un congrès du Parti socialiste chilien, mais également en vue d'une possible installation. Prudente, Alicia n'est pas prête à quitter la Roumanie sans avoir un certain nombre de garanties relatives à une installation dans cet autre pays. Pablo est accueilli dans un foyer de travailleur·se·s et il est embauché dans un atelier de mécanique comme ouvrier, ce qui incite son épouse à le rejoindre trois mois plus tard avec leur fille âgée de 6 ans.

« Ici, on nous a donné le statut de réfugiés, parce qu'en Roumanie, on était des "hôtes", donc on avait le passeport. Et ici, on a fait la démarche du refuge contre le Chili [sic] *et il a rapidement été accepté. Mais… si je compare les deux accueils, quoi, comme réfugiés, la Roumanie, c'est mille fois mieux parce qu'ils nous ont reçus, ils nous ont donné une place, par contre, ici !* […] *Il fallait vraiment recommencer à zéro. »*

À cette période, le flux migratoire d'exilé·e·s chilien·ne·s est en recul et, bien que les aides pour les réfugié·e·s existent toujours, l'accueil est moins généralisé. Le foyer n'est pas habilité à recevoir des enfants et une place en province est proposée au couple, qu'il décline. Un réfugié chilien, ancien compagnon de détention de Pablo, leur offre l'hospitalité et les familles partagent l'appartement familial avant de trouver une solution de logement. Grâce aux contacts politiques et à la solidarité d'un maire socialiste d'une commune parisienne, le couple emménage deux mois plus tard dans un logement social en banlieue.

Alicia a 30 ans et elle est titulaire de diplômes universitaires chilien (bac+4) et roumain (bac+5). Il lui faut redémarrer un processus d'insertion. Elle avait déjà acquis de bonnes connaissances en roumain et réalise qu'il lui faut réapprendre une nouvelle langue pour trouver un emploi. N'étant pas prise en charge par la structure du foyer, elle contacte une assistante sociale de secteur pour solliciter des cours de français et obtient une place dans un organisme qui enseigne la langue à des réfugié·e·s de toutes origines.

Bien qu'il soit fondamental pour Alicia de reprendre un travail similaire à celui qu'elle exerçait au Chili, elle consent à faire quelques heures de ménage, travail qu'elle obtient à travers le réseau de ses amies Chiliennes. Peu satisfaite de ce travail alimentaire, elle se rend au plus vite dans un atelier de confection textile tenu par des immigré·e·s arménien·ne·s de son quartier afin de proposer ses services. Ayant suivi un cours de couture dans le passé, elle est embauchée immédiatement. Durant quatre mois, Alicia y travaille et, en parallèle, entreprend les démarches pour que son diplôme soit validé en France. Grâce à l'aide de la travailleuse sociale qui l'oriente pour préparer son dossier, elle obtient finalement l'équivalence d'éducatrice de jeunes enfants via le Ministère de la Santé[693].

[693] Diplôme bac+2 en France ne correspondant pas exactement au bagage d'Alicia (bac+4 chilien et bac+5 roumain) ni à celui des Chiliennes titulaires du diplôme universitaire chilien de *parvularia*. Alicia souligne l'aide déterminante de cette assistante sociale qui la dirige vers le Ministère de la Santé, organisme habilité à établir l'équivalence des *parvularias*, et non au Ministère de l'Éducation nationale, comme le tentent quelques Chiliennes. En effet, selon Alicia et d'après ce que j'ai pu constater, nombreuses sont celles qui n'ont pas réussi à obtenir cette équivalence, faute d'orientation adéquate.

Son niveau de français est encore insuffisant pour prétendre à un emploi dans une école maternelle. Pourvue d'une équivalence, Alicia reprend sa quête d'emploi, désormais dans son domaine. Par le biais d'un contact donné par son assistante sociale, elle se présente munie de sa candidature à un centre de polyhandicapé·e·s, déterminée à rencontrer personnellement la directrice. Elle réussit à dialoguer avec cette dernière et lui expose ses expériences antérieures. Alicia obtient un poste, un remplacement c'est-à-dire un CDD de six mois renouvelable, et devient responsable d'un groupe de dix enfants ainsi que du personnel soignant du groupe. Elle est rémunérée en tant qu'éducatrice de jeunes enfants, mais ses fonctions correspondent réellement à celles d'une éducatrice spécialisée.

Alicia envisage justement de reprendre des études pour devenir éducatrice spécialisée. Un collègue l'avertit alors qu'elle peut aspirer à une deuxième équivalence pour son parcours en Roumanie. En effet, la première équivalence qu'elle obtient correspondait au diplôme chilien et le cursus roumain n'avait pas été pris en compte. À nouveau, elle dépose un dossier et obtient, six mois plus tard, l'équivalence du diplôme d'éducatrice spécialisée. Le contact avec la directrice du centre où Alicia travaille est excellent et elle décide dès lors non seulement de la rémunérer selon sa qualification professionnelle, mais également que cette mesure soit rétroactive. Cet argent permet à Alicia d'acheter sa première voiture. C'est donc par sa facilité à entretenir de bonnes relations avec des personnes-clés (l'assistante sociale, la directrice, ses collègues) qu'Alicia obtient une insertion à poste équivalent à celui qu'elle aurait pu avoir au Chili.

De son côté, Pablo enchaîne des contrats courts comme ouvrier non qualifié et traverse de longues périodes de chômage. Sa priorité est de se consacrer avant tout au militantisme au sein du Parti socialiste chilien et il bénéficie pour cela du soutien de son épouse.

« Je n'ai pas voulu être militante au Chili, après que nous sommes sortis [du pays] *non plus. Mais ça voulait pas dire que je ne coopérais pas quand même à ma manière, en faisant des* empanadas *ou en tenant la caisse pendant les activités du parti, les fêtes et les* peñas*. Si on avait besoin de moi, oui, j'étais là, je n'hésitais pas à donner un coup de main. J'allais aussi aux réunions de temps en temps, mais je n'étais pas militante politique comme… comme eux* [en se référant aux hommes]*. »*

Début des années 1980 naît leur seconde fille. Bien que leur déménagement en France se soit effectué en vue d'un éventuel retour clandestin au Chili, le Parti socialiste

n'adopte pas cette stratégie et les directives de la politique interne dictent d'activer la solidarité dans les pays d'asile respectifs. Le couple reporte son retour au Chili à la fin de la dictature.

Pour sa part, après avoir travaillé durant huit années dans le même centre, Alicia projette toujours d'évoluer dans son activité professionnelle. À la fin des années 1980, ses connaissances étendues grâce à sa fonction d'éducatrice spécialisée, elle s'oriente vers l'adolescence et postule à un poste dans un foyer éducatif pour jeunes. Ce foyer d'aide sociale et de protection judiciaire de la jeunesse héberge et oriente une centaine de jeunes filles âgées de 12 à 18 ans dans l'accompagnement à la réinsertion sociale. Pour Alicia, il s'agit avant tout d'un travail social.

« Ce métier, dans les conditions où il se passe ici, il n'existe pas au Chili. Comment ça se passe ici, bien sûr, je ne le connaissais pas, c'est un travail que j'ai appris à faire… dans la pratique, mais évidemment tout ce que j'avais fait avant m'a servi de base. […] *Mon histoire me sert beaucoup pour ce travail parce que je peux me permettre, et c'est un peu… c'était, ce n'est plus le cas maintenant parce là, j'ai de la reconnaissance et un poste plus ou moins important où je suis, je l'ai gagnée pendant toutes ces années. Mais au début, il y avait un peu de… on va dire de la jalousie de la part des Français parce que mon contact avec les filles… c'est un accès tranquille, sans problème parce que je sais de quoi je parle et elles sentent que si parfois je suis dure* [avec elles]*, je peux me permettre de leur parler d'une façon crue, dure parce que je sais de quoi je parle.* […] *Et elles, en même temps, elles ne le prennent pas mal. Elles le prennent… elles l'acceptent, alors qu'elles peuvent mal le prendre si un Français leur dit les mêmes choses, ça peut produire une crise, ça peut produire une révolte quoi, une révolution ! »*

Par ailleurs, cette période correspond au désengagement militant et la fin des activités partisanes de façon collective. Pablo n'a aucune aspiration professionnelle et a toujours exercé des métiers peu qualifiés, dévalorisants et mal rémunérés, alternant avec des périodes de chômage, et s'était davantage investi dans les activités liées à la solidarité chilienne. Durant ces années, Alicia est la pourvoyeuse économique stable du couple. Lors de l'épuisement des activités du Parti socialiste chilien, Pablo reconvertit son militantisme au théâtre, une de ses passions et un de ses loisirs, qui prend désormais une place importante. Il crée une association, une compagnie de mime, organise des ateliers pour enfants et adolescent·e·s. Pablo conserve néanmoins un statut d'amateur dans ce domaine. Au début,

comme pour le militantisme partisan, Alicia cautionne l'initiative de son conjoint. Elle participe en préparant des *empanadas*, en cousant les costumes ou en faisant office de caissière lors des représentations.

La décision du non-retour

1990 concrétise le retour de la démocratie au Chili, il est également question de l'année marquant le point de non-retour d'Alicia. À l'issue du lycée, la fille aînée d'Alicia veut poursuivre des études universitaires, mais, désormais majeure, son statut d'apatride pose un problème administratif. Ce n'est donc qu'à cette date que la famille entreprend les démarches de naturalisation. Le couple ne s'en était pas inquiété précédemment car, bien qu'installé en France, le statut de réfugié·e lui permettait de travailler et le projet de retour au Chili était encore de mise, comme pour de nombreux et nombreuses Chilien·ne·s.

Confronté·e·s à la possibilité effective d'accomplir ce retour, maintenant que les interdits sont levés et que la situation politique chilienne est apaisée, ce projet se heurte à de nouvelles difficultés. En effet, de fortes tensions traversent le couple car Alicia n'a aucune intention de rentrer sans planification de réinsertion, tandis que son conjoint songe uniquement à un prompt retour, quelles qu'en soient les modalités. Ayant souffert du déracinement et des sinuosités de réinsertion à deux reprises, la mère craint cette épreuve pour ses deux filles. Accompagnée par ces deux enfants, Alicia effectue un séjour durant lequel elle s'enquiert des conditions de vie et de salaire d'une éducatrice spécialisée ou d'une puéricultrice et s'aperçoit rapidement qu'elle ne peut prétendre à un niveau de vie similaire[694]. Les loisirs des filles, tels que le ski ou la patinoire, sont inabordables, l'éducation universitaire est payante. Pour Pablo, la possibilité d'exercer dans le domaine des mines est impossible à Santiago et éventuelle au Nord du pays. De plus, s'étant retiré du militantisme, il ne possède aucun contact politique lui permettant de prétendre à un poste administratif au sein des structures étatiques gérées par le gouvernement de centre-gauche. Alicia considère que les questions matérielles et le maintien d'un mode de vie sont fondamentaux et elle pense aujourd'hui que si les conditions économiques avaient été favorables, elle aurait opté à ce moment pour un retour au pays.

[694] Des voyages au Chili sont effectués auparavant. Alicia avait assisté avec l'une de ses filles à l'enterrement de sa mère, dans un Chili toujours sous l'emprise de la dictature, et Pablo voyage au début de la démocratie avec la seconde.

L'épouse propose à son conjoint de partir « en éclaireur » et accepte l'idée effective du retour au Chili, s'il parvient à y organiser un projet d'insertion. À son retour, Pablo lui annonce son désir de créer un commerce ; mais il n'a aucune expérience dans ce secteur ni connaissance du marché local. De plus, il attend qu'Alicia y investisse aussi entièrement ses économies. Ce projet lui semble incongru ; elle refuse de se hasarder dans cette entreprise incertaine. Alicia estime qu'elle ne peut compter véritablement sur l'insertion de son mari et qu'il lui reviendra probablement d'assumer les charges de la famille. L'inégalité du partage des tâches et des sources de revenus se fait plus manifeste et l'usure du temps accélère le déclin de la relation.

« *… ça produit une espèce d'incompréhension, de vide, de ras-le-bol quoi !* […] *Et tout ça, en assumant pratiquement tout toute seule, c'est devenu chaque fois plus pesant, plus pesant…* […] *… de mener la barque seule sans… sans le soutien que j'attendais. Et en même temps, une énorme frustration, je la voyais chez lui, parce qu'il n'a jamais pu faire quelque chose au niveau professionnel.* »

Il est nécessaire d'ajouter à cela que d'autres aspects de la situation conjugale interviennent dans cette crise, particulièrement les infidélités de Pablo qui se succèdent.

« Ça peut arriver, une fois, deux fois même, mais après à répétition et que tout le temps on apprenne que… que le compañero *est mêlé dans une autre histoire. Et après cette histoire se termine, et après, hop, une autre et ensuite une autre… À partir d'un moment, c'est bon quoi… stop !* »

L'interprétation d'Alicia est que durant l'exil de nombreux époux auraient essayé de surmonter leur frustration au travers de conquêtes sentimentales et d'aventures extra-conjugales. Elle souligne aussi le manque d'ambition professionnelle de certains Chiliens, rendant compte de cette situation chez divers couples d'exilé·e·s, tout en mesurant son point de vue.

« Je peux bien comprendre cette partie de la frustration, comprendre mais jusqu'à un certain point ! Parce je connais, j'ai connu aussi d'autres cas où l'homme s'est donné les moyens, le sacrifice et la volonté de refaire des études et de pouvoir travailler dans ce qui correspondait à ce qu'il faisait au Chili ! Donc, ce n'est pas… c'était possible. Dans ce pays, ici, c'était possible. C'est vrai que cela voulait dire un peu de sacrifice, mais en termes de pouvoir ou ne pas pouvoir, on pouvait. Il [son conjoint] *aurait pu faire des tas de choses et il ne l'a pas*

faites parce que… parce que c'était lourd, parce qu'il s'en foutait de refaire des études, parce que finalement, il s'en sortait pas si mal. »

Selon elle, beaucoup de femmes ont vu plus clair en terre d'asile. D'après son expérience personnelle, elle soutient avoir relevé le défi de l'adaptation alors que son conjoint aurait peu évolué, en se référant principalement à l'intégration dans le monde du travail. L'épouse fait le premier pas pour prendre définitivement ses distances, décision qui surprend son mari après les longues années de vie commune et de soutien : en 1994, leurs mésententes mènent au divorce. Alicia demeure dans l'appartement avec sa seconde fille, alors étudiante, qui reste vivre avec elle jusqu'à la fin de ses études d'infirmière.

Cette séparation coïncide avec la période du retour au Chili d'une partie de leurs camarades de route et Alicia ne reste en contact qu'avec une fraction de ce cercle d'ami·e·s, en particulier des femmes séparées de leur compagnon. Il est vraisemblable que certains anciens militants soient restés plus proches de Pablo. Malgré son immense désir de retour au pays, son ex-conjoint reste finalement en France. Il poursuit ses activités dans le théâtre et le monde associatif et défend actuellement la cause des Mapuches.

Les réflexions autour du post-exil

La séparation des couples est un sujet récurrent dans nos conversations. Alicia est d'avis que le parcours en exil a considérablement influencé la détermination de femmes à l'heure de divorcer, du fait d'avoir recommencé une vie autonome à l'étranger et de la possibilité d'une décision plus libre sans la pression de la famille d'origine. Alicia ne se considère « *en rien féministe* », bien qu'elle revendique sans détour le travail et les rôles assumés par les femmes durant l'exil.

« Et jusqu'à présent, ils ont du mal les fameux compañeros *à reconnaître le rôle et l'importance qu'a eu leur* compañera *dans ces moments-là.* […] *… de ne pas admettre qu'avoir eu une compagne, des enfants à ces moments-là, ça leur a donné une force supplémentaire pour affronter cet exil. »*

Désormais persuadée que sa vie en France n'est plus passagère, la femme procède à l'achat de son appartement. Suite à une rupture matrimoniale, une de ses filles revient au foyer avec son enfant durant un an, jusqu'au jour où elle retrouve un logement.

Alicia s'intéresse toujours à l'actualité chilienne et tente de se tenir informée à travers Internet. Alicia se présente toujours en tant que Chilienne et s'identifie en tant

qu'exilée. Elle se considère adaptée à la société française et toute tentative d'installation au Chili est exclue, mais elle tient à conserver le lien avec son pays d'origine. Alicia voyage au Chili tous les deux ans et entretient le contact avec sa famille et d'ancien·ne·s ami·e·s. Ces séjours lui permettent aussi d'apprécier les apports de la vie en exil. Elle note le décalage avec ses consoeurs du Chili et perçoit ses propres avancées personnelles.

« Je crois que c'est une chose qui nous est propre, du fait d'être exilée. Nous avons adopté tout ce qui existe ici et nous nous donnons plus le courage de faire ce qu'eux [les Français] *ils font, et même parfois davantage. C'est-à-dire que nous sommes atypiques en comparaison avec les propres Françaises et puis, en plus, inutile de le dire, atypiques avec les Chiliennes* [du Chili] *! »*

Selon elle, la partie négative de l'exil réside dans la contrainte de quitter son territoire et il correspond à la première période d'exil, marquée par le déracinement. Une fois surmontées la douleur et la nostalgie, Alicia pense que la vie en exil ne peut être que positive et réaffirme qu'il s'agit avant tout d'avoir su profiter des opportunités qui se sont présentées. Toutefois, elle souligne le racisme comme l'un des aspects négatifs, bien qu'aujourd'hui, elle ne se sente pas particulièrement victime de discrimination.

« Et tu le sens dans les travails [sic]*, dans les premiers travails* [que j'ai réalisés]*… Une Française m'avait dit : "Tu es en train de prendre le poste d'un Français." Je savais bien que je ne prenais la place de personne, mais au début, tu as du mal à élaborer une réponse. Au début, à part pleurer, me tourmenter et souffrir… Mais ensuite, petit à petit, on se blinde, après, j'avais d'autres réponses.* […] *Après, je lui ai dit "Non… ça ne me fait rien, je n'ai même pas honte. Au contraire, c'est toi qui devrais te demander si ce n'est pas bien que je sois là, parce que vous, les Français, vous avez économisé des années d'éducation de quelqu'un et moi, je suis arrivée ici préparée à votre service, parce je travaille avec la misère, avec la misère humaine française. Et la misère est la même partout." »*

L'année antérieure à notre entretien, un couple de *retornado/as* ami d'Alicia de longue date vient en France pour rendre visite à leurs ancien·ne·s compagnons et compagnes d'exil. Lors de ces retrouvailles, Alicia recroise une ancienne connaissance, un exilé chilien dorénavant aussi divorcé. Cette rencontre ne tarde pas à se transformer en relation de couple. Ancien professeur de philosophie au Chili, cet homme réalise des études de psychologie en France et travaille actuellement comme psychologue en entreprise. Le

couple maintient désormais une relation stable et, d'un commun accord, n'envisage pas de vie commune. En effet, Alicia apprécie son indépendance et préfère vivre seule.

Au jour de l'entretien, Alicia est âgée de 60 ans, elle a vécu trente-quatre ans en exil, dont les premières quatre années en Roumanie et les trente restantes en France. Naturalisée Française, l'éducatrice exerce toujours dans le foyer de jeunes filles depuis plus de quinze ans. L'une de ses enfants est installée en région parisienne et la seconde dans le Sud de la France. Elle se trouve ainsi proche de ses petits-enfants. Alicia envisage de continuer à voyager tous les deux ans au Chili. Une future mise à la retraite ne semble en rien modifier ses projets. Propriétaire de son appartement, elle se sent privilégiée en comparaison de certain·e·s exilé·e·s, lesquel·le·s vivaient jadis dans le provisoire sans songer à la fin de la vie active. Ces dernier·e·s se trouvent aujourd'hui à l'aube de la retraite et payent des frais de loyer élevés avec des ressources diminuées. Quelques-unes de ses amies chiliennes sont militantes du Parti socialiste chilien. Je croise Alicia accompagnée de son partenaire durant la rencontre des Chilien·ne·s de France avec Bachelet (mai 2009), et le couple profite de cette occasion pour me présenter leurs connaissances aux fins de ma recherche.

CONCLUSION

Ce travail doctoral est consacré aux femmes de l'exil chilien. Nous avons rencontré cinquante femmes réfugiées en France. À partir de leurs récits, qui rendent compte de la singularité et de l'expérience de chacune d'entre elles, nous avons d'abord tenté de reconstituer et situer les places qu'elles occupaient dans la société chilienne avant l'exil. Ensuite, nous nous sommes intéressée au contexte du départ contraint et à la première phase de l'installation en France. Ces femmes durent surmonter les traumatismes de la répression, le déchirement du départ, ainsi que les obstacles propres à toute migration. L'impossibilité du retour les a placées dans l'obligation de trouver des solutions dans l'immédiat pour faire face à la vie quotidienne. Elles se retrouvent confrontées à une surcharge du travail de reproduction en raison des contraintes structurelles qui pèsent sur elles, mais aussi à cause de l'absence de leur entourage antérieur. En raison des charges familiales, toutes se heurtent aux mêmes écueils, indépendamment de leur statut socioéconomique antérieur, de leur âge ou de leur engagement militant. Le travail domestique et l'éducation des enfants continuent prioritairement à leur être assignés. Ce travail est considéré comme une simple extension de leur rôle de femme. Il constitue pourtant une contribution essentielle à la réorganisation de leur vie et à celle de leur famille ainsi qu'à l'adaptation dans un pays nouveau et étranger.

L'expression « société d'accueil » trouve tout son sens dans la bonne réception dont les Chilien·ne·s ont bénéficié à leur arrivée en France – ce qui n'est pas le cas pour la plupart des groupes migrants. Leur parcours antérieur, la reconnaissance dont ils et elles ont bénéficié de la part de nombreux et nombreuses Français·es et les actions militantes qu'ils et elles réalisent en terre d'asile distinguent sans aucun doute le groupe des exilé·e·s chilien·ne·s des autres migrant·e·s. Leur adaptation en France a été facilitée par des liens tissés dans les centres d'accueil ou autour d'activités de solidarité. La réception et la représentation positives des exilé·e·s chilien·ne·s ont incontestablement facilité une meilleure insertion de ces dernier·e·s. Pourtant en dépit de ce bon accueil, l'exil s'accompagne, du moins dans un premier temps, du désir de retour.

Selon leurs propos, ce sont souvent les femmes les premières à assumer le fait que leur migration s'inscrit dans la durée. D'ailleurs si, dans un premier temps, les Chiliennes perdent leur statut social antérieur, elles s'appliquent à chercher des éléments de stabilité et nouent au fur et à mesure des liens dans leur nouveau pays. De plus, la première activité rémunérée qu'elles occupent en exil (le plus souvent faire du ménage et garder des enfants) ne sera

qu'exceptionnellement leur emploi définitif. En exerçant une activité professionnelle, elles récupèrent progressivement une certaine indépendance et retrouvent des emplois proches de ceux qu'elles occupaient (ou auxquels elles aspiraient) au Chili. Leurs investissements dans différentes sphères extérieures au monde domestique encouragent des processus d'autonomisation chez ces femmes. Toutefois, cela se décline de différentes manières dans le groupe des femmes que nous avons rencontrées, les variations s'expliquant principalement selon leur classe, leur âge, leur niveau d'études et leur engagement politique. Nous nous sommes intéressée dans ce travail aux parcours des réfugiées chiliennes et à leurs expériences avant leur arrivée en France, durant la dictature et lors de leur arrivée en France. Par la suite, le processus de l'exil se prolonge et une nouvelle étape s'initie : celle de l'ouverture des valises et de l'installation. Nous n'avons pas étudié cette étape dans cette thèse, mais nous avons accumulé des matériaux qui nous permettront de prolonger ce travail de recherche ultérieurement.

Les cheminements suivis par ces femmes, les changements et les renouvellements tiennent en grande partie au contexte social, à la fois aux situations sociales antérieures à leur migration et aux expériences vécues dans l'Hexagone. Le point commun fondamental de l'ensemble de ces femmes est d'avoir partagé une expérience collective : le Chili de l'Unité Populaire et sa mise à bas par la dictature militaire, puis le déracinement de l'exil. En tenant compte des inscriptions sociales de chacune, des correspondances et des similitudes apparaissent, notamment lorsque l'on observe les obstacles affrontés, ou encore les rapports entre travail rémunéré, militantisme et vie familiale en terre d'asile. Un autre aspect qui les rassemble est l'inscription de leurs actions dans un espace géographique et un contexte temporel et historique analogues.

Cependant, nos analyses sont loin de donner une vision entièrement homogène et univoque du groupe des exilées chiliennes. Qu'elles soient diplômées ou non, militantes ou conjointes de militants, elles ne réagissent pas à l'identique face à l'adversité et aux épreuves rencontrées. Selon leur classe sociale, leur âge, leurs ressources matérielles, symboliques, culturelles, militantes et affectives et leurs expériences antérieures, force est de constater que les marges de manœuvre dont elles disposent ne sont pas les mêmes pour toutes.

Les études classiques sur la migration, longtemps centrées sur la migration masculine dite de travail, laissent penser que l'insertion dans la société de destination se réalise principalement, sinon exclusivement, par le biais d'une activité rémunérée. L'entrée sur le marché du travail des migrant·e·s (et de leurs descendant·e·s) traduirait ainsi une « intégration réussie ». Un regard attentif porté aux parcours des exilées chiliennes nous laisse entrevoir

d'autres pistes de réflexion. Pour l'ensemble d'entre elles, l'exercice d'un emploi ne représente qu'une des facettes de l'insertion dans la société française. Indépendamment de leurs appartenances (âge, statut militant, qualification, situation conjugale, classe sociale, etc.), les modalités d'insertion des Chiliennes sont multiples et se conjuguent : l'insertion s'effectue bien sûr par l'intermédiaire de leur participation au monde du travail (ou par des études lorsqu'elles en entreprennent), mais aussi par le biais de leur implication dans des activités militantes, à travers les liens amicaux, voire par l'extension de leur rôle de mères – nombreuses sont celles qui s'investissent dans la vie des écoles de leurs enfants. Sans nier l'importance du statut professionnel ni des ressources économiques, il semblerait pertinent de reconsidérer les situations migratoires en général. Par là même, il s'agit de réexaminer les manières dont les individus participent d'une société. De ce point de vue, il est essentiel de sortir d'une vision centrée sur la migration au *neutre masculin* et de prendre en compte plus généralement la situation des hommes et des femmes migrant·e·s.

Loin de chez soi…

Les femmes de l'exil chilien peuvent être définies par l'ensemble de leurs relations, de leurs engagements et de leurs appartenances, passés et présents. Ces éléments se combinent pour l'élaboration de stratégies d'insertion et d'adaptation à une nouvelle société. On observe des investissements dans des sphères d'activités différentes et elles sont mues par des principes d'actions multiples. Dans la société française, leurs vies sont fortement marquées par leurs rapports à la vie professionnelle, mais également par les divers espaces de socialisation dans lesquels elles s'inscrivent, que ce soit l'espace familial, la vie associative ou le militantisme. Les portraits des six femmes présentés dans cette thèse illustrent et permettent de mieux mettre en valeur l'entremêlement permanent des différentes sphères.

La distance géographique et l'absence de réseau familial caractérisent aussi leur vie en exil et constituent l'une des souffrances vécues. En exil, les réfugiées sont confrontées à la réduction de la taille de leur famille et à la perte du soutien de leurs proches, y compris pour les femmes des couches les moins défavorisées, celui des aides domestiques dont elles disposaient au Chili. Dès lors, la création de liens avec d'autres familles réfugiées prend d'autant plus d'importance. La solidarité rencontrée auprès de Français·es sensibles à leur cause et/ou situation dès leur arrivée constitue également un des éléments essentiels à prendre en compte pour comprendre les parcours des femmes de l'exil. Maintes fois, elles ont insisté dans leurs récits sur l'importance des premières amitiés tissées et, souvent, sur la préservation des contacts avec les premières personnes rencontrées dans les réseaux de solidarité.

Durant la première période de l'exil, une partie significative d'entre elles sont mères d'enfants en bas âge et se retrouvent en charge de la gestion domestique du quotidien. En outre, selon leur position dans le cycle de vie, au moment de donner naissance à leurs enfants, nombreuses sont celles qui se retirent momentanément des espaces militants pour se consacrer à leur maternité, tout en exerçant le plus souvent une activité rémunérée. Pour ces femmes, contraintes de s'établir loin du soutien affectif, symbolique et matériel de leurs proches, l'affaiblissement du contrôle social et moral favorise aussi des prises de décision plus autonomes, notamment dans l'exercice d'un emploi rémunéré, au moment de demander le divorce pour une fraction importante d'entre elles lorsque leur couple bat de l'aile, ou encore dans leur résolution de demeurer en France, alors que, souvent, leur conjoint songe encore au retour au pays. Cette émancipation relative est, bien entendu, circonscrite dans les marges des rapports sociaux de sexes tels qu'ils opèrent en France. Il s'avère essentiel ici de souligner que, durant leur parcours de vie, la majorité des Chiliennes de l'exil, affiliées à un parti ou non, se sont souvent trouvées entourées par des milieux plutôt progressistes (compris en tant que tels dans leur contexte sociopolitique et temporel), et ce, autant au Chili qu'en France.

La mise à l'épreuve du couple et les reconfigurations conjugales

La majorité des femmes sont arrivées en France en couple. En exil, les enjeux conjugaux se déplacent et des recompositions des rapports conjugaux s'effectuent. Quelques ruptures de couple d'exilé·e·s se produisent dès l'arrivée en terre d'asile et les séparations se multiplient durant les étapes postérieures. Les rapports au sein des couples sont à plusieurs reprises renégociés suite aux bouleversements de l'existence. Les reconfigurations et les relations de couple sont influencées par l'émancipation relative des femmes. Tandis que certaines peinent à partager le travail domestique avec leur conjoint, d'autres y parviennent mieux ou sont susceptibles de déléguer davantage, mues par la volonté de poursuivre leurs activités professionnelles ou militantes dans des partis politiques – espaces où certaines avaient souvent commencé à conquérir une indépendance relative antérieurement à leur migration[695]. Elles n'échappent cependant pas pour autant à la charge du travail reproductif.

De nombreux ménages ne résisteront pas aux déchirements produits par les différentes expériences survenues tout au long de leur itinéraire d'exil. Les difficultés vécues ont favorisé

[695] Bolzman analyse les configurations de couples d'exilé·e·s, les modes de négociations, les résolutions (ou non) de conflits et les transformations effectuées dans leur vie conjugale par la vie en exil. BOLZMAN Claudio, « Aux frontières du public et du privé : la négociation des rôles familiaux en situation d'exil, l'exemple des familles chiliennes » in BEDAY Pierrette et BOLZMAN Claudio (Eds.), *On est né quelque part, mais on peut vivre ailleurs. Familles, migrations, cultures, travail social*, Éditions IES, Genève, 1997, pp.79-100.

des conflits dont les crises se sont parfois résolues par une séparation temporaire ou définitive.

Bien que le divorce soit seulement l'une des façons de résoudre une crise conjugale, la rupture semble manifestement caractériser le sort d'une partie significative des unions entre Chilien·ne·s réfugié·e·s. Nous pouvons avancer quelques éléments qui expliqueraient en partie ces séparations. Tout d'abord, des désaccords antérieurs éclatent durant l'expérience migratoire. Au Chili, la procédure légale du divorce n'existait pas, cette séparation légale devient possible en France. Les conditions d'existence antérieures ne permettent pas aux femmes, d'un point de vue économique, moral et social, de décider par elles-mêmes une rupture. De plus, les rencontres se sont réalisées, dans la plupart des cas, à la fin des années 1960 ou au début des années 1970, dans un contexte particulier marqué par un engagement partisan, souvent du *compañero*, parfois du couple. L'anéantissement du projet politique a des conséquences sur ces couples, car sorti·e·s du contexte chilien et du cadre de l'Unité populaire, le projet de vie centré sur l'engagement politique est fortement fragilisé.

Par la suite, en terre d'asile, la perte du statut social du conjoint, affrontant le déclassement lié à la migration, constitue une épreuve supplémentaire qui ne sera pas toujours surmontée, d'autant moins si sa *compañera* gagne pour sa part un espace d'autonomie et de reconnaissance. Une des critiques, fréquemment exprimée envers leurs *compañeros* par les femmes exilées, vise le fossé entre les idéaux que de nombreux conjoints prônent dans leurs discours militants et leur non-application dans la sphère privée. En effet, malgré leur caractère progressiste et la mise en avant de la valeur d'égalité, les partis politiques chiliens en exil ne remettent pas pour autant en question les inégalités de sexe. La sous-représentation des militantes affiliées persiste ainsi en exil.

Les années passant, la majorité des femmes expriment un certain « *ras-le-bol* » d'un Chili mythifié et de l'activité militante acharnée et décontextualisée de leur *compañero*. Le décalage entre le discours masculin censé prôner l'avènement d'une société égalitaire et les pratiques domestiques des hommes provoquent bien plus d'un différend. Si des ruptures se produisent au sein des couples de militant·e·s affilié·e·s au même parti, elles sont d'autant plus nombreuses parmi les couples dont seul le conjoint fut inscrit dans une organisation partisane. Le discours de <47> Mabel, *mirista*, divorcée de son époux, *mirista* également, en dit long sur les représentations que les Chiliennes de l'exil ont de leurs compagnons :

« Nous, les femmes militantes en exil, on était peu nombreuses. En fait, beaucoup de Chiliennes sont venues ici en suivant leur mari. Et ça a provoqué, évidemment, des répercussions, mais c'est un impact souvent très positif ! [...] *En fait, la femme accompagne*

*l'homme, et lui, il stagne, il n'avance pas, il suit la même cadence, il n'évolue pas. Il continue à faire de la politique, mais il vit dans le passé, il fait de la politique du temps de l'Unité Populaire, même s'il habite en France depuis des années ! Il y a un décalage évident ! Et lui, il continue d'afficher une attitude triomphaliste du genre "*Mañana venceremos*, la dictature tombera…". Et, bon, les femmes, au début, elles acceptent, elles se disent, "Allez, on s'occupe des* empanadas *pour les* peñas*…" Mais il y a un moment où la femme, surtout si elle n'a pas été militante, elle devient plus réaliste : "Bon, là, ça suffit ! Pinochet ne va pas tomber, on n'est pas sous l'Unité Populaire et les enfants n'ont pas de chaussures, donc il faut aller bosser." Eh oui, il y avait des maris qui ne bossaient même pas ! Pas tous, évidemment. Mais tout était axé sur la politique, mais même pas la politique internationale, la politique chilienne et point barre ! Toute leur vie tournait autour de ce qui se passait là-bas.* […] *Alors certaines femmes se sont mises à bosser, ou à faire des études, elles laissent leur mari de côté et elles font tourner la baraque. Pas toutes, évidemment, certaines restent auprès du mari, on suit la cadence, elles acceptent le rythme de vie du mari… Mais c'est une minorité ! La plupart finissent par se séparer du mari, elles en ont ras-le-bol !* […] *Je dirais que c'est les non militantes les premières à chercher un boulot parce qu'elles ne se prennent pas la tête avec des questions idéologiques. Et elles, elles vont faire du ménage, même si elles ne parlaient pas français, elles disaient "Je fais le ménage"* [en français durant l'entretien] *et elles s'en sortaient ! Et pendant ce temps-là, les maris vont à leurs réunions et ils jouent à faire de la politique… Et alors elles se rendent compte que leur mari, finalement, il leur servait à rien ! »*

Par ailleurs, certains hommes chiliens multiplient des relations extraconjugales. Certaines femmes les toléraient parfois au Chili. D'autres, récemment unies, affrontent pour la première fois cette situation en exil. Mais, en terre d'asile, fortes de leur autonomisation grandissante, éloignées du contrôle social exercé par leur famille, les compagnes sont plus fréquemment déterminées à ne plus consentir les infidélités de leur compagnon.

Un autre élément constitutif des crises conjugales tient à l'interdiction de retour sur le territoire chilien. En effet, cette interdiction touche souvent l'un·e des deux membres du couple. Comme nous l'avons constaté, les hommes exilés ont plus fréquemment été bannis de leur pays[696]. Or, cela met à l'épreuve le projet de retour. Le plus souvent, les hommes

[696] Notons au passage que le groupe de femmes que j'ai interviewé n'est certainement pas représentatif de l'ensemble des Chiliennes de l'exil. Certaines d'entre elles ont milité dans un parti différent de celui de leur conjoint, d'autres ont été détenues alors que leur conjoint échappe à la répression directe. Quelques interviewées sont en couple avec un Chilien sympathisant d'un parti alors qu'elles-mêmes sont affiliées à une structure partisane. J'ai aussi rencontré des femmes qui avaient des responsabilités politiques au sein d'un parti. Un

continuent à projeter un *retorno* alors que leur conjointe ne l'envisage plus. La question du retour est parfois à l'origine de différends ou de séparations temporaires. De plus, l'activité politique centrée sur le Chili s'éteint progressivement et l'engagement politique, domestique ou militant, perd sa force et sa capacité unificatrice au sein des couples de l'exil. En tout cas, la concrétisation de ces séparations est fréquemment liée à l'initiative des femmes, leur autonomisation progressive produite par la vie d'exil permet à nombre d'entre elles d'assumer leur choix de ne pas vivre en couple, surtout par désir d'indépendance. Les six portraits présentés dans ce travail sont assez représentatifs de l'importance du nombre des séparations, leur lecture montre que les crises conjugales se sont le plus souvent soldées par des séparations[697].

On peut cependant aussi rendre compte de certains cas de couples militants du même parti dont la relation perdure, où parfois un engagement politique a pu renforcer le projet de vie commune. Quelques femmes restent en ménage avec leur compagnon d'exil et le maintien d'un projet commun, notamment autour des enjeux familiaux, y contribue. Aujourd'hui, nombreux et nombreuses sont celles qui deviennent grands-parents et les relations intergénérationnelles prennent de l'importance. En effet, la grand-parentalité et la proximité géographique constituent dès lors de nouveaux enjeux dans leur constellation familiale.

Force est de constater que certains de ces couples se retrouvent en exil dans une structure de couple similaire à celle vécue au Chili (à savoir un conjoint très peu investi dans la vie domestique et familiale), tandis que d'autres ont évolué et renégocient le travail domestique. Malgré les difficultés traversées, ou peut-être après avoir surmonté ces obstacles, ces femmes déclarent se sentir épanouies dans leur relation de couple.

Évolutions des engagements politiques

L'orientation politique des femmes exilées trouve son origine dans le contexte sociopolitique chilien de l'Unité Populaire. Elles appartiennent à une génération investie dans les changements sociaux. Leur positionnement politique relève de différents facteurs. Une

nombre plus restreint d'entre elles étaient mineures et sont venues en famille en exil en France. Au regard de leur situation conjugale, si la plupart d'entre elles viennent en couple, quelques interlocutrices sont célibataires ou séparées de fait avant de venir en France – et trois d'entre elles vécurent le veuvage d'un compagnon en exil.

[697] Alicia est divorcée. Florencia, dont le conjoint est retourné au Chili dès 1989, est au moment de l'entretien séparée de fait depuis cette date. Magdalena, mariée légalement avec un conjoint français expatrié au Chili durant l'Unité Populaire, décide de ne plus avoir de vie commune avec ce dernier. Nilda est veuve d'un détenu disparu. Elle a une première relation en France avec un Chilien exilé et se sépare quelques années plus tard. Quant à Mirva, sa relation de couple connaît de nombreux rebonds. Son conjoint est d'abord rentré au Chili. Suite à cette séparation temporaire, le couple règle son différend. Juana est la seule de ces six femmes à être en couple avec son compagnon d'exil durant tout son parcours.

certaine prise de conscience politique est parfois initiée par des cercles catholiques progressistes. Pour les jeunes femmes qui entament leurs études universitaires au Chili, les mobilisations étudiantes de l'époque viennent favoriser ou accentuer leur politisation. De même, la rencontre avec un partenaire militant peut s'avérer décisive. Elle peut renforcer les prises de position de certaines ; quelques-unes s'engagent par le biais de leur conjoint dans des activités partisanes ; l'influence est encore plus forte pour celles qui côtoient pour la première fois une personne dont l'idéologie de gauche est opposée à celle d'un entourage conservateur. Par ailleurs, une famille d'origine militante constitue également dans certains cas une socialisation politique fondamentale. Certaines femmes s'inscrivent dans un engagement politique indépendamment d'un conjoint ou d'une famille militante : le contexte générationnel et politique en est alors le déterminant. En outre, l'avènement de l'Unité Populaire, la répression durant la dictature et l'exil sont de toute évidence des éléments fédérateurs de l'implication politique des femmes. Les expériences vécues marquent ainsi leur positionnement. Toutes les interviewées se définissent fortement par leur appartenance politique. La participation au processus politique de certaines femmes s'exprime dans un engagement partisan ou associatif et, comme nous l'avons analysé, par un engagement politique domestique lié à la relation conjugale avec un homme militant[698].

Au Chili, à partir du moment où elles vivent une maternité, certaines futures exilées manifestaient leur souci de limiter leur militantisme partisan afin de privilégier leur vie familiale. Cette situation se reproduit, pour quelques-unes, par la suite en France ; elles priorisent souvent l'engagement de leur conjoint. Bien que leur militantisme relève davantage d'un engagement domestique, elles trouvent néanmoins d'autres formes de participation, par le biais par exemple d'associations ou de groupes folkloriques. Certaines s'ouvrent un espace en s'affiliant à un parti chilien lors de l'exil ou, par la suite, dans un parti français (de gauche) durant le post-exil. Cependant, il convient de rappeler que certaines femmes s'investissaient déjà au Chili en tant que militantes au sein d'organisations partisanes, engagement qu'elles tiennent à prolonger dans leurs partis chiliens respectifs en exil. Les engagements que l'on retrouve dans le groupe des Chiliennes de l'exil sont donc très variés et correspondent souvent aux places qu'elles occupent dans la société.

En effet, par la suite, l'engagement de chacune connaît des transformations liées à l'évolution des partis chiliens en exil, aux conjonctures sociopolitiques ou encore à la situation familiale et professionnelle des intéressées. Par exemple, l'engagement politique lié

[698] À ce sujet, voir chapitre V.

aux structures partisanes chiliennes glisse vers des activités d'ordre associatif ou bien s'exprime à travers une combinaison de différentes implications. La participation à la vie locale associative et/ou partisane était un élément constitutif de la position sociale au Chili et devient un mode d'insertion dans la société française. En France, et selon les étapes de l'exil, ces engagements oscillent entre des actions orientées vers le Chili et d'autres axées sur la France, voire combinant parfois les deux orientations.

L'essoufflement des partis chiliens en exil marque la fin des engagements partisans. Bien qu'uni·e·s par leur opposition à la dictature militaire chilienne, les réfugié·e·s chilien·ne·s ont aussi dû faire face à leur hétérogénéité, réapparue au fur et à mesure, et désormais visible en terre d'asile. Des différences antérieures à la migration se reproduisent en exil : l'appartenance politique (des partis aux orientations divergentes) et le niveau socioéconomique (aussi bien pour les hommes que pour les femmes). L'étiolement des activités de l'exil se traduit par une reconfiguration des projets de vie des exilé·e·s. <32> Olivia témoigne ainsi de l'éloignement des cercles militants de l'exil chilien :
« *Je pense que, d'une certaine façon, à la fin des années 1980, il y a quelque chose qui se reproduit ici en France. Durant l'époque de la répression au Chili, il y avait une communauté chilienne, pour le dire d'une façon claire, et elle agissait, malgré les grands clivages politiques, il y a eu des expériences fortes… Et cette communauté chilienne, elle se mobilisait contre un ennemi commun. Et puis, ensuite, au fur et à mesure que les gens s'adaptaient à cette nouvelle société, chaque groupe politique se sépare. Et il s'est séparé un peu selon les classes sociales, comme au Chili. Disons que c'est mon impression… les classes populaires habitent dans certains quartiers…* […] [Car] *On ne séparait pas vraiment notre travail politique, il n'y avait pas de vraie séparation dans nos vies.* »

Suite aux désengagements des cercles militants de l'exil, nombreux et nombreuses sont les Chilien·ne·s qui s'investissent dans d'autres espaces, dans la vie de quartier ou dans des associations françaises ou latino-américaines. Cependant, la plupart de ces engagements ne s'inscrivent plus dans une appartenance collective des réfugié·e·s chiliens revendiquée. Pour les femmes, suite à la séparation d'un conjoint, l'engagement politique domestique prend fin et elles s'éloignent progressivement des cercles chiliens. Toutefois, nombreuses sont celles qui restent proches de certain·e·s pairs d'exil. Rares sont celles qui s'éloignent définitivement de tou·te·s leurs *compañero/as*.

Durant le post-exil, des événements réactivent l'implication de certain·e·s exilé·e·s autour de la situation chilienne. Lors de la détention de Pinochet à Londres (1998) et la remobilisation de groupes d'exilé·e·s de nombreux pays européens, des femmes, souvent

anciennes détenues politiques, se redirigent vers le militantisme associatif chilien[699]. La première campagne présidentielle de Bachelet (2005-2006) provoque également l'investissement de certain·e·s Chilien·ne·s en France.

Durant le post-exil, certaines Chiliennes adhèrent à un parti politique français de gauche. En outre, leur statut de Chiliennes exilées est valorisé dans ces organisations. Ces femmes conjuguent souvent différents engagements : un engagement partisan français, des actions associatives chiliennes et le travail de dénonciation et de mémoire de la dictature chilienne. Pour certaines, touchées plus personnellement par la répression durant la dictature, s'ajoute un investissement dans des actions en justice au Chili. D'autres reprennent le militantisme dans les rangs du Parti socialiste chilien, dont la recomposition trouve notamment son origine dans la revendication du droit de vote des Chilien·ne·s à l'étranger. Cependant, dans le groupe des femmes que nous avons rencontrées, certaines ne participent à aucune manifestation chilienne ni ne s'engagent dans une organisation politique ou sociale locale. C'est également un des aspects où les parcours des exilées divergent.

Par ailleurs, l'activité professionnelle d'un certain nombre d'entre elles a souvent une portée politique. Le choix de se consacrer à un métier du domaine social est loin d'être anodin. Dix interlocutrices, soit un cinquième du groupe interviewé, sont assistantes sociales. Selon Loreto Rebolledo, ce métier est en lien à la fois avec leur orientation politique et leur position en tant qu'exilée dans la société d'installation[700]. Elles agissent en tant qu'intermédiaires entre les populations précarisées, les migrant·e·s en France et leurs descendant·e·s et les structures étatiques ou sociales françaises. Il s'agit là de la mobilisation de leurs ressources militantes, sociales et culturelles. <38> Mathilde s'y réfère ainsi :
« Je pense que mes expériences, elles me servent dans mon travail. Quand je reçois des gens qui ne vont pas bien par exemple, sur mon bureau, j'ai des objets de tous les pays, d'Afrique par exemple, une carte du monde sur le mur… Les personnes ne me voient pas comme l'institution française, brutale, désagréable. Et mon accent, je l'ai transformé en arme, en arme pour ma profession. […] *C'est mon instrument de travail.* […] *Je suis reconnaissante d'être Chilienne, d'avoir milité et tout, ça aide, de toute façon. Et je pense que tous les Chiliens te diront la même chose, ceux qui ont milité et qui travaillent dans le social.* […] *Bon, évidemment que ça aide, d'avoir fait aussi un peu d'études ! »*

Certaines sont cadres dans la fonction publique et interprètent leur travail comme le prolongement d'une activité politique. D'autres démontrent dans le cadre de leurs fonctions

[699] Voir JEDLICKI Fanny, « Les exilés chiliens et l'affaire Pinochet…», article cité.
[700] Entretien avec Loreto Rebolledo, réalisé à Santiago du Chili le 27 octobre 2008.

dans des métiers de service – activité de prime abord éloignée de la sphère militante –, une manière d'agir soucieuse de déontologie.

Par ailleurs, les exilées se sont souvent investies dans des groupes, formels ou informels, réunissant des femmes. Sous l'Unité Populaire, nombreuses sont celles qui ont participé aux *Centros de madres*. En outre, celles qui ont davantage rallié des organisations partisanes effectuent un travail politique en lien avec des femmes – par exemple des discussions dont le but est l'organisation et la conscientisation politiques des *pobladoras* des bidonvilles et un travail avec des compagnes d'ouvriers, de paysans ou de mineurs.

Durant une deuxième phase de l'exil, lorsque les Chiliennes entament leur insertion en France, les différentes épreuves surmontées durant le processus migratoire déclenchent de nombreux changements chez ces femmes. Progressivement, certaines réexaminent le sens octroyé au militantisme. Ces femmes révisent alors de manière critique leur position en tant que femmes dans les partis politiques chiliens, les relations conjugales avec leur *compañero* d'exil (lorsqu'elles en ont un), ou encore leur propre participation, en tant que femme, à la société[701] ; et ce, indépendamment de leur inscription militante ou de leur statut social. En exil, au-delà de la préparation des *empanadas* durant les activités de solidarité, les femmes se regroupent avec leurs consoeurs d'exil de même parti, organisent des rencontres et forment des ateliers de discussion. Cependant, ces espaces sont souvent subordonnés aux structures partisanes de l'exil. Mais il s'agit également de lieux de solidarité informelle entre elles. En outre, le questionnement que de nombreuses exilées entament se traduit par la constitution d'organisations collectives. C'est ainsi qu'en 1979 un groupe de Chiliennes de Paris s'organise et crée le Collectif des femmes exilées chiliennes de Paris (Cofech)[702]. Ce collectif réunit des femmes, affiliées ou non à différents partis politiques chiliens de l'exil (à l'exception du Parti communiste), qui cherchent à aller au-delà des strictes divisions partisanes caractéristiques des cercles chiliens. Un autre groupe de femmes se constitue également durant cette période, l'Association de femmes franco-chiliennes de Fontenay sous

[701] À ce sujet, Patricia Vera examine les remises en question des rôles genrés de la part de Chiliennes de toute classe sociale exilées aux Pays-Bas. VERA Patricia, « Experiencias transculturales de mujeres : El caso del exilio de mujeres chilenas en Holanda (1973-1984) » in MONTECINO Sonia et BOISIER María Elena (Eds.), *Huellas. Seminario mujer y antropología : problematización y perspectivas*, CEDEM, Santiago du Chili, 1993, pp.233-238. Loreto Rebolledo expose les changements provoqués par les expériences de l'exil dans les perceptions des femmes. REBOLLEDO Loreto, « Mujeres y mapuches cruzando fronteras. Identidades y exilio » in PINEDO Javier et SANHUEZA Carlos (Ed.), *La patria interrumpida : Latinoamericanos en el exilio, siglos XVIII-XX*, LOM, Santiago du Chili, 2010, pp.165-190. Par ailleurs, l'originalité de cet article est d'articuler le rapport de « race » au sein du groupe des Chilien·ne·s exilé·e·s à travers l'analyse des expériences de Mapuches exilé·e·s.

[702] Magdalena, dont le parcours est présenté en portrait, a participé à ce groupe de femmes. Consulter des tracts et des documents de travail du Collectif COFECH en Annexe 4.

Bois, et regroupe pour sa part des Françaises et des Chiliennes unies par le désir d'apporter de l'aide matérielle aux prisonnières politiques du Chili.

En post-exil, quelques Chiliennes se réunissent toujours autour d'activités associatives chiliennes. Pour la plupart, cet engagement se limite à des rencontres épisodiques. Elles entretiennent surtout des relations amicales avec des Chiliennes qui ne se matérialisent pas dans une organisation formelle, mais qui constituent avant tout des réseaux amicaux d'entraide. En outre, il existe une politisation du quotidien chez ces femmes et, à différents degrés, une sensibilisation à la cause des femmes, mais qui ne se traduit que pour quelques-unes par une réflexion et un engagement militant explicitement féministes. Généralement, les Chiliennes féministes de l'exil se caractérisent par un niveau d'étude élevé, par un engagement partisan antérieur dans un parti chilien et par un fort investissement dans des activités professionnelles. Cependant, toutes les Chiliennes ayant ce même parcours ne se sont pas engagées dans des groupes féministes.

Les parcours professionnels

Le bagage et le niveau d'études des Chiliennes ont incontestablement d'importantes répercussions sur leur parcours en exil. Ils constituent un indicateur de leur mobilité sociale dans la migration. Nombre d'entre elles sont dotées d'un diplôme universitaire ou d'une formation technique, les études universitaires de certaines autres sont interrompues par la dictature, alors que quelques-unes, minoritaires dans le groupe interviewé, n'ont aucun diplôme scolaire. À l'exception de quelques femmes au foyer et des étudiantes, la majorité a exercé une activité rémunérée avant l'arrivée en France. Relativement jeunes, mais déjà adultes, il est nécessaire pour ces dernières de regagner leur indépendance économique. Leur objectif est de reprendre leur carrière et de se diriger vers leur domaine initial respectif en vue d'accéder à un statut analogue à celui qu'elles avaient au Chili ou auquel elles aspiraient.

Un autre point commun rassemble les femmes du groupe, à quelques exceptions près : à leur arrivée, elles ont redémarré leur parcours professionnel à l'échelon le plus bas. Souvent, les premiers emplois qu'elles obtiennent ne requièrent pas la maîtrise de la langue (heures de ménage, garde d'enfants, emplois municipaux non qualifiés à temps partiel). Minoritaires sont celles qui repoussent leur entrée sur le marché du travail et trouvent un moyen de subsister par des activités militantes de solidarité. L'apprentissage du français devient crucial pour leur réorientation sur le marché du travail. Certaines reprennent des études afin de valider leurs acquis antérieurs, d'autres parviennent à obtenir une équivalence de leur diplôme étranger, néanmoins, le plus souvent, inférieure à leur niveau d'études d'origine.

À l'exception des travailleuses sociales, pendant les dix premières années d'exil, une grande partie de ces femmes travaillent avec des contrats précaires (de courte et de moyenne durée, souvent à temps partiel), avec des reprises d'emploi après une interruption d'activité rémunérée. Leur parcours est en conséquence marqué d'aléas. L'entrée sur le marché du travail en France constitue pour ces femmes un enjeu majeur et les motivations principales de chacune varient : l'ambition de reprendre le plus rapidement possible une voie professionnelle interrompue par l'exil, l'indépendance économique ou le besoin de subvenir financièrement à leur famille. Pour des mères au foyer, l'opportunité d'obtenir un emploi rémunéré se présente pour la première fois en exil, ce qu'elles perçoivent comme un moyen à la fois d'entretenir leur famille et de devenir indépendantes économiquement. Au demeurant, en raison de la coupure avec leur entourage d'origine, nombreuses sont celles qui considèrent comme nécessaire de sortir du foyer pour recréer des liens sociaux.

Les trajectoires professionnelles de quelques militantes de la première heure sont particulières et montrent que l'engagement militant n'est pas un simple reflet ni un simple indicateur de la position sociale, mais qu'il peut en devenir une composante. L'exil se prolongeant, nombreuses sont celles qui parviennent à exercer un métier qualifié. Force est de constater que les domaines d'activité actuels sont proches des domaines de départ. Ces carrières se définissent par une ascension progressive pour parvenir parfois à un statut analogue à celui d'origine. Par conséquent, on observe qu'elles arrivent graduellement à reproduire leur situation sociale de départ[703].

Une installation en France, la fin de l'exil ?

Dans un premier temps, les exilé·e·s pensent qu'il est de leur devoir de retourner au Chili. La vie en exil est oblitérée par le sentiment de l'obligation du retour[704]. Au fil du temps, ce projet migratoire se reconfigure et le retour s'estompe…

Le discours des femmes rencontrées converge sur leur vision de l'exil. Elles témoignent toutes des solidarités qui se sont manifestées à leur arrivée, qui s'avèrent cruciales pour s'installer en France pour trouver un logement ou un travail, pour tisser des liens… Leur discours s'accorde sur les apports positifs de leur vie en exil : l'ouverture sur le monde ainsi que les connaissances qu'elles n'auraient pas acquises si elles n'avaient pas vécu cette

[703] En annexe 2, un tableau présente les occupations des femmes rencontrées durant mon travail de terrain. Il indique la dernière occupation au Chili, la première activité rémunérée en France et l'activité au moment de l'entretien.

[704] GAILLARD Anne-Marie, *Exils et retours*, *op.cit.* ; et JEDLICKI Fanny, « De l'exilé héroïque à l'illégitimité du *retornado*… », article cité.

migration. Mais demeure toutefois l'amertume d'avoir subi l'exil, l'obligation de quitter leur pays. Dès que le retour est possible, elles « choisissent » à un moment déterminé de vivre dans leur pays d'exil, perçu pendant de longues années uniquement comme un pays de passage.

Les femmes de l'exil chilien revendiquent une *identité d'exil*, plus particulièrement celles qui sont ou ont été affiliées à un parti chilien et qui ont subi directement la répression de la dictature. Les propos de celles qui n'ont pas milité dans un parti sont parfois plus nuancés. Curieusement, une partie d'entre elles, dont les parcours sont loin d'être similaires, s'identifient encore et toujours en tant qu'exilées, tandis que d'autres, au contraire, ne se considèrent plus en tant que telles à partir du moment où elles entendent avoir décidé de rester en France. De plus, ces femmes ont complètement écarté le projet de retour[705].

Par ailleurs, les interlocutrices assurent avoir rarement fait l'objet d'une discrimination raciste. Cependant, elles auraient « *davantage à prouver du fait d'être étrangères* » dans leurs efforts d'adaptation, en apprenant la langue pour être acceptée ou en maîtrisant à la perfection l'écrit pour celles dont la carrière professionnelle l'exige. En outre, les démarches de naturalisation sont généralement entreprises plus pour des raisons pratiques qu'idéologiques.

Ni totalement émancipées, ni complètement assujetties, des pratiques d'autonomisation surgissent durant leur vie en exil, parfois à un tournant qui les mène à réorienter leur existence par une prise de décision majeure. Après certaines désillusions, quelques-unes se sont repliées sur elles-mêmes, mais il est manifeste que la composante politique trouve, encore aujourd'hui, des échos chez chacune. Nous trouvons différents cas de figure : certaines se sont orientées vers un parti politique français, d'autres se détachent du militantisme partisan et se tournent vers une autre forme d'engagement et plusieurs politisent le privé[706].

Retours sur la place des femmes sous l'Unité Populaire

Les parcours des Chiliennes exilées trouvent leur origine dans les expériences qu'elles ont vécues avant leur migration. En effet, comme nous avons pu le montrer dans la deuxième partie de ce travail, la participation politique et sociale prend une place centrale dans les

[705] Dans le groupe des interlocutrices, seules deux femmes affirment qu'elles envisagent encore de s'installer au Chili. Cependant, le projet migratoire est constante reconfiguration et que cette situation a éventuellement évolué depuis le moment de l'entretien.

[706] Une seule interviewée, centrée sur la vie familiale, affirme n'avoir jamais été proche d'un parti ou d'une organisation sociale ou politique. C'est aussi le cas d'une seconde interlocutrice, qui, pour sa part, sympathise avec les Partis socialistes chilien et français. Pour le reste, toutes ces femmes ont à un moment donné participé à une organisation politique, sociale, syndicale ou associative.

relations sociales durant l'Unité Populaire. Pendant cette période, les partisanes de l'Unité Populaire vivent plus intensément leur rôle de citoyenne et participent à l'organisation sociale et politique du pays[707].

Pour comprendre et appréhender le rapport que les Chiliennes de l'exil établissent envers la sphère politique, il est également pertinent d'analyser les positions et les places qu'elles ont occupées auparavant dans la société chilienne, et ce dans différentes sphères. Il s'avère nécessaire de mobiliser un travail d'abstraction pour mieux situer et analyser leur appartenance à la classe des femmes. En effet, elles sont le plus souvent rattachées à la sphère domestique et privée. Lorsqu'elles ont des charges familiales, nombreuses sont celles qui renoncent à leur l'engagement dans un parti politique en raison de leur situation familiale et conjugale. Dans la structure familiale, l'importance octroyée à la maternité, en rapport avec le marianisme, implique un dévouement familial désintéressé et complet qui s'ajoute à la charge du travail domestique.

À l'instar du monde militant où elles sont nettement minoritaires, la participation des femmes dans le monde du travail salarié est restreinte, même si, nous l'avons vu spécialement dans le groupe des interviewées, une partie non négligeable d'entre elles exercent des activités rémunérées (déclarées ou non déclarées).

Il convient en outre de souligner les enchevêtrements entre ces différentes sphères. Pour cela, il est pertinent d'interroger les entrecroisements entre les différents statuts et places des femmes : elles occupent des positions diverses dans la structure de classe et, par conséquent, n'ont pas des ressources matérielles, culturelles, sociales et symboliques identiques. Au demeurant, elles appartiennent à des générations distinctes.

L'Unité Populaire se traduit par une effervescence et une augmentation de la participation politique. Entre 1964 et 1973, des femmes participent au processus politique, principalement au travers des associations de base ou de la vie étudiante. Les femmes investies dans des structures partisanes n'explicitent pas les problématiques de genre, quand bien même un malaise se manifeste chez certaines car leur intégration à la sphère publique, que ce soit par un travail rémunéré ou un engagement partisan, représente pour elles une surcharge de travail.

Les différents partis politiques chiliens de gauche veulent construire une société plus égalitaire. Cependant, ils n'ont pas remis en question les inégalités de sexe, convaincus que la construction et l'avènement d'une société socialiste apporteraient les changements

[707] BOLZMAN Claudio, *Sociologie de l'exil…*, *op.cit.*, p.121.

nécessaires. L'Unité Populaire, en tant que projet politique, conçoit les discriminations envers les femmes et les inégalités de sexe avant tout comme une conséquence de la société capitaliste. Elles s'effaceraient par conséquent à la disparition de celle-ci. Il ne s'agit pas ici d'une critique corrosive des différents partis chiliens de gauche, mais bien de préciser que les femmes et leur engagement politique sont *invisibilisées* par les rapports hiérarchiques entre hommes et femmes, tant au sein de la société que dans les partis politiques. Elles sont souvent perçues comme des « accompagnatrices » du processus révolutionnaire. Bien que quelques droits soient acquis (mêmes droits que les hommes aux propriétés agricoles ou allongement du congé de maternité), la plupart des politiques concernant les femmes restent au stade de projet de loi (par exemple l'égalité salariale ou le divorce). Il existe toutefois certains questionnements sur les rapports de domination genrés, en particulier chez les jeunes femmes militantes instruites.

Malgré des éléments conservateurs persistant dans les milieux de gauche, cette période permet tout de même une certaine émancipation de quelques femmes et la création de lieux de discussion susceptibles de promouvoir leur cause. De toute évidence, les militantes de gauche ont eu davantage de possibilités réelles de participation au sein d'organisations que celles auxquelles pouvaient prétendre les femmes de l'opposition. Les partisanes de l'Unité Populaire ne sont pas absentes du processus et de la participation politiques : elles participent aux *tomas de fundos* dans le secteur agricole, aux *tomas de terreno* et aux organisations des *poblaciones*, aux mouvements étudiants, aux occupations d'usine… Elles sont surtout impliquées dans les *Centros de madres* ou les JAP. Des femmes sont également syndiquées et militent dans les différents partis politiques de la gauche chilienne. En outre, de la coiffeuse à domicile à la professeure d'université, de l'étudiante à la secrétaire, les partisanes de l'Unité Populaire se sont fréquemment investies dans des activités culturelles (musique, folklore, théâtre). Elles ont aussi largement contribué au processus politique par leur travail reproductif, en particulier lorsqu'elles assument des charges familiales. Le soutien qu'elles apportent à leur famille et à leur conjoint (lorsqu'elles en ont un) est considérable. Toujours est-il que leur rôle et les places qu'elles occupent dans la société expliquent le fait qu'elles soient davantage présentes dans les associations que dans les *cordones industriales* ou les partis politiques, et, *a fortiori*, qu'elles n'occupent que très rarement des positions de dirigeantes.

Nous avons présenté des éléments constitutifs des positions et des places des femmes dans la société chilienne afin de comprendre les répercussions sur leur parcours en France et ainsi analyser leur situation en exil. Or le groupe des exilées n'est certainement pas

représentatif de la réalité de l'ensemble des femmes au Chili. Il importe donc de souligner les appartenances et les caractéristiques particulières des Chiliennes contraintes à l'exil[708]. Tout d'abord, un trait partagé du groupe des interviewées est d'appartenir au secteur de la population qui adhère à l'Unité Populaire et qui, par la suite, s'oppose à la dictature militaire. Vu ce positionnement politique, il est vraisemblable que la présence de femmes militant dans un parti politique soit plus élevée dans le groupe des exilées que celle de l'ensemble des femmes affiliées au Chili.

En termes de catégories socioéconomiques, leurs familles d'origine appartiennent à différentes classes sociales. Les interviewées proviennent davantage des classes moyennes salariées qualifiées et/ou intellectuelles, de la petite classe moyenne ou des classes populaires. Avant 1973, elles ont bénéficié, directement ou indirectement, des mesures du gouvernement de l'Unité Populaire. En conséquence, certaines, en particulier les plus jeunes, ont vécu une ascension sociale par l'accès aux études, tandis que d'autres, dont quelques-unes issues de familles bourgeoises, exercent un métier salarié dans une vocation militante.

De plus, dans le groupe des cinquante interviewées, quarante-cinq sont âgées de moins de 30 ans en 1971, la majorité est née entre 1950 et 1960, deux générations sont ainsi représentées. Un autre trait distinctif des femmes rencontrées reste leur qualification. En 1972, alors que 6 % des femmes chiliennes sont diplômées de l'université et 31,5 % ont terminé le cycle secondaire[709], à leur arrivée en France vingt-six interviewées sur cinquante ont un degré de qualification : dix-sept ont un diplôme universitaire et neuf ont suivi d'autres types de formation[710].

En outre, il convient de le rappeler : les différents rapports sociaux, parmi lesquels bien sûr le rapport social de sexe, se configurent et se reconfigurent en permanence. Cependant, ni les partis politiques les plus progressistes ni les plus radicaux n'intègrent la problématique des femmes en-dehors du cadre des rapports sociaux de classe, bien que la plupart d'entre eux prétende les inclure. Ce paradoxe est loin d'être une « exception chilienne ». Durant la fin des années 1960 et le début des années 1970, nombreuses sont les régions du monde qui vivent une effervescence collective qui suscite d'intenses mobilisations collectives. En France, les relations entre les groupes féministes émergents et les différents

[708] Les différentes caractéristiques des interviewées, avant leur migration, à l'arrivée en France et au moment de l'entretien sont disponibles dans l'annexe 2 (voir tableau synthétique des caractéristiques des cinquante interviewées).
[709] VALENZUELA Samuel, « Democracia familiar y desarrollo », article cité, p.120. En revanche, je n'ai trouvé aucune donnée concernant les qualifications non universitaires.
[710] Cependant, précisons que toutes les interviewées ne concluent pas leurs études supérieures avant le Coup d'État, bien que ce soit le cas d'une partie significative d'entre elles.

groupes de gauche et d'extrême gauche ne sont pas exempts de controverses[711]. En outre, la première apparition publique de groupes féministes en France date de 1970. Ce n'est que par la suite, notamment par les mobilisations autour du droit à l'avortement au cours de la première moitié des années 1970, que le mouvement féministe se constitue et prend de l'ampleur[712]. Les mouvements féministes chiliens, quant à eux, naissent plus tard, aux alentours de 1979, soit en pleine dictature militaire.

Il est nécessaire de contextualiser les projets politiques d'émancipation. La période de l'Unité Populaire et son projet politique sont traversés par deux dimensions contradictoires. D'une part, une *rupture* avec les rapports de domination politique et économique centrés sur les inégalités de classes, ce qui favorise une participation collective et une organisation des secteurs de la société opprimés jusqu'alors. D'autre part, une *reproduction* des rapports de sexes, caractérisée par une *continuité* de la configuration de la société chilienne.

La deuxième partie de cette recherche permet de resituer le contexte politique de l'Unité populaire à partir d'une analyse de la société chilienne en termes de rapports sociaux (de classe, mais aussi de sexe et de racisation). Les hommes et les femmes chilien·ne·s qui arrivent par la suite en France ont été marqué·e·s à la fois de par ces rapports sociaux et ces rapports au politique dans un contexte marqué par une forte effervescence politique. Si les expériences vécues sous l'Unité Populaire varient fortement en fonction de leur engagement politique, elles diffèrent également fortement selon leur sexe, leurs activités et leur statut militants, leur classe sociale, leur situation familiale et, dans une certaine mesure, leur génération. Les femmes de l'exil chilien ont à la fois partagé ces expériences et les ont vécues différemment.

En guise de conclusion

Le groupe des femmes – comme au demeurant celui des hommes – est marqué par une grande hétérogénéité. Selon leur appartenance sociale, leur situation familiale ou leur rapport au politique, leurs cheminements en terre d'asile sont loin d'être identiques. Leurs conditions

[711] Différentes analyses émergent autour de ces questions. Pour ne citer que deux d'entre elles : Jane Jenson revisite les rapports conflictuels entre les divers mouvements féministes français des années 1970 et les différents secteurs de gauche : JENSON Jane, « Le féminisme en France depuis mai 68 » in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, Vol.1, n° 24, 1989, pp.55-68. Pour sa part, Josette Trat évoque ces conflits, notamment avec le Parti communiste français et la CGT : TRAT Josette « La responsable féministe, la "mauvaise tête" dans les organisations mixtes » in *Cahiers du Genre. Féminisme(s). Recompositions et mutations*, Hors série, 2006, voir pp.144-146. À ce sujet, l'auteure invite à la lecture d'un chapitre de sa thèse intitulé « Les nouveaux rendez-vous manqués du féminisme et du mouvement ouvrier » in TRAT Josette, *Genre et mouvements sociaux*, Thèse de Doctorat de sociologie, Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 2002.

[712] Voir DELPHY Christine, « Les origines du Mouvement de libération des femmes en France » in *Nouvelles questions féministes. Particularisme et universalisme*, n° 16/18, 1991, pp.137-148.

d'existence, les obstacles qu'elles ont surmontés et la mobilisation de leurs ressources ont été attentivement examinés. J'ai tenté de tenir compte de leurs multiples inscriptions sociales en m'appuyant sur leurs récits. J'ai également réinterrogé les sphères du travail et de l'engagement militant. Cette perspective m'a permis de mettre en lumière des dimensions souvent sous-estimées dans l'étude de l'exil chilien, telles les différences de statut militant, de sexe, de classe, ou de génération. Il semble de même fondamental de prendre en considération ces éléments pour appréhender les étapes suivantes de l'exil. Nous savons désormais *qui étaient ces femmes*, quelles étaient leurs conditions d'existence avant l'exil et quelles étaient les épreuves qu'elles ont traversées en arrivant en France. Et de même, nous avons une meilleure connaissance de leurs façons de mobiliser les différentes ressources à leur disposition et les multiples stratégies qu'elles ont déployées.

Au terme de ce travail, je souhaite revenir sur mon questionnement initial. Le matériel empirique que j'ai réuni prend en compte des récits couvrant les différentes étapes de l'exil, celles que j'ai appelées le pré-exil, l'exil et le post-exil. J'ai souhaité dans ce travail développer plus particulièrement l'analyse de la configuration sociale dans laquelle les femmes de l'exil chilien étaient inscrites. J'entends ici par configuration sociale l'ensemble articulé des rapports sociaux (de classe, de sexe, de racisation, de génération…). En ce sens, j'espère que mon travail apporte une contribution inédite à l'étude de l'exil chilien. En dépassant les analyses au *neutre masculin*, j'ai cherché tout d'abord à comprendre les raisons de l'invisibilité relative des femmes dans le groupe de l'exil. Or celle-ci trouve en partie son origine dans la configuration sociale antérieure à la migration qui a marqué leur existence et qui a mis (ou non) à leur disposition telle ou telle ressource. Elle s'explique également par l'état des rapports sociaux qu'elles ont rencontré dans leur pays d'exil.

Les premiers résultats de mes analyses ouvrent des pistes de réflexion pour l'étude des phénomènes migratoires. À l'issue de cette recherche, de nouvelles perspectives s'esquissent. L'étude de la situation des Chiliennes antérieure à l'exil (le pré-exil), permet de mieux comprendre leurs expériences durant la dictature puis leur cheminement en terre d'asile. Il est possible ainsi d'en saisir les évolutions lorsque leur exil se prolonge. C'est dans cette perspective que je me propose de poursuivre et d'élargir le champ de mes recherches.

Les femmes que j'ai rencontrées se trouvent actuellement dans une phase qui peut être qualifiée de *post-exil*. Cela se traduit par une reconfiguration du projet migratoire tel qu'il a été vécu dans les étapes antérieures. Elle se caractérise par le fait que ces femmes assument désormais le fait de vivre en France et qu'elle ne retourneront plus *a priori* définitivement dans leur pays d'origine, du moins de manière permanente, les allers-retours n'étant pas

exclus. Nous avons analysé les contraintes auxquelles les femmes sont confrontées dans la réorganisation de leur vie ainsi que la mobilisation de leurs ressources durant leur installation en France. Ces analyses suggèrent que les femmes élaborent des stratégies d'adaptation différentes de celles des hommes. Il est vraisemblable que selon le sexe social, les perceptions et les rapports quant au retour au pays soient également différenciés. Je souhaiterais approfondir ces questions en envisageant les similitudes du groupe des femmes autour de la reconstruction du projet migratoire via la reconfiguration de leur vie en post-exil, tout en distinguant les variations susceptibles d'émerger en fonction de leurs multiples expériences et appartenances. Les matériaux dont je dispose et que je n'ai pas pu exploiter dans le cadre de cette thèse me permettront de développer cette perspective.

L'évocation de ces stratégies différenciées me conduit à aborder une autre dimension des rapports sociaux de sexe : les exilées chiliennes ont mobilisé des ressources pour (re)gagner des espaces d'indépendance en exil. Les différents rapports sociaux ainsi que les marges de manœuvre plus ou moins grandes qui existent toujours (car les rapports sociaux ne sont jamais des rapports exclusivement de domination) sont déterminants dans leur parcours à la fois pendant leur existence au Chili, sous la répression du régime militaire, puis durant l'installation en France. L'exil signifie un bouleversement qui implique incontestablement des transformations. Cela s'est souvent traduit par des possibilités d'autonomisation des femmes. Il semble pertinent d'étudier ces processus d'autonomie ou d'autonomisation de ce groupe de femmes dans leur diversité. Les matériaux dont je dispose me permettraient d'approfondir significativement ces aspects.

Pour finir, les situations vécues en *post-exil* peuvent s'expliquer à la fois en prenant en compte les expériences de ces femmes avant la migration et les caractéristiques des pays d'arrivée. Par conséquent, il serait intéressant de comparer mes résultats en les confrontant avec des analyses de parcours de femmes de l'exil chilien installées dans d'autres pays ou des *retornadas* afin de dégager les éléments communs et les différences entre ces femmes qui ont partagé les mêmes expériences de l'exil.

Enfin, un autre élément m'interroge. J'envisage par la suite de comparer les parcours étudiés dans ce travail et ceux de migrantes d'autres régions du monde. Les ressources mobilisées par ces dernières peuvent être à la fois comparables et différentes de celles du groupe que j'ai étudié. Il est vraisemblable aussi qu'il y ait des différences significatives découlant de la reconnaissance dont bénéficiait l'exil chilien en général, mais aussi des effets plus importants des rapports de racisation. Ces différentes pistes d'analyse constitueront mes futures recherches.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie générale

ACEVEDO Claudio et ELGUETA Eduardo, « El discurso homofóbico en la prensa izquierdista durante la Unidad Popular » in *Revista Izquierdas*, Numéro 3, avril 2009, Santiago du Chili, 12 p. Disponible sur www.izquierdas.cl/revista/

ACUÑA María Elena et REBOLLEDO Loreto, « Narrativas del exilio chileno » in *Anales Nueva época*, Numéros 3-4, Université de Göteborg, 2000-2001, pp.223-242. Disponible sur https://gupea.ub.gu.se/bitstream/2077/3219/1/anales_3-4_rebolledo_acuna.pdf

AGIER Michel, *Le couloir des exilés. Être étranger dans un monde commun*, Éditions du Croquant, Bellecombe-en-Bauges, 2010, 117 p.

AGOSIN Marjorie, « Agujas que hablan : Las arpilleras chilenas » in *Revista Iberoamericana*, Volume 51, Numéros 132-133, Université de Pittsburg, 1985, pp.523-530.

AHUMADA Eugenio, ATRIA Rodrigo, EGAÑA Javier, GONGOZA Augusto, QUESNEY Carmen, SABALL Gustavo et VILLALOBOS Gustavo, *Chile : la memoria prohibida. Las violaciones a los derechos humanos 1973-1983*. Volume 1, Pehuén Editores, Collection « Testimonios », Santiago du Chili, 1989, 431 p.

AHUMADA Eugenio, ATRIA Rodrigo, EGAÑA Javier, GONGOZA Augusto, QUESNEY Carmen, SABALL Gustavo et VILLALOBOS Gustavo, *Chile : la memoria prohibida. Las violaciones a los derechos humanos 1973-1983*. Volume 2, Pehuén Editores, Collection « Testimonios », Santiago du Chili, 1989, 518 p.

AHUMADA Eugenio, ATRIA Rodrigo, EGAÑA Javier, GONGOZA Augusto, QUESNEY Carmen, SABALL Gustavo et VILLALOBOS Gustavo, *Chile : la memoria prohibida. Las violaciones a los derechos humanos 1973-1983*. Volume 3, Pehuén Editores, Collection « Testimonios », Santiago du Chili, 1989, 593 p.

AKOKA Karen et SPIRE Alexis, « Pour une histoire sociale de l'asile politique en France » in *Pouvoirs. Les réfugiés*, Volume 1, Numéro 144, 2013, pp.67-77.

AKOKA Karen, « L'archétype rêvé du réfugié » in *Plein droit. Réfugiés clandestins*, Volume 3, Numéro 90, 2011, pp.13-16.

ALVAREZ Elvita et PARINI Lorena, « Engagement politique et genre : la part du sexe » in *Nouvelles questions féministes. Les logiques patriarcales du militantisme*, Volume 24, Numéro 3, 2005, pp.106-121.

ALVAREZ VALLEJOS Rolando, « La Unidad Popular y las elecciones presidenciales de 1970 en Chile : la batalla electoral como vía revolucionaria » in *Revista OSAL. Una década de movimientos populares en América Latina*, Numéro 28, CLACSO, Buenos Aires, 2010, pp.219-239.

ALVAREZ VALLEJOS Rolando, *Desde las sombras : una historia de la clandestinidad comunista (1973-1980)*, LOM, Santiago du Chili, 2003, 268 p.

AMRANE Djamila, *Des femmes dans la guerre d'Algérie*, Karthala, Paris, 1996 (2ème édition), 218 p.

ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, La découverte, Paris, 1996 (publication originale 1983), 212 p.

ANGOUSTURES Aline, « L'Ofpra et le traitement des demandes d'asile des Chiliens en France » in *Hommes & migrations*, Numéro 1305, 2013, pp.59-69.

APPADURAI Arjun, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Éditions Payot et Rivages, Paris, 2001, 322 p.

ARANDA Gilberto, *Vicaría de la solidaridad : una experiencia sin fronteras*, CESOC, Santiago du Chili, 2004, 203 p.

ARAUJO Ana María et VASQUEZ Ana, *Exils latino-américains : la malédiction d'Ulysse*, L'Harmattan/ CIEMI, Collection « Migrations et changements », Paris, 1988, 215 p.

ARAVENA CORTES Verónica, « Chilenos y el mercado de trabajo en São Paulo : éxitos y fracasos » in DEL POZO José (Coord.), *Exiliados, emigrados y retornados. Chilenos en América y Europa*, 1973-2004, RIL Editores, Santiago du Chili, 2006, pp.85-106.

ARELLANO José Pablo, *Políticas sociales y desarrollo 1924-1984*, CIEPLAN, Santiago du Chili, 1985, 329 p.

Association de Familles de Détenus Disparus, *¿ Dónde están ? Homenaje en el Día internacional de la Mujer. Mujeres chilenas detenidas desaparecidas*, Document de travail, Asociación de Familiares de Detenidos Desaparecidos, Santiago du Chili, 1986, 149 p.

ASTELARRA Judith, *¿ Libres e iguales ? Sociedad y política desde el feminismo*, Editorial CEM (Centro de estudios de la mujer), Santiago du Chili, 2003, 312 p.

ATTIAS-DONFUT Claudine, *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, PUF, Collection « Le sociologue », Paris, 1998, 249 p.

AVANZA Martina, « Les femmes padanes : militantes dans la Ligue du Nord, un parti qui "l'a dure" » in FILLIEULE Olivier et ROUX Patricia, *Le sexe du militantisme*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 2009, pp.143-165.

AVARIA Diego, « El aporte de los exiliados políticos al retorno a la democracia en Chile » in *Actas de las Jornadas de trabajo sobre Exilios políticos del Cono sur en el siglo XX. Agendas, problemas y perspectivas conceptuales*, Editorial de la Universidad de La Plata, La Plata, 2013, 17 p. Disponible sur http://jornadasexilios.fahce.unlp.edu.ar/ponencias

BACHELET Prisca et ZAIDMAN Claude, « Introduction » in *Cahiers du Cedref. Genre, travail et migrations en Europe*, Numéro 12, Paris, 2004, pp.9-22.

BAEZA Cecilia, « Des exilés aux globe-trotters. La redéfinition du statut de l'expatrié dans la transition démocratique chilienne (1990-2006) » in DUFOIX Stéphane (Dir.), *Loin des yeux, près du cœur, les états et leurs expatriés*, Éditions Sciences-Po Les presses, Paris, 2010, pp.285-304.

BARBOT Janine, « Mener un entretien de face à face » in PAUGAM Serge (Dir.), *L'enquête sociologique*, PUF, Paris, 2010, pp.115-142.

BARCELO Patricia, RESZCZYNSKI Katia et ROJAS Paz, *Torture et résistance au Chili*, L'Harmattan, Paris, 1984, 263 p.

BAREIRO Line, « Las recién llegadas. Mujer y participación política » in *Estudios Básicos de Derechos Humanos*, Tome IV, Instituto Interamericano de Derechos Humanos, San José de Costa Rica, 1996. Disponible sur http://biblio.juridicas.unam.mx

BARRERA Luis, « Notas sobre el reencuentro cultural de Chile con todos los chilenos del mundo » in BARUDY Jorge et MONTUPIL Fernando (Dir.), *Exilio, derechos humanos y democracia. El exilio chileno en Europa*, Casa de América Latina et Servicios gráficos Caupolicán, Santiago du Chili, 1993, pp.51-67.

BATTAGLIOLA Françoise, BERTAUX-WIAME Isabelle, FERRAND Michèle et IMBERT Françoise, *Dire sa vie. Entre travail et famille, la construction sociale des trajectoires*, Iresco-CNRS, Paris, 1991, 280 p.

BEAUD Stéphane et WEBER Florence, « Le raisonnement ethnographique » in PAUGAM Serge (Dir.), *L'enquête sociologique*, PUF, Paris, 2010, pp.225-246.

BEAUD Stéphane et WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, La découverte, Collection « Guides repères », Paris, 1997, 327 p.

BECKER Howard, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, La découverte, Collection « Grands repères », Paris, 2002 (publication originale 1998), 352 p.

BECKER Howard, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Éditions Métailié, Paris, 1985 (publication originale 1963), 247 p.

BEJIN André et GARCIA GUADILLA Naty, « Sept thèses erronées sur le machisme latino-américain » in *Cahiers internationaux de sociologie. Le sexuel*, Nouvelle série, Volume 76, 1984, pp.21-28.

BELL Roberto, BERRIOS Liliana, IBAÑEZ Jorge, MONTUPIL Fernando, REVECO Aldo, TUREO Luis et VALDES Héctor, « Exilio, derechos humanos y solidaridad » in BARUDY Jorge et MONTUPIL Fernando (Dir.), *Exilio, derechos humanos y democracia. El exilio chileno en Europa*, Casa de América Latina et Servicios gráficos Caupolicán (Patrocinio de la Coordinación Europea de Comités Pro-Retorno), Santiago du Chili, 1993, pp.7-28.

BENELLI Natalie, DELPHY Christine, FALQUET Jules, HAMEL Christelle, HERTZ Ellen et ROUX Patricia (Coord.), *Nouvelles questions féministes. Sexisme et racisme : le cas français*, Volume 25, Numéro 1, 2006, 160 p.

BENGOA José, *Conquista y barbarie. Ensayo crítico acerca de la conquista en Chile*, Ediciones Sur, Collection « Estudios históricos », Santiago du Chili, 1992, 131 p.

BENGOA José, *Historia de un conflicto. El Estado y los Mapuches en el siglo XX*, Editorial Planeta Chilena, Santiago du Chili, 1999, 237 p.

BERGER Peter et LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, Paris, 1996 (publication originale 1966), 288 p.

BERGOT Solène, « Quimantú : editorial del Estado durante la Unidad Popular (1970-1973) » in *Pensamiento crítico. Revista electrónica de historia*, Numéro 4, 2004. Disponible sur www.pensamientocritico.cl

BERTAUX Daniel, *Les récits de vie. Perspective ethnosociologique*, Nathan/VUEF, Collection « Sociologie 128 », Paris, 2001 (1ère édition 1997), 127 p.

BEYER Harald et LE FOULON Carmen, « Un recorrido por las desigualdades salariales en Chile » in *Estudios públicos*, Numéro 85, Centros de estudios públicos, Santiago du Chili, 2002, pp.139-175.

BIHR Alain et PFEFFERKORN Roland, *Hommes, femmes, quelles égalités ? École, travail, couple, espace public*, Éditions de l'atelier, Paris, 2002, 351 p.

BIHR Alain et PFEFFERKORN Roland, *Le système des inégalités*, La découverte, Collection « Repères », Paris, 2008, 128 p.

BITAR Sergio, *Chile 1970-1973 : asumir la historia para construir el futuro*, Pehuén editores, Santiago du Chili, 1996, 392 p.

BLANCHET Alain et GOTMAN Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan/VUEF, Collection « Sociologie 128 », Paris, 2001 (1ère édition 1992), 127 p.

BOISARD Stéphane et HEREDIA Mariana, « Laboratoires de la mondialisation économique. Regards croisés sur les dictatures argentine et chilienne des années 1970 » in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire. L'Amérique latine des régimes militaires*, Volume 1, Numéro 105, 2010, pp.109-125.

BOLZMAN Claudio, « Aux frontières du public et du privé : la négociation des rôles familiaux en situation d'exil, l'exemple des familles chiliennes » in BEDAY Pierrette et BOLZMAN Claudio (Eds.), *On est né quelque part mais on peut vivre ailleurs. Familles, migrations, cultures, travail social*, Éditions IES, Genève, 1997, pp.79-100.

BOLZMAN Claudio, « La place des femmes dans une migration politique. L'exemple de l'exil chilien vers la Suisse » in *Vers un ailleurs prometteur… L'émigration, une réponse universelle à une situation de crise ?*, Numéro 22, PUF/IUED, Paris et Genève, 1993, pp.184-197.

BOLZMAN Claudio, *Sociologie de l'exil : une approche dynamique. L'exemple des réfugiés chiliens en Suisse*, Seismo, Zurich, 1996, 333 p.

BORON Atilio, « Notas sobre las raíces histórico-estructurales de la movilización política en Chile » in *Foro internacional*, Volume 16, Numéro 1, Colegio de México, 1975, pp.64-121.

BOUFFARTIGUE Paul (Dir.), *Le retour des classes sociales. Inégalités, dominations, conflits*, La dispute, Collection « États des lieux », Paris, 2004, 288 p.

BOURDIEU Pierre (Dir.), *La misère du monde*, Éditions du Seuil, Paris, 1993, 1460 p.

BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Volume 62-63, Juin 1986, pp.69-72.

BOWEN SILVA Martín, « El proyecto sociocultural de la izquierda chilena durante la Unidad Popular. Crítica, verdad e inmunología política » in PEREZ Inés (Coord.), *Nuevo mundo, Mundos nuevos*. *Debates*, 2008. Disponible sur http://nuevomundo.revues.org/13732

BRANCHE Raphaëlle, « Des viols pendant la guerre d'Algérie » in *Vingtième siècle. Histoires des femmes, histoires des genres*, Volume 3, Numéro 75, Presses de Sciences-Po, 2002, pp.123-132.

BUNSTER Ximena, « La tortura de las prisioneras políticas : un estudio de esclavitud sexual femenina » in *Red feminista internacional contra la esclavitud sexual femenina*, Document de travail, Cipaf, Santo domingo, 1985, pp.87-96.

BUNSTER Ximena, « La torture des prisonnières politiques » *in Nouvelles questions féministes. Féminisme international : réseau contre l'esclavage sexuel*, Numéro 8, hiver 1984 (publication originale 1983), pp.111-120.

BUSCATTO Marie, « Femmes dans un monde d'hommes musiciens. Des usages épistémologiques du "genre" de l'ethnographe » in *Volume ! La revue des musiques populaires*, Volume 1, Numéro 4, 2005, pp.77-93.

CABIESES Manuel, *Chile : 11808 horas en campos de concentración*, Rocinante/Fondo editorial Salvador de la Plaza, Collection « Chile en la resistencia », Caracas, 1975, 89 p.

CAMACHO PADILLA Fernando, « Historia reciente del pueblo mapuche (1970-2003). Presencia y protagonismo en la vida política de Chile » in *Pensamiento crítico. Revista electrónica de Historia*, Numéro 4, 2004. Disponible sur www.pensamientocritico.cl

CAMMAROTA Marie-Ange et PORQUIER Rémy, « Des difficultés dans l'acquisition de langue étrangère par des réfugiés politiques latino-américains » in *Langue française. L'acquisition du français par des adultes migrants*, Numéro 71, 1986, pp.101-116.

CAMPERO Guillermo, « Movimientos sociales y movimientos de mujeres », Document de travail in *Cuadernos de La Morada*, Editorial Casa de la mujer La Morada, Santiago du Chili, 1988, 26 p.

CARRASCO Rolando, *Prigué*, Editorial de la Agencia de Prensa Nóvosti, Moscou, 1977, 286 p.

CASASSUS-MORENO Cecilia, *Travail et travailleurs au Chili*, La découverte, Collection « Repères », Paris, 1984, 125 p.

CASTILLO MORA José Miguel, « “También luchábamos, también caíamos.” Aproximación a la represión sufrida por las militantes femeninas del MIR en la dictadura de Pinochet » in *Contrastes*, Numéro 13, Université de Murcie, 2008, pp.139-155.

CASTILLO VERGARA María Isabel et LIRA Elizabeth, *Psicología de la amenaza política y del miedo*, Instituto Latinoamericano de Salud mental y Derechos humanos, Santiago du Chili, 1991, 307 p.

CATARINO Christine et MOROKVASIC Mirjana, « Femmes, genre, migration et mobilités » in *Revue européenne des migrations internationales*, Volume 21, Numéro 1, 2005, pp.7-27.

CATARINO Christine, *Études de genre, développement et migrations : un état des lieux de la littérature*, Document de travail Numéro 5, Programme Genre, globalisation et changements, Institut de Hautes études internationales et du développement, Genève, 2013, 69 p.

CERDA CASTRO Karelia, *Lesbofeminismo y oposición a la dictadura en Chile : El caso de Ayuquelén, 1983 a 1989*, Mémoire de *Licenciatura* d’histoire, Université du Chili, 2012.

CERDA César, *Historia y desarrollo de la clase media en Chile*, Ediciones UTEM, Santiago du Chili, 1998, 179 p.

CERDA OJEDA Urzula, *Razas, racismo, clases sociales y clasismo : Revisión teórica y desarrollo en Chile*, Mémoire de *Magíster* en sciences sociales, Université du Chili, Santiago du Chili, 2004.

CERVULLE Maxime et TESTENOIRE Armelle, « Du sujet collectif au sujet individuel, et retour (Intro) » in *Cahiers de Genre. Subjectivités et rapports sociaux*, Numéro 53, 2012, pp.5-18.

CHANEY Elsa, *« Supermadre ». La mujer dentro de la política en América latina*, Fondo de Cultura Económica, Collection « Popular 240 », Mexico, 1992 (1ère édition 1983), 317 p.

CHAUVEL Louis, « Le retour des classes sociales ? » in *Revue de l’OFCE*, Volume 4, Numéro 79, 2001, pp.315-359.

CHIHUAILAF Arauco, « Migraciones mapuche en el siglo XX » in *Les cahiers ALHIM. Flux migratoires du XIXème et XXème siècles en Amérique latine*, Numéro 12, 2006. Disponible sur http://alhim.revues.org/1212

CHONCHOL Jacques, « La reforma agraria en Chile (1964-1973) » in *El trimestre económico*, Volume 43, Numéro 171, Fondo de cultura económica, Mexico, 1976, pp.599-623.

COFRE Boris, « El movimiento de pobladores en el gran Santiago : las tomas de sitios y organizaciones en los campamentos. 1970-1973 » in *Tiempo histórico*, Numéro 2, Universidad Academia de humanismo cristiano, Santiago du Chili, 2011, pp.133-157.

COLLIN Françoise et LABORIE Françoise, « Maternité » in HIRATA Helena, LABORIE Françoise, LE DOARE Hélène et SENOTIER Danièle (Dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris, 2004 (2ème édition), pp.109-114.

COMBES Hélène et FILLIEULE Olivier, « De la répression considérée dans ses rapports à l'activité protestataire. Modèles structuraux et interactions stratégiques » in *Revue française de science politique*, Volume 61, Numéro 6, 2011, pp.1047-1072.

CORBIN Juliet et STRAUSS Anselm, *Les fondements de la recherche qualitative : techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*, Academic press Fribourg, Fribourg, 2004 (publication originale 1990), 342 p.

CORVALAN Luis, *El gobierno de Salvador Allende*, LOM, Santiago du Chili, 2003, 359 p.

COSSEE Claire, MIRANDA Adelina, OUALI Nouria et SEHELI Djaouida (Dir.), *Le genre au cœur des migrations*, Éditions Pétra, Paris, 2012, 336 p.

COSSY Valérie, PANNATIER Gaël, PERRIN Céline et ROUX Patricia, « Édito : le militantisme n'échappe pas au patriarcat » in *Nouvelles questions féministes*. *Les logiques patriarcales du militantisme*, Volume 24, Numéro 3, 2005, pp.4-16.

CROW Joanna, « Debates about ethnicity, class and nation in Allende's Chile (1970-1973) » in *Bulletin of Latin America research*, Volume 26, Numéro 3, 2007, pp.319-338.

CUADROS Daniela et ROCHA Daniella, « Militantisme et répression » in *Cultures & Conflits. Militantisme et répression*, Numéro 89, 2013. Disponible sur http://conflits.revues.org/18614

CURIEL Ochy, « Pour un féminisme qui articule race, classe, sexe et sexualité : interview avec Ochy Curiel (République Dominicaine) » in *Nouvelles questions féministes. Féminismes d'Amérique latine et des Caraïbes*, Volume 20, Numéro 3, 1999, pp.39-62.

DAHINDEN Janine, ROSENDE Magdalena, BENELLI Natalie, HANSELMANN Magaly et LEMPEN Karine, « Migrations : genre et frontières - frontières de genre » in *Nouvelles questions féministes*. *Migrations : genre et frontières – frontière de genre*, Volume 26, Numéro 1, 2007, pp.4-16.

DE BARBIERI M.Teresita et RIBEIRO Lucía, « La mujer obrera chilena. Una aproximación a su estudio » in *Cuadernos de la realidad nacional*, Numéro 16, Université Catholique du Chili, Santiago du Chili, 1973, pp.167-201.

DE SOTA AGUAYO Carmen Gloria, *Des Chiliennes. Des femmes en lutte au Chili*, Éditions des Femmes, Paris, 1982, 221 p.

DEBAUCHE Alice et HAMEL Christelle, « Violence des hommes contre les femmes : quelles avancées dans la production des savoirs ? » in *Nouvelles questions féministes. Violences contre les femmes*, Volume 32, Numéro 1, 2013, pp.4-14.

DEBRAY Régis, *Entretiens avec Allende sur la situation du Chili*, Éditions Maspero, Paris, 1971, 171 p.

DEL POZO José (Coord.), *Exiliados, emigrados y retornados : chilenos en América y Europa 1973-2004*, Ril Editores, Santiago du Chili, 2006, 211 p.

DEL POZO José, « Introducción » in DEL POZO José (Coord.), *Exiliados, emigrados y retornados. Chilenos en América y Europa*, 1973-2004, RIL editores, Santiago du Chili, 2006, pp.9-12.

DEL POZO José, « Los chilenos en el exterior : ¿ De la migración y el exilio a la diáspora ? » in *Revue européenne des migrations internationales*, Volume 20, Numéro 1, 2004, pp.75-95.

DEL RIO Luis, *Les micros-médias imprimés : recherches sur la micro-presse pendant la résistance chilienne (1973-1989)*, Thèse de Doctorat d'histoire, Université La Sorbonne nouvelle, Paris, 1996.

DELCROIX Catherine, « Le dialogue des enfances : d'une génération à l'autre. Comment la transmission de l'histoire familiale peut-elle devenir une ressource éducative ? » in *La lettre du GRAPE*, Volume 4, Numéro 50, 2002, pp.45-52.

DELPHY Christine, « Les origines du Mouvement de libération des femmes en France » in *Nouvelles questions féministes. Particularisme et universalisme*, Numéros 16/18, 1991, pp.137-148.

DELPHY Christine, *Classer, dominer. Qui sont les autres ?*, La fabrique Éditions, Paris, 2008, 227 p.

DELPHY Christine, *L'ennemi principal*, Tome 1. *Économie politique du patriarcat*, Éditions Syllepse, Paris, 1998, 293 p.

DELPHY Christine, *L'ennemi principal*, Tome 2. *Penser le genre*, Éditions Syllepse, Paris, 2001, 389 p.

DELWIT Pascal, HELLINGS Benoît et VAN HAUTE Emilie, « Les cadres intermédiaires du Parti socialiste et d'Ecolo. Profils, comportements et positionnements » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, Volume 16-17, Numéros 1801-1802, 2003, Bruxelles, pp.1-64.

DERMENJIAN Geneviève et LOISEAU Dominique, « Itinéraires de femmes communistes » in FILLIEULE Olivier et ROUX Patricia, *Le sexe du militantisme*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 2009, pp.93-113.

DEVREUX Anne-Marie, « Des appelés, des armes et des femmes : l'apprentissage de la domination masculine à l'armée » in *Nouvelles questions féministes. Violences contre les femmes : les stratégies des hommes*, Volume 18, Numéros 3-4, 1997, pp.49-78.

DEVREUX Anne-Marie, « La parentalité dans le travail : rôles de sexe et rapports sociaux » in Ouvrage collectif, *Le sexe du travail. Structures familiales et système productif*, PUG, Grenoble, 1984, pp.113-126.

DIAZ Ximena, GODOY Lorena et MAURO Amalia, « Imágenes sobre el trabajo femenino en Chile 1880-2000 » in *Universum*, Volume 2, Numéro 24, Université de Talca, 2009, pp.74-93.

DIAZ Ximena, GODOY Lorena et MAURO Amalia, *Trabajo y empleo femenino en Chile 1880-2000. Su aporte al desarrollo del país desde la economía doméstica, el trabajo voluntario y el trabajo remunerado*, Rapport final du projet de recherche Fondecyt Numéro 1060057, Santiago du Chili, 2009, 274 p.

DORFMAN Ariel, « Prólogo » in AGUIRRE Estela et CHAMORRO Sonia, *"L". Memoria gráfica del exilio chileno 1973-1989*, Ocho libros editores, Santiago du Chili, 2008, pp.8-9.

DORLIN Elsa, « Introduction. La Révolution du féminisme noir ! » in DORLIN Elsa (Coord.), *Black feminism. Anthologie du féminisme africain-américain 1975-2000*, L'Harmattan, Paris, 2008, pp.9-43.

DUNEZAT Xavier et PFEFFERKORN Roland, « Articuler les rapports sociaux pour penser à contresens » in *Raison présente. Articuler les rapports sociaux : classes, sexes, races*, Numéro 178, 2ème semestre 2011, pp.3-10.

DUNEZAT Xavier, « Des mouvements sociaux sexués » in *Recherches féministes*, Volume 11, Numéro 2, 1998, pp.161-195.

DUNEZAT Xavier, « La fabrication d'un mouvement social sexué : pratiques et discours de lutte » in *Sociétés & Représentations*, Numéro 24, 2007, pp.269-283.

DUNEZAT Xavier, « Syndicalisme et domination masculine en France : parcours bibliographique féministe » in *Recherches féministes*, Volume 19, Numéro 1, 2006, pp.69-96.

DUNEZAT Xavier, *Chômage et action collective : luttes dans la lutte : mouvements de chômeurs et chômeuses de 1997-1998 en Bretagne et rapports sociaux de sexe (Rapports*

sociaux de sexe dans un mouvement militant), Thèse de Doctorat de sociologie, Paris VIII, 2004.

FALQUET Jules, « À qui appartiennent les femmes ? L'"arraisonnement des femmes" par les mouvements sociaux mixtes et leur possible autonomisation : une analyse féministe » in ARNAUD Lionel, OLLITRAULT Sylvie, RETIF Sophie et SALA PALA Valérie (Dir.), *L'action collective face à l'imbrication des rapports sociaux. Classe, ethnicité, genre*, L'Harmattan, Collection « Logiques sociales », Paris, 2009, pp.97-116.

FALQUET Jules, « Déclaration du Combahee River Collective » in FALQUET Jules, LADA Emmanuelle et RABAUD Aude (Coord.), *(Ré)articulation des rapports sociaux de sexe, classe et « race »*, Mémoires du séminaire du Cedref 2005-2006, Publications Paris 7 Denis Diderot, Paris, 2006, pp.53-67.

FALQUET Jules, « Division sexuelle du travail révolutionnaire : réflexions à partir de l'expérience salvadorienne (1970-1994) » in *Cahiers des Amériques latines*, Numéro 40, IHEAL-CNRS, 2002, pp.109-128.

FALQUET Jules, « Trois questions aux mouvements sociaux "progressistes." Apports de la théorie féministe à l'analyse des mouvements sociaux » in *Nouvelles questions féministes. Les logiques patriarcales du militantisme*, Volume 24, Numéro 3, 2005, pp.18-35.

FALQUET Jules, GOLDBERG-SALINAS Anette et ZAIDMAN Claude (Coord.), *Cahiers du Cedref. Femmes en migrations. Aperçus de recherche*, Numéros 8-9, 2000, 406 p.

FALQUET Jules, HIRATA Helena, KERGOAT Danièle, LABARI Brahim, LE FEUVRE Nicky et SOW Fatou (Dir.), *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Presses de Sciences Po, Paris, 2010, 278 p.

FALQUET Jules, LADA Emmanuelle et RABAUD Aude (Coord.), « Introduction » in *(Ré)articulation des rapports sociaux de sexe, classe et « race »*, Mémoires du séminaire du Cedref 2005-2006, Publications Paris 7 Denis Diderot, Paris, 2006, pp.7-29.

FASIC (ouvrage collectif), *Exilio 1978-1986*, Amerindia ediciones, Santiago du Chili, 1986, 273 p.

FILC Judith, *Entre el parentesco y la política : familia y dictadura. 1976-1983*, Editorial Biblios, Buenos aires, 1997, 222 p.

FILLIEULE Olivier, « Devenirs militants. Langage et évolution » in *Revue Sciences humaines*, Numéro 144, 2003, pp.30-33.

FILLIEULE Olivier, « Travail militant, action collective et rapports de genre » in FILLIEULE Olivier et ROUX Patricia, *Le sexe du militantisme*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 2009, pp.22-72.

FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et ROUX Patricia, « Introduction » in *Politix. Militantisme et hiérarchies de genre*, Volume 2, Numéro 78, 2007, pp.7-12.

FIRDION Jean-Marie, « Construire un échantillon » in PAUGAM Serge (Dir.), *L'enquête sociologique*, PUF, Paris, 2010, pp.71-92.

FLAMANT Françoise, *À tire d'elles : itinéraires de féministes radicales des années 1970*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2007, 173 p.

FORSTENZER Nicole, *Politiques de genre et féminisme dans le Chili de la post-dictature : 1990-2010*, L'Harmattan, Paris, 2012, 263 p.

FORTON Jac, *Pinochet : le procès de la dictature en France*, Toute latitude, Collection « Regard latino », Toulouse, 2009, 189 p.

FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL Dominique, « Travail domestique, services domestiques » in BOUTET Josiane, JACOT Henri, KERGOAT Jacques et LINHART Danièle (Dir.), *Le monde du travail*, La découverte & Syros, Collection « Textes à l'appui », Paris, 1998, pp.328-335.

FOURNIER Pierre, « Le sexe et l'âge de l'ethnographe : éclairants pour l'enquêté, contraignants pour l'enquêteur » in *ethnographiques.org*, Numéro 11, octobre 2006. Disponible sur www.ethnographiques.org/2006/Fournier.html

FRANCO Marina, *El exilio : argentinos en Francia durante la dictadura*, Siglo XXI ediciones, Buenos Aires, 2008, 333 p.

FRANULIC Andrea et PISANO Margarita, *Una historia fuera de la historia*, Editorial Revolucionarias, Santiago du Chili, 2009, 487 p.

GAILLARD Anne-Marie, *Exils et retours : itinéraires chiliens*, L'Harmattan/CIEMI, Paris, 1997, 303 p.

GALERAND Elsa et KERGOAT Danièle, « Le potentiel subversif du rapport des femmes au travail » in *Nouvelles questions féministes. L'ambivalence du travail : entre exploitation et émancipation*, Volume 27, Numéro 2, 2008, pp.67-82.

GARCES Mario et LEIVA Sebastián, *El Golpe en La Legua : los caminos de la historia y de la memoria*, LOM, Santiago du Chili, 2005, 128 p.

GARCES Mario et NICHOLLS Nancy, *Para una historia de los derechos humanos en Chile : historia institucional de la Fundación de Ayuda Social de las Iglesias Cristianas*

FASIC 1975-1991, LOM, Collection « Ciencias humanas », Santiago du Chili, 2005, 278 p.

GARCES Mario, *Tomando su sitio : el movimiento de pobladores de Santiago. 1957-1970*, LOM, Santiago du Chili, 2002, 450 p.

GARCIA CASTRO Antonia, « La mémoire des survivants et la révolte des ombres : les disparus dans la société chilienne (1973-1995) » in *Cultures & conflits. Survivre : Réflexion sur l'action en situation de chaos*, Numéros 24-25, 1996-1997, pp.257-271.

GARCIA CASTRO Antonia, « Les murs comme support du politique : la brigade Chacón au Chili (1989-1997) » in *Cultures & Conflits*, Numéro 57, 2005, pp.259-275.

GARCIA Y. Marcela, « De différentes formes d'engagements. Itinéraires d'exilées chiliennes en France » in GALLORO Piero (Dir.), *L'exil des Sud-américains en Europe francophone*, Presses Universitaires de Nancy, Nancy, 2010, pp.55-76.

GARCIA Y. Marcela, « La imbricación de las relaciones sociales en el estudio de situaciones migratorias : el exilio de chilenos y chilenas en Francia » in FIELBAUM Alejandro, HAMEL Renato et LOPEZ Ana (Eds.), *El poder de la cultura. Espacios y discursos en América Latina*, LOM, Santiago du Chili, 2014, à paraître.

GARCIA Y. Marcela, « Les exilés chiliens en France : processus de reconstructions identitaires », Mémoire de Maîtrise de sociologie, Université Lyon II, 2004.

GARCIA Y. Marcela, « Les itinéraires des exilé·e·s chilien·ne·s en France », Travail de finalisation de Master 2 recherche de sociologie, Université Marc Bloch, Strasbourg, 2006.

GATICA Mónica, *¿ Exilio, migración, destierro ? Los trabajadores chilenos que se asentaron en el Noreste de Chubut a partir de Septiembre de 1973. Memorias, historias e implicancias*, Thèse de Doctorat en Histoire, Universidad Nacional de La Plata, 2011.

GAUDICHAUD Franck, *Chili 1970-1973. Mille jours qui ébranlèrent le monde*, Presses universitaires de Rennes, Collection « Des Amériques », Rennes, 2013, 350 p.

GAUNE Rafael et LARA Martín, « Desvelando huellas, evidenciando preguntas » in GAUNE Rafael et LARA Martín (Eds.), *Historias de racismo y discriminación en Chile*, Uqbar Editores, Santiago du Chili, 2009, pp.9-16.

GAUSSOT Ludovic, « Des rapports sociaux de sexe à la connaissance de ces rapports : une vertu cognitive de la non-conformité ? » in *Cahiers du genre*, Numéro 39, 2005, pp.153-172.

GAVIOLA Edda, LARGO Eliana et PALESTRO Sandra, *Una historia necesaria. Mujeres en Chile : 1973-1990*, Akí & Aora, Santiago du Chili, 1994, 256 p.

GAXIE Daniel, « Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales » in *Revue française de science politique*, Volume 52, Numéro 2, 2002, pp.145-178.

GHASARIAN Christian, « Introduction. Sur les chemins de l'ethnographie réflexive » in GHASARIAN Christian (Dir.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Armand Colin, Paris, 2002, pp.5-44.

GLASER Barney et STRAUSS Anselm, *The discovery of Grounded Theory. Strategies for qualitative research*, Aldine, Chicago, 1967, 271 p.

GODOY RAMOS Carmen Gloria, « El Estado chileno y las mujeres en el siglo XX. De los temas de la mujer al discurso de la igualdad de géneros » in *Diálogos. Revista electrónica de Historia*, Volume 14, Numéro 1, Université du Costa Rica, 2013, pp.97-123. Disponible sur www.revistas.ucr.ac.cr/

GOFFMAN Erving, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Éditions de Minuit, Collection « Le sens commun », Paris, 1975 (publication originale 1963), 175 p.

GOLDBERG-SALINAS Anette, « Brésiliennes en exil : de femmes migrantes à féministes étrangères » in FALQUET Jules, GOLDBERG-SALINAS Anette et ZAIDMAN Claude (Coord.), *Cahiers du Cedref. Femmes en migrations. Aperçus de recherche*, Numéro 8-9, 2000, pp.45-68.

GONGORA Mario, *Ensayo histórico sobre la noción de Estado en Chile en los siglos XIX y XX*, Editorial Universitaria, Santiago du Chili, 1994 (5ème édition. 1ère édition 1981), 397 p.

GONZALEZ Olga, « L'intégration problématique des Latino-américains en France » in AUDEBERT Cédric et MA MUNG Emmanuel (Eds), *Les migrations internationales : enjeux contemporains et questions nouvelles*, Université de Deusto, Bilbao, 2007, pp.123-134.

GOYON Marie, « La relation ethnographique : une affaire de genres » in *Socio-anthropologie*, Numéro 16, 2005. Disponible sur http://socio-anthropologie.revues.org/index444.html

GRABOWIECKA Sophia, *Les liens associatifs des femmes chiliennes*, Mémoire de Maîtrise en sociologie, Université du Québec, Montréal, 2007, 122 p. Disponible sur www.archipel.uqam.ca/1239/1/M10132.pdf

GUILLAUDAT Patrick et MOUTERDE Pierre, *Les mouvements sociaux au Chili : 1973-1993*, L'Harmattan, Collection « Rercherches et documents Amériques latines », Paris, 1995, 303 p.

GUILLAUMIN Colette, « Pratique du pouvoir et idée de Nature (1). L'appropriation des femmes » in *Questions féministes. Les corps appropriés*, Numéro 2, 1978, pp.5-30.

GUILLAUMIN Colette, « Pratique du pouvoir et idée de Nature (2). Le discours de la nature » in *Questions féministes. Natur-elle-ment*, Numéro 3, 1978, pp.5-28.

GUILLAUMIN Colette, *L'idéologie raciste : genèse et langage actuel*, Éditions Gallimard, Paris, 2002 (1ère édition 1972), 378 p.

GUILLEN ROMO Hector, « De Chicago à Santiago : le modèle économique chilien » in *Revue internationale et stratégique*, Volume 3, Numéro 91, 2013, pp.107-115.

GUTIERREZ Gustavo, *Teología de la liberación : perspectivas*, Centro de estudios y publicaciones, Lima, 1970, 372 p.

GUZMAN Jorge, « Ejes de lo femenino/masculino y de lo blanco/no blanco en dos textos literarios » in ACUÑA María Elena et MONTECINO Sonia (Coord.), *Diálogos sobre el género masculino en Chile*, Bravo y Allende Editores, Santiago du Chili, 1996, pp.49-63.

HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, Albin Michel, Paris, 1997 (1ère édition 1950), 295 p.

HANMER Jalna, « Violence et contrôle social des femmes » in *Questions féministes*, Numéro 1, 1977, pp.68-88.

HINER Hillary, « Voces soterradas, violencias ignoradas : Discursos, violencia política y género en los Informes Rettig y Valech » in *Latin american research review*, Volume 44, Numéro 3, 2009, pp.50-74.

HIRATA Helena et KERGOAT Danièle, « Division sexuelle du travail professionnel et domestique. Brésil, France, Japon » in HIRATA Helena, LOMBARDI Maria Rosa et MARUANI Margaret (Coord.), *Travail et genre : regards croisés. France-Europe-Amérique Latine*, La découverte, Paris, 2008, pp.197-212.

HIRATA Helena et KERGOAT Danièle, « La classe ouvrière a deux sexes » in *Politis La Revue*, *Y a-t-il encore des classes sociales ?,* Numéro 4, 1993, pp.55-58.

HIRATA Helena et ZARAFIAN Philippe, « Travail (le concept de) » in HIRATA Helena, LABORIE Françoise, LE DOARE Hélène et SENOTIER Danièle (Dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris, 2004 (2ème édition), pp.243-248.

HUGHES Everett (textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulié), *Le regard sociologique. Essais choisis*, Éditions de l'EHESS, Paris, 1996, 344 p.

HUTCHISON Elizabeth et ORELLANA Patricio, *El movimiento de los derechos humanos en Chile, 1973-1990*, Centros de estudios políticos latinoamericanos, Santiago du Chili, 1991, 225 p.

HUTCHISON Elizabeth, « Defensa de las "hijas del pueblo". Género y política obrera en Santiago a principios de siglo » in ANTEZANA Corinne, BRITO Alejandra, GODOY Lorena, HUTCHISON Elizabeth et ROSEMBLATT Karin (Coord.), *Disciplina y desacato : construcción de identidad en Chile. Siglos XIX y XX*, Ediciones Sur/CEDEM, Santiago du Chili, 1995, pp.257-285.

HUTCHISON Elizabeth, « El feminismo en el movimiento obrero chileno : la emancipación de la mujer en la prensa obrera feminista, 1905-1908 » in *Proposiciones*, Volume 21, Corporación de estudios sociales y educación, Santiago du Chili, 1992, pp.32-44.

HUTCHISON Elizabeth, « Identidades y alianzas : el movimiento chileno de las trabajadoras de casa particular durante la guerra fría » in PEREZ Inés (Coord.), *Nuevo mundo, Mundos Nuevos. Historias del trabajo doméstico*, 2013. Disponible sur http://nuevomundo.revues.org/65303

IHL Olivier, « Socialisation et événements politiques » in *Revue française de science politique*. *Dimensions de la socialisation politique*, Volume 52, Numéros 2-3, 2002, pp.125-144.

JAQUETTE Jane, *The women's movement in Latin america : participation and democracy*, Westview press, Oxford, 1994 (2ème édition), 257 p.

JARRY Anna, FARHAN Mona, LACOMBE Delphine, MANN Carol, MARTEU Élisabeth et NAJI Myriem, « Quelques réflexions sur le rapport de jeunes chercheuses féministes à leur terrain (chantier) » in *Terrains & travaux*, Volume 1, Numéro 10, ENS Cachan, 2006, pp.177-193.

JEDLICKI Fanny, « Les exilés chiliens et l'affaire Pinochet. Retour et transmission de la mémoire » in *Cahiers de l'Urmis. Débat : la nation, l'Europe, la démocratie*, Numéro 7, juin 2001, pp.33-51. Disponible sur http://urmis.revues.org/15

JEDLICKI Fanny, « De l'exilé héroïque à l'illégitimité du *retornado*. Les retours des familles de réfugiés chiliens en France » in *Anuario de Estudios Americanos*, Volume 1, Numéro 64, Séville, 2007, pp.87-110.

JEDLICKI Fanny, *De l'exil au retour. Héritages familiaux et recompositions identitaires d'enfants de* retornados *chiliens*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris VII, 2007.

JELIN Elizabeth, *Los trabajos de la memoria*, Siglo XXI, Madrid, 2001 (2ème édition), 177 p.

JENSON Jane, « Le féminisme en France depuis mai 68 » in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, Volume 1, Numéro 24, Presses de Sciences-Po, 1989, pp.55-68.

JERIA Claudia, « Feministas socialistas en dictadura. Una aproximación a su cultura política » in *Revista Izquierdas*, Numéro 4, août 2009. Disponible sur www.izquierdas.cl/revista/

JONAS Irène et SEHILI Djaouida, « Les images d'Epinal : émancipation ou aliénation féminines ? » in *Nouvelles questions féministes. L'ambivalence du travail : entre exploitation et émancipation*, Volume 27, Numéro 2, 2008, pp.39-52.

JORDAN Laura, *La musique des Chiliens exilés à Montréal pendant la dictature (1973-1989). La création de musiques de la résistance politique et la réception des auditeurs dans l'exil*, Mémoire de Maîtrise en musicologie, Université de Montréal, 2010.

JOXE Alain, *Le Chili sous Allende*, Gallimard, Paris, 1974, 278 p.

JUTEAU Danielle, « De la fragmentation à l'unité. Vers l'articulation des rapports sociaux » in *Cahiers de recherche éthique, L'égalitarisme en question*, Numéro 18, Fides, Montréal, 1994, pp.102-129.

JUTEAU Danielle, « Ethnicité et nation » in HIRATA Helena, LABORIE Françoise, LE DOARE Hélène et SENOTIER Danièle (Dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris, 2004 (2ème édition), pp.66-71.

KAY Cristóbal « La participación campesina bajo el gobierno de la UP » in *Revista mexicana de sociología*, Volume 36, Numéro 2, Universidad autónoma de México, 1974, pp.279-295.

KAY Diana, *Chileans in exile. Private struggles, public lives*, Longwood Academic, Londres, 1985, 225 p.

KERGOAT Danièle, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe » in HIRATA Helena, LABORIE Françoise, LE DOARE Hélène et SENOTIER Danièle (Dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris, 2004 (2ème édition), pp.35-44.

KERGOAT Danièle, « La coordination infirmière, un mouvement de femmes » in KERGOAT Danièle, IMBERT Françoise, LE DOARE Hélène et SENOTIER Danièle (Dir.), *Les infirmières et leur coordination 1988-1989*, Lamarre, Paris, 1992, pp.115-125.

KERGOAT Danièle, « La division du travail entre les sexes » in BOUTET Josiane, JACOT Henri, KERGOAT Jacques et LINHART Danièle (Dir.), *Le monde du travail*, La découverte & Syros, Paris, 1998, pp.319-327.

KERGOAT Danièle, *Les ouvrières*, Le Sycomore, Paris, 1982, 141 p.

KERGOAT Danièle, *Se battre, disent-elles…*, La dispute, Collection « Le genre du monde », Paris, 2012, 354 p.

KIRKWOOD Julieta, « Feminismo y participación política » in MEZA María Angélica (Dir.), *La otra mitad de Chile*, CESOC Ediciones Chile y América/Instituto para el nuevo Chile (INCH), Santiago du Chili, 1986, pp.13-42.

KIRKWOOD Julieta, *Ser política en Chile : las feministas y los partidos*, FLACSO, Santiago du Chili, 1986, 237 p.

KIRKWOOD Julieta, *Ser política en Chile : los nudos de la sabiduría feminista*, Editorial Cuarto propio, Santiago du Chili, 1990 (2ème édition), 255 p.

KLIMPEL Felícitas, *La mujer chilena. El aporte al progreso de Chile 1900-1960*, Editorial Andrés Bello, Santiago du Chili, 1962, 304 p.

KOFMAN Eleonore, « Genre et migration internationale : critique du réductionnisme théorique » in *Cahiers du Cedref. Genre, travail et migrations en Europe*, Numéro 12, Paris, 2004, pp.81-93.

KORNBLUH Peter, *Los EEUU y el derrocamiento de Allende : una historia desclasificada*, Ediciones B, Santiago du Chili, 2003, 224 p.

KRINSKY John et SIMONET Maud, « Déni de travail : l'invisibilisation du travail aujourd'hui. Introduction » in *Sociétés contemporaines*, Volume 3, Numéro 87, 2012, pp.5-23.

LAHIRE Bernard, *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Armand Collin, Collections « Essais et recherches », Paris, 2005 (2ème édition), 431 p.

LAHIRE Bernard, *Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Éditions du Seuil, Paris, 2012 (1ère édition 1995), 434 p.

LAMOUREUX Diane, « Public/privé » in HIRATA Helena, LABORIE Françoise, LE DOARE Hélène et SENOTIER Danièle (Dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris, 2004 (2ème édition), pp.185-190.

LARRAÑAGA Osvaldo, « Comportamientos reproductivos y natalidad 1960-2003 » in SCULLY Timothy, TIRONI Eugenio et VALENZUELA Samuel (Eds.), *El eslabón perdido. Familia, modernización y bienestar en Chile*, Taurus, Santiago du Chili, 2006, pp.137-176.

LARRAÑAGA Osvaldo, « Participación laboral de la mujer » in SCULLY Timothy, TIRONI Eugenio et VALENZUELA Samuel (Eds.), *El eslabón perdido. Familia, modernización y bienestar en Chile*, Taurus, Santiago du Chili, 2006, pp.177-224.

LE QUENTREC Yannick et RIEU Anne, *Femmes : Engagements publics et vie privée*, Éditions Syllepse, Collection « Le présent avenir », Paris, 2003, 139 p.

LE QUENTREC Yannick, « Portraits de militants et d'hommes de militantes » in FILLIEULE Olivier et ROUX Patricia, *Le sexe du militantisme*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 2009, pp.115-139.

LE RENARD Amélie, « Partager des contraintes de genre avec les enquêtées. Quelques réflexions à partir du cas saoudien » in *Genèses*, Volume 4, Numéro 81, Belin, Paris, 2010, pp.128-141.

LE WITA Béatrix, *Ni vue ni connue. Approche ethnographique de la culture bourgeoise*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1989, 200 p.

LECHNER Norbert et LEVY Susana, « CEMA-Chile y la Secretaría Nacional de la mujer » in MEZA María Angélica (Dir.), *La otra mitad de Chile*, CESOC Ediciones Chile y América/Instituto para el nuevo Chile (INCH), Santiago du Chili, 1986, pp.81-100.

LECHNER Norbert et LEVY Susana, *Notas sobre la vida cotidiana.* Volume 3. *El disciplinamiento de la mujer*, Document de travail Numéro 57, FLACSO, Santiago du Chili, 1984, 101 p.

LECLERCQ Catherine et PAGIS Julie, « Les incidences biographiques de l'engagement. Socialisations militantes et mobilité sociale. Introduction » in *Sociétés contemporaines*, Numéro 84, 2011, pp.5-23.

LECLERCQ Catherine, « Engagement et construction de soi. La carrière d'émancipation d'un permanent communiste » in *Sociétés contemporaines*, Volume 4, Numéro 84, 2011, pp.127-149.

LECOURT KENDALL Yasmín, *Relaciones de género y liderazgo de mujeres dentro del Partido Comunista de Chile*, Mémoire de *Magíster* en genre et culture, mention sciences sociales, Université du Chili, Santiago du Chili, 2005.

LEIVA Sebastián et NEGHME Fahra, *La política del Movimiento de Izquierda Revolucionaria (MIR) durante la Unidad Popular y su influencia sobre los obreros y* pobladores *de Santiago*, Mémoire de *Magíster* d'éducation en histoire et géographie, Université de Santiago du Chili, 2000.

LEJEUNE Philippe, *Le pacte biographique*, Éditions du Seuil, Collection « Poétique », Paris, 1975, 357 p.

LEVISSE-TOUZE Christine, « Femmes dans la France libre » in MARCOT François (Dir.) *Dictionnaire historique de la résistance. Résistance intérieure et France libre*, Éditions Robert Laffont, Paris, 2006, pp.886-888.

LEVISSE-TOUZE Christine, « Femmes dans la résistance » in MARCOT François (Dir.), *Dictionnaire historique de la résistance. Résistance intérieure et France libre*, Éditions Robert Laffont, Paris, 2006, pp.884-885.

LIAUZU Claude, « L'usage des termes "race, ethnie, nation" dans le contexte des conquêtes coloniales françaises » in *Raison présente. Racisme, race et sciences sociales*, Numéro 174, 2ème trimestre 2010, pp.13-29.

LIPSCHÜTZ Alejandro, *El problema racial en la conquista de América y el mestizaje*, Editorial Andrés bello, Santiago du Chili, 1967 (2ème édition), 384 p.

LIPSCHÜTZ Alejandro, *Marx y Lenin en la América latina y los problemas indigenistas*, Casa de las Américas, La Havane, 1974, 224 p.

LIRA Elizabeth, « Algunas reflexiones a propósito de los 40 años del Golpe militar en Chile y las condiciones de la reconciliación política » in *Psykhe*, Volume 22, Numéro 2, Université Catholique du Chili, 2013, pp.5-18.

LIRA Elizabeth, « Mujeres detenidas desaparecidas. Chile 1973-1990 » in PINTO VALLEJOS Julio (Ed.), *Mujeres : historias chilenas del siglo XX*, LOM, Santiago du Chili, 2011 (2ème édition), pp.141-173.

LOCHAK Danièle, « Qu'est-ce qu'un réfugié ? La construction politique d'une catégorie juridique » in *Pouvoirs. Les réfugiés*, Volume 1, Numéro 144, 2013, pp.33-47.

LOISEAU Dominique, *Femmes et militantisme*, L'Harmattan, Collection « Logiques sociales », Paris, 1996, 239 p.

LÖWY Michael, « Modernité et critique de la modernité dans la théologie de la libération » in *Archives de sciences sociales des religions. La théologie de la libération en Amérique latine*, Numéro 3, Année 35, EHESS, 1990, pp.7-23.

MANNHEIM Karl, *Le problème des générations*, Nathan, Collection « Essais et Recherches », Paris, 1990 (publication originale 1928), 122 p.

MARAVALL Javier, « El ideario de mujer bajo la dictadura militar (1973-1990) » in *Pensamiento crítico. Revista electrónica de historia*, Numéro 4, 2004. Disponible sur www.pensamientocritico.cl

MARAVALL Javier, « Las prisioneras políticas bajo la dictadura militar » in *Stockholm review of Latin americain studies*, Numéro 5, Stockholms University, 2009, pp.29-41.

MARAVALL Javier, « Tortura sexual en Chile : las presas políticas bajo la dictadura militar (1973–1990) » in MEDINA María Clara, DOMINGUEZ Edmé et ICAZA GARZA Rosalba (Eds.), *Género y globalización en América Latina : décimo aniversario de la Red Haina (1996–2006)*, Red HAINA/Instituto Iberoamericano, Göteborg, 2007, pp.113-126.

MARAVALL Javier, *Las mujeres en la izquierda chilena durante la Unidad Popular y la dictadura militar (1973-1990)*, Thèse de doctorat en histoire, Universidad Autónoma de Madrid, 2012.

MARQUES-PEREIRA Bérengère et ZAVALA SAN MARTIN Ximena, « L'expérience de l'exil chez les femmes leaders chiliennes » in MORELLI Anne (Coord.), *Sextant*. *Femmes exilées politiques*, Numéro 26, GIEF / Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2009, pp.131-138.

MARQUES-PEREIRA Bérengère, « Savoir et système de genre au Chili : une connaissance à vocation politique et pragmatique dans un contexte de démocratisation » in *Revue internationale de politique comparée. Les sciences du gouvernement en France et au Chili : pratiques, usages, dispositifs*, Volume 19, Numéro 3, 2012, pp.127-148.

MARTIN Hélène, MESSANT Françoise, ROCCA I ESCODA Marta, ROSENDE Magdalena et ROUX Patricia, « Édito. Le travail, outil de libération des femmes ? » in *Nouvelles questions féministes. L'ambivalence du travail : entre exploitation et émancipation*, Volume 27, Numéro 2, 2008, pp.4-11.

MARUANI Margaret, *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Syros, Paris, 1979, 271 p.

MASCLET Camille, *Mémoire(s) du Mouvement de Libération des Femmes : Quelle transmission, quel héritage chez les militantes et leurs enfants ?*, Mémoire de Diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Lyon, Lyon, 2007.

MASSON Sabine, « Genre, race et colonialité en Amérique Latine et aux Caraïbes. Une analyse des mouvements indigènes et féministes » in FILLIEULE Olivier et ROUX Patricia (Dir.), *Le sexe du militantisme*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 2009, pp.299-316.

MATAS Juan et PFEFFERKORN Roland, « Présentation : Le problème de la ligne de partage des couleurs » in *Raison présente. Racisme, race et sciences sociales*, Numéro 174, 2ème trimestre 2010, pp.3-12.

MATAS Juan, « À propos de l'après-totalitarisme. Le cas chilien : les enjeux du social » in *Regards sociologiques*, Numéro 11, Association Regards sociologiques, Strasbourg, 1996, pp.58-65.

MATAS Juan, « Éléments pour une approche des diasporas de l'exil chilien en Europe et des réseaux religieux liés à la Théologie de la libération » in BASTIAN Jean-Pierre (Dir.), *La modernité religieuse en perspective comparée : Europe – Amérique latine*, Éditions Karthala, Paris, 2001, pp.257-285.

MATAS Juan, « Les Chiliens transplantés en Alsace : un exil apprivoisé ? » in *Par monts et par vaux*, Migrations et voyages, Montbrison, 2002, pp.461-495.

MATHIEU Nicole-Claude, « Quand céder n'est pas consentir. Des déterminants matériels et psychique de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie » in MATHIEU Nicole-Claude, *L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*, Éditions de l'EHESS, Paris, 1985, pp.169-247.

MATONTI Frédérique et POUPEAU Franck, « Le capital militant. Essai de définition » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, *Le capital militant*, Volume 5, Numéro 155, 2004, pp.4-11.

MATTELART Armand et MATTELART Michèle, *Juventud, rebeldía y conformismo*, Editorial Universitaria, Santiago du Chili, 1970, 335 p.

MATTELART Armand et MATTELART Michèle, *La mujer chilena en una nueva sociedad. Un estudio exploratorio acerca de la situación e imagen de la mujer en Chile*, Editorial del pacífico S.A, Santiago du Chili, 1968, 232 p.

MAUSS Marcel, « Divisions et proportions des divisions de la sociologie » in *Année sociologique*, Nouvelle série, Volume 2, 1927, pp.178-245.

MEDIGUE Alice, *Mémoires latino-américaines contre l'oppression. Témoignages d'exilés du Cône sud (1960-2000)*, Indigo et Côté femmes Éditions, Paris, 2008, 280 p.

MELLAFE Rolando, *La introducción de la esclavitud negra en Chile : tráficos y rutas*, Editorial Universitaria, Santiago du Chili, 1984 (1ère édition 1959), 287 p.

MELLER Patricio, *Un siglo de economía política chilena (1880-1990)*, Editorial Andrés Bello, Santiago du Chili, 1996, 380 p.

MERTON Robert, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Armand Colin, Paris, 1997 (publication originale 1949), 384 p.

MEYERS Paul, « La intervención militar de las universidades chilenas » in *Revista Mensaje*, Volume 24, Numéro 241, 1975, pp.379-384. Disponible sur http://biblioteca.uahurtado.cl/UJAH/msj/docs/1975/n241_379.pdf

MIRES Lylian, « Las mujeres y su articulación en el sistema político » in *Proposiciones*, Numéro 22, Corporación de estudios sociales y educación, Santiago du Chili, août 1993, pp.80-111.

MONSALVEZ Danny, « Chili, la dictadura cívico-militar de Augusto Pinochet y el exilio como dispositivo de control social : El caso de la ciudad de Concepción » in *Actas de las Jornadas de trabajo sobre Exilios políticos del Cono sur en el siglo XX. Agendas, problemas y perspectivas conceptuales*, Editorial de la Universidad de La Plata, La Plata, Argentine, 2013, 19 p. Disponible sur : http://jornadasexilios.fahce.unlp.edu.ar/ponencias

MONTECINO Sonia, « Símbolo mariano y constitución de la identidad femenina en Chile » in *Estudios Públicos*, Numéro 39, Centros de estudios públicos, Santiago du Chili, 1990, pp.283-290.

MONTECINO Sonia, *Madres y huachos : alegorías del mestizaje chileno*, Editorial Cuarto propio / CEDEM, Santiago du Chili, 1991, 162 p.

MORELLI Anne, « Exhumer l'histoire des femmes exilées politiques » in MORELLI Anne (Coord.), *Sextant. Femmes exilées politiques*, Numéro 26, GIEF / Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2009, pp.7-16.

MOROKVASIC Mirjana, *One way ticket : migration and female labour*, Routledge and Kegan Paul, Londres, 1983, 162 p.

MOUJOUD Nasima, « Effet de la migration sur les femmes et sur les rapports sociaux de sexe. Au-delà des visions binaires » in *Cahiers du Cedref. Femmes, genre, migrations et mondialisation*, Numéro 16, 2008, pp.57-79.

MOULIAN Tomás, *Democracia y socialismo*, FLACSO, Santiago du Chili, 1983, 232 p.

MUJICA Dolores, *Cronología comentada de los cordones industriales*, Clase contra clase Edición, Santiago du Chili, 2008 (2ème édition), 44 p.

MUJICA Gustavo, *La literatura chilena publicada en Francia (1973-1990)*, Embajada de Chile ante la Unesco, 1991, 159 p.

NAHOUM-GRAPPE Véronique, « La purification ethnique et les viols systématiques. Ex-Yougoslavie 1991-1995 » in *Clio. Histoire, femmes et sociétés. Guerres civiles*, Numéro 5, 1997. Disponible sur http://clio.revues.org/416

NOIRIEL Gérard, *Le creuset français. Histoire de l'immigration (XIXe – XXe siècle)*, Éditions du Seuil, Paris, 1992 (2ème édition), 437 p.

NOIRIEL GERARD, *Réfugiés et sans-papiers. La République face au droit d'asile XIXème - XXème siècle*, Hachette, Collection « Pluriel », Paris, 1998 (1ère édition 1991), 355 p.

NORAMBUENA Carmen, « Exilio y retorno. Chile. 1973-1994 » in GARCES Mario, MILOS Pedro, OLGUIN Myriam, PINTO VALLEJOS Julio, ROJAS María Teresa et URRUTIA Miguel (Coord.), *Memoria para un nuevo siglo. Chile, miradas a la segunda mitad del siglo XX*, LOM, Santiago du Chili, 2000, pp.173-188.

NUÑEZ SALAZAR Isabel, "Yo he trabajado toda la vida"… *Representaciones sociales del trabajo femenino en Chile 1970-1992*, Mémoire de *Magíster* Genre et culture, mention Sciences humaines, Université du Chili, 2010.

OAKLEY Ann, *Housewife*, Penguin, Londres, 1976, 273 p.

OBREGON Vania, « El régimen militar y las mujeres (1973 a 1989) : Discurso oficial, prácticas y disciplinamiento » in CATALAN Ramiro, CID AGUAYO Beatriz et EYZAGUIRRE Loreto (Dir.), *Memoria, tradición y modernidad en Chile : identidades al acecho*, CEDEM/LOM, Collection « Investigadores jóvenes », Santiago du Chili, 2001, pp.305-339.

OLAVARRIA José, *El sexismo que tortura y mata. Política de género y represión política hacia las mujeres en Chile*, Document de travail, FLACSO, Santiago du Chili, 2003, 7 p.

OLLIVIER Michèle et TREMBLAY Manon, *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*, L'Harmattan, Collection « Outils de recherche », Paris et Montréal, 2000, 256 p.

OÑATE Rody et WRIGHT Thomas, *La diáspora chilena : a 30 años del golpe militar*, Ediciones Urdimbre, Mexico, 2002 (2ème édition), 302 p.

ORELLANA Patricio, « Exilio y desexilio » in ORELLANA Patricio, *La represión en Chile, 1973-1989*, non publié, 1992. Disponible sur www.probidadenchile.cl

Organo Oficial de Centros de madres, *Mujeres*, Numéro 1, Editorial Quimantú, Santiago du Chili, 1971, 34 p.

OSO CASAS Laura, « Migration, genre et foyers transnationaux : un état de la bibliographie » in *Cahiers du Cedref. Femmes, genre, migrations et mondialisation*, Numéro 16, 2008, pp.125-146.

PAGIS Julie, « Engagements soixante-huitards sous le regard croisé des statistiques et des récits de vie » in *Politix. Observer les mobilisations*, Volume 1, Numéro 93, 2011, pp.93-114.

PAGIS Julie, « Incidences biographiques du militantisme en Mai 68 » in *Sociétés contemporaines*, Volume 4, Numéro 84, 2011, pp.25-51.

PAGIS Julie, « Quand le genre entre en crise (politique)… Les effets biographiques du militantisme en Mai 68 » in *Sociétés & Représentations*, Numéro 24, 2007, pp.233-249.

PALIERAKI Eugénia, « Une gauche nouvelle ? Histoire critique de l'extrême gauche chilienne des années 1960 » in *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, Numéro 33, 2011, pp.103-107.

PALOMINOS ROJAS Eva, *Vuelo de mariposa. Una historia de amor en el MIR*, Ediciones Escaparate, Collection « Rojo y negro », Concepción, Chili, 2007, 234 p.

PARDO Adolfo, *La parrilla*, Ocho libros, Santiago du Chili, 2012 (1ère édition 1981), 72 p.

PAUGAM Serge, « Choix et limites du mode d'objectivation » in PAUGAM Serge (Dir.), *L'enquête sociologique*, PUF, Paris, 2010, pp.53-70.

PERCHERON Annick, « La socialisation politique, défense et illustration » in GRAWITZ Madeleine et LECA Jean (Dir.), *Traité de science politique.* Volume 3. *L'action politique*, PUF, Paris, 1985, pp.165-235.

PEREZ Cristián, « Historia del MIR. " Si quieren guerra, guerra tendrán !" » in *Estudios públicos*, Numéro 91, 2003, pp.5-44. Disponible sur www.cepchile.cl/dms/archivo_3208_1504/rev91_perez.pdf

PERROT Michelle, *Les ouvriers en grève*, Mouton, Paris, 1974, 900 p.

PEZERIL Charlotte, « Réflexivité et dualité sexuelle » in *Journal des anthropologues*, Numéros 108-109, 2007. Disponible sur http://jda.revues.org/1182

PFEFFERKORN Roland, *Genre et rapports sociaux de sexe*, Éditions Page deux, Collection « Empreinte », Lausanne, 2012, 138 p.

PFEFFERKORN Roland, *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de sexes*, La dispute, Collection « Le genre du monde », Paris, 2007, 416 p.

PINEDO Javier et SANHUEZA Carlos (Ed.), *La patria interrumpida : Latinoamericanos en el exilio, siglos XVIII-XX*, LOM, Santiago du Chili, 2010, 245 p.

PINTO VALLEJOS Julio (Dir.), *Historia contemporánea de Chile.* Tomo III. *La economía : Mercados, empresarios y trabajadores*, LOM, Santiago du Chili, 2002, 192 p.

PINTO VALLEJOS Julio et SALAZAR Gabriel (Dir.), *Historia contemporánea de Chile.* Tomo I. *Estado, legitimidad, ciudadanía*, LOM, Santiago du Chili, 1999, 315 p.

PINTO VALLEJOS Julio et SALAZAR Gabriel (Dir.), *Historia contemporánea de Chile.* Tomo IV. *Hombría y feminidad*, LOM, Santiago du Chili, 2002, 208 p.

POLLAK Michael, *L'expérience concentrationnaire*, Éditions Métailié, Collection « Suites Sciences Humaines », Paris, 2000 (1ère édition 1990), 342 p.

POTTHAST Barbara, *Madres, obreras, amantes. Protagonismo femenino en la historia de América latina*, Iberoamericana-Vervuet, Madrid, 2011 (publication originale 2003), 394 p.

POUTIGNAT Philippe et STREIFF-FENART Jocelyne, *Théories de l'ethnicité*, PUF, Collection « Le sociologue », Paris, 1995, 270 p.

POWER Margaret, « La Unidad Popular y la masculinidad » in *La ventana*, Numéro 7, Centro universitario de ciencias sociales y humanidades de la Universidad de Guadalajara, Guadalajara, 1997, pp.250-270.

POWER Margaret, *Right-wing women in Chile : Feminine power and the struggle against Allende, 1964-1973*, University Park / Pennsylvania state University press, Pennsylvanie, 2002, 311 p.

PRECHT PIZARRO Jorge, « La laicidad del estado en cuatro constituciones latinoamericanas » in *Estudios constitucionales*, Numéro 2, Université de Talca, Librotecnia, Santiago du Chili, 2006, pp.697-716.

PROGNON Nicolas, « La culture chilienne en exil en France : Une forme de résistance à la junte (1973-1994) » in *Pandora. Revue d'études hispaniques*, Numéro 8, 2008, pp.205-220.

PROGNON Nicolas, *La diaspora chilienne en France : l'exil et le retour (1973-1994)*, Thèse de Doctorat d'Histoire, Université Toulouse II Le Mirail, 2002.

PUZ Amanda, *Última vez que me exilio. Mis memorias*, Editorial Catalonia, Santiago du Chili, 2006, 236 p.

QUIJANO Aníbal, « Colonialidad del poder, eurocentrismo y América Latina » in LANDER Edgardo (Coord.), *La colonialidad del saber : eurocentrismo y ciencias sociales. Perspectivas latinoamericanas*, CLACSO, Buenos Aires, 2000, pp.201-246.

QUIMINAL Catherine, « Migrations » in HIRATA Helena, LABORIE Françoise, LE DOARE Hélène et SENOTIER Danièle (Dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris, 2004 (2ème édition), pp.124-129.

RACZYNSKI Dagmar, « Radiografía de la familia pobre » in SCULLY Timothy, TIRONI Eugenio et VALENZUELA Samuel (Eds.), *El eslabón perdido. Familia, modernización y bienestar en Chile*, Taurus, Santiago du Chili, 2006, pp.289-330.

RADOVIC Iván, « Experiencia de la reforma agraria chilena » in *Biblioteca de documentos cooperativa*, Document de travail, Red de trabajo cooperativo, 2005, 30 p. Disponible sur www.comunitarios.cl

RAMIREZ NECOCHEA Hernán, *Origen y formación del Partido Comunista de Chile : ensayo de historia del Partido*, Editora Austral, Santiago du Chili, 1965, 319 p.

REA Andrea et TRIPIER Maryse, *Sociologie de l'immigration*, La Découverte, Collection « Repères », Paris, 2003, 122 p.

REBOLLEDO Loreto, « El impacto del exilio en las familias chilenas » in VALDES Teresa et VALDES Ximena, *Familia y vida privada : ¿ transformaciones, tensiones, resistencias y nuevos sentidos ?*, FLACSO, Santiago du Chili, 2005, pp.133-162.

REBOLLEDO Loreto, « Mujeres y mapuches cruzando fronteras. Identidades y exilio » in PINEDO Javier et SANHUEZA Carlos (Ed.), *La patria interrumpida : Latinoamericanos en el exilio, siglos XVIII-XX*, LOM, Santiago du Chili, 2010, pp.165-190.

REBOLLEDO Loreto, *Memorias del desarraigo. Testimonios de exilio y retorno de hombres y mujeres de Chile*, Editorial Catalonia, Santiago du Chili, 2006, 217 p.

RIOT-SARCEY Michèle, « L'historiographie française et le concept de "genre" » in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, Volume 4, Numéro 47, 2000, pp.805-814.

RITAINE Evelyne, « Cherche capital social, désespérément » in *Critique internationale*, Volume 3, Numéro 12, 2001, pp.48-59.

ROBIN Marie-Monique, *Escadrons de la mort, l'école française*, La Découverte, Paris, 2004, 452 p.

ROBLES Victor Hugo, *Bandera hueca : historia del movimiento homosexual en Chile*, Editorial Arcis, Collection « Memorias sociales », Santiago du Chili, 2008, 215 p.

ROCA Gustavo, *Las dictaduras militares en el Cono sur*, El cid Editor, Collection « Estudios interdisciplinarios », Cordoba, Argentine, 1984, 301 p.

ROJAS Carmen, *Recuerdos de una mirista*, Ediciones del taller, Montevideo, 1988, 100 p.

ROJAS MIRA Claudia et SANTONI Alessandro, « Geografía política del exilio chileno : Los diferentes rostros de la solidaridad » in *Perfiles Latinoamericanos*, Numéro 41, 2013, pp.123-142.

ROJAS MIRA Claudia, *El exilio político chileno : La Casa de Chile en México (1973-1993), una experiencia singular*, Thèse de Doctorat d'Études américaines, mention histoire, Université de Santiago du Chili, Santiago du Chili, 2013. Disponible sur http://190.98.219.232/~tesisdh/Tesis_PDF/Tesis%20Rojas%20Claudia.pdf

ROJAS MIRA Claudia, *Poder, mujeres y cambio en Chile (1964-1973): Un capítulo de nuestra historia*, Mémoire de *Maestría* d'histoire, UNAM Iztapalapa, Université Nationale Autonome Métropolitaine d'Iztapalapa, Mexique, 1994.

ROLLAND Denis et TOUZALIN Marie Hélène, « Un miroir déformant ? Les latino-américains à Paris depuis 1945 » in MARES Antoine et MILZA Pierre (Dir.), *Le Paris des étrangers*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1994, pp.263-293.

ROLLAND Denis, « Les perceptions de la France en Amérique latine : structures et évolutions, 1918-1945 » in *Mélanges de la Casa de Velásquez*, Volume 28, Numéro 28-3, 1992, pp.161-189.

ROLLE Claudio, « La "Nueva canción chilena". El proyecto cultural popular, la campaña presidencial y gobierno de Salvador Allende » in *Pensamiento crítico. Revista electrónica de historia*, Numéro 2, 2002. Disponible sur www.pensamientocritico.cl

ROMITO Patrizia, « Épistémologie, méthodologie et évolution sociale des études sur la santé des femmes » in *Nouvelles questions féministes. Violences contre les femmes : une réponse féministe*, Volume 18, Numéro 2, 1997, pp.35-58.

ROSADO NUNES Maria José F., « Religions » in HIRATA Helena, LABORIE Françoise, LE DOARE Hélène et SENOTIER Danièle (Dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris, 2004 (2ème édition), pp.190-194.

ROULLEAU-BERGER Laurence, *Migrer au féminin*, PUF, Paris, 2010, 182 p.

ROUSSIAU Nicolas et BONARDI Christine, *Les représentations sociales : état des lieux et perspectives*, Mardaga, Sprimont, Belgique, 2001, 250 p.

SAAVEDRA PELAEZ Alejandro, *Los Mapuche en la sociedad chilena actual*, LOM, Collection « Ciencias sociales », Santiago du Chili, 2002, 283 p.

SALAZAR Gabriel, *Ser niño huacho en la historia de Chile (siglo XIX)*, LOM, Santiago du Chili, 2006, 134 p.

SALAZAR Manuel, *Las letras del horror.* Tomo 1. *La DINA*, LOM, Collection « Nuevo periodismo », Santiago du Chili, 2011, 347 p.

SALAZAR Manuel, *Las letras del horror.* Tomo 2. *La CNI*, LOM, Collection « Nuevo periodismo », Santiago du Chili, 2012, 339 p.

SARGET Marie-Noëlle, *Histoire du Chili de la conquête à nos jours*, L'Harmattan, Collection « Horizon Amériques latines », Paris, 1996, 319 p.

SASTRE DIAZ Camila, « Reflexiones sobre la politización de las arpilleristas chilenas (1973-1990) » in *Sociedad & Equidad*, Numéro 2, Université du Chili, 2011, pp.364-377.

SAWICKI Frédéric et SIMEANT Johanna, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français » in *Sociologie du travail*, Volume 51, Numéro 1, 2009, pp.97-125.

SAYAD Abdelmayek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité.* Tome 1. *L'illusion du provisoire,* Raison d'agir, Paris, 2006 (1ère édition 1991), 216 p.

SCOTT Joan, « Genre : Une catégorie utile d'analyse historique » in *Les cahiers du GRIF. Le genre dans l'histoire*, Volume 37, Numéros 37-38, 1988, pp.125-153.

SCRINZI Francesca, « "Ma culture dans laquelle elle travaille". Les migrantes dans les services domestiques en Italie et en France » in *Cahiers du Cedref. Genre, travail et migrations en Europe*, Numéro 12, Paris, 2004, pp.137-162.

SEGUEL-BOCCARA Ingrid, *Les passions politiques au Chili durant l'Unité populaire 1970-1973*, L'Harmattan, Paris, 1997, 448 p.

SERRANO Claudia, *Femmes : changement culturel, identité et citoyenneté. Étude de l'action collective des femmes sous la dictature militaire au Chili*, Thèse de Doctorat de sociologie, EHESS, Paris, 1992.

SERRANO Marcela, *El albergue de las mujeres tristes*, Editorial Alfaguara, Mexico, 1997 (9ème édition), 393 p.

SERRANO Sol, « La definición de lo público en un estado católico. El caso chileno 1810-1885 » in *Estudios públicos*, Numéro 76, Centros de estudios públicos, Santiago du Chili, 1999, pp.211-232.

SHAYNE Julie, *They used to call us witches : Chilean exiles, culture, and feminism*, Lexington Books, Lanham, 2009, 283 p.

SILVA GOTAY Samuel, *La teología de la liberación : implicaciones para la Iglesia y el marxismo ; implicaciones de la teología de la liberación para la sociología de la religión*, CEPAE, Santo domingo, 1985, 393 p.

SILVA Myra, « La mujer exiliada » in MEZA María Angélica (Dir.), *La otra mitad de Chile*, CESOC Ediciones Chile y América/Instituto para el Nuevo Chile, Santiago du Chili, 1986, pp.305-323.

SIRONI Françoise, *Bourreaux et victimes. Psychologie de la torture*, Éditions Odile Jacob, Paris, 1999, 285 p.

SLUZALEK Bettina, *Das zweite Exil : die Reintegration chilenischer Rückkehrer im Zuge der Demokratisierung in Chile unter besonderer Berücksichtigung von Frauen*, World University Service, Wiesbaden, 1999, 239 p.

STOFFEL Sophie, « Le féminisme sous la démocratie au Chili » in TRAT Josette, LAMOUREUX Diane et PFEFFERKORN Roland (Dir.) *L'autonomie des femmes en question. Antiféminismes et résistances en Amérique et en Europe*, L'Harmattan, Collection « Bibliothèque du Féminisme », Paris, 2006, pp.51-69.

STUVEN Ana María, « El feminismo en retirada. A propósito del libro *Right-wing women in Chile : Feminine power and the struggle against Allende, 1964-1973*, de Margaret Power » in *Estudios Públicos*, Numéro 90, Centros de estudios públicos, Santiago du Chili, 2003, pp.311-334.

TAPIA VALDES Jorge, *El terrorismo de Estado : la Doctrina de la seguridad nacional en el Cono sur*, Editorial Nueva imagen, Mexico, 1980, 284 p.

THOMPSON Edward P., *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Points, Collection « Histoire », Paris, 2012 (publication originale 1968), 1164 p.

TISSOT Sylvie, « Les reconversions militantes » in GAUBERT Christophe, LECHIEN Marie-hélène et TISSOT Sylvie (Eds.), *Reconversions militantes*, Pulim, Collection « Sociologie et sciences sociales », Limoges, 2005, pp.7-17.

TORREJON-BARREDA Carolina, « La clandestinité rêvée, la clandestinité subie. Parcours clandestins du parti socialiste du Chili, 1959-1979 » in *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, Numéro 38, 2013, pp.109-122.

TOURAINE Alain, *Actores sociales y sistemas políticos en América Latina*, Oficina Internacional del Trabajo – Programa Regional del Empleo para América latina y el Caribe, Santiago du Chili, 1987, 256 p.

TOURAINE Alain, *Vie et mort du Chili populaire – journal sociologique / juillet-septembre 1973*, Éditions du Seuil, Paris, 1973, 283 p.

TRAT Josette « La responsable féministe, la "mauvaise tête" dans les organisations mixtes » in *Cahiers du Genre. Féminisme(s). Recompositions et mutations*, Hors série, L'Harmattan, Paris, 2006, pp.143-158.

VALDES Hernán, *Tejas verdes : Diario de un campo de concentración en Chile*, Editorial Ariel, Collection « Nuestro siglo por dentro », Barcelone, 1974, 174 p.

VALDES Teresa et WEINSTEIN Marisa, *Mujeres que sueñan. Las organizaciones de pobladores en Chile 1973-1989*, FLACSO, Santiago du Chili, 1993, 265 p.

VALDES Teresa, *Venid, benditas de mi padre : las pobladoras, sus rutinas y sus sueños*, FLACSO, Santiago du Chili, 1988, 396 p.

VALDES Ximena, « Notas sobre la metamorfosis de la familia en Chile », Document de travail, CEPAL, Santiago du Chili, 2007, 18 p. Disponible sur www.cepal.org

VALDIVIA ORTIZ Verónica, « ¿ Las "mamitas de Chile" ? Las mujeres y el sexo bajo la dictadura pinochetista » in PINTO VALLEJOS Julio (Ed.), *Mujeres : historias chilenas del siglo XX*, LOM, Santiago du Chili, 2011 (2ème édition), pp.87-116.

VALDIVIA ORTIZ Verónica, « " ¡ Estamos en guerra, señores ! El régimen militar de Pinochet y el "pueblo". 1973-1980 » in *Revista Historia*, Volume 43, Numéro 1, Université catholique du Chili, 2010, pp.163-201. Disponible sur www.scielo.cl

VALENZUELA Eduardo, « Les anciens exilés chiliens et la fin de l'héritage politique de Pinochet » in *Hommes & migrations*, Numéro 1305, 2013, pp.145-148.

VALENZUELA María Elena, « Las mujeres en la transición democrática » in DRAKE Paul et JAKSIC Iván (Eds.), *El difícil camino hacia la democracia en Chile, 1982-1990*, FLACSO, Santiago du Chili, 1993, pp.307-350. Disponible sur http://cronopio.flacso.cl/fondo/pub/publicos/1993/libro/000593.pdf

VALENZUELA Samuel, « Democracia familiar y desarrollo » in SCULLY Timothy, TIRONI Eugenio et VALENZUELA Samuel (Eds.), *El eslabón perdido. Familia, modernización y bienestar en Chile*, Taurus, Santiago du Chili, 2006, p.106. pp.97-136.

VALENZUELA VAN TREEK Esteban, *Cristianismo, revolución y renovación en Chile : el Movimiento de Acción Popular Unitaria (MAPU) 1969-1989*, Thèse de Doctorat d'histoire, Université de Valence, 2011.

VAN DE VEN Nicole, « Témoignage du Chili » in *Cahiers du Grif. Violence*, Volume 14, Numéros 14-15, 1976, pp.87-88.

VAN DIJK Teun A., *Dominación étnica y racismo discursivo en España y América Latina. Prejuicios e ideologías racistas en Iberoamérica hoy en día*, Editorial Gedisa, Collection « Libertad y cambio », Barcelone, 2004, 205 p.

VANDERSCHUEREN Franz, « Significado político de las juntas de vecinos en poblaciones de Santiago » in *Revista EURE. Revista latinoamericana de estudios urbano regionales*, Volume 1, Numéro 2, Université Catholique du Chili, 1971, pp.67-90.

VAYSSIERE Pierre, *Le Chili d'Allende et de Pinochet dans la presse française : passions politiques, informations et désinformations (1970-2005)*, L'Harmattan, Paris, 2005, 301 p.

VEGA Luis, *La caída de Allende : anatomía de un golpe de estado*, Semana publicaciones, Jérusalem, 1983, 373 p.

VEILLON Dominique, « Les femmes dans la guerre : anonymes et résistantes » in MORIN-ROTUREAU Evelyne (Dir.), *1935-1945 : combats de femmes. Françaises et Allemandes, les oubliées de l'histoire*, Éditions Autrement, Collection « Mémoires », Paris, 2001, pp.64-82.

VERA GAJARDO Antonieta, « Les discours de genre dans la campagne présidentielle de Michelle Bachelet : une critique féministe » in *Raisons politiques*, Volume 3, Numéro 31, 2008, pp.81-104.

VERA Patricia, « Experiencias transculturales de mujeres : El caso del exilio de mujeres chilenas en Holanda (1973-1984) » in MONTECINO Sonia et BOISIER María Elena (Eds.), *Huellas. Seminario mujer y antropología : problematización y perspectivas*, CEDEM, Santiago du Chili, 1993, pp.233-238.

VIDAURRAZAGA ARANGUIZ Tamara, « Maternidades en resistencia. Reconstruyendo la memoria desde la desvictimización » in *La ventana*, Numéro 22, Centro universitario de ciencias sociales y humanidades de la Universidad de Guadalajara, 2005, pp.110-145.

VIDAURRAZAGA ARANGUIZ Tamara, *Mujeres en rojo y negro. Reconstrucción de memoria de tres mujeres miristas. 1971-1990*, Mémoire de *Magíster* en genre et culture, mention sciences humaines, Université du Chili, 2005.

VITALE Luis, *Interpretación marxista de la historia de Chile.* Tomo 1. *Los pueblos originarios y la conquista española (10 000 a.c – siglo XVI)*, Editorial CELA, Santiago du Chili, 1992 (1ère édition 1967), 207 p.

VITALE Luis, *Interpretación marxista de la historia de Chile.* Tomo 2. *La colonia y la revolución por la independencia*, Editorial CELA, Santiago du Chili, 1992 (1ère édition 1967), 216 p.

VITALE Luis, *La mujer en el gobierno de Salvador Allende*, Document de travail, Centro de Estudio Miguel Enríquez, Santiago du Chili, 2005, 3 p.

VITALE Luis, *La vida cotidiana en los campos de concentración de Chile*, Universidad central de Caracas, Collection « Cuadernos universitarios », Caracas, 1979, 102 p.

VIVEROS VIGOYA Mara, « Jusqu'à un certain point, ou la spécificité de la domination masculine en Amérique latine » in *Mouvements*, Volume 1, Numéro 31, 2004, pp.56-63.

VODANOVIC Milena, « Colectivo Ayuquelén "Somos lesbianas por opción" » in *Revista APSI*, Numéro 206, 1987, pp.29-32.

VOLOVITCH-TAVARES Marie-Christine, « L'accueil en France des réfugiés après le 11 septembre 1973 » in *Hommes & migrations*, Numéro 1305, 2013, pp.49-56.

VON LIST Corinna, *Frauen in der Résistance 1940-1944. "Der Kampf gegen die* Boches *hat begonnen !"*, Ferdinand Schöningh, Collection « Krieg in der Geschichte », Paderborn, 2010, 311 p.

WALDMN MITNICK Gilda, « Chile : indígenas y mestizos negados » in *Política y Cultura*, Numéro 21, UNAM, Université Nationale Autonome Métropolitaine, Mexico, pp.97-110.

WEINSTEIN Marisa, *Estado, mujeres de sectores populares y ciudadanía*, FLACSO, Santiago du Chili, 1996, 24 p.

WITKER Alejandro, *Prisión en Chile*, Fondo de cultura económica, Mexico, 1975, 155 p.

ZAIDMAN Claude, « Ensemble et séparés » en préface à GOFFMAN Erving, *L'arrangement des sexes*, La dispute et Cahiers du Cedref, Paris, 2002, pp.9-37.

ZAIDMAN Claude, « Fait migratoire et genre : le jeu des variables en sociologie de l'éducation » in *Cahiers du Cedref. Femmes en migrations. Aperçus de recherche*, Numéros 8-9, Paris, 2000, pp.325-345.

ZALAQUETT Cherie, *Chilenas en armas : testimonios e historia de mujeres militantes y guerrilleras subversivas*, Editorial Catalonia, Collection « Género, cultura y sociedad », Santiago du Chili, 2009, 345 p.

ZAMORA Andrea, « La mujer como sujeto de la violencia de género durante la dictadura militar chilena : apuntes para una reflexión » in IGLESIAS Margarita (Coord.), *Nuevos mundo, Mundos nuevos. Violencias y sexualidades : una relación compleja en la historia de Chile*, 2008. Disponible sur http://nuevomundo.revues.org/27162

ZEROULOU Zaïhia, « La réussite scolaire des enfants d'immigrés. L'apport d'une approche en termes de mobilisation » in *Revue française de sociologie*, Volume 29, Numéro 3, 1988, pp.447-470.

Sites internet

Actes des Journées d'études sur les exils politiques du Cône sud durant le XXème siècle. Agenda, problèmes et perspectives conceptuels, Université de la plata, Argentine, 2013. Disponible sur : http://jornadasexilios.fahce.unlp.edu.ar/ponencias

Cas et situations traités dans la série télévisée *Los archivos del cardenal* (2011/2014). Disponible sur www.casosvicaria.cl/

Censos de la República de Chile 1960, 1970, 1982. Recensement de la population chilienne, INE (Institut national de statistiques, Chili). Disponible sur www.ine.cl

Déclaration de Principes de la Junte militaire chilienne, 11 mars 1974. Disponible sur www.josepinera.com/chile/chile_democracia_declaracion.htm

Déclaration publique d'un groupe d'ex-prisonnières politiques sous la dictature, Santiago du Chili, décembre 2004. Disponible sur www.rebelion.org/noticia.php?id=8911

Déclaration sur la protection de toutes les personnes contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants des Nations Unies, 1975, résolution 3452. Disponible sur www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/DeclarationTorture.aspx

Documents sur l'exil chilien. Disponible sur http://chile.exilio.free.fr

Liste d'ouvrages et de textes de Chilien·ne·s en exil. Disponible sur www.abacq.net/imagineria/frame7.htm

Rapports de la Commission Rettig. Disponibles sur www.ddhh.gov.cl/ddhh_rettig.html

Rapports de la Commission Valech. Disponibles sur www.indh.cl/informacion-comision-valech

Revue *APSI* (1976-1995). Numéros disponibles sur www.memoriachilena.cl

Revue *Araucaria de Chile* (1978-1994). Numéros disponibles sur www.memoriachilena.cl

Revue *Chile Hoy*. Numéros disponibles (1972-1973) sur www.socialismo-chileno.org/ChileHoy

Revue *Ramona* (1971-1973). Couvertures et articles disponibles sur www.memoriachilena.cl

Témoignages de l'exil. Disponible sur www.memoriasdeexilio.cl

Témoignages de victimes de la répression. Disponibles sur www.memoriaviva.com/testimonios

Films et séries

ACUÑA Nicolás et FERNANDEZ Josefina, *Los archivos del cardenal*, Televisión Nacional de Chile, Santiago du Chili. Première saison du 21/07/2011 au 13/10/2011 (12 épisodes) et deuxième saison du 9/03/2014 au 25/05/2014 (12 épisodes).

AGUILO Macarena, *El edificio de los chilenos*. Chili/Cuba/France/Pays-bas ; 95 minutes, 2010.

GUZMAN Camila, *Le rideau de sucre*. Cuba/Espagne/France ; 80 minutes, 2007.

GUZMAN Patricio, *La bataille du Chili*. Trois parties. Chili/Cuba/France/Venezuela ; 272 minutes, 1972-1973.

LARRAIN Ricardo, *La frontera*. Chili/Espagne ; 119 minutes, 1991.

MATTELART Armand, MAYOU Valérie et MEPPIEL Jacqueline, *La spirale*. France ; 138 minutes, 1975.

PAROT Carmen Luz, *Estadio Nacional*. Chili ; 111 minutes, 2002.

SAID Marcela, *I love Pinochet*. Chili ; 52 minutes, 2001.

SOTO Helvio, *Il pleut sur Santiago*. France/Bulgarie ; 112 minutes, 1975.

Y. Marcela GARCIA

LES FEMMES DE L'EXIL CHILIEN

Résumé

Mots clés : exil, genre, sociologie des migrations, femmes réfugiées, Chili, Unité Populaire, rapports sociaux

L'Unité Populaire (1970-1973), comme expérience fondatrice, et la répression sous la dictature militaire (1973-1989) sont à l'origine de l'exil chilien. Cet exil a largement été étudié sous ses aspects politiques et la figure du réfugié le plus souvent traitée au neutre masculin. Les engagements des Chiliennes dans l'action collective, leur entrée sur le marché du travail ou encore leur participation au processus migratoire restent le plus souvent occultés.

Les femmes de l'exil chilien traversent des situations particulières parce qu'elles sont des femmes. Cependant, selon leurs différentes appartenances sociales, les expériences vécues ne sont pas identiques. Ce travail doctoral se propose d'analyser leurs parcours familiaux, professionnels et militants, au Chili jusqu'à leur arrivée en France, en articulant à la fois le niveau subjectif (leur vécu, leurs expériences personnelles et leurs perceptions) et le niveau objectif (le contexte et les différents rapports sociaux en jeu). L'attention est particulièrement portée sur les rapports sociaux structurants (classe sociale, génération, sexe et « race ») ainsi que sur les stratégies et les ressources que ces femmes mobilisent.

Résumé en anglais

Key terms: Exile, Gender, Sociologie of Migration, Refugee Woman, Chile, Unidad Popular, Social Relations

The Chilean exile stemmed from two major episodes: the Popular Unity (1970-1973), as a founding experience, and the repression orchestrated by the military dictatorship (1973-1989). The political aspects of this exile have been extensively addressed with the figure of the refugee generally perceived as masculine-neutral. Consequently, the involvement of Chilean women in collective action, their entry into the labour market or their participation in the migratory process are often ignored.

The Chilean women in exile went through experiences specific to their gender. However, these experiences differed depending on their various social affiliations. This doctoral work endeavours to analyse these women's familial, professional, and militant paths from their situation in Chile to their arrival in France, expounding both the subjective level of their personal experiences and perceptions and the objective level of the context and various social relations at play. This work focuses specifically on structuring social relations (social class, age, gender, and race) as well as the varying strategies and resources employed by women.